L'Amicale du Royal 22e Régiment: contre les "séparatistes", les armes... si nécessaire

par Gilles CONSTANTINEAU

S'exprimant au nom "de plus de 10,000 militaires", les représentants de l'Amicale du Royal 22e Régiment ont fait savoir hier soir, à l'occasion d'une conférence de presse, qu'ils étaient disposés à prendre les armes contre les indépendantistes québecois qui aspirent à séparer la province du reste de la Confédération.

Plusieurs officiers représentant la section montréalaise et la section québecoise de l'Amicale du 22e ont pris part à la conférence d'information, notamment M. Marcel Lamarre, président de la section de Montréal et vice-président de la section de Québec, le colonel William A. Mackay, 1er vice-président de la section de Montréal et directeur de la section de Québec, M. Fortunat Appleby, 2e vice-président de la section de Montréal, les anciens présidents Armand Lozeau et Paul Aubut et les directeurs Damien Jodoin et L.-G. Roy, de la section montréalaise également.

L'Amicale avait convoqué les journalistes par le moyen d'un télégramme rédigé en ces termes :

"Vous êtes invité à une conférence de presse à 8 h. 30 ce soir jeudi le 18 mai à 4600 ave Lacombe où des vétérans canadiens-français retenus (sic) discuteront du danger du mouvement de séparatisme dans notre province."

Le télégramme portait la signature du président actuel de la section de Montréal, et celle d'un ancien président, Me Paul Aubut.

Le but principal de la conférence était d'annoncer que le soir précédent, 200 des 815 cotisants de l'Amicale, réunis pour l'assemblée annuelle de l'organisme, avaient adopté à l'unanimité une résolution dénonçant les mouvements indépendantistes en termes non équivoques :

"... Au nom de tous nos anciens militaires des guerres 14-18, 39-45 et 51 (Corée), nous tenons à protester énergiquement contre ce groupe de mécontents qui aiment à détruire ce que nous avons bâti avec autant de sacrifices."

Le colonel Mackay a ajouté : "Il faut que cette folie s'efface après les sacrifices que nous avons faits." Il a, le premier mais non le seul à le faire, condamné l'activité des journaux montréalais sous ce rapport, et particulièrement celle de LA PRESSE qui publiait voici quelques semaines cette déclaration du journaliste torontois Scott Symons : "Si j'étais Canadien français, je serais séparatiste."

"Ce n'est pas parce qu'il parle français, a objecté le colonel qu'il peut se permettre une déclaration comme celle-là."

Me Paul Aubut a également dénoncé ce qu'il a appelé "les campagnes insidieuses de LA PRESSE et du Devoir", auxquelles il a attribué la montée de l'indépendantisme. Il s'est tout spécialement attardé à déplorer que le récent sondage d'opinion de LA PRESSE, sur l'état des rapports entre Canadiens français et anglais, n'ait pas présenté "l'esprit vrai des Canadiens du Québec".

La véritable opinion canadienne-française, a-t-il soutenu, est celle des membres de l'Amicale du Royal 22e Régiment "et de toute la Légion Canadienne", qui désirent "un Canada uni, grand et fort".

Invité à faire connaître les pires conséquences qu'il prévoyait à la sécession du Québec de la Confédération, Me Aubut a affirmé qu'elle entraînerait tout au moins "des tiraillages". Mais il a de plus laissé entendre que les anciens combattants ne toléreraient pas qu'on se rendit jusque là : "Si les séparatistes vont trop loin, a-t-il dit, ils auront affaire à nous."

A la question de savoir si les anciens combattants songeraient à recourir aux armes pour combattre le mouvement, l'ancien président de l'Amicale a répondu qu'on n'hésiterait pas à le faire.

"On représente tous les combattants et il y en a beaucoup à Montréal ... Même le général Vanier, ancien commandant du 22e, aujourd'hui gouverneur général du Canada, est de tout coeur avec nous," a-t-il ajouté.

Enfin déclarant que le phénomène du séparatisme semblait prendre une expansion dangereuse et prévoyant les pires malheurs économiques et sociaux advenant la séparation du Québec, les représentants de l'Amicale ont condamné le projet de référendum du journal "Le Devoir" et se sont déclarés favorables à un référendum scientifique fait par le gouvernement sur la question du séparatisme.

5¢ ST PIERRE CELESTIN MAX. : 60 NUAGEUX AVEC RISQUE DE PLUIE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 182 | MONTREAL, VENDREDI 19 MAI 1961 | 2 CAHIERS — 42 PAGES

Autour du monde

Expériences spatiales des E.-U. et d'URSS

WASHINGTON. (AFP,PA, Reuter) — Il est possible que le prochain vol spatial d'un astronaute américain ait lieu dès le 20 juin, apprend-on de bonne source à Washington.

Officiellement l'administration nationale de l'aéronautique et de l'espace s'en tient à la déclaration qu'elle a faite il y a quelques jours à ce sujet et selon laquelle le successeur de Shepard pourrait être lancé dans l'espace dans les six semaines qui ont suivi le vol de celui-ci.

D'autre part la prochaine expérience spatiale soviétique pourrait être l'envoi sur la lune d'un vaisseau cosmique emportant un animal, déclare le correspondant à Varsovie de l'agence yougoslave Tanjuk.

Grèves en France

PARIS, (Reuter, AFP) — Des arrêts de travail dans toute la France ont eu lieu hier et ont paralysé les transports publics et une partie importante de l'industrie.

Les équipes terrestres à l'aéroport international d'Orly feront une grève de 12 heures à compter de midi aujourd'hui.

Un million d'ouvriers français ont fait la grève hier et seulement 60 autobus sur 2,227 circulaient à Paris. Ces diverses grèves ont pour but de forcer l'Etat à augmenter le traitement des fonctionnaires.

Arrestations à Alger

ALGER. (AFP) — M. Jean-Pierre Borgeaud, fils de l'ancien sénateur Henri Borgeaud, et 17 autres personnes, dont quatre légionnaires, ont été inculpés et placés hier sous mandat de dépôt à Blida, pour avoir organisé l'hébergement, à Marengo, de légionnaires du 1er régiment étranger de parachutistes, portés déserteurs après la fin de la mutinerie militaire.

Une perquisition opérée il y a 15 jours, à Marengo, avait amené la découverte dans des oranges, de plusieurs légionnaires déserteurs et l'arrestation des membres du réseau, qui se chargeait de les héberger de village en village.

Troc de prisonniers et de tracteurs

LA HAVANE, Cuba. (REUTER,PC,AFP) — M. Jose Miro Torres, fils du chef anticastriste Jose Miro Cardona, a déclaré hier à l'hôpital Navala où 1,194 rebelles sont tenus captifs, qu'il espérait que le gouvernement américain accepterait l'offre de Fidel Castro d'échanger des rebelles contre des tracteurs. D'autre part, seulement 47 des 91 Américains qui doivent être rapatriés aux Etats-Unis se sont présentés à l'ambassade de Suisse à La Havane, pour y réclamer leur permis de sortie et acheter leur billet de passage en avion.

M. Johnson en Inde

NEW DELHI. (PA,UPI, AFP) — M. Lyndon Johnson, vice-président des Etats-Unis, a eu hier soir, un long entretien en tête-à-tête avec M. Nehru, premier ministre indien, à l'issue d'un dîner offert par ce dernier. La conversation a surtout porté, selon une source américaine, sur les problèmes indiens, soit le 3e plan quinquennal, les besoins de l'Inde en devises, le développement intérieur du pays, l'instruction publique, etc. L'on sait que M. Johnson est actuellement en tournée autour du monde afin de prendre contact personnellement avec les divers chefs d'Etat.

25,000 rebelles tués en Angola

MONROVIA, Liberia. (UPI, AFP) — M. Holden Roberto, leader nationaliste angolais, a déclaré hier que les troupes portugaises appuyées par des avions ont tué quelque 25,000 rebelles en Angola au cours des deux derniers mois. M. Roberto a ajouté que les bombardements portugais ont détruit 25 villages depuis la "phase finale" du soulèvement angolais soit le 15 mars dernier. L'Inde, Ceylan, le Ghana, l'Irak, le Liberia et le Mexique ont déposé hier au comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes un projet de résolution "constatant avec regret" que le gouvernement portugais n'a pas encore fourni les renseignements demandés sur les conditions existantes dans les territoires qu'il administre.

19 Etats au Congo

LEOPOLDVILLE, Congo. (REUTER,UPI,AFP) — Dix-neuf Etats composeront la nouvelle république fédérale du Congo, a-t-on annoncé hier officiellement de Coquilhatville, où se tient, depuis 26 jours, la conférence des leaders congolais. Ces Etats se répartissent ainsi : 3, pour la province de Léopoldville, 3, pour la province de l'Equateur, 3, pour la province Orientale, 2, pour le Katanga, 2, pour le Kivu, et 5, pour le Kasai.

Voir LE MONDE en page 2



LIEU PROBABLE DE LA RENCONTRE DES "K" — On a ici une vue du palais Belvédère de Vienne, qui est l'un des édifices historiques que le gouvernement autrichien doit mettre à la disposition des délégations de la rencontre Kennedy - Khrouchtchev.

La rencontre K-JFK

Réticence du Congrès américain

WASHINGTON. (Reuter-AFP-UPI) — Les observateurs ont remarqué hier que plusieurs membres du Congrès ont manifesté une certaine prudence, voire une certaine réticence, à accepter d'emblée le projet d'une rencontre entre le président Kennedy et le premier ministre Khrouchtchev à Vienne au début de juin.

On s'attend à la publication d'un communiqué à ce sujet. Ce serait la première entrevue officielle des deux chefs d'Etat. Selon des indications puisées à très bonne source, l'annonce officielle et simultanée de l'entrevue de Vienne les 3 et 4 juin prochains serait faite aujourd'hui dans les capitales des Etats-Unis et de l'URSS.

Le président Kennedy qui est rentré d'Ottawa en fin de matinée hier a eu une conversation avec l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. James Gavin, venu spécialement à Washington pour y préparer le voyage présidentiel à Paris.

De son côté, M. Hervé Alphand, ambassadeur de France à Washington, se rendra à Paris au cours des prochains jours pour participer à la mise au point du voyage de M. Kennedy.

Conseil de l'OTAN convoqué

Le Conseil altantique sera convoqué à Paris immédiatement après les entretiens Kennedy-Khrouchtchev de Vienne, pour entendre le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk qui fera un rapport aux alliés des Etats-Unis sur le contenu de ces conversations, apprend-on dans les cercles généralement bien informés de Washington.

Cette décision est conforme à la tradition qui veut que les membres de l'Alliance atlantique soient tenus au courant des négociations internationales auxquelles ils ne participent pas directement.

Paiements aux Indiens

NIAGARA FALLS. (PA) — Quelque 600 Indiens Tuscarora américains ont reçu du gouvernement $585 chacun en paiement des terres acquises par l'Etat pour la construction du projet hydro-électrique de Niagara.

Le bill no 50

Allocations pour 72,000 écoliers

$7,260,000 en 1961-62

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — "Au nom des droits que lui reconnaît la constitution, le gouvernement de la province entend occuper tout le champ qui est le sien dans le domaine de la législation sociale", déclaré M. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-être social, en demandant à l'Assemblée législative d'adopter le bill no 50. C'est à l'unanimité qu'on a voté le projet de loi en deuxième lecture.

Il vise à créer des allocations familiales provinciales au profit des adolescents de 16 et 17 ans qui font leurs études.

Quelque 72,000 écoliers et écolières en bénéficieront au cours de l'année scolaire 1961-1962. Leurs parents recevront du ministère de la Jeunesse et du Bien-être social une somme globale de $7,260,000, de septembre 1961 à juin 1962.

— "S'il est un domaine qui reflète la mentalité, les attitudes d'un groupe ethnique, c'est bien celui de la législation sociale, a remarqué le député de Richmond; car elle influe directement sur nos vies. Comme je l'ai déjà répété à plusieurs reprises, c'est une façon de mettre en valeur notre capital humain, ce que nous possédons de plus précieux. C'est aussi notre réponse collective à une situation donnée. Si nous désirons demeurer nous-mêmes et progresser le long de la ligne de force qui est la nôtre, il faut, à tout prix, développer les moyens d'entraide qui correspondent à nos aspirations, à nos croyances, à nos valeurs intellectuelles, morales et religieuses. Ne pas faire face à nos responsabilités dans ce domaine constituerait une démission..."

En vertu du bill no 50, à partir du 1er septembre prochain, la mère d'un adolescent qui, étant âgé de 16 ou 17 ans, va encore à l'école, recevra $10 par mois, quelles que soient ses ressources. Notons cependant, à titre de renseignement sur l'application de la loi à l'avenir, que jamais il n'y aura d'allocations en juillet et en août, soit durant les grandes vacances.

Les fonds nécessaires pour l'envoi des chèques seront puisés dans le trésor de la province.

M. Emilien Lafrance a souligné que l'aide gouvernementale à la famille lui permettra de "défrayer les dépenses additionnelles occasionnées par des études prolongées."

Exemption d'impôt

M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot : "L'impôt sur le revenu frappera-t-il l'argent provenant des allocations ?"

M. Jean Lesage, ministre des Finances : "Au point de vue provincial, ce ne sera pas imposable".

M. Johnson : "Et au point de vue fédéral ?"

M. Lesage : "J'espère que non. L'article no 7 du bill est précis : il stipule que les allocations ne feront pas partie des revenus du père et de la mère."

M. Paul Dozois (U.N.-Saint-Jacques) : "Si l'étudiant québecois fréquente une institution d'une autre province aura-t-il droit à l'aide dont il est question dans le projet de loi ?"

M. Lesage : "Oui".

M. Johnson : "Ne réduira-t-on pas les bourses des normaliens, des élèves des Ecoles d'arts et métiers, lorsque les allocations seront distribuées ?"

M. Lesage : "Dans ce cas, les bourses sont conditionnées par les revenus de la famille; or les allocations ne feront pas parties des revenus ..."

M. Maurice Bellemare (U.N.-Champlain) : "Où les personnes désireuses de profiter de cette assistance pourront-elles

Voir BILL 50 en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	25 à 36
Comiques	12
Courrier Confidences	14
Décès, Naissances, etc.	41
Editorial	4
Finance	38 et 39
Horoscope	12
Les Tribunaux	15
Loisirs et Récréation	39
Mots croisés	12
Radio et Télévision	12
Session provinciale	10
Spectacles et Concerts	16 et 17
Sports	18 à 24
Télécritique	12
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	5

Nos lois fédérales concernant les malades mentaux sont vieillottes et entachées d'odieux préjugés

--Dr J. D. Griffin

Nous traînons de l'arrière incroyablement en ce qui concerne notre compréhension des maladies mentales et les moyens dont nous disposons pour y remédier. Nos lois fédérales s'y rapportant sont absolument inadéquates et entachées de préjugés, notamment la loi de la santé mentale, la loi de l'assurance hospitalisation, laquelle n'inclut pas les malades mentaux parmi les personnes pouvant bénéficier de ses avantages, et la loi de l'Immigration, qui refuse l'entrée au pays à toute personne ayant déjà souffert d'une maladie mentale, si bénigne soit-elle.

C'est en ces termes énergiques que s'exprimait hier le Dr J.D. Griffin, de Hamilton, directeur général de l'Association canadienne pour la santé mentale, devant les membres du club Kiwanis de Montréal réunis à l'hôtel Mont-Royal. En décembre dernier, dit le Dr Griffin, les Communes ont consacré une journée à un débat sur ce sujet, mais apparemment, elles ont fait peu de suggestions pratiques en vue d'une solution au problème.

Il est effarant de constater qu'il a fallu des siècles et des siècles à l'homme pour venir à comprendre ce qu'Hippocrate

Voir M. GRIFFIN en page 2

"Victoire finale" de la junte sud-coréenne

SEOUL. (UPI-Reuters-AFP) — La junte qui s'est emparée du pouvoir en Corée du Sud, il y a quatre jours, a remporté la "victoire finale", hier, lorsque son autorité a été reconnue par tous les commandants militaires sud-coréens et par le président Posun Yun, après la démission "volontaire" du cabinet du premier ministre John Chang Myon. La prise officielle du pouvoir a été le signal d'une vaste chasse aux communistes à travers le pays.

Les cinq généraux qui avaient organisé la marche sur Séoul, mardi, semblent avoir aujourd'hui une solide emprise sur tout le pays, en dépit de la forte opposition manifestée par les représentants diplomatiques et militaires des Etats-Unis à Séoul. Dès l'annonce du coup de force, les délégués de Washington avaient conseillé aux insurgés de remettre le pouvoir à M. Myon.

Loin d'obtempérer, les généraux rebelles ont consolidé leurs positions en se ralliant les chefs des forces armées sud-coréennes et en obtenant la démission du cabinet Myon. Le premier ministre s'est livré hier après-midi et a annoncé lui-même la résignation volontaire de son ministère à la population. M. Myon a demandé aux Coréens "de comprendre cette décision" et d'éviter toute effusion de sang. Il a été remis en liberté aussitôt après la lecture de son message.

Le président du comité révolutionnaire, le général Chang, a promis à la population de resserrer les liens entre la Corée et les Etats-Unis, d'éliminer la corruption, d'améliorer les conditions de vie et de remettre le pouvoir dans le plus bref délai à un gouvernement de "politiciens consciencieux".



NOUVEAU CHEF DE LA COREE DU SUD — Le général Chang Do Yung, le président du comité révolutionnaire qui dirige aujourd'hui les destinées de la république sud-coréenne.

Volte-face de Washington ?

WASHINGTON. (UPI) — M. Charles Bowles, secrétaire d'Etat intérimaire, a émis hier soir l'opinion que les Etats-Unis reconnaîtront le nouveau régime militaire établi en Corée du Sud.

M. Bowles a tenu cependant à signaler aux journalistes qu'il avait convoqué qu'il est cependant encore trop tôt pour prendre semblable décision.

Rompant le silence observé depuis quatre jours par le secrétariat d'Etat, M. Bowles a fait observer que même si les chefs de la rébellion coréenne sont profondément pro-américains, les Etats-Unis ressentent tout de même une certaine inquiétude, mais, a-t-il ajouté, les Etats-Unis doivent se résigner à admettre qu'ils ne peuvent conduire le monde entier. Notre pays, dit-il, doit plutôt consacrer ses efforts à aider les sociétés qui offrent aux populations la plus grande liberté de choix.

Par ailleurs, on apprend que le général Carter Magruder, commandant des forces des Etats-Unis et de l'ONU en Corée du Sud, qui s'était opposé à la junte, sera appelé à prendre sa retraite, le 30 juin.

Le bien commun du Québec

Le projet du canal Soulanges devrait rallier l'unanimité

-M. Aug. Brassard

OTTAWA. (M.G.) — Libéral, mais citoyen de la province de Québec tout d'abord, le député de Lapointe, M. Augustin Brassard, a invité, hier, tous les députés québecois à se rallier autour du projet provincial relatif au canal Soulanges.

"Il me semble, dit-il, que lorsqu'il s'agit de notre province, nous pourrions au moins imiter nos collègues des autres provinces qui s'unissent, de quelque couleur politique qu'ils soient, pour le bien commun de leur province".

"Que nous soyons libéraux, conservateurs, socialistes ou indépendants, je trouve que quand le bien commun d'une province est en jeu, nous devons faire abstraction de notre credo politique".

Ces remarques, le député les a faites après avoir déploré l'objection du député de Vaudreuil-Soulanges, M. Marcel Bourbonnais, au projet que formulait la province de Québec et que le ministre des Transports lui-même, M. Balcer, avait tout d'abord accepté.

Plus tôt dans la journée, le député de Maisonneuve-Rosemont, M. Jean-Paul Deschatelets, avait donné lecture d'une lettre que M. Bourbonnais avait adressée à un quotidien montréalais, lettre dans laquelle il affirmait être le seul à s'objecter au projet de la province.

L'hon. Léon Balcer, écrivait M. Bourbonnais, est totalement d'accord pour céder le canal Soulanges aux conditions de l'hon. Gérard Lévesque. L'hon. Balcer m'a même offert d'annoncer la nouvelle le soir de l'ouverture de l'exposition sportive au Palais de commerce, en mars dernier. Je suis donc le seul à m'y objecter en ma qualité de député fédéral de Vaudreuil-Soulanges et je suis prêt à en supporter toute la critique".

Ayant donné lecture de cette lettre, M. Deschatelets demandait par la suite au ministre comment il pouvait abdiquer ses responsabilités parce qu'un député disait non à une demande.

Devenant presque cruel, le député de Maisonneuve s'est alors attaqué au député de

Voir M. BRASSARD en page 2

M. Gourion en visite à Montréal, le 27 mai

OTTAWA. (UPI) — M. David Ben Gourion, premier ministre d'Israël, passera quatre jours de la semaine prochaine au Canada, dont deux en visite officielle et les deux autres pour visiter Montréal et Québec, en simple touriste.

M. Gourion passera les journées du 24 et 25 mai, à Ottawa, où il s'entrediendra avec le premier ministre Diefenbaker et autres ministres du cabinet. Il sera l'invité d'honneur à un dîner d'Etat, au cours de ces deux jours.

Le premier ministre israélien se rendra ensuite, à titre privé, à Québec où il doit rencontrer le premier ministre Jean Lesage, puis à Montréal où il sera reçu par les communautés juives de ces deux villes. M. Gourion quittera le Canada pour les Etats-Unis le 28 mai.

Des nouvelles de Vénus aujourd'hui ou demain?

PARIS. (AFP) — "Venusik", la station interplanétaire soviétique lancée le 12 février dernier en direction de Vénus, nous réserve peut-être une surprise, au moment où elle sera au plus proche de la planette, aujourd'hui ou demain. Aura-t-on, grâce à elle, des renseignements nouveaux, inédits sur Vénus ? Les astronomes du monde entier se posent la question.

En effet, "Venusik" ou "MAS 2" — station interplanétaire d'un poids de 1930 livres lancée à partir d'un satellite dans la direction de Vénus — doit, d'après les calculs des savants soviétiques eux-mêmes se trouver aujourd'hui et demain, à une distance minimale de 65,000 milles de Vénus. La station aura alors parcouru 270 millions de kilomètres, le long d'un arc d'ellipse. Sa distance par rapport à la terre (qui a continué pendant ce temps son mouvement autour du soleil) sera de 70 millions de kilomètres et, par rapport au Soleil de près de 65 millions de milles.

Ces chiffres ont été publiés dans la "Pravda" du 26 février dernier. Depuis, tout contact avec "Venusik" a été perdu. Le 2 mars, l'agence Tass publiait un communiqué disant : "Il a été impossible d'entrer en contact avec Venusik depuis le 27 février. Des tentatives seront faites au cours des jours prochains pour le rétablir". Depuis rien, sinon une déclaration du professeur Leonide Sedov, le "père des spoutniks", de passage à Paris, précisant le 4 mars dernier : "Les causes de la perte de contact avec Venusik ne sont pas connues. Elles ne sont pas claires. Nous essaierons de rétablir le contact".

"Venusik" a peut-être été détruite par des météorites. Peut-être ses batteries solaires sont-elles tombées en panne. Enfin une troisième hypothèse : "Venusik" a peut-être dévié de sa trajectoire et les antennes directives chargées de suivre son mouvement ne la retrouvent plus ?

Cependant, un espoir subsiste. Il est le suivant: "Venusik" en quittant son satellite était muni de quatre antennes.

La première, à pivot, d'une longueur de sept pieds, a servi à la transmission d'informations provenant de la zone terrestre. Deux autres antennes, en forme de croix, installées sur les parois des batteries solaires, devaient servir à des liaisons aux distances moyennes. C'est bien pendant cette phase du vol de "Venusik" que tout contact a été perdu.

Enfin, — et c'est cela qui autorise quelque espoir — "Venusik" a été équipée d'une quatrième antenne de forme parabolique, d'un diamètre de près de 6 pieds "extrêmement directive" notamment lorsque la station interplanétaire se trouvera aux abords de Vénus. Elle doit diffuser un grand volume d'informations pendant le court laps de temps où la station passera près de Vénus. Cette antenne ne s'ouvrira automatiquement que lorsque la station se rapprochera de Vénus".

Ces indications du communiqué Tass ont été diffusées avant la perte de contact avec "Venusik". Autrement dit, si le contact avec "Venusik" a été perdu parce que les antennes et les batteries solaires devant fonctionner pendant la phase du vol intermédiaire de "Venusik" ont eu une panne, il n'est pas interdit de penser que le contact puisse de nouveau être rétabli, lors de l'ouverture de l'antenne parabolique, au moment précis où la station passera dans les parages de Vénus, et où elle pourra transmettre les informations les plus sensationnelles sur la planète elle-même.

Il ne reste plus beaucoup à attendre.

DRÔLE DE JOURNÉE

par BERTHIO



De l'Atlantique au Pacifique

Les droits de la presse

TORONTO. (PC) — Le comité ontarien pour le contrôle des lois municipales a décidé que toutes les réunions du conseil municipal devraient être ouvertes à la presse et au public, sauf en certaines circonstances spéciales.

Assurance - santé

TORONTO. (PC) — L'association féminine de l'Eglise Unie du Canada a lancé un appel au gouvernement fédéral pour qu'il persévère dans la mise au point d'un programme national d'assurance-santé.

L'industrie du camionnage en danger

KITCHENER. (PC) — M. G. M. Parke, ancien président des associations canadiennes de camionneurs, a déclaré que si les chemins de fer bénéficiaient de subsides fédéraux, ils risquaient de causer de sérieux dommages à l'industrie du camionnage.

Procès retardé

OTTAWA. (PC) — L'immigrant yougoslave de 38 ans, accusé du meurtre du diplomate indien M. Sankara Pillai, ne se trouve pas dans l'état mental requis pour subir son procès, déclare le magistrat E. Strike.

Les briseurs de grève

TORONTO. (UPI) — M. Mackinnon, gérant de l'hôtel Royal York de Toronto déclare que les 900 nouveaux employés qu'il a engagés pour remplacer les 1200 grévistes sont plus à la hauteur et plus efficaces que son ancien personnel.

Fin de grève à Hamilton

HAMILTON. (PC) — La grève non-autorisée des débardeurs qui a momentanément paralysé le port de Hamilton depuis vendredi dernier doit se terminer aujourd'hui après un vote unanime en faveur d'un retour au travail.

M. Frost monte sur ses grands chevaux

TORONTO. (PC) — M. Frost, premier ministre de l'Ontario déclare que ceux qui le traitaient de dictateur démodé jusqu'au jour où il avait permis les courses de chevaux en Ontario, sont aujourd'hui les premiers à se plaindre des ravages du pari organisé.

Electricité canadienne aux Etats-Unis ?

VANCOUVER. — (PC) — M. G. Hees, ministre du Commerce a déclaré à un groupe d'hommes d'affaires que le gouvernement fédéral envisageait sérieusement la possibilité d'exporter de l'énergie électrique aux Etats-Unis.

Vote à Québec du bill de la Place des arts

QUEBEC. (J.M.) — L'Assemblée législative a voté en deuxième lecture le bill no 71 concernant la Place des arts et l'établissement d'une salle de concert à Montréal. Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, remit la troisième lecture à la prochaine séance.

Une clause interdit d'utiliser l'appellation "Place des arts" sans l'autorisation de la "Corporation sir Georges-Etienne Cartier". A ce propos, M. Paul Dozois, député UN de Saint-Jacques, remarque que ce nom de "Place des arts" n'a aucun caractère officiel; il aurait été préférable, pense l'ancien ministre des Affaires municipales, que le gouvernement consacre ce titre dans la loi avant d'en défendre l'usage.

M. Georges Lapalme, procureur général : "Aujourd'hui on parle communément de Place des arts. Aux yeux des Montréalais, cela signifie quelque chose de plus grand que le futur édifice . . ."

M. Jean-Jacques Bertrand, député UN de Missisquoi : "Aucune sanction n'est prévue."

M. Lapalme : "Le recours normal en justice sera possible . . ."

Un article du bill no 71 autorise la cité de Montréal, les municipalités de l'île de Montréal ou les municipalités situées dans un rayon de quinze milles de cette île à accepter de prêter à la "Corporation sir Georges-Etienne Cartier" et à garantir le remboursement de ses emprunts.

Navires dans le port

(le 18 mai 1961)

Hangar	Nom du navire		Tonnage	Agent
3	Letitia	Oc.	2100	Cunard SS.
3	Bayshell	Fl.	590	Shell Oil
6	Otis	Oc.	739	Furness Withy
8	Empress of Britain	Oc.	13681	Can. Pac. SS
14	Manchester Miller	Oc.	5000	Furness Withy
17	Bahia Santiago de Cuba	Oc.	1064	Colley Motorships
25	Prins Willem II	Oc.	841	Can. Overseas Ship.
26	Christian Sartori	Oc.	—	Robert Reford
27	Regent	Fl.	195	Agence Maritime
28	M. P. Emelie	Fl.	170	Fed. Com. & Nav.
29	Fairwind	Oc.	1883	Kerr Steamships
35	Grebe	Oc.	393	Clarke SS.
35	Highliner	Oc.	1783	Clarke SS.
40	Sunamelia	Oc.	2666	Saguenay Shipping
41	Fezzen	Oc.	4410	Saguenay Shipping
42	Birgia Ragne	Oc.	1400	Can. Overseas
45	Skrim	Oc.	5276	Talabot Shipping
49	Itajai	Oc.	1175	Montreal Shipping
50	Norinda	Oc.	1075	Montreal Shipping
10	Shiercliffe Hall	Fl.	1334	Hall Corporation
10	Shiercliffe Hall	Fl.	1171	Hall Corporation
11	Lavaldoc	Fl.	1487	N.M. Paterson & Sons
12	Prindoc	Fl.	3056	N.M. Paterson & Sons
6	Pinedale	Fl.	—	Reoch Transports
7	Skogaas	Oc.	7000	March Shipping
10	Iroquois	Fl.	1729	Can. SS. Lines
14	H. J. MacManus	Fl.	1119	R.H. Read & Co.
Jet. 1	Scott Misener	Fl.	10328	Scott Misener SS.
16	New York News	Fl.	1672	Que. & Ont. Transp.
18	Newbrundoc	Fl.	1521	N.M. Paterson & Sons
Jet. 2	Avondale	Fl.	1138	Reoch Transports
2	Kingdoc	Fl.	1520	N.M. Paterson & Sons
2	Birchton	Fl.	1390	Gulf & Lake Nav.
3	Howard Hindman	Fl.	4869	Shipping Ltd.
44	Sir James Dunn	Fl.	9287	Can. SS. Lines
46	Booker Venture	Oc.	4350	Fed. Com. & Nav.
48	Tristan	Oc.	1753	Colley Motorships
51	Robert McMichel	Fl.	2212	A.W. McCallum & Co.
52	Lagos Ontario	Oc.	4412	March Shipping
54	Saskadoc	Fl.	2876	N.M. Paterson & Sons
Vickers	Rockcliffe Hall	Fl.	1563	Hall Corporation
Vickers	Port Invercargill	Oc.	4924	Manz Line
Vickers	N.B. McLean	—	—	Ministère des Transp.
60	Inland	Fl.	486	Iron Ore Co.
62	Svanaas	Oc.	3189	Shipping Ltd.
71	Cape Araxos	Oc.	7100	Montreal Shipping
98	Speedway	Oc.	12742	Shipping Ltd.
102	Clemens Sartori	Oc.	—	Robert Reford
101	Imperial Welland	Fl.	1421	Imperial Oil
106	Gulf Transport	Fl.	1085	Hall Corporation
109	Transtream	Fl.	1119	Transit Tankers
119	Espirito Santo	Oc.	6296	McLean Kennedy
110	Coastal Cascades	Fl.	651	Transit Tankers
110	Transbay	Fl.	743	Transit Tankers
2	Inver	Oc.	3875	Scandia Shipping
4	T. R. McLagan	Fl.	11271	Can. SS. Lines
5	Muswell Hill	Oc.	4261	Fed. Com. & Nav.
6	Heron Bay	Fl.	2508	Que. & Ont. Transp.
7	Thunder Bay	Fl.	9291	Can. SS. Lines
Lanoraie	Bellatrix	Oc.	4380	Scandia Shipping
Lanoraie	Coverdale	Fl.	5267	Can. SS. Lines
Lanoraie	Ephesos	Oc.	11060	March Shipping
Lanoraie	Wave Transport	Fl.	1089	Hall Corporation
Lanoraie	Hochelaga	Fl.	8268	Can. SS. Lines
Lanoraie	Nipigon Bay	Fl.	9712	Can. SS. Lines

AVIATION ET MARINE

Malgré la moitié des sièges vides dans les avions

Essor du transport aérien au-dessus de l'Atlantique-Nord

par **Jean RIVEST**

Le nombre des passagers qui ont traversé l'Atlantique-Nord à bord des avions réguliers, au cours des trois premiers mois de 1961, a augmenté de 28.8%, par rapport à la même période de l'an passé, selon un rapport de l'AITA (Association Internationale du Transport Aérien).

Les 18 sociétés aériennes membres de l'Association, qui desservent ces routes, ont transporté 293,675 passagers pendant cette période, soit 65,648 de plus que l'an passé.

Moins de vols ; plus de passagers

Par suite de la mise en service de plus gros avions turboréactés, le nombre de sièges disponibles a augmenté de 46.9% au cours de janvier, février et mars 1961, par rapport aux mêmes mois de 1960. Cette hausse correspond à une augmentation de seulement 1.4% du nombre des envolées.

Le transport régulier de marchandises au cours de la même période a subi une hausse de 34%; le poids total des marchandises acheminées au-dessus de l'Atlantique pendant ces trois mois est de 29,690,593 livres.

La quantité de courrier transporté a augmenté de 45.6%; l'augmentation avait été de 10.8% au cours des trois premiers mois de 1960, par rapport à la même période de 1959.

Le poids réel du courrier transporté au cours du premier trimestre de cette année a été de 9,996,133 livres.

Ces deux chiffres donnent un impressionnant total de 39,686,726 livres ou plus de 19,843 tonnes de marchandises et courrier transportés par la voie airs au-dessus de l'Atlantique-Nord pendant le premier quart de cette année.

Tendances nouvelles

Plus de 83% des passagers ont voyagé en classe économique. Le nombre des sièges vendus en classe économique a été de 245,049, tandis que celui des sièges vendus en première a été de 48,626, soit 16.6% du total.

Les transporteurs aériens, poursuivant une politique qui prend de plus en plus d'importance, ont effectué un nombre plus grand d'envolées pour marchandises seules. La hausse du nombre de ces vols a été de 23% pendant le premier quart de cette année par rapport à la même période de 1960.

Une mauvaise note

Dans tout ce concert de chiffres encourageants, le rapport de l'AITA mentionne que moins de la moitié des sièges disponibles ont été occupés au cours des 6,080 envolées transatlantiques des trois premiers mois de l'année.

Pour 589,674 sièges disponibles, les transporteurs n'ont eu que 293,675 passagers payants, soit 49.8%.

Le juge l'apprend après l'accusé

Défense de pêcher dans le canal de l'aqueduc

Un jeune homme de 18 ans, qui a comparu hier matin en Cour municipale, a été, à son insu, un précieux informateur pour le juge Roland Lamarre.

En effet, Carl Carpovitch, domicilié au 7215, rue Hamilton, était accusé d'avoir pêché illégalement dans le canal de l'aqueduc, à la hauteur du parc Angrignon, dans l'ouest de la métropole.

En entendant lire l'acte d'accusation, le magistrat a sursauté et s'est informé auprès de Carpovitch des sortes de poissons qu'on pouvait prendre à cet endroit. L'inculpé a répondu qu'on y pêchait le brochet, la barbotte, l'achigan et autres poissons, mais que lui-même tentait surtout de prendre des vairons en vue d'une excursion de pêche qu'il projetait pour la fin de semaine.

Le juge Lamarre, sans doute lui-même amateur de pêche, s'est montré très intéressé aux déclarations de l'accusé et, avant de rendre jugement, il a demandé au greffier s'il existait un règlement à ce sujet.

En effet, l'article 8 du règlement municipal 2034 interdit la pêche à cet endroit.

Le magistrat avoua alors que, tout comme l'accusé, il ignorait l'existence d'un tel règlement et s'empressa de rendre une sentence suspendu.

CIRCLE ACCEPTANCE COMPANY LIMITED

SPECIALISTES EN FINANCE DU DETAIL
pour
MARCHANDS D'APPAREILS ELECTRIQUES
FOURNISSEURS DE MATERIAUX POUR AMELIORATIONS
AUX HABITATIONS — MARCHANDS DE MEUBLES

• Service rapide • Attention personnelle efficace • Crédit ouvert
— Pas de restrictions en ce qui a trait aux marchands.
• Grand choix de plans

400 ouest, rue ST-JACQUES — suite 402
M. Léonard — Victor 2-8505

L.P. 2

Sur la scène internationale

PARIS. (AFP) — Sur la proposition du premier ministre, le gén. de Gaulle a nommé M. Jean Foyer, ministre de la Coopération et M. Georges Gorse, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

* * *

WASHINGTON. (AFP) — La 7e assemblée générale de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire se réunira du 1er au 15 août à Buenos Aires.

* * *

KATHMANDOU. (AFP) — Trois membres de l'expédition japonaise du Langtang Lirung, dont son chef Kaichi Morimoto, ont été tués par une avalanche. Huit autres membres de l'expédition ont été blessés.

* * *

LONDRES. (PA) — Légèrement souffrant, sir Winston Churchill a dû s'aliter, hier, à sa résidence de Londres.

* * *

GENEVE. (PA) — L'URSS a de nouveau menacé, hier, de reprendre ses essais d'armes nucléaires et à hydrogène à moins que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne mettent fin aux essais nucléaires de la France au Sahara.

* * *

LONDRES. (AFP) — "Nous avons encore un long chemin à parcourir avant de discerner une solution pratique d'un rapprochement avec l'Europe des Six", a déclaré, hier, aux Communes M. Edward Heath, lord du Sceau privé.

* * *

TEHERAN. (AFP) — Des milliers de personnes ont acclamé le nom de l'ancien premier ministre Mossadegh au cours d'une réunion politique tenue à la périphérie de Téhéran par le Front national pour rclamer l'élection à bref délai d'un nouveau parlement.

M. GRIFFIN

SUITE DE LA PAGE 1

enseignait pourtant si bien à ses disciples lorsqu'il leur disait, 400 ans avant Jésus-Christ, que la maladie mentale est un désordre neurologique et rien de plus ou de moins qu'une maladie, et qu'il suggérait la façon de traiter et de distraire ces patients.

Peu après cependant, le monde est retombé dans son obscurantisme, dans ses superstitions, et les malades mentaux ont été victimes des traitements les plus barbares, les plus stupides et les plus révoltants, qui ne faisaient qu'aggraver leur état, a poursuivi le conférencier. Ce n'est qu'avec le Dr Pinel, en France, puis avec M. Tuke, en Angleterre, que s'est opéré un réveil de la conscience humaine, et l'Encyclopaedia Britannica de 1881 contient, en substance, les théories actuelles concernant les maladies mentales et leur thérapeutique.

Il est surprenant, a dit le Dr Griffin, que nous ne considérions ce problème avec un peu plus de lucidité que depuis cinq ans seulement. Et encore, bien peu de choses ont été faites pour donner aux malades mentaux les services et facilités que l'on accorde aux malades physiques. Devant l'apathie de l'opinion publique, les gouvernements craignent d'entreprendre des réformes ; ils semblent attendre que le peuple les désire véritablement avant d'agir. Rapiécer les vieux hôpitaux démodés n'est qu'une demi-mesure temporaire qui ne résoudra aucunement la question, affirma avec vigueur le conférencier.

Une complète revision de la loi de la santé mentale s'impose, de même qu'un programme énergique d'éducation du public, afin de préparer la communauté à s'occuper de ses malades mentaux comme elle le fait pour ses malades physiques. Ici, le Dr Griffin mentionne le cas d'une ville qui s'enorgueillissait de son hôpital général flambant neuf, le précédent ayant été jugé trop démodé et jeté par terre, alors que non loin de là, ses malades mentaux croupissaient dans un immeuble branlant.

Même s'il y a 75,000 personnes dans les hôpitaux psychiatriques, la grande majorité des malades mentaux, a déclaré le Dr Griffin, ne sont pas dans les hôpitaux, parce qu'ils ne sont pas assez malades, parce qu'un diagnostic n'a pas été posé ou parce qu'ils ne veulent pas être hospitalisés. On estime qu'une personne sur 10 souffre de quelque désordre et qu'un très grand nombre qui sont sérieusement handicapées par ces troubles trainent leur misère, ignorant qu'un traitement moderne pourrait les en débarrasser ou les soulager énormément.

En terminant, le conférencier énuméra les 10 points d'un programme complet de services psychiatriques idéal qui pourrait être organisé dans une communauté de quelque importance, et il ajouta que c'est en Ontario que l'on se rapproche le plus de cet idéal. L'indifférence du public plus encore que l'inertie du gouvernement, dit-il, est la cause de nos retards et de nos déficiences dans ce domaine. Si nous étions plus déterminés, nous pourrions obtenir davantage et l'Association canadienne pour la santé mentale, si elle a accompli beaucoup de choses depuis sa fondation, ne peut se passer de l'aide et du soutien du public pour mener son oeuvre à bien.

Le lieutenant-colonel S. C. Holland, le Dr Alastair MacLeod et M. Paul-Marcel Gélinas, respectivement président, directeur du comité scientifique et directeur exécutif de l'Association canadienne pour la santé mentale, division de Québec, assistaient à ce déjeuner-causerie.

BILL 50

SUITE DE LA PAGE 1

se procurer les formules indispensables ?"

M. Lesage : "Dans les bureaux des commissions scolaires et ailleurs. Des avis seront publiés dans les journaux pour indiquer les endroits . . ."

Un symbole, dit M. Lafrance

Au cours de la discussion, M. Lafrance devait faire observer :

"Les allocations scolaires sont le symbole pratique de l'importance que l'Etat québecois attache à l'éducation. Elles donnent à la famille la possibilité de collaborer activement à sa propre rédemption, en augmentant la compétence professionnelle de ses enfants, et en produisant des hommes de meilleure qualité . . ."

Le ministre rappelle que les deux tiers des personnes secourues en vertu de l'assistance sociale sont des journaliers sans instruction ; en fournissant la possibilité d'aller plus longtemps en classe, la nouvelle loi entre donc indirectement dans le cadre de la lutte contre le chômage.

Le député de Richmond souligne que l'argent ainsi dépensé constituera le meilleur des placements à une époque où l'industrialisation exige des éléments actifs de notre population qu'ils aient des connaissances de plus en plus étendues.

M. Lafrance laisse entendre que les allocations scolaires viennent à leur heure, étant donné le renouveau actuel de l'enseignement au Québec.

Elles sont conformes à une vieille tradition des libéraux dans le champ de leur politique familiale.

L'adoption du bill no 50 a été précédée d'un débat de deux heures et demie.

M. Albert Morissette (lib.-Arthabaska) voit dans l'innovation une garantie de joie pour les foyers québecois et une revanche des nouvelles générations, alors que tous les jeunes de 17 à 25 ans sans ouvrage sont les accusateurs de l'Union Nationale.

— "M. Duplessis aimait se vanter de ses excédents budgétaires, ajoute M. Morissette ; mais il a laissé un tragique déficit dans la tête des enfants ; et le peuple ne l'oubliera pas".

Objections de l'opposition

Telle n'est pas l'opinion de M. J.-J. Bertrand (Missisquoi) d'après qui la nouvelle loi serait inapplicable sans les réalisations des gouvernements précédents dans le domaine de la construction des écoles.

M. Maurice Bellemare (U.N.-Champlain) reprend la même argumentation que M. Bertrand. Il ajoute que le nombre des inscriptions dans les universités de la province a augmenté de 29 pour 100 de 1944 à 1960. Dans l'enseignement secondaire, l'accroissement est encore plus marqué puisqu'il atteint 41 pour 100.

M. Francis Boudreau (U.N.-Saint-Sauveur) est favorable au bill, mais une solution encore meilleure du problème qui se pose serait de garantir du travail aux pères de famille.

M. Daniel Johnson (U.N.-Bagot) affirme qu'une allocation mensuelle de $10 n'est pas suffisante pour ceux qui en ont besoin. On devrait enlever l'allocation aux riches pour en faire profiter les pauvres. L'ancien ministre des Ressources hydrauliques admet que ce serait peut-être difficile. Il fait une suggestion : Ne vaudrait-il pas mieux une plus considérable exemption d'impôt provincial et fédéral sur le revenu ?

M. Antonio Talbot, chef de l'Union Nationale, critique la nouvelle loi parce qu'elle laisse à l'exécutif le soin d'adopter certains règlements, accorde donc un blanc-seing au gouvernement et dépouille ainsi les députés d'un droit sacré.

Le député de Chicoutimi a refusé d'adopter, immédiatement en troisième lecture, le bill no 50. Ce sera pour une séance ultérieure.

LE MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

Le secrétaire général de l'ONU, M. Hammarskjold, a reproché hier au gouvernement belge de faire preuve "d'une réticence frisant le refus" dans l'application de la résolution du conseil de sécurité du 21 février dernier sur le Congo, surtout concernant l'expulsion "des personnels militaires et paramilitaires ainsi que des conseillers politiques belges."

M. BRASSARD

SUITE DE LA PAGE 1

Vaudreuil. "Je ne veux pas discuter de son jugement, dit-il. On dit qu'il a un très bon jugement. Je n'en doute pas. Je trouve cependant très malheureux qu'il oublie ce jugement dans le tiroir de son bureau et qu'il ne l'apporte pas en Chambre".

S'adressant de nouveau à M. Balcer, M. Deschatelets lui a demandé d'étudier de nouveau la demande de la province de Québec.

Noyé sous les questions et les demandes des genres les plus divers et de toutes provenance le ministre n'a pu répondre sur-le-champ. Selon l'usage, il le fera lorsque tous les députés désireux de parler auront fait entendre leurs doléances.

Economie sur les achats de peinture par le gouvernement

QUEBEC. (par **V. P.**) — Le premier ministre Lesage a soutenu, mercredi soir, en Chambre, que son gouvernement a réalisé une économie de $222,977, ou de 66%, sur le prix d'achat de la peinture de signalisation, et cela en l'espace de quelques mois seulement.

Depuis le mois de juillet dernier, a dit le premier ministre, le prix moyen payé par le gouvernement libéral a été de $3.64 le gallon de peinture, comparativement à $6.10 sous l'Union nationale. Il a ajouté que pour 98,000 gallons, l'ancien régime a payé $597,000, tandis que pour l'achat de la même quantité, le gouvernement actuel n'a payé que $374,822.

M. Lesage a déposé les documents sur lesquels il fondait ses assertions. "Je dépose ces documents, a-t-il dit, qui sont à la honte de l'administration de l'Union nationale et qui prouvent comment il se fait qu'il se distribuait de la manne."

Cadillac

CONVERTIBLES (2)

Luxueux modèle BIARRITZ 1960 et 1961 neuf, avec pleine garantie de 12,000 milles.

Valeur de $10,450 En vente à
PRIX TRES SPECIAUX

appelez DU. 9-8461 ou voyez-les à
10,765 rue LAJEUNESSE près Gouin



Si vous avez oublié
le goût d'une vraie cigarette, essayez
quelques paquets de Buckingham
Savourez
le vrai goût d'une vraie cigarette

20 CIGARETTES 20
Buckingham
Cigarettes

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 182 MONTREAL, VENDREDI 19 MAI 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Ottawa veut étendre le marché secondaire de prêts hypothécaires

L'établissement d'un marché secondaire de prêts hypothécaires au Canada stimulerait considérablement l'industrie de la construction en augmentant la quantité disponible de fonds qui pourraient être mis à la disposition des entrepreneurs, a signalé le ministre fédéral des Travaux publics, dans une causerie prononcée au congrès de l'"Eastern Mortage Conference" qui se tient pour la première fois cette année dans la métropole.

L'hon. David J. Walker a expliqué qu'un tel marché existe déjà au Canada mais qu'il n'est pas suffisamment développé pour donner des résultats d'importance.

Le principal obstacle à son essor, selon le ministre, serait le manque de connaissance de la part d'un grand nombre d'acheteurs qui ne sont pas au courant des occasions de placements nombreuses qui leur sont fournies par les prêts hypothécaires. Il est d'avis que ceux qui administrent les fonds de pension et les successions ne se rendent pas suffisamment compte du fait qu'ils peuvent acheter des prêts hypothécaires qui sont l'équivalent d'une obligation garantie par le gouvernement.

M. Walker a aussi remarqué que le développement de ce marché est entravé par la politique de placement suivie par les compagnies d'assurances et les banques. Les premières consentent habituellement des prêts hypothécaires pour les conserver jusqu'à leur échéance alors que les banques, par suite des restrictions qui leur sont imposées sur la détermination des taux d'intérêt, ne sont guère disposées à négocier leurs créances hypothécaires.

Pour remédier à la situation, a souligné le ministre, le gouvernement a décidé récemment de mettre en vente une grande partie du portefeuille de prêts hypothécaires détenus par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Ce portefeuille atteint présentement plus d'un milliard de dollars.

Secteur très important

M. Walker, qui prenait la parole devant un groupe d'hommes d'affaires composé en majorité d'Américains, a expliqué les principales initiatives prises par la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue d'aider les centres urbains et de stimuler l'industrie de la construction.

Il a mentionné que la Société s'intéressait d'une façon toute particulière aux programmes de rénovation urbaine en en défrayant 75 pour cent du coût. Il a expliqué que la Société aidait aussi au financement de la construction de logements destinés aux familles de faibles revenu d'activité de la Société, venus et aux personnes âgées. Il a signalé, comme champ nou-

Voir PRETS en page 8

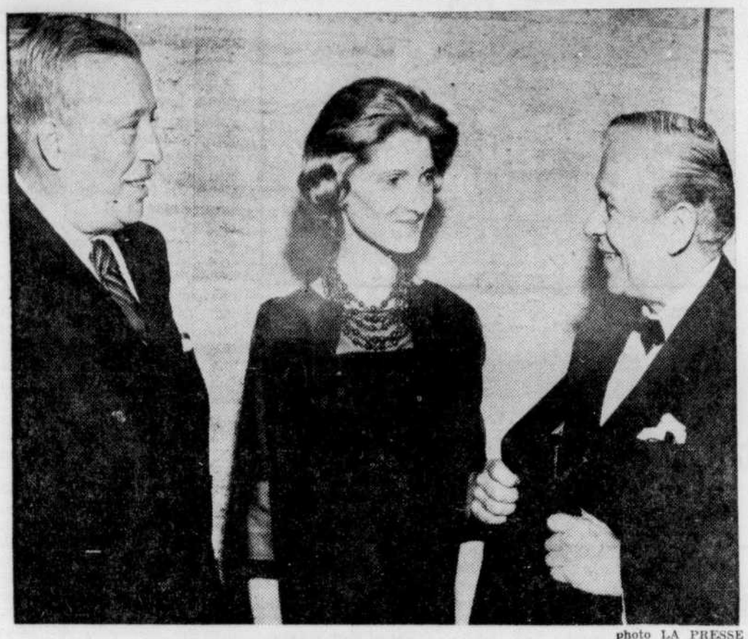


photo LA PRESSE

HOMMAGE A MME FRANÇOISE AUBUT — La Société St-Jean-Baptiste de Montréal tenait, hier soir, un banquet en l'honneur de Mme FRANÇOISE AUBUT, organiste virtuose à qui elle décernait, ces jours derniers, son prix Calixa-Lavallée. Aux côtés de la titulaire, Me F.-EUGENE THERRIEN, à g., qui a présidé le dîner et M. WILFRID PELLETIER, conférencier à cette occasion, qui a relaté quelques souvenirs d'une longue et active carrière.

Progrès économique par l'épargne accrue

Le progrès économique, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, exigera au cours des prochaines années un accroissement constant de l'épargne, a souligné M. Robert Tharpe, président de la "Mortgage Bankers Association of America", au congrès annuel de l'"Eastern Mortgage Conference", auquel participent un nombre considérable d'experts dans le commerce des prêts hypothécaires.

M. Tharpe a expliqué que des fonds considérables seront requis par l'industrie de la construction si on veut que celle-ci progresse d'une façon suffisante pour satisfaire aux besoins nouveaux que suscitera l'augmentation de la population. M. Tharpe est aussi d'avis qu'il sera impossible de résoudre efficacement le problème du chômage sans stimuler d'une façon beaucoup plus importante le placement industriel. Il fixe aux environs de 600 milliards de dollars les sommes qui seront requises au cours des dix prochaines années pour maintenir l'essor économique de la nation américaine.

Moyens à prendre

Comme moyens principaux d'assurer un accroissement raisonnable de l'épargne, M. Tharpe envisage surtout des réductions d'impôts. Il croit que les travailleurs en général ne connaissent pas suffisamment la valeur de l'épargne parce qu'ils sont dans l'impossibilité d'épargner et qu'ils n'ont pas la liberté d'utiliser eux-mêmes une forte partie de leurs revenus et de leurs salaires. Il a cité l'exemple de pays européens qui ont connu un développement économique tout à fait remarquable au cours des dernières années précisément parce que leurs gouvernants ont pris les mesures nécessaires pour stimuler l'épargne populaire.

M. Tharpe s'est finalement prononcé contre ceux qui affirment que c'est le rôle de l'Etat de promouvoir l'expansion économique, en disposant lui-même de l'épargne disponible au nom des contribuables. L'histoire prouve amplement, a-t-il remarqué, que l'Etat ne peut remplacer avantageusement la libre en-

Voir L'EPARGNE en page 8



photo LA PRESSE

IL Y A 100 ANS les Montréalais se faisaient véhiculer dans des "tramways-diligences" dans les rues de la métropole. Le véhicule à traction animale était muni de roues l'été et de traîneaux l'hiver. Dans la photo ci-haut, on remarque M. LUCIEN SAULNIER, président du comité exécutif; le brigadier J.-GUY GAUVREAU, président de la CTM, et le maire JEAN DRAPEAU montant dans "l'omnibus d'hiver", assisté du conducteur. A noter cependant que l'usager du transport en commun montait par la porte arrière; le fauteuil avant, exposé aux intempéries, était utilisé par le conducteur. C'était hier le jour officiel du début du centenaire du transport urbain à Montréal.

Dans les coulisses . . .

La patrouille spéciale, on en parle encore au présent et il en reste quelque chose

FIN

—Allo. Ici la patrouille spéciale . . .

C'est le 9 mai. La patrouille spéciale a été dissoute le 5 mai. Et pourtant, il y a quelqu'un au bout de la ligne. Nous nous hâtons à la rencontre de ce survivant de la patrouille volante.

Le vieil immeuble de la Sûreté, quatrième étage. Un individu, masqué par des claseurs, répond au nom de Bernard, que nous crions à toutes les portes : c'est le lieutenant Bernard, en charge de la patrouille spéciale. Son collègue, le sergent-détective Bertrand, viendra nous rejoindre dans quelques instants.

—Est-ce une affaire de petite politique, lieutenant Bernard ? La question est trop directe, bien sûr. Le lieutenant Bernard sourit, puis le visage

Voir LA PATROUILLE en page 8

Piquetage interdit à la Cie de transport Paul Guilbault

QUEBEC. (G.P.) — Le juge en chef de la Cour supérieure, l'hon. Frédéric Dorion, a émis hier une injonction intérimaire ordonnant aux grévistes de la compagnie de transport Paul Guilbault, Inc., de cesser le piquetage "illégal" aux entrepôts de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Grondines, et a fixé au 31 mai la date de la présentation de la requête en injonction interlocutoire.

Dans sa demande d'injonction, la compagnie souligne qu'elle a subi des dommages d'au moins $100,000 dont elle réclame l'acquittement dans une action.

Soulignant qu'il n'avait pas à décider de la légalité de la grève, le juge Dorion a précisé que même si elle était légale, la Loi des relations ouvrières interdit le piquetage aux travailleurs des services publics.

La Cour a aussi ordonné aux employés de la compagnie de cesser d'assaillir, suivre, intimider, menacer, par des moyens physiques ou moraux, toute personne désirant exercer son droit au travail pour le compte de la compagnie.

Les représentants syndicaux ont reçu le texte de cette injonction hier après-midi. Rien depuis n'a été changé à la situation. Un fort contingent de policiers municipaux se tenaient toutefois, hier après-midi, avec les grévistes battant la semelle aux entrepôts de Québec.

Différend entre la Société Air Canada et ses hôtesses

La Société Air Canada a fait savoir hier qu'elle n'acceptait pas les recommandations majoritaires d'un conseil de conciliation visant à réduire les heures de travail et à augmenter les salaires des hôtesses et des commissaires de bord, selon la vitesse des appareils en service.

M. G. E. Bolton, directeur du personnel de la Société, a révélé que l'Association des hôtesses et celle des commissaires de bord réclament une clause dite de "vitesse jet" selon laquelle on leur crédite du temps supplémentaire pour chaque heure de vol lorsque la vitesse de l'appareil est de plus de 300 milles à l'heure.

Les hôtesses et commissaires demandaient un supplément de 25 minutes pour chaque heure de vol à bord des DC-8 et de 12 minutes et demi à bord des Vanguard.

Le conseil de conciliation a recommandé un supplément de 10 minutes pour chaque heure de vol sur les DC-8 et de cinq minutes, sur les Vanguard.

Le porte-parole patronal a ajouté que les hôtesses et commissaires sont actuellement limités à 85 heures de vol par mois, avec primes, au-dessus de 70 heures.

Actuellement, selon la compagnie, les hôtesses des lignes intérieures d'Air Canada touchent jusqu'à $430 par mois, avec 75 heures de vol, en moyenne, soit $5.73 l'heure de vol ; sur les lignes trans-océaniques, elles reçoivent un supplément de $40 par mois.

L'acceptation des recommandations du conseil de conciliation entraînerait un relèvement immédiat de 17 p. 100 du chiffre total des salaires versés aux hôtesses et commissaires de bord de DC-8, selon la compagnie.

"Quand les avions civils supersoniques entreront en service, ajoute M. Bolton, les hôtesses et commissaires n'auraient que moins de 40 heures de vol à faire pour toucher leur mois de salaire."

"Dans la plupart des catégories d'employés, le taux de salaire d'Air-Canada est de 80 p. 100, en moyenne, du taux américain, pour les travaux correspondants, ce qui répond en général aux différences économiques qui existent entre les deux pays. Mais les hôtesses et commissaires de bord bénéficient déjà d'un taux supérieur à cette moyenne. Si les conclusions du tribunal étaient adoptées, leur taux de salaire serait de 120 p. 100 de celui des lignes intérieures des trois grandes compagnies américaines qui viennent de signer des accords avec leurs hôtesses et commissaires de bord."

Cette clause, dit la compagnie, a souvent été demandée aux compagnies américaines, mais a toujours été refusée. Elle fut deux fois réfutée par des commissions impartiales aux Etats-Unis.

La Société se déclare disposée à conclure une entente avec ses hôtesses sur tous les autres points, mais soutient qu'il n'y a pas de raison de traiter les hôtesses et commissaires de bord mieux que les mécaniciens, agents commerciaux, sténographes et autres employés, du seul fait de la vitesse des appareils.

Elle se dit disposée à discuter d'autres solutions tenant compte de l'évolution, mais déclare que les hôtesses et commissaires de bord s'y sont refusés.

La police de Lachine, de Montréal et la PP s'arrachent une inculpée

La police de Lachine, la Sûreté de Montréal et la Sûreté provinciale se disputent une certaine Jeanine Guérin, 32 ans, 259 de la 6e avenue, à Lachine, qui a été arrêtée hier par les détectives privés de l'agence Citadelle, après une longue enquête . . .

Mme Guérin, mère de trois enfants, accusée de vols et de faux, comparaîtra ce matin et devra répondre à 52 accusations, pour faux, usage de faux et vols.

Voici, un résumé des activités de l'accusée : 5 chèques forgés encaissés à la Caisse populaire de Lachine et représentant la jolie somme de $5,000 qui a été dépensée à l'achat de vêtements et de meubles; 15 chèques à Longueuil; 7 chèques à Chambly, 2 à Lachine et 2 autres à St-Hubert. De plus Jeanine Guérin sera interrogée en marge d'autres vols dans les Caisses populaires situées en dehors de Montréal.

La police municipale et la police provinciale veulent également interroger la suspecte en rapport avec d'autres vols commis dans des restaurants, épiceries, magasins.

Coïncidence ou non, l'intéressée a été arrêtée vers 6 h. 30, hier soir, alors qu'elle s'apprêtait à quitter sa ville, sa maison etc., pour se rendre en Floride y passer des vacances.

Les détectives de l'agence Citadelle, habituellement affectés à la surveillance des Caisses populaires, ont mis six mois à clore cette enquête et à pincer la suspecte. Ces derniers ont remis la cause entre les mains de la police de Lachine. De là, Jeannine Guérin sera transférée à la Sûreté provinciale.

Promenade en auto en rodage : trois morts

Le corps du troisième voyageur de l'automobile qui avait plongé dans le St-Laurent, à Montréal, à la hauteur de la rue Aylwin, peu avant minuit, hier, a été repêché vers 9 h. 45 hier matin.

Les trois victimes, qui étaient toutes originaires de la Gaspésie et dont deux n'habitaient la métropole que depuis peu, sont: **MM. Roger St-Laurent,** 31 ans, du 1068, avenue de l'Hôtel-de-Ville, et **Delphis Breton,** 46 ans, de Saint-Joachim-de-la-Tourelle, ainsi que **Mlle Jeannette Ouellette,** 15 ans, du 1461, boul. St-Laurent, app. 25.

On présume que M. Breton, qui avait acheté l'automobile dans la métropole, il y a deux jours, avait voulu faire profiter St-Laurent, un parent, et Mlle Ouellette, d'une promenade dans le port.

Au hangar no 42, en faisant marche arrière, le véhicule aurait enjambé le parapet du sûreté pour plonger dans une profondeur d'environ 35 pieds d'eau.

Une enquête du coroner aura lieu dans cette tragédie.

Rappel de la bataille perdue de Duplessis

Coupable d'avoir "poussé" un témoin de Jéhovah dans la rue

Membre de toutes les associations religieuses de sa paroisse et l'un des piliers des mouvements d'action catholique de son quartier, un ingénieur stationnaire de 47 ans a reconnu sa culpabilité, hier après-midi, à une accusation de voies de fait portée contre lui par un ministre de Jéhovah, M. Philippe Zambo.

Tout en reconnaissant son délit, devant le juge Redmond Roche, Lionel Haché, 95, rue Saint-Philippe, à Saint-Henri, a cependant déclaré qu'il y avait eu, de la part de la victime, une "certaine provocation".

Le tribunal a évidemment voulu savoir de quelle nature avait été cette... provocation.

Portant ostensiblement un insigne de Chevalier de Colomb sur son veston, Haché commença alors à énumérer les multiples organismes dont il est membre: Ligue du Sacré-Coeur, Adoration nocturne, etc.

Et ce, pour expliquer à la cour que les Témoins (ils étaient quatre femmes et le pasteur Zambo) avaient osé venir relancer un de ses voisins, chez lui.

"Or, de dire le prévenu, il y a des mois que nous travaillons ce pauvre homme pour l'amener à pratiquer sa religion.

"J'ai donc demandé à ces gens de ne pas venir entraver notre travail. Mais ils n'ont pas voulu s'en aller. C'est alors que je lui ai tourné les épaules et que j'ai... poussé dessus".

Le juge Roche fait alors remarquer à l'inculpé que, dans les circonstances, la meilleure procédure à suivre aurait été d'alerter la police.

L'accusé se récria cependant aussitôt.

"La police, oh non ! Ces gens-là savent maintenant qu'ils sont protégés. Et cela depuis que M. Duplessis lui-même s'est brûlé les ailes en essayant de les combattre. Et il ajouta:

"Ce sont eux, d'ailleurs, qui ont appelé la police".

Le tribunal rappela alors à Haché que nous sommes en pays démocratique et que les gens ont le droit de pratiquer la religion de leur choix.

"Et dans leur cas, d'ajouter

Voir COUPABLE en page 8

Les meilleurs pour pique-nique et barbecues . . .
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
PETITS PAINS A HAMBURGERS 8 pour 25¢
PETITS PAINS A HOT DOGS 6 pour 19¢
A votre pâtisserie RBI Richstone — Air climatisé

LOUEZ UN PIANO
Vous pouvez louer un petit piano neuf, moderne pour aussi peu que $2.50 PAR SEMAINE
PRIX SPECIAL si vous désirez l'acheter DURANT la LOCATION
J. Donat Langelier CIE. INC.
506 est, rue Ste-Catherine Montréal
Au 2e étage, prenez l'ascenseur entre St-Denis et St-Hubert — Tél.: VI. 5-8111
Quatre générations de fabricants de pianos artistiques

CADEAU IDEAL VOYAGES DE NOCES OU DE REPOS
CROISIERES à NASSAU
7 JOURS $150 — $170
TOUTES DEPENSES COMPRISES
DEPART TOUS LES SAMEDIS DE N.Y.
QUAI 97 4 H. P.M.
Montez à bord du luxueux transatlantique ITALIA (26,900 t.) et vivez 7 jours inoubliables : 2 par cabine, air climatisé 2 jours et une nuit à NASSAU, tous les repas compris ; bateau sert d'hôtel
Nous sommes agent officiel de toutes les lignes aériennes et maritimes (plan de crédit si désiré)
Avion ALLER et RETOUR de Montréal à Miami $103.20
à Nassau $129
aux Bermudes $132; à Antigua $153;
aux Barbades $199; à Trinidad $229;
à Mexico $230; à la Jamaique $185
POUR AUSSI PEU QUE $19.50, hôtel 7 jours à MIAMI — $63. hôtel 7 jours à PORTO RICO et visite touristique — $66.50, hôtel 7 jours, 6 déjeuners et 6 soupers, visite touristique et excursion en yacht à NASSAU — $48.25, chambre 8 jour, 7 déjeuners à BERMUDA — $88, hôtel 7 jours, 6 déjeuners, 6 soupers à ST-THOMAS (Iles Vierges) — $92, hôtel 7 jours, 6 déjeuners, 6 soupers, visite à Montego Bay et Sandy Bay, à JAMAICA — Le transport de l'aéroport à l'hôtel est compris également.
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE
Croisière 3 jours, départ et retour à Miami, $53.
Croisière "Windjammer" 10 jours, départ et retour Miami, $150 (Polynesian) $175.
CROISIERES TRANSATLANTIQUES ET CIRCUIT D'ITALIE — TOTAL $595
Ce prix incroyable comprend une cabine pour deux personnes, tous les repas à bord d'un luxueux transatlantique, les visites touristiques, hôtel de luxe en Italie, réception et dîner officiels à Rome, 2 repas par jour durant le circuit, taxes, pourboires, transferts, 36 JOURS DE DEPENSES PAYEES, excepté 10 dîners seulement — Escales dans une dizaine de pays d'Europe. Groupe limité et réservations doivent être complétées 30 jours d'avance. Venez directement au bureau ou faites parvenir dépôt de $100 pour retenir place.
Renseignements et services gratuits CR.1-6900 CR.1-3967
Alfred Gagliardi 6970 rue ST-Denis
ITALIAN EXPRESS - BUREAU DE VOYAGES près Bélanger

Jour Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

LUNDI 22 MAI — FETE VICTORIA — FERME
PREPAREZ-VOUS MAINTENANT POUR UNE GRANDE FIN DE SEMAINE AU GRAND AIR
GRANDE VARIETE DE
VIANDES CUITES
DE NOTRE CUISINE
Poulet rôti — Rôti de boeuf — Rôti de porc — Poulet farci — Gelée de langue de veau — Gelée de veau — Boeuf fumé — Tête fromagée — Mortadello — Pâté de foie — Jambon cuit — Jambon braisé — Bologna — Graisse de rôti — Tourtières — Cretons — Salami — Pepperettes — Saucisse fumée — Pâté au porc — Pâté au poulet — Pâté au boeuf — Pâte à l'agneau — Aspic de poulet — Aspic de veau — Aspic aux fruits — Salade de poulet — Salade de légumes — Salade de chou — Salade de patate — Etc., etc.
PAIN DIONNE, étiquette rouge 24 oz 19¢
SAUMON FRAIS — JAMBON PRET A SERVIR
POULETS A GRILLER ET CHAPONS
ENDIVES FRAICHES — ASPERGES FRAICHES — RADIS — ECHALOTES — LAITUE BOSTON, ETC., ETC.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, STE-CATHERINE — Tél. : VI. 9-2341

A NOS 4 MAGASINS
Articles indispensables pour le bureau
Système Pendaflex
CADRE ACIER
Format lettre $3.65
Format légal $3.90
Chemises Pendaflex
Format lettre, boîte de 25 $7.35
Format légal, boîte de 25 $7.65
aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC. STATIONERS INC.
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

Oldsmobile '61
Les voitures les plus perfectionnées et les plus remarquables dans la catégorie des prix moyens.
La célèbre Classic "98"
Aussi la toute nouvelle F-85 une authentique "OLDSMOBILE" d'un genre tout nouveau. Plus facile à conduire, plus économique, ni trop grande, ni trop petite... exactement ce qu'il vous faut.
La Dynamic "88"
La Super "88"
Choix de couleurs pour livraison immédiate
Votre dépositaire exclusif "Oldsmobile" et "Envoy"
Jarry Automobile Incorporé
4384, ST-DENIS — VI. 2-8221 — VI. 2-6570

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffilé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, VENDREDI 19 MAI 1961** — **No 182**

La solution arrive à point

Le problème avait pris des proportions alarmantes. Une solution nette, catégorique et rapide s'imposait ou alors la construction navale au Canada risquait de devenir un souvenir. Le ministre des Transports, M. Léon Balcer, a su agir avec décision et les récentes mesures annoncées par le gouvernement fédéral, font, d'un bout à l'autre du pays, l'objet des plus chaleureux commentaires.

En 1953, le nombre des employés de nos chantiers maritimes était de 20,000. La concurrence sévère des pays étrangers nous privant de commandes importantes, le nombre des spécialistes en construction maritime n'était plus que de 10,000 au début de la présente année. Une saignée grave.

La politique des subsides à la construction maritime vient donc à son heure et ses effets seront bénéfiques, il n'y a pas à en douter. Bénéfiques pour les grandes sociétés comme pour les humbles armateurs, et les premiers à féliciter M. Balcer ont été l'Association des manufacturiers et le président de la Canada Steamship Lines. Et que dire des petits caboteurs qui par la même occasion se voient mieux protégés contre les navires étrangers ! Non seulement, nos caboteurs auront priorité dans nos eaux mais, désormais, il leur sera possible de remplacer des navires en bois, désuets, trop âgés pour bien tenir la mer, par des navires en acier, outillés à la moderne, rapides et d'une jauge plus considérable. Le citadin qui ne jure que par l'avion, l'auto, le rail, oublie trop aisément que les Maritimes, Terre-Neuve, le Québec et enfin la Colombie Britannique vivent en quelque sorte de leurs ports. S'il y a la pêche, il y a également le transit maritime en lourd par la Voie maritime ; il y a tous les ports du Saint-Laurent comme il y a Vancouver.

Puis il y a les chantiers de Lauzon, de Sorel, de Montréal, comme il y a une industrie maritime fort importante sur le Pacifique. Durant la guerre, ces chantiers maritimes ont multiplié les navires de tous les genres. Avec la fin du conflit, petit à petit, on vit les commandes s'amenuiser et, disons-le, les chantiers japonais eurent une part de construction de navires qui aurait dû, aurait pu nous revenir. S'il n'est pas interdit de penser qu'un jour le Canada aura une marine marchande (où un certain pavillon retrouvera sa vraie place), pour l'instant, il était impérieux de sauvegarder une industrie qui ne méritait pas de périr. Les mémoires qui ont afflué sur la table de travail du ministre Balcer étaient réalistes. La conclusion était la même dans à peu près tous les cas. Si l'aide ne nous est pas apportée sous forme de subsides sérieux, — souvenons-nous du charbon des Maritimes et du blé de l'Ouest — ce sera la fermeture des chantiers à brève échéance. Or, un spécialiste en construction maritime n'est pas un chômeur comme les autres. Penser qu'il trouvera du travail au Japon, aux Etats-Unis, en Hollande ou encore sur la Clyde et à Saint-Nazaire serait s'illusionner d'une façon lamentable. On imagine mal les Sorelois s'exilant.

Quand on sait qu'un caboteur moderne peut coûter près du demi-million et que toute notre flotte doit être remplacée, on saisit la signification pratique des mesures fédérales. Elles prennent effet immédiatement. Un grand nombre de commandes, à propos desquelles les pourparlers s'éternisaient, seront ratifiées dans le plus bref délai et les chantiers maritimes canadiens retrouveront leur activité coutumière. Sur une ampleur plus vaste encore.

Il doit être bien compris que les subsides sont accordés pour tout navire actuellement en chantier et qui sera exploité sous immatriculation canadienne. Subsides généreux puisqu'ils pourront atteindre jusqu'à 40 pour cent. Le Canada s'engage donc dans une politique nouvelle. D'aucuns pourront juger qu'elle comporte certains éléments d'audace ; on serait mal venu de dire qu'elle n'était pas éminemment nécessaire.

Le projet mérite d'être étudié

A s'en tenir aux discours prononcés par deux députés à la Chambre des Communes, samedi dernier, les partisans de la canalisation du Richelieu pourraient avoir l'impression qu'ils ne sont pas très loin de voir aboutir leurs démarches. Tous deux se sont déclarés nettement sympathiques au projet, et comme l'un d'entre eux appartient au groupe ministériel, n'aurait-on pas raison de conclure que le gouvernement n'y est pas lui-même hostile ?

Pour sa part, le député conservateur de Chambly-Rouville, M. Maurice Johnson, paraît tout gagné à l'idée de la canalisation du Richelieu. Il y voit la promesse d'un essor industriel de grande envergure pour la région de Montréal et pour le comté qu'il représente à la Chambre des communes, ce qui ne saurait le laisser indifférent. Ce serait l'effet qu'aurait l'aménagement d'une voie de navigation profonde de 12 pieds au moins qui réduirait à 450 milles à peine la distance par eau entre Montréal et New-York, au lieu des 1,700 milles que doivent faire présentement les navires de quelque importance pour se rendre d'une ville à l'autre, par le Saint-Laurent et l'Atlantique.

On trouve là les principaux arguments mis en valeur depuis nombre d'années par tous ceux qui se sont faits les champions de ce projet, non seulement au Canada mais encore aux Etats-Unis, car chez nos voisins aussi on s'intéresse beaucoup au problème, pour des motifs identiques. Ces raisons, M. Johnson les trouve convaincantes et les a exposées chaleureusement à la Chambre.

Mais les propos d'un député, fût-il du parti ministériel, n'engagent pas malheureusement le gouvernement. Or celui-ci ne semble pas du tout convaincu de l'excellence du projet. Le ministre des Transports, M. Balcer, ne déclarait-il pas en décembre dernier que les dépenses exigées par les travaux projetés ne paraissent pas justifiées dans les conditions actuelles ? C'est la même position qu'il prenait il y a quelques jours.

Cependant on n'a pas demandé au gouvernement de se mettre à l'oeuvre tout de suite. Il a été simplement prié de faire examiner de nouveau la question, en fonction des besoins du moment présent. Les Américains, de leur côté, sont prêts à confier cette étude à une commission conjointe groupant des experts américains et canadiens. L'adhésion du Canada a même été sollicitée par le secrétariat d'Etat de Washington. Mais cette invitation est demeurée sans réponse. Ne serait-ce pas là pourtant la meilleure manière de savoir parfaitement à quoi s'en tenir sur l'utilité de la canalisation du Richelieu, quitte à en remettre l'exécution à plus tard, si le coût en paraît trop élevé en face des ressources dont on dispose présentement ?

Marius GIRARD

A la veille d'un anniversaire

Quelles réflexions peuvent bien se faire les Montréalais en cette veille de célébration du 319e anniversaire de la fondation de l'ancienne Ville-Marie ?

Une fois de plus, tout d'abord, ils peuvent se féliciter de constater que la prédiction du Père Vimont continue de s'accomplir chaque année, à savoir que Montréal devient un arbre de plus en plus grand, que ses gratte-ciel s'élèvent de plus en plus haut et que son ombre recouvre une banlieue de plus en plus étendue. C'est une chose évidente, une chose qui frappe tout visiteur : Montréal croît à vue d'oeil, Montréal confirme chaque jour la clairvoyance du célébrant de la première messe dans l'ancienne bourgade d'Hochelaga.

Au cours des douze prochains mois, les Montréalais assisteront à plusieurs étapes de ce progrès constant. La Place des Arts, à l'aspect si triste en ce début des travaux de construction, prendra une allure plus attrayante. Son inauguration ne viendra que plus tard, mais l'immeuble se dessinera déjà sur le Plateau et dominera la rue Ste-Catherine.

Les immeubles en construction sur le boulevard Dorchester auront bientôt atteint leurs trente à quarante étages et donné une ligne nouvelle à l'horizon de la métropole.

Dans le secteur oriental, la Société Radio-Canada commencera l'exécution de nouveaux studios en bordure du boulevard Dorchester. D'autres importants travaux se dérouleront ici et là et modifieront et amélioreront les voies de circulation de façon à remédier aux encombrements.

Montréal, cependant, n'est pas qu'une masse d'immeubles de pierre ou de brique. Montréal possède une âme ; Montréal renferme des universités, des collèges, des couvents, des écoles, des institutions d'enseignement de toutes sortes. Montréal aura enfin sa salle de concerts. Métropole du Canada, foyer du bilinguisme, centre de culture, siège de festivals, notre ville est appelée à s'imposer en Amérique comme lieu de manifestations artistiques variées et supérieures.

Les Montréalais peuvent être fiers de leur ville ; ils pourront l'être encore davantage dans quelques années quand les projets, mûris depuis longtemps, seront réalisés et que tous les talents pourront s'épanouir plus intensément dans une atmosphère plus propice. Pour mieux assurer ce développement, les Montréalais doivent encourager les initiatives de bon aloi. Ils doivent avoir à coeur de faire de leur ville un lieu où il fait bon vivre.

Alfred AYOTTE



La roulette russe à sens unique

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Ce serait trop simple

Monsieur le Rédacteur,

On est étonné de voir parmi les auteurs de lettres de récriminations des noms comme De St-Vérant, Neyrac, Eichbach. Si nous regardons dans le bottin téléphonique de Montréal, nous voyons que ces noms ont deux ou trois titulaires, parfois un seul alors que les longues colonnes de Gagnon, Tremblay, Simard, etc., gardent le silence ou ne prennent la plume que pour rester dans les limites de la courtoisie.

Minorité, minime minorité, minuscule minorité qui nous casse les oreilles, qui ne connait rien au système scolaire de la province de Québec et voudrait tout réformer. Pourtant, c'est bien simple, quand on veut créer une municipalité scolaire, il n'est pas nécessaire de battre le tam-tam, de faire appel aux grosses caisses anticléricales de Radio-Canada ; on se réunit entre parents qui désirent fonder une école ou un groupe d'écoles, puis on adresse une demande en forme au conseil de l'Instruction publique si on désire une école catholique ou protestante, au département de l'Instruction publique si on veut une école non-confessionnelle. Mais ce serait trop simple, cela ne ferait pas assez de propagande anticléricale, avant de pouvoir faire oeuvre proprement moscoutaire.

Pierre de Gaspé

Les jeunes au volant

Monsieur le Rédacteur,

Au récent congrès de Prudentia tenu à Québec le 12 avril 1961 et au congrès National de Sécurité Routière tenu à Montréal le premier mai dernier, je me suis opposé fortement à une résolution demandant au Conseil d'instruction public d'approuver des cours de conduite au volant dans les écoles supérieures.

Ma longue expérience comme propriétaire d'une école de conduite d'automobile et l'intérêt que j'ai toujours porté à la sécurité de la route m'autorisent à faire valoir les raisons pour lesquelles j'ai pris cette attitude.

Le désir que l'on a d'inculquer dans les écoles les principes de la prudence au volant et la technique de la conduite d'une auto part certainement d'une bonne intention ; celle de réduire le nombre des accidents causés par les jeunes gens, ceux-ci constituant de loin, comme groupe, les plus mauvais conducteurs d'automobile.

Toutefois, s'arrête-t-on suffisamment à penser qu'on augmentera ainsi considérablement le nombre des jeunes conducteurs et que ceux qui seront le plus portés à vouloir conduire sont ceux qui sont le moins aptes à bien conduire ?

Des statistiques américaines tendent à démontrer que ce sont les élèves les moins sérieux qui ont le plus le goût de conduire et trouvent les moyens de le faire.

Tout cela est d'autant plus inquiétant que si les jeunes causent tellement d'accidents, ce n'est pas tant parce qu'ils ne savent pas conduire que parce qu'ils manquent de la maturité nécessaire. Leur caractère enthousiaste et irréfléchi leur fait commettre toutes sortes d'imprudences dont ils ne savent pas prévoir les résultats désastreux. Je sais que plusieurs sont sérieux et dans bien des cas les parents peuvent signer le document autorisant le gouvernement à leur émettre un permis. Mais comme tendance de groupe, leur comportement ne leur permet pas d'assumer des responsabilités aussi lourdes.

Il faudrait songer aussi que les programmes scolaires ne devraient pas s'accroitre d'une nouvelle matière non indispensable, quand on songe qu'il y en a qui cherchent à faire disparaître l'enseignement religieux de nos écoles, quand des psychologues sérieux se prononcent contre la surcharge de ces mêmes programmes. Il est fortement à craindre que l'introduction de cette nouvelle matière, la conduite d'une auto, ne détourne encore davantage les élèves de leurs études.

Si certains manufacturiers d'autos et la fédération des assureurs veulent consacrer des milliers de dollars à la formation de bons conducteurs, ils devraient, ce me semble, commencer par former des instructeurs; ainsi toutes les écoles de conduite d'automobile en profiteraient, même celles qui ont déjà fait leurs preuves en enseignant à des centaines et des centaines d'adultes, comme de jeunes, qui, malheureusement, ont de la misère à trouver des instructeurs en nombre suffisant.

Léonard Lauzon,
376 rue Crémazie est, Montréal.
Président du Club des Chauffeurs courtois

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement . . . trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), même si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

Soyons précis

Monsieur le Rédacteur,

Lorsqu'un texte est destiné au grand public, le choix des termes qui le compose doit être très soigné et très judicieux. Une telle règle, respectée par tous, éviterait logomachies et polémiques. Elle permettrait aux lecteurs de saisir pleinement un sujet exposé et surtout lui offrirait la perspective totale d'un problème.

De nos jours où la précision dans les sciences est le critère de la réussite, une question de sémantique prend une importance capitale. L'emploi mauvais d'un terme fait naître souvent une connotation fausse, voire même ridicule. Ainsi dans votre numéro du 27 avril, à la page 47, on employait le terme "massage" pour désigner ou décrire le travail du chiropraticien. Voilà à mes yeux une question de sémantique qui fauche d'un seul coup une **science**, un **art** et met dans l'esprit d'un public non averti une conception diamétralement opposée à la vraie définition de la chiropratique et au champ d'action si vaste de la profession chiropratique.

Assurément non ! Le chiropraticien ne se sert pas de "massage" dans l'évaluation et la thérapeutique des troubles de statique, de dynamique du corps humain et des réflexes neuropathogéniques qui en résultent. Le chiropraticien procède par des **"ajustements"** destinés aux structures du corps humain affectées par des dysrelations anatomiques. Ce terme "ajustement" est consacré. Il devrait être respecté lorsque l'on discute des travaux thérapeutiques et prophylactiques du chiropraticien.

J. O. Edgar Houle, B.A.,D.C.

Oublions les querelles

Monsieur le Rédacteur,

De temps en temps vous publiez des lettres qui mettent en lumière l'animosité (réelle, pourquoi le nier ?) entre certains Français immigrés ici et certains Canadien français qui oublient trop facilement leur origine. Il est si doux pourtant de se souvenir, immigrés récents ou Canadiens de vieille souche, que nous avons au-delà des mers une mère patrie commune.

Que nous le voulions ou non, aussi longtemps que nous serons d'expression et de culture françaises les succès et les revers de la France seront les nôtres. Nous pouvons utiliser les techniques américaines, nous restons français, et l'étranger nous confondra toujours dans la même communauté.

Oublions nos querelles, soyons fiers du génie propre à notre race, qui a essaimé sur les cinq continents.

Nous sommes plus de cent millions à travers le monde, la France est redevenue la plus jeune nation d'Europe, celle qui a le plus de berceaux, le fait français s'impose au monde entier. N'allons pas à contre-courant, restons solidaires. Vive la France !

Un Français

Emission pour les jeunes

Monsieur le Rédacteur,

Dans presque toutes les maisons, au coeur même du "foyer", il y a la T.V. C'est-à-dire une "porte ouverte" par laquelle pénètrent librement chez nous toutes sortes de personnages.

Certains d'entre eux, nous sommes très heureux de les accueillir. D'autres, nous n'aurions jamais imaginé et accepté de les voir franchir le seuil de notre home.

Et pourtant, non seulement ils y viennent, mais en plus, ils y laissent leur empreinte, profondément gravée dans les cerveaux et les coeurs.

Lorsque je vois des programmes pour enfants, réellement adaptés à leurs besoins, je me réjouis vivement en me demandant toutefois pourquoi ils ne sont pas tous comme cela ?

Pourquoi faut-il que certaines émissions présumées pour enfants, en fait leur soient contraire ?

On prétend que les émissions pour enfants sont sous contrôle de psychologues, de personnalités choisies avec soin pour leurs connaissances spécialisées en la matière.

Et pourtant quel est, en général, le thème principal des émissions pour enfants et adolescents ? Bataille, bataille et encore bataille.

Même pour les tout-petits, par le truchement des dessins animés, c'est la même chose.

Nous ne voulons pas d'une certaine forme d'humour qui joue aux dépens de la dignité humaine, de la mesure; nous ne voulons pas faire de nos petits des brutes, des batailleurs qui croient que tout se règle par la force des biceps, même acquis à coups de boites d'épinards.

Certains diront : "l'enfant s'identifie à Popeye et déverse son trop plein d'agressivité par ce moyen".

J'aimerais tellement mieux un héros qui ne serait pas un "superman" mais qui, par son courage, son initiative, son bon sens, sa générosité de coeur, les qualités d'un esprit cultivé, ouvert, saurait éveiller dans l'âme de nos enfants les sentiments qui préparent les vraies réussites.

On dira peut-être : "Si vous n'êtes pas satisfaite Madame, alors, fermez la T.V. !"

Ce qui ne règle rien, car je peux la fermer moi, mais ma voisine elle, ne la ferme pas. Ou bien elle hérite de mes petits, ou bien je les confine à la maison ou leur défend d'aller chez leurs amis et de toute façon les enfants se sentent frustrés.

Soyons réalistes. Pouvons-nous croire sérieusement que tous les parents veillent sur la bonne santé morale de leurs enfants ? Des parents qui n'ont que le développement mental de l'adolescent, cela existe, hélas ! trop fréquemment !

Même avec la meilleure volonté du monde, les parents ne peuvent pas être constamment auprès des enfants, à la T.V.

D'où l'importance capitale de réalisations saines, culturelles, dynamiques, résultat d'un choix sérieusement approfondi.

Si un programme nous semble nocif, protestons sans tarder. Si au contraire une émission nous semble heureuse, disons-le également sans hésiter.

Les autorités des divers canaux, du moins je le crois, ne demandent qu'à collaborer avec tous pour le profit de chacun.

Je termine en invitant les parents à écrire à leur tour pour donner leur sincère opinion sur ce sujet important entre tous.

J. D. N.

Nous n'avons rien à envier

Monsieur le Rédacteur,

Les Canadiens sont critiqueux, à ce que dit M. Serge Pêcheux, et ils critiquent par jalousie, paraît-il. Je tiens à dire que nous n'avons rien à envier. Les Français vivent entassés dans un pays grand comme la main. Est-ce cela que nous devons envier ? Franchement nous préférons encore notre sort au leur. Beaucoup de Français le préfèrent aussi, puisqu'ils viennent au Canada.

Nos rues sont plus sales que les leurs, dit M. Pêcheux (ce n'est pas ce que nous constatons dans les films); ici au Québec nous sommes des sauvages, écrit-il encore, et il préfère rester avec les Anglais de l'Ouest. Pourtant il est bien content d'être à Montréal, tout de même; c'est plus payant, je suppose ! Si ce n'est pas la raison, pourquoi reste-t-il ici ? Si Paris est si beau, eh bien ! Qu'il y retourne ! Nous ne sommes tout de même pas allés le chercher.

Il ose dire que nous sommes critiqueux. Mais qui critique le "joual" ? Ce n'est certainement pas nous, puisque nous le parlons partout, à la maison, aux réunions et à la T.V. Mais quel français parle-t-on à Paris ? Un anglais prononcé à la française.

Les Français nous arrivent ici à plein bateau et s'installent en maitres. Ils essaient de nous enlever notre morale et notre religion, parce que chez eux cela n'existe pas.

Nos pères étaient Français, mais ils n'étaient pas, eux, des danseurs de menuets à gants blancs ! Non, ils ont travaillé et malgré tout ils ont su garder leur foi et leur langue. Ils ont su nous les transmettre et nous avons su respecter ce don et cet héritage. Nous leur avons été fidèles et le sommes encore.

Jacques R. Gagnon

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Genève devant le Laos

par **Dave McINTOSH**

GENEVE. — Alors qu'on s'apprête à mettre cartes sur table à la conférence de Genève, les partenaires occidentaux constatent qu'ils disposent de moins d'atouts — indochinois dans les circonstances — qu'au moment des entretiens de 1954 tenus autour de la même table dans la Ville des Nations.

Il y a sept ans, après la signature de l'armistice qui devait mettre fin à huit années de guerre civile dans le territoire qu'administrait la France, les communistes du Pathet Lao contrôlaient les deux provinces septentrionales du Laos.

Aujourd'hui, ces mêmes communistes sont maîtres de plus de la moitié du royaume et se trouvent ainsi dans une meilleure position pour imposer leurs vues lorsque débutera la conférence à Genève.

Quels que soient les résultats des entretiens internationaux, il semble à peu près certain qu'éventuellement les partisans du Pathet Lao exerceront leur contrôle aux quatre coins du Laos.

En 1954, principalement à cause de l'énergie manifestée par l'ex-premier ministre de France, M. Pierre Mendès-France, la guerre civile prenait fin au Vietnam, au Cambodge et au Laos. On divisa alors le Vietnam en deux zones au 17e parallèle : les communistes se retiraient au nord et les pro-occidentaux au sud; quant au Cambodge et au Laos, ils étaient tout simplement neutralisés et leurs gouvernements ouvraient leurs portes aux représentants communistes.

Cette entente eut plus ou moins de succès au Cambodge.

SERVICE PRESSE-CANADIENNE

Mais, à l'automne dernier, une contre-offensive de la droite au Parlement laotien déclencha la guerre civile tandis que les communistes s'infiltraient dangereusement au Vietnam-Sud.

Le Canada entra en scène en 1954 lorsqu'on lui demanda, ainsi qu'à l'Inde et à la Pologne, de surveiller l'application de la trêve au Vietnam, au Cambodge et au Laos.

Toutefois, les pouvoirs dont disposait la commission tripartite étaient on ne peut plus limités. Au fait, l'organisme ne pouvait abattre une bonne besogne sans la coopération des groupements politiques dans les trois pays.

L'unique raison pour laquelle le Canada prendra part aux entretiens de mardi est sa participation aux travaux de la commission de surveillance. Et l'unique motif de sa présence autour de la table de conférence est qu'il devra s'assurer que la commission de surveillance au Laos sera en mesure de faire du bon travail.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Howard Green, estime que la commission perdra son temps au Laos



si l'Est ou l'Ouest envoie des armes dans le royaume indochinois.

On s'attend qu'il faille cinq ou six semaines de travail avant de déterminer si les entretiens aboutiront aux résultats anticipés : un Laos uni, indépendant et neutre.

Compte tenu des premiers développements de Genève, les perspectives n'ont rien de tellement encourageant.

Et les Canadiens ne devraient point être surpris si cette conférence ne produit qu'une entente visant à porter la discussion du problème à une date ultérieure.

Le contraire d'un bon voisin?

NEW YORK.—**Le NEW YORK MIRROR** consacre un éditorial à la visite du président Kennedy au Canada, pays qui, écrit-il, "a été ces quelques dernières années un petit peu le contraire d'un bon voisin dans certaines de ses attitudes".

"Le président, déclare l'éditorialiste, a pris le taureau par les cornes, comme on dit, et s'est rendu dans le Nord plutôt que d'attendre que les Canadiens viennent à Washington...

"Le principal différend entre les deux pays à l'heure actuelle provient des très importants investissements américains dans le développement économique du Canada. Les Canadiens veulent contrôler les compagnies qui appartiennent aux Américains et dans bien des cas ils y ont réussi. Aux Etats-Unis, il existe un investissement canadien considérable, mais celui-ci n'a pas attiré l'attention autant que l'investissement américain au Canada...

"L'opinion publique canadienne tend à se faire de plus en plus antiaméricaine. Le président Kennedy pourra peut-être arrêter cette tendance. Son charme personnel, sa belle apparence, sa fort jolie femme peuvent faire beaucoup pour dissiper la froideur qui va en augmentant entre les deux pays.

"Il est essentiel pour les Etats-Unis et pour le Canada d'être non seulement en rapports amicaux mais unis dans leurs objectifs, de façon qu'ensemble ils puissent s'opposer fermement à l'influence grandissante du communisme dans l'hémisphère occidental.

"Le Canada, conclut l'éditorialiste, devrait être membre de l'organisation des Etats américains et les Etats-Unis devraient consulter le Canada sur toutes les grandes questions politiques. Ce n'est que dans l'union mutuelle qu'on peut trouver la sécurité."

Castro va jusqu'au bout

WASHINGTON—**L'EVENING STAR**, de Washington, écrit sous le titre "Virulence à La Havane" ce qui suit:

"On ne saurait reprocher au premier ministre Fidel Castro ne de pas aller jusqu'au bout dans sa communisation graduelle de Cuba. Après avoir depuis longtemps supprimé la liberté de la presse, du législatif et du judiciaire, il vient maintenant de décréter l'abolition des élections libres... Il a annoncé à ses compatriotes que, désormais, ils n'auraient plus à voter, de quelque manière que ce soit... A cet égard, le jeune et tapageur dictateur cubain, sans doute pour se gagner la faveur accrue du Kremlin, semble vouloir montrer que son totalitarisme rouge... va encore plus loin que celui des Chinois et des Soviétiques.

"Il est à peine nécessaire d'ajouter que cette tragique suppression de toute liberté politique est en violation flagrante des engagements pris par Castro quand il a accédé au pouvoir il y a environ deux ans. Dans ces engagements il avait promis qu'il organiserait des élections nationales absolument libres dans les 12 ou 18 mois qui suivraient son triomphe personnel..."

PHILADELPHIE. — De son côté le journal **ENQUIRER** fait les commentaires suivants sur le communisme à Cuba :

"L'accusation officielle — formulée par le département d'Etat — selon laquelle Cuba fait partie du bloc communiste soulève immédiatement une question extrêmement importante: quelle est la politique des Etats-Unis à l'égard de ce voisin rouge?...

"Cette accusation semble parfaitement justifiée par les remarques étonnantes faites par Castro dans son discours du 1er mai. Il a proclamé l'existence d'un Etat "socialiste", ce qui venut dire "communiste" dans la terminologie des Rouges. Il n'a pas hésité à tourner en dérision la démocratie et le processus électoral et a déclaré qu'il n'y aurait pas d'élections à Cuba sous son régime.

"C'est là, de la part de Castro, un langage nouveau. Avant cela il avait fait de vagues promesses à propos d'élections qui auraient lieu à une date ultérieure. Aujourd'hui les simulacres ont cédé la place aux défis. Castro se sent assez solide pour ne plus recourir à la simulation et pour se draper dans l'attirail du dictateur en pleine vue des Cubains et de tous les Américains du sud..."

SERVICE FRANCE-PRESSE

BALTIMORE — Enfin, le **SUN**, de Baltimore, parle de "table rase". Voici ce qu'il dit :

"Ce que (Castro) a dit dans son discours du 1er mai représente une moindre menace pour nous que pour l'Amérique latine. Ce qu'il a dit bafoue ouvertement les aspirations croissantes d'une bonne partie de l'Amérique latine vers un progrès basé sur des institutions libres. Le moment est sans doute venu pour la nouvelle génération de dirigeants sud-américains de prendre l'initiative et de nous laisser les suivre".



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Surveillance accrue sur l'eau

Des amendes de $500 menacent les "maniaques du hors-bord"

par **André BOILY**

Chaque année, durant la belle saison, les conducteurs imprudents d'embarcations à moteur sont cause, au bas mot, d'une dizaine de noyades, sans compter les accidents moins graves qui n'en laissent pas moins leurs victimes éclopées pour la vie.

Déjà dimanche dernier, alors que nos régions connaissaient



la première belle fin de semaine de l'année, deux tragédies ont été évitées comme par miracle lorsque deux lourdes embarcations à moteur ont fait chavirer de petites chaloupes dont les occupants ont été sauvés de justesse.

Mais il semble maintenant, et cela marque une amélioration considérable avec les années dernières, que nos divers corps policiers ont maintenant l'intention de sévir contre les "fous du hors-bord", avec la même rigueur qu'on le fait à juste titre contre les "fous du volant".

Impression fausse

Et il faut ici détruire une impression fausse. Beaucoup de gens croient en effet que la surveillance des cours d'eau navigables est impossible à toute fin pratique, et qu'en outre la Gendarmerie royale du Canada, dont les agents ne peuvent évidemment patrouiller tous nos lacs et rivières en même temps, est seule à avoir juridiction dans ce domaine.

Sur ce dernier point, qu'il suffise de souligner que la loi fédérale de 1959 sur les petits bâtiments est formelle à reconnaître à tout "agent de sûreté" appartenant à un corps de police dûment reconnu le droit d'appréhender et de traduire devant le tribunal un conducteur de yacht coupable d'une infraction quelconque.

C'est donc dire que tout policier, qu'il appartienne à la Gendarmerie royale, à la Police provinciale ou à un corps quelconque de police municipale ou de comté peut patrouiller nos cours d'eau, ce qui donne alors un personnel suffisant pour y exercer une surveillance adéquate.

Et même si tel ou tel corps policier ne dispose pas d'une embarcation pour patrouiller le cours d'eau ou le lac sur lequel il a juridiction, il est évidemment très facile de contourner cette difficulté en louant un canot automobile, ou encore en exerçant la surveillance du rivage, quitte à attendre le retour du conducteur délinquant pour lui dresser une contravention.

On décide de sévir

Il suffisait donc que les autorités policières décident de sévir dans les cas d'infractions commises sur l'eau pour que les gens censés soient plus efficacement protégés contre les extravagants dont les acrobaties intempestives semblent être la seule façon de se faire valoir.

Et, même si elle est incomplète, une enquête menée auprès des corps policiers les plus directement concernés semble bien indiquer qu'ils ont maintenant l'intention d'agir, après avoir mené, depuis environ quatre ans, une campagne intense d'éducation populaire sur la sécurité aquatique, de concert avec les divers organismes de sécurité de la province.

Les résultats ne tarderont d'ailleurs sans doute pas à se faire sentir, car lorsque quelques "yachtmen" imprudents se seront vu confisquer leur canot pendant un mois, en plus d'être condamnés à $500 d'amende (le maximum prévu par la section 78-1 de la loi fédérale sur les petits bâtiments), les autres comprendront vite que le temps est révolu, où ils avaient les coudées franches pour mettre tout à leur aise la vie des autres en danger par leurs cabrioles exhibitionnistes.

Ce ne sont certes pas ceux qui ont acheté un chalet au bord d'un lac pour goûter un peu de paix et permettre aux leurs de s'adonner en toute sécurité aux innombrables plaisirs nautiques, qui s'en plaindront.

Naïm Kattan au Club Richelieu-Montréal :

Rôle capital des Canadiens français dans l'intégration culturelle des Néo-Canadiens

L'intégration culturelle des Néo-Canadiens, problème de grande importance à l'heure actuelle pour tous les Canadiens, est "une oeuvre de collaboration vivante, à réaliser dans un esprit d'échange, en vue de l'élaboration collective d'une nouvelle culture. Les Canadiens de langue française, héritiers d'une culture universelle, ont un rôle capital à jouer dans l'éclosion de cette nouvelle culture, faite d'apports divers, et sur laquelle repose l'épanouissement du Canada en tant que nation".

C'est sur ce plan élevé et réaliste à la fois que M. Naïm Kattan a situé le problème, hier midi, dans une conférence au déjeuner hebdomadaire du Club Richelieu-Montréal, à l'hôtel Queen's.

Néo-Canadien lui-même, arrivé au pays il y a moins de dix ans, le rédacteur en chef du Bulletin juif de langue française connait cette question à fond, pour l'avoir "vécue" d'abord et l'avoir étudiée ensuite sous ses divers aspects, en menant des enquêtes personnelles auprès des groupes de Néo-Canadiens à travers le pays.

Trois phases

Selon M. Kattan, l'intégration des Néo-Canadiens à la vie du pays s'accomplit en trois phases successives : 1) Une phase **économique**, qui peut parfois se prolonger pendant plusieurs années, au cours desquelles l'immigrant est absorbé par les problèmes matériels: subsistance, emploi, logement, etc.

2) Une phase **sociale**, au cours de laquelle le nouveau venu explore le milieu où il vit, à la recherche d'appuis, de nouveaux contacts et de nouvelles amitiés. S'il échoue dans cette entreprise individuelle, qui est "une grande aventure humaine", il se retire alors "dans sa coquille", et est plus ou moins perdu pour son milieu et pour le pays.

3) Enfin, une phase **culturelle**, plus importante et difficile encore que la deuxième, où la communication avec le milieu doit aboutir à l'expression totale et à l'échange des richesses intérieures du Néo-Canadien et du Canadien, chacun apportant un élément vivant à la nouvelle culture en devenir.

Un laboratoire vivant

A ce propos, M. Kattan cite l'attrait que les Ukrainiens de l'Ouest éprouvent à l'égard de la culture canadienne-française, à cause de son homogénéité et de l'héritage universel qu'elle représente. Il parle également de l'Université de Montréal et de ses nombreux professeurs et élèves de diverses nationalités, comme "d'un laboratoire vivant pour la création de cette culture nouvelle à laquelle Néo-Canadiens et Canadiens doivent oeuvrer collectivement".

Le déjeuner eut lieu sous la présidence de M. Guy Crevier, président du club. M. Jean-Marc Léger, journaliste au "Devoir", présenta le conférencier et M. Albert Charbonneau le remercia. A la table d'honneur, on remarquait notamment M. Lucien Piché, vice-recteur de l'Université de Montréal, et M. Pierre de Bellefeuille, rédacteur en chef du magazine "MacLean's".

Thèses présentées par les Drs Bajusz et Pl. Prioreschi

Deux thèses de doctorat — en fait, comme il s'agit de médecins qui sont déjà "docteurs", il faudrait plutôt dire de "super-doctorat": le "Ph.D. — ont été soutenues avec succès, hier après-midi, à la faculté de Médecine de l'Université de Montréal.

La première a été présentée par le Dr Plinio Prioreschi. Elle a valu à son auteur le doctorat (Ph.D.) en Médecine et Chirurgie expérimentales. Le Dr Prioreschi avait intitulé son travail "Les cardiopathies calcifiantes expérimentales".

Un peu plus tard, ce fut au tour du Dr Eörs Bajusz de soutenir une thèse des plus intéressantes intitulée "Conditioning Factors for Cardiac Necroses". Comme le Dr Prioreschi, le Dr Bajusz a obtenu brillamment du jury l'approbation qui lui vaudra le titre de docteur (Ph.D.) en Médecine et Chirurgie expérimentales.

Aller en ville faire des achats, chercher les enfants, prendre le courrier, tout cela est agréable...et économique avec une FALCON

La wagonnette Falcon plaît à tout le monde. Six grandes personnes y tiennent parfaitement à l'aise. Si l'on rabat le siège arrière, on dispose de plus de 76 pieds cubes d'espace pour les colis. Qu'elle soit chargée ou vide, la wagonnette Falcon a toute la douceur de roulement et la maniabilité qui ont fait la réputation des sedans Falcon. Les fringants moteurs sont les mêmes: 6-cyl. standard ou 6-cyl. facultatif 170 spécial. Economiques à souhait, les Falcon parcourent jusqu'à 35 milles au gallon avec de l'essence ordinaire et roulent normalement 4,000 milles avec un plein d'huile. Et ce n'est pas tout! Les chiffres officiels prouvent que le prix de revente de la Falcon est supérieur de $150 en moyenne, à celui des autres compactes de sa catégorie. Voyez votre vendeur Ford-Monarch-Falcon dès aujourd'hui!

A chaque minute du jour, il se vend ici et là une Falcon!



L'une des superbes voitures de Ford-Canada . . . construites au Canada. (Certains dispositifs illustrés ou mentionnés sont facultatifs moyennant supplément).

La Falcon, la voiture compacte qui se vend le plus au Canada

Jusqu'à $710 moins chère que d'autres voitures compactes*.

FORD MONARCH FALCON

*D'après les prix de détail proposés par les fabricants

NOUVELLE GARANTIE DE 12,000 MILLES. Toutes les Falcon 1961 sont garanties par écrit par le vendeur pour 12,000 milles ou une année entière, selon le cas qui se produit le premier.

VOITURES et CAMIONS USAGÉS — A-1

JARRY & FRÈRE Co. Ltée, 7275, boul. St-Laurent, CR. 4-8331

MAURICE VAILLANCOURT Ltée. 2032 boul. Labelle, St-Martin, Cté Laval—MU. 1-1697

COOPER'S GARAGE Limited, Ste-Anne-de-Bellevue, GLendale 3-2397—OX. 7-2070

GARAGE JEAN Ltée, 11675 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles—MI. 5-8761

CHARTRAND Automobile Inc. 4731 boul. Levesque, St-Vincent-de-Paul—NO. 1-7757

GARAGE FORTIER Limitée, 5021 est, rue Notre-Dame, CL. 9-3731

CHRISTIN AUTOMOBILE Inc. 11243 est, boul. Gouin, Rivière-des-Prairies—MO. 5-3881

LIBERSAN Automobile, Ltée, 10000 ouest, boul. Gouin, Roxboro, MU. 4-2300

LATIMER MOTORS VERDUN Ltd. 4475, ave Bannantyne, Verdun, PO. 7-9921

LATIMER MOTOR SALES Ltd. 1953 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-9311

CHATEAU MOTORS Ltd. 2110, boul. Décarie (sud de Sherbrooke), HU. 1-5694

BREARD AUTOMOBILE Inc. 864, ave Victoria, Montréal-Sud, OR. 4-6288

Religieux et religieuses de Cuba à la journée d'études: "Lutte pour l'Amérique latine", demain, au Gesù

Plusieurs des religieux et religieuses qui viennent de rentrer de Cuba prendront part demain, en la salle du Gesù, 1200, rue Bleury, à la journée d'études dont le thème est : "la lutte pour l'Amérique latine".

La présence de ces religieux qui ont été témoins d'une phase tragique de la lutte du communisme contre le monde libre dans notre hémisphère constituera pour tous les participants une expérience vraiment unique.

Cette journée, patronnée par des officiers des principales associations sociales, culturelles, économiques et apostoliques du Canada français, comprendra des discussions diverses, des colloques, des causeries, une messe et un sermon — le tout se déroulant avec la participation d'invités de marque et d'intellectuels éminents.

L'inscription se fera à 9 h. du matin. La journée comprendra les colloques suivants : "Qu'est-ce que l'Amérique latine?", par M. Paul Bouchard, professeur à l'université Laval; "Réflexions sur les courants intellectuels en Amérique latine", par M. Richard Pattee, également professeur à Laval; "La Situation à Cuba", par l'abbé Marcel Gérin, directeur de l'OCCAL, et missionnaire à Cuba pendant 17 ans; "Dynamique de la solidarité catholique et communiste", par le R. P. Joseph Ledit, S.J., rédacteur à la revue "Relations".

Autres sujets de colloques : "Lutte pour l'Amérique latine sur le front ouvrier", par M. Paul Bouchard; "Lutte pour l'Amérique latine dans le monde étudiant", par M. Marcel Roussin, professeur à l'université d'Ottawa; "Lutte pour l'Amérique latine à travers la presse", par le R.P. Luigi d'Appolonia, S.J., rédacteur à la revue "Relations".

Mgr Frank J. Smith, directeur de "The Coady International Institute", à Antigonish, offrira "Une formule de collaboration" ; l'abbé Frank O'Grady, directeur de l'OCCAL (section anglaise) et missionnaire pendant 15 ans en République Dominicaine, parlera de l'"Eglise et l'Etat dans l'Amérique latine".

La messe sera célébrée par le R.P. Wilfrid Gariépy, S.J., directeur national des Ligues du Sacré-Coeur, et le sermon prononcé par S. Exc. Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., évêque d'Amos.

Après quoi il y aura déjeuner à 1 h., puis les séances d'études reprendront jusqu'à 5 h. de l'après-midi.

La présentation des invités d'honneur sera faite par M. René Paré, président des Artisans, et président de la Chambre de commerce de Montréal. Les conclusions de la journée seront tirées par Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada. Arrivant d'Europe, Mgr Baggio apporte le message de S. S. Jean XXIII qui est intéressé particulièrement au problème de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, où vit une importante population catholique qui doit contribuer au triomphe de la liberté contre l'esclavage communiste.

Nouvelle école secondaire, rue Sherbrooke est

La Commission des écoles catholiques de Montréal a octroyé un contrat de $897,284 à l'entrepreneur Pierre Ritchot en vue de la construction d'une école secondaire pour garçons de langue française, dans l'est de la ville.

L'école St-Emile sera située rue Sherbrooke est, entre les rues Chambly et Nicolet. Elle comprendra vingt classes régulires, cinq classes spécialisées, une cafeteria et un gymnase. Les travaux devront être terminés le 1er août 1962.

ETUDIEZ

L'ANGLAIS

AUX ETATS-UNIS PENDANT L'ETE

Programme d'anglais pour étrangers — quatre sections — élémentaire, intermédiaire, avancée et institut pour professeurs — du 26 juin au 18 août. St. Michael's College dirigé par les Pères de St-Edmond. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoires linguistiques. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.

Les intéressés peuvent écrire au Directeur, Program of English for Foreign Students, St. Michael's College, Winooski Park, Vermont, U.S.A.

DU 26 JUIN AU 18 AOUT

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Parents pauvres de l'appareil respiratoire?

Dr Wilfrid LeBlond, M.D.

Dans l'étude des maladies, et même des simples déficiences passagères des organes de la respiration, il faut tenir compte du rôle joué par les amygdales.

— Ces deux glandes qui doivent normalement se trouver dans l'arrière-bouche de chacun ont un rôle "positif" et utile à jouer d'abord ; non seulement dans la prévention des infections microbiennes, mais aussi dans le fonctionnement de l'organisme humain au meilleur rendement possible.

—On doit mettre en oeuvre tous les moyens propres à conserver "ses" amygdales — et à les conserver en bon état —; surtout à cause de la valeur d'action "défensive" de ces glandes, placées comme sentinelles à l'entrée du carrefour des voies respiratoires et des voies digestives.

— On doit accorder à ses amygdales le même souci de conservation que celui qui est généralement accordé à la phalangette d'un doigt, ou même au pavillon de l'oreille. Il ne doit pas être amputé de phalangette simplement parce que le doigt est atteint d'un panaris. Pas plus qu'on est autorisé à se faire enlever les oreilles, simplement parce qu'elles sont "grosses", décollées, ou même parce qu'elles sont rongées par l'eczéma ou par la lèpre.

Ces pauvres amygdales ! On leur fait un triste sort dans bien des cas.

Quand, après avoir vingt, trente, cent fois supporté seules l'assaut des microbes "infectants", qui montaient à l'attaque de l'organisme par le "carrefour" respiratoire les amygdales sont couvertes de blessures . . . et de gloire ; quel sort leur accorde-t-on ?

On les enlève, tout simplement. On les supprime ; sans même leur accorder une part de l'hommage dû à ce "soldat inconnu" de notre dispositif de défense organique.

Quelles sont donc les fonctions dévolues par la Nature aux amygdales ?

Il a déjà été répondu, en partie, à cette question, dans une chronique médicale de LA PRESSE.

C'est pour satisfaire aux désirs exprimés par quelques lecteurs, d'en connaître davantage sur la fonction (ou les fonctions) utile d'une amygdale, en bon état, qu'il est fourni ici ce supplément d'information sur le sujet.

Rappelons d'abord que les amygdales sont deux glandes disposées, normalement et naturellement, de chaque côté du fond de la bouche, entre les pilliers du voile du palais.

Normalement aussi, elles doivent présenter à leur face interne (du côté où passe l'air, les aliments) une série de dépressions, d'anfractuosités, de "cryptes", remplies d'une substance semi-fluide (le mucus), qui **retient** poussières, microbes afin qu'ils n'aillent pas plus loin dans le tube digestif ou dans l'appareil respiratoire.

Des physio-pathologistes reconnaissent à ce "mucus" une certaine valeur antiseptique. En plus de "retenir" les microbes, il aurait une action microbicide.

C'est déjà beaucoup, comme rôle à remplir, cette action de "retenir", et même de tuer les microbes. Et on comprend que, chez les personnes qui respirent habituellement par la bouche, l'amygdale soit souvent appelée à entrer en "action", contre microbes et poussières.

Pour les gens qui respirent par la bouche, au lieu du nez, poussières bacillifères, irritantes, blessantes même, pénètrent dans l'arrière-bouche, à porte grand'ouverte; comme on entre dans un moulin . . .

C'est amygdale qui doit faire face à cette invasion, dont les vagues chargées de microbes et de corps étrangers microscopiques se succèdent au rythme des mouvements de la respiration. Chez les enfants, qui introduisent dans leur bouche tout ce qui leur tombe sous la main c'est encore l'amydale qui doit parer à ces infections parfois massives.

Les amygdales ont cependant d'autres fonctions; fonctions aussi fort importantes, mais trop souvent méconnues.

Le monde féminin

Les Auxiliaires féminines internationales

"On ne sait si elles sont religieuses ou laïques"

-- Chanoine Jacques Leclercq

par Marie BOURBONNAIS

Mlle Geo Wilmet, de Belgique, la présidente des Auxiliaires féminines internationales, est actuellement de passage à Montréal, plus précisément à l'Institut de formation de la société, situé au coin des rues Van Horne et Deacon. Là, huit jeunes filles, qui ne dérangent pas les voisins, aussi douées, sinon plus, que celles que nous pouvons rencontrer tous les jours, se préparent dans le bien qui ne fait pas de bruit, à l'internationalité de leur mission qui les conduira un jour au Japon, à Formose, en Inde, au Congo, enfin là où les Auxiliaires fleurissent. En vertu d'un programme souple adapté à la diversité de leurs aptitudes, elles reçoivent une formation apostolique où s'intercale la préparation professionnelle.

Il y a six ans, Mlle Wilmet remplaçait à la présidence, Mlle Yvonne Poncelet, la fondatrice, victime d'un tragique accident d'avion. Son grand souci du moment : ne pouvoir répondre aux demandes des évêques qui réclament la présence des Auxiliaires. "L'an dernier j'ai dû en refuser une trentaine".

On voudrait nous voir établies au Maroc, au Cambodge, en Tunisie, en Amérique latine. Nos sujets canadiens sont très appréciés", dit-elle, "elles s'adaptent facilement non seulement aux coutumes mais aux costumes des pays."

La société est jeune : 15 ans. A date elle a formé un noyau d'élite : 250 sujets parmi lesquels des médecins, des travailleuses sociales, des spécialistes des mouvements de jeunesse, des infirmières, des institutrices, des licenciées en psychologie, etc..., enfin des chefs qui pourront former des chefs autochtones dans les pays du tiers-monde. Et tous ces sujets dans la convergence du don à Dieu et du service des hommes ont accepté en vertu de la règle "de vivre dans l'incertain, le provisoire et l'incomplet" en un temps où le monde, le nôtre, cherche justement des échappatoires à l'insécurité à laquelle personne n'échappe puisqu'elle est une condition de vie, d'avancement.

Mlle Wilmet revient d'un voyage au Proche-Orient et en Inde où elle a visité ses équipes. Ce qui l'a surtout frappée en Inde, c'est la grande hospi-



photo LA PRESSE
Mlle GEO WILMET

talité, l'accueil généreux accordé à l'étranger. "Le Canada a la cote d'amour. On sait ce que votre pays a fait par l'entremise du plan Colombo, on sait qu'il n'a aucune visée impérialiste et à ce titre vous avez une vocation internationale. Les étudiants viennent volontiers chez nous."

"Il est réconfortant de constater cette fierté des jeunes à participer à l'effort de leur pays pour s'épanouir sur le plan intellectuel et économique. D'autre part, ceux qui vont là bas acquièrent une autre forme de pensée, une expérience de vie surnaturelle très enrichissante."

L'apostolat des Auxiliaires ne s'accomplit pas à coups de prêchi-prêcha mais par une qualité de résonance chrétienne, par l'intermédiaire des relations humaines à la faveur du travail quotidien. "Dans les pays du soleil," nous dit Mlle Wilmet, "ces relations sont plus faciles. On vit dehors, on s'aborde, on se rend de multiples services, l'esprit de communauté est plus flagrant. On ne vous connait pas mais si l'on voit que vous attendez le bac sous un soleil de plomb on vous invite à l'intérieur pour prendre la tasse de thé. Et l'on cause, et et l'on donne l'exemple". Bref, ce sont des témoins de la fraternité qui doit régner entre les hommes.

Le chanoine Leclercq, professeur à l'Université de Louvain et ami du Père Lebbe, fondateur de la Société des Auxiliaires des Missions qui conseilla Mlle Poncelet, dit des Auxiliaires féminines : "On ne sait si elles sont religieuses ou laïques. Il me semble qu'il est essentiel à leur vocation qu'on ne le sache pas. Qu'on soit laïque ou religieuse dans le sens qu'on donne habituellement à ces mots vous cloisonnant dans une catégorie n'a aucune importance. Il faut refuser toute étiquette : on est au Christ et on est n'importe quoi du moment que le service du Christ le demande".

A la faveur de ses tournées dans les centres où une équipe d'Auxiliaires est à l'oeuvre, Mlle Wilmet recueille les nouvelles pouvant intéresser la grande famille internationale. Elle connait la plupart des parents de ses filles. D'où elle vient, elle transmet les messages où elle va.

"Je pars dimanche pour les Etats-Unis" nous signale la distinguée visiteuse. "A Chicago, la société possède une vieille petite maison située près du beau campus de l'Université de Chicago. "Crossroads", est un petit carrefour des nations où se rencontrent pour discuter ministres vietnamiens, leaders africains, athlètes des Amériques, ingénieurs indiens, médecins chinois, tous, des amis des Auxiliaires. Un ami japonais, professeur de philosophie à une université de Tokyo, critiqué par ses collègues scientifiques fait part de ses doutes sur l'utilité de son travail et de sa vie et Denise, une Auxiliaire, l'encourage en lui enseignant un peu de philosophie. Des étudiants arabes amènent au Centre un haut fonctionnaire du Proche-Orient et l'on tente de définir les moyens d'éviter la corruption et de maintenir le désintéressement des premiers jours malgré les dangers qui menacent les pays nouvellement indépendants. Et certains de ces étudiants chrétiens reviennent le lendemain. Et l'on sème le bon grain, la bonne parole". Les Auxiliaires féminines, un grand mouvement destiné à un grand essor.



Entreposez vos fourrures
EN TOUTE SECURITE...
chez Ogilvy's
COMPOSEZ VI. 2-7711
local 281
ou présentez-les vous-même à notre salon
OGILVY'S — Salon de la fourrure, au deuxième

Année 1960-61

Rapport du Conseil des Femmes

La récente réunion annuelle du Conseil des femmes de Montréal a marqué l'élection de Mme W. R. Abbott comme présidente pour l'année 1961-1962. Dans son rapport, Mme Abbott a souligné que le travail du Conseil des femmes, au cours de sa 67e année d'existence a reflété les conditions difficiles du monde dans lequel nous vivons. Le Conseil a pris part à de nombreuses conférences nationales et internationales. Le travail de l'année débuta avec la conférence internationale de la Fédération générale des clubs féminins (E. U.) et le Conseil national des Femmes du Canada qui se tient à Montréal en septembre. Cette conférence permit de rencontrer nos voisins d'outre-frontière et de discuter de problèmes communs.

Une grande partie du succès de cette rencontre est dû au travail constant de Mme Paul Hayes, vice-présidente du Conseil national et ex-présidente. De plus, le Conseil fut représenté aux réunions internationales du Comité d'éducation.

Le groupe a adressé des demandes pour faire éliminer la double taxation sur les pensions de veuves et réclamer la nomination d'au moins deux femmes au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. A l'assemblée de janvier, le Conseil des Femmes a discuté et réclamé une solution à la pollution des eaux, l'entrainement des travailleurs, la pasteurisation du lait, le bilinguisme, l'assurance - hospitalisation et le statut des femmes. Le groupe a également supporté l'UNICEF par la vente des cartes de souhaits.

Mme Abbott a souligné dans son rapport que le Conseil des femmes n'a rien négligé sur la scène locale et a déploré la disparition de Mme G. D. Finlayson, ex-présidente nationale. Quatre nouvelles sociétés sont venues se joindre au Conseil de Montréal, a déclaré Mme Harold E. Ball, dans son rapport de secrétaire. Ce sont l'Association canadienne d'hygiène mentale, division de Québec; la Société des enfants victimes de troubles émotifs; les auxiliaires féminines de la First Baptist Church et les auxiliaires de l'hôpital, protestant de Verdun. Cela chiffre le nombre des sociétés reliées au sein du Conseil des femmes de Montréal à 118.

D'autre part, le "Venture Club", en raison d'un règlement de l'organisation interdisant toute affiliation avec d'autres sociétés, a dû se retirer du Conseil. Les autres membres du Conseil exécutif élu furent Mme Lilian Birtz, Mme S. A. Charters, Mme A. R. Coleman, Mme W. V. George, Mme J. F. Rutherford et Mme A. W. D. Swan comme vice-présidentes.



photo LA PRESSE

PETITE HISTOIRE DU COSTUME DE THEATRE — A gauche, Mme Jeannine Beaubien vêtue d'une création de France Davies : jupe ample en chiffon de nylon blanc et corsage taillé dans une soie bleu nuit comme les fichus initialés DDF. A droite, Lyette Bourassa, en Milady, costume créé par Rochefort pour "Les Trois Mousquetaires".

La revue des costumiers

Un musée dans le Musée ou la mode à travers le théâtre

par Françoise de REPENTIGNY

"Le plus beau moment, c'est quand le rideau bouge et qu'on entend du bruit derrière le rideau"... Justement, hier après-midi, au Musée, il n'y en avait pas de rideau, il n'y avait pas non plus les trois coups. Le public, composé de jeunes pour la plupart, des comédiens, des amateurs de théâtre, quelques-uns de haute couture, s'était groupé autour de la passerelle. Et pourtant, ce n'était ni un soir de grande première, ni une couturière.

Mais ce que nous avons vu a remué quelques 400 ans d'histoire du théâtre au Québec. Nous avons été les plus étonnés d'apprendre, par exemple, que les premiers instigateurs du théâtre chez nous furent les membres de l'église catholique ! Décidément, on a plus les clochers qu'on avait.

Sous le thème "La mode à travers le théâtre", Mme Jeannine Beaubien a fait le bilan de nos activités théâtrales, depuis la fondation du théâtre de Neptune jusqu'à nos jours.

Le côté illustration de sa causerie, d'ailleurs très bien documentée, a pris forme de défilé de mode, mais un défilé vraiment peu banal où nous avons retrouvé avec plaisir quelques-uns des personnages qui sont apparus sur nos scènes.

Un musée dans le Musée

Le tout, en marge du Festival d'art dramatique dont les finales se tiennent à la Comédie Canadienne cette semaine. L'Association des couturiers canadiens a réussi à faire revivre l'histoire du costume devant les 400 visiteurs canadiens.

Et c'est ainsi que, grâce à ce musée du costume dans le Musée de la rue Sherbrooke, nous avons retrouvé les principaux personnages du théâtre ancien et moderne qui ont déjà fait leur apparition sur nos scènes. C'est ainsi que des troupes comme l'Equipe, les Compagnons, le Rideau vert, le Stella, la Poudrière, le Théâtre-club, le théâtre du Nouveau-Monde et celui du Mountain Playhouse ont été mis en évidence, magnifiquement.

Les personnages font donc leur entrée: voici Phèdre en drapé de jersey coquille et parée des bijoux de Sarah Bernhardt, voici Martine, des Femmes savantes, vêtue d'un costume signé Robert Prévost, voici la Reine Morte en grande pompe et aussi Trissotin suivi de Clitandre.

La revue des costumiers

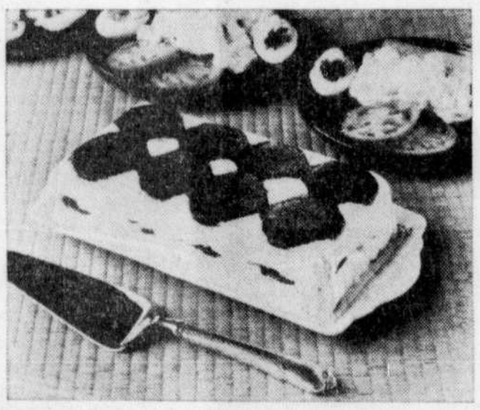
Au palmarès, Robert Gadouas, en femme, style Régence, du temps où l'on jouait entre hommes, et puis Mme Sans-Gêne habillée par Raoul-Jean Fourré, Donalda et Jeanne d'Arc, de l'Alouette d'Anouilh. Un peu pêle-mêle tout ça, mais l'intérêt ne manque pas. On retouve Valère, dans un costume dessine par Robert Prévost, on revit certains tableaux de "Venise sauvée", avec des costumes créés par Louis Berai et ceux créés par Lucille Janisse pour Gigi.

Et nous en passons. Car en plus de puiser aux costumiers de nos principales troupes, les organisateurs du défilé avaient inscrit à leur programme des créations de nos principaux couturiers, créations inspirées des héroines célèbres mais dans une optique plus moderne. Mentionnons une robe de soie émeraude à bustier blanc inspirée d'une nymphe d'Ondine et signée Eve Lynx. Aussi cette magnifique robe de chiffon noir, créée pour Nicole Germain par France Davies, et d'inspiration shakespearienne. De Jacques Michel, nous avons admiré une robe blanche à jupe panier inspirée par le théâtre de Molière, de Mario Dinardo une robe de théâtre moderne en lamé blanc et or, et de France Davies, une robe classique en flanelle d'été pour "La Cuisine des anges". De son côté, Ursula Redwood était représentée par un costume typiquement indien pour situer les débuts du théâtre au Canada. Une robe, style 1925, évoquait les soirées de première lors de l'ouverture du Montreal Repertory Theatre.

En définitive, un très intéressant Musée du costume et une histoire concrète du théâtre chez nous.

A la bonne fourchette

Le lait en poudre



Voici un dessert de réception des plus faciles à confectionner ... une pâtisserie au chocolat et à la menthe faite avec du lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané.

Nature ou aromatisé, le lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané est un breuvage délicieux qui ne donne que 30 calories par verre de 8 onces une fois reconstitué d'après les instructions sur la boîte, nouvelle intéressante pour ceux qui sont à la diète. Les économistes ménagères ont mis au point un dessert congelé, économique et facile à préparer, appelé neige à la menthe poivrée. Cette neige est faite de lait écrémé en poudre fouetté qui lui donne une texture mousseuse des plus attrayantes. A votre prochaine réception, servez ce dessert nouveau et coloré: la neige à la menthe poivrée, étalée par couches sur des biscuits au chocolat croustillants. Le lait écrémé en poudre instantané, fouetté, est une garniture de dessert épatante. Posez-la en dôme sur des fruits ou un gâteau.

Pâtisserie au chocolat et à la menthe
(donne 6 à 8 portions)

¼ de tasse de bonbon à la menthe poivrée, concassé. ¾ de tasse de guimauve fouettée ("whip"). ½ tasse d'eau chaude. 2½ tasses de lait écrémé en poudre, pasteurisé, instantané, fouetté. 24 biscuits au chocolat croustillants ("wafers") de 2¼".

Bien mêler en tournant le bonbon à la menthe, la guimauve et l'eau chaude. Laisser refroidir. Incorporer avec une spatule au lait écrémé fouetté. Disposer 8 biscuits sur le fond d'un moule à pain de 9" x 5" x 3". Couvrir de la moitié de la neige à la menthe, de 8 autres biscuits, du reste de la neige, et enfin, des 8 derniers biscuits. Congeler jusqu'à ce que le gâteau soit ferme (environ 3 heures).

Façon de fouetter le lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané (donne environ 2½ tasses)

½ tasse d'eau glacée. ½ tasse de lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané. 2 cuillerées à table de jus de citron.

Verser l'eau glacée dans un bol. Ajouter le lait écrémé en poudre et fouetter en neige ferme (3 à 4 minutes). Ajouter le jus de citron et continuer de fouetter en neige très ferme (3 à 4 minutes).

Neige à la menthe poivrée et sauce aux fruits
(donne 6 à 8 portions)

¼ de tasse de bonbon à la menthe poivrée, concassé. ¾ de tasse de guimauve fouettée ("whip"). ½ tasse d'eau chaude. 1 paquet (12 onces) de macédoine de fruits, décongelée. 2½ tasses de lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané, fouetté. 2 c. à thé de fécule de maïs.

Mêler en tournant le bonbon à la menthe, la guimauve et l'eau chaude. Laisser refroidir. Incorporer avec une spatule au lait écrémé instantané fouetté. Verser dans le bac du congélateur et congeler jusqu'à ce que ce soit ferme (environ 3 heures). Egoutter la macédoine de fruits et conserver le sirop. Mêler le sirop et la fécule de maïs. Cuire sur feu doux tout en tournant, jusqu'à épaississement; ajouter les fruits. Réfrigérer. Servir en boules de neige avec une cuiller à crème glacée et les arroser de sauce aux fruits.

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.



CETTE CHARMANTE ROBE EN COTON SOYEUX EST PARSEMEE DE JOLIES FLEURS ESTIVALES. Une toilette tout indiquée pour l'hôtesse ou une danse au club. Le panneau à boutons à l'avant souligne l'ampleur de la jupe ramassé sur les côtés et au dos. Décolleté souplement drapé et manches courtes. Imprimé rose ou jaune sur fond blanc. Tailles 12 à 16. $45

OGILVY'S — Robes pour dames, au deuxième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Mme Victor Trépanier nommée membre du Conseil des arts

OTTAWA. (DNC) — Mme Victor Trépanier, présidente de l'Association des femmes universitaires de Québec, et femme du juge Victor Trépanier, vient d'être nommée membre du Conseil des arts du Canada.

Le premier ministre Diefenbaker a annoncé hier la nomination de cinq personnes au Conseil des arts, pour remplir les vacances créées par l'expiration des mandats de certains membres nommés au conseil en 1957. Ces nominations entreront en vigueur immédiatement pour une durée de trois ans, aux termes de la loi sur le Conseil des arts.

Les autres membres sont: Lady Dunn, St. Andrews, Nouveau-Brunswick, Mgr Basil Kushnir, D.D., de Winnipeg, le rabin David Monson, de Toronto, M. Douglas Black Weldon, C.G., de London, Ontario.



Mme Victor Trépanier

Mme Trépanier

Mme Ginette Trépanier est née à Rivière-du-Loup, et elle est la fille du Dr Antonio Paradis. En 1940 elle épousait M. Victor Trépanier, du Barreau de Québec, aujourd'hui juge de la Cour du magistrat de cette ville.

Elle étudia au collège Jésus-Marie, de Sillery, et obtint son baccalauréat es arts de l'Université Laval. Elle étudia en outre les langues, la musique et les arts à l'Université McGill et à l'Université Laval, puis les sciences sociales à l'Université de Montréal.

Mme Trépanier a fait plusieurs voyages culturels en Europe et au Moyen-Orient.

Ancien membre du comité féminin des Anciens de Laval, elle est membre du comité féminin de l'Orchestre symphonique de Québec; secrétaire de l'Assistance maternelle de Québec; présidente actuelle de l'Association des femmes universitaires de Québec.

Première Canadienne pilote d'hélicoptère

TORONTO. (PC) — Marion Orr, âgée de 45 ans, de la banlieue de Scarborough, est la première Canadienne à piloter un hélicoptère.

Ayant 13,000 heures de vol à son crédit, Mlle Orr décida de se joindre aux membres des Whirly Girls, une organisation de femmes-pilotes d'hélicoptère qui a sa base à Washington, D.C. De par le monde, il y a seulement 36 pilotes féminins du genre.

Mme Kennedy, sujet de controverse

Oleg Cassini sera-t-il détrôné par Givenchy?

NEW-YORK. (AFP) — Mme Jacqueline Kennedy, épouse du président des Etats-Unis, achète-t-elle encore ou n'achète-t-elle plus de robes chez les grands couturiers parisiens ?.

Cette question fait actuellement l'objet d'une controverse qui a été soulevée par une dépêche de Paris au quotidien new-yorkais de la confection "Women's Wear Daily" qui affirme que Mme Kennedy continue à acheter des robes à Paris.

"Il n'y a pas un mot de vrai dans cette histoire", affirme énergiquement M. Oleg Cassini, le couturier new-yorkais attitré de Mme Kennedy.

Et M. Cassini de donner à entendre que des concurrents de la haute couture américaine envient sans doute son rôle de conseiller de l'épouse du président en matière de mode.

Du reste, M. Cassini s'empresse d'ajouter : "Il n'y rien de mal à ce que Mme Kennedy achète des robes à Paris si elle le désire. Cependant il est peu probable qu'elle le fasse sans m'en informer, car je suis son couturier personnel. Mme Kennedy est une femme trop gracieuse pour agir ainsi."

Le correspondant parisien du "Women's Wear Daily" affirme dans sa dépêche qu'un couturier de Paris "possède les mesures de Mme Kennedy et ses robes lui sont fournies sans essayage".

De son côté, le quotidien de l'après-midi "New York World Telegram" publie en première page pas moins de trois photos de Mme Kennedy portant diverses robes, dont celle qu'elle avait revêtue mardi soir à Ottawa à l'occasion de la réception officielle offerte au président et à son épouse par le gouvernement canadien. Aussi une photo de sa soeur, de Londres, la princesse Lee Radziwill "qui a les mêmes mesures que Mme Kennedy et pourrait l'avoir remplacée aux essayages".

Ces photos sont suivies d'un article en 3e page sur trois colonnes dans lequel le journal affirme "de source digne de foi" que Mme Kennedy "achète des robes chez Givenchy... dont elle était cliente avant qu'elle et son mari n'entrent à la Maison Blanche".

Le seul commentaire officiel est fourni par Mlle Pamela Tournure, secrétaire de Mme Kennedy, laquelle confirme que c'est M. Oleg Cassini qui a créé les robes que Mme Kennedy portera à Paris lors de la visite du président des Etats-Unis au président de Gaulle et celles qu'elle porte à Ottawa.

A la mémoire des officiers canadiens prêtés à l'Angleterre

Les officiers canadiens prêtés jadis à l'armée britannique vont se réunir à Ottawa le 3 juin alors qu'on dédiera un monument à la mémoire des 128 officiers canadiens qui ont servi dans des régiments britanniques au cours de la dernière guerre mondiale.

Le gouverneur général du Canada, Son Excellence le major général Georges-P. Vanier, présidera la cérémonie.

Plaidoyer en faveur du confort des prisonniers

TORONTO. (PC) — L'administrateur de la prison des femmes de Kingston a alerté l'opinion publique récemment concernant l'importance de rendre les prisons plus confortables.

Lors d'une entrevue au congrès canadien des correctionnelles, Mlle Isobel Macneill a dénoncé l'attitude très répandue et incompréhensible du public qui s'oppose à de telles améliorations.

"Bien des gens, dit-elle, ne voient pas la nécessité d'améliorer le sort des prisonniers, tout simplement parce que leurs filles et leurs garçons ne jouissent pas de tel confort à la maison."

Faites votre
GRAND MÉNAGE
entièrement et facilement
avec la toute nouvelle
POLISSEUSE-NETTOYEUSE
à planchers à deux brosses
Sunbeam
NETTOIE
CIRE
FROTTE
POLIT
ARTICLE DE QUALITÉ
$34.95*
AVEC TOUS CES ACCESSOIRES TRÈS AVANTAGEUX

2 TAMPONS À NETTOYER EN NYLON
2 TAMPONS À POLIR EN LAINE D'AGNEAU
2 BROSSES À FROTTER
*distributeur automatique de liquides en plus. Valeur équitable de détail.

NOUVEAU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE LIQUIDES
Sunbeam
à réglage exclusif Econo-flow appliquant automatiquement les :
CIRES LIQUIDES
NETTOYEURS DE PLANCHERS



• Facile à remplir
• Facile à utiliser
• Nul gaspillage
• Grande capacité de 1½ pinte
Epargne temps, argent et efforts

VOYEZ ➡ CETTE NOUVEAUTÉ SUNBEAM
NOUVELLE POLISSEUSE-NETTOYEUSE DE LUXE
Sunbeam
$52.95* DE LUXE DANS TOUS LES DÉTAILS
ACCESSOIRES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE DISPONIBLES MOYENNANT PETIT SUPPLÉMENT
VOYEZ VOTRE MARCHAND Sunbeam AUJOURD'HUI MÊME!
Sunbeam Appliance Service Co. (Canada) Ltd. maintient une succursale à Montréal afin de donner un service efficace et rapide pour toutes les réparations des appareils Sunbeam

SALUT AUX DIPLOMES DE LA CLASSE '61



Achetez au CENTRE de la BIJOUTERIE pour de meilleures aubaines

CADEAUX POUR VOTRE DIPLOME PREFERE

FACILITES DE PAIEMENT DISPONIBLES

Jewellery Centre 1450, rue CITY COUNCILLOR UN PEU AU NORD DE STE-CATHERINE
LA RUE EN FACE DU THÉATRE PRINCESS



Les membres du Comité des loisirs des enfants hospitalisés présentent "Petit bal d'été" qui se déroulera à l'hôtel Skyline, de la Côte de Liesse, le vendredi 23 juin prochain. Ci-haut assises de gauche à droite: Mlles Nicole Hurtubise et Suzanne Gagnier. Debout, dans le même ordre, Mlles Francine Moisan, Céline Gagnier et Lorraine McDonald.



Quelques membres du comité d'organisation du défilé de modes qui aura lieu, le mercredi, 24 mai, à bord de l'"Homeric" sous les auspices des dames auxiliaires de la Société hellénique. Ci-haut de gauche à droite Mmes Andy Anton, Nicholas Lagios et Matthew G. Glezos.



LA FETE DES FLEURS se déroulera au Musée des Beaux-Arts le mercredi, 31 mai et le jeudi, 1er juin. On reconnait sur cette photo les membres qui font partie du comité de publicité. Assises, de gauche à droite : Mme Lionel Dagenais et Mlle Aimée Cusson. Debout, dans le même ordre, M. Evan H. Turner, directeur du Musée, et Mme Paul LaRoque.



Mlle FERNANDE BEAULIEU, i.l., fille de M. Charles-Auguste Beaulieu, et de Mme Beaulieu, décédée, et M. Jean-Claude Laurence, fils de M. Lucien Laurence, décédé, et de Mme Laurence, dont le mariage sera célébré, le samedi 27 mai, à l'église St-Arsène.

Exposition canadienne de céramique

Le président et les officiers de la Société canadienne des Arts et Métiers, le Potters' Club et le conseil du Musée des Beaux-Art de Montréal présenteront une exposition canadienne de céramique de 1961, qui sera tenue au Musée des Beaux-Art de Montréal, au 1379 de la rue Sherbrooke, le jeudi, 25 mai. M. Charles Comfort, directeur de la Galerie nationale du Canada ouvrira l'exposition à 9 heures p.m. Les portes seront ouvertes à 8 h. 30 p.m. La cravate noire n'est pas de rigueur.

Ottawa

On annonce les fiançailles de Mlle Lorraine Parisien, i.l., fille de M. et de Mme Lionel Parisien, de Casselman, à M. Jean Couture, fils de M. et de Mme Adolphe-Louis Couture, également de Casselman. Le mariage sera béni par Mgr J.-N. Gélineau, p.d., v.g., le samedi 8 juillet, à l'église Ste-Euphémie de Casselman.

M. et Mme Lorenzo Jacques, d'Ottawa, font part du prochain mariage de leur fille, Simone, avec M. Marc Gosselin, fils de M. Odilon Gosselin, décédé, et de Mme Gosselin, de l'île d'Orléans, Qué. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, 3 juin, à onze heures, à l'église Sacré-Coeur d'Ottawa.

A la Société d'étude et de conférences

Le déjeuner de fin d'année de la Société d'étude et de conférences aura lieu le mardi, 30 mai, à l'hôtel Windsor. Il sera précédé de l'assemblée générale annuelle.

Partie de cartes

Le mercredi, 31 mai, à 2 h. 30 p.m., aura lieu une partie de cartes au profit des oeuvres de l'hôpital St-Joseph de la Providence, sous la présidence de Mme Robert De Plaen. Mmes T. Décarie et J.-A. Tremblay en sont les organisatrices. Les billets seront en vente à la porte de l'hôpital.



Mme PAUL-E. LEFORT, présidente du Cercle amical les Hirondelles, recevra les anciennes élèves à l'occasion du shower de livres, qui se tiendra dans les salons du Lycée, le mercredi, 24 mai, à 8 h. p.m.



Mme ALEXANDRE CHRYSSOLAR, présidente de la 2e danse annuelle des Filles d'Athènes, organisée sous les auspices des Filles de Pénélope, pour le vendredi 26 mai à 8 h. 30 à la

Déplacements

Me et Mme Hector Solis ainsi que Mlle Amparo Quijada, de Mexico, sont de passage à Montréal à l'occasion du mariage du docteur H. Solis avec Mlle Claire Archambault, de Saint-Ours, Co., Richelieu.

M. et Mme Gaston Jean, de Trois-Rivières passent quelques jours à Montréal, inscrits à l'hôtel de la Reine Elisabeth.

Mlles Micheline Graton et Lise Ladouceur, infirmières, sont actuellement à Miami, Floride.

M. et Mme André Bertrand (Michèle Lavoie), de Ville D'Anjou, sont en voyage de noces aux Bermudes.

La famille du duc de Kent fait un pèlerinage en Ecosse

LONDRES — La duchesse de Kent, accompagné de ses deux enfants le duc de Kent et la princesse Alexandra, a effectué, mardi, un pèlerinage en Ecosse sur la colline où s'était écrasé en août 1942, l'hydravion à bord duquel se trouvait son époux, le duc de Kent.

C'est la première fois que le jeune duc et la princesse Alexandra, qui était respectivement âgés de 6 et 5 ans, à l'époque de la catastrophe, se rendaient sur les lieux.

Après s'être recueillis quelques instants devant la croix celtique qui marque le point où s'écrasa l'appareil, la duchesse de Kent et ses enfants, ont regagné la voiture qui les avait amené à quelques centaines de mètres du sommet.

Seul, un sergent chef sur les 15 membres que comptait le "Sunderland", avait survécu à la catastrophe. Le duc de Kent et ses compagnons se rendaient en Islanderm.

Déjeuner à Islesmere

Le déjeuner d'ouverture de la section féminine du Club de golf Islesmere aura lieu au chalet du Club, le mardi, 22 mai, à 1 h. p.m. Ce déjeuner sera sous la présidence de Mme D. Delfosse.



Les dames auxiliaires des sociétés "Montreal Hadassah-Wizo", "Pioneer Women" et "Mizrachi Women" se sont groupées pour organiser un "Tag Day" qui se déroulera le mercredi, 24 mai, au profit du "Youth Aliyah". Cette année, pour la première fois, un montant considérable sera donné à l'UNICEF. Ci-haut, de gauche à droite : Mme H. Pascal, de "Mizrachi Women"; Mme L. Weinman du "Montreal Hadassah-Wizo" et Mme L. Schneider, du "Pioneer Women".

Congrès régional du groupement Sir Robert Baldwin des Femmes lib.

Le goupement Sir Robert Baldwin de la Fédération des femmes libérales du Québec tiendra son congrès régional le lundi, 29 mai prochain, à l'hôtel Windsor de Montréal. Ce groupement régional comprend les comtés de Montréal-N.D.G., Jacques-Cartier, Montréal - Outremont, Montréal-Verdun et Westmount-St-Georges. Le comité exécutif est composé de Mme Sylva Lamothe, Mmes J.-O. Asselin et Liliane Ménard, vice-présidentes, Mme Suzanne Brassard, secrétaire et Mme Jacques Brisebois, trésorière.

Le programme de la journée comprend deux séances d'études, la présentation en anglais et en français d'un film intitulé "les règlements d'une assemblée" et une conférence à 3 heures de l'après-midi donnée par l'hon. Alphonse Couturier, ministre de la Santé dans le gouvernement du Québec. Un forum clôturera cette journée de congrès.

Une invitation est adressée à toutes les présidentes des Associations libérales de Montréal et de la région à assister à ce congrès régional. L'ouverture du congrès se fera à 9 h. 30 de l'avant-midi. Un déjeuner sera servi à 12 h. 30 et les délibérations devraient se terminer vers cinq heures de l'après-midi.

Pour tous renseignements concernant ce congrès, veuillez communiquer avec Mme J.-O. Asselin à WE. 2-9427 ou avec Mme Marcelle F. Jacques à HU. 8-5651.



Mme SYLVA LAMOTHE, présidente de l'Association des femmes libérales d'Outremont et présidente de l'exécutif du groupement Sir Robert Baldwin de la Fédération des femmes libérales du Québec qui tiendra son premier congrès régional à l'hôtel Windsor à Montréal, le lundi 29 mai prochain.



9324 6-14

by Marian Martin

9324—Voici un vêtement indispensable pour votre fillette: pantalon de toile ou de gros coton avec chemisier à manches courtes. Grandeurs: 6, 8, 10, 12, 14. **Prix: 43 cents, taxe incluse.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Fête champêtre

M. André Décary recevra, ce soir, à sa résidence de Dorval, les membres du conventum '61 du collège Jean-de-Brébeuf. Cette manifestation se tiendra sous la présidence des membres du conseil du conventum.

ANNONCE

Mais oui, vous pouvez enrayer les signes précoces de l'âge!

C'est la sécheresse de l'épiderme, cause de pattes d'oie, petites rides et rugosités, qui flétrit le visage d'une femme. Il est en effet difficile d'éviter l'action déshydratante de notre mode de vie moderne: appartements surchauffés, régimes pauvres en matières grasses, maquillage épais, etc. C'est pourquoi vous avez besoin de la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée, qui contient de l'allantoïne, commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes seulement! L'allantoïne disperse les cellules mortes de la surface de la peau et permet à la riche lanoline émolliente de la crème Pond's d'agir en profondeur. La formule spéciale hydratante de Pond's revitalise les épidermes les plus desséchés. Adoptez la DRY SKIN CREAM POND'S... en pots ou en tubes, partout où l'on vend des cosmétiques.

Réceptions

Ces jours derniers, Mme Guy Saint-Laurent, de Ville Saint-Laurent recevait à un cocktail en l'honneur du prochain mariage de Mlle Claire Archambault avec le docteur Orlando H. Solis. Etaient présents: Mmes Elie, Fernand, Jean-B, André, Albert, Edouard et Eva Archambault, Mmes Maurice Dagenais, Louis Poirier, Dr Rita A. Beaulne, Mmes Marcel, Jacques et Pierre Archambault, ainsi que Mme Jacques Cousineau et Tom Lagendyk.

Mlle Claudette De l'Orme, d'Ahuntsic, recevait ces jours derniers, à un shower en l'honneur de Mlle Lucille Frappier, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Léonce Salvas, de Sorel.

Une canadienne sera demoiselle d'honneur au mariage du duc de Kent

LONDRES (CP) Mlle Katherine Worsley, future épouse du duc de Kent, dont le mariage aura lieu le 8 juin, accueillait mercredi dernier, à l'aéroport de Londres, son frère John, de Toronto, sa belle-soeur et sa nièce, Willa, âgée de 6 ans qui sera l'une des demoiselles d'honneur junior.

Lorsqu'elle épousera le cousin de la reine, Edward de Kent, elle deviendra la première anglaise, depuis 1799, à porter le titre de duchesse de Kent. La mère de son fiancé étant la princesse Marina de Grèce avant son mariage.

La mariage sera célébré à l'ancienne cathédrale de York et les époux partiront ensuite en voyage de noces en Ecosse.

Prochain mariage

On annonce le mariage de Mlle Suzanne Côté, fille de M. Camille Côté, décédé, et de Mme Côté, avec M. André Lefebvre, fils de M. et de Mme Donat Lefebvre. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, le samedi, 3 juin, à l'église St-Denis.

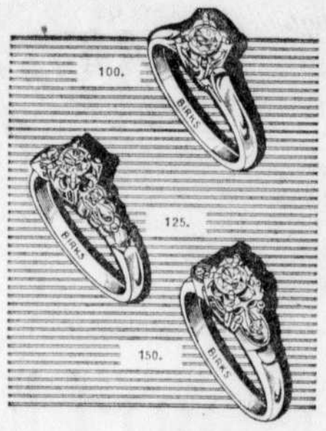


Mlle GISELE BOUCHER, fille de M. et de Mme Stanislas Boucher, de Notre-Dame-du-Portage, et M. PAUL COTE, fils de M. et de Mme Georges Côté, de Québec, dont le mariage sera béni à onze heures, le samedi 27 mai, à l'église de Notre-Dame-du-Portage par le R. P. Michel Côté, O.P., frère du marié.



M. TOASTMASTER se promène dans le grand Montréal et frappe à la porte de centaines de foyers. A ceux qui ont en leur possession un "vrai bon pain" Toastmaster, M. TOASTMASTER remet alors un billet de $1.00 et une chance de gagner une magnifique familiale Vauxhall 1961, qui sera attribuée le 2 juin.
Ci-dessus, M. TOASTMASTER remet à Madame O. Bilodeau, 1727 Visitation, les prix qu'elle a mérités. Et la distribution de dollars continue dans les foyers comme dans les épiceries. Soyez prêt à recevoir M. TOASTMASTER et prenez l'habitude de manger "un vrai bon pain".

BIRKS B·B



AVANT d'acheter un diamant -- Venez voir les diamants BIRKS

Les diamants Birks sont scientifiquement examinés aux points de vue couleur, taille et éclat. Et c'est beaucoup plus leur qualité que leur poids, qui détermine leur choix. Avant tout Birks r... ...e la perfection.

Les bagues ci-dessus illustrées sont vendues avec écrin en argent sterling et certificat d'assurance, sans supplément de prix.

CONDITIONS BUDGETAIRES SUR DEMANDE

BIRKS
JOAILLIERS

NOS MAGASINS SERONT FERMES LUNDI LE 22 MAI — BIRKS B·B — CARRE PHILLIPS DORVAL ET ROCKLAND



"La Maison de Beauté"
Wanner's LTD.
VOUS OFFRE

COUPE "COMB CURL" $1.25
MISE EN PLIS $1.50
Nouveau style parisien
SHAMPOOING ET MISE EN PLIS $2.25

PERMANENTE "SENSATIONAL"
REG. 7.50
OFFRE VALABLE POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT
$5.00

VENEZ AVEC ou SANS RENDEZ-VOUS

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 HEURES A 7 HEURES
VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES — SAMEDI JUSQU'A 6 HRES

1194 OUEST, RUE STE-CATHERINE — UN. 6-7636

KRESGE'S

BONI SPÉCIAL pour BÉBÉ

Encaissez votre chèque d'allocations familiales chez KRESGE'S et constatez comment il peut valoir deux fois plus.

Vous pouvez encaisser votre chèque AU BAS DE L'ESCALIER MOBILE

Gagnante du mois dernier :
Mme Liane Paquin
3495 av. Benny Montréal





KRESGE'S
en vente à tous les magasins KRESGE

Gloup, gloup, gl...

Il nous faut 10 noyés pour la fin de semaine. Sinon notre bilan habituel ne sera pas aussi intéressant qu'il a été la semaine dernière. Il y en avait eu cinq. Pour commencer la saison de la baignade, ce nombre suffit, mais n'est guère impressionnant. Donc, puisque les bons conseils ne servent à rien et ne diminuent en rien le nombre de victimes, voici les directives qu'a bien voulu nous transmettre le professeur Jm'en Fish, spécialiste de la noyade.

La méthode la plus directe nous a-t-il dit, consiste à plonger directement à l'eau, d'un pont, d'un quai, etc., tout en tenant bien le volant de sa voiture et en ayant soin d'appuyer sur l'accélérateur. Infaillible et spectaculaire. Cette méthode, de plus, impressionnera tous ceux qui seront témoins de votre exploit.

La deuxième méthode : si vous êtes projeté à l'eau, loin du rivage et ne savez pas nager, vous vous mettez sur le dos, tête par en arrière, respirez à plein poumon, et vous vous débattez comme une anguille. En moins d'une seconde vous aurez perdu connaissance et gloup, gloup, gloup il ne restera plus qu'à vous repêcher : mort.

La troisième méthode : il s'agit d'attendre que les supports flottants que le hasard placera près de vous vous parviennent poussés par la lenteur du courant. Si cela se produit, il sera déjà trop tard. Un désavantage toutefois : cette méthode presque sadique exige une terrible patience.

La dernière et non moins agréable méthode est dite méthode "bouche à bouche". Vous gagnez le large avec votre conjointe, vous vous pincez mutuellement le nez et vous vous embrassez aquatiquement. Vos chances sont telles qu'en moins d'une minute vous aurez atteint le fond de l'eau. Et encore une fois gloup, gloup, gloup.

Enfin, pour ceux qui sont frileux, il suffira de se tenir près d'une plage, et de s'endormir tranquillement la tête à l'eau. Mais le professeur Fish suggère également d'autres méthodes, celle du verre d'eau, par exemple, qu'il a eu soin de nous démontrer lui-même. Imaginez ! Ça réussit.

Une seule façon de s'en sortir ou de ne pas se noyer : se tenir entre deux eaux, et plonger dix minutes après avoir mangé des bananes, du concombre, des frites, du blé d'Inde, du porc frais, etc.

Arnolphe Bombier

PRETS

SUITE DE LA PAGE 3

le financement des logements destinés aux étudiants des universités.

M. Walker avait expliqué au début de son allocution que l'accroissement de la population urbaine, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, suscitait de nombreux problèmes qui deviendront plus aigus d'année en année à moins qu'à tous les paliers de l'autorité gouvernementale, l'on prenne dès maintenant les dispositions nécessaires pour résoudre ces problèmes.

M. Walker a enfin signalé que depuis la fin de la dernière guerre, plus du tiers de tous les nouveaux logements construits au Canada, dont le nombre dépasse un million et demi, avait été financé aux termes de la Loi nationale sur l'habitation.

COUPABLE

SUITE DE LA PAGE 3

le tribunal, on a décidé qu'ils constituaient une église et que leurs croyances formaient une religion. Tout ce qui vous reste à faire donc, c'est de... prier pour eux".

Définitivement convaincu d'avoir erré, le quadragénaire déclara alors à son tour:

"C'est bien cela. La prochaine fois, je les laisserai entrer chez moi et je les inviterai même à tenter de me convertir, s'ils le peuvent".

Son avocat, Me Jean-Denis Cadieux, entra alors en scène pour réclamer la plus grande mesure de clémence possible du tribunal.

Il soumit alors que l'inculpé, qui est père de cinq enfants et n'est évidemment jamais venu devant les tribunaux de toute sa vie, avait agi sous l'impulsion du moment et qu'il ne recommencerait certainement pas.

Et Haché s'en tira avec une remise de peine et un cautionnement de garder la paix pendant les deux prochaines années.

Pas de guerre sainte, donc, pour les 24 prochains mois.

Moins de formalités pour les municipalités

QUEBEC. (par J.-L. L.) — La Chambre basse a adopté hier sur division en 2e lecture le bill 68 du gouvernement modifiant la Loi des cités et villes. La principale disposition de cette loi permet aux municipalités de passer d'une charte spéciale à la loi générale des cités et villes, sans passer par des formalités législatives spéciales.

Le ministre des Affaires municipales, M. René Hamel, a souligné que c'est une bonne chose de faciliter aux municipalités le retour au "bercail" de la loi générale sans pèlerinage annuel au Parlement.

Un autre article important du projet de loi autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à permettre l'érection d'une municipalité en ville, même si sa population est moindre que 2,000 âmes.

L'EPARGNE

SUITE DE LA PAGE 3

treprise qui a été la source principale de tous les progrès enregistrés au Canada et aux Etats-Unis.

Centres d'achats

Il existe un avenir très prometteur pour l'établissement de nouveaux centres d'achats au Canada, a souligné un autre conférencier au congrès de la Eastern Mortgage Conference.

M. James F. Harris, de Toronto, dont l'autorité dans ce genre de réalisations est reconnue tant au Canada qu'aux Etats-Unis, a expliqué que l'accroissement constant des centres urbains offrait de nombreuses possibilités dans ce domaine mais que la réussite dans le lancement de nouveaux projets serait de plus en plus liée à la compétence des promoteurs. Il a remarqué que plusieurs centres d'achats déjà exploités dans plusieurs villes canadiennes ne connaîtraient pas le succès espéré précisément parce que ceux qui les ont conçus ne possédaient pas l'expérience nécessaire dans ce genre d'entreprise.

M. Harris croit que cette formule commerciale, qui a grandement évolué depuis dix ans, se transformera encore avec l'établissement à travers le pays des centres d'achats spécialisés dans les ventes au rabais.

LA PATROUILLE

SUITE DE LA PAGE 3

se crispe, rougit un peu. On sait maintenant de quoi on va parler. Parce que le lieutenant, pour éviter la question, et plusieurs autres, plus sournoises, rappliquera toujours sur ce thème qui lui tient à coeur : la patrouille spéciale.

Il en parle au présent. Pour lui, c'est, c'était la réponse à toutes les questions. Oh, comme il en parle de la patrouille spéciale, les lèvres tremblantes à certains moments !

—Oui, 104 hommes, 22 voitures. L'affaire a été mise sur pied le 19 août 1958, je suis en charge depuis le mois d'octobre 1960.

"A vrai dire, il m'aurait fallu 150 hommes. Pour qu'il y ait toujours 20 voitures en service. Présentement, il y a 20 voitures le jour, 8 à 10 voitures le soir, et 10 à 12 voitures la nuit. Nous avons institué, il n'y a pas très longtemps, le système des trois relèves . . . "

Le démembrement . . .

— "Qu'est-ce que deviennent vos hommes, et l'équipement?"

— "Les hommes, ils retournent dans les postes. Les voitures : 17 vont aux inspecteurs, trois sont mises à la disposition de postes."

— "Et vous, lieutenant Bernard ?"

— Moi, je retourne au 16."

Le sergent Bertrand survient à cet instant et plonge dans la conversation : "Moi, je reste ici. Je faire chaque jour la liste des autos volées".

— "Mais enfin, qu'est-ce que c'était la patrouille spéciale ?"

Là-dessus, ils sont intrissables. Tiens, ils avaient emprunté quelque part une méthode sensationnelle pour fouiller passants et établissements. Surtout les passant, et les types d'allure louche, qui circulaient dans des voitures délabrées.

Sur le bureau du lieutenant, une caricature de Berthio, où des voitures numérotées, qui seraient des voitures de la pègre, si nous avons bien lu (à l'envers). Le lieutenant a marqué son nom sur l'une des voitures, un nom sur l'autre et ajouté des oreilles, des yeux et un nez au lampadaire. Enfin, un policier qui a le sens de l'humour !

Les nouvelles méthodes : le suspect colle les mains au mur, pendant qu'un policier fouille les poches, tâte son homme de haut en bas. Si le suspect circule en voiture, on le fait descendre, il met les mains sur le toit et c'est le même procédé, aussi systématique quand il s'agit de fouiller la voiture. Pendant la fouille, il y a toujours l'autre policier, en retrait, la main sur le revolver.

Qui est suspect ?

— "Mais enfin, lieutenant Bernard, qu'est-ce que c'est, un suspect ?"

C'est vous, c'est moi, semble-t-il. Enfin, c'est un type qui a l'air suspect . . .

Et puis, pour la patrouille spéciale, on avait aussi mis au point des méthodes de perquisition qui ne laissent rien à désirer. Ainsi, on s'introduisait dans la salle de billard, les policiers, en silence, se mettaient en rang, seul le sergent-détective parlait. Les policiers ni ne parlaient, ni ne fumaient, ni ne buvaient. Et la perquisition terminée, tout le monde sortait en silence, se faufilait à travers des foules qui comptaient parfois 300 personnes, et regagnait la voiture.

"Quand je suis arrivé ici, lance le lieutenant Bernard, j'ai nettoyé mes hommes; ils devaient être propres d'un bout à l'autre. La devise, c'était: homme propre, voiture propre, courtoisie. Et puis pour la morale, il y avait un slogan: en bas d'un million de dollars, je ne me vends pas . . ."

Et puis on ne sait encore rien: les responsables de la patrouille spéciale ont même rédigé un manuel de psychologie des foules, en s'inspirant des méthodes en vigueur dans l'armée américaine. Et ils nous expliquent longuement ici comment ces méthodes leur permettent de maîtriser des émeutes du genre de celle qui a eu lieu au Forum il y a quelques années. Tiens, l'émeute estudiantine qui a failli éclater aux environs de McGill récemment, c'est la patrouille spéciale qui en est venue à bout, même qu'il n'y a eu qu'une arrestation.

Lieutenant et sergent en bouillent encore d'enthousiasme: je place deux autos ici, deux autres là, puis j'envoie des hommes aux gares Windsor et Centrale, où des noyaux d'étudiants se forment . . .

Ils le diront quelques instants plus tard en toutes lettres : "Ça, c'était du vrai travail de policier !" Et c'est dit avec une nostalgie . . . Ce pauvre reporter en était presque ému.

La patrouille spéciale opérait sur une carte de Montréal divisée en cinq secteurs, subdivisés à leur tour en cinq sections, qui portaient des numéros identiques dans chaque secteur. Et ainsi chaque voiture de patrouille avait une section à elle, dans tous les coins de la ville. Ah, ce que nous étions protégés ! Mais ça, c'est déjà de la petite histoire, de même que le code secret qui nous valait, sur les ondes de radio-police, des noms de couleurs : bleu, rouge, vert.

Ce qui demeure, c'est la formation qu'ont reçue les policiers qui constituaient la patrouille spéciale. Parce que ces policiers participaient à des journées d'étude, ma chère, quand les banques et les principaux établissements fermaient leurs portes. Au programme de ces journées : entraînement, exercices militaires, criminalistique, techniques policières, tir, code d'éthique, défense civile, code de la route. Et avec ça la psychologie des foules, enseignée par un professeur. De quoi rendre jaloux tous les autres agents !

— "Les gars aimaient ça, nous dit le lieutenant Bernard. Pas qu'on leur dorait la pilule, non. Ils travaillaient très fort, mais ils comprenaient ce qu'ils faisaient, on leur expliquait tout".

— "Il y avait de la discipline, renchérit le lieutenant Bertrand. Quand on effectuait une descente, on se comprenait sans se parler".

"La patrouille spéciale avait une telle réputation, ajoute le lieutenant, que 225 policiers avaient fait des demandes pour en faire partie".

"Si vous aviez vu ça quand il y a eu un accident chez Johnson et Johnson", surajoute le sergent.

"Bien sûr que mes gars étaient bien traités, ils avaient le droit de prendre un café quand ça leur chantait. Mais une fois dans le restaurant, ils devaient écouter ce qui se disait autour d'eux, et fouiller à la sortie un type qui aurait dit des choses pas catholiques . . ."

Et le lieutenant poursuit: "Pour cet été, nous avions projeté de patrouiller quelquefois durant la fin de semaine, pour prendre les gens par surprise . . ."

Ce pauvre reporter peut à peine s'arracher à la conversation. "Nous partons la tête haute", affirme le sergent. "Vous comprenez, on nous a demandé de prendre ça froidement, vis-à vis les hommes, mais ça nous a fait du bien de pouvoir se vider le coeur".

Mais dans l'escalier, le lieutenant a peine à masquer sa détresse. Il lance, à brûle-pourpoint: "Je suis allé voir les prisonniers, hier. Il faisait chaud, ça sentait horriblement mauvais là-dedans . . ."

Voilà. Le lieutenant Bernard, avec ses yeux terribles dans la figure grasse, ne sait plus que s'identifier aux prisonniers. Le lieutenant Bernard est prisonnier d'un rêve: sa patrouille spéciale.

OLDSMOBILE 1961

La voiture la plus perfectionnée et LA PLUS REMARQUABLE dans la

Catégorie des prix moyens

La célèbre "CLASSIC" "98" — La Dynamic "88"

La Super "88" — La toute nouvelle "F-85"

CHOIX DE COULEURS — LIVRAISON IMMEDIATE

Jarry Automobile Incorporé

VOTRE DEPOSITAIRE EXCLUSIF OLDSMOBILE ET ENVOY

4384, St-Denis

VI. 2-8221 — VI. 2-6570

L'INCOMPARABLE OLDSMOBILE



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Modèle illustré: Coupé Holiday Dynamic 88

est dans une classe à part!

élégance ÉBLOUISSANTE



Modèle illustré: Sedan Super 88 à 2 portes

Oldsmobile a réussi ce que d'autres voitures n'ont jamais osé tenter. Brûlant les étapes, bousculant les traditions et dédaignant le quotidien, elle a créé un style ultra-moderne digne de demain.

performances ÉTINCELANTES grâce à L'Accel-A-Rotor



Dès que vous appuyez sur l'accélérateur, vous déclenchez la fougue et la puissance du nouveau Skyrocket . . . transmises par une boîte Hydra-Matic équipée du nouvel Accel-A-Rotor. Les performances de l'Oldsmobile vous placent loin en tête.

INTÉRIEURS LUXUEUX



Les intérieurs de l'Oldsmobile respirent la distinction et le luxe pour créer un décor exclusif à l'Oldsmobile. Un confort insurpassable est rendu plus sensible par l'espace qu'on y trouve pour la détente.

VALEUR SANS ÉGALE

L'acquisition d'une Oldsmobile, si elle vous remplit de fierté, constitue aussi un placement de tout repos. Aucune autre voiture ne vous offre autant d'innovations hardies mais avantageuses, autant de confort et d'agrément et nulle autre ne possède une valeur d'échange aussi élevée. C'est pourquoi on gagne toujours à acheter une Oldsmobile.



Modèle illustré: Coupé décapotable Dynamic 88

Des performances pleines d'élan

OLDSMOBILE 88-98-F85

OSS-361-AF

Pneus à flancs blancs moyennant supplément

Vendeurs autorisés "Oldsmobile" dans le Grand Montréal

JARRY AUTOMOBILE LTEE.
4384, rue St-Denis — Tél. : VI. 2-8221

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107, rue Ste-Catherine ouest — Tél. : WE. 3-6781

BARNABE MOTORS LTD.,
1850, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Qué. — Tél. : RI. 4-6401

DOYLE MOTORS LIMITED,
4501, ave Bannantyne, Verdun, Qué. — Tél. : PO. 9-4501

SNYDER AUTOMOBILES LTD.,
2225, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. Tél. : ME. 7-4643

MAI EST LE MOIS DE LA SÉCURITÉ
FAITES VÉRIFIER VOTRE VOITURE
CONDUISEZ PRUDEMMENT
PRÉVENEZ DES ACCIDENTS



COMPTEZ AVEC LE CANADA

Faites bon accueil à votre agent recenseur

En juin, les agents recenseurs vous poseront des questions, ainsi qu'à tous les autres résidents du Canada. Vos déclarations et celles des autres répondants fourniront des renseignements d'une importance capitale pour les progrès futurs du Canada: construction d'écoles et d'hôpitaux, organisation de services d'utilité publique et de la production agricole et industrielle.

Le recensement est une tâche énorme qui se répète tous les dix ans. Et c'est grâce à la collaboration de chaque Canadien qu'elle peut être menée à bonne fin promptement et avec exactitude.

Toutes vos déclarations sont strictement confidentielles. La loi oblige chaque personne à répondre aux questions du recensement, mais les réponses ne peuvent être utilisées que par le Bureau fédéral de la statistique et uniquement à des fins statistiques. Les renseignements relatifs aux particuliers ne peuvent être transmis à nul autre service ou organisme du gouvernement, groupe indépendant ou particulier.

Le recensement est utile à tous. Lorsque l'agent recenseur se présentera chez vous, faites-lui bon accueil et COMPTEZ AVEC LE CANADA!

1F-61



BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Publié avec l'autorisation de l'honorable George Hees, Ministre du Commerce

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

Mai est le temps Morgan!



Epargnez 25 à 33⅓%!

Vente de gais corsages d'été "plein soleil"

Corsage "Rib-tickler"
Norm. 3.00 **1.98**

A. Corsage sans manches, décolleté bateau, frange à l'ourlet. Imprimé moderne, couleurs dominantes: vert, bleu ou orange. 12 à 18.

Bustier rayé
Norm. 2.00, ch. **1.50**

B. Bustier long à rayures en coton tissé, revers et boutonnage, courroie "licou". Noir ou rouge sur blanc. 12 à 18.

Corsage quadrillé
Norm. 3.00 **1.98**

C. Corsage sans manches en coton Arnel* et coton facile d'entretien. Décolleté bateau, boutonnage dos. Doré, vert ou lilas sur blanc. 12 à 18.

* Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
PARURES DE COU... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Valeur merveilleuse!

Cardigans grosses-mailles en Orlon* "lavez et portez"

seulement **5.98** ch.

Leur légèreté, leur souplesse, leur facilité d'entretien permettent à ces cardigans Orlon* grosses mailles de trôner tout l'été sur vos épaules frileuses. Manches longues, large col, boutons nacrés... point de câble devant. Bleu poudre, lilas, beige ou blanc. P.M.G.

*Marque déposée

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
VETEMENTS SPORT, ETAGE-BUDGET... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

VOUS POUVEZ GAGNER UN VOYAGE ALLER ET RETOUR POUR DEUX EN EUROPE

par réacté
AIR CANADA



Visitez Londres . Paris . Rome . Bruxelles . Zurich . Milan . Vienne . Copenhague



Moins que moitié prix!

Chapeaux d'été en paille blanc givre... aérés, de grand chic et bon marché

Notez: **3.95** ch.

Nous avons fait un heureux achat pour cette Vente de Mai. Venez vite faire votre choix.
- Set formes coquettes au choix.
- Paille dentelle, aérée et de grand chic.
- Parementures: organza, ruban gros-grain ou tulle.
- Blanc seulement.

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES
CHAPEAUX, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Les cinq magasins Morgan fermés lundi le 22 mai Fête de la reine

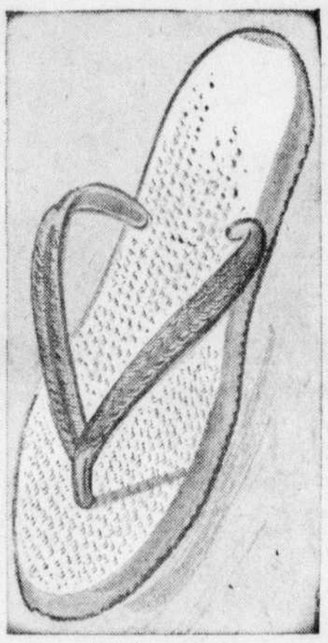
Prix spécial!

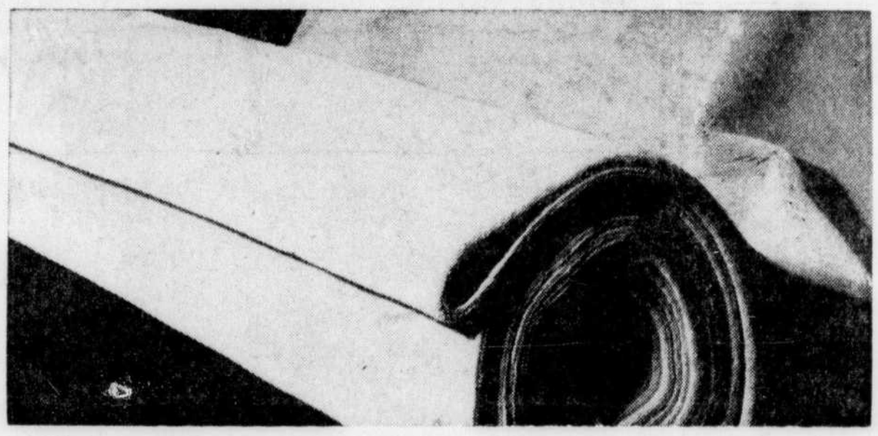
Sandales de plage pour enfants, adolescentes et garçons

Pointures enfants: la paire **.39**
Pointures adolescentes et garçons la paire **.59**

Des nu-pieds à la mode,, laissant liberté et maintenant le pied quand même. Montage souple sur semelles crêpe-mousse anti-dérapant) A ce prix vous pouvez vous en procurer plusieurs paires. Jaune, bleu, rouge ou blanc. Grandeurs pour enfants, adolescentes ou garçons P.M.G.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261 sur commandes de plus 1.00
CHAUSSURES D'ENFANTS... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.





La vente continue! Épargnez 25% sur...

Tapis de luxe indien tout laine, à contexture très épaisse

norm. 26.95 la vge carrée **19.95** la vge carrée

Beau tapis à tissage serré importé de l'Inde, en tout point comparable à ceux se vendant un prix plus élevé! C'est un des meilleurs tapis jamais importés de l'Inde. Tissage un tiers plus serré que le tapis moyen indien, sans pour cela que la contexture en soit diminuée. La laine employée est identique aux tapis Khalabar MORGAN. Son apparence élégante n'est surpassée que par sa durabilité. Choix de six belles teintes; largeurs 12 pi. ou 15 pi. Biscuit, cannelle, doré, blanc teinté, nouveau beige, turquoise.

QUANTITE LIMITEE!

Pas de commandes postales ni téléphoniques
TAPIS ORIENTAUX... AU QUATRIEME

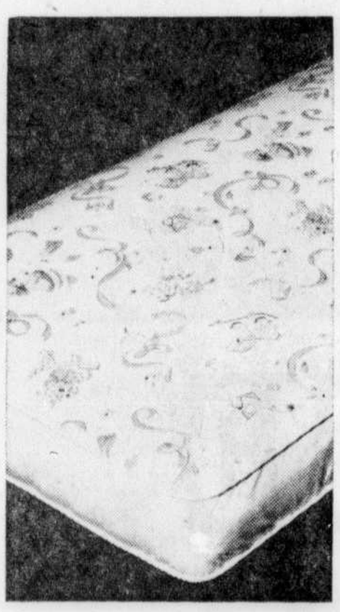
Epargnez 4.00!

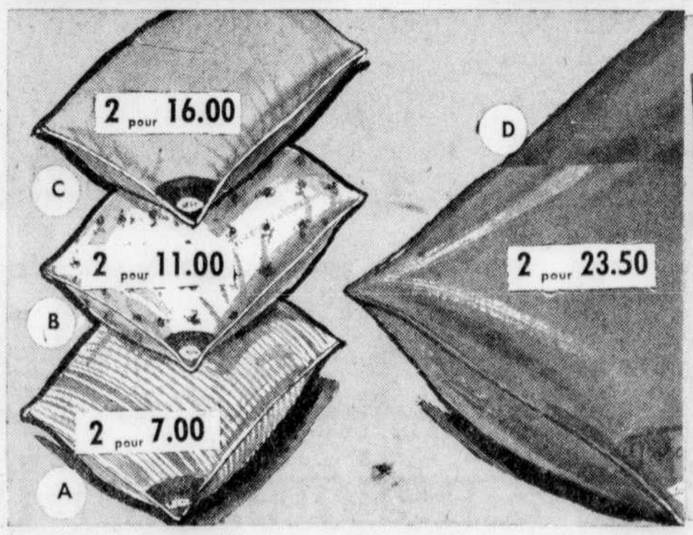
Matelas à ressorts

Norm.: 17.95 **13.95**

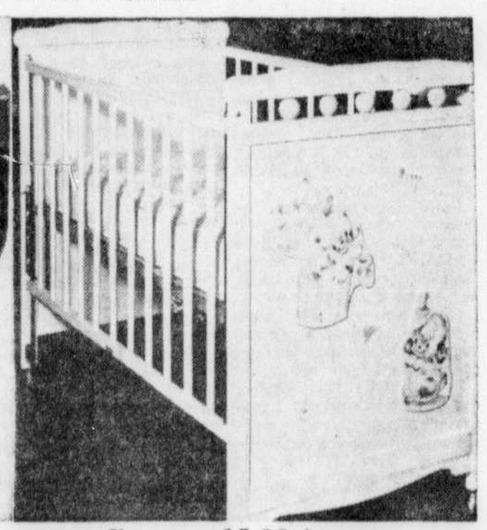
Matelas à ressorts pour couchette d'enfant annoncée dans cette page. Revêtement coutil imperméabilisé assurant complète protection. Blanc avec motifs de couleurs.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
LITS ET LITERIE... AU SEPTIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND









Répétition d'une vente à succès!

Achetez un oreiller... 1.00 de plus achète la paire

Oreillers "Nordown" grandeur régulière avec revêtement à l'épreuve du duvet et bordures lisérées pour une longue durée. Quatre modèles disponibles:

A. Oreiller "Firm", 100% plume d'oie, coutil rayé bleu.
Norm. ch. 6.00 **2 pour 7.00**

B. Oreiller "Medium", 80% plume d'oie, 20% de duvet, coutil à motif floral sur fond blanc.
Norm. ch. 10.00 **2 pour 11.00**

C. Oreiller "Soft", 50% plume d'oie, 50% de duvet, avec coutil bleu uni.
Norm. ch. 15.00 **2 pour 16.00**

D. Oreiller "Super-Soft", 100% de duvet, revêtement satin bleu ou rose.
Norm. ch. 22.50 **2 pour 23.50**

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
LINGE DE MAISON... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez 20%!

Tables extensibles Wunder of Canada

Norm.: 99.50 **79.50**

La table qu'il faut... offerte à prix d'épargne! Table à abattants, de peu d'encombrement, mais dont la surface peut s'augmenter de celle de deux panneaux relevables. Style Duncan Phyfe de Wunder. Construction solide façon noyer ou riche acajou haut lustre. Dimensions de la table fermée: 25½ po. x 38 po. extensible à 60 po. avec abattants et à 72 po. avec panneau de 12 po. en sus.

Pas de paiement initial — 10 mensualités de 8.55
La taxe de vente payable à l'achat
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
MEUBLES... AU SEPTIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

Epargnez 15.00!

Couchette en bois à panneaux pleins **34.50**

Norm.: 49.50

Solide couchette à panneaux pleins aux deux bouts. Jolis décors en décalque et boulier plein de coloris. Choix de fini émail blanc ou couleur naturelle. Système réglable à quatre hauteurs. Grandeurs: 28 po. x 52 po.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
MEUBLES D'ENFANTS... AU SEPTIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

Moins que moitié prix!

Souliers tout-aller d'été

talons compensés ou formés

seulement la paire **2.98**

Seulement 500 paires à ce bas prix! Venez magasiner de bonne heure! Confortables talons compensés sur modèles "slip-on" en cuirs perforés noir ou brun... aussi modèle à talons en forme, suède noir ou brun. Pointures: 5 à 10 dans le groupe.

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES
CHAUSSURES DU BUDGET... AU TROISIEME



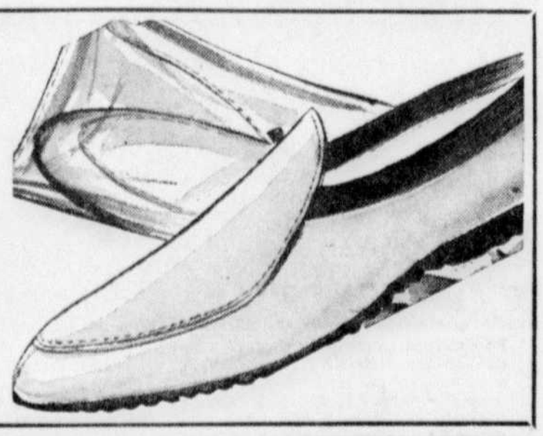
Pour moments de détente!

Souliers légers, bords élasticisés, messieurs

7.95 la paire

Souliers qu'il faut pour les moments de détente l'été. Empeignes ultra-souple en cuir gant à bords élasticisés, semelles durables en une composition de caoutchouc strié. Souliers pour le yatching, le voyage ou tout simplement pour moments de flânerie. Marque Jarman, manufacturier canadien de haute renommée. Au complet avec étui plastique transparent. Noir ou tan. Pointures: Petit moyen (8, 8½), moyen (9, 9½), grand moyen (10, 10½), grand (11 à 12).

Pas de commandes postales ni téléphoniques.
CHAUSSURES POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

SESSION PROVINCIALE

Les juges municipaux seront sur le même pied que les juges provinciaux

QUEBEC. — (J.M.) — A l'Assemblée législative, la majorité a adopté, en deuxième lecture, malgré les objections de l'Union Nationale, le bill no 66 modifiant la charte de Montréal au sujet des juges municipaux. Il n'y a pas eu vote; mais M. Antonio Talbot a demandé au secrétaire de mentionner, dans le compte rendu officiel, "division" des voix.

M. Georges Lapalme, procureur général, a expliqué que, jusqu'ici les juges municipaux étaient privilégiés par rapport aux juges provinciaux. Ils seront maintenant sur le même pied... Un juge municipal ne pouvait être révoqué qu'avec l'approbation des deux Chambres; un juge provincial l'était après rapport de la Cour du Banc de la reine — (appel) —. A la suite d'une enquête demandée par le procureur général ce dernier système vaudra aussi à l'avenir pour les juges municipaux.

M. Lapalme a dit que l'hôtel de ville de Montréal avait réclamé la nomination de juges municipaux additionnels. Il a refusé, en faisant remarquer que des juges ne siégeaient pas et que le premier devoir d'un juge est de siéger.

L'article 2 du bill no 66 tend à régulariser la situation. Le juge municipal de la métropole qui n'a pas siégé pendant trois années consécutives au moins sera mis à la retraite avec pension.

La mesure vise deux personnes: 1.) M. Fernand Dufresne, nommé recorder en 1929 et devenu plus tard chef de police de Montréal sans avoir donné sa démission de recorder. Il n'a pas siégé depuis 1931.

2.) M. Damase Côté, malade depuis très longtemps.

M. Talbot aurait voulu que le procureur général mette tous les juges municipaux de la province sur le même pied.

M. Lapalme répond que c'est difficile, car celui qui remplit les fonctions de juge municipal dans les petites localités exerce une bonne partie de la semaine sa profession d'avocat.

Le chef de l'opposition réplique qu'on pourrait, au moins, intervenir en ce qui concerne les juges municipaux de Québec.

M. Lapalme: "Je n'ai pas reçu de demande dans ce sens. Il s'agit actuellement d'une modification à la charte de Montréal".

M. Paul Dozois, député U.N. de Saint-Jacques, souligne le cas de M. Dufresne qui reçoit une pension de $8,000 à $9,000 comme ex-directeur de la police de la métropole. Aura-t-il en plus une pension d'ancien juge municipal ?"

M. Lapalme: "L'administration montréalaise a fait son lit. Il lui revient de prendre une décision, quitte à demander l'an prochain de modifier sa charte".

Le député d'Outremont attire l'attention des dirigeants de l'hôtel de ville sur la question.

M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot, dit que le procureur général devrait être libre d'accorder ou non l'enquête demandée par les autorités municipales.

Sinon, dit-il, certains maires vindicatifs — comme nous en connaissons — pourront exercer leur vengeance contre des adversaires politiques.

M. Lapalme consent à amender le texte de loi en conséquence.

Un ensemble d'autostrades pour notre réseau routier

QUEBEC. (J.M.) — M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, a déclaré hier soir à la Chambre basse que le gouvernement libéral a l'intention de doter la province d'un ensemble d'autostrades propres à revaloriser tout notre réseau routier, notamment entre Montréal et Sherbrooke, entre Saint-Jérôme et Sainte-Adèle ou pour le raccordement à Saint-Eustache.

M. Antonio Talbot, leader de l'Union nationale: "Ce ne sera pas pour demain".

M. Pinard: "Le chef de l'opposition s'apercevra que nous allons plus vite que lui en patins !"

Le député de Drummond a souligné l'urgence des travaux entre Saint-Jérôme et Sainte-Adèle pour des raisons d'ordre touristique.

C'est ainsi que le ministre a fait adopter, en deuxième lecture, hier soir, par l'Assemblée législative, malgré les objections de ses adversaires politiques, le bill no 67 constituant l' "Office des autoroutes du Québec".

M. Maurice Bellemare, député UN de Champlain, a profité du débat pour proclamer la nécessité d'une autostrade le long de la rive nord du Saint-Laurent entre la métropole et la Vieille Capitale. Mais le gouvernement ne s'est pas prononcé sur la question.

Dans un autre ordre d'idées, on a appris que le boulevard Métropolitain, qui fera partie de la route transcanadienne, ne dépendra pas de l' "Office des autoroutes".

Une des principales critiques, formulées par l'opposition, a été que les autorités provinciales actuelles n'apportent rien de neuf avec le bill No 67 puisque le nouvel organisme ressemblera fort à l'ancien "Office de l'autoroute Montréal - Laurentides", fondé par l'Union nationale à la suite de la loi du 21 février 1957.

—"Poudre aux yeux !" commente le député U.N. de Chicoutimi. Un bill fait avec des ciseaux et un pot de colle !"

—"Non ! riposte M. Pinard. L'organisme que l'on va constituer aura une mission extrêmement importante et une juridiction aussi vaste que la province. Il sera intégré au ministère de la Voirie, il lui faudra remédier aux déficiences de nos voies de communication . . ."

Le représentant libéral de Drummond remarque qu'au Québec nous n'avons qu'une centaine de milles d'autostrades, soit de routes doubles à accès limité. Nous sommes terriblement en retard dans ce domaine par rapport à l'Ontario.

M. Talbot: "Dire que rien n'a été fait dans notre province, c'est faux ! En seize ans, l'Union nationale a exécuté un travail gigantesque".

Le leader de l'opposition ajoute qu'il n'y a pas de comparaison possible avec l'Ontario qui a commencé la réalisation de son programme de voirie il y a bien longtemps et qui a fait porter ses efforts sur les voies de grande communication . . ."

Pendant l'étude des différents articles du bill no 67, M. Pinard note que l'"Office des autoroutes" devra soumettre ses plans et ses devis à l'approbation du ministre de la Voirie et non pas du gouvernement.

Le député de Drummond explique:

"Le ministre actuel est prêt à accepter les responsabilités prévues dans la loi alors que l'ancien ministre — (M. Talbot) — n'a même pas eu connaissance de la construction de l'autoroute des Laurentides, qui s'est faite dans son dos. Car c'est Maurice Duplessis qui désignait lui-même les entrepreneurs; cela explique que la voie de communication ait coûté $80,000,000 au lieu de $40,000,000."

Le député de Chicoutimi proteste.

Des statistiques révélatrices sur la fréquentation scolaire

QUEBEC. (J.M.) — En exprimant l'espoir que les nouvelles "allocations scolaires provinciales" inciteront les familles à laisser leurs enfants plus longtemps à l'école, le ministre Emilien Lafrance a cité des chiffres pour mettre davantage en lumière les possibilités d'amélioration dans ce domaine au Québec:

— A l'âge de quinze ans, 58% seulement des garçons vont encore en classe; et 51% des filles.

— A l'âge de seize ans, la proportion tombe à 42% chez les garçons, et à 34% chez les filles.

— A l'âge de dix-sept ans, autre baisse avec ce résultat: 32% du côté des garçons et 21% du côté des filles.

Quelles sont les raisons invoquées pour arrêter les études ?

Le député de Richmond en énumère cinq:

1 — Nécessité d'aider sa famille (45% des cas);
2 — Manque d'aptitudes intellectuelles (17%);
3 — Manque d'intérêt ou d'application (10%);
4 — Négligence des parents (8%);
5 — Maladie grave (6.5%).

M. Lafrance a noté qu'au Québec 29.2% seulement des enfants font leur "onzième année" d'après les statistiques de 1958-1959. Or la proportion est de 41% en Ontario et de 68% en Colombie-Britannique; il est vrai que, dans ces deux provinces, il est obligatoire d'aller à l'école jusqu'à 16 ans . . .

De toute façon, on voit qu'il y largement place pour une amélioration au Québec !

Le calme après la tempête . . .

QUEBEC, (par V.P.) — Après la séance orageuse de la nuit dernière, l'Assemblée législative a connu, hier matin, des heures beaucoup plus sereines. C'était le calme après la tempête.

On n'avait pas oublié complètement, toutefois, les événements qui venaient de se produire. L'opposition, qui avait été forcée de "veiller", était moins disposée à la coopération. Elle a refusé la discussion en 3e lecture des trois projets de loi plutôt anodins qu'on lui présentait. C'était son droit, mais, en temps normal, il arrive fréquemment que la gauche ne s'oppose aucunement à ce qu'une mesure législative subisse les trois lectures réglementaires au cours d'une même séance.

Pas d'intervention politique pour la chasse et la pêche

QUEBEC. (par V. P.) — Le ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. Gérard-D. Lévesque, a proclamé, hier soir, en Chambre, que depuis son accession à la tête de ce ministère, il n'a jamais toléré d'intervention politique dans l'application de la loi. "Et je n'entends pas en tolérer davantage à l'avenir", a-t-il ajouté.

M. Maurice Bellemare, député de l'Union nationale, lui ayant fait remarquer qu'il ne pourra, en dépit de ses bonnes intentions, exercer un contrôle sur tous les gardes-chasse, le ministre a rétorqué: "Si le député de Champlain a connaissance d'interventions, je serai heureux qu'il m'en informe".

Le ministre de la Chasse, qui soumettait quelques amendements à la Chambre, en vue de faire accepter des pénalités plus sévères pour les braconniers, a lancé un appel à la coopération de toute la population. Il a signalé que le nombre des causes pour infractions et règlements de la chasse dans notre province indique malheureusement un état d'esprit qui pourrait être amélioré. Le nombre de ces causes atteint, bon an mal an, entre 4,500 et 5,000.

Notre faune, que des experts évaluent dans les cent millions, est une ressource naturelle renouvelable, mais il ne faudrait pas la tarir. Nous avons accru, a-t-il dit, les pénalités prévues par la loi, mais cette initiative n'aura guère de résultat sans la coopération de tous.

Contrats de voirie sans soumission

QUEBEC. (par V. P.) — L'opposition a accusé, hier soir, le gouvernement actuel d'avoir accordé des contrats de voirie sans soumission à des organisateurs libéraux qui n'avaient pas de machinerie.

M. Hercule Riendeau, de Napierville-Laprairie, a signalé, en particulier, qu'un contrat d'entretien de chemins d'hiver a été accordé dans de telles conditions à un M. Georges Barrette, de St-Constant, dans son comté.

M. Antonio Talbot a porté la même accusation à propos d'un M. Letourneau, de Saint-Laurent de l'Ile d'Orléans, un restaurateur, qui a obtenu le contrat pour l'entretien de ceinture de l'Ile d'Orléans, l'hiver dernier.

M. Maurice Bellemare, député de Champlain, a dit qu'un organisateur libéral du Cap-de-la-Madeleine, M. David Tessier, qui lui aussi n'avait aucun outillage, avait obtenu trois contrats de voirie aux montants respectifs de $34,581.66, de $35,475.38 et de $40,448.63. M. Bellemare a souligné que même si chacun de ces contrats dépassait le montant de $25,000, il n'y avait pas eu demande de soumissions publiques.

Travaux demandés par M. Bellemare

QUEBEC. (J.M.) — M. Maurice Bellemare (Champlain) a demandé au ministre de la Voirie si les travaux, commencés au pont de Saint-Luc, il y a deux ans, vont être terminés. Il reste environ un demi-mille de chemin à faire.

M. Pinard a invité M. Bellemare à venir le rencontrer pour lui parler de la question.

Le député de Champlain a demandé qu'on fasse des travaux dans le village de La Pérade. Le ministre a répondu qu'il ferait tout son possible pour être agréable à M. Bellemare.

Concours du cinquantenaire de CASGRAIN & CHARBONNEAU Ltée



Le deuxième concours du cinquantenaire de la Maison Casgrain & Charbonneau Ltée a été remporté par les Révérendes Soeurs de la Miséricorde de Montréal. Le numéro gagnant, 10844, donnait droit à une automobile d'une valeur de $2,100. Un troisième concours, consistant en un voyage en avion en Europe (Paris-Rome) ou en Amérique du Sud, pour deux personnes, avec frais de voyage payés, sera proclamé le 1er juillet 1961. Sur cette photo, de gauche à droite, la Rév. Soeur St-Lucien, économe; Rév. Soeur St-Luc, pharmacienne; M. J.-L. Cardinal, gérant des ventes de Casgrain & Charbonneau qui remet un chèque à la T. Rév. Soeur St-Clément, supérieure de la Maison-mère, et M. Réal Laperrière, représentant médical de Casgrain & Charbonneau Ltée.

"vous verrez..."



MATINÉE

a amélioré, d'un bout à l'autre, la cigarette filtre!

2 améliorations "naturelles"! De par sa nature, le tabac a *besoin* d'humidité. Un tabac sec ne fait pas de bonnes cigarettes. Les fabricants de Matinée le savent si bien qu'ils emploient un nouveau procédé breveté exclusif, le "Procédé Humidor", pour humidifier *doucement chaque* feuille de tabac. C'est pourquoi *chaque* Matinée est ferme, uniforme et fraîche au goût. Le filtre de la Matinée est, lui aussi, *naturel*. Fait de cellulose, il donne à chaque bouffée une douceur veloutée et vous laisse savourer pleinement l'arôme naturel du tabac frais. *Essayez une Matinée . . . vous verrez!*

EN 30 SECONDES, LA MATINÉE VOUS CONVAINCRA!

Tapez-la! Ouvrez un paquet, tapez le bout d'une Matinée: pas de tabac qui tombe!

Pincez-la! Pas de vides, pas de zones molles! Chaque Matinée est *ferme*, uniforme!

Allumez-la! L'extrémité de la Matinée ne s'effiloche pas, s'allume parfaitement!

Goûtez-la! Le filtre vous laisse savourer tout l'arôme du tabac frais de la Matinée.



Agréable à tout instant: MATINÉE ... *naturellement!*

En bref d'Ottawa

OTTAWA. (DNC) — MM. Kennedy et Diefenbaker ont-ils parlé de la canalisation du Richelieu? M. Maurice Johnson, député de Chambly-Rouville, devra attendre le retour aux Communes de M. Diefenbaker (le premier ministre recevait hier un doctorat honorifique à l'université Dalhousie d'Halifax, après avoir reconduit le président Kennedy à l'aéroport d'Uplands) pour avoir une réponse à sa question. On ne croit pas, d'ailleurs, dans les milieux bien informés, que ce sujet ait été abordé.

* * *

(DNC) — Le ministère fédéral des Travaux publics vient d'accorder à la compagnie "Ron Construction Ltd", d'Ottawa le contrat de construction d'un dispensaire et d'une centrale électrique à Paint Hills, sur la côte est de la baie James.

La compagnie a présenté le plus basse de quatre offres reçues à Ottawa, soit $86,462. La plus élevée atteignait $145,900. Les travaux doivent durer six mois.

* * *

(DNC) — M. Maurice Bourget, député libéral de Lévis, a signalé au gouvernement, aux Communes, que les exportations de blé, par l'intermédiaire du port de Québec, "baissent continuellement". Envisage-t-on un remède à cette situation?

M. D. S. Harkness, ministre de la Défense nationale et porte-parole de M. A. Hamilton, ministre de l'Agriculture, alors absent, a promis de soumettre le cas à son collègue.

* * *

(PC) — Si l'on en croit M. Douglas Jung, député conservateur de Vancouver-centre, le port de Vancouver peut fort bien devenir le plus considérable et le meilleur port de mer au monde, enlevant à Montréal sa suprématie portuaire. M. Jung a toutefois ajouté qu'avant d'en arriver là il faudra élaborer un "plan gigantesque à longue échéance".

* * *

(PC) — Le ministre fédéral des Mines, M. Paul Comtois, s'est refusé à toute déclaration relativement à la fermeture projetée de trois houillères du Cap Breton. Mercredi, en Chambre, le premier ministre Diefenbaker avait laissé entendre que le ministre du Revenu national, M. Nowlan, donnerait des précisions à ce sujet. M. Nowlan étant aujourd'hui absent, le leader du PSD, M. Hazen Argue, tenta vainement d'obtenir des éclaircissements du ministre des Mines.

* * *

(PC) — Le gouvernement annoncera bientôt une nouvelle au sujet du sort de 57 missionnaires canadiens qui sont encore à Cuba, a dit hier aux Communes M. Wallace Nesbitt, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Green.

M. Nesbitt répondait à une question de M. Gérard Loiselle, député libéral de Montréal - Sainte-Anne. M. Loiselle avait demandé au gouvernement ce que celui-ci ferait pour aider les prêtres et religieuses qui sont encore à Cuba. Soixante et un missionnaires canadiens sont arrivés de Cuba mardi soir.

VOUS RECEVREZ BIENTÔT LES RÈGLES DU CONCOURS DE LA

Simpson MONTRÉAL

Grande VENTE Vacances

MAGASIN FERME LUNDI 22 MAI! REOUVERTURE MARDI 9 H. A.M.

SOLDES ½ PRIX



CHEVROLET — MODELE No 1119 — SEDAN 4-PORTES

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE MAGNIFIQUE

CADILLAC 1961

OU L'UNE DE DEUX SUPERBES

CHEVROLET 1961



CADILLAC — MODELE No 6237 — COUPE 2-PORTES

LA VENTE COMMENCE VENDREDI 26 MAI (Venez acheter d'avance le jeudi 25 mai!)

SOLDE! BROADLOOM ET CARPETTES

RABAIS 25% à 50%

TOUS CES TAPIS ET CARPETTES SONT REDUITS DE NOTRE STOCK! DANS CE GROUPE FABULEUX VOUS TROUVEREZ DES TAPIS EN LAINE, FRISE DE LAINE, COTON, VISCOSE, ACRILAN ET DE NOMBREUX AUTRES! COLORIS UNIS OU TON SUR TONS... LARGEURS 9, 12, 15 PIEDS. VENEZ TOT!

BROADLOOM A LA VERGE

		Rég.	Prix
97	v.c. Frise de laine, cacao, champignon 12 pi. larg.	13.98	9.95
272	v.c. Wilton uni, champignon, beige, 12 pi. larg.	12.98	8.95
143	v.c. Frise de laine, vert clair et foncé 12 pi.	10.98	7.95
106	ver. car. En relief, aqua, 12 pi. larg.	8.98	5.95
267	ver. car. 80% laine 20% nylon, en relief. Beige champignon, vert clair, aqua, Bois de rose. 9 pi. larg.	8.98	5.95
18	ver. car. Acrilan en relief, Martini. 12 pi. larg.	12.98	7.95
15	ver. car. Wilton uni touffu, Martini 12 pi. larg.	18.98	5.95
20	ver. car. Coton Cannelle 12 pi. larg.	5.98	3.95
92	v.c. Tweed Viscose, cannelle, vert, blanc/noir, 12 pi.	5.29	3.50
47	ver. car. Frise de laine. Gris. 9 pi.	10.98	6.95
422	ver car. Frise de laine Wilton. Bois de rose, martini, cannelle. 15 pi. larg.	14.98	10.95
387	ver. car Frise 70% laine, 30% nylon, 15 pi. larg. cannelle, champignon, brun, beige	11.98	7.95

CARPETTES UNIES

		Rég.	PRIX
1 seulement.	9' x 10'. Laine, Tweed. Gris	134.50	99.95
1 "	6'9" x 9'. Frise de laine. Vert	77.50	44.95
1 "	9' x 9'8". Frise de laine. Martini	139.95	94.95
1 "	8'4" x 9'. Trilan. Vert	60.63	39.95
1 "	7'6" x 9'. Frise de laine. Vert	109.95	79.95
1 "	6'9" x 9". Wilton. Cannelle.	87.95	63.95
1 "	6'9" x 9'. Frise de laine. Gris.	79.95	59.95
1 "	6' x 9'. Frisé de laine. Bleu.	72.50	49.95
1 "	6' x 9'. Wilton en relief. Champignon	59.95	44.95
1 "	5'10" x 9'. Frise de laine. Nutria.	74.95	44.95
1 seulement.	5'8" x 9'. Nylon/Viscose. Beige	$72	39.95
1 "	7'6" x 12'. Frise de laine. Cannelle.	126.95	89.95
2 "	7'6" x 12'. Viscose. Gris	113.95	74.95
1 "	7'6" x 12'. Viscose. Martini	69.50	44.95
1 "	7'6" x 12'. Viscose. Vert	69.50	49.95
1 "	7'4" x 12'. Wilton uni. Beige	153.95	114.95
1 "	7'2" x 12'. Viscose. Vert	66.95	44.95
1 "	7' x 12'. Trilan**. Bleu	64.95	44.95
1 "	7' x 12'. Viscose. Rose	64.95	39.95
1 "	7' x 12'. Coton. Crème	62.50	39.95
1 "	6'7" x 12'. Trilan. Vert	60.95	44.95
1 "	6'6" x 12'. Viscose. Beige	60.25	39.95
1 "	6'6" x 12'. Viscose. Cannelle.	60.25	39.95
1 "	6'5" x 12'. Trilan. Tweed vert	59.95	44.95
1 "	6'2" x 12'. Viscose. Ton or	57.50	42.95
1 "	6' x 12'. Trilan**. Tweed cannelle.	71.75	49.95
1 "	6' x 12'. Trilan**. Beige	54.95	37.95
1 "	5'10" x 12'. Wilton. Rose	99.95	59.95
1 "	5'10" x 12'. Trilan**. Bois de Santal.	67.95	49.95
1 "	5'9" x 12'. Trilan**. Aqua	52.95	37.95
1 "	5'6" x 12'. Viscose. Beige	53.25	37.95
1 "	4'10" x 12'. Acrilan. Martini	81.95	49.95
1 "	3'3" x 12'. Acrilan. Ton or	59.95	39.95
1 "	9' x 10'6". Frise de laine. Gris	151.75	109.95
1 "	9' x 10'6". Frise de laine. Beige	129.95	94.95
1 "	9' x 10'2". Frise de laine. Cannelle	146.95	104.95
1 "	10'8" x 12' Acrilan* en relief, Martini	188.95	99.95
1 "	9' x 12'4". Tweed, Cannelle	64.95	42.95
4 "	9' x 12'. Coton, Vert	71.95	44.95
1 "	9' x 12'. Coton, Champignon à	71.95	44.95
1 "	9' x 12'. Coton, Rose	71.95	44.95
1 "	9' x 11'9". Coton, Vert	69.95	44.95
1 seulement.	9' x 12'. Coton, Bleu	79.95	59.95
1 "	9' x 12'. Viscose, Beige	83.40	62.95
1 "	9' x 12'. Viscose. Cannelle	83.40	62.95
1 "	9' x 12'. Laine, Tweed gris	112.95	69.95
1 "	9' x 11'. Wilton bouclé, Rouille	99.95	69.95
1 "	9' x 12'. Coton, Beige	119.75	87.95
3 "	9' x 12'. "Chintz". Noir	124.95	89.95
2 "	9' x 12'. Frise de laine, Gris	136.95	99.95
1 "	9' x 12'. Frise de laine, Martini	150.35	99.95
1 "	9' x 12'. Frise de laine, Aqua	138.98	102.95
1 "	8'6" x 12'. Wilton uni, Beige	142.50	104.95
1 "	9' x 12'. Frise de laine, Gris	143.75	104.95
1 "	9' x 12'. Wilton uni, Beige	149.95	109.95
1 "	9' x 12'. Frise de laine, Champignon.	148.95	109.95
1 "	9' x 12'. Wilton uni, Champignon	149.95	109.95
1 "	9' x 12'. Frise de laine, Ton or	174.50	129.95
1 "	9' x 16'6". Frise de laine, Martini	234.95	174.95

CARPETTES A DECOR

		Rég.	PRIX
3 seulement.	9' x 12'. 2 tons de gris.	$100	74.95
4 "	9' x 12'. 2 tons de rose	$100	74.95
5 "	9' x 12'. 2 tons de beige	$100	74.95
1 "	9' x 12'. Axminster moderne. Gris	105.98	76.95
1 "	9' x 12'. Axminster moderne. Beige	105.98	76.95
1 "	9' x 12'. Moderne suédois. Gris	129.98	89.95
1 "	9' x 12'. Coton crocheté. Floral sur fond ivoire	169.98	124.95
1 "	8'3" x 11'2". Chintz. Décor floral sur fond noir	224.98	129.95

RABAIS 25% à 50%

		Rég.	PRIX
3 seulement.	6'6" x 9'6". Chintz. Fond crème	154.98	75.95
1 "	6'6" x 9'6". Chintz. Fond brique	154.98	75.95
2 "	6'6" x 9'6". Chintz. Fond noir	154.98	75.95
1 "	6'6" x 9'6". Décor Oriental Noir/crème	89.98	59.95
1 "	7'6" x 9'. Décor Oriental. Beige.	69.98	44.95
1 "	6' x 9'. 2 tons de beige	49.98	36.95
2 "	6' x 9'. 2 tons de rose	49.98	36.95

*Marque canadienne déposée.

*Fibre Acrylic. Marque déposée

Aubaine! Pour votre chalet d'été!
55 seulement:
TAPIS OVALES EN COTON CROCHETE MULTICOLORE
12 pieds x 9 pieds
Rég. 54.98 $34.95
(Mensualités $5)

AUCUN VERSEMENT COMPTANT SELON LES CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT SIMPSON — Taxe payable à l'achat.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — TAPIS ET PRELARTS, AU QUATRIEME, Rayon 750

SOLDE! MEUBLES METAL POUR BUREAU

Des meubles de 1ère qualité à bas prix! Quantité limitée! Venez tôt pour faire votre choix!



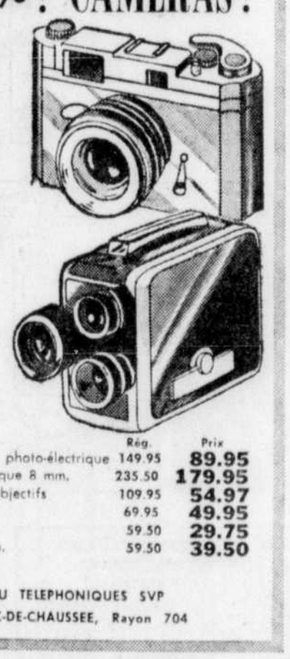
40 seulement. Table de machine à écrire métal fini émail gris. 2 tiroirs sur le côté. (Chaise pliante 5.95 en plus). 19.95 — 10.99
6 seulement. Classeurs à lettres, 2 tiroirs. 29.50 — 24.99
8 seulement. Classeurs à lettres 3 tiroirs. 37.50 — 31.99
10 seulement. Grand classeur avec casier de sécurité. Tiroirs pour cartes, lettres, etc... 76.50 — 59.99
2 seulement. Bureaux "Ministre". Tiroirs, 2 panneaux rabattants, dessus linoléum, haut. réglable. 189.50 — 148.95

Nombreux autres modèles en vente en dehors de ceux mentionnés ici.

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SVP

SIMPSON — MEUBLES DE BUREAU, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 704

RABAIS 23% À 50%! CAMERAS! APPAREILS PHOTO!



20 seulement. Appareil photo "Ricoh" 35 mm. Objectif F/28 avec étui. Rég. 72.49 — 49.99
6 seulement. Caméra "Keystone" 8 mm. avec cellule photo-électrique. Rég. 159.95 — 109.95
3 seulement. Caméra automatique "Arco" avec objectif "Reflex Zoom" Rég. 169.50 — 99.50
3 seulement. Camera automatique "Cinekon" 8 mm. Objectif F.1.8. Modèle de poche. Rég. 59.95 — 29.97

		Rég.	Prix
1 seulement.	Camera 8 mm. "Tower" avec cellule photo-électrique	149.95	89.95
1 seulement.	Camera "Reveer Zoomatic", automatique 8 mm.	235.50	179.95
1 seulement.	Caméra 8 mm. "Rexer" Tourelle 3 objectifs	109.95	54.97
3 seulement.	Appareil-photo 35 mm. "Balda"	69.95	49.95
1 seulement.	Appareil photo "Adox"	59.50	29.75
1 seulement.	Appareil photo "Frankmatic" 35 mm.	59.50	39.50

Nombreux autres modèles non mentionnés

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SVP

SIMPSON — PHOTOGRAPHIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 704

GRAND SOLDE!

TELEVISEURS, RADIO-PHONO, RADIO-HORLOGES

Tous ces appareils sont réduits de notre stock! Quelques-uns sont légèrement imparfaits, mais tous sont en parfaite condition de marche et garantis!

RABAIS $40 à $200!

TELEVISEURS

		REG.	PRIX
5 seulement!	"Silvertone", modèle console 21 pouces.	289.98	189.98
2 seulement!	"Silvertone", modèle console 21 pouces.	369.98	269.98
2 seulement!	"Silvertone", modèle console 21 pouces.	319.98	219.98
1 seulement!	"Silvertone", modèle de table 21 pouces.	199.98	99.98
1 seulement!	"Silvertone", modèle console 21 pouces.	399.98	299.98
1 seulement!	"Motorola", modèle console 21 pouces.	519.98	419.98
1 seulement!	"Motorola", modèle console 21 pouces.	$525	$325
1 seulement!	"Motorola", modèle console 21 pouces.	$575	$395
1 seulement!	"Emerson", modèle Low Boy 21 pouces	399.98	299.98

ENSEMBLES RADIO-PHONO

4 seulement!	Radio-phono "Philco".	199.95	99.95
2 seulement!	Radio-phono "Marconi".	149.95	99.95
2 seulement!	Ensemble stéréo "Shelbern" radio-phono.	169.95	99.95
1 seulement!	"Electrohome" haute-fidélité.	239.98	169.98
6 seulement!	Phonographe stéréo.	139.98	99.98

RADIOS-HORLOGES

30 seulement!	Modèles 5 lampes, automatique.	27.98	19.98

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — RADIOS ET TELEVISION, AU CINQUIEME, Rayon 770

SIMPSON GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"



Pour garçonnets et fillettes!

VÊTEMENTS D'ÉTÉ INTERCHANGEABLES

Des chemises-T et des shorts parfaits pour l'été et les vacances! Ens. 2.99

A. Pour garçonnets. Chemise-T tricot de coton à rayures estompées et col coton chino. Short taille boxeur, glissière. Marine, vert Loden, ton or. Ages 3-4-5-6-6x. Ens. 2.99

B. Pour fillettes. Maillot en tricot de coton à carreaux tons pastels, sans manches. Encolure et emmanchures bordées. Short en coton, dos boxeur, devant plat. Jambes bordées tricot de coton. Short vert ou ton or et chemise-T ton assorti. Ages 3-4-5-6-6x. Ens. 2.99



Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS, AU DEUXIEME, Rayon 744

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES: 9 h a.m. à 5 h. 30 p.m. — OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 h. — OUVERT SAMEDI 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT à 8 h. 30 a.m. — VICTOR 2-7221

Tournez-Vous en Rond, Cherchant un Bon Laxatif?

NR AU COUCHER... SOULAGEMENT AU LEVER!

Depuis plus de soixante-dix ans, NR... le Remède de la Nature, procure un soulagement agréable et effectif du soir au lendemain. Et cela, sans nervosité ni besoin soudain. C'est un laxatif entièrement végétal, sur lequel vous pouvez compter. Prenez des tablettes NR ce soir!

NR Nature's Remedy — *Vous aide à vous porter mieux... et à paraître mieux!*

Régulier • Recouvert de chocolat •Junior



Chevaliers de la Table Ronde
Goûtons voir... le gin est bon...
BOLS! BOLS! BOLS!*
Fabriqué d'après un procédé un peu plus coûteux (mais ça vaut la peine) depuis 1575, le gin Bols est un produit supérieur qui a fait ses preuves.
*prononcez "bôlze"



HOLLANDAIS DE NAISSANCE — CANADIEN PURE LAINE

TÉLÉCRITIQUE

Certains écrivains se livrent facilement, recherchent la publicité, aiment voir leur nom sur les affiches, orchestrent jusqu'à la vente de leurs livres. Marcel Aymé fait exception à la règle, si règle il y a. De lui, on pourrait dire ce que Saint-Simon disait de lui-même . . . Mon absence en imposait . . . Marcel Aymé en impose par ses silences. Mais surtout par son talent. Ce n'est pas lui qui nous dirait ce qu'il importe de penser . . . Ecrivain, il écrit et se tait. Aussi, faut-il louer Michelle Tisseyre d'avoir pu, à l'émission "Rendez-vous avec Michelle", causer avec l'un des écrivains le moins sociable, le moins bavard, le moins mondain . . . Marcel Aymé nous dit, entre deux silences, que l'Académie française lui plairait si elle était moins mondaine . . . que l'Académie Goncourt lui plairait aussi, si elle était moins . . . selon son coeur . . . En réalité, Marcel Aymé continue l'une des plus grandes traditions de la littérature française, celle qui ne se livre . . . qu'en livres, qui se tait dès qu'on l'interroge, qui déteste tout ce qui a nom de succès, qui ne craint pas de juger l'art abstrait un non-sens, la nouvelle vague une vieille vague . . . enfin l'écrivain véritable qui, ayant quelque chose à dire, ne le dit que lorsqu'il écrit . . . Voilà une raison de plus de louer Michelle Tisseyre, car son entrevue digne d'un "Premier plan" nous a révélé un Marcel Aymé selon notre estime : muet, presque sourd-muet . . . une personnalité qui ne se réalise qu'en écrivant, et qui n'aime du Canada que ses vertus ancestrales infiniment plus admirables que toutes les audaces infiniment faibles de la "nouvelle vague".

Paul TOUPIN

À CKAC

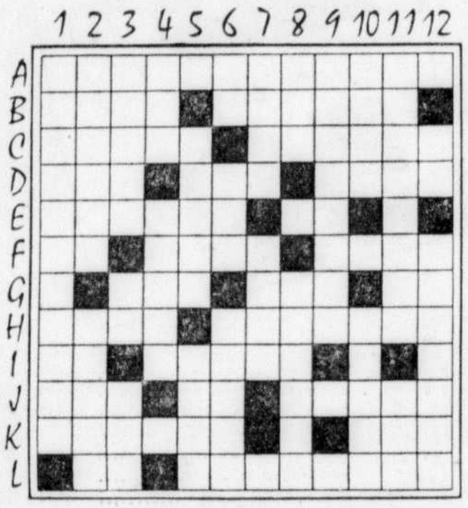
Changements apportés à l'horaire du samedi

Les nombreux auditeurs du poste CKAC sont priés de prendre note de certains changements apportés à l'horaire des émissions du samedi qui seront en vigueur dès demain.

De 7h. à 9 h. demain matin, on écoutera désormais l'émission "Bon matin" qui, en plus des jours réguliers de la semaine, sera entendue également le samedi. Au cours de cette émission d'une durée de deux heu-

Voir L'HORAIRE en page 13

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

A. Epreuve préalable.
B. Fer d'une épée, d'un couteau. — Chrétien de rite orthodoxe, mais reconnaissant la suprématie du pape.
C. Prudent, circonspect. — Jugements.
D. Mets. — Maison de campagne, ferme, dans le midi de la France. — Titre de certains souverains musulmans.
E. Nom de mépris donné par les Turcs à tout non musulman. — Pièce de charpente.
F. Terminaison d'infinitif. — Couleur de sang noble. — Prison populaire.
G. Etendue de terre entourée d'eau. — Titre de souverains jadis vassaux du sultan. — Abréviation de même.
H. Assaisonna. — Tranquillisé.
I. Premier. — Tours de main.
J. Pièce du jeu d'échecs. — Préposition latine. — Roman de Dostoïevsky.
K. Rival. — Synonyme de contester, démentir.
L. Premières lettres de deux points cardinaux. — Certaines.

Verticalement

1. Ce qu'on ajoute pour rendre un meuble plus large.
2. Où se rassemblent des lavandières. — Petits solipèdes.
3. Reproduisit exactement. — Personnel. — Fille d'Harmonie.
4. Possessif. — Laïque qui s'agrège à un ordre religieux en lui faisant l'abandon de ses biens.
5. Personne qui cherche à en surpasser une autre. — Soutint des plantes grimpantes avec des petites branches plantées en terre.
6. Lettre de l'alphabet grec. — Petite surface. — Pierre précieuse.
7. Recueils gais. — Opposé à l'adret.
8. Action de lancer. — Pièce de métal qui supporte le poids du véhicule.
9. Entretien tendre ou familier.
10. En outre, de plus. — Liquide excrémentiel.
11. Remettre en santé. — Elle criaille, siffle ou cacarde.
12. Symbole chimique. — Mammifères comprenant le fourmillier, le paresseux, etc.

Solution demain



Solution du dernier problème

CE SOIR
10 heures
"LOCK UP"
LE CANAL
10

CFTM-TV 10

présente

CE SOIR à 6 H. 00 — TELE-METRO

magazine-variété avec Jacques DesBaillets et Claude Séguin où il sera question de mariage, de psychiatre et de complexe

A 8 h. 30 — SILENCE ON TOURNE

"CINQ SECRETS DU DESERT"

avec Eric Von Stroheim, Franchot Tone et Anne Baxter

Pourvu d'une installation technique ultra-moderne, CFTM-TV ne réserve ni "neige", ni "brouillard" à ses téléspectateurs. Ceux-ci feront donc bien de consulter un spécialiste si leur appareil de télévision ne rend pas une image et un son satisfaisants au canal 10.

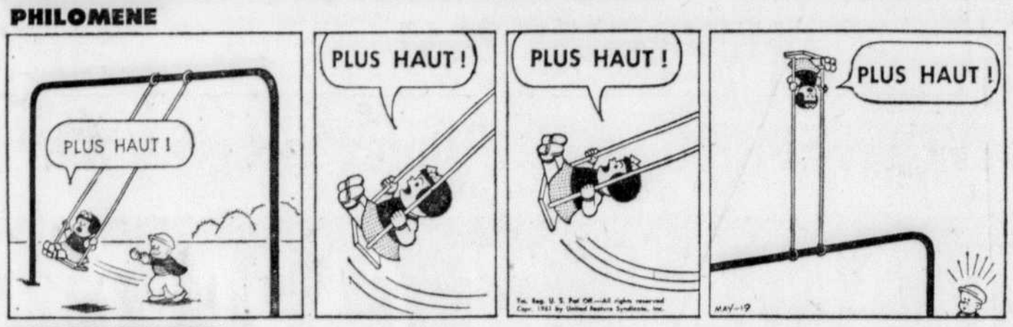
TARZAN



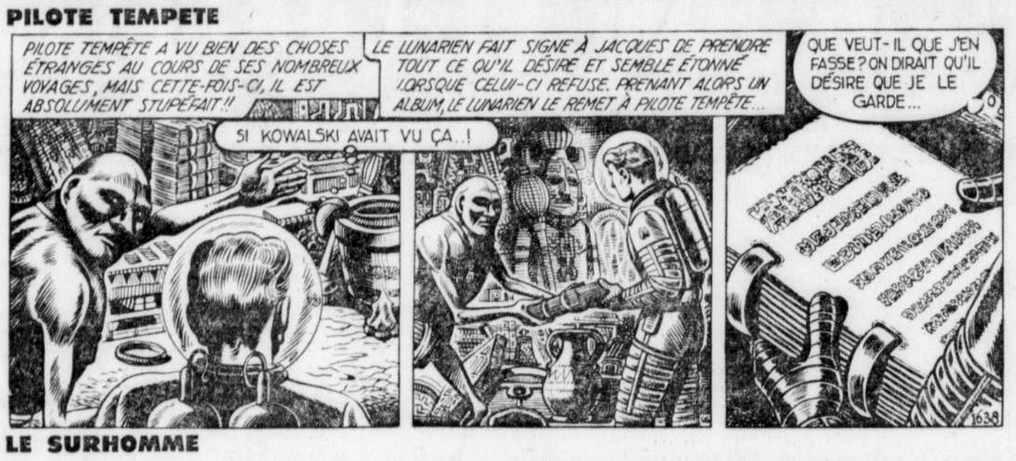
MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

VENDREDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room for Daddy
6: The American Legend
7: Cinéfeuilleton
8: Cartoons
10: Nouvelles
12: Captain Gallant
4:15 P.M.
3: Secret Storm
10: Ciné-Revue
4:30 P.M.
2,4,7: La Boîte à surprise
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6,8: Junior Round-up
10: La cuillère à pot
12: Surprise Party
5:00 P.M.
2,4,7: Sir Lancelot
3: Popeye the Sailorman
5: Rin Tin Tin
10: Nouvelles, La Boutique de M. Nicola
5:15 P.M.
3: Current Events Quiz
5:30 P.M.
2: Au bout du monde
4: Capitaine Tombola
5: Cartoon Carnival
6: On Safari in Asia
7: Poney Express
8: Dance Party
10: Les P'tits Bonshommes
12: The Three Stooges
5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche
6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Manchettes int., Musique en dînant
5, 8: News, Sports
6: Dennis O'Keefe Show
7: Melody Ranch
10: Télé-Métro
12: Sports
6:10 P.M.
3: Sports, Weather
12: Carte blanche
6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley
6:25 P.M.
2: Ce soir
6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Métro
8: "Molly and Me"
10: Nouvelles
12: News
6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Douglas Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley Brinkley
6: CBC News — Sports
7: Météo-Sports
10: Sport-images
12: Carte blanche
6:55 P.M.
10: Sur le bout du banc
7:00 P.M.
2: Carrefour
3: You Can Quote Me
4: Nouvelles sportives
5: Leave It To Beaver
6: Seven-O-One
7: Club du Rythme
10: Parade des animaux
12: Robin Hood
7:15 P.M.
4: Panorama
10: Ciné-Roman
7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Rawhide
4: La science et la vie
5: Wilbur and Mr. Ed
6: Wyatt Earp
7: Vie dans nos forêts
10: Ma femme et moi
12: "Cloak and Dagger"
7:45 P.M.
2, 4,7: Pour elle
10: Jeunesse
8:00 P.M.
2, 4,7: Sur demande
5: The Untouchables
6, 8: Country Hoedown
10: Lutte
8:30 P.M.
2,4,7: Jeunes visages
3: Route 66
6,8: Perry Mason
10: "Gina secrets du désert"
9:00 P.M.
2,4,7: "Maigret tend un piège"
5: Lawless years
9:30 P.M.
3: Godfrey on the Go
5: Westinghouse Playhouse
6,8: Danger Man
12: Andy Griffith
10:00 P.M.
5: Michael Shayne
6,8: Have Gun, Will Travel
12: Lock-up
10:15 P.M.
10: Une demi-heure avec . . .
10:30 P.M.
3: Eyewitness
6: Peter Gunn
8: How To Marry a Millionaire
12: Pulse
10:45 P.M.
2,7: En roulant ma boule
4: Votre médecin vous parle
10: Nouvelles
11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News
10: Sports — Météo
12: "The Wild Heart"
11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: "Ride the Man Down"
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News
8: Hour Final
10: "A toi de jouer Gallahan"
11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition
11:30 P.M.
2: "Le Prix d'une Vie"
4: Long métrage
6: Gunsmoke
7: Long métrage
8: "Don Juan Quilligan"
12:03 A.M.
6: "Brute Force"
12:30 A.M.
12: News, sports, meditation

SAMEDI

CBFT — Canal 2	CFCM — Canal 4	CHLT — Canal 7	CFTM — Canal 10
A.M.	**A.M.**	**A.M.**	**P.M.**
8:30—Musique	8:30—Musique	9:00—Professeur Calculus	4:38—Nouvelles
9:00—Le professeur Calculus	8:55—Vie de l'Eglise	9:30—Domino	4:45—Ciné-Revue
9:30—Domino	9:00—Professeur Calculus	10:30—Fon-Fon	5:00—How Do You Do
10:30—Fon-Fon	9:30—Domino	11:30—Coucou	Baptiste ?
11:30—Coucou	10:30—Fon-Fon	**P.M.**	5:30—Si c'était à refaire
P.M.	11:30—Coucou	12:00—Aujourd'hui	6:00—Match-éclair
12:00—Magazine international	**P.M.**	12:15—Première édition	
12:30—Le golf et ses étoiles	12:00—Magazine international	12:30—Le Golf et ses étoiles	
1:30—Images en tête	12:30—Le golf et ses étoiles	1:30—Images en tête	
2:00—L'Univers des sports	1:30—Images en tête	2:00—L'Univers des sports	
4:30—Vacances d'une caméra	2:00—L'Univers des sports	4:30—Vacances d'une caméra	
5:00—Walt Disney	4:30—Vacances d'une caméra	5:00—Walt Disney	
6:00—Cette semaine	5:00—Walt Disney	6:00—Troubadours	
	6:00—Manchettes Int.		

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

VENDREDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jeu de dames
CBF—Metro — Magazine
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CBM—News — Tempo
CJAD—News, M. Stephens
CFCF—Gerry-Go-Round
CKGM—News Pops
5:30 P.M.
CJAD—News, M. Stephens
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News
CBM—John Fisher, Tempo
5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKVL—Nouv. — Hit Parade
6:00 P.M.
CKAC—Nouv., Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Opéra
CFCF—News
CJMS—Angelus — Nouv. Serge Bélair
CBM—News — Parliament
CJAD—N's. and Stock Quotations
6:10 P.M.
CKAC—Les Courses
CFCF—Gerry-Go-Round
6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CBF—Le monde aujourd'hui
CJMS—Editorial
CJAD—Sports — Danny Gallivan
CBM—Byline
CKGM — Feature
6:30 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter
6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CKVL-FM—Concert tzigane
CBF—Rond-point
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CJAD—Route 800
CBM—Rawhide
CFCF—Sportsreel Bob Dell
CKGM—News
6:40 P.M.
CKAC—Commentaires
6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—Gagnante club ménagères
CBM—Listening Post
CKGM—Feature
7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM—I.Q.
CBM-FM—Résumé, News
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CKGM—News - Pops
CFCF—Bob Dell Show
CJAD—News - Mike Stephens
7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBF—Tour de chant de...
CBM-FM—Divertimento
7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CBF—Vie ouvrière
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News
CBM—Ask the Weatherman
7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CKVL—Nouvelles — Hit Parade
CJAD—News, Sports
CKGM—Feature
CBM—Nation's Business
8:00 P.M.
CKAC—Nouv. Evénements
CBF—Allegro
CKVL—Hit Parade Canadien
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Nouv. - Montréal ce soir
CBM—True Stories
CBM-FM—Allegro
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature
8:15 P.M.
CKAC—Nos gouvernements
8:30 P.M.
CKAC—Chambre de commerce
CBF—D'une génération à l'autre
CKVL-FM—Voix connues
CBM-Jazz Workshop
CKGM—News — CM-PM
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Bob Dell
CBM-FM—Jazz Workshop
8:45 P.M.
CKAC—Gaietés musicales
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont
9:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Orchestre de Radio-Canada
CKVL—Piano Quiz
CKVL-FM—Opérettes
CKGM—News — Editorial
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Late Show
CBM-FM—CBC Symphony
CBM—CBC Strings
9:30 P.M.
CKVL-FM—Ouverture
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CFCF—Halifax Symphony
9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
10:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Radio-Journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Festival de Bergen
CBM—FM—Music and Western Man
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CFCF—News, Late Show
CJAD—News Sports, Concert
CBM—News
10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music
10:30 P.M.
CBF—Les Pôles de l'esprit
CKVL—Prière — Bonsoir mes amis
CBM—Anthology
CKGM—Open Mind
CJMS—Echo — Opinion
10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Questions par les auditeurs
CKVL—Sports en revue
11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Festival de la danse
CKVL-FM—Musique de Beethoven
CJAD—The World Tonight
CKGM—News
CBM—Round Midnight
CFCF—News, Sports
11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CBM-FM—Concert
CFCF—Bridge to Dreamland
11:15 P.M.
CKVL—Scène de l'actualité
CJAD—Drama Festival
CKGM—Golden Music
11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Musique de chambre
CKGM—Golden Music
CFCF—Bridge to Dreamland
CJAD—Len Rowcliffe
12:00 A.M.
CKAC—Nouv. — LeBel de nuit
CBF—Nouv.-Concert
CKVL—All Night boys
CJMS—Nouvelles — Sportorama—Jusqu'à l'aube
CKVL-FM—Symphonie
CFCF—Bridge to Dreamland
CJAD—N's Sports ; Len Rowcliffe
CBM—News — Concert
CKGM—Rick Varney Feature — News
CBM-FM—Fermeture
1:00 A.M.
CKAC—Nouv. — La pensée du soir. Fermeture.
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre
CBM—Fin des émissions
CKGM—News Gold Music
CFCF—Dean Kaye

SAMEDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe
6:30—Les manchettes
6:33—Bonjour gaieté
7:00—Nouvelles ; Jean Duceppe
7:25—Les sports avec...
7:30—Nouvelles
7:35—Du "pep" avec Duceppe
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Les nouvelles canadiennes
8:05—Les nouvelles internationales
8:10—Paul Dorval
8:15—Du "pep" avec Duceppe
8:30—Nouvelles
8:35—Du "pep" avec Duceppe
8:57—Jouez radio
9:00—Nouvelles
9:05—Le palmarès de la chanson française
9:57—Jouez radio
10:00—Les manchettes
10:03—Un "beu" de tout
10:57—Jouez radio
11:00—Nouvelles
11:05—Le grand prix du disque canadien
11:30—Monsieur bricole
11:45—Gaietés musicales
11:57—Jouez radio
P.M.
12:00—L'angélus
12:01—Nouvelles
12:05—Chanson du midi
12:57—Jouez radio
1:00—Les nouvelles canadiennes
1:05—Les nouvelles
1:10—Le palmarès canadien
1:57—Jouez radio
2:00—Nouvelles ; Hit Parade américain
2:57—Jouez radio
3:00—Nouvelles
3:05—Jazz variétés
3:57—Jouez radio
4:00—Nouvelles
4:05—Les événements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Musique espagnole
4:57—Jouez radio

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 20 MAI : Les enfants nés en ce jour considèrent la liberté d'action comme le plus cher des biens. Ils désirent, autant pour eux-mêmes que pour leurs semblables, que la civilisation aille audacieusement de l'avant. Ils possèdent donc une activité d'esprit qui leur inspire fréquemment les idées les détournant de celles qu'ils tiennent pour périmées. S'adaptant difficilement à la stabilité, ces personnes feront un mariage tardif.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — La chance portera sur tous les domaines de votre activité. Les contacts extérieurs et les relations sociales, entre autres, seront favorisés. Les conseils d'une personne expérimentée vous serviront à remettre sur pied une affaire en baisse. Un moment de doute n'empêchera pas l'évolution d'un amour vers le bonheur.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Les imprévus serviront votre cause sans que vous ayez grand mal à vous donner. Dans une discussion professionnelle, vous donnerez le ton et on se pliera à vos raisons après quelques critiques. Ils est vraisemblable qu'un de vos plus chers désirs se réalise aujourd'hui même.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Si vos responsabilités nécessitent de nombreuses démarches et des déplacements, vous serez satisfait de cette journée. Une nouvelle offre vous intéressera, d'autant plus que le travail actuel vous semble ingrat et peu conforme à vos dispositions A l'extérieur: sympathies séduisantes.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — En cas de litige, n'entrez pas dans le jeu des amateurs de procès; vous trouverez plus d'intérêt à sacrifier de petits avantages qu'à poursuivre une querelle coûteuse. Vous réaliserez sous peu la perspective d'un voyage désiré pour des raisons sentimentales; commencez-en les préparatifs.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Dégagez-vous d'une influence décidément trop tyrannique. Vous atteindrez bientôt une période de chance durant laquelle vous pourrez voir la réalisation de vos plus chères espérances. Si vous savez en profiter, il se pourrait qu'il y aille de votre bonheur futur.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Si vous aimez servir une cause, votre dévouement trouvera matière à s'employer; vous tirerez en tout cas de votre travail des satisfactions tant morales que matérielles. Dans le domaine sentimental, une hésitation de votre part risque de vous mettre à la merci d'un concurrent.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — N'essayez pas d'entraîner vos collègues dans vos vues; on ne vous soutiendra que pour mieux vous lâcher ensuite. Par ailleurs, des appuis inattendus vous aideront à réaliser vos projets. Dans les amours, il y aura une évolution conforme à vos aspirations secrètes.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Il y aura litige portant sur des questions matérielles; ne prenez pas conseil auprès des personnes qui ont interêt à envenimer les querelles. Utilisez une méthode audacieuse si vous voulez que vos entreprises réussissent ces temps-ci. Entente parfaite avec le partenaire.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Ne permettez pas qu'on vous écarte d'une entreprise où vous pouvez apporter une participation intéressante. Gardez le secret sur une déconvenue toute passagère. Ne vous alarmez pas au sujet de nouvelles plus ou moins confuses que vous donnera l'être aimé.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Vous essuierez quelques déboires sur le plan professionnel, surtout si vous ne supportez pas l'autorité. Une démarche qui demande du tact et du sens psychologique vous sera confiée et vous vous en acquitterez bien. Sur le terrain du coeur, la tristesse servira l'amour.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Des inspirations heureuses permettront d'accroître vos sources de revenus. Au cours d'une entrevue, ne dites rien de vos intentions réelles : votre tactique doit déjouer la curiosité. Acceptez ce soir une invitation : vous vous amuserez ferme et ferez des connaissances intéressantes.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Des échanges de vues avec une personne bien placée vous amèneront à réviser heureusement vos plans. Ne vous alarmez pas au sujet des nouvelles qu'on vous donnera. Apportez à ceux que vous aimez le réconfort de votre optimisme. Vos sentiments envers l'être aimé seront marqués d'inconstance.

Les programmes d'été au canal 10

A signaler, en premier lieu, les nombreux films annoncés aux téléspectateurs. En effet, trois longs métrages passeront chaque jour, le premier EN MATINEE, le second au début de la soirée, et le troisième en fin de soirée. Le public est donc assuré d'un vaste choix de longs métrages pour agrémenter ses moments de détente.

Plusieurs programmes très populaires ont été gardés à l'affiche pour la saison d'été : TELE-METRO, MA PREMIERE CHANCE, DEPART AU 10, 33 TOURS, AU COMPTOIR DU RIRE, AVEC PLAISIR, VOX POPULI, DIX SUR DIX, ADAM OU EVE, CINEMA KRAFT, YVES CHRISTIAN, LE ROYAUME DE MADAME, CHEZ ISIDORE et plusieurs autres. Toutefois quelques-unes de ces émissions seront présentées à une heure différente dans le nouvel agencement d'horaire et c'est pourquoi on fera bien de consulter les journaux à ce sujet.

Enfin parmi les nouvelles émissions qu'on aura le plaisir de voir cet été, citons QUI SONT-ILS DONC, un hommage aux chansonniers canadiens, SUR LA SELLETTE, un forum sur l'actualité, MA CARRIERE, où les artistes se racontent, PROMOTION, un aperçu des émissions vedettes du canal 10, et finalement CARNET DE VOYAGES.

A l'intention des enfants, une émission par jour leur est particulièrement consacrée qui s'intitule tour à tour, AIGLE NOIR, LES TROIS MOUSQUETAIRES, ROY ROGERS, HOPALONG CASSIDY (en 2 épisodes) et PIC-NIC.

A toute cette importante programmation se rattachent évidemment les bulletins de nouvelles, de météorologie et les chroniques sportives qui se sont acquis un auditoire sympathique et régulier.

L'HORAIRE

SUITE DE LA PAGE 12

res, il y a quelques interruptions pour la diffusion des nouvelles, les prévisions de la météo et les manchettes.

A l'avenir, l'émission de Jean Duceppe le samedi matin sera diffusée de 9 h. 05 à 10 h., soit à la même heure que son émission régulière présentée sur semaine. De plus, cette même émission, "Du pep avec Duceppe", sera aussi diffusée le samedi après-midi, de 1 h. 10 à 2 h. On pourra donc noter que cette émission sera entendue du lundi au samedi inclusivement, le matin et l'après-midi, à la même heure.

Après les "Manchettes" diffusées à 2 h. le samedi après-midi, on écoutera le "Palmarès de la chanson française" jusqu'à 2 h. 30, suivi du "Palmarès de la chanson canadienne", de 2 h. 30 à 3 h. Ces quelques changements seront apportés dès demain à l'horaire des émissions de CKAC le samedi.

Arc antique

FRAUENCHIEMSEE, Allemagne. — (PA) — Les archéologues estiment que l'arc récemment découvert dans une île du Chiemsee, lac de Bavière, remonte à l'époque carolingienne, soit à plus de onze siècles. La voûte s'orne de fresques dépeignant la vie du Christ.

OIGNONS

Les Zino-pads vous apportent un prompt soulagement. Ils suppriment la pression des chaussures, apaisent et isolent les endroits sensibles. Demandez le modèle pour oignons.

Dr Scholl's Zino-pads

ANNONCE

VOS FAUSSES DENTS

remuent, glissent ou tombent-elles !

FASTEETH, une poudre améliorée dont on saupoudre les dentiers du haut ou du bas, tient les fausses dents plus fermement, les empêche de glisser, remuer ou tomber. Pas de sensation ni de goût gommeux ou pâteux. FASTEETH est une poudre **alcaline** (non acide). Pas de goût âcre. Enraie "l'odeur de dentier". Procurez-vous FASTEETH dans n'importe quelle pharmacie.

LIMONADE **ASEPTA**

AGIT VITE ET BIEN

Agréable au goût

UN PURGATIF EFFICACE

ANNONCE

CORS

Avec FREEZONE liquide, les cors s'enlèvent facilement et sûrement. FREEZONE soulage vite en formant un coussin protecteur sur le cor. Les cors s'enlèvent en quelques jours, sans l'usage douloureux du couteau ni pansements encombrants. Achetez FREEZONE aujourd'hui!

ANNONCE

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boite bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 60P

MANUFACTURIERS DE RENOM SE JOIGNENT AUX CELEBRATIONS WOODHOUSE!

A L'AVANT-GARDE DEPUIS 1911

Woodhouse, le plus grand magasin de meubles au Canada, au service des Canadiens depuis 1911, célèbre son jubilé d'or en vous offrant ce qu'il y a de mieux en meubles, mobiliers et appareils aux plus bas prix possible.

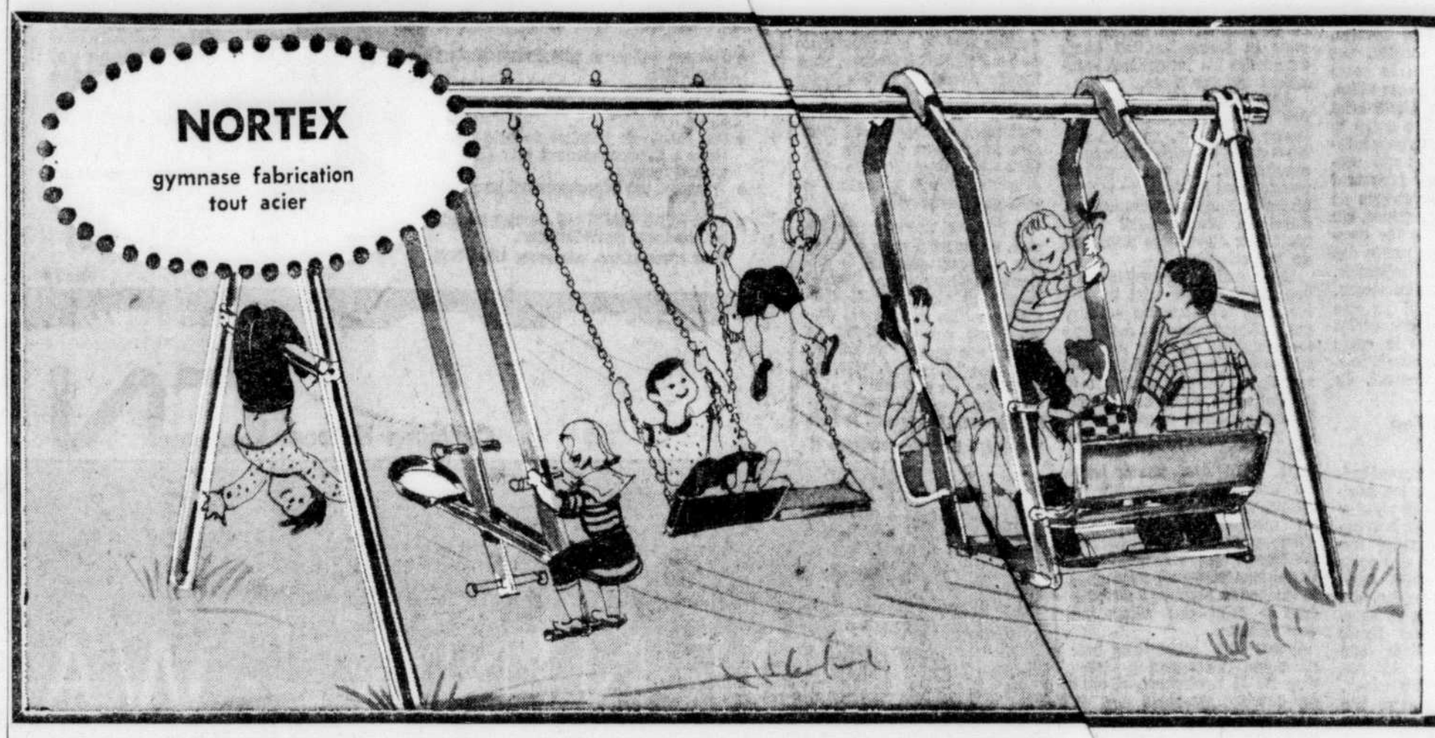
Woodhouse

JUBILE D'OR WOODHOUSE 50 1911-61

Pour vous offrir les meilleures valeurs durant cette année Jubilé d'Or, des manufacturiers Canadiens réputés se joignent aux célébrations du Jubilé d'Or Woodhouse, en nous offrant d'énormes concessions de prix au point que nous voulons vous en faire profiter !

Fabricants Canadiens bien connus s'associent au Jubilé Woodhouse

1961 EST L'ANNEE DES OPPORTUNITES D'OR CHEZ VOTRE MAGASIN WOODHOUSE



UNE GRANDE VEDETTE NORTEX!

Gymnase "Channel Master" d'une longueur de 9'

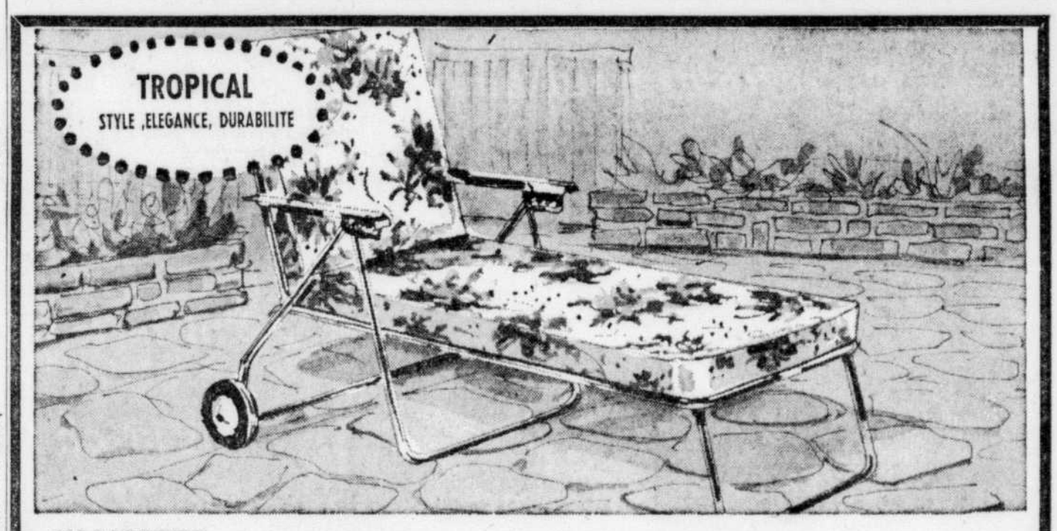
Amusement juvénile idéal ! Tenez vos enfants éloignés des rues dangereuses ! Même papa et maman aimeront se servir de ces sièges à pelouse extra-spéciaux ! Fabrication en acier extra-large 2½". Se compose d'une balançoire à 2 sièges, 2 balançoires à une place, 2 sièges à glissade, trapèze, anneaux gymnastiques et 2 barres horizontales.

UN SPECIAL DU JUBILE D'OR WOODHOUSE

Vente **49.50**

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

70¢ PAR SEMAINE



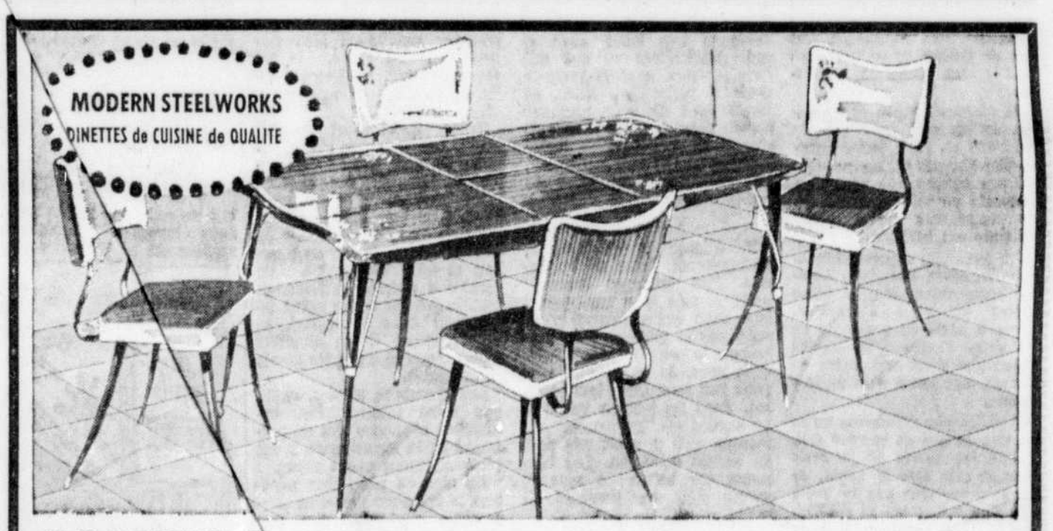
CHAISETTE, 4 positions avec matelas en "Airfoam" détachable

Matelas détachable en véritable "airfoam" 3" à 2 morceaux. Couvert de vinyle à motifs floraux, à l'épreuve des intempéries. S'ajuste facilement en 4 différentes positions. Grandes roues semi-pneumatiques.

UN SPECIAL DU JUBILE D'OR WOODHOUSE !

Vente **29.50**

Aucun versement comptant — 30¢ par semaine



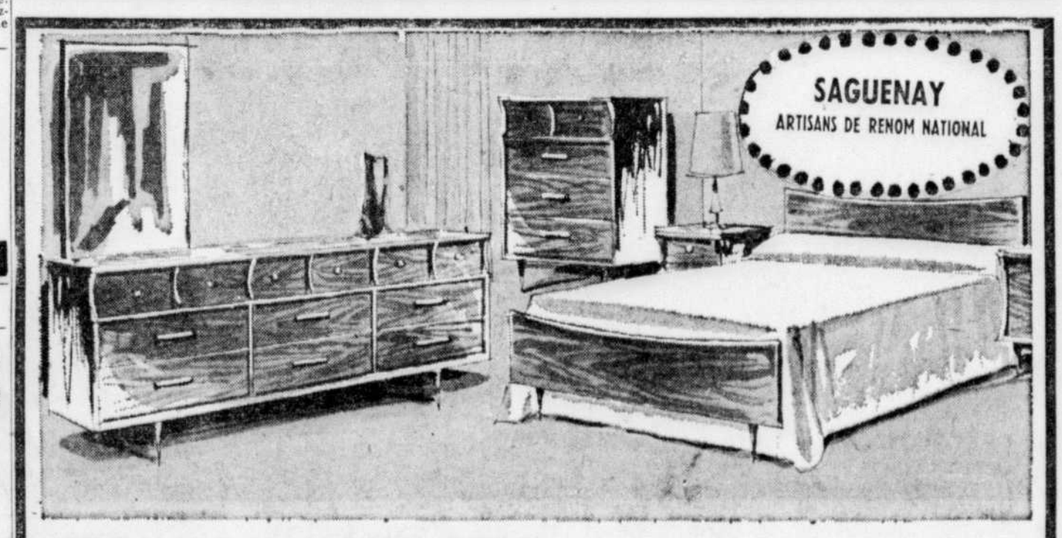
MODERNE ET SOLIDE DINETTE à pattes "Butyrate" 5 morceaux

Mettant en vedette la nouvelle et étonnante découverte ... PATTES BUTYRATE ! A l'épreuve des coups, des éraflures, des écaillements, de la rouille et des craquelures. Grand table, 36" x 48", extensible à 60". Dessus en "Arborite". Chaises à ressorts spiraux, caoutchouc-mousse et "Tufflex". Couleurs assorties.

UN SPECIAL DU JUBILE D'OR WOODHOUSE !

Vente **149.50**

Aucun versement comptant —1.50 par semaine



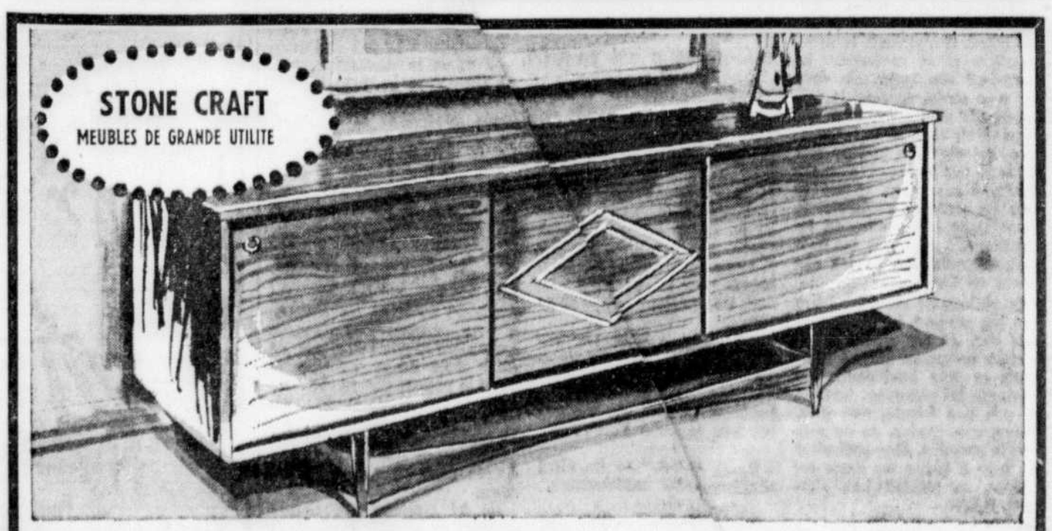
MOBILIER A BUREAU TRIPLE, genre Scandinave, 3 morceaux

SAGUENAY à SON MEILLEUR ! Mobilier à bureau triple, 3 mcx. Particularités ! Bureau triple extra-grand, 70" de long, à 9 tiroirs, surmonté d'un miroir vertical 28" x 42", basculant, à bords biseautés, commode géante à 4 tiroirs et lit à panneaux de grand format dans le joli fini noyer scandinave. Tiroirs à queue d'aronde — guides centraux de nylon.

UN SPECIAL DU JUBILE D'OR WOODHOUSE !

Vente **189.50**

Aucun versement comptant—$2 par semaine



MODERNE ET UTILE BAHUT fabriqué de noyer plaqué

Un attrayant et pratique bahut de 70", construit pour plaire ! Trois portes coulissantes, tablettes et espace considérable pour remisage. Bar éclairé d'une lumière avec commutateur à bascule. Dimensions : 70" x 16" x 30" de hauteur.

UN SPECIAL DU JUBILE D'OR WOODHOUSE !

Vente **89.50**

Aucun versement comptant — 90¢ par semaine

MAGASINEZ COMMODEMENT LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 Hres P. M.

STATIONNEMENT GRATUIT au Town Parking Ltd, sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine ouest. Présentez votre reçu de stationnement à notre vendeur.



AUCUN VERSEMENT COMPTANT

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

(Taxe de vente payable à l'achat)

VOUS POUVEZ GAGNER UN RADIO !

Un radio "Fleetwood" de grande valeur est donné chaque samedi au magasin, gracieuseté du poste C-K-V-L. Surveillez les aubaines économiques du Jubilé d'Or Woodhouse, annoncées chaque jour par Léon Lachance, à C-K-V-L, 850 à votre cadran.

GAGNEZ 1 SEMAINE DE VACANCE POUR 2

Au Chalet Cochand, situé près de Ste-Marguerite, centre touristique le plus réputé au Québec. Vous avez à votre disposition 2 piscines. Rien à acheter, remplissez tout simplement une formule d'entrée aujourd'hui au rez-de-chaussée. Le nom du gagnant sera annoncé samedi le 17 juin !

Woodhouse

105 OUEST, RUE STE-CATHERINE, TEL. : VI 5-9261

coin de St-Urbain

AUSSI : 3913, rue Wellington près Hickson Tél. PO. 6-4343

A L'AVANT-GARDE DEPUIS 1911

Courrier Confidences

Qui doit faire son mea culpa ?

Q. — Je ne lis pas souvent votre journal et, veuillez m'en excuser, jamais votre rubrique. C'est tout à fait par hasard que j'ai remarqué la première question dans votre courrier du samedi 23 avril, à propos de la jeune fille qui craignait de demeurer seule parce qu'elle désirait être bonne et nette.

Voici l'opinion d'un homme. J'ai trente-six ans. Je suis un célibataire au passé jouisseur et, en amour avec un petit "A", j'ai peu de scrupules moraux envers le sexe faible.

Mon avis aux jeunes filles qui se posent la même question que votre correspondante : aux familiarités, opposez un NON catégorique. Et vous serez respectées. Certes, ceux qui se verront traités de la sorte vont vous dire des choses peu flatteuses, surtout pour une fille moderne. Mais je vous assure que nous disons cela par dépit, et avec une mauvaise conscience qu'on n'ose pas avouer.

Mais dans les conversations, combien de fois on peut surprendre le plus cynique rendant hommage à une demoiselle disant d'elle qu'elle est "nette". Vous trouverez peut-être cela une contradiction dans les termes, mais la plupart de ces garçons qui courent les jupons rêvent, au fond, d'épouser une fille bonne et nette et tranquille. Malheureusement, ces rêves ne sont presque jamais réalisés. A qui la faute ?

VIEUX GARÇON

R. — Cher monsieur, votre franchise vous fait honneur. C'est la minute de vérité... Les jeunes filles en feront-elles leur profit ? Je reste sceptique. Il en faudrait des centaines, de ces témoignages, pour convaincre leur naïveté. Elles croient toujours en la sincérité absolue de leur partenaire. Etre taxées de saintes nitouches, quelle horreur ! Mieux vaut laisser son bonheur dans une sotte aventure. La vanité a des racines profondes en l'âme humaine ; on en fait marcher, des hommes, des femmes, en piquant leur amour-propre !

De toutes ces démissions, de toutes ces compromissions, à qui la faute ? Aux jeunes filles, certes, trop aisément séduites par le moindre compliment, la plus insignifiante flatterie, trop enclines à la confiance et qu'on manie comme des marionnettes. Mais aussi, aux galants, insouciants des conséquences de leurs actes, et qui tendent à ces confiantes alouettes un miroir où elles vont se briser. Ce sont eux qui persuadent les jeunes filles, récalcitrantes devant leurs exigences, qu'elles laissent passer l'amour, que la solitude les guette si elles se refusent aux compromissions. Pis ! on les amène facilement à se croire anormales, à part des autres, si elles ne trichent pas avec l'amour dans les bras du premier venu...

Si votre rêve d'une femme nette, en qui vous pourrez mettre votre confiance ne se réalise pas, qui donc blâmerez-vous ?

Je vous remercie de cette confession ; même sous le couvert de l'anonymat, elle demandait un certain courage. Et le courage de la vérité, mon ami, ne court pas les rues... Si la vie prend sa revanche, avec vous, ne lui en veuillez pas trop. Mais si elle voulait bien être indulgente, je m'en réjouirais, certaine que vous sauriez l'en remercier en rendant votre femme heureuse.

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :

COURRIER - CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—J'aimerais répondre à celui qui signe "Philosophe personnel", dans LA PRESSE du 16 avril dernier. Son dernier paragraphe m'a frappé : "Les seuls sujets qu'elles sembient connaître sont les sports, très peu de théâtre ou un (mais un seul !) des domaines énumérés."

Je n'approuve pas ces paroles. Je ne suis âgée que de seize ans et, toute jeune encore, mes parents ont su me donner une culture très vaste. Je fréquente un collège réputé où les professeurs ont à coeur d'élargir nos horizons.

Par exemple, prenons simplement le cours d'anglais. Comme composition, chaque élève choisit un sujet d'actualité. L'une a parlé du problème de l'Algérie, l'autre d'un ancien philosophe grec, une autre de Chopin, une autre d'un peintre réputé.

Ce philosophe m'informe qu'on ne discute que de sports? Oui, j'aime les sports et je crois bien ne pas être la seule. Je ne suis pourtant pas la seule non plus à discuter de théâtre. J'aime beaucoup les pièces de théâtre, surtout celles de Molière. Je n'ai malheureusement pas le temps de les voir toutes. Cependant, je me tiens au courant des critiques.

Passons à la littérature maintenant. Des livres, la maison en est pleine. Depuis mes "éléments", je me suis beaucoup intéressée aux livres de psychologie. Quand je serai mûre, je lirai des romans mais seulement à ce moment, car je veux connaître l'Homme, d'abord.

Ce philosophe nomme la musique. Mon père adore le jazz, ma mère, le classique, le semi-classique et le moderne. La peinture ? Ma soeur, de deux ans mon aînée, apprend le dessin depuis déjà six ans et moi depuis trois ans. Toutes les peintures qui ornent la maison sont faites de nos propres mains. On étudie, à ces cours, la vie de tous les peintres célèbres. Et la politique américaine ou internationale, ou toutes les nouvelles mondiales, nous les discutons en famille.

Ce philosophe croit peut-être que les garçons ne m'intéressent pas. Je fréquente, depuis presque un an, un garçon tranquille et très intelligent. Les sujets ne lui manquent pas. Je ne suis pas frivole, non plus. J'aime mes études. Je ne sors pas, la semaine. Mon ami vient me voir à toutes les deux semaines. — MURIELLE, METHO, B.S.

R.—Bravo ! A vous lire, on devient rêveuse... S'il y en avait beaucoup comme vous, quelle confiance nous aurions en demain. Vous n'êtes pas la seule, j'en suis convaincue. Mais les jeunes filles de votre genre ne sont pas assez nombreuses... Mon "Philosophe" va sûrement vous estimer beaucoup. Ça lui donnera espoir... Du moins, je le souhaite.

Q.—Me permettrez-vous de formuler ici quelques réflexions sur l'éducateur québecois ? En supposant que l'on considère, avec l'oeil railleur et indifférent d'un Molière, la comédie singulièrement douloureuse et subtile que joue l'éducateur au Québec, je crois que on serait pris d'un étonnement et d'un rire inextinguibles. Ne semble-t-il pas qu'une volonté ait dominé la province pendant un quart de siècle ? La volonté de faire du Québecois un sublime avorton ? Or, il faudrait être reconnaissant du fond du coeur rien que cause de la bonne volonté que l'on met à interpréter les "Insolences". Mais, pour ce qui en est de ces "vivisecteurs" du Frère Untel, de ces derniers "homo bonae voluntatis" qui aiment toujours trop leurs aises et qui, précisément en tant que "vivisecteurs" croient avoir un droit à avoir leurs aises, on ferait bien de leur accorder dès le début tout un champ de course où ils pouraient étaler leur manque de compréhension. De cette façon, on aura du moins de quoi rire.

—Jean-de-la-lune

R.—J'ignore si on a voulu, délibérément, faire du Québecois "un sublime avorton" mais il faut bien reconnaître que nous avons beaucoup de pain sur la planche pour restaurer le sens de la liberté, chez nous. Je garde confiance dans nos ressources individuelles, dans les bonnes volontés. Le succès des "Insolences" démontre qu'il y avait une soif, un besoin d'évasion. Les barreaux sont brisés ; à nous de savoir agir en hommes libres...

R.—A **"Mme P.H."**—Vous ne me donnez pas beaucoup de précisions quant au genre d'institutions où vous désirez aller ni quant à vos moyens pécuniaires. Par conséquent, je vous suggère de vous adresser au Conseil des Oeuvres et d'expliquer exactement ce que vous cherchez. On pourra, je pense, vous orienter. Voici l'adresse et le numéro de téléphone : 3414, avenue du Parc, suite 311, Montréal (VI. 2-9752). (Centre de Référence du Conseil des Oeuvres).

Etiquette et mode

R.—A **"Brunette dans la quarantaine"** — Un costume tailleur, quelques robes "cocktail" pour les réceptions du soir, de robes d'après-midi; pour matinée, une jupe et quelques blouses. Un chandail. C'est le programme de chaque journée de ce séjour qui dictera votre choix. Irez-vous en excursion ? Il vous faudra alors des vêtements pour le sport, des souliers confortables pour la marche.

Tout dépend de la vie que vous mènerez là-bas. En général, la température est plus douce qu'ici. Je vous souhaite beaucoup de plaisir. Victoria est une très belle ville...

R.—A **"P-t-A."** — On offre simplement ses condoléances.

R. — A **"Jackie"** — Oui, vous pouvez porter cette robe avec des gants blancs, parure de tête blanche, souliers et sac rouges ou bleus ou roses, à votre goût. Bas très pâle.

R. — A **"Grand'maman"** — Je suis très contente que le tailleur vous plaise. Merci... La robe de dentelle beige convient parfaitement. Si vous adoptez le drapé en organza, il vaudrait mieux cependant qu'il soit de même teinte et non plus foncé. Votre sac et vos souliers, eux, pourraient être d'une teinte un peu plus foncée, comme vous le suggérez.

R.—A **"Adriane G."** — Une robe de soie droite, unie, beige ou chocolat au lait; chapeau comme la robe, gants blancs. Comme bijoux, des perles.

R.—A **"Indécise"** — Vos chaises pourraient être grises et vos rideaux jaunes et blancs. Je crois que ce sera très joli.

La pénurie d'infirmières (2)

Pour faire face à l'augmentation du nombre des patients dans les hôpitaux, une réorganisation des soins s'impose

par **RENAUDE LAPOINTE**

Au Canada, 6 p. 100 des travailleuses sont des infirmières, alors que 8 p. 100 seulement sont des institutrices. Et nous devons admettre qu'il y a dans le pays beaucoup plus d'écoliers que de malades! Pour savoir si nous recrutons suffisamment d'aspirantes infirmières chaque année, nous nous basons sur le taux des naissances chez les filles, 17 ou 18 ans plus tôt, vu que les étudiantes sont admises à 17 ans et demi. D'après ce système, nous en venons à la conclusion que le recrutement est très satisfaisant.

Voilà ce que nous confiait hier une représentante de l'Association des Infirmières de la province de Québec, qui est chargée d'appliquer les lois et règlements de la Corporation des infirmières.

Instruction de base insuffisante

L'obstacle le plus sérieux au recrutement, c'est la pénurie, dans les régions rurales, des écoles où l'on donne le cours de 11e année, et dans les villes, des écoles où l'on donne celui de 12e année. Si l'on exige la 11e de toute aspirante-infirmière, les diplômées qui veulent se perfectionner plus tard afin de devenir directrices de personnel, administratrices, etc doivent posséder une 12e comme base. Pour faire partie des cadres du personnel infirmier, il faut ces études supérieures.

A Trois-Rivières, il ya une école (je parle ici des écoles publiques) qui donne le cours de 12e aux filles; à Sherbrooke il y en a une également. Ce n'est pas suffisant.

Réorganisation des soins

Avec l'affluence extraordinaire des patients dans les hôpitaux, depuis l'entrée en vigueur de la loi d'assurance-hospitalisation, il faut envisager une rapide réorganisation des soins et pour cela, il faudra aussi la collaboration du public, qui devra être éduqué en ce sens.

Il faudrait qu'il se mette d'abord dans la tête que "chambre privée" n'est pas synonyme de "meilleurs soins". Tout le monde veut avoir une chambre privée, à cause du prestige social que cela peut conférer, mais en réalité, les malades sont aussi bien soignés dans les salles, je puis vous l'assurer, a déclaré cette infirmière de grande expérience.

Prenez à l'Institut neurologique, par exemple : les patients ne sont pas classés selon leur rang social mais selon leurs besoins, et c'est ainsi qu'on a pu voir dans la même salle un juge, un voyageur de commerce, un joueur de baseball et un fonctionnaire. Ce dernier a affirmé qu'il n'avait jamais fait un séjour aussi intéressant dans un hôpital, en raison même de la diversité d'occupation et d'intérêts de ses compagnons.

Les chambres privées, explique notre interlocutrice, demandent beaucoup plus de personnel et la surveillance y est nécessairement moins bonne.

De plus en plus, nous adoptons la méthode des soins progressifs, c'est-à-dire que, par exemple, les opérés sont placés dans une salle de réveil où ils demeureront de 3 à 12 heures, selon leur condition, au lieu d'être transportés dans leur chambre après l'intervention, comme cela se faisait auparavant. De cette façon, tous bénéficient d'une surveillance unique, mais constante.

Il en sera de même pour les soins intensifs, destinés aux grands malades et nécessitant le gros du personnel infirmier. Egalement, les malades pouvant marcher seront invités à se rendre dans une petite salle à manger sur l'étage, ce qui leur offrira à la fois de l'exercice et de la distraction, tout en dispensant le personnel auxiliaire de préparer des plateaux pour eux. Bien sûr, si un patient doit suivre une diète spéciale, une infirmière s'en occupera. Une semblable cafétéria pour malades ambulants existe déjà à Ste-Anne-de-Bellevue.

Une autres méthode consistera à renvoyer les patients plus tôt dans leurs familles, sans que l'hôpital soit pour cela déchargé de toute surveillance à leur endroit. Des services auxiliaires devront s'occuper de cette phase de la convalescence et le patient pourra recevoir chez lui le médecin de l'hôpital, si c'est nécessaire. Ce ne sont là que quelques-uns des changements qui devront être opérés dans l'organisation des soins.

Un tel système a d'ailleurs été mis en vigueur pendant la guerre, avec beaucoup de succès, nous raconte cette infirmière. Dans un hôpital de 600 lits, nous étions 60 infirmières seulement, mais en groupant tous les grands malades dans une salle dont s'occupait le gros de notre personnel, qui leur prodigait des soins qu'on appelle "intensifs", tous ces patients étaient bien soignés et 12 seulement sont morts en 3 ans. Inutile d'ajouter que nous avions peu de temps à consacrer à l'arrangement des "bouquets"...

Meilleures conditions

Ici, notre aimable informatrice rappelle ses débuts dans la profession, alors qu'elle travaillait 12 heures par jour, au salaire de $75 par mois, logée et nourrie, et les années suivant la dépression, au cours desquelles les infirmières recevaient $40 par mois.

Aujourd'hui, dit-elle, les heures sont raisonnables, les salaires sont bons, on offre des cours de perfectionnement avantageux, et des plans de pension sont institués en maints endroits. Notre Corporation fait aussi du beau travail pour maintenir élevés les standards de la profession.

Il est vrai qu'un certain nombre d'infirmières vont travailler dans les hôpitaux anglais, pour se perfectionner dans cette langue et qu'elles font ensuite des séjours soit à Toronto, soit dans l'Ouest canadien, soit en Calfornie. Nous ne pouvons les en empêcher et même nous les y encourageons : elles sont jeunes, elles veulent voir du pays, s'instruire, élargir leurs horizons. Mais la plupart du temps, elles reviennent au bout de quelques années, riches d'une plus vaste expérience. D'ailleurs, des infirmières de l'extérieur viennent aussi dans le Québec en nombre à peu près égal à celui des nôtres qui vont ailleurs.

Quant aux infirmières mariées qui retournent à l'exercice de la profession, si elles en ont été absentes plus de cinq ans, nous ne leur permettons pas de recommencer à moins qu'elles ne fassent un stage au cours duquel le degré d'efficacité et leur conduite seront observés. Plusieurs employeurs souhaiteraient cependant que lorsqu'elles prennent cette décision, elles soient plus résolues à observer les règlements, quant aux heures de travail, et à accepter la ligne de conduite de l'hôpital qui les embauche. Sur ce point, nous croyons que les hôpitaux anglais ont une discipline plus rigide et qu'ils la font respecter.

A Québec

Le manque d'infirmières diplômées se fait également sentir à Québec, comme l'affirme Mlle Suzanne Roberge, présidente de l'Association des Infirmières. Il y a sûrement, dit-elle, pénurie d'infirmières licenciées dans nos hôpitaux. A ma connaissance, aucune section d'hôpital n'a dû toutefois être fermée pour cette raison; par contre, plusieurs hôpitaux qui ont procédé à des travaux d'agrandissement n'ont pu ouvrir certains nouveaux départements faute de personnel qualifié, particulièrement d'infirmières diplômées.

Selon les renseignements recueillis par la correspondante de LA PRESSE à Québec, Mme Lucille Avard, le décalage des salaires entre Québec et Montréal est assez élevé, et l'insuffisance du traitement offert aux infirmières par les hôpitaux de Québec serait la cause principale de la pénurie existant dans cette ville.

A l'Hôpital St-François d'Assise, on craint d'avoir fermer des services pendar la période des vacances. Comme l'avoue la directrice des infirmières : "La situation est grave. Nous sommes tenues de donner des vacances au personnel mais la maladie, elle, ne prend pas de vacances".

On manque également d'infirmières à l'Hôtel-Dieu, le plus

Voir INFIRMIERES en page 41

combinez détente et économie EN PRENANT l'Océan LIMITÉ pour vous rendre dans les provinces de l'Atlantique



- Voitures ordinaires climatisées; choix de couchettes.
- Voiture-restaurant; rafraîchissements et repas légers servis dans voiture-salon-buffet.
- Pas besoin de changer de train jusqu'à Halifax. Correspondances pour Charlottetown et Sydney.
- Transport des bagages gratuit jusqu'à 150 livres.
- L'EXPRESS MARITIME dessert lui aussi les provinces de l'Atlantique.

Pour réservations, composez UN 6-3471.

Les tarifs réduits du CN permettent à chaque personne qui vous accompagne d'économiser 40%

ALLER-RETOUR HALIFAX VOITURE ORDINAIRE (repas et pourboires inclus)

Une personne $52 — Deux personnes $41 chacune

Canadien National CN

pourquoi payer davantage ?

ACHETEZ



LE NETTOYEUR LE PLUS AVANTAGEUX NETTOIE BLANCHIT POLIT vite et bien

CORNING WARE

Du réfrigérateur au four et du four à la table!

ne craint ni le froid ni la chaleur...



Théière servant aussi de bouilloire! 6 tasses, bec anti-gouttes, poignée commode, $7.95.
Poêle de 10", couvercle, poignée amovible, porte-plat, $14.95. Format de 9" également.
Percolateur permettant de faire un café toujours exquis! 6 tasses, $11.95. 9 tasses, $12.95.
Poignée amovible s'adaptant sur toutes les pièces Corning Ware, $2.00.
Casserole de 80 onces, allant au four, $8.95. 3 autres formats.
Poêle de 7" avec couvercle transparent, $4.95.
Autres formats. Ensembles pour cadeaux.

D'autres innovations de Corning Ware! Tant que vous n'aurez pas utilisé les plats de Corning Ware, vous ne pourrez vous douter du nombre d'avantages qu'ils apportent! Ils sont vraiment incomparables! La nouvelle théière Corning Ware, par exemple, sert à la fois de bouilloire et de théière. La nouvelle cafetière permet de préparer sans surveillance du café délicieux! Poêles et casseroles (qui vont toutes au four) passent directement du réfrigérateur au four et du four au réfrigérateur. Tous les plats de Corning Ware se présentent avec élégance sur la table, se lavent comme de la vaisselle fine. Vous pouvez épargner en ce moment sur le prix de la casserole de 32 onces. N'hésitez pas à vous assurer les services de Corning Ware!

Les plats Corning Ware sont garantis contre la casse résultant de la chaleur et du froid.

CORNING GLASS WORKS OF CANADA LTD., LEASIDE ONTARIO

ÉPARGNEZ $1.07
SUR VOTRE PREMIER PLAT
CASSEROLE ALLANT AU FOUR, DE 32 OZ
PRIX HABITUEL $4.95 (avec couvercle)
OFFERT ACTUELLEMENT À $3.88
Pour quelque temps seulement

Voici l'occasion de vous procurer cette commode casserole de 32 oz allant au four à un prix très intéressant. C'est aussi un cadeau idéal. Profitez-en!





YEUX EXAMINES — VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE
pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement téléphonez
VI. 9-7071

LES TRIBUNAUX

Une "vendeuse" trop discrète

Il n'y a pas de sot métier. Mais à la condition, évidemment, qu'ils soient proprement pratiqués.

Et ceux qui sont ordinairement l'apanage des femmes, exclusivement, peuvent même faire vivre leur homme pendant des semaines.

C'est de cette façon, d'ailleurs, que Gérald D., un quinquagénaire aux pommettes roses et manières fort distinguées avait pu subsister pendant des semaines, cet hiver.

C'est en lisant les petites annonces d'un quotidien qu'il avait par ailleurs trouvé sa vocation de ... vendeuse de robes.

Comme des dizaines d'autres ..., ménagères en quête d'un revenu supplémentaire, il avait fait venir le catalogue qu'on offrait à toutes les candidates, ainsi que des formules de commande, la papeterie, tout ce qu'il fallait pour mettre sur pied un petit commerce fort prospère.

Et ce, évidemment, en se donnant un nom de femme.

Et hop ! dans la vente.

On ne peut dire qu'il n'y réussit pas. Au contraire.

Les commandes commencèrent à affluer, au comptoir postal, et les dirigeants du magasin se félicitèrent rapidement de cette nouvelle recrue.

Mais, quelques semaines plus tard, on commença à déchanter.

A la chaine, les clientes renvoyaient leurs robes à la fabrique, en déclarant inévitablement que celles-ci étaient, ou trop grandes ou trop petites.

On fit donc une première enquête, téléphonique, auprès de la "vendeuse" qui avoua, un peu penaude, qu'elle n'avait peut-être pas "toisé" d'assez près la taille de ces dames.

On l'invita alors à venir prendre, à la fabrique même, des cours ... de mesurations exactes.

"Elle" accepta.

Mais "elle" devint "il", pour ses employeurs, lorsqu'ils virent arriver M. Gérald, quelque peu rubicond, à la manufacture.

La petite enquête menée sur son compte prit alors une "tangeante" presque inattendue.

On s'aperçut également qu'il avait encaissé, pour chaque robe vendue, un dépôt initial d'un dollar, mais que ce dollar n'avait jamais été remis à qui de droit, par la suite.

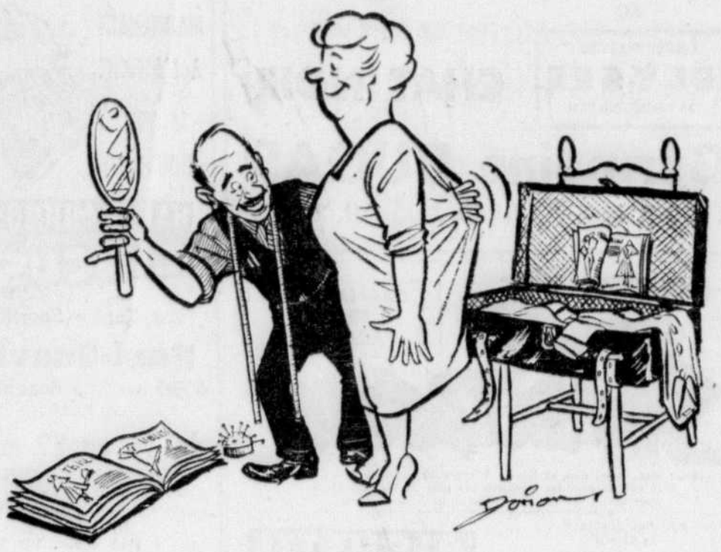
Là encore, ce furent les clientes qui se plaignirent lorsque, recevant leur robe, payable sur livraison, elles se virent forcées par le facteur d'en payer le coût entier.

Et c'est pourquoi, devant le juge T.-A. Fontaine, M. Gérald a été cité à son examen volontaire sous l'accusation générale d'avoir ainsi perçu deux ou trois cents billets d'un dollar tout en faisant défaut d'en rendre compte à ses trop confiants employeurs.

Comme quoi, tout bon vendeur doit vendre. C'est compris. Et c'est fort important.

Mais il doit aussi bien mesurer ces ... dames, s'il y a lieu.

Et il doit finalement remettre à qui de droit ces billets verts rapidement versés lorsque ces ménagères ont devant elles un échantillon trop affriolant de cotonnade ou de soirie.



Amendes de $100 pour deux frères

Deux amendes de $100 ont été imposées hier après-midi par le juge Armand Chevrette à deux frères, Aimé et Jean Monet, qui avaient tous deux été accusés de voies de fait sur la personne d'un résident de Delson, le lendemain des élections provinciales. En plus, l'aîné des deux frères, Aimé, a été condamné à payer les $206 de frais médicaux encourus par la victime.

L'incident s'était produit en soirée, alors qu'une voiture avait bloqué le passage aux autres véhicules, à l'entrée du village de Delson.

Le blessé, Paul Gervais, a soutenu en cour qu'il avait toujours été "ami" avec les accusés, et qu'il ne voit qu'une raison à leur geste: le fait qu'à l'élection de la ville, il avait travaillé pour un candidat opposé à celui qu'appuyaient les prévenus.

Arrivée d'une statue du Cap à Montréal demain

Demain soir à 7 h., la statue de la Vierge pèlerinage de Notre-Dame-du-Cap arrivera dans la paroisse Notre-Dame-du Rosaire de Montréal. Pour cette occasion, il y aura un grand rassemblement sur le terrain de l'horphelinat Saint-Arsène, rue Christophe-Colomb, pour accueillir la statue, qui sera ensuite escortée par les fidèles jusqu'à l'église paroissiale.

Le dimanche 28 mai, la statue repartira à la tête d'un pèlerinage organisé par le Mouvement marial ; départ à 7 h. 15 du matin, angle Saint-Hubert et Villeray.

Chauffeur de taxi trouvé trop curieux

Les chauffeurs de taxi sont en plus grande sécurité au volant de leur véhicule, en pleine rue, que dans l'obscurité relative des ruelles.

C'est ce qu'un conducteur de 37 ans, Arthur Bélanger, de Lachine, a appris à ses dépens, en Correctionnelle, lorsqu'il a été condamné à $25 d'amende et aux frais, par le juge Jean Tellier, pour "flânerie".

Selon la police de Pierrefonds, où il a été appréhendé, Bélanger regardait un peu trop "curieusement" par la fenêtre arrière d'un logis, lorsqu'il a lui-même été aperçu par la police.

On lui demanda alors d'expliquer sa présence à cet endroit, mais il ne le put apparemment pas.

C'est une jeune femme, qui se trouvait incidemment derrière les carreaux où les yeux indiscrets avaient été aperçus qui avait alerté les agents.

Pêcheur pris à sa ligne

Le premier pêcheur local à être traduit en cour pour avoir pratiqué ce sport sans permis a été condamné à $5 d'amende et aux frais, en Correctionnelle, hier après-midi.

Le prévenu, Robert James Scafe, 2329 avenue Beaconsfield, avait été aperçu pêchant dans le lac Saint-Louis, le 4 avril dernier.

Accusation d'homicide involontaire

Un conducteur de camoin de 38 ans ,Alfred Demers, 1493 rue Quinn, a comparu en Correctionnelle sous une accusation d'homicide involontaire, hier après-midi.

Le véhicule du prévenu avait heurté une vieille dame de 76 ans, Mme Ernestine Isabelle, au 9,000 est Notre-Dame, à l'intersection de la rue Désormeaux. Mercredi, un jury du coroner l'avait tenu criminellement responsable de cette tragédie de la route.

L'enquête du prévenu a été ajournée au 23, par le juge Jean Tellier, qui l'a par ailleurs libéré sous un cautionnement de $950, d'ici là.

Les Jeunes libéraux à Québec

QUEBEC (DNC) — Demain après-midi, à 5 h. 30, au Club de Réforme, à Québec, une conférence de presse sera donnée par l'exécutif de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, pour rendre compte de l'assemblée générale qui a lieu aux Syndicats catholiques à partir de 10 h. du matin le même jour.



NE MANQUEZ PAS DE VOIR NOTRE PAGE D'ANNONCE DANS "LA PRESSE" DE DEMAIN

EMPLOIS DISPONIBLES

AU SERVICE CIVIL DU CANADA

DIRECTEUR ADJOINT DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE (avec grade universitaire et vaste expérience en expansion industrielle, une assez bonne partie ayant été obtenue dans un poste comportant des responsabilités d'ordre supérieur, et vaste connaissance générale des lois et règlements qui influent sur l'industrie canadienne), Commerce, Ottawa. $12,500 — $13,500. Concours 61-814.

***INGENIEUR DE SECURITE — PIPE-LINES** (à compétence professionnelle, devant faire fonction de conseiller technique lorsqu'il s'agit de formuler des règles de sécurité s'appliquant à la construction et à l'exploitation de pipe-lines interprovinciaux pour le transport du pétrole et du gaz). Office national de l'énergie. Ottawa. Jusqu'à $9,800. Concours 61-1208.

***PROFESSEUR AGREGE ou ADJOINT DE PHYSIQUE** (avec doctorat conféré par une université reconnue et portant spécialisation en physique), Royal Roads, Victoria (C.-B.). Jusqu'à $9,800. Concours 61-2026.

***INGENIEURS EN MECANIQUE** (Ingénieur 4, $7,620 — $8,700 — devant faire l'appréciation théorique des machines et systèmes auxiliaires à installer dans les navires, y compris les installations d'échange de chaleur, les pompes, les compresseurs et les machines connexes; Ingénieur 3 — $6,840 — $7,860 — devant faire l'appréciation théorique des modèles de chaudières de marine et des appareils connexes de combustion, de manutention des combustibles et de tuyauterie), Groupe d'étude des projets techniques de la Marine. Montréal (P.Q.). Concours 61-1205.

DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE ET DU CONTROLE BUDGETAIRE (avec expérience acquise à titre de comptable professionnel et dans le domaine de la comptabilité des prix de revient), Chantier de la Marine, Défense nationale, Halifax (N.-E.). $7,920 — $9,300. Concours 61-272.

ADMINISTRATEUR ADJOINT DE DISTRICT (avec vaste expérience des fonctions administratives ou avec grade universitaire et plusieurs années d'expérience acquise dans un emploi comportant des responsabilités d'administrateur), Nord canadien et Ressources nationales, Fort Smith (T.N.-O.). $7,920 — $9,800, indemnité d'isolement en plus. Concours 61-493.

AGENT D'ADMINISTRATION, REGLEMENTS SUR LA RADIODIFFUSION (avec bon nombre d'années d'expérience pertinente, ayant comporté des responsabilités croissantes, Division des règlements sur la radio, Transports, Ottawa. $7,260 — $8,340. Concours 61-931.

STENOGRAPHE DU PARLEMENT — TEXTES FRANÇAIS (avec au moins trois années d'expérience pertinente à titre de sténographe, connaissance parfaite du français et aptitude à prendre de la sténographie à une grande vitesse), Chambre des communes, Ottawa. $6,840 — $7,860. Concours 61-651.

COORDONNATEUR DES SERVICES DE READAPTATION (avec bon nombre d'années d'expérience en assistance sociale ou en des sphères connexes, une assez bonne partie ayant été obtenue dans un poste comportant des responsabilités dans le grand domaine de l'organisation de services collectifs), Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa. $6,660 — $7,680. Concours 61-492.

***AGENT DE FORMATION DU PERSONNEL** (avec grade universitaire, et devant aider à projeter et à diriger des cours d'instruction en organisation scientifique du travail, comptabilité au niveau de la direction, direction du personnel, administration des contrats), Production de défense, Ottawa. $6,000 — $6,600. Concours 61-379.

CHARGE D'ENQUETE — REGIONS SEPTENTRIONALES (avec bon nombre d'années d'expérience pertinente, et devant faire l'étude des ressources humaines et renouvelables dans diverses régions du Nord, cette étude devant servir de base à l'élaboration de programmes et de plans d'expansion industrielle de ces régions). Cet emploi comportera de nombreux voyages dans le Grand Nord. Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa. $6,000 — $6,660. Concours 61-490.

AGENT DES NORMES ELECTRONIQUES (avec bonne connaissance des pièces et des matériaux électroniques, ce qui comprend l'étude pratique, l'essai et l'application des éléments électroniques, et avec plusieurs années d'expérience pertinente), Bureau militaire canadien des normes électroniques, Défense nationale (Aviation), Ottawa. $6,000 — $6,660. Concours 61-269.

GARNISSEUR D'AERONEF (avec bon nombre d'années d'expérience en réparation et regarnissage d'intérieurs d'aéronefs), Transports, Ottawa. $5,340 — $5,880. Concours 61-932.

SURINTENDANT (BILINGUE) D'USINE D'ADDUCTION ET D'EVACUATION DE L'EAU (avec bon nombre d'années d'expérience dans les installations de pompage de l'eau et d'épuration des eaux d'égout), Défense nationale, GRC, Camp Valcartier (P.Q.). $4,620 — $5,160. Concours 61-271.

DESSINATEURS CARTOGRAPHES — GEOLOGIE (avec au moins quatre années d'expérience dans un bureau de dessinateur cartographe), Mines et Relevés techniques, Ottawa. $4,050 — $4,500. Concours 61-2390.

ARTISANS D'ENTRETIEN — ELECTRICITE ET MECANIQUE (avec au moins trois années d'expérience des travaux généraux d'entretien d'appareils, comme les compresseurs d'air, les pompes à vide, les installations de chauffage et de fours électriques, les installations de réfrigération, de climatisation et d'aération), Agriculture, Ottawa. $4,050 — $4,500. Concours 61-528.

INSPECTEURS SANITAIRES (avec degré d'école secondaire et certificat d'inspecteur sanitaire (Canada), et assez bon nombre d'années d'expérience pertinente), Services de santé des Indiens et du Nord, Santé nationale et Bien-être social, divers centres. $4,020 — $4,740. Concours 61-751.

AIDE DENTAIRE — CLINIQUE AMBULANTE (avec au moins trois années d'expérience du travail dentaire et avec permis de conduire), Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. $3,750 — $4,200. Concours 61-749.

Dans le cas des concours marqués d'un astérisque, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, pour obtenir des précisions ainsi que des formules de demande. Dans les autres cas, prière de s'adresser aux bureaux de poste et au Service national de placement dans les grands centres, ainsi qu'au plus proche bureau de la Commission du service civil. Dans tous les cas, prière de rappeler le numéro de concours pertinent, indiqué ci-dessus.

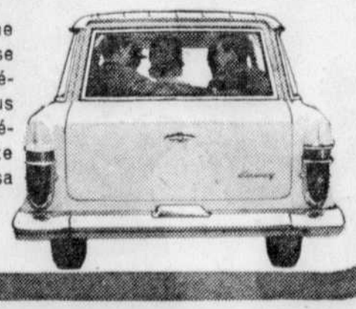
LE STATION WAGON ENVOY... COMBINE ESPACE et ÉLÉGANCE...



Station wagon Sherwood Envoy
(*Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément.*)

cinq PASSAGERS...

Cinq adultes de bonne taille tiennent à l'aise dans le luxueux intérieur de l'Envoy, plus confortable et plus élégant que n'importe quelle voiture de sa classe !



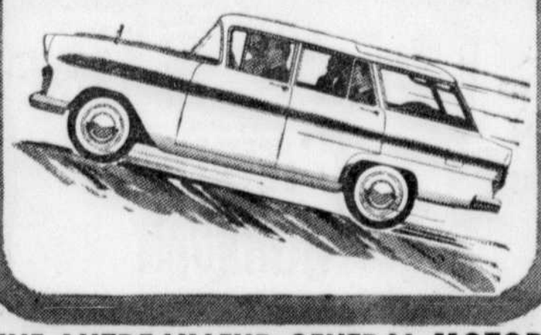
leurs BAGAGES

Que d'espace de chargement ! Tout ce qu'il faut pour le chalet ou les bagages d'un long voyage se logent sans difficulté dans le station wagon Sherwood Envoy.



...et ça FILE!

Le célèbre quatre-cylindres Econo-Power de l'Envoy est un moteur nerveux et puissant à souhait ! Il grimpe aisément les pentes et sa tenue de route est exceptionnelle !



Voyez-la, essayez-la, achetez-la

chez votre concessionnaire Envoy!

E-1261AF

UNE AUTRE VALEUR GENERAL MOTORS

CONSTRUITE POUR GENERAL MOTOR PRODUCTS OF CANADA, LIMITED, PAR VAUXHALL MOTORS, LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET ENTRETIEN DANS TOUT LE CANADA.

MAI EST LE MOIS DE LA SÉCURITÉ
FAITES VÉRIFIER VOTRE VOITURE
CONDUISEZ PRUDEMMENT
PREVENEZ LES ACCIDENTS

Vendeurs autorisés ENVOY dans le Grand Montréal

HAROLD CUMMINGS LTD. — 5255 ouest, rue Jean-Talon — RE. 9-1911
J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE — 3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471
PARK AVENUE CHEVROLET LTEE — 3421, avenue du Parc — VI. 9-5661
DUVAL MOTORS (1960) LTD. — 529 est, rue Jarry — CR. 9-7211
PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE — 10830, rue Lajeunesse (coin boul. Gouin) — DU. 9-8461
JARRY AUTOMOBILE LTEE — 4384, rue St-Denis — VI. 2-8221
CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD. — 2107 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 3-6781
GOHIER AUTOMOBILES LTEE — 1580, rue Amherst — LA. 6-3701
DOYLE MOTORS LIMITED — 4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué. — PO. 9-4501
BARNABE MOTORS LTD. — 1850, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Qué. — RI. 4-6401
SNYDER AUTOMOBILES LTD. — 2225, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. — ME. 7-4643

Spectacles et Concerts

Au Festival dramatique

"Desire Under the Elms"

Au cours des remarques consécutives à la représentation hier soir, à la Comédie-Canadienne, de "Desire Under the Elms", de Eugene O'Neill, le juge du Festival, M. Michel Saint-Denis, a déploré que le théâtre n'ait pas suffisamment progressé au Festival depuis les dernières années. Certes, a-t-il dit, il y a eu progrès depuis les années de fondation, mais il lui semble que ce progrès n'a pas été assez marqué. (Ce n'est certes pas nous qui allons le contredire !)

La troupe en compétition hier était le Community Theatre, de St. Catharines (Ontario), qui nous paraît être l'une des meilleures troupes de l'Ontario. Qu'un O'Neill puisse être monté et joué de cette façon dans une petite ville d'une trentaine de mille habitants, voilà qui ne laisse pas d'étonner. Et il ne faut pas trop se surprendre si l'on ne peut réunir une distribution qui corresponde exactement aux caractères de cette tragédie. M. Saint-Denis l'a bien senti d'ailleurs, qui a fait porter surtout ses critiques sur le choix des comédiens par rapport aux personnages.

C'est le choix (essentiel pour la bonne compréhension de la pièce) de l'interprète du rôle d'Abbie (Phylis Whissell) qu'a surtout critiqué le juge du Festival. Elle a, dit-il, une très jolie figure, mais est trop jeune pour le rôle (il s'agit ici d'une femme qui a été mariée précédemment et qui en est à son deuxième mari). On ne sentait pas suffisamment que c'était une femme "avec un passé". Elle était, continua M. Saint-Denis, trop bonne, trop jolie et pas assez sensuelle.

Car ces personnages d'O'Neill sont des paysans instinctifs, rudes, charnels, très près de la terre, et qui ont presque des sentiments bestiaux. D'où dans "Desire Under the Elms" une grandeur tragique qui découle directement des Grecs et qui est très loin d'un plat naturalisme. Car il ne s'agit pas ici de drame, mais effectivement de tragédie.

En conséquence, les sentiments qui peuvent unir Abbie et Eben ne sont aucunement d'ordre sentimental et ils n'ont rien d'une "love affair". Aussi M. Saint-Denis a-t-il reproché à la représentation d'avoir faussé le sens de l'oeuvre en la sentimentalisant un peu trop.

M. Saint-Denis a loué la carrure du père (Bill Osler), qui a de solides qualités d'acteur. Du fils, Eben (Dick Talbot), il a dit qu'il était un jeune comédien d'une bonne tenue scénique, mais qu'il avait tendance à "japper" au lieu de parler dans les scènes violentes et passionnées. Le juge a enfin loué le jeu des interprètes de Peter (Stuart Wood) e de Simeon (Ron West), qui incarnaient bien les caractères représentés.

Les scènes d'ensemble, celles des "danses carrées", lui ont paru manquer de vraie animation. Et il a relevé quelques erreurs de détail dans le décor.

Cette représentation, dont la sincérité n'a pas échappé au public, a suscité cependant parmi l'auditoire des rires que le juge a déplorés.

M. Saint-Denis a été présenté par Mme Nina Diaconesco.

Ce soir le Cercle Molière de Saint-Boniface donne "Chambres à louer", de Marcel Dubé.

J. H.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "Soif d'aimer" : à 9 h. sauf le lundi.
LA BOULANGERIE : "La Parodie" : 8.30 les jeudi, vendredi et samedi, à 7.30 le dimanche.
LA POUDRIERE : "La Folle nuit" : à 9 h. Relâche dimanche et lundi.
STELLA : "La Brune que voilà" : 8.30; Le dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.
COMEDIE CANADIENNE : Festival dramatique : 8 h. 30.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus" : 1.30, 8.
AVENUE : "Two-Way Stretch" : 1.35, 3.35, 5.30, 7.25, 9.25.
BIJOU : "Adorables démons" : 12.20, 3.40, 6.40, 10.; "Les Violents", 1.50, 5.10, 8.30.
CANADIEN et PLAZA : "Du soleil au coeur" : 1.40, 5, 8.15; "Nuits blanches" : 12, 3.15, 6.35, 9.50.
CAPITOL : "The Right Approach" : 10.40, 12.55, 3.10, 5.20, 7.35, 9.50.
CHAMPLAIN : "Les Corps sauvages" : 12., 4.07, 8.14; "Au risque de se perdre", 1.39, 5.46, 9.53.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, EMPRESS, RIALTO, ROSEMONT : "Can-Can" : 1., 5.05, 9.10 : "All Hands on Deck" : 3.20, 7.25.
ELECTRA : "La Rage de vivre" 12., 2.49, 5.38, 8.27; "Les Paras attaquent" : 1.37, 4.26, 7.15, 10.04.
ELYSEE : "Le huitième jour de la semaine" : 6 et 9 h. Dimanche à 3, 6 et 9 h. ; "Paradis perdu", d'Abel Gance : dimanche soir à 11.30 h.
FRANÇAIS : "Parachutiste malgré lui" : 12, 3.15, 6.30, 9.45; "Violence au Kansas" : 1.30, 4.45, 8.05.
IMPERIAL : "7 Wonders of the World" : 8.40; le dimanche à 7.30; matinées à 2 h. les samedis, dimanches et mercredis.
KENT : "Tunes of Glory" : 1, 3, 5.10, 7.15, 9.20.
LOEW'S : "Pepe" : 10, 12.40, 3.25, 6.10, 8.55.
LA SCALA : "Virginité"; "Que les hommes sont bêtes"; "La Carque blanche". A compter de 12:30.
MERCIER : "La Rage de vivre" 1.23, 4.12, 7.01, 9.50; "Les Paras attaquent" 12.10, 2.59, 5.48, 8.37.
ORPHEUM : "Butterfield 8" : 11.10, 2.40, 6.10, 9.40; "Where the Boys Are" : 9.30, 1, 4.30, 8.
PALACE : "The Great Impostor" : 10, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.
PRINCESS : "Carthage in Flames" : 11.50, 3.05, 6.75, 9.45 : "48 hours to Live" : 10.10, 1.25, 4.40, 8.05.
REGENT : "Don Quichotte" : 1, 3.50, 6.45, 9.35.
RIVOLI : "Parachutiste malgré lui" : 2.55, 6.20, 9.45 : "Violence au Kansas" : 1.10, 4.35, 8.
SAINT-DENIS : "Les Violents" 12.20, 3.40, 6.40, 10; "Adorables démons 1.50, 5.10, 8.30.
SEVILLE : "The Royal Ballet" : 2.30, et 8.30. Le samedi à 2.30, 6.15 et 9.
SNOWDON : "Never on Sunday" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.
WESTMOUNT : "Dentist in the Chair" : 2.15, 4.45, 7.10, 9.35.

AU CENTRE D'ART DE L' ELYSEE 35 OUEST, MILTON

CE SOIR AU CHAT NOIR

Germaine DUGAS

11.30 P.M. $1.00 VI. 2-6053

★ 6 DERNIERS JOURS
Ce soir à 8.00
GAGNANT DE 4 PRIX DE L'ACADEMIE
SPARTACUS
Mat. : mer., sam., dim. et fêtes à 1 heure 30 — Soirée à 8 heures.
Prix spécial pour les étudiants (de plus de 16 ans) $1.25 pour toutes les représentations (sauf le samedi soir)
MATINEE SPECIALE Le 22 mai
Guichet ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
ALOUETTE STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2807

MAINTENANT A L'AFFICHE LE TOUT NOUVEAU
HAMID-MORTON 3 RING INDOOR CIRCUS
Au Centre Sportif
Paul-Sauvé
4000 est, rue Beaubien coin Pie IX
du 16 au 22 mai
3 DERNIERS JOURS
Jeudi - Vendredi - 4 h. - 8.15 h. p.m.
Samedi - Dimanche 1 h. - 4.30 h. — 8.15 h. p.m.
Lund: — 11 h. a.m. - 2.30 h. — 5.30 h. p.m.
Admission générale
Adulte - $1.00 — Enfant $0.50 (plus taxe)

LES FAITS SUR LES CELIBATAIRES — ET CE QU'ILS DESIRENT CHEZ LES JEUNES FILLES
"Je le ficherais une instance de paternité en moins de deux"
The Dance Hall Dates!
The Brawls Over The Girls!
The RIGHT Approach
CinemaScope
Juliet Prowse | Frankie Vaughan | Martha Hyer | Gary Crosby | David McLean
Facilités de stationnement au garage Peel-Windsor à compter de 6 h. p.m.
CAPITOL A L'AFFICHE

LE RIDEAU VERT
CE SOIR à 8 h. 30
LA BRUNE QUE VOILA !
de Robert Lamoureux
"On rira de plus en plus avec cette "Brune que voilà", de mieux en mieux aux mains d'une troupe jeune, alerte, intelligente !"
JEAN BERAUD — La Presse
Au STELLA — VI. 4-1793

FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE DU CANADA
EN FINALE — CE SOIR
du Manitoba : Le Cercle Molière de St-Boniface dans
Chambres à louer
à La COMEDIE CANADIENNE — Rideau : 8.30
Billets : $2.50 - 2.00 - 1.00 — UN. 1-3339
DEMAIN : "THE BEAUTIFUL PEOPLE" (Matinée) et "RASHO-MON"

ORLEANS A L'AFFICHE
"L'ESCLAVE DE L'ORIENT"
CinémaScope et couleurs
Massimo Serato - Isabelle Corey
— aussi —
"LA BONNE TISANE"
Madeleine Robinson-Raymond Pellegrin

OTTO PREMINGER présente
EXODUS
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
GUICHET OUVERT de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES
MATINEES A 1 H. 30 Mercredi : $1.50 Samedi, dimanche et fêtes : $2
SOIREES A 8 H. Lundi à vendredi : $2 Samedi, dimanche et fêtes : $2.50
SIEGES RESERVES SEULEMENT
Commençant le 25 MAI
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

CHAQUE FOIS QU'IL SE FAISAIT PASSER POUR UN AUTRE . . . IL TOMBAIT AMOUREUX D'UNE AUTRE FEMME !
TONY CURTIS
LE RECIT AUTHENTIQUE DE SES ESCAPADES FAIT SEMBLER LES ROMANS INSIPIDES !
"THE GREAT IMPOSTOR"
Basé sur les faits incroyables de la sensationnelle revue à succès concernant Fred Demara... l'homme dont l'histoire fit la manchette de LIFE à 3 occasions différentes !
CO-VEDETTES
EDMOND O'BRIEN · ARTHUR O'CONNELL
GARY MERRILL · RAYMOND MASSEY
JOAN BLACKMAN and co-starring KARL MALDEN as "Father Devlin"
With the exciting music of HENRY MANCINI composer of America's best-selling records !
Palace A L'AFFICHE
Facilités de stationnement au garage Peel-Windsor à compter de 6 h. p.m.

ODEON
CHAMPLAIN LA-4-1245
CREMAZIE DU-3-4310
BEAUBIEN RA-1-6060
AUDREY HEPBURN 'AU RISQUE DE SE PERDRE' (The Nuns Story) TECHNICOLOR
RICHARD BURTON 'LES CORPS SAUVAGES' CLAIRE BLOOM
MERCIER CL-5-6224
ELECTRA LA-2-9177
VILLERAY PL-8-5577
'LA RAGE DE VIVRE' PETER VAN EYCK, CORNY COLLINS
'LES PARAS Attaquent'
VERDUN PALACE PO-8-2093
LE MASQUE VINCENT PRICE - AGNES MOOREHEAD
JURGENS à LA MAISON DU MYSTERE' ADDAMS

COMMENÇANT SAMEDI
ST-DENIS et BIJOU
Policier ou sexy ? Comédie ou drame ? Un grand sujet "LES FRANGINES"
Séduisantes, mais inquiétantes : voilà
Les Frangines
DORA DOLL
FRANÇOISE VATEL
LOUIS SEIGNER
GEORGES CHAMARAT
Mais que font donc "LES FRANGINES" ... pour être interdites aux moins de 18 ans
EGALEMENT A L'AFFICHE
EN PROIE À UNE ANGOISSE ATROCE UNE FEMME ATTEND LE RETOUR DE L'ÊTRE AIMÉ
TERREUR SUR PARIS
Aujourd'hui, dernier jour :
"LES VIOLENTS" — "ADORABLES DEMONS"

LES BARBARES ROMAINS ATTAQUENT !
1,001 SONS ET SPECTACLES SAISISSANTS !
CARTHAGE IN FLAMES
EN VEDETTE DANIEL GELIN
aussi
Anthony Steele dans
48 HOURS TO LIVE
A L'AFFICHE PRINCESS

AUJOURD'HUI — AUX THEATRES UNITED
Ahuntsic "THE WHITE WARRIOR", Dyaliscope et couleurs, Steve Reeves, Renalto Baldini. "THE GALLANT HOURS", avec James Gagney.
Lucerne "SUNRISE AT CAMPOBELLO", Technicolor, Ralph Bellamy, Greer Garson. "UPSTAIRS & DOWNSTAIRS", en couleurs, Michael Craig, Anne Heywood, Mylène Demongeot.
Seville 3e semaine : "THE ROYAL BALLET", en couleurs, Margot Fonteyn. Tous sièges réservés (excepté en matinée, du lundi au vendredi) Tél. WE. 2-1139.
Snowdon 4e semaine : "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.
York Aux 2 cinémas ! Van Horne
"GO NAKED IN THE WORLD", CinémaScope et MetroColor, Gina Lollobrigida, Ernest Borgnine. "CIMARRON" CinémaScope et MetroColor, Glenn Ford, Maria Schell.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement

Laval VI. 5-5047
2 grands films en VistaVision et Technicolor
DEAN MARTIN, JERRY LEWIS dans "TROUILLARD DU FAR WEST"
Aussi : Cornel Wilde dans "TUEUR DE FEU A MARACAIBO"

Amherst Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6831
"LA FILLE DE SATAN" Claudine Dupuis - Erno Crisa
"L'HISTOIRE DE MONTE-CARLO" Marlene Dietrich - Victorio De Sica
"L'HOMME A DEMASQUER" Richard Todd - Anne Baxter

Tout est complet-- un spectacle merveilleux . . . de grandes vedettes . . . et ces fameuses mélodies de Cole Porter "C'est magnifique" "Live and Let Live" "You Do Something To Me" "I Love Paris" "Just One Or Those Things" et combien d'autres !
"Une des comédies musicales de l'écran les plus raffinées et les plus en verve" — Look Magazine
FRANK SINATRA SHIRLEY MacLAINE MAURICE CHEVALIER AND LOUIS JOURDAN
Cole Porter's CAN-CAN COLOR BY DE LUXE
"Le charme de Paris" — Life Magazine
avec JULIET PROWSE
with JULIET PROWSE
DIRECTED BY JACK CUMMINGS · SCREENPLAY BY WALTER LANG · DOROTHY KINGSLEY & CHARLES LEDERER · ASSOCIATE PRODUCER SAUL CHAPLIN
Produced by Suffolk-Cummings Productions and released through 20th Century-Fox Film Corporation

PAT BOONE
Du plaisir à foison... par delà les sept mers !
ALL HANDS ON DECK
co-starring BUDDY HACKETT DENNIS O'KEEFE BARBARA EDEN
Pat's singin' out: "ALL HANDS ON DECK" "I'VE GOT IT MADE" "SOMEWHERE THERE'S HOME" "YOU MEAN EVERYTHING TO ME"
CinemaScope COLOR by DE LUXE
Production par Oscar Brodney
Direction par Norman Taurog

Le film le plus divertissant et le plus constellé d'étoiles que vous ayez encore vu !
COLUMBIA PICTURES VOUS OFFRE UNE CINEMASCOPE-COULEUR
REALISATION DE GEORGE SIDNEY
CANTINFLAS as "PEPE"
La sensationnelle vedette de "Le Tour du monde en 80 jours"
Janet flirts! Ernie kids! Bing harmonizes! Bobby sings way out! Durante clowns!
Debbie dances! Kim dazzles! Chevalier charms! Dan loves Shirley! Sammy belts blues!
CO-STARRING DAN DAILEY AND SHIRLEY JONES PLUS MAURICE CHEVALIER · BING CROSBY · MICHAEL CALLAN · BOBBY DARIN · SAMMY DAVIS Jr. · JIMMY DURANTE · ZSA ZSA GABOR · AND JUDY GARLAND · GREER GARSON · ERNIE KOVACS · JANET LEIGH · JACK LEMMON · JAY NORTH · KIM NOVAK · DONNA REED · DEBBIE REYNOLDS · EDWARD G. ROBINSON · FRANK SINATRA
PRESENTES TELS QU'ILS SONT !
DEUXIEME SEMAINE
Facilité de stationnement au garage Peel-Windsor à compter de 6 h. p.m.
LOEW'S

COMM. AUJ. PAPINEAU LA. 1-6853 · RIALTO CR. 7-3700 · GRANADA CL. 5-2428 · ROSEMONT RA. 1-8930 · EMPRESS HU. 4-3367 · CHATEAU CR. 1-4400 · SAVOY PO. 9-7372

A la salle St-Stanislas

"UN SOIR À L'OPÉRA"

"UN SOIR A L'OPERA", récital d'extraits d'opéras présentés par la "Troupe lyrique canadienne", à la salle St-Stanislas. Au piano : Colombe Pelletier.

Programme :

"Or sai che l'onore" (ext. "Don Giovanni") ..... Mozart
Gislaine Beaudet, soprano
"De l'art, splendeur immortelle" (ext. "Benvenuto") ..... Diaz
Jean-Pierre Corbeil, baryton
"Un di felice eterea" (ext. "La Traviata") ..... Verdi
Thérèse Guérard, soprano, et Yvon Coutu, ténor
"Il lacerato spirito" (ext. "Simon Boccanegra") ..... Verdi
Jacques Lareau, basse
"Une voce poco fa" (ext. "Le Barbier de Séville") ..... Rossini
Louise Lebrun, soprano-coloratura
"Solenne in quest'ora" (ext. "La Forza del destino") ..... Verdi
Pierre Lambert, ténor, et Jean-Pierre Corbeil
Quatuor de "Rigoletto" ..... Verdi
Louise Lebrun, Yvon Coutu, Jean-Pierre Corbeil et Suzanne Sénécal, mezzo-soprano.
"Qui la voce" (ext. "I Puritani") ..... Bellini
Thérèse Guérard.
"La fleur que tu m'avais jetée" (ext. "Carmen") ..... Bizet
Pierre Lambert
"Dite alla giovine" (ext. "La Traviata") ..... Verdi
Louise Lebrun et Jean-Pierre Corbeil.
"Giunto sul passo estremo" (ext. "Mefistofele") ..... Boito
Yvon Coutu
"Mon coeur s'ouvre à ta voix" ext. "Samson et Dalila") ..... Saint-Saëns
Suzanne Sénécal
Trio du dernier acte (ext. "Faust") ..... Gounod
Gislaine Beaudet, Jacques Lareau et Pierre Lambert.
Sextuor de "Lucia di Lammermoor" ..... Donizetti
Thérèse Guérard, Yvon Coutu, Suzanne Sénécal, Jean-Pierre Corbeil, Jacques Lareau et Pierre Lambert.

Voulant coûte que coûte faire de l'opéra dans une ville sans opéra, huit jeunes chanteurs canadiens-français, qui sont véritablement des chanteurs-nés, malgré des imperfections qui subsistent encore, se sont groupés sous le nom de "Troupe lyrique canadienne" et ont présenté hier soir un récital d'extraits d'opéras.

Le résultat a été très satisfaisant et même encourageant, mais il aurait pu l'être davantage si ces jeunes remplis d'idéal avaient été mieux servis par les circonstances et les conditions. Comment voulez-vous faire de l'opéra sans costumes, sans décors, sans orchestre, devant un auditoire disséminé, dans une salle froide, bruyante, où il y a un va-et-vient incessant et où l'on se permet même de fumer comme des cheminées !

Il est à espérer que la "Troupe lyrique canadienne" se produira de nouveau, mais dans des conditions entièrement différentes !

•

Il semble y avoir au sein de la "Troupe lyrique canadienne" un penchant marqué, dans le répertoire et dans le style de chant, pour l'opéra italien. Je serai le dernier à m'en plaindre, d'autant plus que les chanteurs et chanteuses que nous entendions hier soir possèdent une très bonne école italienne, et ce à tous les points de vue : le style, le phrasé, la musicalité, la prononciation.

Il y a même dans ce groupe un chanteur, Yvon Coutu, réunissant à peu près toutes les qualités et tous les défauts du "ténor italien" typique. Une sorte de réincarnation, en petit format, de Di Stefano.

Pierre Lambert est un ténor lyrique visiblement plus travailleur, à la voix très puissante et très étendue. Malheureusement, il avait, comme on dit dans l'argot du métier, un "chat" dans la gorge dont il n'a pu se défaire !

Thérèse Guérard, la mieux connue du groupe, possède une voix puissante, malléable, juste et très expressive: un très beau lyrico-spinto.

Louise Lebrun est un excellent colorature en puissance, mais dans le duo avec Germont père, "Dite alla giovine", j'aurais préféré réentendre la Violetta du début (Mlle Guérard).

La voix de Jean-Pierre Corbeil a manqué de justesse à quelques reprises dans l'air de Diaz, mais par la suite le chanteur s'est ressaisi. Il manque de présence, mais sa voix, elle, ne manque ni de profondeur ni d'expression.

Même si elle a "échappé" les deux notes graves de son air de Saint-Saëns, Suzanne Sénécal n'en possède pas moins une excellente voix de mezzo qui ne demande qu'à être travaillée.

Jacques Lareau nous est apparu, à tous les points de vue, comme un nouveau Joseph Rouleau: très grand de taille, un peu lymphatique, à la voix caverneuse et un peu uniforme.

Gislaine Beaudet possède non seulement une très jolie voix de soprano mozartien mais elle a donné de Marguerite une image très juste, vocalement et dramatiquement.

Dans l'ensemble, tous ces chanteurs savent se présenter. De plus, on aura apprécié la clarté sans défaut dans le Quatuor de Verdi et le Sextuor de Donizetti.

L'accompagnatrice, Colombe Pelletier, a sans doute accroché quelques notes dans des passages où elle jouait seule, mais partout où le piano devait seconder la voix, elle a été d'une grande assistance et parfois même d'un grand secours.

Bref, ces talents prodigieux et ces voix merveilleuses qui se produisaient sans théâtre, sans décors, sans costumes, sans orchestre et pour ainsi dire sans auditoire, illustrent on ne peut mieux la situation invraisemblable de l'opéra dans notre ville.

Claude GINGRAS

Trois vainqueurs au 4ième concours de poésie du BPF

Le quatrième concours national annuel de poésie canadienne lancé par la Société du Bon Parler français au début de l'année vient de se terminer et le verdict du jury a désigné trois vainqueurs dont Mlle Claire Saguay, en religion, Soeur Marie-Tharcisius, du collège Basile Moreau, à Ville St-Laurent. Son poème "Demeures" lui a valu de remporter le premier prix.

Les deux autres gagnants parmi plus de trois cents concurrents sont M. Maurice Henrie, d'Ottawa et M. Alphonse Coulombe, de Québec dont les oeuvres respectives : "Ilots mobiles" et "Tes yeux sont restés" leur ont permis de se classer deuxième et troisième lauréats de ce concours.

Le jury présidé par M. Pierre Tisseyre, directeur des Editions du Cercle du Livre de France se composait de Mme Jovette Bernier, écrivain, et de MM. Trefflé Boulanger, président général de la Société du Bon Parler français, René Salvator Catta, artiste et professeur d'art dramatique, et Manuel Maitre, directeur artistique du BPF.

Mlle Claire Saguay recevra son premier prix le 25 mai prochain au cours du 26e Gala National de la Poésie canadienne et de la Langue française organisé et présenté par la Société du Bon Parler français. Ce Gala sera présidé par l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, et Son Excellence l'ambassadeur de France au Canada, M. Francis Lacoste y assistera également.

LE FILM DE L'AMOUR IMPOSSIBLE DERRIERE LE RIDEAU DE FER AU
CENTRE D'ART DE L'
ELYSEE
35 OUEST MILTON
LE 8e JOUR DE LA SEMAINE
d'ALEXANDER FORD
v.o. sous-titres français
NOTRE UNIVERS MY OWN YARD TO PLAY IN
VI. 2-6053

MARCHANDS : ZENITH

ALLIES FURNITURE
4409, RUE WELLINGTON
VERDUN
ZENITH PO. 9-1377
PO. 9-1763

P. V. A.
ASPECK RADIO
ZENITH 1671 OUEST, RUE STE-CATHERINE
WE. 5-2436

Beaucourt
1018 ST-CATHERINE E.
VI. 9-3737

Beaulieu & Gladu
INC.
ZENITH 4589 Ste-Catherine E.
CL. 5-7787

La Cie Turcot
LIMITEE
1459 est, rue Mont-Royal
ZENITH LA. 6-2811

OMER DESERRES
1406 rue ST-DENIS
AV. 8-0251

CLAUDE FORTIN
TV — RADIOS — DISQUES
2550 est, rue BEAUBIEN
ZENITH RA. 2-2468

Gravel Frères
RADIO-TÉLÉVISION
1416, rue Joliette — LA. 3-2109

AMEUBLEMENT
J. & R.
ZENITH 2475, NOTRE-DAME
Lachine, ME. 7-4696

Ray. LAMOUREUX
— TV —
ZENITH 2484 rue Centre
Pointe-St-Charles
WE. 5-0652

Légault
9341, boul. LAJEUNESSE
DU. 1-4201

ROGER LEROUX
Meubles
2540 est, rue Bélanger
ZENITH RA. 2-3551

RADIO LORENZ
251 STE-CATHERINE O.
ZENITH VI. 5-5608

RE. 1-6871
Modelectric
HARDWARE LTD
2324 CHEMIN LUCERNE
Centre d'Achats Rockland
Ville Mt-Royal

J.-A. St-Amour
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis — CR. 4-8341

L. ST-DENIS
T.V. ENR'G
11,900 NOTRE-DAME E.
ZENITH MI. 5-4687

Voyez...
LE PLUS GRAND CHOIX AU MONDE EN
TRANSISTORS DE QUALITÉ
présentés par ZENITH
et ayant
UNE MUSICALITÉ INÉGALÉE
par d'autres récepteurs compacts
RÉPUTÉS POUR LEUR SENSIBILITÉ EN TOUS LIEUX

UN COUP DE MAÎTRE
AUCUN TRANSISTOR DE POCHE N'A LA MUSICALITÉ OU LA SELECTIVITÉ DU
TOUT NOUVEAU ZENITH Royal 150
Le syntonisateur de précision, genre Vernier, permet de capter les stations aisément et avec clarté! Jusqu'à 100 heures d'écoute avec 3 piles miniatures. Coloris luxueux de décorateur.
Boîtier Façon Joallier
Seulement $49.95*

Extrêmement avantageux! Le TOUT NOUVEAU ZENITH PORTATIF Type Valise Royal 675LG
Tonalité richement nuancée. Joue où beaucoup d'autres restent muets. Syntonisateur de précision genre Vernier. Alimentation par 4 piles lampe de poche. Revêtement en tissu permawear résistant.
Seulement $66.95*

TOUT NOUVEAU RÉCEPTEUR PORTATIF ET DE TABLE
avec une tonalité absolument incroyable dans un poste de cette taille
UNE SENSIBILITÉ STUPÉFIANTE EN TOUS LIEUX
ZENITH Royal 475
Étage en haute fréquence et condensateur d'accord à 3 blocs. Puissance à la sortie sans distorsion de 450 milliwatts. Syntonisateur de précision genre Vernier. Alimentation par piles miniatures. 2 coloris. Profondeur 2⅛", hauteur 4¹⁵⁄₁₆", largeur 6¹⁵⁄₁₆".
Complet avec étui en cuir
Seulement $69.95*

ATTENTION
PILOTES, NAVIGATEURS, CAMPEURS!
Le tout nouveau portatif à 2 bandes CAPTE LES ÉMISSIONS FAA MÉTÉOROLOGIQUES ONDES STANDARD MA
ZENITH NAVIGATOR Royal 780
$139.50*
Accessoire de navigation à source d'énergie autonome. Un compagnon de voyage réjouissant et rassurant. Demandez à voir cet appareil étonnant. Alimentation par 6 piles du type "C".

Présentation du TOUT NOUVEAU ZENITH portatif FM/MA avec dispositif CAF assurant la STABILITÉ DES ÉMISSIONS FM
LA PLUS BELLE TONALITÉ JAMAIS ENTENDUE D'UN PORTATIF
Seulement $250.00*
Fonctionne avec piles lampe de poche
Royal 2000 LE TRANS-SYMPHONY

UN PORTATIF DE RENOMMÉE MONDIALE LE ZENITH TRANS-OCEANIC
Récepteur entièrement transistorisé pour BF et Ondes Courtes. 9 Gammes d'ondes! Un poste absolument hors classe! Fonctionne avec 8 piles lampe de poche.
Royal 1000-D
Seulement $359.50*

ZENITH La qualité doit y être pour que le nom soit apposé
ZENITH RADIO CORPORATION OF CANADA LIMITED
Zenith Radio Corporation of Canada Ltd., 1470 The Queensway, Toronto 18, Ontario. La Royauté de la télévision, des appareils à haute fidélité stéréophonique, des tourne-disques, radios et des appareils acoustiques. *Prix de vente suggéré. Les prix et les caractéristiques sont modifiables sans préavis.
Voyez les appareils de Qualité Zenith chez le dépositaire Zenith

music-hall 61
Dimanche soir à 8 h. 30
Une seule représentation
RECITAL D'ADIEU ANNIE CORDY
ANNIE CORDY
"la femme-programme... la femme qui monopolise tous les talents et les porte à leur suprême accomplissement... C'est unique. Il faut la voir pour y croire.... A revoir."
Jean Béraud, La Presse
MAINTENANT RESERVEZ
ANNIE CORDY
avec son ensemble dont BENNY VASSEUR et ANDRE PAQUINET
"les deux meilleurs trombones d'Europe"
Admission : $4.00 — $3.00 — $2.00
COMÉDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

A La Poudrière de l'Île Ste-Hélène
La Folle Nuit
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi à 9 h. p.m.
J'avoue, pour ma part, y avoir beaucoup ri". — Jean HAMELIN
"Un spectacle à ne pas manquer en raison de sa tenue professionnelle et de son allure de fantaisie élégante enjouée." Jean VALLERAND
2 DERNIERS CONCERTS
sous la direction de
JACQUES BEAUDRY
DIMANCHE 21
LUNDI 22
8.15
Réservations
LA. 6-0821

music-hall 61
PREMIERE, LUNDI A 8 h. 30
Une production Jacques-Gérard
DU 22 AU 28 MAI
GUY BEART
et en vedette "américaine"
Mathé Altéry
La reine des "TROIS VALSES"
Avec un spectacle complet de music-hall comprenant la vedette canadienne
JACQUES DESROSIERS
la fantaisiste numéro un du Canada français
MICHEL DE LA VEGA
illusionniste
Roger Joubert et son orchestre
Réservez dès maintenant
Soirée : lun. à ven: $3.50-$3.00-$2.50-$1.50
sam. et dim.: $4.00 - $3.00 - $2.00
Matinée : sam. et dim.: $3.00-$2.50-$2.00-$1.25
COMÉDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

LA SCALA
TÉL. RAI-5107
Eleonora Rossi — Drago
VIRGINITE
François Périer
QUE LES HOMMES SONT BETES
Tilda Thamar
LA CARAQUE BLONDE
(en couleurs)

RETENU à l'AFFICHE !
JERRY LEWIS et DEAN MARTIN
APRÈS LES SPOUTNIKS ET LES LUTNIKS, VOUS SEREZ LANCÉ DANS UNE ORBITE DE RIRES, AVEC CES 2 NIGAUDS PARACHUTISTES...
PARACHUTISTE MALGRÉ LUI
MONA FREEMAN
JEFF CHANDLER - FESS PARKER - NICOLE MAUREY
VIOLENCE AU KANSAS
TECHNICOLOR
FRANÇAIS et RIVOLI

MARIA SCHELL JEAN MARAIS MARCELLO MASTROIANNI
Nuits blanches
LION D'ARGENT DU FESTIVAL DE VENISE
en superbes COULEURS et CINÉMASCOPE
aussi à l'affiche
DU SOLEIL AU CŒUR
1200 STE. CATHERINE EST
CANADIEN Air climatisé PLAZA
6305 ST-HUBERT

GAGNANTE DU PRIX DE L'ACADEMIE !
"MEILLEURE ACTRICE" DE L'ANNEE"
ELIZABETH TAYLOR
dans le rôle qui est peut-être le meilleur de sa carrière.
ELIZABETH TAYLOR
dans BUTTERFIELD 8
de John O'HARA
... l'histoire d'une beauté en proie à la honte !
LAURENCE HARVEY
EDDIE FISHER
co-vedette DINA MERRILL
avec MILDRED DUNNOCK, BETTY FIELD, JEFFREY LYNN, KAY MEDFORD, SUSAN OLIVER
CINEMASCOPE METROCOLOR
AUTRE FILM
Des vacances printanières qui fusent de fraîcheur et de gaieté.
"Where the Boys Are"
en CinémaScope et METROCOLOR
A L'AFFICHE AUX 3 CINEMAS
Outremont CR. 7-3233
Monkland HU. 4-9711
Orpheum VI. 9-2153

SEVEN WONDERS OF THE WORLD
présentée dans la splendeur du...
CINERAMA
TECHNICOLOR
Réservations : AVenue 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102
LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
CE SOIR à 8 h. 40
La production de LOWELL THOMAS

NE MANQUEZ SURTOUT PAS
SOIF D'AIMER
(Interdit aux moins de 18 ans)
En vedette
GILLES PELLETIER
THEATRE ANJOU
Salle climatisé pendant le spectacle
UN. 1-7495-4
Après le théâtre venez rire avec
LES RESISTANTS !

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
— CLIMATISE PAR REFRIGERATION —
"LA PENICHE DU BONHEUR", couleurs, Cary Grant, Sophia Loren; "LA COLLINE DES POTENCES", couleurs, Gary Cooper, Maria Schell; "CONTREBANDE AU CAIRE", Robert Taylor, Dorothy Malone.

LUNDI FÊTE DE LA REINE VICTORIA
OUVERT DE MIDI À MINUIT
ON S'AMUSE!
Spectacle Gratuit
5 & 11 p.m.
• ROYAUME DES ENFANTS •
• 12 JOYEUX MANÈGES •
AU PAVILLON DE DANSE
week-end, en soirée
2 ORCHESTRES ET ARTISTES INVITÉS, CHAQUE SOIR
SALLE À MANGER — REPAS COMPLETS
en après-midi et en soirée, sauf le lundi à compter de 7 p.m.
PARC BELMONT

Des horreurs indescriptibles provenant de l'au-delà paralysent les vivants et ressuscitent les morts !
"PLAN 9 FROM OUTER SPACE"
with BELA LUGOSI VAMPIRA LYLE TALBOT
ALDO RAY HEATHER SEARS in FOUR DESPERATE MEN
"Faites ce que je dis ou je fais sauter toute la ville !"
A L'AFFICHE STRAND

SPORTS

ICI et LÀ dans LE SPORT

Les Canadiens de langue française s'enthousiasmeront-ils du soccer ?

par Paul-Emile PRINCE

Longtemps dans une situation stagnante à Montréal, alors que les organisateurs devaient résoudre quantité de problèmes pour survivre, et non le moindre celui d'argent, le soccer a-t-il atteint le stage adulte à Montréal ? Les Canadiens français sont-ils sur le point de l'adopter à même titre que le baseball ou le football il y a quelques années ?

Voilà une question embarrassante ! Nombre d'Européens arrivés ici ont contribué de façon quelconque à promouvoir ce sport, et leurs efforts n'ont pas atteint les résultats espérés, nous confient-ils.

Mais devant le travail conjugué des deux clubs majeurs à Montréal, le Concordia et le Cantalia, et surtout l'effort de promotion chez les Canadiens de langue française, peut-on espérer que ce sport jouira bientôt d'une popularité comparable au football et au baseball à leurs meilleurs jours dans la Métropole ?

Plusieurs personnages interrogés sur la situation, récemment, nous ont exprimé en général une opinion teintée d'optimisme. Mais dans l'ensemble, si les Européens se demandent pourquoi les Canadiens, grands amateurs de hockey, ne transposent-ils pas cet enthousiasme au soccer, ils ne peuvent comprendre pourquoi cet engouement tarde tant à venir.

"S'occuper davantage des jeunes"

L'un d'eux, le Dr Joseph Bernath, un néo-Canadien attaché à l'hôpital St-Luc, nous disait encore hier:

"Vraiment, je ne comprends pas pourquoi les Canadiens, qui aiment tant le hockey, ne s'éprennent pas pour le soccer, le seul sport qui lui ressemble. Il est beaucoup plus que le baseball et le football américain un jeu d'équipe. On peut le pratiquer dans des lots vacants, commencer très jeunes tout comme le hockey que les enfants pratiquent dans les ruelles.

Un apôtre de ce sport, le Dr Bernath nous confie qu'il a invité plusieurs personnes, des Canadiens français, à l'accompagner à des joutes, et que chacun d'eux a paru intéressé vivement à ce nouveau sport.

"Mais, pour le promouvoir, et je me demande s'il ne faudrait pas dépenser ses énergies au profit des jeunes. De toute façon, ça viendra pourvu qu'on continue le travail commencé. Il faudra peut-être un peu plus de temps qu'on avait prévu. C'est peut-être que l'adulation des idoles du sport n'existe pas dans le soccer, ici, parce que l'on ne connaît pas encore ces joueurs. Et les Canadiens sont friands de vedettes.

"Pour moi, je crois qu'il faudrait mettre l'accent sur les jeunes. Nous gagnerions les parents, et les amateurs de ce sport croîtraient rapidement en nombre. Encore une fois, ça viendra."

Quasi impossible, prétend M. McKellar

Chez les nôtres, les opinions sont diverses mais teintées d'optimisme, en général. Un Canadien, qui a pratiqué ce sport en Europe, manifeste moins d'optimisme, toutefois. M. Alex McKellar, ancien joueur et instructeur de soccer et président de la Ligue Métropolitaine de hockey à Montréal, ne partage pas cette foi en l'avenir du soccer au pays.

"Le climat n'est pas favorable, la chaleur de juillet et août est un désavantage. Il faudrait commencer par les jeunes, et durant les mois de vacances ces écoliers sont généralement à la campagne. Il est alors quasi impossible d'organiser des ligues. Puis, il y a le manque d'instructeurs compétents. Comme dans tout autre sport, il ne s'agit pas de fournir un uniforme et un ballon à des jeunes et de leur dire allez jouer pour en faire des joueurs. Pour toutes ces raisons, je ne prévois pas avant longtemps un avenir prospère pour ce sport ici," dit-il.

Un photographe professionnel nous déclarait son enthousiasme pour un sport qu'il venait de découvrir, en allant "capter" des scènes d'une joute. Il exprimait l'opinion que les Canadiens français allaient adopter ce sport dès qu'ils le connaîtront davantage. Un autre, qui n'a pas voulu être identifié non plus, nous confiait qu'il ne comprenait pas encore tous les règlements. "Mais les deux seuls matches que j'ai vus ont réussi à m'enthousiasmer. Je veux faire partager ma joie à d'autres, la prochaine fois."

Un ancien confrère de la rédaction sportive ici, Rolland Ricard, croit que des jeunes s'intéressent déjà à ce sport dans divers collèges, mais qu'il faudra intensifier l'organisation et que c'est ainsi qu'on arrivera, tout comme au hockey, en passant par tous les échelons, à former des joueurs canadiens-français. Ce sont eux qui attireront le public canadien-français, pense-t-il. Il faudra encore quelques années pour y arriver, opine-t-il.

Un personnage bien connu dans le monde du tennis, Lucien Laverdure, nous disait qu'il est bien possible que le soccer devienne aussi populaire que le baseball le fut il y a quelques années, à Montréal. "Je crois que le secret réside dans le fait d'intéresser les Canadiens de langue française, surtout. Ne connaissant pas beaucoup ce sport, je ne sais par quels

Voir ICI ET LA en page 20







UNE SITUATION QUI CHANGE RAPIDEMENT — Le joueur d'arrêt-court, JIM MAHONEY, des Sénateurs de Washington, semble, dans la photo de gauche, avoir la situation bien en main alors qu'il va saisir un roulant. Mais au centre, on le voit alors que la balle lui échappe soudainement, et dans la photo de droite, le mauvais bond . . . et, conséquemment une erreur. La scène se passait hier au stade des Yankees.

Les Red Sox triomphent des Tigers

Un lanceur et un frappeur ont surtout tenu la vedette dans les trois seules joutes au calendrier hier, puisque la rencontre qui devait opposer les Sénateurs de Washington aux Orioles à Baltimore a dû être contremandée à cause du froid.

A Boston, le droitier Gene Conley a présenté une magnifique performance au monticule pour blanchir les Tigers de Détroit 1 à 0. Conley n'a alloué que quatre maigres coups sûrs aux meneurs de la Ligue Américaine pour ainsi se mériter sa deuxième victoire de la saison.

Le seul point de la joute fut compté à la cinquième manche. Un double de Don Buddin a fait compter Pete Runnels du premier but. Runnels avait frappé un simple plus tôt dans la manche.

Jim Bunning, le lanceur perdant, avait réussi une joute sans point ni coup sûr contre les Red Sox il y a trois ans.

Kansas City gagne

A Minneapolis, Marv Throneberry a fait compter tous les points de son équipe pour mener les Athlétiques de Kansas City à une victoire de 4 à 3 sur les Twins de Minnesota. Le vétéran joueur de premier but a tout d'abord fait compter trois points à la deuxième manche avec un circuit, suivant Bill Tuttle et Norm Siebern au marbre. Puis avec le compte 3 à 2 à la huitième manche, il a fait compter ce qui devait s'avérer le point de la victoire. Pour les perdants Bob Allison a réussi un circuit mais personne n'occupait les buts.

Ray Herbert, le lanceur gagnant, n'a alloué que sept coups sûrs aux Twins et il a réussi à étouffer une tentative de ralliement à la huitième manche. Jim Kaat, un gaucher, a subi la défaite pour les Twins.

Dans une joute hors-concours, les Reds de Cincinnati, de la Ligue Nationale ont triomphé des Indiens de Cleveland de la Ligue Américaine 7 à 4.

Wally Post, des Reds et Willy Kirkland ont cogné des coups de circuit.

Jim Gentile a enfin vaincu le pessimisme, la nervosité

NEW YORK. (UPI) — Dans l'ensemble, les statistiques du baseball sont un estimé un peu trop froid de la valeur d'un joueur, mais souvent elles révèlent des faits fort intéressants.

Prenez le cas de Jim Gentile, des Orioles de Baltimore.

Les statistiques qui démontrent en effet que le premier-but des Orioles vient en tête de la Ligue Américaine pour les circuits avec 11, pour les points produits avec 37 et frappait pour une moyenne intéressante de .329 pour 28 parties.

Ces faits sont un témoignage à la lutte fructueuse livrée contre son pessimisme et le désespoir.

Gentile est un homme toujours inquiet qui a passé huit saisons dans les mineures. Il y a un an, après plusieurs essais avec les Dodgers, il fut acheté par les Orioles. Ceux-ci désiraient savoir ce qu'il pouvait faire. A 26 ans, avec une femme et trois enfants à faire vivre, Gentile songeait que c'était sa dernière chance de graduer dans les majeures.

Manque de confiance

Naturellement, pour un homme aussi pessimiste que lui, il était si tendu et si nerveux qu'il ne put rien faire de ses six pieds et quatre pouces. En 28 joutes d'exhibition avec les Orioles, Gentile ne réussit pas un circuit, jongla avec la balle au premier but, exécuta de mauvais lancers. Il frappa pour une moyenne alarmante de .156 et était certain qu'il allait être retourné dans les mineures.

"C'était un cauchemar que je n'oublierai jamais", rappelle-t-il. "Je n'aurais même pu frapper un ballon de basketball et je doute que j'aurais pu le saisir si on me l'avait lancé.

"Finalement, j'obtins un coup sûr, et vous savez ce qui arriva par la suite ? Je suis au deuxième but et quelqu'un frappe un simple. J'aurais alors compté le point gagnant, mais je fus retiré parce que je n'avais pas touché au troisième but."

Toutefois, le rusé Paul Richards, le gérant des Orioles, comprit la nervosité qui le paralysait.

La tension disparaît

Puis la tension disparut. Son premier circuit survint à Washington où il frappa pardessus la clôture du champ centre à un endroit atteint seulement par Babe Ruth, Ted Williams, Mickey Mantle et Larry Doby. A Détroit il en cogna un sur le balcon du champ droit, un exploit réussi seulement par Williams et Mantle.

Au moment de la joute d'étoiles, Gentile était en tête de la ligue avec une moyenne de .328, et il était choisi sur l'équipe de la Ligue Américaine. Il finit la saison à une allure moins rapide, 21 circuits et une moyenne de .292 au bâton, mais il avait fait ses preuves.

Ce puissant coup de bâton, sur lequel Richards comptait tant, a même conduit Gentile dans le livre de records, il y a une semaine. Contre le Minnesota il est devenu le premier homme dans l'histoire du baseball moderne à réussir deux circuits de quatre points en deux manches consécutives.

Seulement Tony Lazzeri, Rudy York et Tim Tabor en ont frappé deux dans une seule joute.

Gentile avait depuis longtemps tout ce qu'il fallait pour réussir, mais suivant ses coéquipiers, il fallait qu'il se le prouve à lui-même. Ces froides statistiques doivent le lui prouver enfin.

d'un SPORT à l'autre

La direction des Alouettes annonce la signature de deux vétérans canadiens, le demi **Bill Bewley** et le bloqueur **Ron Murphy** . . . La direction des Eskimos d'Edmonton annonce pour sa part qu'elle a engagé pour 1961 l'ailier Ed Gray et le bloqueur Nat Dye. Ce dernier est le frère de Pat Dye, un ancien porte-couleurs des Eskimos . . . Après la deuxième étape du tour cycliste de Hollande, c'est **Jacques Van Der Klundert**, de Hollande, qui mène avec un temps de 10:57.46. **Huub Zilverberg** et **Lambert Van Der Ven** suivent dans l'ordre . . . Au cours d'une réunion d'athlétisme organisée au stade Charlety de Paris, **Michel Jazy** a battu son propre record de France du 2000 mètres en 5:09.4. Le premier mai dernier, il avait réussi un temps de 5:10.2 . . . le club de soccer Burnley d'Angleterre et le Belenenses de Lisbonne ont fait match nul 1-1 au stadium Restelo de Lisbonne . . . A Philadelphie, **F. Otto Knabe**, 77 ans, ancien joueur des Cubs de Chicago, des Pirates de Pittsburgh, et des Phillies de Philadelphie, est mort à son domicile. Il fut également gérant du Baltimore dans la défunte Ligue Fédérale.



Bill BEWLEY

Dans son programme de préparation en vue de sa visite à Moscou l'été prochain, **John Thomas** prétend qu'il est en avant de son temps. Samedi soir à Boston, il a sauté 7 pieds pour la soixante-unième fois de sa carrière, plus précisément 7 pieds et 2 pouces . . . Il se pourrait fort bien que les vieux rivaux des marathons de nage **Cliff Lumsden** et **Tom Park** se rencontrent une autre fois lors du marathon organisé par l'exposition de Toronto. L'épreuve serait ouverte à tous à la demande expresse de Lumsdon et Park . . . C'est l'officier cadet **Donald R. Murrell**, de Vancouver qui a été choisi l'athlète par excellence chez les cadets juniors du collège militaire de Saint-Jean . . . **Cornell** a conservé pour une seconde année consécutive la coupe Carnegia, emblème de suprématie dans les régates collégiales. Elle a battu **Princeton** par 2 longueurs en 8:53.6. Dans le même domaine, **Rutgers** a battu **Boston** par une longueur et demie en 6:11.4 dans la régate triangulaire, le **MIT** a battu **Dartmouth** par 1¾ longueur en 9:03.7, **Brown** a battu **Amherst** en 6:19.5 dans la régate Dad Vail . . .



THOMAS

Désir de Palmer

Eviter tout conflit

WHITE SULPHUR SPRINGS. (PA) — "J'aimerais autant que possible demeurer en dehors de tout conflit", Voilà ce que déclarait Arnold Palmer juste avant de commencer sa première ronde du festival de golf Sam Snead.

La raison du conflit: les matches du tournoi international de golf qui auront lieu à Porto Rico, l'omnium de Memphis et le tournoi Odessa qui auront lieu ensemble du premier au quatre juin.

Palmer est supposé prendre part au tournoi international à titre de représentant des Etats-Unis. Sam Snead sera son coéquipier, et ensemble ils défendront le championnat qu'ils ont remporté l'an dernier.

"Le tournoi international est d'un caractère particulier", a dit Snead, "et il pourrait même servir aux relations internationales si tendues présentement. Nous n'y allons certainement pas seulement dans le but de faire de l'argent."

Il admet qu'il existe un contrat entre la PGA et les organisateurs de l'omnium Memphis. Et ces derniers insistent pour avoir Palmer et Player dans leur tournoi.

Selon les règlements de la PGA, un tournoi qui est organisé sous la bannière de cette association peut compter sur tous les golfeurs de l'association, à moins d'une permission spéciale. Un manque aux règlements est passible d'une suspension de six mois et d'une amende de $500.

Plan de 5 ans pour le sport en France

PARIS. (PA) — Poussé à agir à la suite de la faible performance de l'équipe française lors des derniers Jeux Olympiques, le gouvernement français tentera de faire approuver par un bill dont le but immédiat sera de faire du Français qui le voudra bien un athlète étoile.

Ce plan de 5 ans réussira à promouvoir "la grandeur" française jusque sur les différents terrains de jeux, du moins c'est ce que du gouvernement du général Charles de Gaulle espère en présentant ce bill de $280 millions.

L'état propose de défrayer la moitié du coût, et il espère que les gouvernements locaux et les groupes privés voudront bien se charger de l'autre moitié.

Parmi les suggestions du bill se trouve la construction de 90 nouveaux stades, 210 piscines athlétiques, plus d'un millier de terrains de jeux, 933 gymnases et de nombreuses autres installations de toutes sortes.

On se rappelle que l'été dernier la gent sportive, les gens de la presse et le peuple français furent déçus de la piètre performance des athlètes français. Ces derniers ne remportèrent aucune médaille d'or, une couple de médailles d'argent et quelques médailles de bronze.

Sam Snead en première place

WHITE SULFUR SPRINGS. (PA) — L'infatigable Sam Snead, malgré la pluie qui rendait le gazon difficile, a réussi un 65, soit 5 sous la normale lors de l'ouverture du Sam Snead Golf Festival. Ceci lui donne une avance de 2 coups

Immédiatement derrière Snead, nous retrouvons Bob Wilson, un vétéran professionnel de club, puis à 68, nous remarquons la présence de Gary Player, Peter Thomson d'Australie et Mickey Homa de Rye, New-York. Bob Toski est le seul autre joueur à avoir joué sous la normale. Il a réussi un 69.

Six joueurs ont réussi un compte de 70, et parmi eux, nous trouvons Arnold Palmer qui a dû commencer le tournoi sans pouvoir bénéficier d'une ronde de pratique. Le champion du Festival l'an der-

Voir SNEAD en page 22

CES DAMES!



"Arrête — arrête, chérie — la marée est basse — arrête . . . !"

A 9 ans

Une victime du baseball

TEMPLE CITY, CALIF. (PA) — Barry Babcock, un jeune joueur de la Petite Ligue qui disait "aimer le baseball plus que tout au monde" est mort après avoir été atteint par une balle à la poitrine.

Une courbe lente, selon l'arbitre Al Millham, a coûté la vie au garçonnet de neuf ans. La joute, disputée mercredi soir à l'école que fréquentait Barry dans cette ville en banlieue de Los Angeles, était sa troisième au poste de voltigeur de gauche.

M. Jack Babcock croyait que son fils s'était simplement fait couper la respiration. "Mais il était mort", a-t-il dit aux journalistes.

Combat pour Rivero le 27

NEW YORK. (UPI) — Juan Carlos Rocky Rivero, boxeur poids moyen de l'Argentine, et Billy Pickett, de New York, s'affronteront dans un match de dix rondes, qui ne sera pas télévisé, le 27 mai, au Garden.

Un autre combat de dix rondes sera également à l'affiche. Il opposera Paolo Rosi, poids léger de New York, à Len Matthews, de Philadelphie.

Rivero a remporté 30 victoires par knockout en 35 combats. Pickett a remporté 22 victoires en 23 rencontres, dont treize par mise hors de combat.

REALISATION NOUVELLE COMPLETE

THE FAMOUS LUCKY HELL DRIVERS

12 1961 FORDS & FALCONS IN ACTION

2 HEURES AUTOMOBILE

A NEW FALCON WILL BE PROPELLED BY A GIANT CANNON

FURY

GRATIS

Billets pour voyage aller-retour à Paris seront tirés à chaque spectacle

CE SOIR
RIGAUD
8 h. 30
VENDREDI SOIR ET SAMEDI SOIR
RIVERSIDE SPEEDWAY
DUVERNAY
8 h. 30
DIMANCHE 21 MAI
2 h. 30
KEMPTON PARK
LAPRAIRIE

Nous nous servons de gazoline FINA exclusivement

CE SOIR 8 h. 15 DIMANCHE 2 h. 15

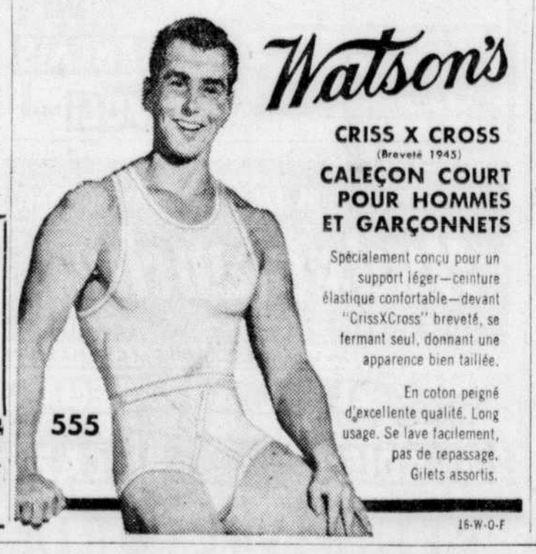
C'est un départ!

PARC Richelieu

Clubhouse ultra-moderne
Salle à manger
Cafeteria
(Ouverts dès 5 h. 30)
Service d'autobus
Admission générale $1.00

TV ET RADIO
(tous les jours)
CANAL 10 — 6 h. 45 Sélections du jour avec Pierre Proulx
CANAL 2 — 11 h. 10 Film du Pari-double
La revue des courses à 6 h. 10
CKAC — CJSO
CKJL — CJLM

TV à LOUER
Service gratuit
CR. 1-4221
Paiement de location déduit sur l'achat
Legault ELECTRIC
6274, RUE CH.-COLOMB



Watson's
CRISS X CROSS
(Breveté 1945)
CALEÇON COURT POUR HOMMES ET GARÇONNETS
Spécialement conçu pour un support léger—ceinture élastique confortable—devant "CrissXCross" breveté, se fermant seul, donnant une apparence bien taillée.
En coton peigné d'excellente qualité. Long usage. Se lave facilement, pas de repassage. Gilets assortis.
16-W-O-F

VENEZ PASSER LA JOURNÉE À



Ausable Chasm

ET FAITES PLAISIR À TOUTE LA FAMILLE!

Toute la famille s'émerveillera des formations rocheuses et des gorges vertigineuses d'Ausable Chasm. Venez admirer cet endroit à la fois féerique et sauvage où les eaux déchaînées de la Rivière au Sable se précipitent au fond de gorges tourmentées. De solides garde-corps et des ponts en fer vous permettent d'explorer l'abîme à votre gré, en toute sécurité. Venez passer une journée à Ausable Chasm en fin de semaine. Petits et grands vous seront reconnaissants d'une excursion inoubliable !

- N'oubliez pas votre caméra !
- Accueillant restaurant surplombant l'abîme
- Buffet et magasin de cadeaux-souvenirs
- Tables pour pique-niques avec grils pour charbon de bois
- Grand terrain de stationnement gratuit.

Facile d'accès :

Ausable Chasm est situé à 15 milles au sud de Plattsburg, New York, en bordure de la route américaine no 9. Une randonnée agréable vous y conduit.



PORTEZ
Le M.G. Continental

LE DINO
C'est le Continental 3 boutons avec épaules naturelles et devant à courbes fuyantes. Un pli est ouvert de chaque coté et les manches sont à revers.
à partir de
$69.50

26 SEMAINES POUR PAYER
Morrie Gold
385 OUEST, RUE STE CATHERINE
PRÈS DE BLEURY
STATIONNEMENT GRATUIT À 1215 CARRÉ PHILLIPS



DE DUREE PROLONGEE
MILORGANITE revivifie la terre, favorise la croissance d'un plant vigoureux. Pour obtenir les meilleurs résultats, appliquez-en le printemps, l'été et l'automne.
D'EMPLOI FACILE
MILORGANITE est propre . . . exempt de poussière . . . toujours granulé . . . ne forme pas croûte ni ne se détériore au remisage. Sans danger !
NE BRULE PAS
MILORGANITE, le fertilisant idéal, n'a pas besoin d'être dissout dans l'eau . . . tous les plants s'y accommodent.
Pour pelouses, jardins et arbustes
MILORGANITE
LE FERTILISANT ORGANIQUE NATUREL
En vente partout où l'on vend des articles pour le jardin

FIAT
L'EXCELLENTE PETITE VOITURE DE GRANDE MARQUE



$1195.* TAXE LOCALE EN PLUS — * Prix suggéré
- confort pour 5 passagers
- 50 milles au gallon
- moteur refroidi par l'eau
- suspension indépendante aux 4 roues

DISTRIBUEE PAR CHRYSLER

FIAT SALES & SERVICE CENTER
1460 EST, RUE JARRY
RA. 1-9337

Lanrol Motors (1960) LIMITED
1646 OUEST, RUE STE-CATHERINE
coin St-Matthieu — WE. 7-8951

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

MONTREAL
CHRYSLER PLYMOUTH INC.
6100, boul. DECARIE (angle Van Horne)
RE. 1-3704 Ouvert jusqu'à 11 heures

TOUCHETTE AUTO Ltée
2175, rue PAPINEAU
LA. 6-6691

Contre l'attitude de la P.G.A.

Vigoureuse protestation du golfeur Stan Leonard

WHITE SULFUR SPRINGS. (UPI) — Le Canadien Stan Leonard a déclaré que l'Association des Golfeurs Professionnels (PGA) devrait décider si oui ou non un golfeur peut s'absenter d'un tournoi avant de lui imposer des punitions.

Leonard et Balding représenteront le Canada dans le championnat international de golf à Porto-Rico, du premier au quatre juin, soit en même temps que l'omnium de Memphis.

La PGA a averti que les joueurs qui manqueront le tournoi de Memphis pour participer aux rencontres internationales seront passibles de suspension et d'amende. Ce sont Sammy Snead et Arnold Palmer qui porteront les couleurs des Etats-Unis dans le tournoi international.

"Cette controverse semble surtout viser Snead et Palmer", a dit Leonard. "On m'a demandé de jouer dans le tournoi international et j'ai avisé les directeurs du tournoi de Memphis il y a déjà deux semaines. Et depuis, je n'ai rien reçu de la PGA, dont je suis aussi un membre.

"Je suis vraiment peiné pour les organisateurs du Memphis. Mais le tournoi de Porto Rico est une affaire internationale et je ne vois pas comment la PGA pourrait faire quoi que ce soit seulement par la menace de suspensions."

Gary Player, de l'Afrique du Sud, participe avec Leonard au Sam Snead Festival, et il a manifesté l'intention de représenter son pays à Porto Rico. Cependant, il s'est refusé à tout commentaire sur la décision de la PGA.

"Je suis un étranger... un visiteur en somme," a-t-il dit. "Je n'ai rien reçu d'officiel de personne et j'aimerais mieux m'abstenir de parler tant que je ne serai pas plus renseigné sur l'affaire."

A New York, le directeur du tournoi pour le championnat international de golf, a dit qu'il doutait que les officiels du Memphis tentent de boycotter le tournoi international parce que ce dernier "est d'une assez grande importance."

"Les joueurs impliqués avaient déjà promis de porter les couleurs de leur pays depuis près d'un an," a ajouté Corcoran.

"Et Porto-Rico compte beaucoup sur la présence de Snead et Palmer. Ils représenteront de formidables ambassadeurs de bonne entente et aideront à soulager la tension dans les Caraïbes."



RAPPELEZ À VOTRE FEMME

D'ACHETER UN SAC OU DEUX DU NOUVEAU GOLDEN VIGORO, FORMULE SUPER-AVANTAGEUSE, LORS DE SES PROCHAINES EMPLETTES...

Le nouveau Golden Vigoro est présenté dans un sac vraiment pratique à transporter et à utiliser. Pour un moindre poids, le Golden Vigoro fournit davantage d'éléments fertilisants, car il est plus concentré, et sa formule parfaitement équilibrée apporte tous les éléments fertilisants nécessaires à la croissance d'un gazon dru et vert et au bon développement des racines.

La formule super-avantageuse vous fait économiser. En effet, pour un prix à peine supérieur, elle apporte plus d'éléments fertilisants par sac que les engrais ordinaires pour pelouses.

Dites-lui que le Golden Vigoro est en vente partout où l'on trouve des articles de jardinage.

Ça pousse à vue d'oeil avec

VIG... VIG... VIGORO

Vigoro est une marque appartenant à Swift Canadian Co. Limited



SUR LA BONNE VOIE — Après un championnat remporté, YVES PARE, 15 ans, reçoit les félicitations de son professeur, le professionnel PAUL HOLMES.

tennis

Rolland Godin ambitionne de gagner le tournoi d'Oakville

Dans le sport, il existe de douces vengeances: vaincre un adversaire qui nous a déclassé, l'emporter sur un autre qui jouit d'une plus forte réputation que nous ou qui a été choisi avant nous dans un classement quelconque. C'est apparemment cette satisfaction qui anime présentement le joueur de tennis montréalais, Roland Godin, l'an dernier membre de l'équipe de la coupe Davis.

Sans moindrement faire allusion au fait qu'on l'ait oublié dans le choix de l'équipe et partant du regret de n'avoir pas été choisi, Godin nous déclarait qu'il était en grande condition physique.

"Je pratique trois heures par jour, et je crois être en assez bonne forme pour cette période de la saison", ajoutait-il.

Invité tout comme Robert Bédard, Don Fontana, et Henri Rochon au tournoi d'Oakville, Ont., la semaine prochaine. Godin nous confie qu'il ira sûrement. Il partira dimanche.

"J'y vais et avec l'intention de gagner le tournoi." L'on devine que la tâche ne sera pas facile, puisque le champion canadien Robert Bédard est demeuré invincible au cours des dernières années. Mais s'il atteint la finale, il aura déjà atteint une large part de son objectif.

Quelle que soit l'issue de ce tournoi, Godin n'a pas l'intention de s'arrêter là. "Je participerai à plusieurs tournois, ajoute-t-il, particulièrement aux championnats de la province et au tournoi omnium à Trois-Rivières, de même qu'à la coupe Montréal.

Godin, qui en avait surpris plusieurs l'été dernier, pourrait répéter l'exploit. L'on imagine que les joueurs qu'il voudra particulièrement affronter, à la fin de la saison, seront John Swann et François Godbout.

Renouveau d'intérêt

Pour la première fois depuis plusieurs saisons, les demandes d'admission comme membre du club La Bohème ont dépassé toute attente, explique Roland Godin, membre de ce club.

"Il règne donc une grande activité. Il semble ainsi que le tennis va retrouver sa popularité des meilleurs jours à Montréal."

Ceux qui se sont dépensés pour ce sport, verraient enfin leur travail récompensé. Il ne faut pas oublier que la présence de Rolland Godin, un membre de l'équipe de la coupe Davis l'an dernier, y est peut-être pour quelque chose.

Rod Laver triomphe

PARIS. (PA) — Dans le tournoi international de France, trois joueurs d'assez bonne renommée ont réussi à atteindre la quatrième ronde. Ce sont l'Américain Ron Holmberg, l'Italien Nicola Pietrangeli, et l'Australien Rod Laver.

Holmberg a tout d'abord eu besoin de quatre sets pour battre Chaldi Lachen, du Maroc, 3-6, 6-1, 6-0, 6-3.

Pietrangeli, l'étoile de la coupe Davis de l'Italie, n'a eu aucune difficulté à battre John Newcombe, d'Australie, 6-2, 6-2, 6-4.

Laver, qui a perdu aux mains de Pietrangeli dans la finale du tournoi italien la semaine dernière à Turin, a éliminé Eduardo Soriano, d'Argentine, 6-2, 6-3, 10-8. L'an dernier à Wimbledon, Laver avait atteint la finale.

Maria Bueno, gagnante à Turin, a connu de nombreuses difficultés à battre Margaret Hunt, de l'Afrique du Sud, 6-4, 6-3 et 6-2.

Succès canadien

La Canadienne Susan Butt a triomphé par défaut en 2e ronde de Mlle T. Fiedl d'Italie.

Dans la première ronde des matches de doubles, François Godbout, de Waterloo, et John Swann, de Toronto, ont battu facilement Luciano Borghi et Stefano Gaudenzi 6-2, 6-2, 10-8.

Quant à l'entrée canadienne dans les matches de doubles féminins, le duo composé de Susan Butt, de Victoria, et Eleanor Dodge, de Montréal, a subi la défaite dès la première ronde. Maud Galtier et Danielle

Voir TENNIS en page 21

Baseball AMATEUR

	J	G	P	Moy.	Diff.
Maisonneuve	3	3	0	1.000	—½
Longueuil	1	1	0	1.000	1½
Plateau	2	1	1	.500	2
Laval	3	1	2	.333	2½
Ville-Marie	3	0	3	.000	3½

(division Ouest)

	J	G	P	Moy.	Diff.
Parc Extension	3	2	1	.666	——
Villeray	2	1	1	.500	—½
Ville Mt-Royal	3	1	2	.333	1
St-Laurent	1	1	0	1.000	1
Verdun	2	0	2	.000	1½
St-Henri	3	0	3	.000	2

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Jérôme	2	2	0	1.000	——
Joliette	1	1	0	1.000	—½
Terrebonne	1	0	1	.000	1½
Valleyfield	2	0	2	.000	2

LIGUE INTER COMTE

(Section "A")

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	1	1	0	1.000	——
St-Césaire	1	1	0	1.000	——
St-Hyacinthe	1	0	1	.000	1
Longueuil	1	0	1	.000	1

(Section "B")

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Césaire	1	1	0	1.000	——
Frelighburg	1	1	0	1.000	——
N.-D. de Stanb'g	1	0	1	.000	1
St-Alexandre	1	0	1	.000	1

Aujourd'hui

aucune joute au calendrier

Hier

LIGUE ROYALE JUNIOR

Maisonneuve 7, Ville-Marie 4
Rosemont 17, Laval 3
St-Laurent 3, Verdun 2

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

Valleyfield 2, Joliette 5
Terrebonne 2, St-Jérôme 10

LIGUE ROYALE JUNIOR

(division Est)

	J	G	P	Moy.	Diff.
Rosemont	4	4	0	1.000	——

Du 5 au 12 août

Les championnats de tennis de la province, au club Monkland

Le tournoi de tennis pour les championnats de la province de Québec sera tout probablement disputé au club Monkland, du 5 au 12 août. C'est ce qu'a annoncé officiellement Claude Murray, l'agent des relations extérieures de l'Association de tennis de la province de Québec, après une réunion du conseil hier. Le tournoi de la coupe Montréal aura lieu, tout comme l'an dernier, sur le campus de l'Université de Montréal. La compétition pour ce tournoi s'étendra du 17 au 24 juin.

Le tournoi pour le championnat intermédiaire de la province sera disputé du 9 au 16 juillet, soit au Jardin Botanique ou encore sur les nouveaux courts construit par la ville de Montréal au Parc Jeanne Mance. Le tournoi invitation de Trois Rivières aura lieu du 20 au 23 juillet.

Sur le plan canadien, l'on sait déjà que l'équipe représentant notre pays dans les matches de la coupe Davis doit rencontrer le Mexique a Québec les 29-30 et 31 juillet mais aucune date n'est encore définitive pour ce qui a trait aux rencontres pour le championnat du Canada. Les dirigeants doivent prendre en considération, qu'advenant une victoire du Canada sur le Mexique, nos joueurs classés devront disputer une deuxième rencontre et probablement une troisième. Les matchs pour le championnat du Canada devaient être disputés à Montréal cette année mais les villes de Toronto ou d'Ottawa les obtiendront si l'on s'en tient à une récente rumeur.

Le premier tournoi officiel dans la province sera de nouveau organisé par le club Papineau de Montréal. Voici d'ailleurs une liste complète de tous les tournois majeurs pour la saison 1961 :

LES TOURNOIS

6-11 juin — Invitation Papineau;
14-18 juin — Invitation La Bohème;
17-24 juin — Coupe Montréal à l'Université de Montréal;
4-11 juil.—Cité de Sherbrooke;
6-18 juil. — Trois-Rivières (fermé);
9-16 juil. — Intermédiaire;
17-22 juil. — Vétérans Club de tennis Mont-Royal;
20-23 juil. — Trois-Rivières (ouvert);
29-30-31 juil. — Mexique vs Canada à Québec;
5-12 août — Provincial, au Monkland (probablement);
8-23 août — Cantons de l'Est;
12-13-14 août — Gagnant Mexique vs Canada rencontre Maroc;
13-20 août — Non classés et double invitation au Papineau;
14-20 août — Rondeau & Foye, Québec;
19-20-21 août (ou les 26-27-28) — Gagnant Mexique-Canada vs Maroc rencontre Etats-Unis.

Carpentier en finale

Lors de la séance de lutte du promoteur Eddie Quinn, mercredi soir prochain au centre Paul Sauvé, Edouard Carpentier défendra son titre contre Georges George en finale. Ce match sera de 2 de 3 à finir.

En semi-finale, le populaire Johnny Rougeau rencontrera Chet Wallard dans une rencontre d'une chute ou de trente minutes.

Trois autres combats sont à l'affiche.

Leçon 28

Leçon de golf de Sam Snead

Quand je termine un coup avec un fer, mon côté droit est relâché. C'est un peu parce que ma pesanteur est passé dans ma jambe gauche, et aussi que ma jambe gauche me sert de balance.

Regardez le dessin d'aujourd'hui.

Vous pouvez voir qu'il n'y a plus de tension ni raideur dans ma jambe droite.

Cette position de relâchement montre que j'ai frappé ma balle en transférant mon poids complètement sur ma jambe gauche en abaissant mon bâton et continuant mon mouvement de frappe.



Rappelez-vous que ce relâchement du côté droit doit venir naturellement. Faites cela sans effort, sans y penser d'avance.

Les Canadiens sont bienvenus au

CHAMPLAIN MOTOR LODGE

à 4 milles
au sud de Burlington
sur la route E.-U. no 7

Restaurant et lounge, cottages d'hôtes, piscines d'adultes et d'enfants, café gratuit à chaque chambre.

Demandez la brochurette gratuite en écrivant à Shelburne, Vt, ou en appelant UN. 4-5777.



SPECTACULAIRE

c'est le seul mot qui peut décrire

√ NOS NOUVEAUX BAS PRIX SPECTACULAIRES !

√ NOS CONDITIONS DE PAIEMENT SPECTACULAIRES !

√ NOS ALLOCATIONS D'ECHANGE SPECTACULAIRES !

Nous avons BESOIN de votre AUTO USAGEE ! Hâtez-vous !

pour l'achat de votre

CHEVROLET 1961

Dépositaire exclusif
CHEVROLET — CORVAIR — ENVOY

J.P. Charbonneau Autos Ltée MONTRÉAL

3930 est, Ste-Catherine
LA. 6-4471

EN VENTE A TOUS NOS SUPER-MARCHES
The Great Atlantic & Pacific Tea Co. Ltd

SEMENCES, PLANTES, ARTICLES DE JARDIN.
W. H. PERRON & Cie Ltée
L'ABORD A PLOUFFE, P.Q.
"Chez PERRON tout est bon"

PEPINIERE
COTE-DE-LIESSE
NURSERY INC.
200, Chemin de la COTE-DE-LIESSE
Ville Mont-Royal
RE. 8-1517 — RE. 1-6377

QUINCAILLERIE REX HARDWARE
DEPOSITAIRE DU GOLDEN VIGORO
Pour la quincaillerie la plus rapprochée de chez vous
signalez
LA. 7-0321

OMER DE SERRES
1406, RUE ST-DENIS
AV. 8-0251
6955, RUE ST-HUBERT

DUPUY & FERGUSON LIMITEE
En face de l'Hôtel de Ville
438, Place Jacques-Cartier
UN. 6-8594

FERGUSON GARDEN CENTER LTD.
11,885, Boul. Lachapelle
Coin Boul. Laurentien
FE. 4-7480

LA SEMENCE SUPERIEURE INC.
TOUT POUR LE JARDIN
410 PLACE JACQUES-CARTIER
UN. 1-4579

LA MAISON LANGEVIN ENR'G.
281, rue de la Couronne
QUEBEC — Tél. 523-0619

JAMES WALKER HARDWARE
4 magasins pour vous servir
CENTRE D'ACHATS POINTE-CLAIRE
CENTRE D'ACHATS JACQUES-CARTIER
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
CENTRE D'ACHATS STE-FOY, QUEBEC

QUINCAILLERIE Pascal HARDWARE
EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS
Service des commandes postales
301 RUE CRAIG OUEST

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE MONTREAL
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS



La vie a ses bons moments...

MOLSON
La bière de chez nous

Au parc Richelieu

Music Man en quête d'une 3e victoire

Music Man, un trotteur de sept ans qui a déjà accumulé plus de $4,000 en bourses cette saison, sera en quête de sa troisième victoire d'affilée, ce soir, dans une course invitation de $5,000, au parc Richelieu.

Si, à son deuxième départ, le trotteur l'avait facilement emporté en 2:05.2, Music Man a connu beaucoup de difficulté à sortir victorieux à sa dernière course, le 4 mai.

Palacona avait alors mené la charge pendant plus de la moitié de l'épreuve. Après un premier quart en 29.4 et un demi en 1:01.4, Music Man a pris la tête du peloton, mais il a battu Prudence's Boy au fil par un cou seulement, en 2:05.4. Music Man avait également eu à attendre la décision des juges au sujet d'une objection logée contre lui.

Pour la troisième fois d'affilée, Music Man devra partir de l'extérieur. A ses deux derniers départs, il portait le numéro "7". Il partira de la huitième position aujourd'hui.

Ses principaux adversaires seront, au dire du handicapeur Nathan Hanover, Sova Hanover, Pro Mac et Prudence's Boy. Newport Rocket, Cotton Maid et Song Hi Lee sont les autres inscrits.

Nathan Hanover a pris part à trois courses cette saison. Il a été battu par Music Man en 2:05.2, terminant à deux longueurs du vainqueur. Puis, il s'est classé quatrième lors de la deuxième victoire de Music Man. Vendredi dernier, alors que Music Man était exclus de l'invitation, Nathan Hanover visitait le cercle des vainqueurs en 2:06. Il partira de la cinquième position, ce soir. Sova Hanover, six ans, fera son début. Il partira de la septième place, conduit par Roger Ponton. Il a gagné en 2:04.4 l'an dernier.

Pro Mac n'a rien fait qui vail-

Voir RICHELIEU en page 22

Nos choix au Richelieu

1 — Frisky Hal, Twinkle Comet, Demolou
2 — Just Barry, Double Mc, Miss Alice Majesty
3 — Wicomico Way, Chet Volo, Egyptian Byrd
4 — Jimmie Lee Guy, Way Charm, Dolph Hanover
5 — Meadow Bucky, Ronny C. Grattan, Hickory Major
6 — Bradcliff, Darn You, King Hadley
7 — Cotton Maid, Music Man, Hanthan Hanover
8 — Annette Tass, First Remus Jr, Prince Val
Le meilleur : Wicomico Way.

LES COURSES

INSCRITS

RICHELIEU

CE SOIR

1ère course, TROT C-1 — $1,300

1 Frisky Hall, J. Giguère 5-2
2 Twinkle Comet, B. Madill 3-1
3 Hughes Hanover, J. Jodoin 4-1
5 Queen Ronald, K. Waples 6-1
6 Patty Sterns, R. Grandmaison 6-1
4 Demolou, C. Watters 8-1
7 My Hep Cat, M. Pusey 10-1
8 Legal Prince, P. Thibaudeau 10-1
Eligible : He's A Trophy, P. Caldwell

2e course AMBLE C-2 — $1,000

Mighty Pal, L. Pelletier 3-1
1 Just Barry, R. Bérard 7-2
8 Santaley, M. Gingras 9-2
5 Double Mc, Del McTavish 5-1
3 Miss Alice Majestic, J. Létourneau 6-1
4 Sir Prince, R. Grandmaison 8-1
6 Task Bower, R. Quessy 8-1
7 Shannon Wayne, P. Robillard 12-1
Eligible : Frisky's Atom, K. Waples

3e course AMBLE C-1 — $1,300

6 Wicomico Way, T. Turcotte jr. 5-2
5 Chet Volo, M. Pusey 3-1
1 Smitty Rainbow, M. Gingras 4-1
3 Egyptian Byrd, J. Giguère 6-1
4 Major Prim, Hervé Filion 6-1
Rondeau Chief, P. Sauvé 8-1
8 Raffles, K. Waples 8-1
7 Mrs. Saint, J. Gordon 12-1

4e course TROT C-3 — $700

5 Way Charm, N. Bolduc 5-2
3 Miss Pepsi, B. Madill 3-1
4 Riddell Volo, C. Watters 9-2
6 Jimmy Lee Guy, K. Carmichael 6-1
2 Slicker, M. Gingras 8-1
7 Guy Brisk, P. Sauvé 8-1
1 Dolph Hanover, C. Moreau 9-1
8 Owen Lee, A. Grisé 10-1
Eligible : Capital R, D. Palmer

5e course AMBLE B-2 — $1,700

7 Ronny C. Grattan, B. Madill 3-1
4 Meadow Bucky, J. Vachon 4-1
5 Hickory Major, M. Pusey 4-1
2 Bay State Pat, Del McTavish 5-1
3 Linda's Gun, L. Pelletier 7-1
1 Futurity Chief, K. Waples 8-1
8 Bimbo Chief, M. Turcotte 10-1
6 Priam, R. Ponton 10-1

6e course AMBLE 2:22 — $1,000

3 Bradcliff, R. White 5-2
5 Marg. E. Hal, E. Smith 3-1
1 Darn You, P. Robillard 4-1
2 King Hadley, W. Evans 4-1
6 Stormy Atom, Henri Filion 6-1
8 B. Budget, L. Bourgon 8-1
4 Kit of Denmark, V. Cowger 10-1
7 Envy, M. Gingras 10-1
Eligible : Mighty Rich, D. Palmer

7e course INV. TROT — $5,000

8 Music Man, P. Floyd 5-2
5 Nathan Hanover, W. Habkirk 3-1
7 Sova Hanover, R. Ponton 7-2
1 Pro Mac, M. Pusey 6-1
3 Prudence's Boy, K. Waples 6-1
4 Newport Rocket, M. Gingras 8-1
2 Cotton Maid, A. Walker 10-1
6 Song Hi Le, R. Simser 10-1

8e course AMBLE C-3 — $700

4 Prince Val, W. Habkirk 3-1
1 First Remus Jr, L. Hamelin 4-1
3 Some Chance, R. Grandmaison 9-2
5 Summer Look, P. Robillard 6-1
7 Vernon's Duchess, P. Floyd 6-1
2 Mickey Lynn, W. Evans 8-1
6 Annette Tass, K. Waples 8-1
8 Rival, P. Sauvé 12-1
Eligible : Lone Elm Reedy L. Floyd

YONKERS

CE SOIR

1ère course AMBLE C-3 $2,000

1 Adios Alex, A. Myer 6-1
2 Ben Primrose, H. Bell 4-1
3 Dash For Cash, L. Puntoillo 3-1
4 Indian Guide, C. Abbatiello 10-1
5 Ozzie, J. Bonacorsa 10-1
6 Shadydale Direct, L. Goldberg 5-1
7 C.E.H., P. Iovine 4-1
8 Rex Hi Le, J. Faraldo 8-1
Eligibles :
The Scotchman, S. Smith
Marion's Girl, A. Colombo

2e course AMBLE C-2 — $2,100

1 Toren Dorwood, G. Butterworth 6-1
2 Navy Page, G. Phalen 7-2
3 Water Front, E. Lowen 8-1
4 Mr. Cricket, P. Myer 5-2
5 First Landing, W. Dennis 6-1
6 William Dell, R. Walker 10-1
7 Prettyboy Rodney, J. Dennis 5-1
8 Buss, F. Cuff 10-1
Eligible :
Shadydale Ribbon, G. Sholty

3e course AMBLE C-2 — $2,100

1 Merrick Hanover, J. Bonacorsa 6-1
2 Farzo Wells, W. Welch 4-1
3 Miss Direct Fingo, A. Myer 3-1
4 Mac John, C. Abbatiello 4-1
5 Shadydale Colonel, G. Phalen 5-1
6 Dandy Diamond, W. Watchen 10-1
7 Crafty K., J. Michaels 8-1
8 Invader Hal, M. MacDonald 10-1
Eligible :
Shadydale Ribbon, G. Sholty

4e course AMBLE AA-2 — $5,500

1 Sweet Singer, S. Dancer 5-2
2 Ante Bellum, G. Sholty 8-1
3 Ace of Spades, E. Cobb 5-1
4 Bright Knight, E. Avery 9-2
5 King's Meadow, H. Beissinger 7-2
6 King Nola, W. Haughton 5-1
7 Milford Hanover, R. Camper 8-1

5e course AMBLE FFA jr. — $7,500

1 Keen's Victorwin, R. Cherrix 2-1
2 Culver Pick, J. Caton 8-1
3 Champ Volo, H. Beissinger 8-1
4 Speedy Pick, C. Fitzpatrick 6-1
5 Syndicate, E. Minniear 8-1
6 Stephan Smith, G. Ears 5-1
7 Royal Rick, G. Sholty 2-1

6e course AMBLE AA-2 — $5,500

1 Mr. K. Braden, W. Haughton 5-1
2 Mocking Byrd, J. Cruise 3-1
3 Vineddy, E. Minniear 4-1
4 Quick Jo, R. Cherrix 4-1
5 Silver's Dream, G. Sholty 10-1
6 Glenville, R. Camper 10-1
7 Lusty Leader, A. Myer 6-1
8 Hundred Proof, S. Dancer 8-1

7e course AMBLE B-3 — $2,500

1 Adam's Alibi, A. Myer 6-1
2 Cole Hanover, J. Lighthill 4-1
3 Majesty's Nicky Boy, R. Cherrix 8-1
4 Nassawadox, H. Bell 4-1
5 Hughie Rosecroft, G. Phalen 5-1
6 Rhythm Time, J. Patterson 3-1
7 Frisky Prince, J. Grasso 10-1
8 Sharp Time, J. Dennis 10-1
Eligibles :
Donald Adams, S. Welch
Vinn Hanover, J. Jordan

8e course AMBLE B-3 — $2,500

1 Gogo Boy, C. Fitzpatrick 7-2
2 First Captain, M. MacDonald 5-2
3 Velvet Miss, H. Bell 6-1
4 Ted Woollen, J. Sears 8-1
5 Ship Ahoy, J. Jordan 5-1
6 Sandy's Knight, C. Abbatiello 6-1
7 Patsy Chief L., G. Sholty 10-1
8 First Discovery, S. Dancer 10-1
Eligibles :
Deep Magic, W. Hudson
Rebel Rose, E. Minniear

9e course AMBLE B-3 — $2,500

1 Scotch Byrd, G. Sholty 3-1
2 Acro, W. Popfinger 4-1
3 Scotch Eagle, H. Beissinger 6-1
4 Geologist, P. Dailey, Jr. 10-1
5 Juno, G. Bell 4-1
6 Sampsonette, E. Pownall 5-1
7 Capital City, J. Cruise 6-1
8 Miss Abbe Stone, E. Minniear 10-1
Eligibles :
Grattan's Lawyer, A. Abbatiello
R.I. Hal, H. Bell

RESULTATS

YONKERS

1ère course, — Trot — $2,100

1 Hurst Hanover (V. Dancer) 7.30 4.40 2.60
7 Lustine Hanover (Hughton) 5.20 2.50
3 Priory Abbey (Sholty) 2.30
Durée : 2:07.4

2e course — Amble — $2,000

4 Miss Sea Tac (Cartnall) 4.90 3.60 3.10
1 Double Thor (Lighthill) 11.40 5.90
3 Zip Time (Hodgins) 3.70
Durée : 2:09.3
Pari double $23.50

3e course — Trot — $2,600

2 Silver Scotch (H. Bell) 5.00 3.30 3.00
1 Harlan Lady (R. Cherrix) 3.50 2.90
3 Ozark Mac (J. Dennis) 3.30
Durée 2:06.3

4e course — Amble — $2,600

8 First Nighter (J. Edmunds) 6.50 5.00 3.90
1 Gogo Playtime (C. Fitzpatrick) 7.10 5.20
5 Adios Larry (E. Cobb) 3.90
Durée : 2:04.2

5e course Amble 1½ mille $50,000

3 False Step (C. Devine) 5.20 3.00 2.60
2 Bye Bye Byrd (C. Hodgins) 3.40 2.60
1 Mr. Budlong (J. Cruise) 3.10
Durée : 3:07.4

6e course — Amble — $3,500

8 Porter Hanover (G. Sholty) 22.40 8.90 4.30
1 Hodge Podge (W. Haughton) 4.10 2.70
3 Mr. High (J. MacDonald) 2.60
Durée : 2:02.2

7e course — Amble — $2,600

8 Meadow Chuck (Del Miller) 15.30 7.90 5.20
6 Vanguard Hanover (A. Myer) 14.00 8.00
2 Bomar (C. Fitzpatrick) 3.60
Durée : 2:06

8e course — Amble — $2,100

2 Swift Hanover (V. Dancer) 5.60 4.20 3.30
6 Twinkle Star (J. MacDonald) 7.20 3.80
5 Fiorelli (H. Bell) 5.40
Durée : 2:06

9e course — $2,100

2 Miss Blue (Jay Avery) 5.20 3.60 2.80
4 Shoo Shoo Byrd (C. Hodgins) 3.80 3.30
7 Bower Bohemia (Vineyard) 4.20
Assistance 30,711. Paris $2,648,007.

BUFFALO

1ère course — Trot C-3 — $700

Calypso Messenger (Filer) 5.60 3.00 2.70
Chris Peck (Dielman) 3.00 2.40
Helen Mac (Sprouse) 3.70
Durée : 2:20 3/5

2e course — Amble C-3 — $700

Speedway Miss (Byer) 43.40 22.10 6.90
Gay Two (Smorse) 11.20 6.20
Rilda Bars (Dam) 3.50
Durée : 2:19
Pari double : $114.10

3e course — Trot C-3 — $700

Kathleen Colby (Scurr) 27.60 9.90 5.20
Holly Song (Tomaszewski) 7.40 3.50
Jet Laird (Galbraight) 4.60
Durée : 2:22 4/5

4e course — Amble 30 — $700

Winthrop Pick (E. Harner) 9.30 5.80 3.60
Dixie's Boy (J. Jodgins) 4.00 3.00
Margrit Wil (Dolph) 3.60
Durée : 2:13 4/5

5e course — Amble C-2 — $800

Gay Lusty (Webster) 9.20 3.90 3.30
Sun Princess (McKinley) 3.00 2.70
Gold Botsy (Bomar) 3.90
Durée 2:15 4/5

6e course — Amble C-3 — $700

Dauntless Wick (Gilhooly) 10.80 6.00 3.50
Belle Gallon (Daisey) 4.00 2.60
Castor Pick (Schroeder) 3.00
Durée : 2:18 3/5

7e course — Amole — $3,000

Yankee Jet (Gilmour) 2.70 2.20 2.30 (ok)
Hal Mack (Williams) 2.50 2.70 (ok)
Sonnet Hanover (E. Harner) 4.60
Durée : 2:15 4/5

8e course — Amble C-2 — $800

Mountain Nibble (Aquino) 7.50 4.60 3.70
Doyle's Boy (Hodgins) 18.00 10.20
Counsel Grattan (Ursitti) 7.40
Durée : 2:15

9e course — Amble 30 — $700

Buster Ip (E.Harner) 3.20 3.90 3.50
Irish Ellen (Webster) 4.70 3.80
Judy Bohemia (Metcalfe) 4.50
Durée : 2:20 1/5
Assistance : 3,033; Paris : $187,666.

False Step vainqueur

YONKERS. (PA) — False Step, un cheval de huit ans de la Nouvelle-Zélande, a gagné le championnat national pour ambleurs à la piste Yonkers hier soir. Cette course était pour une bourse de $50,000. Apmat, qui avait gagné les deux premières courses de cette série internationale, a dû se contenter de la quatrième position.

En mettant un terme à la série de succès de Apmat, le conducteur Cecil Devine a mené sa monture au premier rang dès le départ et elle devait y demeurer jusqu'à la fin. False Step est arrivé au fil d'arrivée avec une longueur d'avance sur Bye Bye Byrd. Mr. Budlong a terminé au troisième rang.

Le temps enregistré fut de 3:07.4. Gros favori, False Step a rapporté $5.20, $3.00 et $2.60

Voir STEP en page 21

Une hémorragie cérébrale a causé la mort de Campbell

SAN FRANCISCO. (PA) — Une autopsie a révélé hier que le poids léger, Harry Campbell, un des boxeurs américains les plus prometteurs, est mort d'une hémorragie cérébrale beaucoup plus grave qu'on aurait pu s'attendre d'un seul combat professionnel.

Le coroner Henry Turkel a déclaré que l'on poursuivra l'enquête afin de déterminer si le jeune boxeur de Détroit ne souffrait pas de troubles cérébraux avant de monter dans l'arène lundi soir. Il est mort mardi soir, sans avoir repris conscience. Il avait été envoyé au plancher à deux reprises dans le 10e round de son combat avec Al Medrano, de Sacramento.

Le médecin qui a pratiqué l'autopsie a révélé l'existence d'un énorme caillot de sang sur le cerveau et d'un autre à l'intérieur du cerveau. Il a également déclaré avoir observé de nombreuses contusions dans la matière cérébrale.

Les autorités de la Commission athlétique de la Californie ont déclaré que l'arbitre du match ne saurait être blâmé pour la mort de Campbell. Ce dernier a été sauvé d'un knockout par la cloche annonçant la fin du dernier round. Il s'est ensuite affaissé dans son coin.

ICI ET LA DANS LE SPORT

SUITE DE LA PAGE 18

moyens on pourrait y arriver Mais je crois ce sport suffisamment spectaculaire pour attirer un fort public. Alors, la publicité me semble la clé du succès."

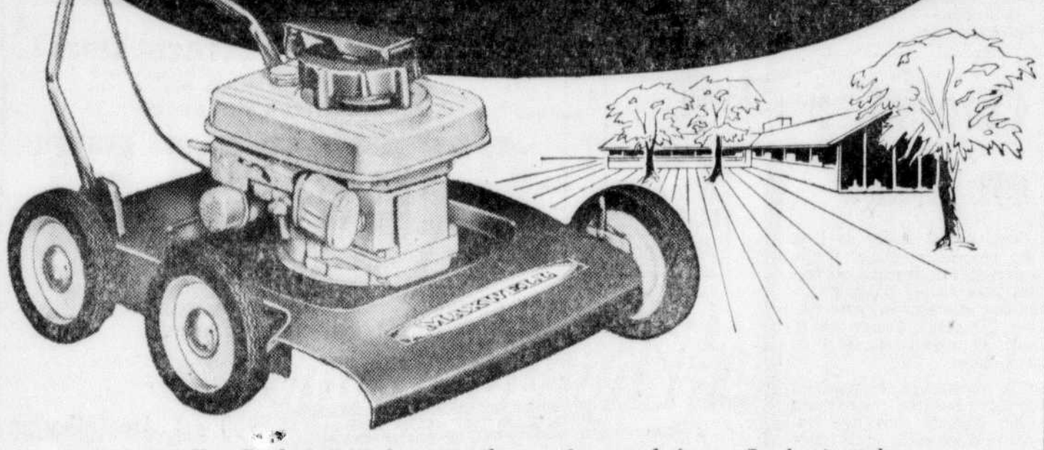
D'autres sportifs interrogés nous ont exprimé des opinions analogues. Quant à nous, nous constatons avec joie le travail de promotion des deux clubs majeurs de Montréal, la réaction favorable de certains personnages pouvant aider la cause du soccer en même temps que le désir manifeste de certains dirigeants de ce sport de faire participer les nôtres à l'organisation, à la promotion et au développement auprès d'une clientèle dont ils sont susceptibles de mieux connaître les goûts et les exigences.

Les moto-tondeuses "merveilles d'une saison" vous déplaisent?

les usagers enthousiasmés recommandent

MAXWELL®

la moto-tondeuse qui surclasse toutes les autres



Le Moteur—Il suffit de tourner la commode manivelle articulée pour le lancer. Surpuissant, silencieux et souple, il vient à bout des tâches les plus rudes. Cette moto-tondeuse est faite pour travailler hardiment—suivez simplement les instructions faciles à comprendre.

Le Châssis—Ce robuste châssis vous servira pendant des années—il se distingue par sa solidité et sa grande maniabilité.

La Coupe—Vous pouvez aisément tondre jusqu'au bord des plates-bandes et autour des arbres ou buissons. La hauteur de coupe se règle du bout des doigts.

Votre Garantie—Construite par des experts la moto-tondeuse Maxwell est garantie contre tous les défauts de fabrication. Des centaines de mille tondeuses Maxwell sont en service au Canada.

11 modèles au choix—y compris le type à lames cylindriques

MAXWELL *Limited*

pour des: cultivateurs, radiateurs "Marchand", tondeuses à main, balayeuses à gazon, "bar-b-q", brouettes, tracteurs "Farmette", chasse-neige, fournaises de plancher et "Maxwell Karts".

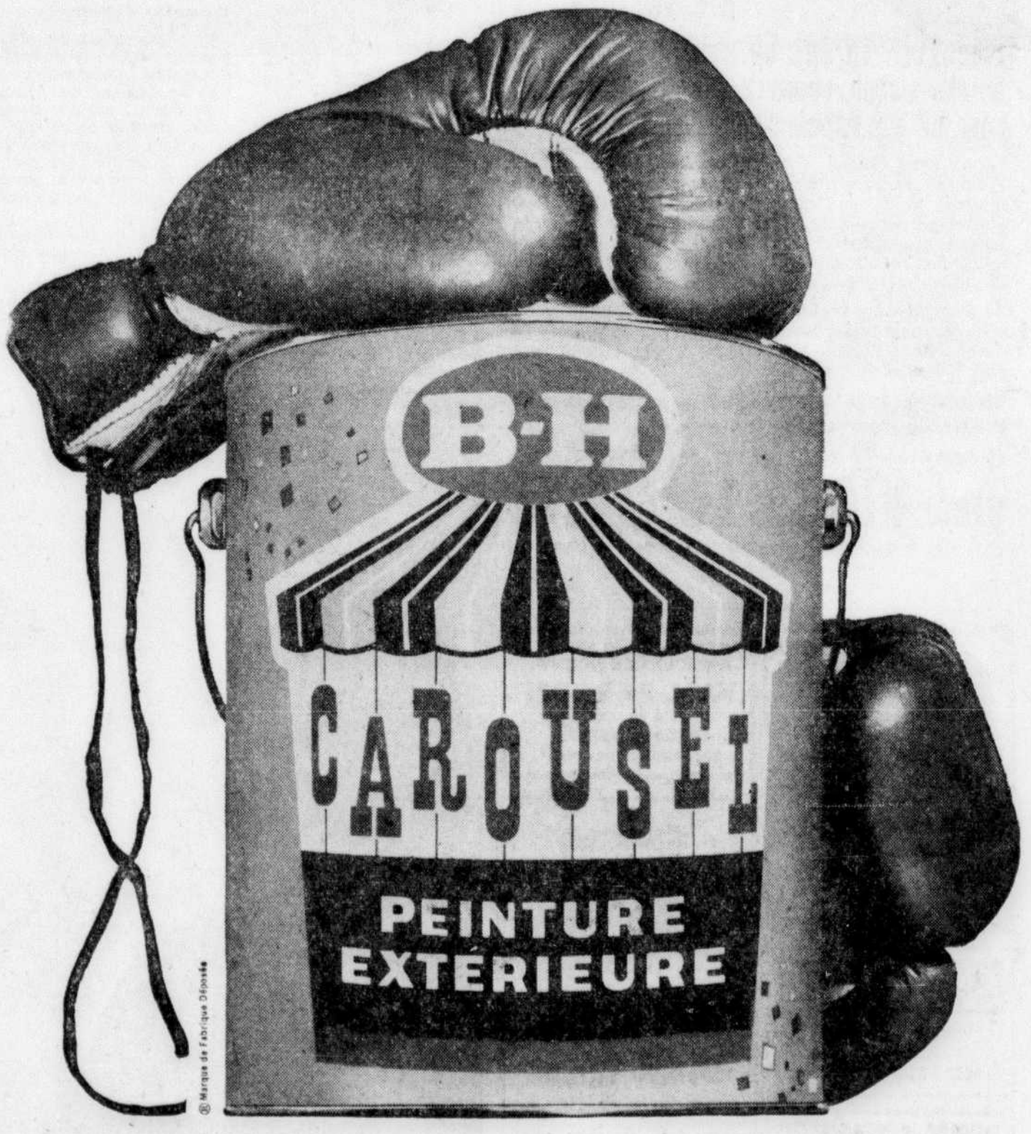
TOUS LES ARTICLES DE QUALITÉ MAXWELL SE TROUVENT CHEZ

TECHNI SERVICE GARAGE	Ville de Léry	F. LAMARRE ENR'G.	Laprairie
GARAGE PAUL MARCHAND	Ville de Léry	ROLAND LUSSIER	Laprairie
DES ROCHERS & WODON	Joliette	J.N.R. LABERGE	Châteauguay Bassin
LAVAL MARINE	153, boul. Ste-Rose, Laval-Ouest	EMILE POIRIER	240 est, Jarry, Montréal
ROYALVALE NURSERY	Boul. Labelle, Ste-Thérèse	EDGARD MENARD	7774 est, Notre-Dame, Montréal
COOPERATIVE ST-DAMASE	St-Damase	FERR. M. JACQUES	Terrebonne
P. BEAUREGARD	St-Damase	ERNEST RENNIE	Ormstown
MESSIER & MOGE ENR'G.	St-Antoine	W. AMIREAULT	L'Epiphanie
F. TRUDEAU	Ste-Clotilde	J.-L. LABERGE	St-Etienne
S.C.A.	St-Zéphirin	C.-H. MIGNERON	St-Eustache-sur-le-Lac
M. BELLAVANCE	St-Elphège	LUBRIO LAFONTAINE	St-Timothée Station
J.-C. LANCTOT	St-Isidore	PHILIPPE TIROUX	St-Augustin
NAP HAMEL & FILS	St-Hyacinthe	JOS. CADIEUX	Marieville
RAOUL BEAUCHAMP	249, St-Georges, St-Jérôme	YVON PAIEMENT	St-Augustin
QUINC. LEGAULT	Centre d'achats, St-Jérôme	C.-E. FORTIER	Chambly
FAUBERT & VINET	Châteauguay	LES ASPIN	St-Ours-sur-Richelieu
O. RATEL & FILS	L'Epiphanie	JACQUES SAVAGE	Ste-Scholastique
C.-O.GERVAIS & FRERE LTEE	148-150, Richelieu, St-Jean	J.-M. LARRIE	St-Calixte
J.-L. SAUVE	3981, Wellington, Verdun	THEO LACTAPILLE	Ste-Julienne
BELIVEAU & FRERE	1079, boul. Ste-Foy, J.-Cartier	TEO BENNY	St-Félix-de-Valois
ROBERT TURCOTTE	St-Paul-L'Ermite	L.-C. TAILLON LTEE	200, St-Georges, St-Jérôme
ROLAND COUTU	Mascouche		

LA PEINTURE CAROUSEL® POUR EXTÉRIEURS RÉSISTE AU MAUVAIS TEMPS

La peinture Carousel revêt votre maison *d'une armure*. Elle est conçue tout exprès pour combattre le soleil le plus brûlant, la neige fondante la plus glaciale et toute la gamme des intempéries. Carousel masque bien la vieille peinture (une seule couche suffit!). Carousel défend durement votre maison. C'est un bon placement.

D'une résistance mille fois éprouvée!



BRANDRAM-HENDERSON LIMITED / *Rajeunit la maison canadienne depuis 1875!*

CE-205F

DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS CI-DESSOUS :

Roméo Archambault
2613 est rue JEAN-TALON
RA. 2-6951

DUPUY & FRERE INC.
301 AVENUE ST-DENIS
ST-LAMBERT
OR. 1-1969

Quincaillerie J. Pascal Hardware
A tous nos magasins

4250 Jean-Talon E.	RA. 2-4681
301 Craig ouest	UN. 6-5692
4050 Wellington	PO. 8-4793
5742-46 av. du Parc	CR. 4-6453
1191 blvd St-Laurent	UN. 6-5692
1494 Ste-Catherine O.	WE. 5-1156
4833 Sherbrooke O.	WE. 7-3918
Centre d'achats Dorval	ME. 1-4291

Service des commandes postales 301 Craig ouest

Racicol & Tremblay Limitée
3654, rue ST-DENIS
vis-à-vis Cherrier
VI. 5-9440

F.-P. BASTIEN
1841 est, rue Ontario
LA. 1-6918

R. A. FORTIER LIMITÉE
12080 Boul. Reed, Cartierville
FE. 4-4410

SAINDON & Fils Ltée
433 rue STE-HELENE, LONGUEUIL
OR. 7-4000

OMER DESERRES
1406 RUE ST-DENIS — AV. 8-0251
6955 RUE ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON

QUINCAILLERIE LORANGER Ltée
CLAUDE GERMAIN, prés.
1337 MONT-ROYAL EST
LA. 4-1186

Hervé Rouleau
7822, rue ST-HUBERT
CR. 7-6935

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE MONTREAL
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS



Saveur douce — sous deux formes nouvelles

LES CIGARILLOS SIMON

À NOUVEAU BOUT FLEXIBLE OU UNI

Les Cigarillos Simon—petits cigares plus doux, plus savoureux, vraiment modernes—sont maintenant présentés avec un nouveau bout flexible exclusif ou avec un bout uni. L'un ou l'autre accroit votre plaisir de fumer. Dès aujourd'hui, achetez un paquet de Cigarillos Simon doux et savoureux! Ils sont vraiment sans égal!

5 pour 25¢

On reconnaît à première vue les meilleurs cigares au Canada

Pour l'audacieux conducteur Tony Bettenhausen

La mort est venue avant sa 1ère victoire à Indianapolis

par Kurt Freudenthal

INDIANAPOLIS. (UPI) — Le professionnel de courses d'automobiles Tony Bettenhausen se glisse derrière le volant d'une voiture rouge, appuie sur l'accélérateur et s'engage sur la piste.

Ce n'est pas la voiture de Tony. Celle-ci appartient à Paul Russo et Tony lui fait une faveur de la mettre à l'épreuve. La voiture que Tony doit conduire dans la course de 500 milles d'Indianapolis est stationnée en bordure de la piste.

La voiture rouge prend de la vitesse. Elle n'apparaît maintenant plus que comme une traînée rougeâtre alors qu'elle fonce le long de la rampe et qu'elle laisse échapper des cris perçants en virant dans les tournants à une vitesse atteignant 145 milles à l'heure.

Un bon vieux conducteur comme Tony doit se sentir à l'aise tout comme dans un fauteuil confortable.

On ne peut cependant en dire autant de la voiture elle-même. Un petit boulon en avant commence lentement à se desserrer de la structure qui supporte la carrosserie. A chaque tournant, à chaque poussée de l'accélérateur, il continue de se dégager.

Au milieu de la piste, le boulon tombe.

La voiture de Tony se met à tourner follement. Elle va donner contre le mur de soutènement de trois pieds, passe à travers une clôture en métal haute de huit pieds pour aller s'écraser sans dessus dessous.

Le corps de Tony est prisonnier des débris en flammes. Après plusieurs minutes seulement, les secoureurs parviennent-ils à le libérer.

Tony, qui plaisantait souvent sur sa distinction d'avoir capoté près de 30 fois depuis le début de sa carrière en 1938, est mort. Sa carrière de casse-cou, au cours de laquelle il a remporté 21 championnats d'importance ainsi que le titre national en 1951 et 1958, prend fin.

Ce que cet audacieux conducteur espérait

L'enquête a démontré que l'absence du boulon avait laissé l'essieu avant indépendant de la conduite lorsque les freins ont été appliqués.

L'accident prive la piste de son aspirant no 1 pour la première place au départ. Tony avait dominé les autres concurrents au cours des épreuves d'essai et il voulait être le premier conducteur à franchir la barrière des 150 milles à l'heure à Indianapolis.

"Quelqu'un devra conserver une moyenne supérieure à 150 mph pour m'empêcher de m'assurer la première place au départ," a laissé entendre Tony récemment.

Tony avait subi d'autres accidents auparavant. Le plus sérieux avait pris place à Soldiers Field à Chicago au cours d'une course de catégorie midget en 1954. Pourtant l'année suivante, il se classait deuxième derrière le vainqueur Bob Sweikert à Indianapolis.

Tony a aussi obtenu une quatrième place à deux reprises dans l'éreintant "500", en 1958 et 1959 — une fois, après avoir ruiné une voiture neuve au cours des épreuves d'essai.

"Il était le plus grand conducteur que nous n'ayons jamais eu", a déclaré Eddie Sachs, de Center Valley, Pa., celui qui s'était mérité la première place au départ l'an dernier.

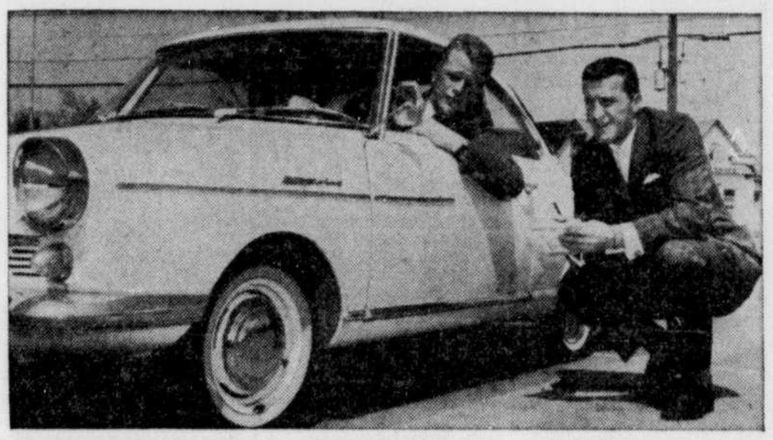
"Il n'en aura jamais un pour le remplacer."

Tony, de Tinley Park, Ill., laisse dans le deuil sa femme, Valery, et quatre enfants. Mme Bettenhausen a été fortement ébranlée et les autres membres, trop bouleversés pour adresser la parole à qui que ce soit.

C'était le 53e accident fatal survenu à la piste d'Indianapolis depuis son ouverture en 1909.

Ironiquement, Tony avait décidé à deux reprises d'abandonner sa carrière de conducteur. Mais il était déterminé à gagner le "500". A chaque année, il revenait à la charge.

"Je serai peut-être grand-père", avait déjà fait remarquer Tony, "mais cela ne m'empêchera pas de continuer à participer à cette course jusqu'à ce que je parvienne à la gagner."



CLAUDE PROVOST, JUGE AU "ROAD-E-O" — Les Jeune Commerce de Roxboro, Chomedey, Pointe-Claire, Dorval et St-Laurent organisent un "Road-E-O", genre de concours de sécurité routière pour adolescents. Cette année, il aura lieu à Ste-Geneviève, le 27 mai à 9 heures a.m. Les cinq gagnants représenteront Montréal lors d'un concours interprovincial identique. Ci-haut, le gagnant de l'an dernier, Eric Wilson, pose avec Claude Provost, du club de hockey Canadien, l'un des juges au tournoi.

Chez les frappeurs des ligues majeures

Changement de tactique fructueux à Ed Mathews

NEW-YORK. (PA) — Eddie Mathews, le vétéran joueur de troisième but des Braves de Milwaukee se contente de simples cette saison au lieu de s'élancer pour le circuit, et il est récompensé pour ses efforts avec une moyenne de .372.

Mathews, qui compte déjà 342 circuits dans les majeures, n'a obtenu que quatre circuits, deux doubles et deux triples cette saison. Cependant, avec les 27 simples qu'il a frappés, il n'en est pas moins au second rang chez les frappeurs de la Nationale.

Il a frappé en lieu sûr dans chacune des 13 dernières joutes de son équipe, et la semaine dernière, il amélioré sa moyenne de 25 points en frappant 9 fois en lieu sûr en 19 présences au bâton.

Malgré le fait qu'il ait perdu 10 points, Wally Moon des Dodgers conserve toujours le premier rang, avec un pourcentage de .375. Quant à celui qui le suivait la semaine dernière, Joe Cunningham des Cardinaux de Saint-Louis, il est tombé au cinquième rang avec .349. Joe n'a ramassé que deux coups sûrs en quinze présences au marbre.

Clemente au 3e rang

Roberto Clemente des Pirates conserve le troisième rang avec .365, soit 8 de moins que la semaine dernière. Son coéquipier Bill Virdon a aussi perdu des points (onze), mais il conserve cependant la quatrième position.

Dans la Ligue Américaine, le frappeur le plus consistant demeure Harmon Killebrew des Twins. Grâce à sa série de neuf joutes où il a réussi un coup sûr au moins, Harmon vient au second rang derrière le meneur Jackie Brandt du Baltimore. Killebrew frappe pour .359, contre .364 pour Brandt.

Le meneur de la semaine dernière, Johnny Temple des Indiens, se retrouve au troisième rang à la suite d'une performance de 5 en 36. Il frappe présentement pour .353.

Le quatrième rang demeure la propriété de Earl Battey des

Voir MATHEWS en page 23

Joliette bat Valleyfield

Alain Forest a limité les frappeurs du Valleyfield à trois coups sûrs pour conduire les Mousses de Joliette à une victoire de 5 à 2 dans la Ligue Provinciale Junior.

André Coulombe a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux simples.

Tennis

SUITE DE LA PAGE 19

Wild l'ont emporté 6-3, 4-6, 7-5.

Ouverture officielle au club La Bohème

C'est ce soir que se fera l'ouverture du populaire club de tennis La Bohème situé dans l'est de Montréal.

Pour la circonstance, il y aura présentation du nouveau comité de 1961, qui est formé de deux directeurs : MM. P.-E. Richer et J.-P. Lachance ; d'un président honoraire, M. Maurice Gingras, et de l'exécutif qui se compose de M. Bert Ouellette, prés. ; Michel Viau, trésorier ; Aline Clément, sec. ; F. Savard, gérant, et Rolland Godin, publiciste.

En plus, il y aura initiation des nouveaux membres, une attraction spéciale et le tout sera suivi d'une danse.

Cette saison, le club a un programme très chargé. Il y aura cliniques de tennis, une équipe de dames jouera dans la ligue Maisonneuve, une équipe d'hommes jouera dans la ligue Inter-Zone, un Round Robin et un grand tournoi invitation pour la semaine se terminant le 18 juin.

STEP

SUITE DE LA PAGE 20

pour $2.00 au mutuel. La foule a enregistré un record en misant $372,074 sur une seule course.

Quant à Apmat, il s'est mérité la Coupe d'Or pour s'être mérité le plus de points dans la série de trois courses.

La victoire de False Step a valu la somme de $25,000 à son propriétaire, M. James Smythe, de Nouvelle-Zélande.

Bye Bye Byrd, qui a établi un record pour une monture dans les courses sous harnais, a maintenant gagné $528,882 en bourses.

le cognac de l'amitié

COGNAC ★ ★ ★ MARTELL

LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE

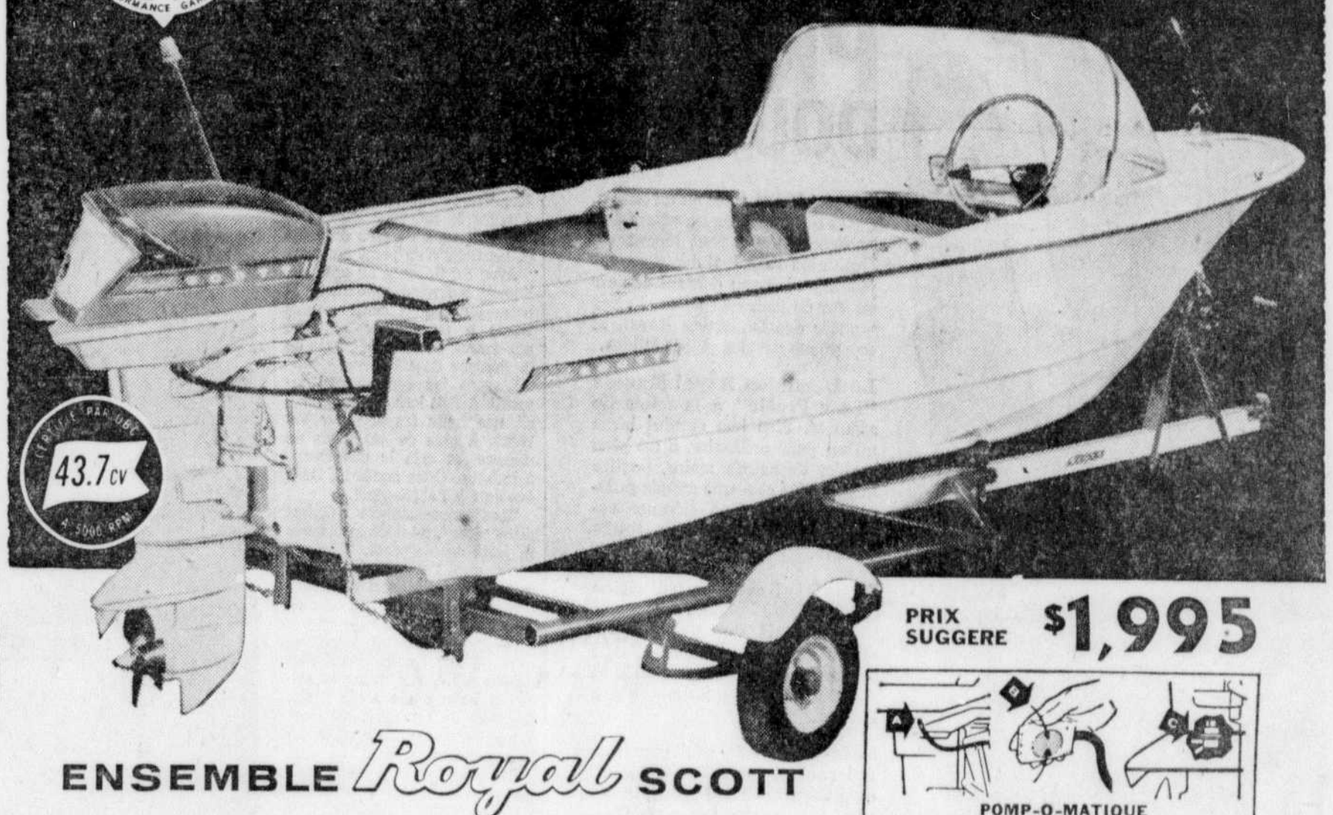
Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.

MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

seulement SCOTT VOUS L'OFFRE en '61

MOTEUR·BATEAU·REMORQUE·CONCUS ET CONSTRUITS L'UN POUR L'AUTRE

ENSEMBLES HORS SERIE PERFORMANCE GARANTIE



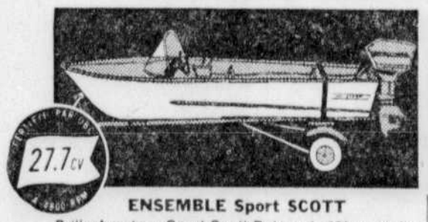
PRIX SUGGERE $1,995

ENSEMBLE Royal SCOTT

Magnifique moteur Royal Scott • Bateau Royal Scott de 15′ en fibre de verre • Remorque Scott à chariot incliné

Voici un ensemble absolument Royal, sans rival quant à la beauté, les dimensions et le rendement. Au fini nickelé et au cylindrage de grande capacité, le moteur Royal Scott avec ses deux carburateurs réglés au préalable envoie une puissance herculéenne à l'hélice et savoure lentement l'essence, convertissant chaque goutte en énergie. Le bateau Royal Scott est une beauté miroitante blanche de 15′ en fibre de verre avec un pont à lignes rouges et des accessoires de luxe. Conçu pour la sécurité . . . il ne peut pas couler. Le plancher est parfaitement plat et à l'épreuve des dérapages. Les sièges en caoutchouc mousse ultra confortables sont recouverts de vinyl rouge et blanc. La solide remorque Scott avec son châssis en acier en forme de "A" transporte le bateau et le moteur comme une charge parfaitement équilibrée. Les roues détachables sont montées avec des coussinets à rouleaux coniques et des pneus de grande vitesse. Des chaînes de retenue, un treuil, un support pour la license et un feu de sécurité arrière font partie de la remorque.
Découvrez combien il est facile de devenir l'heureux propriétaire de ce merveilleux ensemble sur n'importe quel lac.

Votre vendeur Scott a l'ensemble Scott pour vous

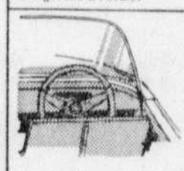


ENSEMBLE Sport SCOTT
Brillant moteur Sport Scott Bateau de 13′ en acajou Remorque assortie



ENSEMBLE Fishing SCOTT
Moteur Fishing Scott compact • "Cartopper" de 12′ en aluminium—P[illegible]

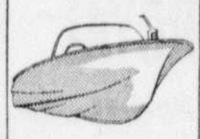
POMP-O-MATIQUE
Exclusivité Scott, la Pomp-O-Matique maintient automatiquement votre embarcation sèche par tous les temps. (a) s'attache facilement au moteur, l'épuisette (b) aspire l'eau du fond du bateau et la rejette à l'extérieur. La pompe sous l'eau (c) fonctionne tout le temps que le moteur marche et peut pomper jusqu'à 300 gallons à l'heure.



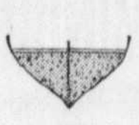
Le pare-brise surélevé de 18" fournit une protection positive. Volant entièrement monté. Panneau de bord. Réceptacles pour les instruments de bord.



Un mélange d'huile de 40 à 1 avec l'huile à moteur hors-bord Scott Crown Imperial. Voyez votre vendeur Scott local pour plus de détails.



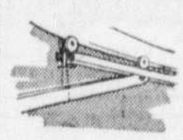
La coque à dessin unique éprouvée dans des conditions rudes et violentes, offre des promenades sans soubresaut. La proue effilée neutralise l'eau la plus agitée.



Insubmersible—rempli d'eau, le bateau Royal Scott ne coulera pas. Un matériel de flottation permanente fait partie de sa construction.



La commande à manette simple combine les gaz et un jeu de vitesses complet, facilite les manoeuvres et laisse une main libre pour une conduite prudente.



La mise à l'eau et le chargement deviennent jeux d'enfant avec la robuste remorque Royal Scott et sa barre inclinée unique.

Règne par son génie créatif
McCULLOCH OF CANADA LTD.
25 McCulloch Ave., Rexdale P.O., Toronto, Canada
Manufacturiers des scies-à-chaîne McCulloch et des moteurs hors-bord Scott
Succursales d'un océan à l'autre
Usines: Toronto—Minneapolis—Los Angeles

Le plus grand manufacturier de scies-à-chaîne au monde

PAGES JAUNES

Voyez les nouveaux hors-bord et ensembles Scott chez votre vendeur Scott le plus près.

à la maison...à l'extérieur... O'KEEFE en canettes!



Où que vous alliez, apportez des canettes O'Keefe!

Buvez O'Keefe...la bière Douce!

61-45

GARAGE BERGERON
B.P.
290, boul. Curé-Labelle
STE-THERESE TA. 3-9010

GASTON-P. GAZAILLE
VENTE & SERVICE
D'USINE AUTORISEE
1309 Est, rue BEAUBIEN
CR. 7-1227

LIBERSAN TRACTEUR
INC.
VENTE — SERVICE — TERMES
11723 Boul. GOUIN O.
VILLE PIERREFONDS
MU. 4-2622

PAQUETTE Auto
LTEE
L'ASSOMPTION, Qué.
Ligne directe avec Montréal: UN. 6-6253

RILEY HARDWARE
Boul. Harwood
Dorion BE. 4-2087

BLAIS INC.
VENTE & SERVICE
Lac Mégantic
Qué.

Ludger Gravel & Fils
LIMITEE
7905, boul. St-Laurent
DU. 7-2581

QUINCAILLERIE LORANGER LTEE
CLAUDE GERMAIN Prés.
Ventes — Service — Location
1337 MONT-ROYAL E.
LA. 4-1186

Pascal HARDWARE
En vente à tous nos magasins
Division marine complète à notre magasin du CENTRE D'ACHATS DORVAL CIRCLE.
Moteurs SCOTT
Bateaux et remorques
SCOTT & LONE STAR
Choix complet d'accessoires
Termes faciles

SOUTH SHORE MARINE
Vente - Service
313, rue St-Denis
St-Lambert — OR. 1-2221

BOURRET SPORT
LIMITEE
VENTE - SERVICE - LOCATION
1480 De l'Eglise, St-Laurent
RI. 7-4689

LATENDRESSE & FILS
INC.
11837 est, rue Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles
MI. 5-8874

MONARCH
MARINE & POWER
VENTE & SERVICE
1953 boul. ARTHUR SAUVE
LAVAL Ouest

THIBAULT MARINE
Vente et Service
190, rue Lindsay
Drummondville
GR. 2-7735

COTE MOTOR BOAT
ENR'G
VENTE — SERVICE — TERMES FACILES
7b, boul. des PRAIRIES
MO. 9-5341
Laval-des-Rapides

LAJEUNESSE ELECTRIC & OUTBOARD SERVICE
VENTE & SERVICE
15560 est, SHERBROOKE
POINTE-AUX-TREMBLES
MI. 5-0007

Jean-Paul Painchaud
VENTE ET SERVICE
LAC SAGUAY — 601 S 11
MONT-LAURIER — 503

ROLAND PAUZE
& FILS
253 rue St-Georges
St-Jérôme GE. 8-6205

WILSON MOTORS
REG'D
915, RUE PROVOST
Lachine ME. 7-2501

Excursion à Mont-Laurier

Le comité de transport de l'Union canadienne des raquetteurs organise pour samedi le 10 juin, une excursion à Mont-Laurier pour l'installation des nouveaux officiers élus récemment. Ceux qui sont intéressés à faire le voyage par autobus n'ont qu'à s'adresser à M. William Martineau.

L'on sait que lors des élections, M. Roger Forget, du club L'Orignal, de Mont-Laurier, a été élu président ; que M. Raoul Charbonneau a été maintenu au poste de secrétaire - trésorier. M. P.-H. Papillon, de l'Union St-Laurent, de Québec, avait été choisi au poste d'assistant-secrétaire, tandis que M. Paul Gauvin, de l'Union commerciale de Québec, avait été nommé deuxième vice-président.



DE JEUNES PECHEURS SATISFAITS — Quatre jeunes admirent ici leurs prises lors du tournoi organisé par les autorités de la conservation de la région de Toronto. La scène se passe au village de Pickering.

Nashua Blue devient le 9e inscrit dans le Preakness

BALTIMORE. (PA) — L'inscription de Nashua Blue dans le Preakness a causé une certaine surprise et elle porte à neuf le nombre de chevaux qui prendront le départ samedi à la piste Pimlico.

L'entraîneur Lloyd Murray, à la suite de sa décision subite, a ordonné qu'on amène Nashua Blue, de Boston, par avion. Nashua Blue est la propriété de Christopher J. Devine, un courtier qui vit dans le New Jersey.

Les prédictions atmosphériques prévoient de la pluie pour ce soir, puis le ciel s'éclaircira et le thermomètre indiquera 70 degrés samedi. Présentement, c'est Carry Back qui est le favori à 6 contre 5. Le Preakness est une course d'un mille et trois seizièmes, un seizième plus court que le Derby du Kentucky.

Mais lorsque les montures prendront le départ samedi, il est fort probable que Carry Back sera favori à argent égal.

Crozier, qui semblait s'assurer la victoire dans le Derby, est le deuxième choix des parieurs à 5 contre 2. Mais jusqu'ici cette saison, Carry Back l'a battu dans quatre stakes consécutifs.

Les autres chevaux inscrits sont : Dr. Miller, Globemaster, Sherluck, Hitting Away, Crimson Fury et Orleans Doge.

De plus, l'entraîneur John Jacobs a aujourd'hui nommé le conducteur de sa monture, Dr. Miller. Il s'agit de Herberto Hinojosa qui a obtenu la permission de Louis Lee Haggin II pour lequel il devait piloter Tingle dans le Handicap Colonial.

Roulez vos cigarettes avec MACDONALD'S British Consols



Tabac de Virginie doux et suave

Pour Willie Mays des Giants

Un attrapé plus sensationnel que celui de la série mondiale de 1954

SAN FRANCISCO, (PA) — Le gérant Alvin Dark, des Giants de San Francisco, croit que l'attrapé que Willie Mays vient de réussir contre les Cubs de Chicago est le meilleur de sa carrière, y incluant le fameux jeu des séries mondiales de 1954.

Dans la dernière joute de la série mercredi dernier, Mays a privé le receveur Dick Bertell d'un coup de plus d'un but et les Cubs d'un point certain.

Avec Ed Bouchee au premier, Bertell a frappé solidement la balle au champ centre, mais Willie a pu réussir l'attrapé par-dessus sa tête tout près de la marque de 410 pieds.

L'autre jeu sensationnel remonte à 1954 lorsque Mays saisit une balle frappée par Vic Wertz à plus de 440 pieds du marbre, et cela le dos tourné à la balle. Cette année-là, Dark évoluait à l'arrêt-court.

"Les circonstances étaient différentes", a-t-il déclaré après la joute de mercredi. "Mais je crois que l'attrapé de Mays cette après-midi était plus difficile que celui qu'il a réussi en 1954".

"Contre Wertz, il avait au moins jeté un coup d'oeil par-dessus son épaule avant de saisir la balle d'une seule main. Le coup de cet après-midi est venu directement derrière lui et par-dessus sa tête".

En apprenant la comparaison qu'avait formulée Dark, Willie a simplement déclaré : "Je ne sais pas. J'ai tout simplement tenté de saisir la balle et de la retourner au champ intérieur le plus rapidement possible. Et le vent a fait toute la différence. S'il a soufflé dans l'autre direction, on n'aurait jamais revu la balle. Ici, le vent change continuellement, et il est difficile de bien juger".

Le coup de Mays représentait le deuxième exploit défensif réussi dans la partie par les Giants. Sur le premier lancer de la joute, Bob Will a frappé un puissant coup au champ droit et Felipe Alou s'adossa à la clôture pour saisir la balle qui l'aurait passée sans son intervention.

SNEAD

SUITE DE LA PAGE 18

nier, Dave Marr, a réussi un 71, pendant que Kel Nagle, deuxième au classement final du Colonial, a joué une ronde de 73.

Alors que la pluie semblait ennuyer les autres golfeurs, Snead a semblé l'ignorer totalement, du moins c'est l'impression que laisse son compte.

"J'ai gagné autant de tournois sous la pluie ou dans la boue que sous un soleil luisant", a déclaré avec un sourire narquois le vétéran de 48 ans de la Virginie de l'Ouest.

RICHELIEU

SUITE DE LA PAGE 20

le en six courses, sauf se classer troisième à son dernier départ.

Prudence's Boy s'est classé deuxième avec une bonne position au départ, puis dernier après une vaine sortie à l'extérieur. Il partira ce soir de la troisième place au départ.

Newport Rocket a été victorieux samedi dernier en 2:06.2. Il a quatre ans.

Cotton Maid, 2:06.4 l'an dernier a gagné en 2:08.4 cette année. Cinq départs, trois victoires, une deuxième place.

Enfin Song Hi Lee, confié à Ray Simser, participera à sa première course.

Echos des paddocks . . . Sammy Herbert est passé de l'écurie de Réal Bardier à celle des Turcotte . . . Bob Habkirk, fils de Bill, âgé de 19 ans, fera peut-être ses débuts cette année comme conducteur . . . Claude Brissette, juge à la piste du Bout-de-l'Ile, et son frère Damasse, avocat, se sont acheté une terre de 140 acres, à Beloeil . . . Claude aimerait s'occuper de l'élevage . . . le secrétaire des courses Georges Giguère s'est rendu à Ottawa rendre un dernier hommage au promoteur Tommy Gorman. . . Léon Martel, président de la United Harness Horsemen Association, et quelques autres sportifs se sont rendus aux funérailles, jeudi . . . Duc Richelieu, un poulain de deux ans, a "travaillé" un mille en 2:08 à la piste Rosecroft . . . il appartient aux écuries Drummond . . .

VOUS SOUVENEZ-VOUS ?



19 MAI, 1925

IL Y A 36 ANS . . .

GEORGE SISLER a frappé en lieu sûr pour la 34e joute consécutive avec un triple et un simple qui ont aidé les Browns de St-Louis à triompher du Boston, 8 à 2. Sisler a conservé une moyenne de .345.

c—Chicago Tribune — NY News, 1961.



2 VOITURES SUR 5 ROULENT SUR DES PNEUS DOUTEUX

Les pneus ne durent qu'un temps, faites donc vérifier les vôtres par un expert. Voyez tout dépositaire Dominion Royal, il dépistera rapidement le pneu perdant de l'air ou sur le point d'éclater. Faites monter des Dominion Royal, si vos pneus ont des points faibles.

Le Dominion Royal Master "Low Profile" a la forme de sécurité. Plus bas et plus large qu'un pneu ordinaire, il est plus stable, s'échauffe moins, facilite la conduite et a une grande puissance d'arrêt. Son élégance rehausse l'apparence de toute voiture.

Le Safety 8 est le pneu d'origine des meilleures voitures. C'est le plus parfait des pneus sans chambre jamais construit. Il donne un millage remarquable et offre une valeur imbattable à l'achat.

Safe-Way—est parfait pour ceux qui roulent peu. Extrêmement avantageux par son prix, il incorpore tous les derniers perfectionnements intéressant la sécurité.

Echangez vos pneus douteux MAINTENANT et économisez.

Votre sécurité l'exige choisissez des PNEUS DOMINION ROYAL

Dominion Rubber



DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS CI-DESSOUS :

CANADA TIRE CO
7141, rue ST-HUBERT
CR. 1-3551

Morris Bros
TIRE - DISTRIBUTORS LTD.
1801 ouest, rue St-Jacques—WE. 7-2891
744, rue de la Montagne — WE. 5-5237

CANADA TIRE CO
850 ouest, rue ST-JACQUES — UN. 6-4885

STANDARD TIRE SUPPLY CO.
726 AVE ATWATER
WE. 2-2173

CHAMPLAIN OIL PRODUCTS LTD.
EN VENTE A TOUTES NOS STATIONS DE SERVICE

SUPERTEST
EN VENTE A TOUTES NOS STATIONS DE SERVICE

DOMINION TIRE SHOP
1169 ouest, rue BERNARD
OUTREMONT — CR. 4-7555

United Tire
671 ouest, rue ST-JACQUES — UN. 6-3667

LABERGE TIRE
GERRY et GUY GOSSELIN (PROPS).
7751, rue ST-HUBERT
près Villeray — CR. 4-4447

DISTRIBUTEURS
UNITED AUTO PARTS
LIMITED

Morris Bros
TIRE - DISTRIBUTORS LTD.
690 BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT — RI. 7-9937
2955 BOUL. LAURENTIEN — FE. 4-8420

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS



Dow FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...

GARANTIE CLIMATISÉE

par son MULTI-MÉLANGE parfait

Le secret d'une bière de bon goût, DOW le possède. Dans chaque verre de DOW, vous retrouverez cette saveur que vous aimez . . . cette saveur toujours uniforme grâce au multi-mélange parfait de DOW qui réunit 36 brassages en une seule bière. Voilà pourquoi si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage!

Dow

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D.
Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

Malgré un triple-jeu le Ville-Marie perd encore

Le fait de réussir un triple-jeu, l'un des exploits les plus remarquables au baseball, n'a pas privé le Ville-Marie d'une défaite de 7 à 4 aux mains du Maisonneuve.

La victoire du Maisonneuve était sa troisième consécutive tandis que le Ville-Marie n'a pas encore remporté une seule victoire en trois joutes.

L'exploit défensif du Ville-Marie est survenu à la deuxième manche alors que le Maisonneuve menait par 1-0. Avec les buts remplis, le receveur Roger Dinelle a cogné au coup en long entre le premier et le deuxième but. Michel Thébault a saisi la balle et l'a relayée au premier but pour le retrait de Gilles Guay. Jacques DeGagné a lancé à l'arrêt-court Gilles Cardin qui a retiré Marcel Auger qui tentait de revenir sur ses pays.

Le Maisonneuve a scellé l'issue de la joute avec trois points à la quatrième manche et deux autres à la manche suivante. Un ballon-sacrifice de Marcel Auger et un simple de Gilles Guay ont fait compter deux points à la quatrième. Michel Thébault a été le plus efficace des perdants avec deux coups sûrs qui ont produit deux points.

Le gaucher André Lavoie, à sa première joute dans les rangs juniors, a espacé cinq coups sûrs au Ville-Marie. Pierre Potvin a été le lanceur perdant.

Circuit de Mélançon

Un circuit de deux points de Jean-Marc Mélançon à la quatrième manche a permis au St-Laurent de triompher du Verdun 3 à 2. C'était la première joute du St-Laurent cette saison.

Gilles Bernier, du St-Laurent et Marius Matteo se sont livré un intéressant duel au monticule, n'accordant chacun que quatre coups sûrs.

Rosemont déclasse Laval

Pour la deuxième fois d'affilée, le Rosemont a totalement déclassé le Laval, l'emportant 17-3. Mardi soir, les joueurs de Marcel Racine triomphaient du Laval, 18-1.

Roger Ménard et Michel Beaudry ont obtenu chacun un triple et deux simples. Yvon Goudreau a fait compter tous les points du Laval avec un coup de circuit. Eddie Goralzcyk a été le lanceur gagnant et Claude Laverdure le perdant.

St-Laurent	100 200 0—3	4	2
Verdun	000 000 2—2	4	2

Bernier et Sirois, Dickson (7); Matteo et Marotte. G—Bernier (1-0). P—Matteo (0-1). Cir.—St-L., Mélançon (1er).

Maisonneuve	010 320 1—7	6	2
Ville-Marie	000 200 2—4	5	4

Lavoie et Dinelle; Potvin, Leclerc (2) et Perron. G—Lavoie (1-0). P—Potvin (0-1).

Rosemont	0102	032	17	9	0
Laval	00 3	000	3	5	4

Goralzcyk et Ménard; Laverdure, Racette (2) et Letellier, St-Jean (3). G—Goralzcyk (1-0). P—Laverdure (0-1). Cir.—Laval: Goudreau (1er).

Joutes de baseball

Aujourd'hui

LIGUE AMERICAINE

Détroit (Lary 6-1) à Boston (Schwall 0-0) soir.

New-York (Turley 3-2) à Cleveland (Perry 2-2) soir.

Kansas City (Rakow 0-0) à Minnesota (Kralick 3-1) soir.

Chicago (Shaw 3-1 et Score 1-1 ou Baumann 1-2) à Los Angeles (McBride 2-2 et Moeller 0-2) 2 soir.

Washington (Sturdivant 2-2) à Baltimore (Hoeft 0-1) soir.

LIGUE NATIONALE

Los Angeles (Drysdale 3-2) à San Francisco (Marichal 2-1) soir.

Pittsburgh (Friend 4-3) à Philadelphie (Mahaffey 3-3) soir.

Milwaukee (Willey 1-0 ou Burdette 3-1) à Cincinnati (O'Toole 3-3) soir.

St-Louis (Sadecki 2-2) à Chicago (Hobbie 1-4).

LIGUE INTERNATIONALE

Rochester à Toronto
Syracuse à Buffalo
Columbus à Richmond
Jersey City à Charleston

Hier

LIGUE AMERICAINE

Chicago	202 000 200	—6	10	0	
Los Angeles	020 002 000	—4	9	1	

Pierce, Baumann (6) et Lollar; Kline, Duren (7), Morgan (9) et Rice. G-Baumann (2-2). P-Duren (0-3). Circuit: Los Angeles, Rice (1er).

Détroit	000 000 000	—0	4	0	
Boston	000 010 00x	—1	5	0	

Bunning, Fox (8) et Brown; Conley et Nixon. G-Conley (2-2). P-Bunning (3-3).

Kansas City	030 000 010	—4	9	0	
Minnesota	100 000 110	—3	7	1	

Herbert et Sullivan; Kaat, Palmquist (7) Moore (9) et Battey. G-Herbert (3-2). P-(1-3). Circuits: Kansas City, Throneberry (5e); Minnesota, Allison (8e).

Washington à Baltimore (remise, froid).

HORS-CONCOURS

Cleveland (LA)	010 100 200	—4	8	0	
Cincinnati (LN)	401 020 00x	—7	12	1	

Heman, Antonelli (6) et Thomas; Bridges, Nunn (7) Henry (9) et Zimmerman. G-Bridges. P-Heman. Circuits: Cincinnati, Post; Cleveland, Kirkland.

LIGUE INTERNATIONALE

Columbus	020 021 000	—5	9	3	
Jersey City	110 400 02x	—8	10	2	

Parsons, Lamable (4), Olio (6), McBean (8) et Leppert; Munroe, Ayon (5) et Kravitz. G-Monroe. P-Parsons.

Toronto à Buffalo (remise, pluie)
Syracuse à Rochester (remise, pluie)

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	20	9	.690	—
Pittsburgh	16	11	.593	3
Cincinnati	17	12	.586	3
Los Angeles	19	14	.576	3
Milwaukee	13	13	.500	5½
St-Louis	11	15	.423	7½
Chicago	10	19	.346	10
Philadelphie	8	21	.276	12

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Columbus	14	8	.636	—
San Juan	16	11	.593	½
Rochester	13	10	.565	1½
Jersey City	12	10	.545	2
Richmond	14	12	.538	2
Buffalo	11	13	.458	4
Toronto	9	15	.375	6
Syracuse	8	18	.308	8



ETCHEVERRY A L'HONNEUR — Le quart-arrière SAM ETCHEVERRY, pendant neuf saisons avec les Alouettes de Montréal et passé aux Cardinaux de St-Louis, de la Ligue Nationale des Etats-Unis, a été proclamé l'athlète ayant le plus fait en 1960 pour combattre la criminalité juvénile. A gauche, LOU RICHMAN, président d'un dîner en son honneur.

La Petite Ligue à l'oeuvre

Provost assistera au début de saison

Le commissaire James Wilson, de la Petite Ligue de baseball, inaugurera la saison de la division Est au parc Consols de St-Eusèbe, demain après-midi.

Parmi les invités d'honneur,



JAMES WILSON

les jeunes applaudiront Claude Provost, du Canadien, et Claude Laforge, des Bears de Hershey, et propriété des Red Wings de Détroit, deux anciens membres des Loisirs de St-Eusèbe.

Une parade qui parcourra les rues Rouen, Du Havre, Fullum, Larivière et Dufresne précédera le programme double. Vers 1 h. 30, les Dodgers affronteront les Giants tandis qu'à 3 h., les Cubs seront les adversaires des Braves.

Dans la division Nord, ce sera également l'ouverture de la saison au parc Jarry. Les deux joutes opposeront les Cardinaux aux Phillies et les Pirates aux Reds.

MATHEWS

SUITE DE LA PAGE 21

Twins avec une moyenne de .348, pendant que Roy Sievers des White Sox est tombé du deuxième au cinquième rang avec .344.

Chez les cogneurs de circuits, c'est le solide cogneur Gentile des Orioles qui vient au premier rang avec 11, dont quatre pendant la semaine qui vient de prendre fin. Mantle n'en a réussi aucun et il vient maintenant au second rang avec 9. Gentile est aussi celui qui a fait produire le plus de points avec 37.

Mogn continue de dominer la Ligue Nationale pour les circuits avec 10. Mais Hank Aaron des Braves lui a ravi la position de meneur dans le domaine des points produits. Il en a maintenant 25.

Pour votre plaisir... dégustez

LE WHISKY LE PLUS SYMPATHIQUE!



Goûtez-en la saveur moelleuse... aujourd'hui!

B.B.-61-5F

MARCHANDS C-I-L

GERARD ARIAL
CADEAUX
6534 BOUL. ST-LAURENT
CR. 7-6530

FERRONNERIE
Eugène Bélanger
LTEE
2918 MASSON, RA. 2-4651

QUINCAILLERIE
BERNIER
976 boul. St-Laurent UN. 6-7607
4638 rue St-Denis VI. 4-8838
3715 rue Wellington PO. 8-4759

ALEX. BREMNER LTD.
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
1501, ST-GREGOIRE LA. 1-4165
10680, ST-LAURENT DU. 8-3671
ST-JEROME

QUINCAILLERIE
DURAND LTEE
804 OUEST, ST-JACQUES
UN. 6-3541

QUINCAILLERIE
J.-R. GREGOIRE
3605 EST, RUE ONTARIO
LA. 4-1167

QUINCAILLERIE
C.-J. LAPOINTE
INC.
2127 EST, BELANGER
RA. 7-2879

FERRONNERIE
NORTHMOUNT
HARDWARE
5288 AV. GATINEAU
COTE-DES-NEIGES
RE. 8-7437

Fernand RAVARY
8155, rue ST-HUBERT
CR. 6-3515

QUINCAILLERIE
STE-ROSE
YVES THUOT, prop.
148 BOUL. STE-ROSE
STE-ROSE NA. 5-9131

CAPLAN
HARDWARE LTD.
6521 Somerled HU. 9-2291
4419 St-Laurent AV. 8-9731

Fontaine & Lévesque
7502 — 18e AVENUE
VILLE ST-MICHEL RA. 8-3663
5 MONTEE MASSON
ST-VINCENT-DE-PAUL NO. 1-7721

FERRONNERIE
LACROIX
1225, RUE NOTRE-DAME
LACHINE — ME. 7-3767

QUINCAILLERIE
ALBERT LORD
LTEE
7331-A RUE ST-DENIS
CR. 4-2561

PAQUETTE & GUY
LIMITEE
367, boul. des Laurentides
PONT-VIAU — MO. 9-7151

Hervé Ravary
LIMITEE
2328 Est, rue FLEURY
DU. 1-6660

QUINCAILLERIE
Georges Vincent
1485 rue AMHERST
LA. 2-1752

CHARLEROI
Ferronnerie — Hardware
4400 RUE CHARLEROI
DA. 2-2031

FREDETTE & FRERES Ltée
5689 RUE HOCHELAGA
CL. 9-5928

FERRONNERIE
LACROIX
6730, BOUL. MONK
VILLE-EMARD - PO. 8-3400

RE. 1-6871
Modelectric
HARDWARE LTD
2324 CHEMIN LUCERNE, Ville Mt-Royal
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

QUINCAILLERIE
André PROULX Enr'g.
4245 rue BEAUBIEN
coin 24e avenue, Rosemont
RA. 2-7451

QUINCAILLERIE
Ravary
LIMITEE
3767 est, rue Ste-Catherine
LA. 7-2311

Ryan
PAINT CO. LTD.
LIVRAISON GRATUITE
partout à Montréal et dans toute la banlieue
MONTREAL
1662, STE-CATHERINE E., LA. 5-9812
6515 PAPINEAU — RA. 2-3644
OUTREMONT
1148 VAN HORNE — CR. 1-0926
VERDUN
5661 VERDUN — PO. 9-8481
WESTMOUNT
1311 GREENE — WE. 7-1496
ST-LAMBERT
480 VICTORIA — OR. 1-7295
CROYDON
287 DOMVILLE — OR. 6-1011

QUINCAILLERIE
Geo. DUBREUIL
ENRG.
10344, boul. ST-LAURENT
DU. 8-5727

CLAUDE GAGNE
321, BOUL. DES PRAIRIES
LAVAL-DES-RAPIDES MO. 9-7141

QUINCAILLERIE
LACROIX
HARDWARE
497 OUEST, JEAN-TALON
CR. 2-5768

MONTREAL DECORATORS
Supply Co. Ltd.
196 ouest, rue Ste-Catherine
UN. 1-2273

QUEEN MARY
HARDWARE LTD.
5323 ch. REINE-MARIE
HU. 1-0129

FERRONNERIE
G. ROUX Limitée
9162, boul. ST-MICHEL
Ville St-Michel DU. 8-1143

FERRONNERIE
ANDRE DUFOUR
2421, RUE LAFONTAINE
LA. 1-1127

QUINCAILLERIE
GOYER
1532, BOUL. CURE-LABELLE
ST-MARTIN — MU. 1-3328

LAFAYETTE
HARDWARE STORES INC.
5916, rue Papineau — CR. 1-6014
3715, boul. St-Laurent — VI. 4-3036

NOISEUX
2480 O., RUE NOTRE-DAME WE. 2-3191
1452 EST, RUE BELANGER RA. 9-1821
6094 O., RUE SHERBROOKE HU. 4-3591

Quint Hardware
CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN
7770 RUE SHERBROOKE EST
CL. 9-3727

QUINCAILLERIE
St-Aubin & Frère
942, BOUL. DECARIE
St-Laurent - RI. 7-4754-5



TRUTONE — la peinture d'extérieur blanche garde sa blancheur éclatante pendant des années grâce à IDB

IDB — l'ingrédient exclusif qui donne cette blancheur à Trutone et en fait la peinture d'extérieur la plus blanche sur le marché. En plus, Trutone vous assure une protection d'une blancheur éclatante qui défie le temps pendant des années.

Avec le blanc Trutone, vous épargnez aussi du temps et de l'argent, car une seule couche suffit — c'est un fini lisse et égal spécialement formulé par C-I-L.

Votre marchand de peintures C-I-L vous recommandera lequel des trois blancs Trutone vous devez employer:

Blanc Trutone auto-nettoyant — pour les maisons tout en bois
Blanc Trutone — pour tout genre de structure extérieure
Blanc Trutone pour garnitures — pour les boiseries

PEINTURES C-I-L

Pour la maison la plus blanche et la plus éclatante de la rue, procurez-vous la peinture d'extérieur blanche Trutone avec IDB.

Disponible chez les marchands ci-dessous

Kelly Burnett devient instructeur du McGill

Kelly Burnett, un vétéran du hockey mineur, sera l'instructeur en chef des Redmen de l'Université McGill de la Ligue de hockey Interuniversitaire la saison prochaine. Il succède à Ken Murray qui avait résigné ses fonctions à la fin de la dernière saison.

Burnett, âgé de 35 ans, est originaire de Lachine. Il était dans le hockey professionnel mineur depuis 11 ans lorsqu'il a pris sa retraite au début de la saison dernière sur l'avis des médecins qui ont dit que des douleurs chroniques qu'il ressentait au dos pourraient bien devenir permanentes. Il s'alignait alors avec le Royal de la Ligue Professionnelle de l'Est.

Le nouveau pilote des Redmen, également instructeur de golf, a eu un essai de trois parties avec les Rangers de New-York au cours de la saison 1952-53. Avant de jouer pour le Royal, il a porté l'uniforme du Springfield et du Syracuse de la Ligue Américaine.

Pender et Downes sous contrat pour leur match

BOSTON. (PA) — Paul Pender a aujourd'hui signé son contrat pour le combat qui l'opposera à Terry Downes, à Londres le 11 juillet prochain. Le match sera pour le titre qui détient présentement, celui de champion poids moyen reconnu par tous les états hors de la NBA ainsi qu'en Europe.

Pour la signature officielle, on s'est servi du téléphone trans-atlantique. Pendant que Pender signait ici, son avocat, John Cronsin, le représentait à Londres. Quant à Downes, il a signé en présence du promoteur Harry Levene.

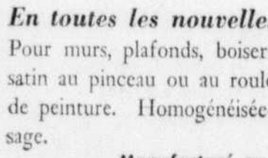
Le contrat assure une bourse de $84,000 à Pender, somme qui sera déposée dans une banque de Londres avant le soir du combat. De plus, on lui a promis une somme de $16,000 pour ses dépenses.

Lors de leur première rencontre, on se rappelle que Pender l'avait emporté par mise hors de combat technique. Pender est persuadé que les gants de six onces qui serviront dans le match ressembleront à des "lames de rasoir".

Pour sa part, Downes recevra $20,000. Le contrat stipule finalement que dans l'éventualité d'une victoire de ownes, il devra accorder un match revanche à Pender dans les 50 jours.

Estomac bouleversé par des repas pris à la hâte?

C'est fort possible—Mais vous n'avez *pas besoin* d'endurer le tourment de l'indigestion et des aigreurs dues à l'hyperacidité! Prenez des TUMS. Croquez simplement une ou deux de ces pastilles à la douce saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre—vous serez vite soulagé. Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. Vous pouvez les prendre en tout lieu et à toute heure. Ayez toujours des TUMS sur vous. Ils coûtent si peu!



pour l'estomac

Rev SATIN

Notre peinture latex la plus populaire pour décor d'intérieur



Meilleure qualité à plus bas prix

En toutes les nouvelles couleurs en vogue!

Pour murs, plafonds, boiserie. S'applique comme du satin au pinceau ou au rouleau—sèche vite—sans odeur de peinture. Homogénéisée—n'exige que peu de brassage.

Manufacturé au Canada par

O.P.W. PAINTS LIMITED

UNE FILIALE DE AMERICAN-MARIETTA CO.
MONTREAL — OTTAWA — TORONTO — WINDSOR

VENDEURS O.P.W. DANS MONTREAL ET LES ENVIRONS

CENTRE

Central Hardware & Paint Store Ltd.
3616 Boul. St-Laurent — VI. 2-2701
Duluth Hardware Store
210 ouest, avenue Duluth — Vi. 4-6001
B. Lemire & Frère
458 est, Mt-Royal — Vi. 4-1336
Quincaillerie L. Gosselin Inc.
823 est, Ontario — LA. 2-8533
J.-E. Gauthier Cie Ltée
1280 est, Ontario — LA. 1-0880

EST

A-1 Hardware & Radio
4317 est, Ontario — CL. 5-5051
Bertrand & Frère Enrg.
8627 Hochelaga — CL. 5-5120
Turcotte & Frère
5860 Hochelaga — CL. 5-7100
Hochelaga Hardware Reg'd.
3993 Hochelaga — CL. 9-2595
J.-D. Verdon
2756 Rouen — LA. 2-7625
Quincaillerie Guy Lachapelle Enrg.
5195 est, Beaubien — RA. 5-2483

NORD

J.-L. Cloutier Enrg.
3217 est, Beaubien — RA. 2-7863
P. Deguire
1910 Gauthier — LA. 1-3663
J.-R. Ravary Enrg.
5066, avenue Papineau — LA. 1-8181
L.-A. Frenière & Fils
6028, avenue Papineau — CR. 2-4418
L.-A. Frenière & Fils
6210, avenue Papineau — CR. 2-1033
Ferronnerie St-Hubert
5757 St-Hubert — CR. 1-5158
André Girard
1997 est, Jean-Talon — RA. 8-4525
A. Lamarche
280 est, Beaubien — CR. 7-2143
H. Paquette
7900 Casgrain — DU. 7-4664
Quincaillerie René Dupuis
89 ouest, boul. Henri-Bourassa — DU. 7-9098
Klem Automotive Inc.
8400 St-Laurent — DU. 7-7175
Wilfrid Vézina
2474 est, Bélanger — RA. 1-5802
Quincaillerie Laurier Enrg.
425 est, Laurier — CR. 1-9364
L.-N. Lalonde
3165 Masson — RA. 7-2851
Madison Electric Ltée
2102 est, Sauvé — DU. 8-7701

OUEST

Atwater Hardware Co.
707, avenue Atwater — WE. 5-9625
Mallette & Frère
2077 ouest, Notre-Dame — WE. 2-0626
E. Mongeau Enrg.
4744 ouest, St-Jacques — WE. 3-4584
Quincaillerie Idéal
5779, boul. Monk — PO. 6-1164
Larose & Frères Enrg.
658 ouest, Jean-Talon — CR. 7-4137
Park Avenue Hardware
366 ouest, Laurier — CR. 7-7300

ST-LAMBERT

Quincaillerie Ranger
476 Victoria — OR. 1-7249
Quincaillerie Ranger
53 Devonshire — OR. 1-1628

CANDIAC

Quincaillerie Ranger
Centre d'achats Candiac — OL. 9-5424

VILLE JACQUES-CARTIER

Béliveau & Frères Ltée
1079, boul. Ste-Foy — OR. 4-0933
Quincaillerie St-Charles Enrg.
1268 Chemin Chambly — OR. 4-7415

VILLE LEMOYNE

R.-R. Monchamp & Frère
88, rue St-Louis — OR. 1-8379

CITE LAFLECHE

Louis Aubertin
3316 Grande-Allée — OR. 6-4545

ST-LAURENT

A. Poirier Ltée
610, boul. Ste-Croix — RI. 4-2841

LACHINE

Rock Hardware Supplies Reg'd.
813 Provost — ME. 4-2222

VERDUN

Quincaillerie Hickson
3892, avenue Verdon — PO. 8-1102
A.-E. Lamarre
5421 Bannantyne — PO. 8-0741
J.-O. Leclaire
5019 WEllington — PO. 9-5551

POINTE-ST-CHARLES

R. Chiasson
2361 Centre — WE. 3-9302
Ferronnerie Beauchamp Enrg.
1987 Wellington — WE. 3-1662

VILLE ST-MICHEL

R. Lacombe Enrg.
3539 Bélair — RA. 2-3890
F. Lacelle Enrg.
9176, 9ème Avenue — DU. 8-2411

MONTREAL-NORD

Ferronnerie Charlerei Enrg.
4400, rue Charleroi — DA. 2-2031
H. Ravary & Frère Inc.
3727, rue Monselet — DA. 1-1710

RIVIERE-DES-PRAIRIES

H. Cristin
11249 est, boul. Gouin — MO. 5-3912

POINTE-AUX-TREMBLES

Latendresse et Fils Inc.
11837 est, rue N.-Dame — MI. 5-8874

REPENTIGNY

A.-A. Prud'homme
457, rue Notre-Dame — 581-5240

PONT-VIAU

Goineau & Bousquet Cie Ltée
164 boul. des Laurentides—MO. 9-3545

L'ABORD-A-PLOUFFE

C.-E. Desnoyers
185, boul. Curé-Labelle — MU. 1-2581

OUTREMONT

J.-H. Larose Enrg.
1051 ouest, Bernard — CR. 2-6811

Faites vos emplettes maintenant pour la longue fin de semaine

EATON OUVERT CE SOIR jusqu'à 9h.

OUVERT SAMEDI, TOUTE LA JOURNÉE, 9 h. À 5 h. 30

LE MAGASIN EST FERMÉ LUNDI, TOUTE LA JOURNÉE



Seulement chez Eaton!

NOUVELLES bellefair EN DEMI-TAILLES

A. "ARNEL" sans souci — Fourreau amenuisant en une texture imitant la toile. Boutons blancs. Poches et encolure à bords étroits blancs. — Bleu marine, bleu poudre, vert tendre. Tailles: 14½ à 24½.

PRIX BELLEFAIR **14.95**

B. MOUSSELINE "ENKA" — Un tissu de rayonne d'une fraîcheur insoupçonnée pour la belle saison! Fourreau à manches courtes, jaquette à manches trois-quarts. Bleu, vert, havane. Tailles: 14½ à 24½.

PRIX BELLEFAIR **17.95**

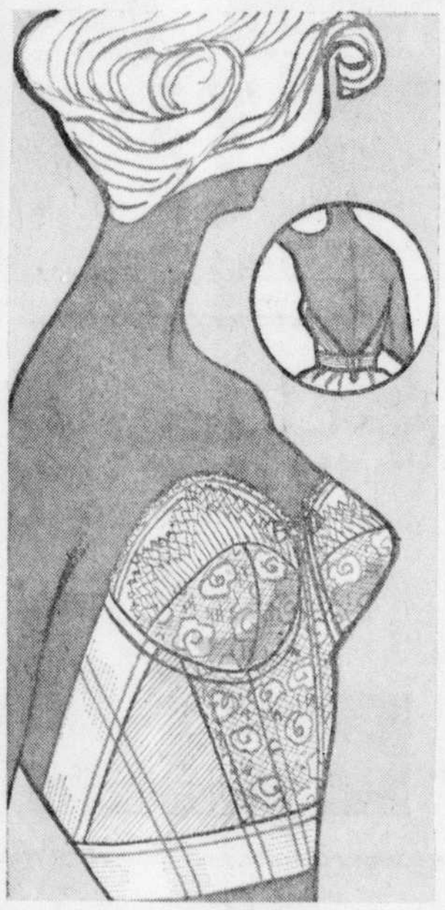
COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 541, AU TROISIEME

SOUTIENS-GORGE JEZEBEL

Sans dos, sans bretelles

Agréables à porter, maintiennent sans gêner.



10.00

Un superbe soutien-gorge arrondi et sans bretelles pour accompagner vos plus jolies robes estivales! Bonnets en dentelle de nylon et tricot nylon plissé, légèrement coussinés pour flatter et mieux soutenir. Panneaux devant en dentelle de nylon, légèrement baleinés; bandes en élastique de 2" descendant jusqu'à la taille, finis Helanca pour plus de confort. Une agrafe au centre du dos retient le soutien-gorge à la gaine. Blanc seulement. Bonnets A, B, C; grandeurs 32 à 36.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques

CORSETS (RAYON 609), AU TROISIEME, CHEZ EATON

CLINIQUE SUNBEAM!

Nettoyage de rasoirs "SUNBEAM"



SAMEDI est le dernier jour pour le nettoyage de votre **rasoir électrique Sunbeam** par un technicien expert chez Eaton. Ce technicien nettoiera, lubrifiera et règlera, si nécessaire, votre rasoir électrique SUNBEAM sans aucuns frais! Pièces de rechange disponibles aux prix les plus avantageux.

RAYON 515, AU REZ-DE-CHAUSSEE

DERNIER JOUR!!

CHAISES-LONGUES!



Samedi est le dernier jour pour la vente à bas prix de ces chaises-longues de bonne qualité. Aluminium tubulaire et bandes de "Saran". Réglable à 5 positions. Se plie complètement.

SPECIAL DE LA GRANDE SEMAINE **2 pour 19.50**
2.30 par mois (9 mensualités)
9.99 chacune

CHAISES ASSORTIES
SPECIAL DE LA GRANDE SEMAINE
2 pour 11.98
6.29 chacune
RAYON 370 AU SEPTIEME

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

AU SERVICE D'ENTRETIEN EATON

SPECIAUX D'UNE SEMAINE! DU 23 MAI AU 27 MAI

HOUSSES

Housses faites sur commande; coupées et ajustées sur vos meubles, chez vous. Confectionnées par des spécialistes, finition à passepoils, volants à plis ronds ou unis. Glissières.

	PRIX HORS-SERIE	PRIX BUDGET
Ensemble 3 pièces, uni	59.00	42.00
Fauteuil	15.50	11.00
Fauteuil à ailettes	18.50	13.00
Chesterfield	29.00	21.00

Cette offre ne s'applique pas aux fauteuils genre "Cogswell", meubles à sections ou à bois apparent. Frais de déplacement modiques pour la banlieue immédiate et les localités hors de Montréal.

REPARATION DE REMBOURRAGE

	PRIX HORS-SERIE	PRIX BUDGET
Chesterfield simple	92.00	73.00
Fauteuil	56.00	45.00
Fauteuil à ailettes	59.00	47.00

Les prix ci-dessus sont pour la confection seulement. Nous utiliserons votre propre tissu ou un tissu choisi du vaste assortiment Eaton.

SERVICE D'ACHATS A DOMICILE

Fauteuils et sofas réparés chez vous en une seule journée

- Travail fait par spécialistes.
- Ressorts du bas rattachés, sangles fournies si nécessaire.
- Doublure remplacée.

Fauteuils 10.95 chacun **Sofas 17.95 chacun** **Etablissement de devis 4.95**

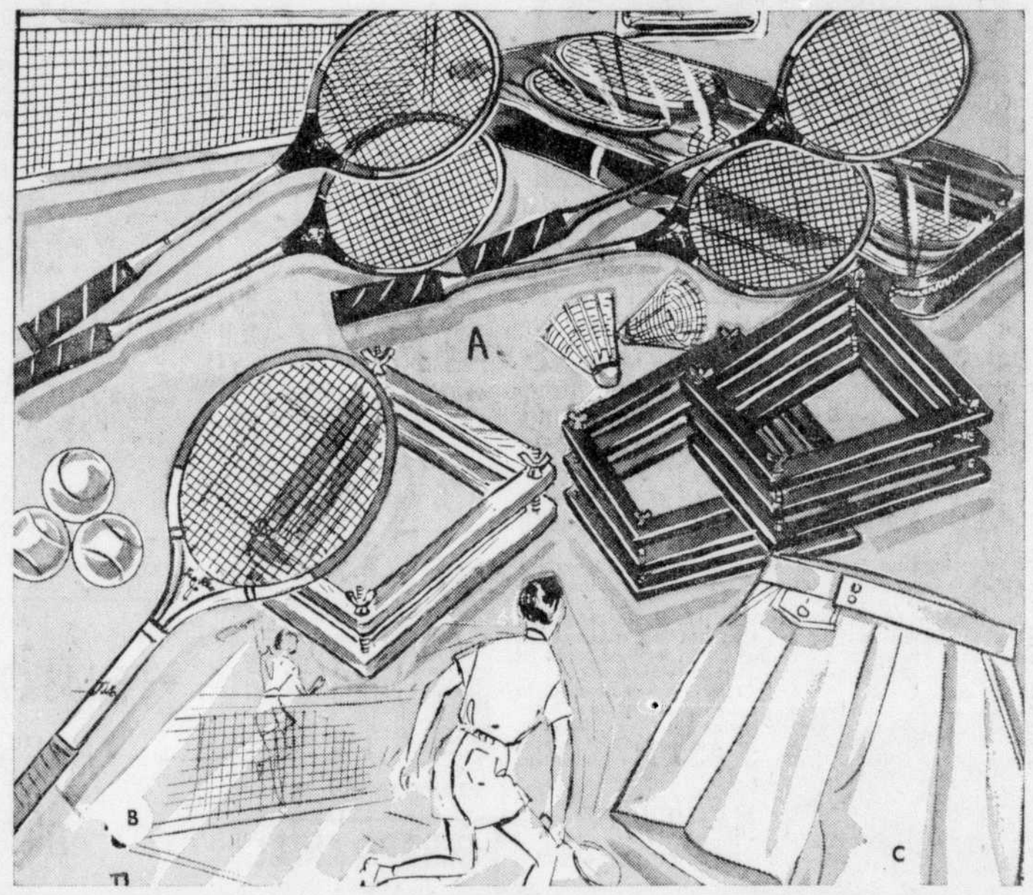
Frais de déplacement modiques pour la banlieue immédiate et les localités hors de Montréal.

Le Centre du Service d'Entretien EATON vous offre également les services de confection suivants:

- Rideaux faits sur commande.
- Tentures et accessoires.
- Installation de tringles et agencement pour tentures.
- Couvre-lits faits sur commande.
- Réparation et finition de meubles anciens.

Notre service téléphonique vous fournira tous renseignements sur demande concernant les prix et établissement de devis de réparations. AUCUN FRAIS DE DEVIS SUR LES COMMANDES REÇUES.

COMPOSEZ AV. 8-8161



JEUX BADMINTON POUR ADULTES!

SPECIAL de la Grande semaine **6.99**

A. 4 raquettes à cordes de nylon. Prises en toile et cadres en bois léger. Filet en dimension de court, 2 volants de nylon. Poteaux d'acier à sections avec piquets et cordes. Mallette en plastique et 2 presses doubles en bois.

EQUIPEMENT DE TENNIS!

SPECIAL de la Grande semaine **4.99**

B. POUR DEBUTANTS! Raquette, presse et 3 balles. Raquette à corde de nylon, cadre multilaminé, épaules du cadre renforcées. Prise de cuir. En poids léger, moyen et lourd. Robuste presse en bois. 3 balles.

SHORTS DE TENNIS BLANCS! HOMMES

SPECIAL de la Grande semaine **3.29**

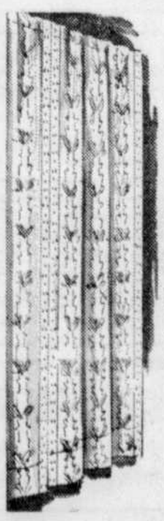
C. En coton blanc frais, taille élastifiée au dos. 2 poches fendues, gousset et poche au dos. Le tennis à ses exigences et ce short est excellent. Tailles 28 à 40.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 261, AU CINQUIEME

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

RIDEAUX LAVABLES!



Panneaux "Trunet" Quelques-uns imparfaits!

Spécial samedi, chacun
42" x 54" **1.66**
42" x 63" **1.80**
42" x 72" **1.80**
42" x 81" **1.80**
42" x 90" **1.99**
42" x 99" **1.99**

Rideaux de rayonne de tricot épais. Faciles d'entretien. Peu ou pas de repassage. Irrétrécissables. Soldés par le fabricant de séries de prix plus élevés. La plupart en blanc dans le lot.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Commandes exécutées jusqu'à épuisement du stock

(967)

SOLDE!

VETEMENTS DE BEBES!

Rég. 2.99 et 3.99

Spécial samedi

1.99 chacun

Tailles discontinuées et coloris désassortis dans le groupe permettent le bas prix. Costumes 2-pièces, robes, ensembles pour bébé. Tissus et couleurs divers. 6 mois à 3 ans dans le lot.

Pas de commandes téléphoniques ni postales sur ces articles S.V.P.

(910)

Belles chemises blanches



Coton "Sanforized" de qualité

Spécial samedi
3 pour 5.85
chacune **1.99**

Chemises d'été en broadcloth de coton blanc, environ 140 x 72 fils au pouce carré. Col court apprêté, poignets transformables.

Chosissez votre encolure et

COMPOSEZ VI. 2-9211

	14	14½	15	15½	16	16½	17	17½
32"	x	x	x	x				
33"	x	x	x	x	x	x	x	x
34"		x	x	x	x	x	x	x
35"			x	x	x	x	x	x

(928)

L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 25-42

77e ANNEE — No 182 — MONTREAL, VENDREDI 19 MAI 1961

Convention collective entre la Commission scolaire et les instituteurs

Rémunération selon la compétence et parité des salaires pour les 2 sexes après 20 ans d'enseignement

QUEBEC — La convention de travail, d'une durée de deux années, intervenue entre la Commission des écoles catholiques de la Vieille Capitale et le Syndicat des instituteurs et institutrices, dont c'était hier la signature, consacre deux grands principes selon Me Wilbrod Bhérer, président de la Commission scolaire :

1 — Une rémunération proportionnée au degré de compétence et de qualification du professeur;

2 — La parité des salaires entre les instituteurs et les institutrices après 20 ans d'enseignement.

Soulignant que les augmentations consenties coûteront à la Commission scolaire quelque $700,000 additionnels dès l'année académique 1961-62, Me Bhérer a ajouté qu'il croyait que cette convention constitue tout ce qu'il y a de plus rationnel signé à date dans la province de Québec.

Il a aussi exprimé le voeu que toutes les autres commissions scolaires de la province imitent l'exemple de Québec et emboîtent le pas dans la recherche et le souci de la compétence.

A l'intention des membres du corps professoral, Me Bhérer a insisté sur l'intention de la commission de se montrer exigeante en ce qui a trait au rendement des professeurs.

"Les instituteurs comprendront, a-t-il dit, que nous allons exiger plus d'eux. C'est raisonnable. Par contre, nous tenteront d'être objectifs."

Me Bhérer s'est déclaré enchanté de la façon dont se sont poursuivies les négociations. Il a qualifié d'amicales et de bon aloi les relations qui ont existé entre la commission et les négociateurs du syndicat.

En plusieurs points, l'échelle de salaires, consentie cette année aux instituteurs et institutrices de la ville de Québec, dépasse tout ce qui se paie dans la Métropole et en province.

En plus, 75 institutrices bénéficieront de la parité de salaires avec leurs confrères, à travail égal. Les commissaires ont accordé cette clause aux institutrices qui ont 20 ans et plus de service.

Le président du syndicat, M. Léonce Pelletier, s'est déclaré très heureux du résultats des négociations, et surtout de l'esprit qui a régné au cours des différentes rencontres.

M. Pelletier a déclaré que les discussions, même la convention signée, ne sont pas entièrement closes. La commission scolaire s'est déclarée prête à discuter davantage sur les conditions de travail. Elle s'est, entre autres, moralement engagée à fixer, par règlement, le nombre d'élèves dans les classes et le nombre de périodes d'enseignement.

En un mot, dit M. Pelletier, c'est un régime pour adulte.

De son côté, l'association se propose de faire porter le gros de son effort sur le perfectionnement professionnel de ses membres. Un comité spécial a été formé à cette fin, pour obtenir des universités des cours spéciaux destinés aux professeurs. L'association envisage aussi d'établir une vaste bibliothèque où les professeurs pourront rajeunir leur savoir et leur savoir-faire.

Le syndicat local se prépare, enfin, à présenter un mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'éducation.



SIGNATURE D'UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL — Le syndicat des instituteurs et institutrices de Québec et la Commission scolaire ont signé, hier, une convention collective de travail d'une durée de deux années. M. Léonce Pelletier, président du syndicat, a paraphé l'entente. De gauche à droite, M. Pelletier, Me Wilbrod Bherer, président de la Commission scolaire et M. Eugène Huot, secrétaire de la Commission scolaire.

Un mort et 2 blessés dans un incendie

STE-ANNE - DES - MONTS — (PCf) — Une personne a été brûlée vive et deux autres ont été blessées quand un incendie a ravagé une maison de deux étages convertie en restaurant et maison de pension.

La victime est Mlle Denise Noël, âgée de 29 ans, une employée de l'établissement. Les blessés sont : Mlle Olive Pelletier, 40 ans, propriétaire, et William Snof, un client. Les trois personnes étaient couchées au 1er étage lorsque le feu a éclaté hier.

Québec

La disparition des parcomètres est demandée par la Ligue des citoyens de Saint-Paul-Apôtre

QUEBEC. — La ligue des citoyens de St-Paul-Apôtre, a adopté, au cours de sa réunion tenue hier soir, une résolution qui demandera au conseil de ville la disparition complète du système des parcomètres.

La résolution stipule également que pour faire face au problème de stationnement, on devra prohiber le stationnement sur les principales artères du centre de la ville, en particulier sur les rues qu'utilise le service de transport en commun.

N'en déplaise à M. Jos Matte

Pas d'octroi pour "Pee-Wee sur glace"

QUEBEC. (par **J.K.**) — Pour une seconde fois, et malgré les réclamations de M. Jos. Matte, le conseil de ville a décidé, à la majorité des échevins, de refuser l'octroi de $5,000 à M. Charles Desmarteaux, de Montréal, pour le tournage d'un film intitulé : "Pee-Wee sur glace".

Avant que le vote ne soit pris sur l'octroi en question, M. Matte avait demandé que le rapport soit retourné au comité administratif, car, dit-il, il y a des faits nouveaux à porter à la connaissance des échevins.

M. Paul Lafond ne l'a pas entendu de cette oreille et a riposté qu'il fallait prendre une décision. Il a souligné que cette question du film était en train de prendre la même route que les culottes pour pompiers.

Un premier vote a donc été pris, afin de savoir si oui ou non le rapport serait retourné au comité administratif. Résultat : pas de retour, décision immédiate. Un deuxième vote a ensuite été pris, sur le sort du rapport. Il a été rejeté.

Les connaisseurs de la chose municipale, dans ses petits rouages, prétendent que le film sera présenté aux échevins, en première. A la suite de cette première, la demande d'un octroi sera de nouveau formulée. C'est peut-être pas encore tout-à-fait fini. Il s'agit d'un film à suivre . . .

A l'amende pour ivresse au volant d'un AUTOBUS

QUEBEC. (par **R. D'A.**) — Roland Rodrigue, 24 ans, de Sainte-Thérèse de Beauport, a été condamné, hier matin, par le juge Achille Pettigrew, de la cour des Sessions de la paix à payer $100 plus les frais, après avoir été trouvé coupable d'avoir conduit un véhicule public, en l'occurrence, un autobus, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Le juge a fait remarquer au prévenu qu'il était indulgent, en ne lui enlevant pas son permis de conduire, qui lui permet de gagner la vie de sa femme et de son enfant.

Au cours de l'enquête, le juge a fait incarcérer un témoin qu'il a jugé hostile à la cour. Celui-ci devait être libéré un peu plus tard, après avoir témoigné à nouveau, et ce, avec un peu plus de sincérité.

Remorquage

Le conseil de ville a approuvé l'octroi des contrats pour les remorquage des voitures en infraction, hier après-midi. Les tarifs seront de $8 et $7, un vote a été pris. Les échevins Boissinot et Robichaud ont voté contre cette mesure.

Convocations

Conseil de Ste-Foy — 7 h. 30, réunion spéciale à l'hôtel de ville de Ste-Foy.

Kermesse de la Fraternité canadienne — 5 h., à la salle de spectacles de la compagnie Paquet Limitée, kermesse gastronomique.

Voir M. LESAGE en page 26

Le maire Hamel préside à la cérémonie

Les directeurs de la Chambre de commerce prêtent serment

QUEBEC. (par **J. K.**) — Les nouveaux administrateurs de la Chambre de commerce de Québec ont prêté le serment, hier soir, au cours de l'assemblée annuelle de l'organisme. C'est le maire de la ville, M. Wilfrid Hamel, qui a procédé à l'assermentation des officiers d'une société actuellement en "des théories extravagantes".

"Au moment où les nations se font régulièrement des défis, au moment ou des théories extravagantes se recrutent des adeptes, il est du devoir d'organismes comme le vôtre d'avoir une action bienfaisante et efficace".

Le maire a aussi souligné le tort du public qui interprète mal le terme "commerce", dans le nom de "Chambre de commerce". Trop souvent, a dit en substance M. Hamel, on accorde à ce mot une résonance trop matérielle, qualifiant des actions humaines se limitant au profit. Le maire a alors redéfinit le commerce en termes larges, dans toute sa dimension humaine.

M. Omer Pouliot

Par ailleurs, le nouveau président, M. Omer Pouliot, a déclaré qu'il continuerait, en tout premier lieu, à parachever les travaux déjà en cours. Cependant, il a clairement indiqué que les principales préoccupa-

Voir M. HAMEL en page 36

Prochain congrès des assureurs-vie

QUEBEC. — Les diverses associations d'assureurs-vie de l'Est du Québec organisent conjointement un congrès qui aura lieu le 30 septembre à la faculté de Commerce de l'Université Laval.

Au-delà de 500 assureurs-vie se réuniront pour le premier congrès de la profession dans la province de Québec.

M. Lesage inscrit au feuilleton de la Chambre

Un projet de loi créant une commission d'aménagement de la capitale provinciale

QUEBEC. (par **V. P.**) — Le premier ministre Lesage a fait inscrire, hier, au feuilleton de la Chambre, le projet de loi qu'il avait annoncé déjà depuis quelque temps, projet de loi qui créera une commission d'aménagement de la Vieille Capitale, sur le plan de celle de la capitale fédérale.

Le bill, qui subira probablement sa première lecture aujourd'hui, même s'il n'est pas encore imprimé, est assez connu dans ses grandes lignes, grâce aux explications qu'en a déjà données le chef du gouvernement.

L'administration Lesage entend confier des pouvoirs très étendus à cette commission. Celle-ci aurait notamment des pouvoirs d'aménagement pouvant s'étendre dans un rayon de cinq milles, si la chose se révèle nécessaire, pour assurer la pleine réalisation des plans qu'elle formera, pour créer ici une cité gouvernementale qui soit, en tous points, digne du rôle historique de la Vieille Capitale.

Les principales tâches qui seront dévolues à cet organisme seraient les suivantes :

1. Le développement harmonieux de la ville de Québec ;
2. La protection des sites et monuments historiques ;
3. La continuation du boulevard St-Cyrille ;
4. La construction du boulevard Champlain ;
5. L'établissement de voies d'accès pour le trafic venant de la Côte de Beaupré ;
6. L'organisation des sorties, par la basse-ville, pour le trafic se dirigeant vers la route No 2 ;
7. Le choix des emplacements

Voir M. LESAGE en page 26

Le centenaire de la Confédération

M. Omer Pouliot songe à la construction d'un théâtre

M. Omer Pouliot, nouveau président de la Chambre de commerce de Québec, dans son premier discours officiel :

"A titre personnel, je formule le voeu que le monument commémoratif de la Confédération, à Québec, soit un monument vivant et productif. A une stèle ou à un musée, je préférerais un théâtre ou un amphithéâtre d'envergure ou quelqu'autre projet analogue, où des festivals artistiques de tous genres permettraient à nos deux cultures de s'exprimer et de se propager davantage.

Québec, où est né le Canada bilingue au cours de la bataille des Plaines d'Abraham, se doit de devenir un foyer vivant de diffusion de nos deux grandes cultures."

Rencontré peu après son allocution, M. Pouliot a déclaré au représentant de LA PRESSE qu'il suggérera cette idée au comité du centenaire, qui sera formé d'ici quelques jours, par la Chambre de commerce.

Le comité groupera les représentants de corporations et institutions publiques, et formulera quelques suggestions aux autorités concernées en ce qui regarde l'organisation de l'année de célébration du centenaire de la Confédération. M. Pouliot songe à suggérer que ce théâtre soit édifié sur les Plaines d'Abraham. D'autres détails seront communiqués plus tard, si ce projet rencontre l'assentiement de la majorité des membres du comité de la Chambre.

à l'issue d'un banquet, au manoir St-Castin.

L'exécutif se compose maintenant de M. Omer Pouliot, président, qui remplace M. Jean Champoux, Me Georges-L. Demers, 1er vice-président, et le brigadier Réal Gagnon, 2e vice-président.

Le maire de la ville a profité de la circonstance pour rappeler aux membres de la Chambre de commerce, le rôle qu'ils se devaient de remplir, au sein

Chez les instituteurs

Il faut trouver une formule propre à stabiliser l'emploi

-- M. Paul Gérin-Lajoie

QUEBEC. (par **J.-L. L.**) — Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré hier qu'il importe de trouver le plus rapidement possible une formule appropriée pour assurer la stabilité de l'emploi des instituteurs dans les commissions scolaires qui les engagent.

M. Gérin-Lajoie a fait cette déclaration devant les représentants de la Corporation des instituteurs catholiques et de la Provincial Association of Protestant Teachers, venus lui soumettre leurs mémoires. Il a cependant déploré que cette mesure ne puisse être prise dès la présente session, mais il s'est dit assuré qu'une politique en ce sens ne saurait tarder.

Le ministre a signalé en souriant que c'était un plaisir pour lui de constater que les instituteurs reconnaissent qu'un bon nombre de petites choses ont déjà changé dans cette province.

"Plusieurs des recommandations de vos deux mémoires, a précisé M. Gérin-Lajoie, ont déjà fait l'objet de l'attention du gouvernement. Certaines autres seront considérées bientôt dans des projets de loi qui seront déposés au cours des jours qui viennent".

Au sujet du programme législatif qui sera connu incessamment, le ministre s'est dit assuré qu'il montrera comment le gouvernement s'est mis à la tâche au Départtement de l'instruction publique pour trouver des solutions aux nombreux problèmes de l'éducation.

"Ce sera également pour vous une garantie pour l'avenir", a-t-il ajouté.

M. Gérin-Lajoie a terminé ses brèves demarques en demandant la coopération de tous les insitutteurs catholiques et de le succès de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, "à laquelle le gouvernement attache une grande importance".

Au nom de leurs associations respectives, M. Léopold Garant et Miss Genevieve Getty ont remercié le ministre de les avoir accueillis malgré ses écrasantes occupations. Ils ont promis l'entière collaboration de leurs groupements dans tout ce qu'entreprendra le gouvernement dans le domaine de l'éducation.



TOUJOURS DE L'AVANT EN MATIERE D'EDUCATION — Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a reçu, hier, les représentants de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec, ainsi que de la Provincial Association of Protestant Teachers of Quebec, venus lui soumettre leurs mémoires respectifs. Le ministre a signalé que le gouvernement veut aller toujours de l'avant en matière d'éducation, mais d'une façon prudente. Ce sont, de gauche à droite : Miss Geneviève Getty, de Sherbrooke, présidente de la Provincial Association of Protestant Teachers; M. Léopold Garant, président de la Corporation, et M. Gérin-Lajoie.

La circulation des véhicules lourds

QUEBEC. (**J.M.**) — M. Jean-Jacques Bertrand, député U.N. de Missisquoi, a attiré l'attention du gouvernement sur l'idée que des articles de journaux ont fait naître chez certaines gens, particulièrement chez certains camionneurs, à savoir qu'aucune route ne serait plus interdite aux véhicules lourds durant le dégel au printemps. M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et communications, a répondu qu'il n'avait jamais fait cette promesse; le député libéral de Richelieu a ajouté qu'il avait dit simplement prévoir que les principales voies de communication resteraient utilisables par les véhicules lourds durant la période en question.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE



Tout pour l'amélioration de notre "Home"

Gratis INSTALLATION DE GRILLAGE FIBERGLAS*

SAMEDI 20 MAI — JUSQU'A 5 P.M. A
VAL ROYAL BUILDING MATERIALS LTEE
12200. BOUL. REED, CARTIERVILLE
SAMEDI 27 MAI A MONTREAL-NORD, 11401 BOUL. PIE IX

Apportez vos moustiquaires, vieux ou neufs, et nous ferons l'installation du nouveau grillage FIBERGLAS* acheté durant la journée sans aucune charge supplémentaire.



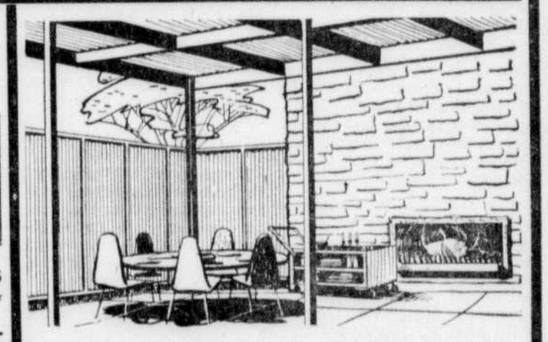
GRILLAGE FIBERGLAS*
fait de fibre de verre, ne rouille pas ni ne tache.
PRIX 19¢ LE PIED CARRE

"FLAGSTONES" DALLE DE CIMENT

HAUTE QUALITE — COULEURS DURABLES

2½" épais	8"x16"	12"x16"	18"x18"
GRIS	.18	.53	.90
ROUGE	.28	.60	1.00
JAUNE	—	.60	1.00
VERT	—	.73	1.20



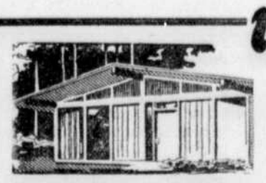


PANNEAUX DE FIBERGLAS * "EXCELITE"
DE COULEURS GAIES
ILS AJOUTENT BEAUTE ET PLUS D'INTIMITE A VOTRE TERRASSE OU PATIO
EMPLOYEZ-LE AUSSI COMME PARE-BRISE — ABRI D'AUTO, CLOTURE DECORATIVE
SEPT COULEURS INALTERABLES
"EXCELITE" SE SCIE ET SE CLOUE COMME DU BOIS
PANNEAUX 34" x 8' ET 12 PI. pi.ca. 69¢
10 PANNEAUX OU PLUS pi.ca. 59¢

PROFITEZ DE NOTRE PLAN BUDGETAIRE
JUSQU'A 3 ANS POUR PAYER

6 magasins bien situés pour mieux vous servir

Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITEE — FE. 4-5320 — DA. 2-7341
CARTIERVILLE 12200 BOUL. REED
MONTREAL-NORD 11401 BOUL. PIE-IX
CENTRE 159 JEAN-TALON O.
VERDUN 667 GALT
CENTRE 150 BEAUBIEN O.
RIVE SUD 475 BOUL. TASCHEREAU
National BUILDERS SUPPLY LIMITEE — PO. 9-4581 — CR. 6-2511
La Salle BUILDERS SUPPLY LIMITEE — CR. 3-1781
Gavard BUILDERS SUPPLIES DIVISION — OR. 6-1833
AUSSI A NOS MAGASINS
J.-A. LAFERTE LTEE DRUMMONDVILLE, 314 ST-JEAN — GR. 2-3369 ST-HYACINTHE, 2520 DESSAULLES — PR. 4-3465
DIVISIONS DES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE



Val Royal
AYEZ UN CHALET A VOUS CET ETE
en le payant comme loyer
VOYEZ NOS CHALETS PREFABRIQUES QUE VOUS POUVEZ ERIGER VOUS-MEME OU PAR NOUS SI DESIRE
CHAQUE JOUR DE 10 A.M. A 9 P.M.
SAM ET DIM., JUSQU'A 5 P.M.
Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITEE
12200 BOUL. REED
Cartierville — FE. 4-5320
Juste au sud du boul. Gouin

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

Inauguration du 54e congrès de l'Institut royal d'architecture

QUEBEC. (E.G.) — M. Gérard Cournoyer, ministre du Transport et des Communications, et Son Honneur le maire Wilfrid Hamel assistaient hier matin à l'inauguration officielle du 54e congrès annuel de l'Institut royal d'architecture du Canada.

M. Cournoyer, après avoir excusé le premier ministre retenu par le travail parlementaire, a déclaré qu'il était particulièrement seyant que Québec reçoive un congrès d'architectes dont les participants sont en mesure d'apprécier le décor et l'atmosphère que nous pouvons leur offrir.

Le ministre a souligné le travail du gouvernement en matière de conservation et de restauration du vieux Québec, travail qui est de nature à servir d'inspiration aux architectes. "Notre devise, dit-il, c'est ni stagnation, ni révolution, mais évolution."

Le maire Hamel, à la suite de M. Cournoyer, a souhaité la bienvenue aux congressistes qu'il a salués comme les successeurs et peut-être même les descendants des architectes qui ont donné son visage au Vieux Québec.

Le président de l'institut, M. Harland Steele, de Toronto, a déclaré le congrès ouvert. Le thème du congrès est "l'architecte et la communauté du bâtiment."



25 NEO-CANADIENS — Une touchante cérémonie a marqué, hier soir, la fête de la citoyenneté canadienne à Québec, alors que 25 néo-Canadiens, ont prêté le serment d'allégeance à la reine du Canada. Ici, le juge Marc Fortin de la Cour du Magistrat remet le certificat de naturalisation à une nouvelle Canadienne, Mme Maria Foldes, d'origine hongroise. Le tout se passe en présence de Me C.-N. Dorion, greffier de naturalisation.

Depuis dix ans, le visage du vieux Québec a été défiguré

--M. Edouard Fiset

QUEBEC. (E.G.) — Depuis dix ans, le visage du vieux Québec a subi plusieurs défigurations, les unes spectaculaires, les autres insidieuses. Les erreurs les plus évidentes sont dues à des conflits entre les autorités, les intérêts et les influences, où les intérêts privés l'ont emporté sur l'intérêt public.

C'est ce qu'a déclaré hier matin, au congrès de l'Institut royal d'architecture du Canada, M. Edouard Fiset, architecte québecois bien connu, qui a collaboré notamment aux plans de la nouvelle Cité universitaire.

M. Fiset traitait de l'architecture de la ville de Québec. Il a d'abord cité Alan Gowans, selon qui l'architecture canadienne, sans avoir d'oeuvres géniales à son actif, contient une image fidèle de l'évolution des idées et des valeurs depuis les débuts du pays.

Ces mêmes considérations valent pour Québec, même si celui-ci possède des caractéristiques qui le distinguent de l'ensemble du pays, poursuit le conférencier. L'originalité de Québec mérite d'être respectée et conservée. L'oeuvre de conservation et de restauration doit s'appuyer sur une législation provinciale et municipale adéquate et, de ce côté, la plus grande partie du travail est encore à faire.

Le gouvernement provincial devrait donner à la commission des monuments et sites historiques le pouvoir de classifier des édifices sans le consentement du propriétaire. Au municipal, il devrait y avoir des règlements et des exemptions de taxes appropriées afin, d'une part, d'encourager la préservation et la conservation de sites historiques et, d'autre part, de contrôler l'augmentation de la valeur commerciale des édifices et des sites, où des restrictions s'imposent.

Même si, à date, peu de mesures ont été adoptées, l'opinion publique et les tendances gouvernementales laissent espérer une meilleure conservation de notre architecture ancienne dans l'avenir.

M. Fiset a conclu que, tout en fournissant les efforts voulus pour conserver ce qui est valable dans l'ancien, il faut aussi savoir détruire ce qui est vieux sans être beau, sordide et non pittoresque.

La législation fédérale et provinciale doit mettre entre les mains du planificateur, de l'architecte et du constructeur des moyens puissants qui leur permettent à la fois de préserver le meilleur dans l'ancien et d'édifier du nouveau, qui s'adapte à la croissance de la ville.

Une définition de la mission de la profession d'architecte

QUEBEC (E.G.) — "Je soutiens que la mission de la profession d'architecture est d'assumer la responsabilité pour rien de moins que l'environnement physique d'une nation bâtie de mains d'homme, un environnement qui est en rapport avec les aspirations de l'homme."

C'est ce qu'a déclaré hier M. Philipp Will Jr., président du American Institute of Architects, au congrès de l'Institut royal d'architecture du Canada.

M. Will, traitant de "l'architecte et la collectivité du bâtiment", a rappelé les immenses progrès technologiques qu'a connus notre siècle et a noté que l'architecture et la construction en général se ressentent de ces changements.

"D'après la commission Gordon, a-t-il dit, le Canada devra se reconstruire au cours des quarante prochaines années. Il y a débordement de population. Bien que d'admirables mesures aient déjà été prises, telles que le rapport du comité d'enquête sur le plan de l'environnement résidentiel, je suis sûr qu'il reste beaucoup à faire pour établir des buts nationaux."

Le conférencier a exprimé l'espoir de voir les architectes prendre la direction du travail de planification à faire. Cependant, il a reconnu que la responsabilité de faire exécuter les travaux repose sur toute la collectivité du bâtiment.

Les relations traditionnelles entre les professions qui dressent les plans, les fabricants, les constructeurs, les sources monétaires et les courtiers en immeubles devront être reconsidérées et adaptées au temps.

De plus, M. Will a souligné qu'il n'existe pas de loi qui exige que les moyens traditionnels soient suivis, que les architectes et les ingénieurs travaillant individuellement doivent continuer de le faire, que des cartels privés possédant de vastes ressources en capitaux ne puissent engager des salariés et englober toute l'entreprise ni même que le gouvernement n'assure tous les services et produits dont le public peut avoir besoin.

"Que l'on ne s'y trompe pas, a conclu le conférencier, la collectivité du bâtiment est sur le point d'être mise à l'épreuve comme elle ne l'a jamais été auparavant. Dans ce nouveau monde de changements technologiques, il n'y a pas de temps pour des querelles de juridiction interprofessionnelle.

Sur la côte de Beaupré

Une architecture qui constitue un joyau de notre belle histoire

QUEBEC. (G. P.) — Le président de la Commission des sites et monuments historiques, Me Paul Gouin, a souligné hier soir, devant les membres du comité des chutes Montmorency, "à la Bastogne", que l'architecture canadienne-française, et particulièrement celle de la côte de Beaupré est une des plus belles significations de l'histoire de la province.

Il a noté qu'il est "criminel" de laisser ces trésors se dilapider, en laissant aux générations futures le soin de les rénover. Dans son esprit, on peut très bien conserver ce qu'on a sans entraver le progrès.

Me Gouin s'est aussi dit de tout coeur en faveur du projet d'aménagement d'un parc du côté est de la chute Montmorency, projet mis de l'avant par un comité comprenant des représentants de divers organismes de la côte de Beaupré.

Le père Georges-Henri Lévesque, directeur de la maison Montmorency, a aussi assuré les promoteurs du projet de toute la collaboration des pères Dominicains, propriétaires d'une partie du terrain où ce parc serait aménagé.

Il a précisé qu'à plusieurs reprises, les pères Dominicains auraient pu vendre ce terrain à de très forts montants, offerts par des intérêts particuliers, soulignant qu'ils les ont toujours refusés, considérant que ce site devait servir l'intérêt public, comme pour l'aménagement d'un parc.

Le comité des chutes Montmorency a été formé en mars 1960 pour étudier les possibilités d'aménagement d'un parc historique, du côté est des chutes Montmorency, du côté opposé à la maison Montmorency.

Le président du comité, le Dr Gaston Tremblay, a souligné hier soir que les chutes Montmorency constituent un attrait à un double point de vue: il s'agit d'abord d'un site d'un "pittoresque indiscutable"; c'est aussi un lieu au passé historique intéressant.

Les deux rives ont été le site de faits d'armes et de légendes; de vieilles maisons bien conservées témoignent du passé. Ces maisons entrent dans le plan d'aménagement du parc.

Un urbaniste et un économiste étudient actuellement le projet, auquel sont également intéressés quelques historiens.

25 Néo-Canadiens prêtent serment

QUEBEC. — C'est un fait notoire que notre pays a besoin d'accroître rapidement sa population, pour assurer l'exploitation de ses insondables richesses et pour réaliser la consolidation de sa puissance sur le plan mondial. A cette fin, il lui est agréable et avantageux d'accueillir les sujets les plus recommandables, que lui offrent les pays étrangers.

C'est ce qu'a déclaré le juge Marc Fortin, de la cour du Magistrat qui s'adressait à près de 25 néo-Canadiens qui ont prêté, hier soir serment d'allégeance à leur nouvelle patrie. La cérémonie s'est déroulée dans la salle des assises criminelles du palais de justice à Québec, devant une centaine de personnes.

Le juge a ajouté, à l'endroit des néo-Canadiens : "en ce jour de réjouissance publique, qui est la fête de tous les Canadiens anciens et nouveaux, vous devez faire un effort généreux pour dominer les regrets amers, que vos souvenirs peuvent encore vous inspirer, afin d'apprécier avec nous les avantages précieux que comporte la citoyenneté canadienne, tant sur le plan individuel que social et politique.

Vous avez eu le courage de tout quitter et de traverser les mers pour venir vous établir dans un pays nouveau, où, grâce à Dieu, la dignité et les libertés humaines sont encore respectées, et où les conditions économiques assurent à tous et à chacun de ses ressortissants, de quelqu'origine qu'il soit, un avenir proportionné à son ambition, à son initiative et à son labeur.

Le Dr Alexandre Bédard, président du Conseil de la citoyenneté de Québec, a suggéré aux nouveaux Canadiens de se familiariser avec les deux cultures co-existantes au pays, en soulignant que le Canadien instruit a une bonne connaissance de la culture qui n'est pas la sienne.

Après la cérémonie d'assermentation, les néo-Canadiens ont été reçus par Son Honneur le maire Wilfrid Hamel, dans les salons de l'hôtel de ville.

Cinéma

BIENVILLE: "Une poignée de neige", Cinémascope, avec Dun Murray, Eva Marie Saint; 7 h. 15; nouvelles: 8 h. 55. "Un certain sourire", Cinémascope, couleurs, avec Rossano Brazzi, Christine Carrère: 9 h. 10; fin 10 h. 50.

CAPITOL: Représentation continue de 1 h. à 11 h.: Joan Collins, Richard Egan, dans "Esther and the King", 109 minutes, Cinémascope, couleur par De Luxe, à 2 h. 30, 5 h. 50, 9 h. 10; Visi Raaf, Paul Bryar, dans "Squad Car" 61 min. à 1 h. 15, 4 h. 35, 7 h. 50.

CARTIER: Nouvelles: 1 h. 4 h. 20, 7 h. 45; sujet court; 1 h. 05, 4 h. 30, 7 h. 55; "La chatte sort ses griffes" avec Françoise Arnoul, à 1 h. 15, 4 h. 40, 8 h. 05; annonces: 3 h. 6 h. 20, 9 h. 45; "La loi du vice" avec Barbara Rutting, Yvan Disny à 3 h. 05, 6 h. 30, 9 h. 50; fin: 11 h. 10.

CINEMA DE LEVIS: "Police internationale, Cinémascope, avec Victor Mature, Anita Ekberg: 6 h. 15, 9 h. 30; actualités 7 h. 40; "La chatte sur un toit brûlant" avec Elizabeth Taylor, Paul Newman: 8 h.

CINEMA DE PARIS: "Tentations" avec Agnès Laurent et Armand Mestral: 12 h. 10, 3 h. 30, 6 h. 35, 10 h.; "Les affreux", avec Pierre Fresnay et Darry Cowl: 1 h. 35, 5 h. 8 h. 25, actualités: 3 h. 20, 8 h. 15.

CLASSIC: "Bagarres au King créole" avec Elvis Presley, Carolyn Jones: 12 h. 45, 4 h. 20, 8 h. "Un vrai cinglé du cinéma"; Vistavision couleurs, avec Dean Martin, Jerry Lewis, Anita Ekberg: 2 h. 6 h. 15, 9 h. 50; continuel de 12 h. 45 à 11 h. 30.

EMPIRE: "Elmer Gantry", couleurs avec Burt Lancaster: 1 h., 3 h. 35, 6 h. 05, 8 h. 45; Nouvelles: 3 h. 25, 8 h. 30; continuel de 1 h. à 11 h. 10.

ETCHEMIN: Peter Cushing et Christopher Lee dans "La malédiction des Pharaces", couleurs: 7 h. 30, Yvan Desny et Johanna Kosjean dans "Les yeux noirs", couleurs: 9 h. 10.

IMPERIAL: "Les bijoutiers du clair de lune", Cinémascope, avec Brigitte Bardot, Stephen Boyd: 1 h., 3 h. 53, 6 h. 46, 9 h. 39; Sujets: 2 h. 22; 5 h. 15, 8 h. 08; "Tombouctou", avec Victor Mature, Yvonne de Carlo: 2 h. 25, 5 h. 18, 8 h. 11.

LAIRET: Nouvelles: 1 h. 4 h. 20, 7 h. 55. "La chatte sort ses griffes" 7 h. 55. "La chatte sort ses griffes" avec Françoise Arnoul, à 1 h. 15, 4 h. 40, 8 h. 05; annonces: 3 h., 6 h. 20, 9 h. 45; "La loi du vice" avec Barbara Rutting, Yvan Disny, à 3 h. 05, 6 h. 30, 9 h. 50; fin: 11 h. 05.

LAURIER: "Virages du diable" avec Cornell Wilde, Jean Wallace, Technicolor: 1 h. 4 h. 30, 7 h. 35; nouvelles: 2 h. 20, 8 h. 55; "Une poignée de neige" avec Don Murray, Eva Marie Saint, Cinémascope: 2 h. 45, 5 h. 50, 9 h. 20; fin: 11 h. 05.

PIGALLE: Actualités: 12 h. 40, 3 h. 49, 8 h. 23; "Station du Désir", avec Amedeo Madzari et Katia Loritz: 12 h. 50, 3 h. 59, 6 h. 45, 9 h. 54 "Quelle sacrée soirée", avec Jean Bretonnière, Christine Carrère et Dora Doll: 2 h. 15, 5 h. 24, 8 h. 33.

PRINCESSE: Sujet: 1 h. 4 h. 19, 7 h. 38; "La fille dans la balançoire", Cinémascope, avec Ray Milland, Joan Collins: 1 h. 13, 4 h. 32, 7 h. 51; "Les évasions du capitaine Blood", avec Louis Hayward, Patricia Medina: 2 h. 55, 6 h. 14, 9 h. 33.

RIALTO: "Une Parisienne", couleurs, avec Brigitte Bardot: 12 h. 45, 3 h. 50, 6 h. 40, 9 h. 45; nouvelles: 2 h. 05, 8 h. 05; "La tête du tyran" avec Isable Corey: 2 h. 15, 5 h. 10, 8 h. 15; fin 11 h. 10.

SILLERY: "Feux de l'été", Cinémascope, couleurs, avec Paul Newman, Joanne Woodward: 6 h. 05, 9 h. 25; "Torpille sous l'Atlantique", Cinémascope, couleurs, avec Robert Mitchum, Curt Jurgens: 7 h. 50; fin: 11 h. 20.

VICTORIA: "Bagarres au King créole", avec Elvis Presley, Carolyn Jones: 12 h. 45, 4 h. 20, 8 h.; "Un vrai cinglé du cinéma", Vistavision couleurs, avec Dean Martin, Jerry Lewis, Anita Ekberg: 2 h. 6 h. 15, 9 h. 50; continuel de 12 h. 45 à 11 h. 30.

Un orienteur par école secondaire

QUEBEC. — La Commission des écoles catholiques de Québec a accepté, en principe, hier, que chacune des écoles secondaires relevant de sa juridiction dispose d'un orienteur professionnel.

Une recommandation à cet effet a été faite aux commissaires par M. Emile Arteau, directeur des écoles secondaires.

Celui-ci recommandait, par le fait, la réalisation d'un plan préparé par M. Rolland Parent, B., Péd., Lic. O., concernant l'organisation de l'orientation professionnelle et scolaire dans les écoles et couvents de la Commission scolaire.

Une décision finale sera prise à une prochaine assemblée. D'ici là, les commissaires étudieront les moyens de réaliser et de financer le projet.

La ligue du drapeau à l'hôtel de ville

QUEBEC. (par J. K.) — La ligue du drapeau s'est rendue en délégation, hier après-midi, au conseil de ville, pour lui offrir un exemplaire d'un projet de drapeau canadien.

Il s'agit du drapeau qui prend de plus en plus de popularité, composé d'une feuille d'érable verte, sur un fond rouge et blanc.

Le maire a déclaré que le drapeau serait installé à un endroit d'où il pourra être facilement vu, afin d'inciter les gens à l'accepter et à le réclamer, si la chose est possible et si ce semble être le désir de la majorité.

Advenant l'ouverture d'une station privée de TV à Québec

Roger Lemelin quitterait la Société Radio-Canada

QUEBEC. (N.G.) — Le dramaturge québécois Roger Lemelin, auteur bien connu de plusieurs sketchs radiophoniques à succès et de continuités à la télévision nationale a laissé entendre qu'il abandonnera la Société Radio-Canada, advenant l'ouverture d'une station privée de télévision dans la Vieille Capitale.

M. Lemelin et deux autres hommes d'affaires, MM. Jacques Laroche, président de Radio CJLR, de Québec, et Odilon Crevier, de Chicoutimi, ont demandé un permis à cet effet au Bureau des gouverneurs de Radio-Canada. La demande de la compagnie doit être étudiée par le BGRC, le 20 juin prochain.

La déclaration de M. Lemelin a été faite, hier après-midi, devant les membres de la Commission scolaire de Québec, alors qu'en compagnie de M. Laroche, il sollicitait l'appui de la commission scolaire pour la réalisation du projet.

Il a expliqué qu'en ce qu'il est concerné, il caresse l'espoir de créer une école de scripteurs, pour la radio et la télévision, et d'aider les jeunes auteurs. Ses ambitions, a-t-il dit, l'obligeront à se séparer de l'organisme auquel il s'identifie depuis plusieurs années.

Par ailleurs, a-t-il affirmé à la Commission scolaire, la nouvelle compagnie, en demandant la permission d'opérer un poste privé de télévision, ne désire pas concurrencer Radio-Canada, à Québec, mais plutôt complémenter ce qu'elle offre à la population, en consacrant une plus grande partie de sa programmation au service de la communauté.

Me Wilbrod Bhérer, le président de la Commission scolaire, a suggéré à MM. Lemelin et Laroche de formuler leur demande d'appui par écrit, les assurant qu'une réponse leur parviendrait avant le 20 juin.

M. LESAGE

SUITE DE LA PAGE 25

pour la construction des édifices nécessaires au logement des services administratifs du gouvernement éparpillés ici et là dans la ville de Québec et à l'extérieur ;

8. En bref, la mise à exécution du plan Greber de 1956, après consultation avec les autorités municipales de Québec.

M. Lesage a déjà déclaré qu'après l'adoption de la loi créant la commission d'aménagement de la Vieille Capitale, rien ne pourra contrecarrer les décisions que prendront les commissaires, ceux-ci auront sensiblement les mêmes pouvoirs que ceux attribués par la loi aux commissaires du district fédéral.

La contribution financière à la réalisation progressive de cette grande cité parlementaire viendra à peu près uniquement du gouvernement.

Dans le budget provincial pour l'année en cours, le gouvernement a déjà fait savoir qu'il entend consacrer près d'un million à cette initiative, soit $270,000 pour l'administration, le loyer, les expertises et autres dépenses de régie interne de la commission, et $650,000 pour l'acquisition ou la construction d'immeubles.

Translation des restes du deuxième évêque de Québec, Mgr de St-Vallier

QUEBEC. (G.P.) — S. Exc. Mgr Maurice Roy a présidé, hier matin, à la translation des restes du deuxième évêque de Québec, Mgr de St-Vallier, fondateur de l'Hôpital Général. Une première translation des restes de Mgr de St-Vallier a eu lieu en 1814. En 1958, ces restes ont été temporairement placés dans un caveau sous l'église Notre-Dame-des-Anges.

La translation a été effectuée, hier, par l'infirmier de l'Hôpital Général, M. Joseph Bouchard, qui, ganté de blanc, a déposé les ossements dans un sarcophage de métal inoxydable, transporté dans un mausolée érigé dans la chapelle de l'Hôpital Général. Cette chapelle, consacrée au Sacré-Coeur de Marie a été construite en 1725 sous les ordres de Mgr de St-Vallier.

Les religieuses conserveront certains objets qui avaient été déposés dans le premier cercueil de plomb, avec le corps, entre autre la croix pectorale et l'anneau d'argent de cet évêque qui a présidé aux destinées spirituelles du diocèse de Québec de 1688 à 1727, année de sa mort. Ces souvenirs seront conservés dans l'oratoire où sont déjà exposés les effets personnels du fondateur de l'Hôpital Général.

C'était hier la deuxième fois que S. Exc. Mgr Maurice Roy, présidait à la translation des restes de ses prédécesseurs. En 1959, de nouveaux caveaux ayant été aménagés dans la crypte de la basilique, il avait dirigé la translation des restes de 13 des 21 évêques et archevêques de Québec.

Les restes du premier évêque de Québec, Mgr de Laval, sont au Séminaire de Québec; ceux de NN. SS. L.-F. Duplessis, Mornay, et Pierre-Herman Dosquet, sont en France; ceux de Mgr H.-M. Dubreuil, de Pont-Briand, à Montréal; ceux de Mgr L.-P. Mariauchau d'Esglis, à St-Pierre, Ile d'Orléans, dont il avait été curé pendant plusieurs années; et ceux de Mgr Pierre Denault, à Longueuil.

Du bon et du moins bon présenté au concert de la chorale Haendel

QUEBEC. (M.L.) — La chorale Haendel a présenté hier soir son concert annuel en la salle du YWCA. Sous la direction énergique de Mlle Rolande Drolet, le groupe a interprété une vingtaine de mélodies harmonisées, divisées en trois cycles: classique, religieux et folklorique.

Avant le récital, la directrice a rappelé le souvenir du regretté M. Henri Gagnon, et a demandé une minute de silence, en hommage à sa mémoire.

La diction de cet ensemble est parfaite, ce qui est toujours aimable pour l'auditeur. Les voix sont justes, les timbres bien équilibrés. Les attaques et les finales ne sont pas toujours synchronisées, mais l'ensemble en général est bon. Nous avons apprécié surtout le cycle folklorique qui fut donné avec entrain, nuances et précision. Ce que nous avons aimé le moins ? Les arrangements de lieds de Schubert, y compris l'Ave Maria, quoique la voix de la soliste dans ce dernier était douce à entendre. Mme Paul Jacques a chanté aussi en solo dans "La surveille de mes noces" de façon très agréable. Dans le cycle religieux, "Confitemini Domino" de Constantini, de stylepolyphonique, mérite une mention spéciale.

La pianiste, Mlle Marguerite Lépine a apporté un appui précieux à la chorale, mais c'est surtout en accompagnant le soliste invité Fernand Martel, qu'elle a dû fournir un bel effort: elle s'en est d'ailleurs bien tiré avec l'instrument peu souple dont elle disposait.

Le baryton Fernand Martel que nous réentendons avec plaisir dans la musique classique, est un interprète extrêmement vivant. Il captive son auditoire par son puissant tempérament artistique. Sa voix n'est pas

Voir CONCERT en page 36

Cassation réclamée de la saisie pratiquée sur le cargo "Fundador"

Une demande de cassation de la saisie d'une partie de la cargaison du chalutier cubain "Fundador" ancré dans le port de Québec, a été prise en délibéré hier après-midi par l'hon. juge Roger Brossard, de la Cour supérieure.

Par l'intermédiaire de Me Bernard Mergler, la défenderesse, la Banque cubaine du commerce extérieur (Banco Para El Cmercio Exterior) a soulevé plusieurs motifs de droit à l'appui de la demande de cassation, lesquels proviendraient de vices de forme rendant la saisie-arrêt avant jugement illégale.

On a allégué, de plus, qu'il y avait urgence de décider de la contestation, puisqu'il se trouvait au nombre des objets saisis sur le navire des détonateurs de dynamite et des matières explosives. La saisie comprend, en effet, 124 caisses de détonateurs, 85 tonnes de fils utilisés pour la confection de tissus synthétiques, des produits pharmaceutiques, des tissus pour la confection de costumes de bain, des rouleaux de coton et des transformateurs industriels.

Les réclamantes sont deux compagnies commerciales, l'une de Nassau, îles Bahamas, l'Intercom Corporation Ltd, et l'autre de Toronto, l'Univaire Sales Corporation. La saisie a été pratiquée à la suite d'une réclamation en dommages enregistrée contre la banque cubaine.

La Banque Royale était désignée comme tierce-saisie, mais celle-ci a déclaré par l'intermédiaire de son représentant ne rien devoir ni détenir qui appartiendrait à la banque cubaine.

Le motif de droit sur lequel s'appuie la demande de cassation comporte qu'aucune autorisation n'a été accordée par le juge pour l'amendement du bref de saisie. On a simplement ajouté le nom du capitaine du navire et de la compagnie maritime, propriétaire du chalutier.

Le juge Brossard rendra jugement incessamment en cette affaire.



A LA FRATERNITE D'ENTRAIDE DE LA PP — Les membres de la Fraternité d'entraide de la police provinciale ont tenu, hier soir, leur réunion annuelle. Ci-dessus, de gauche à droite, M. Lucien Descent, officier-commandant du district de Québec, M. Ernest Pelletier, président de la Fraternité d'entraide, et M. Jean-Paul Dessurault, officier-commandant du district de Montréal.

Carnet mondain

Vin d'honneur

Un vin d'honneur a été servi dans les salons de l'hôtel de ville, hier soir, pour marquer le jour de la citoyenneté.

Mariage prochain

Le mariage de Mlle Lucie Boutet, fille de Mme Edouard Boutet, avec M. Julien Arsenault, fils de M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, et de Mme Arsenault, sera béni samedi le 27 mai, à dix heures, à l'église Saint Thomas-d'Aquin.

L'Alliance canadienne

Parmi les personnes de Québec qui assisteront au congrès de l'Alliance canadienne qui aura lieu à Montréal en fin de semaine, mentionnons : Mgr Arthur Maheux, ex-président général de l'Alliance canadienne, l'hon. Louis St-Laurent, Mgr Jacques Garneau, M. et Mme Gaston Esnouf, 2ème vice-président, M. et Mme Martial Roy, Me et Mme Lucien Darveau, M. Maurice Lebel, Mme Marie M. Gagnon, Mme Léon Desrivières, Mlle Marie-Jeanne Davignon, Mme Guy Racine, M. et Mme André Escavage, M. et Mme D. McKenna, Jr., Mlle Adrienne Vaillancourt, Me Charles Bilodeau, Mlle Antoinette Magnan, M. Marc Hardy, M. Henri Fontaine, Mme Anna P. Girouard, Mme Marguerite Lévesque, Mlle Marthe Lefebvre, Mme A. Marois, Mme Madeleine Fohy St-Hilaire, Mlle Lucille Potvin, Mme Jules Savard, Mlle Suzanne Giroux, M. et Mme H. Aikman, Mlle Madeleine Grenier, et Mlle Estelle Potvin.

Club Altrusa

Parmi les membres du club Altrusa de Québec qui assisteront en fin de semaine prochaine au congrès du district numéro 1 de l'Altrusa International à Ottawa, mentionnons : Mlle Rose-Aimée Fleury, C.G.A., Me Gabrielle Vallée, Mlle Yolande O'Neill, D.C., Mme Aline Fortier, Mme Marguerite Dechêne, Mlle Madeleine Boucher, Mme Helen Nanais, Mlle Marie-Paule Girard, Mlle Marie-Paule Vachon et Mlle Monique Brunelle.

Lancement de livre

Une réception aura lieu demain, en fin d'après-midi, à la librairie du Quartier latin à l'occasion du lancement du recueil de poèmes de Mlle Marie Laberge, "Les passerelles du matin", par les éditions de l'Arc.

Déplacements

Sir Ernest et Lady MacMillan, de Toronto, font un séjour dans la Ville Capitale, inscrits au château Frontenac.

Mme J. Robert, de Lévis, est présentement de passage à Montréal.

M. et Mme Jean-Claude Pelletier, sont de retour d'un voyage à New York et autres villes américaines.

Mlle Lise Bouffard, de notre ville, a passé quelques jours à Ottawa, dernièrement, l'invitée de M. et Mme André Tremblay.

M. C. H. King, de Londres, Angleterre, est présentement de passage à Québec.

M. R. Elliott, d'Ottawa, fait un bref séjour dans nos murs.

Mme Florian Grenier de Ste-Marie-de-Beauce, a passé une semaine à Springfield, Mass. l'invitée de M. et Mme Gérard Royer.



RECEPTION A LA LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE — Cette association tenait son assemblée générale annuelle suivie d'un thé-spectacle, hier après-midi, à la Porte St-Jean. L'artiste invité, Guy Béart, a enchanté son auditoire avec ses chansons fantaisistes et tendres. Ci-dessus, de gauche à droite, les directrices du groupement qui accueillaient les invitées : Mme Jacques Boulet, première vice-présidente; Mme Pierre MacDonald, présidente, et Mme Joffre-André Gravel, organisatrice de la réception.

350e anniversaire de l'arrivée des premiers Jésuites

QUEBEC. (L.A.) — Le 350e anniversaire de l'arrivée des premiers Jésuites au Canada sera célébré à Québec lundi prochain. A cette occasion, une messe sera chantée à 11 h. du matin à l'ancienne maison des Jésuites, sur le chemin du Foulon, pour les élèves et le personnel du collège dirigé à Québec par cette communauté. Dans l'après-midi, un vin d'honneur sera offert au même endroit.

C'est le 22 mai 1611 que les deux premiers jésuites débarquaint à Port-Royal en Acadie. L'un d'eux, le R.P. Ennemond Massé, est venu à Québec par la suite où il est mort. Un monument s'élève à l'endroit où il a été enseveli, à proximité de l'ancienne maison.

Cet édifice, construit en 1635, est classé parmi les monuments historiques. C'est la plus vieille maison de tout le Canada.

"MARIAGE" PARFAIT

Lorsqu'ils sont vieillis à point, les whiskys qui composent le Wiser's 101 sont retirés de leurs fûts de chêne et mélangés, pour retourner ensuite dans les mêmes fûts où ils continueront de vieillir. C'est pendant cette période de vieillissement que le Wiser's 101 atteint peu à peu la qualité, la saveur et le velouté parfaits qui le caractérisent. C'est ce "mariage" coûteux qui fait du Wiser's 101 le whisky de 6 ans le plus velouté qui soit.

Wiser's 101

WHISKY CANADIEN VIEILLI PENDANT 6 ANS DANS DES FÛTS DE CHÊNE



. . . mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestif qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements . . . tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX

LE BIEN-ÊTRE DES YEUX

07-30

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

EXPANSION NON TERMINEE

Le premier indice que la ligue Américaine est sérieuse dans son projet d'expansion est la division en deux sections, qui a été adoptée lors de la réunion préliminaire à l'assemblée annuelle. Pour le moment, cette division n'était pas nécessaire. Même si un club aime mieux terminer le quatrième d'une section que le huitième de la ligue, une telle division ne se justifie habituellement que par les distances à parcourir. Toutefois dans le cas présent, cela n'entre pas en jeu, car chaque club visitera tous ses adversaires cinq fois sans tenir compte de sa section.

La section est a été formée de Québec, Providence, Springfield et Hershey; la section ouest se compose de Buffalo, Rochester, Cleveland et Pittsburgh. On peut être assuré que le prochain mouvement d'expansion consistera à ajouter Baltimore à notre division et St-Louis à l'autre. Dans un tel cas, les As joueraient encore dix fois contre chaque club de l'Est, mais seulement six fois contre leurs adversaires de l'Ouest pour un calendrier inégal de 70 joutes.

Même si Los Angeles a été accepté dans la ligue de hockey de l'Ouest, il ne faut pas le compter en dehors des plans de l'Américaine. En effet, le promoteur qui a obtenu une franchise du circuit Leader n'est pas celui qui a les premiers droits sur le nouveau centre sportif de l'endroit. Ce dernier, un nommé Jack Dempsey, qui n'a aucune parenté avec l'ancien boxeur, a manifesté son intention de rencontrer les gouverneurs de la ligue les 20, 21 et 22 juin à Buffalo.

Quelle sera la procédure des éliminatoires ? Robert Martineau a proposé que seulement les champions de chaque section se rencontrent comme au baseball, mais nous croyons que les séries éliminatoires sont dans le hockey pour y rester. On peut donc s'attendre à ce que deux clubs et peut-être trois de chaque division participent aux séries Calder. Les amateurs au hockey ne sont pas habitués à voir quatre clubs en dehors des éliminatoires et c'est pourquoi la dernière solution triomphera probablement.

Il est difficile d'évaluer si les As ont plus de chances dans cette section que dans l'autre. Springfield possédera encore un bon club, même s'il laisse tomber son entente avec les Rangers. Providence pourrait se renforcer considérablement en quittant les Bruins pour s'affilier à la chaine new-yorkaise. Hershey est un club qu'il fait bon de ne pas sous-estimer, surtout depuis que ses relations se sont améliorées avec les Red Wings.

L'avenir de la ligue semble donc se présenter sous forme d'une expansion considérable, déclenchée il y a deux ans par l'admission des As de Québec. Il est curieux de noter que, tout comme dans le baseball avec les Braves, de Milwaukee, Lou Perini a joué un rôle important dans le changement de structure de notre sport national chez nos voisins.

ICI ET LA

Le président des Indiens, Laval Couture, a tenu à représenter son club à l'ouverture de la ligue de baseball Massicotte... Suggestion aux promoteurs qui ont de la misère : Harry Wismer, des Titans, de New-York, paie l'autobus à tout groupe de 100 personnes, qui achète des billets pour une joute de football de la ligue Américaine... La soirée du président L.-P. Desrosiers, des Flèches de la Colline, se tiendra ce soir au 1157 rue St-Jean... Fred Palin ne savait pas s'il devait annoncer Jean Lemelin ou Réal Quintin pour la joute d'après-midi contre les Phillies dimanche prochain : Il a donc mentionné Réal Lemelin... Une pouliche du nom de Bowl of Flowers serait capable de faire une belle lutte à Garry Back, mais elle est réservée à la triple couronne des pouliches. On pourrait bien voir un concours à l'automne entre les deux champions... Dick Torpey, qui a montré à ses joueurs à voler les buts, veut maintenant leur enseigner comment se rendre au premier sac... Le championnat annuel de quilles des fonctionnaires provinciaux se déroulera demain après-midi à la salle St-Jean-Baptiste. Ce soir, un grand banquet réunira plus de 200 invités. Nous profiterons du congé de la fête de la reine pour voir à l'oeuvre les Tigers, les White Sox et les Red Sox à Boston.

Reynald Bélanger, qui part en voyage de noces demain, assistera au double Orioles-Yankees dimanche... L'ouverture du club de golf Lévis se fait demain par le tournoi président vs vice-président.

Le Tour de France de l'avenir

Morin, Toulgoat et Pavan feront partie de l'équipe canadienne

QUEBEC. — Revenu dans la Vieille Capitale après une tournée de consultations à Toronto et Montréal, où il a rencontré ses principaux collaborateurs, M. Georges Lachance, président national de la Canadian Wheelmen's Association, vient de définir les conditions que les coureurs cyclistes devront remplir pour convoiter une place au sein de l'équipe canadienne qui prendra part au premier Tour de France de l'avenir. La méthode de sélection a également été choisie.

Dans le but d'éprouver la résistance des coureurs et d'évaluer leur valeur, tous les candidats devront obligatoirement prendre part aux deux courses sélectives qui seront disputées les 27 et 28 mai prochains, entre Québec et La Malbaie. Seuls les cyclistes amateurs et indépendants résidant depuis au moins six mois au Canada, et ayant pris part à plusieurs courses au pays durant les cinq dernières années, seront éligibles. Tous les participants devront, en plus, donner l'assurance aux officiels qu'ils pourront effectuer le voyage en France, advenant leur sélection. Les inscriptions devront être adressées le plus tôt possible au président de la CWA, M. Georges Lachance, 2777 rue Bel-Air, Ste-Foy, Québec.

Sélection

Sachant que le Tour de l'avenir sera une épreuve longue et épuisante, les dirigeants du cyclisme canadien ont convenu de former un noyau avec trois coureurs d'expérience dont les talents se sont maintes fois révélés au cours des années passées.

Ce trio sera constitué de Guy Morin, un authentique Canadien de la métropole dont le palmarès est l'un des plus éloquents. Le Québecois Jean Toulgoat et le Torontois Antonio Pavan ont été également choisis. Ce sont deux athlètes originaires de France et d'Italie qui résident depuis plusieurs années au Canada. Leur valeur respective s'est souvent confirmée par des succès retentissants, particulièrement dans les précédents Tours du St-Laurent. Toulgoat a d'ailleurs été proclamé le meilleur coureur de l'Union cycliste nationale, l'an dernier. Quant à Pavan, il a gagné la grande classique Québec-Montréal l'an passé.

L'un et l'autre ont disputé de nombreuses courses en Europe et sont familiers ainsi avec les tactiques généralement employées outre-mer.

Morin, Toulgoat et Pavan sont néanmoins sélectionnés sous réserve. Il leur faudra en effet prouver qu'ils sont en forme et dignes de représenter le Canada en confirmant leurs talents dans les deux épreuves sélectives auxquelles ils seront obligés de prendre part.

Pour choisir les huit membres de l'équipe, les sélectionneurs de la CWA procéderont de la façon suivante :

Le vainqueur des deux étapes, soit celui qui aura effectué le plus rapidement le trajet aller-retour entre Québec et La Malbaie — 184 milles — sera automatiquement choisi, à condition qu'il franchisse la distance dans le temps maximum imposé. Le coureur qui s'affirmera le meilleur grimpeur sera également sélectionné. Pour ce faire, un système de points 5-3-2 sera établi et permettra de classer les coureurs au sommet des douze côtes importantes des deux étapes.

Les autres membres de l'équipe seront enfin choisis selon leur performance d'ensemble, basée sur les points suivants :

1—Classement général du coureur.

2—Agressivité du coureur.

3—Puissance du coureur à monter les côtés et son habileté à les descendre.

4—Propreté, langage, caractère et esprit sportif du coureur.

Si l'un des trois sélectionnés sous réserve ne justifie pas son choix, un autre concurrent sera retenu à sa place. Deux autres coureurs seront choisis également comme substitut et feront le voyage en France, si une défection survient au sein de l'équipe.

Dans le but d'empêcher les coureurs d'absorber des stimulants dont les effets décuplent leur énergie mais sont très nocifs à leur santé, le président de la CWA a déclaré qu'un médecin chimiste fera des prélèvements de salive au hasard sur l'un des dix meilleurs coureurs au classement général, afin de vérifier si certains concurrents se sont dopés. Advenant le cas, le coureur pris en défaut sera disqualifié indéfiniment.

Souscription

Le grand public est invité à souscrire généreusement à la grande campagne lancée dans le but de financer le voyage des huit coureurs et des trois officiels.

Tout don, si minime soit-il, sera accueilli avec joie par : l'Association cycliste canadienne, a/s M. Georges Lachance, 2777 rue Bel-Air, Ste-Foy, Québec.



DEUX VETERANS DE RETOUR AVEC LES INDIENS — Hugues Beaudoin a annoncé la signature de deux vétérans avec les Indiens de Québec, soit le receveur Jean-Louis Lortie et Jean-Guy Hébert. Il est assez difficile de déterminer une position à Hébert, car l'an dernier il a occupé les quatre postes du champ intérieur, a joué au champ gauche et a lancé à deux occasions, terminant avec une fiche d'une victoire sans défaite. Au bâton, il a frappé pour .225. Lortie revient au jeu après une absence de trois saisons.



OUVERTURE DE LA MASSICOTTE — Les arbitres Guy Pagé et Edgar Rochon se préparent à déclarer ouverte la saison 1961 de la ligue de baseball Massicotte en discutant de certains points du règlement avec les lanceurs Rénald Bélanger, du Beaver Electric, et Michel Falardeau, du Beauport.

Le Beaver remporte la joute d'étoiles

QUEBEC. — La joute d'étoiles de l'école de baseball de Québec a été tenue hier soir au stade municipal, devant une assistance de plusieurs centaines de personnes qui ont bravé un temps froid. Le Beaver Electric, après avoir concédé une avance de 4 à 1 aux étoiles dans les deux premières manches, est tombé à bras raccourcis sur les offrandes des juniors Bolduc et Blouin pour triompher par 11 à 4. Même s'il a accordé les quatre points, Jean-Louis Simon a été le lanceur gagnant. André Croteau et Rénald Bélanger ont blanchi leurs adversaires dans les cinq dernières manches.

Les joueurs des Indiens, qui ont évolué quelques manches pour les étoiles, ont été à la hauteur de la situation. Les lanceurs Réal Quintin et Jean Lemelin n'ont accordé qu'un point mérité en 3⅓ manches. René Ouzilleau a frappé deux en deux, dont un triple à 360 pieds du marbre, Jacques Pouliot a volé deux buts, Richard Guimont et Jacques Drouin ont été parfaits à la défensive.

La vedette des vainqueurs a été Gerry Desjardins qui a frappé un circuit sur une balle lente du jeune Blouin; ce coup a rappelé aux amateurs le quatre buts d'Al Pinkston contre Don Buchanan, il y a quelques années. C'est Bolduc qui a encaissé la défaite avec une manche de cinq points.

Etoiles	310	000	0— 4 5 5
Beaver	105	122	x—11 11 5

Quintin, Bolduc 3, Lemelin 3, Blouin 5 et Groleau, Morreau 4. Simonn, A. Croteau, 4, Bélanger 7 et C. Croteau.

7,800 soldats, miliciens et cadets à l'entraînement, dans la province

QUEBEC. (G.P.) — Quelque 2,300 membres de l'armée régulière, plus de 4,000 miliciens et 1,500 cadets participeront au programme d'entraînement d'été, de la région militaire de Québec.

L'entraînement pour les unités de l'armée régulière aura lieu au camp Gagetown, au Nouveau-Brunswick ; les unités de milice s'entraîneront en grande partie avec leurs groupes dans les camps de Farnham et de Valcartier, pendant que les cadets feront tout leur entraînement au camp de Farnham.

Les membres de l'armée régulière se réuniront tout le mois de juillet au camp Gagetown pour un entraînement concentré au niveau de la brigade, le déplacement qui commencera bientôt affecte les 1er, 2e et 3e bataillons du Royal 22e Régiment et la 2e ambulance de campagne.

Quelque 2,200 miliciens venant de l'ouest du Québec iront au camp de Farnham et 1,200 autres de l'est du Québec, au camp de Valcartier. Les unités feront là leur entraînement pendant une semaine, dans leurs groupes de milice : le 9e groupe de milice des Cantons de l'Est, pendant la semaine du 25 juin ; le 10e groupe de milice de Montréal, pendant la semaine du 11 juin ; et le 11e groupe de milice, aussi de Montréal, du 18 au 24 juin. Les 7e et 8e groupes de milice de Québec feront respectivement leur camp durant les semaines du 9 au 15 juillet et du 2 au 8 juillet, à Valcartier.

L'entraînement d'été portera sur les spécialités nécessaires au travail de survivance nationale et se terminera chaque semaine par des manoeuvres de deux jours au cours desquelles chaque groupe de milice sera composé en colonnes mobiles de soutien.

Environ 1,100 autres miliciens suivront des cours d'été d'une à trois semaines au camp Valcartier. Ces cours comprennent un programme théorique et pratique pour la formation d'officiers et de sous-officiers, de même qu'un programme pour les membres de fanfares militaires, les signaleurs, les commis de bureaux.

Les membres du corps auxiliaire féminin de l'armée canadienne suivront un entraînement de deux semaines, au camp Valcartier, à compter du 8 juillet; quelque 125 membres y prendront part.

Plus de 1,500 cadets de l'armée seront à l'entraînement pendant sept semaines à compter du 6 juillet. Des jeunes, âgés de 15 à 18 ans, sont choisis parmi 105 corps de cadets à travers la région militaire du Québec, pour se qualifier au camp Farnham comme chefs, instructeurs, préposés à la radio, chauffeurs, mécaniciens, moniteurs de tir.

Soixante-trois cadets choisis dans différentes parties de la province pour leur bonne tenue et leur travail efficace passeront trois semaines au camp national de Banff, à la fin de juillet.

Aucune décision dans la ligue MASSICOTTE

QUEBEC. — La noirceur est venue empêcher de faire un maître lors des deux joutes qui ont marqué l'ouverture de la ligue Massicotte de baseball.

Au parc Marchand, un circuit de Gerry Desjardins alors qu'il avait deux prises contre lui a permis au Beaver Electric d'égaliser les chances 7-7 avec le Beauport à la fin de la cinquième manche. Quand la joute sera poursuivie, l'équipe de Roland Beaupré aura deux hommes sur les buts, deux hommes retirés et Roger Canuel sera au bâton. Gaston Paquet fut le meilleur frappeur avec trois coups sûrs. Les lanceurs débutants Rénald Bélanger et Michel Falardeau étaient encore au monticule à la fin de la rencontre.

Au Parc Bardy, un simple d'Yves Raymond a fait compter Michel Cossette à la sixième manche pour un match nul de 3 à 3 contre le St-Pascal et le Patro de Québec-Ouest. Marcel Sanschagrin fut touché pour trois points au début de la 6e manche pour céder sa place à son frère Jacques. Yvon Letiec a effectué un retrait sensationnel avec les buts remplis au début de la partie pour sauver la cause du lanceur Michel Morissette qui excella par la suite.

La réinstallation de l'employée était possible

QUEBEC. (G.P.) — Mlle Yolande Dorval, employée de la maison Jos Vaillancourt, qui avait été congédiée pour des raisons que le syndicat ne pouvait admettre, aurait pu être réinstallée dans ses fonctions, si elle l'avait voulu.

Comme elle a trouvé du travail ailleurs pendant qu'en conciliation on résolvait son problème, elle s'est contentée d'encaisser les $140, représentant le salaire qu'elle avait perdu par suite de ce congédiement injustifié.

Tournoi de badminton

QUEBEC. — Les meilleurs joueurs de badminton de la région de Loretteville se rencontreront dans un tournoi qui aura lieu, du 22 au 28 mai, au Centre paroissial de cette localité.

Il y aura rencontres de simple et double, masculin et féminin, et en double mixte. De plus, une ronde consolation sera jouée dans les cinq concours, pour ceux qui sont éliminés en première ronde.

Ceux qui désirent s'inscrire dans ce tournoi, n'ont qu'à communiquer avec un des membres du comité qui sont : Michel Renaud, Marc Doré, Adrien Lantier, Louise Paquet et Céline Beaulieu.

Résultats de la boxe amateur à St-Malo

1er combat : trois rondes
Yves Robitaille, par décision sur André Bidégaré.

2e combat : trois rondes
Gilles Robitaille, par décision sur Guy Lachance.

3e combat : trois rondes
Jean-Guy Gagné, par décision sur Yvan Godbout.

4e combat : trois rondes
Jean Gagné, par décision sur Clément Chamberland.

Finale : cinq rondes
Gaston Tancrède, K.O.T. à 50 secondes de la 3ème sur Eddie Iizzard.

Exhibition : cinq rondes
Robert Piau et Bobby Croxon, aucune décision.

Prochaines cliniques

CHICOUTIMI — L'unité sanitaire de Chicoutimi tiendra des cliniques de puériculture, d'immunisation D.C.T. et contre la polio aux dates et endroits suivants, la semaine prochaine :

Mardi, à l'hôtel de ville de Chicoutimi, de 10 h. à midi et de 2 à 4 h. Il y aura aussi clinique de rayons-X.

Mercredi, à Ferland, de 2 h. 30 à 3 h. 15; à Boileau, de 3 h. à 3 h. 30.

Jeudi, à l'école St-Ignace, de 2 h. à 3 h.; à l'école St-Thomas, à 10 h. et à l'école Jeanne-Mance, à 10 h. 30.

Vendredi, à l'hôtel de ville de Port-Alfred, de 2 h. à 3 h. 30; à Chicoutimi, à l'école Daniel, de 10 h. 30 à 11 h.

Résultats des courses

1ère course

Remember, (Léon St-Jacques) 6.50 3.70 2.60
Buckeye Bourbon, (Jean Charbonneau) 3.30 2.60
Ohio René, (Victor Larose) 3.20
Ont aussi couru : Worthy Vonian, Trigger Tass, Adios Evret, Mighty Santa. Temps 2:17.3.

2e course

Success Honor, (Gilles Filion) 19.90 10.80 5.50
Miss Chase Me, (Alexandre Pagé) 9.50 4.50
Legal Pick, (Jean-Louis Gingras) 2.60
Ont aussi couru : Sir Royal Top, Bob Teller, Carmen Scott, Earl Adam, Accident. Temps 2:17.1.
Pari double 8—6 Remember Success Honor $168.90.

3e course

Glena Miller, (Ant Grodnis) 17.20 10.50 6.60
Austy Hanover, (Alexandre Pagé) 9.10 6.10
Kings's Cadet, (Roland Brusère) 3.20
Ont aussi couru : First Cannon, Canadian Song, Freight Dean, Fireman Ed Graphite. Temps 2:17.2

4e course

Adams King, (Phil. Giroux) 10.00 4.90 2.70
Famous Pick, (Paul-R. Grenier) 6.10 3.60
Pot of Gold, (C. Wannamaker) 2.30
Ont aussi couru : Celia's Riddell, Federal Reserve, Chief Blackstone, Power Glide, Hoosier Pick, Temps 2:14.3.
Quinella 2—8 Adams King, Famous Pick $24.70.

5e course

Meadow Lynch, (Jules Giguère) 4.30 3.40 3.50
Sir Royal Silver, (Jean-Louis Gingras) 15.20 7.00
Mairsy Oats, (Robert Bélanger) 3.90
Ont aussi couru : Jimmy Count, Volo Keystone, Red Honor, Tina Herbert, Bim Bom Bay. Temps 2:16.3.

6e course

Abbey Chimes, (Charles Poulin) 56.80 9.00 4.80
Brandon Hanover, (Jules Giguère) 3.00 2.80
Merry Craft, (Paul Grenier) 6.00
Ont aussi couru : Albert Dean, Ample Hanover, Newport Key, Whisby Pat, Irish Luck. Temps 2:14.3.
Quinella 4—8 Abbey Chimes, Brandon Hanover, $27.10.

7e course

Candy D. (Alexandre Pagé) 5.20 3.70 2.70
King Carrol, (Wilfrid Lépine) 6.10 4.30
King Fitz, (Yvon Pelchat) 5.50
Ont aussi couru : Wayfort Angel Star, Al Third, Balmoral, Diamond Pick. Temps 2:17.

8e course

Casell, (Robert Charron) 12.10 3.70 3.90
Meadow Teresa, (Jules Giguère) 2.80 2.30
Harvest Son, (Yvon Gamache) 3.70
Ont aussi couru : Frisco Elkington, Mr T.A., Shadydale Noble, Cedar Brook, Dudley Counsel. Temps 2:11.
Quinella 2—6 Caswell, Meadow Teresa $14.20.

Demain et dimanche:

Début des activités des Little League "A" et "B"

QUEBEC. — Les ligues de baseball patronnées par le club Optimiste ouvriront officiellement leur saison 1961 demain après-midi au parc Victoria, alors que le plus vieux circuit de la chaine Optimiste, la Little League "A", fera entendre le "Play ball" traditionnel.

Les détenteurs du trophée "Paul-Emile Lapointe", les Pirates, grands champions de la saison régulière et des séries éliminatoires de la saison 1960, recevront les finalistes de l'an dernier, les Cardinaux. Joseph Garon, le pilote, tentera de conserver le fanion des champions grâce à ses vétérans Gilles Gilbert et Claude Nadeau.

Ce dernier établit actuellement un record qui sera difficile à battre puisqu'il participe à sa sixième saison dans la Little League. Gilles Gilbert officiera probablement au monticule pour les champions et aura la tâche de contenir les frappeurs des Cardinaux, dirigés par Jacques Roberge. Ce dernier aura beaucoup de recrues mais il croit fermement qu'il l'emportera grâce à l'aide de Gilles Lefebvre, son as-lanceur. Cette première partie doit débuter à 1 h. 30 p.m.

Dans la deuxième partie au programme, les Indiens de Mike Griffin rendront visite aux Braves de Jean-Marc Paradis. Griffin aura quelques absents dans son alignement mais il est tout probable qu'il aura recours à Gilles Drolet pour résister aux élans des Braves.

Quant aux Braves, la seule équipe à n'avoir jamais gagné le championnat depuis six ans, Paradis et son assistant Gilles Nadeau ont porté leur choix sur Denis Chartier pour commencer la joute au monticule.

La cinquième équipe qui fait partie du circuit dirigé par Ronald Côté, les Colonels, sera inactive samedi et ne commencera sa saison que lundi soir à 6 h. 30, alors qu'elle fera face aux Pirates.

Dimanche après-midi, à 1.30 p.m. au parc Victoria, ce sera au tour de la Little League "B" de faire son ouverture. Cette ligue fondée et dirigée par Jacques Roberge entreprendra sa troisième année d'existence. Cette année, on a fait de cette ligue une véritable filiale du circuit "A", de sorte que seulement les jeunes de 9, 10 ans et quelques-uns de 11 ans font partie des équipes.

Dans la première joute au programme, les Giants en viendront aux prises avec les Royaux, alors que les Bisons et les Athlétiques feront les frais de la deuxième joute.

Tous les parents des joueurs et aussi tous les amateurs de baseball sont cordialement invités à se rendre au parc Victoria sur les losanges situés en arrière et en face de l'aréna.

Séance d'arbitrage

QUEBEC. — La prochaine séance de délibération du tribunal d'arbitrage, ayant à étudier le différend entre la compagnie Jos Vaillancourt et le syndicat en vue de la signature d'une convention collective, aura lieu le 12 juin.

Le syndicat demande des augmentations de salaires de l'ordre de 16 pour cent.

CFCM — TV (4)
AUJOURD'HUI

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes internationales
6:05—Musique en dînant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—La science et la vie
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Votre médecin vous parle
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:34—La boîte aux images
1:00—Fin des émissions.

DEMAIN

8:55—Vie de l'Eglise
9:00—Le professeur Calculus
9:30—Domino
10:30—Fonfon
11:30—Coucou
12:00—Magazine international
12:30—Le golf et ses Etoiles
1:30—Images en tête
2:00—L'Univers des Sports
4:30—Vacances d'une caméra
5:00—Walt Disney présente
6:00—Manchettes internationales
6:05—Court métrage
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Adam et Eve
7:45—Les affaires de l'Etat
8:00—Avec Yves Christian
8:15—Court métrage
8:30—Billet de faveur
10:00—Où chante l'Alouette
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:26—Film
11:31—Festival d'Art dramatique
12:15—Cinéma du samedi soir
1:45—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)
AUJOURD'HUI

1:54—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:30—The Verdict is yours
4:00—The Three Stooges
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Desperados of the West
6:00—Flying Disc Man from Mars
6:30—Celtic Cameos
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Doctor Christian
8:00—Country Hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have gun will travel
10:30—The gale storm show
11:00—CBC TV News
11:14—Late show "Hellzapoppin"
12:38—Sign off

DEMAIN

1:58—Opening
2:00—World of sport — football
4:00—Test pattern
4:58—Opening
5:00—Road to the midnight sun
5:30—World of sport "The Preakness"
6:00—Teen club
6:40—Photography is fun
6:45—News & sports
7:00—Dennis the menace
7:30—Tight Rope
8:00—T.V. hour of stars & noddy
9:00—Great Movies "Ninotchka"
10:30—Juliette
11:00—CBC-TV news
11:09—Sports score highlights
11:14—Late show: "Crisscross"
12:41—Sign off



EN AFRIQUE. — Le R.P. Philippe Morin, des Pères Blancs d'Afrique, s'embarquera à destination de l'Afrique, le 27 mai prochain. Le Père Morin prendra la direction d'une nouvelle mission à Kansamba, dans le diocèse de Mbeya. Il a déjà séjourné en Afrique de 1953 à 1960 ; au cours des trois dernières années, il dirigea l'enseignement catholique du diocèse de Mbeya qui compte une cinquantaine d'écoles et 5,000 écoliers.

Des quilleuses se signalent

QUEBEC. — Les quilleuses ont été particulièrement en vedette cette semaine dans les différents tournois de quilles qui se déroulent dans la ville et la région. Au 21e tournoi provincial, trois changements ont été effectués dans le big-six féminin : les nouvelles inscriptions dans ce groupe select sont celles de Mme Berthe de Putter, de Montréal, avec 163.0, Mme Aline Tougas, de Québec, avec 161.2 et Shirley Harit, de Montréal, avec 160.3.

Au tournoi du Québec, Mme Carmen Ouellet, de Matane, a pris le troisième rang avec 163.2 de moyenne.

Dans les tournois en reprise, les simples de la semaine à battre, pour le prix Dow, sont 242 par Bill Flipper et 160 par Huguette Trépanier, dans le 8e tournoi national. Enfin, dans le tournoi Laurentien, Jean-Guy Rousseau a pris la tête du big-five masculin avec l'imposante moyenne de 207.3.

UNE INVITATION AUX PERSONNES QUI SOUFFRENT DU MAL DE PIEDS



CALLOSITES



PIEDS PLATS



OIGNONS

L'ETE EST UNE SAISON PENIBLE POUR CEUX QUI SOUFFRENT DE CES DIFFERENTS MALAISES

En raison des grandes chaleurs qui s'en viennent il est indispensable de chausser des souliers scientifiquement ajustés afin d'obtenir un maximum de confort.

Les experts de chez Jacques Bernard Ltée auront tôt fait de trouver la forme de chaussure qui vous conviendra le mieux.

Nos nouveaux souliers de confort sont plus légers et les modèles sont rajeunis. De plus, nous exécutons les prescriptions orthopédiques de votre médecin.

CHOIX VARIE DE SUPPORTS ET ACCESSOIRES POUR LE SOULAGEMENT DES PIEDS

Un seul magasin pour vous servir.

Ouvert jusqu'à 9 heures le vendredi soir.

CENTRE D'AJUSTEMENT Jacques Bernard LIMITÉE VI. 4-7819

3680, ST-DENIS, près Cherrier

OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 hres

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Gérard POTVIN

Un des sports qui est en passe de tenter le plus grand nombre d'adeptes, c'est incontestablement le golf. Pour celui qui a la chance de jeter un coup d'oeil sur le terrain du club Birchdale, en particulier, il est facile de constater que l'organisation est en progrès constant.

Le sport du golf, qui était considéré jadis comme une distraction coûteuse, tente de plus en plus les sportifs et les sportives, et Riverbend en est le plus beau témoignage.

Qu'il suffise de dire, comme exemple, que le nombre des membres atteint cette année un chiffre, qui est peut-être un record dans les annales de cette organisation sportive très vivante. Il s'établit actuellement à plus de 300 membres, et, pour la saison qui débute, pas moins de 50 nouveaux adeptes ont signé leur carte d'admission.

Pour la plupart, se pose le problème de se familiariser avec le nouveau sport, et d'en découvrir les secrets. C'est ici que les membres vont pouvoir apprécier cette année les services du "pro" Raymond Dufour. Ce dernier se tient constamment à la disposition de tout le monde, prêt à communiquer sa science à qui en a besoin. Comme question pratique, il n'y a pas que les nouveaux qui ont recours au "professeur", et sur ce chapitre, les anciens tiennent à demeurer nouveau longtemps.

La raison est que le sport du golf, comme la plupart des sports, est sujet à perfectionnements, et plus on tente d'avancer, plus on se rend compte qu'il reste du chemin à couvrir.

Le club de golf de Riverbend tiendra une assemblée générale de ses membres, dès mercredi prochain, afin de discuter des problèmes de l'organisation, et mettre au point certaines consignes générales. Mais les vraies activités du Birchdale sont commencées depuis quelque temps déjà. Une cérémonie officielle s'est déroulée samedi dernier, où les anciens et les nouveaux se sont rencontrés au chalet du Birchdale.

De l'aveu des personnes qui sont dans l'exécutif du club de Riverbend, il y a cette année une activité comme il ne s'en est jamais vu sur les terrains, et on n'est jamais venu en aussi grand nombre pour pratiquer sur semaine. Ceci confirme ce que nous disions, il y a un moment, que le golf est vraiment à la hausse, au point de vue popularité et vigueur.

LA GRANDE PREMIERE DIMANCHE

Pendant ce temps, l'amateur de baseball n'en peut plus d'attendre le début de la saison de ses favoris d'Alma, dans le circuit Yvon Martel. Si dame température veut bien prêter son concours, ce sera dimanche après-midi le grand jour. Et ce serait vraiment dommage qu'un événement comme celui-là ne puisse pas avoir lieu. Parce que les organisateurs ont mis tout en oeuvre pour que la circonstance soit imposante. Des lettres d'invitation ont été envoyées aux personnes constituées en autorités, de même qu'à un groupe d'hommes d'affaires du milieu.

Il faut prévoir que les quelques gradins du stade d'Alma ne suffiront pas à la tâche pour cette première officielle, de la deuxième saison des Athlétiques d'Alma. L'an dernier, l'amateur a dû s'armer de patience, mais cette année, on lui promet qu'il aura du plaisir. Mettons que ça reste une chose à voir, mais le public fait confiance à Gérard Duchesne et à ses aides, et pour le moment, il semble bien que l'équipe d'Alma aura un visage tout rafraîchi dans le circuit de baseball du Saguenay.

Le Rouge et Or fait face à un problème de terrain

ALMA, (G. P.) — Avant que ne débute la saison, le Rouge et Or d'Alma de la ligue de football de la région, se trouve devant une impasse temporaire, concernant le terrain où il pourra évoluer.

Le publiciste du club a fait savoir cette semaine que la direction du Rouge et Or, et celle du club des Athlétiques de la ligue de baseball étaient actuellement en pourparlers pour tenter d'établir une cédule qui permettrait aux deux organisations d'utiliser le terrain, en arrière du collège St-Joseph, tout comme l'an dernier. C'est d'ailleurs l'exécutif de la Commission scolaire d'Alma qui a demandé aux deux organisations sportives de s'entendre sur la question.

Le calendrier de l'emploi du terrain devra être soumis à la Commission scolaire d'Alma, lors de la prochaine assemblée.

Pour sa part, le Rouge et Or d'Alma aurait bien aimé pouvoir utiliser, dès cette année, le terrain qu'il possède maintenant à l'entrée de la ville, plus précisément le long de la route St-Bruno, mais des questions d'ordre financier l'obligent à remettre son désir à l'an prochain.

Dans l'intervalle, le Rouge et Or a besoin d'un terrain, et il aimerait bien pouvoir utiliser celui du collège St-Joseph, tout en profitant des réflecteurs, ce qui nécessite une entente avec le club de baseball, qui utilise abondamment ce terrain.

D'autre part, la direction du Rouge et Or a reçu de la Commission scolaire l'autorisation de construire des estrades légères et démontables, à ses frais. Auparavant, les plans devront être approuvés pour éviter toute complications inutiles, avec les assurances de la Commission scolaire, concernant la protection avec "autrui".

Dans son communiqué, le publiciste Jean-Claude Lindsay souligne que la direction du Rouge et Or est particulièrement satisfaite de la compréhension des autorités de la Commission scolaire d'Alma, dans cette importante question du terrain pour le club de football local.

Arvida présentera deux résolutions

ARVIDA (J.P.) — La Chambre de commerce d'Arvida présentera deux projets de résolution au congrès régional des chambres de commerce qui se tiendra à Chicoutimi-Nord, le 28 mai.

La première demandera la formation d'un comité qui verrait à la recherche et à la conservation des objets ayant quelque valeur historique, dans la région du Saguenay.

La chambre d'Arvida suggère, en outre, qu'un tel comité pourrait organiser, avec ces antiquités, un village historique, près du musée Maria-Chapdelaine.

La deuxième résolution présentée suggérera aux architectes la création d'un style vraiment canadien pour la construction domiciliaire, se basant sur le vieux style que l'on connaît déjà. La chambre joindra un plan détaillé à ce dernier voeux pour étude ultérieure.

Par la meme occasion, la chambre a nommé les deux délégués qui la représenteront officiellement à ce congrès : le président, M. Albert Voyer et le secrétaire, M. Laurent Thomassin. Le vice-président, le notaire Roland Huot, a été nommé délégué substitut.

Nécrologie

SIMARD — Est décédée, à Chicoutimi, le 18 mai, à l'âge de 76 ans, Mme David Simard (née Azilda Filion) de Saint-David de Falardeau. La dépouille mortelle est exposée chez son gendre, M. Jean Hudon, à Saint-David de Falardeau. Les funérailles auront lieu samedi matin, à l'église de St-David de Falardeau, et l'inhumation au cimetière paroissial.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Demande adressée à l'A.A.U.

Le championnat mondial des haltérophiles pourrait être tenu à Chicoutimi en 1963

CHICOUTIMI. (G.P.) — M. Jean Croteau, organisateur du concours pour le championnat national des haltérophiles, qui aura lieu à Chicoutimi le 3 juin, a révélé, au cours de sa conférence de presse, tenue à la salle de M. Arthur Tremblay, qu'une demande officielle sera faite auprès de M. Maurice Allen, afin que l'A.A.U. entreprenne les démarches nécessaires pour que la ville de Chicoutimi soit le site pour le championnat mondial des haltérophiles, en 1963.

Commentant la nouvelle parue dans l'édition provinciale de LA PRESSE, le 13 mai, M. Croteau a mentionné que ce n'était pas une rumeur, et qu'il songeait à grouper un comité qui s'occuperait de présenter dans la ville-reine du Saguenay, ce concours de grande envergure qui demande une garantie de $10,000.

Une réunion générale de la Fédération nationale des haltérophiles sera tenue, le lendemain du concours, soit le 4 juin, et une demande officielle sera faite à M. Maurice Allen, de Québec, qui soumettra la requête aux dirigeants du comité désigné pour déterminer du site de la compétition pour l'année 1962.

Un tel concours serait d'une durée de quatre jours et permettrait la venue dans nos murs des meilleurs haltérophiles du monde. Le championnat mondial n'a jamais été disputé en Amérique, et attirerait des milliers de visiteurs dans notre région. Seuls quelques pays de l'Europe ont pu bénéficier de la tenue de ces compétitions et les grandes villes comme Tokio, Moscou, Paris, Oslo, et autres, ont déjà été le choix des dirigeants de la Fédération mondiale des haltérophiles.

N. Belley et R. Villeneuve sont sous contrat avec Alma

ALMA, (G.P.) — Les effectifs des Athlétiques d'Alma ont été portés à 19, avec la signature des contrats de Noël Belley et Roger Villeneuve. C'est ce qu'a fait savoir le publiciste du club local. M. Clément Belley, en précisant que ces deux dernières acquisitions permettraient à l'instructeurs Gérard Duchesne de parer à toutes les éventualités, pour la joute d'ouverture des Athlétiques.

On sait que les protégés de Raoul Harvey devaient affronter le club Kénogami, au stade de la rue Cabot, hier soir, et le moniteur de l'équipe locale voulait s'assurer qu'il disposerait de suffisamment de monde sur le terrain, si le besoin se faisait sentir .La signature des contrats de Belley et de Villeneuve a d'ailleurs été annoncée tard hier après-midi.

Noël Belley est un joueur d'intérieur tandis que Roger Villeneuve est un jeune lanceur droitier, sorti des rangs juniors. Ces deux joueurs portent ainsi à 10 le nombre de figures nouvelles, au sein de l'équipe locale, et il n'est pas impossible que d'autres noms viennent s'ajouter à cette liste, au cours des prochains jours.

Il semble que la direction des Athlétiques serait sur le point d'annoncer la signature d'un lanceur bien coté, mais rien d'officiel n'en a encore transpiré.

Les Athlétiques, rappelons-le, inaugureront leur saison locale, dimanche après-midi, alors qu'ils recevront la visite des porte-couleurs de Chicoutimi, de l'instructeur Don Kelly. A noter que cette partie inaugurale sera radiodiffusée sur les ondes du poste CFGT.

Objections tenues . . . à retardement

JONQUIERE. (G.O.) — L'échevin Jean-Joseph Gauthier s'est objecté à l'adoption du règlement 501 autorisant l'exécution de travaux d'aqueduc, d'égout et d'électricité, rue La Salle, pour la somme de $2,371.

"Nous avons 700 terrains vacants où ces gens peuvent se construire. Je n'étais d'ailleurs pas au courant de la question", de préciser l'échevin Gauthier. Le greffier a cependant tenu à lui faire remarquer qu'il avait accepté le rapport de la commission d'urbanisme à ce sujet.

"Les gens vont rire lorsqu'ils sauront que vous avez accepté toutes les procédures et que vous vous êtes prononcé contre l'adoption du règlement", de dire un échevin. "J'enregistre ma dissidence parce que je crois qu'il y a présentement suffisamment de terrains où construire à Jonquière", de rétorquer l'échevin Gauthier.

Au CONSEIL de Jonquière

JONQUIERE. (G. O.) — En plus du comité plénier hebdomadaire, les échevins se réuniront une fois par 15 jours pour discuter exclusivement des affaires municipales. Les propriétaires, qui désirent rencontrer le conseil, ne seront pas admis à ce comité spécial. Cette décision a été prise afin de permettre aux échevins de consacrer plus de temps à l'étude des problèmes municipaux.

Vidanges

La Commission scolaire de Jonquière devra désormais payer, au même titre que les autres citoyens, pour la collecte des vidanges aux sept résidences des religieux et religieuses . . . soit $1 par mois par résidence . . . L'échevin J.-J. Gauthier a proposé que cette charge soit "rétroactive". Le greffier a fait remarquer que la ville ne pouvait "remonter" à plus de trois ans.

Requête

La ville de Jonquière, à la demande d'un groupe de propriétaires, s'adressera à la compagnie Price pour lui demander d'accorder la préférence aux citoyens de Jonquière et de Kénogami dans les travaux actuellement en cours en vue de la construction d'un nouveau moulin dans la paroisse de Jonquière. La ville de Kénogami a déjà adopté une résolution en ce sens.

Parcomètres

Il en coûtera $928.50 pour l'installation des parcomètres sur le nouveau terrain de stationnement que la ville est présentement à aménager le long de la voie ferrée, près du terminus d'autobus. Ce nouveau terrain permettra le stationnement d'une trentaine d'automobiles. Des modifications devront cependant être apportées aux parcomètres actuels afin de permettre le stationnement durant deux heures.

Quatre règlements

Le conseil a adopté à sa dernière séance quatre nouveaux règlements concernant les restaurants ambulants dont le nombre a été fixé à quatre ; le nombre des taxis ; le changement du nom de la rue Garnier en celui de Maisonneuve et finalement le règlement 500 modifiant le règlement de zonage et de construction afin de permettre la construction d'un édifice commercial sur le boulevard du Centenaire.

H. Oliver s'alignera avec le Chicoutimi

CHICOUTIMI. (G. P.) — La direction du club de baseball Chicoutimi a fait savoir qu'elle avait mis sous contrat, hier soir, le lanceur droitier Harry Oliver qui s'alignait la saison dernière avec les Buandiers d'Arvida.

Harry Oliver a terminé la saison avec une fiche de 4-0, et il est devenu agent libre, demeurant dans un territoire autre que celui d'Arvida. Il est stationné à la base du RCAF, et fait partie de la zone du Chicoutimi avec qui il pouvait parler d'affaires.

Il semble que l'instructeur Don Kelly se servira d'Oliver comme lanceur no 1 de relève, puisque son département de lanceurs droitiers est complet avec des joueurs comme André Ringuette, Clément Savard, Claude Lizotte et autres.

Le 3 juin

Le championnat canadien des haltérophiles, à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (G.P.) — Le secrétaire de l'association des haltérophiles du Saguenay, M. Jean Croteau, a annoncé que le championnat canadien des haltérophiles se déroulera à Chicoutimi, le 3 juin prochain.

Cette compétition qui était connue auparavant comme le championnat de l'Amérique du Nord a changé de nom l'année dernière, et le concours s'est déroulé dans la vieille capitale.

La direction du concours a déclaré attendre l'inscription de 42 des meilleurs athlètes du pays qui compétionneront dans les sept catégories, soit les poids-coq (123 lb), les poids-plume (132 lb), les poids-légers (148 lb), les poids-moyens (165 lb), les mi-lourds (181 lb), les moyens-lourds (198 lb) et les lourds (200 lb et plus).

Plusieurs grandes vedettes qui ont représenté notre pays aux jeux de l'Empire ou aux championnats pan-américains se sont déjà inscrits et on mentionne les noms de Jules Sylvain, 132 lb, de Québec, Miguel Da Sylva, 148 lb, de Porto-Rico, résidant maintenant à Montréal, Mike Lipari, 181 lb, de Montréal, Bill Swaluck, de Fort-Williams, Dave Baillie, 275 lb, de Westmount, et probablement Gérald Gratton, le meilleur haltérophile de tous les temps au Canada.

On verra également à l'oeuvre les trois plus grands espoirs d upays, Aldo Roy, de Sudbury ; Pierre St-Jean, de Montréal ; et Daniel Vaillancourt, de Chicoutimi.

La journée du trois juin sera divisée en deux périodes pour les représentations, soit l'après-midi et la soirée seulement. Cinq haltérophiles de notre région seront appelés à nous représenter et ils seront sélectionnés d'ici dix jours par un comité spécial.

Les vainqueurs se verront décerner des médailles d'or, d'argent et de bronze, et l'on profitera de la compétition pour mettre à l'enjeu le trophée Arthur Tremblay, entre les haltérophiles du Saguenay et ceux de Québec.

Les photographes parlent de tarifs

ROBERVAL, (A. B.) — Les phothographes des régions de Chicoutimi et du Lac-St-Jean se sont réunis dernièrement en la salle de l'hôtel de ville de Roberval, sous la présidence de M. Léo Tremblay, de Jonquière. Une vingtaine de membres de l'association ont participé à cette réunion, au cours de laquelle il fut surtout question de tarifs.

"Miss balle-molle" sera choisie samedi, à Alma

ALMA. (G. P.) — Les préparatifs en vue du tournoi provincial de balle-molle vont bon train et le travail amorcé permet d'anticiper un autre éclatant succès sportif sur le terrain des loisirs de Naudville, les 14, 15 et 16 juillet. Les organisateurs de la classique, le duo, Jean-Paul Landry, Oram Gaudreault, ont beaucoup fait jusqu'ici et il semble bien que le tournoi 1961 dépassera tout ce qui a été vu jusqu'ici.

Le principal champ d'action des organisateurs, pour le moment, demeure le lancement du concours pour l'élection de "Mlle balle-molle 1961". Cinq jeunes filles se font la lutte pour le titre convoité, et le couronnement de l'élue se fera le 11 juin.

Afin d'activer le vente des billets, les responsables ont décidé d'organiser une soirée récréative pour présenter les candidates de façon officielle au public. La soirée aura lieu demain soir, à l'hôtel Royal d'Alma. On sait que les candidates au titre de Mlle balle-molle 1961" sont Mlles Andrée Naud, de Naudville ; Jeanna Gauthier, de St-Coeur-de-Marie ; Patricia Tremblay, d'Isle-Maligne ; Michèle Gagnon, de St-Nazaire et Mlle Potvin, d'Alma.

Au cours de la soirée, les organisateurs en profiteront pour expliquer au public le programme qui a été ébauché pour le prochain tournoi provincial de balle-molle.

Tout le public est cordialement invité à venir rencontrer les candidates au titre de "Mlle balle-molle 1961", samedi soir, à l'hôtel Royal d'Alma. Le succès d'un événement sportif de cette envergure est conditionné par l'appui de la population, et il importe donc que chacun fasse sa part.

Henry Savard avec les Athlétiques

ALMA. (G. P.) — La liste des joueurs des Athlétiques d'Alma, de la ligue Régionale de baseball, a été portée à 19 quand le pilote Gérard Duchesne a offert un contrat au voltigeur Henry Savard.

Même s'il est jeune, Henry Savard n'est pas un nouveau venu sur l'alignement des Athlétiques et dans le baseball tout court à Alma. Son agressivité, tout comme son habileté, sont choses connues ici, et on ne doute pas qu'il pourra rendre des services signalés à l'équipe d'Alma, dans le circuit Yvon Martel.

Du même coup, la signature de Henry Savard porte à 9 le nombre de signatures de la part de joueurs de l'édition de l'an dernier. Cependant, l'élément nouveau reste encore à l'avance dans ce secteurs, puisqu'on compte actuellement 10 nouvelles figures dans le club de Gérard Duchesne.



FERMETURE DU CURLING — La remise des trophées au club de curling de Port-Alfred a eu lieu en fin de semaine dernière. Dans la ligue des hommes, quatre titres étaient offerts, deux d'entre eux ont été mérités par le skip Gaston Vanasse, en classe "A". De gauche à droite, Duncan Chislom, vainqueur en "C", Gaston Vanasse, Mme Raymond Dufour, championne féminine, Vincent Levesque, circuit mixte, Pete Weber, catégorie "B", et Fernand Côté, du groupe "D".

Grâce à une victoire sur Arvida

Chicoutimi se hisse seul à la tête du classement

ARVIDA. (PB) — Une brillante tenue de l'artilleur Clément Savard au monticule et quelques coups sûrs bien groupés des joueurs de Chicoutimi ont donné à l'instructeur Don Kelly sa deuxième victoire cette saison. En effet, le club Chicoutimi, par ce gain de 6 à 2 remporté hier soir contre Arvida, au Parc central de l'endroit, s'est hissé seul au premier rang de la ligue senior du Saguenay-Lac-St-Jean, et est en bonne voie d'y demeurer.

Arvida a connu un début lent et le lanceur Benoit Langlois ne mit pas de temps à faire appel à un successeur. Dès le début de l'engagement, Chicoutimi a cogné trois coups sûrs qui ont fait produire deux points. Par la suite, son contrôle a faibli, et, après avoir accordé quelques buts sur balle, on fit appel aux services de Raymond Tremblay dès la 4e manche.

Cependant, Chicoutimi, insatisfait d'une mince avance d'un point, donna le coup de grâce aux Arvidiens en enregistrant 4 point sur un triple de Jean-Yves Loubier et un double de Frank Lavoie. Les hommes d'Alarie Rivard ripostèrent avec un seul point, mérité sur une longue chandelle de Gorden Roberts au chap gauche, l'autre point ayant été enregistré à la première manche sur une erreur de Chicoutimi. Dans les dernières manches, aucun point ne fut ajouté au tableau indicateur, mais plusieurs armes demeurèrent sur les sentiers.

Arvida fut moins menaçant au bâton, mais s'est illustré encore une fois à la défensive, en effectuant des arrêts-clés.

Les jeunes St-Amand et C.-A. Hardy ont joint à nouveau leurs efforts pour étouffer des ralliement du Chicoutimi alors que les buts étaient remplis. Gratien Guimond a joué une excellente rencontre au second cousin, en plus de bien figurer au bâton.

Chicoutimi a été plus opportuniste et le lanceur Clément Savard, grâce à son parfait contrôle, a brisé plus d'une fois les élans des Arvidiens.. Arvida a encaissé son premier revers mais il faut considérer que l'instructeur Alarie Rivard a voulu tenté des essais hier soir en faisant évoluer des jeunes aux diverses positions du champ intérieur. Seul Gorden Roberts a fait des siennes. En effet, il fut exclus de la rencontre à la 7e manche pour avoir lancé brusquement son casque protecteur et son bâton contre la clôture. Il est automatiquement hors du jeu pour la prochaine joute.

Les meilleurs cogneurs de Chicoutimi furent Frank Lavoie, avec deux coups sûrs dont un double ; Jean Bayves Loubier, avec un triple, et Claude Lizote, avec deux simples. Chez les Arvidiens, les jeunes Jean-Marie Paquet, Gratien Guimond, M. Hardy, A. St-Amand et D. Langlois ont été les seuls à frapper en lieux sûrs.

Lanceur gagnant : Clément Savard ; receveur, Yvon Grenon.

Lanceur perdant, Benoit Langlois ; receveur, Jean-Marie Paquet.

Chicoutimi	200 040 000—69511
Arvida	100 010 000—25310

Un bon début de saison

Les Kénogamiens vainquent les Athlétiques par 7 à 6

KENOGAMI. (R. H.) — Les Kénogamiens ont commencé leur saison locale sur un bon pied, alors qu'ils ont difficilement triomphé des Athlétiques, d'Alma, au compte de 7 à 6, après 10 manches de jeu.

Une erreur du receveur Ghislain Fournier, des Athlétiques, a permis à Jean-Marie Vigneault d'enregistrer le point vainqueur du Kénogami, à la suite d'un lancer forcé au premier but, conséquence d'une troisième prise passée au joueur de champ Robert Bouchard. Auparavant, dans cette 10e manche, Jean-Claude Bourgeois avait récolté un but sur balles, tandis que Jean-Marie Vigneault cognait un simple et Gilles Jomphe, un double.

Dans la seconde moitié de la première manche, le joueur de premier but Jean-Claude Bourgeois avait donné l'avance 2 à 1 au Kénogami, alors qu'il cognait un coup de circuit avec un de ses coéquipiers sur les sentiers. Alma a par la suite égalisé le compte 3 à 3 à la 4e reprise. Les autres manches n'ont donné lieu à aucun point de la part des deux clans.

Au début de la 8e, le joueur d'intérieur Jacques Allard cognait le troisième coup sûr de la soirée, permettant ainsi à deux de ses coéquipiers de croiser le marbre. Le pointage était alors de 5 à 3 en faveur des représentants du Lac. Cependant les Kénogamiens n'avaient pas prononcé leur dernier mot, et ils devaient égaliser encore une fois les chances à la fin des reprises réglementaires.

La manche supplémentaire a fourni beaucoup d'émotions, alors que les Athlétiques prenaient les devants 6 à 5 dans la première moitié. A leur tour au marbre, les protégés des instructeurs par intérim Claude Vaillancourt et Charley Reid ont prouvé leur expérience en enregistrant deux autres points. Le lanceur Guy Bouchard a accordé un but sur balles à Jean-Claude Bourgeois, et par la suite, des simple et double, à Jean-Marie Vigneault et Gilles Jomphe. A la faveur d'une erreur du receveur G. Fournier, sur un retrait au bâton de Robert Bouchard, Jean-Marie Vigneault venait marquer le point victorieux du Kénogami.

Jean-Claude Bourgeois s'est signalé chez les vainqueurs, avec son coup de circuit, tandis que Jacques Allard réussissait trois coups sûrs pour les Athlétiques.

Sommaire

Alma	101	010	020	1—6	13 4
Kénogami	201	000	002	2—7	7 3

Kénogami: Gaucher, Jomphe; Alma: Bouchard, Fournier. lanceur gagnant, Jean-Jacques Gaucher. Lanceur perdant: Guy Bouchard.

Nouvelle saison de balle molle inaugurée dimanche

NAUDVILLE, (G.P.) — La ligue régionale de balle-molle, du président Georges Naud, commencera officiellement ses activités pour la saison 1961, dimanche prochain. C'est ce qui a été annoncé dernièrement, lors d'une assemblée qui réunissait les magnats de la balle-molle, à l'hôtel Royal de Naudville.

Deux matches sont au programme pour la journée d'ouverture à Jonquière et Naudville respectivement. Dans le premier cas, les champions de l'an dernier, les protégés de Desmond O'Connor, seront les hôtes du Michel Harvey, d'Alma. La rencontre, qui devait normalement être disputée dans l'après-midi, a été reportée à 7 heures le soir, afin de permettre à l'instructeur du club visiteur d'accompagner son équipe à Jonquière. On sait qu'Arthhur Fitzpatrick est l'assistant de Gérard Duchesne, avec les Athlétiques d'Alma de la ligue senior de baseball du Saguenay. Or, il arrive que les représentants d'Alma, dans le circuit Yvon Martel inaugureront leurs saison locale dimanche après-midi, ce qui aurait empêché Fitzpatrick de diriger son équipe à Jonquière.

Par ailleurs, sur le terrain des Bons loisirs, à Naudville, l'équipe des pharmacies Desmeules recevra la visite des représentants du Mont Apica. Cette deuxième rencontre est cédulée pour 8 heures. C'est le vice-président de la ligue, M. Charles Fortin, de Naudville qui présidera à la mise au jeu officielle. De plus, des manifestations imposantes sont prévues à cette occasion. On sait déjà que le corps de majorettes de Naudville, de même que les cadets du même endroit, seront de la partie.

Il n'y aura pas moins de décorum à Jonquière, alors que le président George Naud lancera la première balle. D'autre part, on a laissé entendre que rien ne sera ménagé pour entourer l'événement de toute la couleur qu'il se doit, en pareille circonstance.

Au cours de la même assemblée, on en a profité pour accepter officiellement le calendrier de 24 parties qui a été préparé par le publiciste de la ligue, section du Saguenay, M. Louis-Marie Dallaire, de Jonquière. Il a aussi été décidé que la ligue présenterait un trophée symbolique aux champions du circuit. D'autres trophées, dont celui du poste CFGT, de même que celui de la maison Conrad Bergeron Ltée, seront également à l'enjeu cette année encore. Des détails plus précis seront fournis sur le sujet, un peu plus tard.

Difficultés de preuve

SINGAPOUR. — (PA) — L'accusé Tong Soh Hup ayant avoué qu'il avait avalé le collier qu'il venait de dérober à une femme au bazar lorsque la police l'a arrêté, le magistrat a fait pratiquer une intervention chirurgicale pour ravoir le corps du délit.



COURS DE SECOURISME ET SOINS A DOMICILE — En dépit des obstacles auxquels il a actuellement à faire face, le comité de défense civile de Jonquière a décerné en deux ans plus de 125 diplômes en techniques de sauvetage. Les jeunes filles que l'on voit ici pourront mettre en pratique, en cas de désastre, les conseils qu'elles reçoivent d'une instructrice sur le secourisme et les soins à domicile.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Dernière riposte de M. Taillefer

"Il est ridicule de prétendre que Bagotville disparaîtrait"

PORT-ALFRED. (C.W.) — Le représentant de la Légion canadienne, section baie des Ha ! Ha ! M. Maurice Taillefer, désire mettre un point final à une certaine polémique, entreprise depuis quelque temps, au sujet du projet tant désiré de la distribution du courrier par facteurs dans la baie.

Ma lettre du 7 mai a certainement réjoui la majorité des lecteurs intéressés à notre projet, dit M. Taillefer, mais un certain monsieur, fort mécontent m'en a donné réplique par la même voix des journaux. Quoique très peu significative, celle-ci contenait assez d'erreurs pour m'inciter à revenir à la charge et éclairer, s'il en est encore possible, la lanterne de quelques monsieurs, qui voudraient encore se voir à l'époque de 1930, alors qu'un tiers de siècle l'en sépare déjà.

Lorsque j'ai écrit ma lettre, ajoute M. Taillefer, je représentais un groupe : la Légion canadienne. Mon antagoniste, lui, s'en est pris à mon humble personne, en allant jusqu'à me reprocher de n'être pas le fondateur de Port-Alfred. Je pourrais tout aussi bien lui faire le même reproche, en ce qui concerne sa ville, mais je n'en ferai rien. On a induit en erreur la masse des citoyens, en publiant une lettre du ministre des Postes datant déjà de plusieurs années. Il est tout à fait ridicule de dire que le nom de Bagotville disparaîtrait. Et ce qui est pire, c'est que des gens bien avertis et bien en vue y croient ou du moins y croyaient. Citons l'exemple de Chicoutimi qui dessert Chicoutimi-Nord, St-Jean-Eudes et Rivière-du-Moulin ; est-ce que ces municipalités ont perdu leur identité ? Aucunement, elles ont fort bien gardé leur nom respectif.

Les antifacteurs (ils sont trop peu nombreux pour organiser une contre-requête) basent leur opposition sur le proverbe : "Charité bien ordonnée commence par soi-même". Voyons ce que le petit Larousse dit de ce proverbe, ou le mot "charité", et je cite : "Maxime égoïste qui signifie : pensons à nous avant de penser aux autres". Et voilà la base des arguments de ces messieurs : "l'égoïsme". Il est vraiment désolant de constater qu'en nos temps modernes certaines gens, souvent tenues en laisse et affublées d'oeillères, s'opposent à tout progrès, pour conserver leurs habitudes archaïques.

Mon intention n'est pas de critiquer les autorités voisines, ajoute M. Taillefer, excepté si l'intérêt commun de tous les citoyens de la baie est en jeu. L'affaire des facteurs, c'est l'affaire de tout le monde. On a sondé l'opinion publique et le verdict rendu est non équivoque. Que les opposants se montrent bons perdants et acceptent de bonne grâce la marche du "progrès".

Quand on ne peut plus suivre cette marche, c'est un signe que des changements s'imposent.

Je l'ai dit et je le répète, le système des facteurs créera des emplois, et ceux-ci seront attribués par voie de concours aux plus qualifiés, qu'ils soient de Bagotville ou de Port-Alfred et ce, sans prendre la place des employés permanents de Bagotville, qui sont au nombre de quatre ,et non pas de huit comme on l'a prétendu, a dit en terminant le représentant de la Légion canadienne de la Baie des Ha ! Ha !



AMPHITHEATRE NATUREL — On a ici, une vue du mur rocheux au pied duquel sera aménagée une scène qui formera le théâtre en plein air de Chicoutimi.

Un magnifique amphithéâtre à ciel ouvert à Chicoutimi

par André FORTIN

CHICOUTIMI — Enclavé dans une imposante muraille de roc haute de près de 100 pieds, avec le Saguenay et ses caps en face et la ville se profilant au soleil couchant, le terrain est tout désigné pour être l'emplacement du premier théâtre en plein air de la région.

Cet emplacement, fait sur mesure par la nature, est situé à Rivière-du-Moulin, un peu en aval de Chicoutimi, sur le bord du Saguenay. Certains amateurs de la scène, promoteurs de l'idée d'un théâtre d'été à Chicoutimi, n'ont pu que s'exclamer en débouchant par hasard dans cet immense crique : "Voilà notre théâtre en plein air . . ."

Les spectacles susceptibles d'y être présentés, après quelques aménagements, se mêleront à un décor grandiose, déjà impressionnant dans sa nature même. Le plateau surplombé de la haute falaise pourra recevoir plus de 1,000 personnes. Les promoteurs y installeront une vaste scène en contrebas du mur rocheux, dont les aspérités et les saillies ressortiront dans la féerie d'un jeu de lumières, le soir. Dans l'optique théâtrale, ce coin de la rive sud du Saguenay fait songer aux amphithéâtres à même le paysage dans la Grèce antique.

Ce coin rocheux de la banlieue de Chicoutimi, où la nature a déjà fait sa grosse part en montant tout le décor vaste et somptueux, offre toutes les possibilités d'organiser des soirées théâtrales, comme jamais les Chicoutimiens n'en ont connu. Il est à espérer que le projet, mis de l'avant notamment par M. Guy Bouchard, se concrétise pour doter la métropole du Saguenay d'un théâtre en plein air qui ne manquera pas d'attirer une foule de gens. On nomme déjà cet emplacement "Le théâtre de la carrière".

Le 24 mai

D'une façon ou d'une autre, il est fort probable que ce théâtre d'été sera inauguré à l'occasion de la célébration de la fête de Dollard, le 24 mai.

Le soir, un défilé partira de l'école Saint-Pie-X, rue Jacques-Cartier, pour parcourir les principales rues de la ville et ensuite se diriger vers Rivière-du-Moulin, où, sur le terrain même du théâtre, on rendra hommage au héros du Long-Sault.

Le chemin d'accès à cet endroit un peu retiré est facile. Le site se trouve à l'embouchure de la rivière Langevin et du Saguenay, à quelque 500 pieds du boulevard Rivière-du-Moulin.

Un chemin y conduit en suivant le bord de la rivière, de l'autre côté du pont jeté au-dessus de la rivière Langevin.

On parle depuis longtemps d'organiser une saison théâtrale d'été à Chicoutimi. On avait envisagé plusieurs endroits de la ville où installer un théâtre, mais rien, jusqu'à la "découverte de la carrière", n'avait plu aux promoteurs, amplement satisfaits aujourd'hui."

Avec les syndicats de leurs employés

Deux compagnies ferroviaires concluent de nouvelles ententes

JONQUIERE. (L. B.) — Les syndicats des employés des deux compagnies de chemins de fer Alma-Jonquière et Roberval-Saguenay, viennent de conclure séparément de nouvelles ententes collectives.

La convention des employés du chemin de fer Alma et Jonquière entrera en vigueur le 8 septembre prochain et aura une durée de trois ans, ce qui portera l'échéance au 7 septembre 1964; elle remplace le contrat qui avait pris fin le 17 janvier dernier. "Notre nouvelle convention, déclarait M. Sylva Gagnon, adjoint du directeur de l'exploitation de la compagnie, répond aux désirs de tous, des employés et de la compagnie, car elle apporte la solution à plusieurs problèmes qui s'étaient posés chez nous. Ces problèmes ont été résolus de différentes façons, ajoutait M. Gagnon; des ajustements individuels de salaire pour certains, une reclassification des tâches, le rearrangement des horaires de travail, l'extension des congés statutaires aux membres des équipes sur les trains".

M. B.-A. Walker, vice-président et directeur de la compagnie, et M. Gagnon ont signé la convention au nom de la compagnie, alors que M. Gérard Trembiay, président du syndicat, et M. Léo Guy, vice-président, représentaient les employés.

Cette convention de travail prévoit des augmentations de salaires de $28.00 par mois, répartis sur trois ans, soit $10.00 la première année et $9.00 pour chacune des deux années suivantes. Avec la mise en vigueur du contrat, le salaire de base de l'homme de section passera donc à $354 par mois; il sera de $372 au cours de la troisième année. L'augmentation de la première année est rétroactive au 17 janvier 1961, date d'échéance de la dernière convention.

Le contrat collectif conclu par les représentants de la compagnie de chemins de fer Roberval-Saguenay et ceux du syndicat des employés de cette compagnie n'expirera que dans trois ans lui aussi et régit quelque 170 employés. Parmi les avantages consentis aux employés mentionnons : rétroactivité à $0.06 l'heure à partir du 18 janvier 1961, date d'expiration de l'ancienne convention; des augmentations de salaire de $0.07 la première année, $0.06 la deuxième année et $0.06 la troisième année, y compris des ajustements apportés à certains taux de salaires; l'établissement de la semaine de 5 jours pour les équipes de trains, trois semaines de vacances après 10 années de service à partir de 1961 et une prime de nuit de $0.03 et $0.05 l'heure.

Les parties ont en outre signé un accord intérimaire, prévoyant l'application des termes de la convention à partir du 14 mai 1961 jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la convention actuelle, soit le 8 septembre 1961.

Ce soir, au Palais des sports

Dur combat prévu entre Maurice Vachon et Curry

JONQUIERE (R.H.) — Un dur combat de lutte est prévu ce soir, au Palais des sports de Jonquière, alors que les deux pires durs à cuire des arènes, Maurice Vachon et Wild Bull Curry en viendront aux prises. Curry risquera alors la ceinture emblématique du championnat du territoire "Saguenay-Lac-St-Jean". Le champion actuel a prédit, lors de la signature du contrat, que Maurice Vachon subirait, ce soir, la pire humiliation de sa carrière.

L'organisateur montréalais, Sylvio Samson, semble avoir eu la main heureuse depuis le début de la saison, car, après avoir essuyé plusieurs refus de la part de Maurice Vachon, pour faire face de nouveau à Bull Curry, il a réussi à conclure deux rencontres entre ces deux gladiateurs. On se souvient que la semaine dernière, le "barbu-chauve" avait réussi à maîtriser l'ancien limier d'Hartford, Connecticut.

Vachon réalise pleinement l'importance du combat de ce soir, et il a déclaré que "Curry est probablement le lutteur le plus brutal de l'heure. Il est extrêmement dangereux de lui faire face. Toutefois, je vais lui prouver qu'il a eu tort d'insister pour obtenir un combat revanche". Il est plus que probable que Eddie Creatchman, arbitre de la Commission athlétique de Montréal agisse comme troisième homme dans l'arène, lors de cette grande finale, deux de trois, à finir.

La semi-finale du programme de ce soir présentera aux amateurs un intéressant combat par équipe. Le duo Rocky Colombo et Billy Red Cloud affrontera l'équipe formée des rudes Paul Vachon et Roberto Caruso. Au lever du rideau, Noël Caron et Théo Tremblay en viendront aux prises dans un match de 20 minutes. Le combat spécial opposera le Saguenéen Paul Bouchard à Gérard Dugas.

Comparution de deux voleurs de pneus

CHICOUTIMI. (J.-M. F.) — Yves Fortin et Gilles Lapointe, tous deux âgés de 20 ans et de Chicoutimi, ont comparu hier devant le juge Louis-René Lagacé.

Ils ont plaidé non coupables à l'accusation d'avoir dérobé trois pneus de camion d'une valeur de $600 et propriété de Raymond Blackburn.

Le juge accorda une caution de $1,000 à Fortin, celui-ci devant subir son procès le 26 mai. Dans le cas de Lapointe, celui-ci étant déjà sous caution de $800 et possédant un dossier très chargé, ne pourra recouvrer sa liberté qu'en fournissant une caution de $2,000. Son procès se déroulera probablement le 16 juin.

Mais qu'on n'en parle plus !

Que les chiens aient un permis, soient attachés, muselés et...

PORT-ALFRED. (C.W.) — En raison du grand nombre de chiens en liberté dans la ville de Port-Alfred et le danger que cette situation représente pour la population, particulièrement pour les dames et les enfants, le chef de police de Port-Alfred, M. Eugène Labrie désire rappeler les dispositions du règlement municipal no 71, de cette municipalité à ce sujet :

1—Tout chien devra avoir attaché au cou, la licence pour l'année ;

2—Il est défendu à toute personne de garder un chien, à moins qu'il ne soit muselé ou attaché ;

3—Il est défendu de laisser errer dans les rues ou places publiques, un chien à moins qu'il ne soit sous la surveillance d'une personne raisonnable ;

4—Il est défendu de garder dans les limites de la ville tout chien qui, de quelque manière que ce soit, troublera le repos d'une personne quelconque.

Toute infraction à ce règlement est passible des sanctions suivantes : le chien peut être abattu sur le champ et une amende allant jusqu'à $40 peut également être imposée au propriétaire pris en défaut.

Par le député Brassard :

Le creusage du Saguenay et la réouverture de l'aéroport de St-Honoré sont réclamés

OTTAWA. (DNC) — La pénurie des voies de transport plaçant la région du Saguenay-Lac-St-Jean dans une situation difficile, le député de Lapointe, M. Augustin Brassard, a réclamé, hier, le creusage de la rivière Saguenay et la réouverture de l'aéroport de Saint-Honoré.

Mentionnant l'abondance des richesses naturelles de cette vaste région, le député a signalé qu'elles ne sont pas toutes exploitées comme il se devrait, faute de voies de communication.

Dans notre région, dit-il, plus de 50 p. 100 de la population est âgée de moins de 21 ans. Je crois que c'est une proportion que l'on ne rencontre pas ailleurs. Nous avons donc une population qui veut travailler, nous avons des jeunes qui sortent des écoles chaque année et qui arrivent sur le marché du travail pour n'y rien trouver.

"Il faut que le gouvernement s'occupe de nous et commence le creusage de la rivière Saguenay. Je demande donc au ministre des Transports de ne pas prendre deux ou trois ans avant d'insérer dans son budget des crédits à cette fin".

Passant à l'aéroport de Saint-Honoré dont l'état des pistes demeure remarquable en dépit du temps qui s'est écoulé depuis qu'on l'a désaffecté, le député a mentionné qu'il attend toujours un rapport qu'il avait demandé au prédécesseur de M. Balcer, sur l'éventuel rétablissement de ce service.

Ailleurs dans son discours, le député a protesté contre le congédiement qui attend de vieux employés du Canadien National, à la fusion projetée des services des messageries et du transport-marchandises.

Il y a là un problème humain sur lequel il faut se pencher, dit-il, et j'invite le ministre des Transports à discuter de la question avec le président des Chemins de fer nationaux.

En terminant, M. Brassard a recommandé de diviser le ministère des Transports en deux ministères.

On parle beaucoup d'aviation civile, précise-t-il, et je trouve qu'il est temps plus que jamais de diviser le ministère et d'établir une division pour l'aviation civile.

Les demandes de soumissions publiées dans les journaux

ROBERVAL. (A. B.) — A l'avenir, quand la ville demandera des soumissions, elle fera publier un avis dans les journaux, afin que tout le monde en prenne connaissance. Telle est la promesse faite lundi soir par le maire suppléant, M. Albert Duperré, à un entrepreneur électricien de la ville.

M. Alfred Lavoie s'était présenté devant le conseil municipal pour savoir pourquoi la ville n'avait pas fait publier sa demande de soumissions dans les journaux, relativement à l'éclairage de certaines rues du quartier nord-ouest. Une seule soumission a été demandée à la firme A. Cloutier Ltée et le contrat lui fut accordé, pour l'installation d'un système d'éclairage sur les 5e, 6e, 7e, 8e et 9e Rues et la 7e Avenue.

Un membre du conseil fit observer que c'était un cas spécial qui relevait des propriétaires de ces rues et que la ville n'avait fait que servir d'intermédiaire pour demander une soumission au nom de ces propriétaires, vu que ces derniers s'engageaient à débourser une partie du coût de l'installation. Cependant, le conseil décida qu'à l'avenir toute demande de soumission sera publiée dans les journaux.

Une agence locale de collection a adressé une lettre au conseil municipal dans laquelle elle offre de percevoir les comptes de la municipalité. Après avoir pris connaissance de cette lettre, les membres du conseil ont décidé de remettre cette offre à l'étude.

Mme Almas Drolet réélue présidente diocésaine du CED

Alma (P. T.) — Mme Almas Drolet, d'Arvida, a été réélue à la présidence diocésaine des Cercles d'économie domestique, au cours du congrès qui eut lieu cette semaine à Alma. Les quelque deux cent cinquante délégués ont renouvelé leur confiance en l'exécutif diocésain et ont réélu cet exécutif au complet. Mme Drolet sera donc de nouveau assistée de Mme Donat Mayrand, de Dolbeau, comme 1ère vice-présidente; de Mme J. Brassard, de Jonquière, 2ème vice-présidente; de Mme Joseph Tremblay, de Chicoutimi, 1ère conseillère; de Mme Clément Rousseau, d'Alma, 2ème conseillère et de Mme Gérard Asselin, de Jonquière, comme secrétaire-trésorière.

Mgr Henri Fortier, de Kénogami, aumônier diocésain, ainsi que M. le curé Arthur Fortin, d'Arvida, ont rehaussé ce congrès de leur présence.

Au cours de l'après-midi, on procéda à l'étude de quelques résolutions et l'on présenta également quelques suggestions. Par exemple, on suggéra d'améliorer la formule-questionnaire adressée aux secrétaires et l'on discuta de la préparation du prochain congrès provincial, qui aura lieu à St-Hyacinthe, les 22, 23 et 24 août.

L'assemblée se montra également favorable à offrir un trophée au cercle qui obtiendrait les meilleurs résultats pour la propagande du bulletin Essor, pour le recrutement ainsi que l'assemblée du travail, en marge de la devise des cercles d'économie domestique: travail et charité.

Serment du nouveau conseil

SAINT-JEAN-EUDES. (J.-M. F.) — Les nouveaux membres du conseil municipal de Saint-Jean-Eudes ont été assermentés hier, en présence du secrétaire, M. Emile Bélanger, au bureau de la municipalité.

Le maire, M. Adrien Saucier, les échevins, MM. Adrien Truchon et Amédée Beaulieu ont prêté le serment d'office sur la Bible. Seul le nouvel échevin Roland Bouchard n'a pu assister à la cérémonie parce qu'il travaillait. Ce dernier prêtera serment à la prochaine réunion probablement.

$25 contre le cancer $500 pour un kiosque

JONQUIERE. (G.O.) — Après avoir refusé plusieurs demandes, la ville de Jonquière vient de voter des octrois pour une somme globale de $830. Ce montant était cependant prévu au budget de l'année en cours.

L'Association de paralysie cérébrale et la société canadienne du Cancer recevront chacune $25, tandis qu'une somme de $30 a été votée pour l'achat d'une annonce dans le programme qui sera publié à l'occasion du congrès de la Fédération provinciale des pompiers du Québec qui aura lieu à Arvida les 10, 11 et 12 août.

Par ailleurs, la ville a accepté de contribuer, dans une proportion de 25 pour cent, au banquet qui sera offert aux congressistes de la Fédération des instituteurs et institutrices le 20 mai. Cette contribution ne devra cependant pas excéder $200. Le conseil a également accepté de défrayer le coût d'enregistrement — $50 — de l'équipe de tir au revolver de la police, pour le concours régional qui aura lieu au début du mois d'août à Kénogami.

Enfin, le curé de la paroisse de St-Dominique, Mgr Luc Morin, a été informé qu'un montant de $500 apparaissait au budget de l'année en cours pour l'aménagement d'un kiosque à l'occasion de la fête du Sacré-Coeur.

De la nécessité du permis de conduire

CHICOUTIMI. (J M F)—Conduire une automobile, alors que le permis de conduire est suspendu par une cour de justice, constitue un mépris de cour que les juges du district de Chicoutimi, punissent par la prison sans option pour amende.

C'est d'ailleurs ce qu'a réalisé Joseph Lavoie hier, alors qu'il comparaissait devant le juge Louis-René Lagacé, sous l'accusation d'avoir conduit un véhicule moteur alors que son permis est en suspension depuis le 16 janvier dernier.

Le prévenu a écopé de 15 jours de prison à compter de son incarcération qui remonte au 14 mai.

Les deux jeunes gens de Jonquière, Albert Simard et Denis Richard, ont écopé chacun de deux mois de prison à compter de l'incarcération. Les deux prévenus ont plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé 437 livres de cuivre. Le juge a calculé que le vol a été prémédité, vu la quantité de métal dérobée.

Le magistrat a déclaré ne plus donner de sentences suspendues, dans les cas de vols avec effraction, dans le but d'enrayer la présente vague qui sévit actuellement.

Port-Alfred paiera les frais d'inscription

PORT-ALFRED. (C.W.) — A la suite d'un rappel à la mémoire de la part du club de radio A.A.B., 21 amateurs, dont le président est M. Léo Simard, de Port-Alfred, le conseil remboursera $10.00 à 13 membres de ce club résidant dans la ville, pour défrayer le coût d'inscription des cours en radio amateur commencés l'an dernier.

On sait que ce club, dont la formation remonte à une semaine, fait partie du noyau de défense civile de Port-Alfred. L'échevin Jean-Paul Tremblay a félicité les nouveaux diplômés, au nombre desquels il y a deux ou trois policiers de la ville, en déclarant qu'il faisait plaisir de rencontrer des gens qui veulent servir leur municipalité et qui ne craignent pas de dépenser leur temps libre au service de leurs voisins.

Après la lecture du rapport de la trésorière du club, Mme Thérèse Simard, démontrant les très bons résultats des élèves qui ont obtenu leur certificat, l'échevin Léon Lepage n'a pas manqué l'occasion de féliciter également leur professeur, M. Otto Desbiens, qui agit comme conseiller technique du club de radio A.A.B. ltée.

Selon M. Desbiens, de magnifiques opportunités d'emploi s'offrent à ces diplômés et, bien entendu, à ceux qui veulent en faire une carrière. Le conseiller technique du club a mentionné le cas de l'aéroport de Roberval, qui demandait quatre opérateurs avec diplôme supérieur et qui n'a pu en trouver qu'un seul.



A son arrivée dans le quartier, la nouvelle Classic Rambler devient le centre d'attraction. Son propriétaire ne se lasse pas de l'exhiber. Tous les voisins sont bientôt renseignés sur la construction monocoque qui élimine les grincements . . . sur les dimensions "raisonnables" de la Classic Rambler, qui facilitent la manoeuvre et le stationnement . . . sur le confort et la grande spaciosité pour six passagers. Ils admirent les sièges inclinables si reposants en voyage. Ils découvrent même que la Classic Rambler est très économique à l'achat, en entretien et en consommation d'essence. Les propriétaires de Rambler aiment partager leur chance. La première Rambler du voisinage ne reste pas longtemps seule. Adressez-vous au vendeur Rambler de votre territoire. Il vous présentera un de ses clients. Ce dernier . . . et une randonnée d'essai . . . vous convaincront que la Classic Rambler est "votre" voiture.

LA VOITURE COMPACTE QUI OFFRE DAVANTAGE D'AVANTAGES — Rambler — Le nouveau standard mondial de l'excellence

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

LISTE DES DÉPOSITAIRES

1011

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St- Laurent, CR. 2-5761

DUBUC AUTO LTEE
555, boul. Labelle, L'Abord-à-Plouffe, MU. 1-0020

A MA BAIE MOTOR SALES INC.
9490 boul. Lalande, Ville Pierrefonds, MU. 4-4400

LA SARRE — CHARLES ALARIE

TRACY — CORMIER AUTOMOBILE ENRG.

LAVOIE AUTO ENRG.
519 boul.Labelle, L'Abord-à-Plouffe, MU. 1-1669

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, av. Westminster sud, HU. 4-1101

LAKESHORE MOTORS LIMITED
68, Lakeshore Drive, Dorval, ME. 1-6182

ST. LAMBERT AUTOMOBILE INC.
208 Riverside Drive, St-Lambert, OR. 1-7244

STE-ANNE-DE-BELLEVUE — BEAULIEU & FRERE

STE-MARTINE — GEORGES DAGENAIS

LAVAL — LAVAL AUTOMOBILE ENRG.

GLENDALE MOTORS LIMITED
2501 boul. Rosemont, RA. 2-9358

DALLAIRE AUTOMOBILE LTEE
12058 est, rue Sherbrooke,
Pointe-aux-Trembles, MI. 5-8254

JOLIETTE — HILAIRE LAPOINTE
ROBERT EQUIPMENTS

ST-BRUNO, QUE. — DAOUST AUTOMOBILE INC.
16, Rabastalière, OL. 3-2500

VAL D'OR — AUTOMOBILE MARKET REG'D.

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE
3995, avenue Bannantyne, PO. 6-4122

HOWICK — J.-P. BRAULT LTEE

LACHUTE — WELDEN MOTORS LIMITED

ST-JEAN — GOINEAU & FRERE GARAGE ENRG.

MONT-LAURIER — LES AGENCES LABERGE LTEE

STE-AGATHE-DES-MONTS — GRENON AUTOMOBILE INC.

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

De mai 1960 à mai 1961

Augmentation marquée de la taxe de 2% dans Lac-St-Jean

ALMA. (P.T.) — La taxe de vente de 2 pour cent dans le comté du Lac-St-Jean accusera certainement une augmentation considérable pour la période de mai 1960 à mai 1961, en comparaison des mêmes périodes pour les années précédentes. En effet, les chiffres reçus à date, pour une période de onze mois montrent déjà une augmentation de $6,000 alors que cette augmentation serait portée à environ $35,000 pour l'année, en y ajoutant une moyenne pour le mois d'avril de cette année.

Pour la période de mai 1958 à mai 1959, soit celle où la taxe de vente a été perçue dans tout le comté du Lac-St-Jean, pour distribution à toutes les municipalités au prorata de la population, la taxe de vente a rapporté la somme de $302,114.70 de mai 1959 à mai 1960, la taxe de vente a accusé une légère augmentation d'environ $13,000 pour atteindre la somme de $315,219.89, pour la même période de mai 60 à mai 61, la taxe de vente devrait atteindre le record de plus de $350,000.

Distribution

En vertu d'un bill passé en mai 1958 et renouvelé en mai 1960, les municipalités d'Alma, Naudville, paroisse d'Alma, village et paroisse de St-Jérôme, sont garanties de recevoir le même montant qu'elles percevaient au moment où la taxe de vente a été imposée dans tout le comté.

Les municipalités du comté du Lac-St-Jean, autres que celles qui ont été garanties par un bill, ont reçu $124,338.43 en 1958-59 et $137,443.62 en 1959-60, moins les frais de perception de 3 pour cent.

L'année 1961 devrait également apporter une augmentation sensible, si on en juge par les chiffres des trois premiers mois de l'année. En effet, en janvier 1961, la taxe de vente a rapporté $35,157.21 contre $27,909.48 l'année précédente; pour le mois de mars, elle a rapporté la somme de $34,376.41 contre $23,041.73 l'année précédente. Quant au mois de février, il est sensiblement le même cette année que l'an dernier.

La taxe de vente de 2 pour cent a donc rapporté $96,405.23 au cours des trois premiers mois de 1961 dans le comté du Lac-St-Jean, ce qui représente une augmentation de plus de $20,000 pour la même période de l'an dernier. Si cette augmentation se maintient durant toute l'année, on pourrait prévoir une augmentation d'environ $80,000 pour 1961.

Pour la période de l'année entre mai 1960 et avril 1961, la taxe de vente devrait rapporter environ $430,000 pour les mois de janvier, février et mars 1961, la taxe de vente a rapporté $96,405.23 dont $28,130.91 a été distribué aux municipalités du Lac-St-Jean qui n'étaient pas garanties par le bill de 1958.

Kenny Reardon, l'invité d'honneur à la base de l'ARC de Bagotville

BAGOTVILLE. (W. G.) — Kenny Reardon, le vice-président des Canadiens de la L.H.N., était l'invité d'honneur au banquet sportif annuel de l'ARC de Bagotville, hier soir.

Environ 250 convives ont assisté à la distribution des trophées, et autres récompenses, attribuées aux équipes en évidence et aux joueurs qui se sont distingués dans les nombreux sports pratiqués à la base.

L'officier chargé de la récréation, J. A. Blackaby, agissait comme maître de cérémonie, pendant que le pilote Jean Sigouin, affecté aux relations extérieures s'entretenait avec les membres de la presse pour leur fournir des renseignements supplémentaires. A la table d'honneur on remarquait T. B. Richer, Kenny Reardon, le président du comité des loisirs le s.-l. P. J. Allan ainsi que les responsables des différents jeux: les officiers G. White, Bill Irving, M. L. Gunner et R. MacLean.

Naturellement les épouses accompagnaient ces autorités.

L'ARC de Bagotville est reconnu pour ces nombreuses activités sportives dans presque tous les domaines, y compris notre sport national, le hockey. Le curling, la natation, le golf, et les quilles sont pratiqués sur une haute échelle, permettant ainsi aux aviateurs de se récréer sainement. Le sexe féminin peut également participer à quelques compétitions . . .

En plus de s'illustrer, quelques athlètes se distinguent dans le domaine régional. Au badminton, par exemple, Car. Vennberg a remporté la palme en simple et, avec Charles Stewart, il se mérita le double masculin. De plus, avec Mlle Lucie Gobeil, Vennberg se signala de nouveau en gagnant le tournoi mixte.

L'équipe de Bagotville s'est aussi mise en évidence par le gain des titres de la Q.R.A. et trophée régional "tout étoile".

Aux quilles, un jeu très populaire, 21 trophées ont été distribués et la part du lion a échoué à Mmes M. Jones, V. Yatchuk ainsi qu'au caporal R. Kier. 14 mentions spéciales furent également décernées.

Au curling, la saison a été fructueuse et le deuxième bonspiel annuel a vu une équipe de la base s'emparer des honneurs de la classe "C". Ici, on espère obtenir la glace artificielle dès l'automne prochain.

Au hockey, le circuit présidé par le s.-l. R. MacLean a connu une excellente campagne, et ce sont les Rockets qui ont décroché le championnat, après avoir terminé au dernier rang.

Une équipe de la station de Bagotville au ballon-volant se mérita le titre de la Q.R.A. en défaisant le clan du mont Apica, en grande finale.

Le commandant Richer et Kenny Reardon ont tenu à souligner le magnifique travail des organisateurs sportifs, et leur souhaitent de beaux succès pour la prochaine saison. Les deux ont aussi félicité les vainqueurs de leur magnifique tenue qui leur valu des récompenses.

Roberval ne pourrait acheter de terrains pour les revendre

ROBERVAL. (A. B.) — Dans une lettre adressée récemment au conseil municipal de Roberval, Me Alfred Nadeau, conseiller juridique du ministère des affaires municipales, a demandé à la ville de préparer une nouvelle résolution pour remplacer celle qui fut adoptée le 17 avril, relativement à l'achat de terrains par la ville pour revente à la Coopérative d'Habitation.

Selon Me Nadeau, la "résolution ne révèle pas que les terrains qui doivent être acquis sont de la classe de ceux qui sont énumérés à l'article 3, du chapitre 7, de la loi 12, Geo. VI. Cette résolution ne révèle pas non plus que l'achat projeté est en vue de profiter de la loi accordant aux municipalités des pouvoirs spéciaux pour remédier à la crise du logement. En vertu des dispositions de cette loi, les cités et villes ont le droit d'acquérir de gré à gré ou par expropriation des terrains vagues ou sur lesquels se trouvent des taudis, afin de revendre ces terrains pour les fins prévues à l'article 2 de ladite loi".

Le conseiller juridique des affaires municipales conclut donc que si le conseil veut profiter de cette loi, "il devra adopter une résolution dans laquelle la cité décrétera qu'elle se prévaut de la loi susdite, en vue d'acquérir des terrains de la nature de ceux qui sont indiqués dans cette loi et pour en décréter également la revente pour les fins prévues dans l'article 2".

La loi des cités et villes prévoit les cas où une ville peut acquérir ou exproprier des terrains, soit pour pourvoir à la disparition des taudis, soit en vue de remédier à une crise de logement. Une ville peut également devenir propriétaire de terrains sur lesquels les taxes foncières n'ont pas été acquittées. Il semble donc que les autorités municipales de Roberval devront abandonner leur projet d'acheter des terrains pour les revendre, puisque dans le cas présent, il ne s'agit pas de faire disparaître des taudis, ni parer à une crise de logement, ni s'approprier des terrains dont les taxes sont impayées. Il n'est question que d'un achat tout simplement dans le but de revente à un groupement coopératif et ce, afin de permettre à des salariés moyens d'obtenir des terrains à prix modiques. Donc, même si le but est très louable, la ville ne peut se prévaloir d'aucun article de la loi des cités et villes, puisque rien n'a été prévu à cette fin.

Molière aurait été content de l'interprétation de sa pièce par les "Apprentis"

CHICOUTIMI. (A. F.) — Si Molière avait eu peur de se voir écorcher par les "Apprentis de la rampe", il aurait été surpris et fort content, hier soir, de constater tout le contraire.

La jeune troupe de théâtre de Chicoutimi a fait son entrée sur la scène, avec "La jalousie du barbouillé" du grand auteur du XVIIe siècle. L'interprétation fut attachante tout le long de la pièce en un acte. Le jeu a révélé des talents qui déjà font sentir leur personnalité dans leurs personnages. Quelques petites faiblesses inévitables et surtout pardonnables sont évidemment apparues ici et là, mais le jeu d'ensemble fut tout simplement révélateur.

La déclamation d'une fable de Lafontaine et la récitation de poèmes a ajouté au spectacle une saveur agréable.

"La jalousie du barbouillé" a été présentée hier, à l'auditorium Beauchamp, de Chicoutimi, en matinée pour les étudiants et en soirée, pour le grand public.

Les majorettes d'Alma ne seront pas de la fête

Le corps de majorettes d'Alma ne pourra participer à la manifestation spéciale qui marquera, dimanche prochain, l'ouverture de la saison locale, pour les Athlétiques d'Alma, de la ligue senior de baseball du Saguenay. C'est ce qui a été annoncé, hier, par le publiciste des majorettes, Mlle Ginette Potvin.

La direction du corps des majorettes s'est vue dans l'obligation de refuser la demande des dirigeants du baseball à Alma, pour la bonne raison que le costume des jeunes filles n'est pas encore arrivé. Toutefois, le comité directeur du groupe a laissé savoir que la formation locale sera en mesure de se manifester en public, lors du défilé de la St-Jean-Baptiste, le 24 juin prochain.

Pour l'instant, les quelque 40 jeunes filles qui ambitionnent de faire partie du groupe, poursuivent un entraînement intensif, sous la direction du sergeant-major Gaby Tremblay, du corps des Frontiersmen d'Alma-Naudville. Rappelons que le corps des majorettes d'Alma est affilié au Rouge et Or de la ligue régionale de football.

Cette section n'est pas comprise dans les travaux de réfection

PORT-ALFRED. (C.W.) — Le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, vient de faire savoir au conseil de Port-Alfred que la réfection d'une section de la route 16 à la sortie de la ville, en direction du rang Saint-Joseph, n'est pas incluse dans le programme 1961 de la voirie provinciale.

Le ministre ajoute toutefois que des "garde-fous" en bordure de la route seront installés. On se souvient que la ligue des propriétaires avait formulé une demande à la ville, afin que celle-ci entreprenne les démarches nécessaires auprès des autorités concernées.

Les Robervalois veulent dormir

ROBERVAL. (A.B.) — A la demande du chef Jean-Paul Lavergne, les autorités municipales font de nouveau appel à toute la population, et plus particulièrement aux automobilistes pour qu'ils respectent le repos des citoyens, durant la nuit.

Plusieurs personnes se plaignent que certains automobilistes semblent ignorer le droit au repos en claxonnant à propos de tout et de rien. Le jour, on peut endurer celà ; mais la nuit, çà devient intolérable. Il y a également ceux qui tournent les coins de rue à grande vitesse ; le glissement des pneus sur l'asphalte produit un sifflement désagréable et même énervant. Quand celà se produit aux alentours de l'hôpital, on recommande pourtant le plus grand silence, c'est un manque d'intelligence et de civisme qui mérite punition.

On a parlé également des enfants qui jouent dans les rues à des heures tardives. Ici, on fait appel aux parents et on leur demande de voir à ce que leurs enfants s'amusent, mais sans déranger les voisins. Pour ceux-là aussi, la police sera sévère. La rue n'est pas un terrain de jeu, encore moins à 9 ou 10 heures du soir.

Statu quo maintenu au tournoi canadien

CHICOUTIMI. (G.P.) — Un seul groupe de quilleurs avait retenu hier les allées de la salle Fortin de Chicoutimi pour le tournoi canadien de petites quilles.

Il s'agissait de quilleurs groupés par les assureurs Lajoie, et le meilleur fut Marcel Châteauneuf, de Chicoutimi, qui a su maintenir une moyenne de 149.2. Gérald Aubé a aussi bien fait avec une moyenne de 147. Les derniers quilleurs du Patro de Jonquière, qui étaient attendus hier soir, ont choisi un autre jour pour leur participation.

Ce soir, des quilleurs de Kénogami doivent s'inscrire à la compétition.

On prévoit une lutte très contestée en fin de semaine de la part des grands quilleurs de Montréal. C'est en effet demain et dimanche que le plus fort contingent de quilleurs de l'extérieur, particulièrement de Montréal, entrera dans le jeu de la classique canadienne, qui en est à sa sixième année.

Même si les moyennes des meneurs ont connu cette année un sommet nouveau, brisant tous les records, il est encore possible que des changements soient apportés. Montréal déléguera ses Charbonneau, Spada, Bolduc, Paradis, Carpentier et autres as-quilleurs. Montpetit, Morin, Beaulé sont déjà venus à Chicoutimi et ont échoué dans leurs tentatives de supplanter le Chicoutimien Rémi Brassard qui domine avec une fiche de 205.3. C'est à se demander s'il sera plus chanceux en fin de semaine, l'avant-dernière du tournoi, qui finit le 28.

M. J.-C. Basque élu président du club de tennis de Kénogami

KENOGAMI, (R. H.) — M. Jean-Claude Basque a été réélu à la présidence du club de tennis de Kénogami lors de l'assemblée générale annuelle. M. Jean Lapointe occupera la vice-présidence, tandis que Mlles Lucie Bégin et Lise Délisle agiront respectivement en qualité de secrétaire-trésorière et publiciste.

A la demande de la majorité des membres, le nouveau bureau de direction a décidé d'établir des cours pour les débutants à ce sport. Les joueurs plus expérimentés du club seraient chargés d'initier les novices. L'heure et la durée de ces cours seront déterminées lorsqu'on aura reçu des inscriptions en nombre suffisant. Ces cours sont gratuits pour tous ceux qui possèdent leur carte de membre.

Dans le but d'accommoder les joueurs, la direction Memorial Hall mettra à la disposition des membres du club, les douches, cases, ainsi que l'accès du restaurant. L'ouverture officielle des terrains a été faite dimanche dernier, et tout laisse prévoir un succès complet pour la présente saison.

Ligue paroissiale de balle-molle projetée à Hébertville-Station

HEBERTVILLE. (G.P.) — A Hébertville-Station, on songe à la formation d'une ligue paroissiale de balle-molle. Quelques sportifs de l'endroit nous ont fait part de leur intention de mettre le projet à exécution, le plus tôt possible.

MM. Jean-Guy Maltais, Benoit Deschesne et Jérémie Côté se sont dits convaincus qu'il est temps de passer au stage de la réalisation. A cette fin, ils comptent organiser une assemblée, ce soir, à 9 heures, à l'hôtel de ville d'Hébertville-Station.

Ils nous ont priés de transmettre le message à tous ceux que la chose intéresse. Ils espèrent ainsi que la ligue de balle-molle projetée sera plus vivante, principalement si elle compte un nombre suffisant d'équipes. C'est dire que les personnes, qui songent à inscrire un club dans la nouvelle ligue, sont priées de communiquer, le plus tôt possible, avec MM. Maltais, Deschesne ou Côté.

Peinturer, embellir cultiver les fleurs

ALMA. (P.T.) — La ville d'Alma est en grande campagne de nettoyage et chacun fait sa part pour embellir la ville. La plantation de plus de 800 arbres, en bordure des boulevards et dans les parcs, en collaboration avec le ministère des Terres et Forêts, a suscité un grand intérêt parmi la population et a invité les propriétaires à faire également leur part. On dirait un vaste plan d'ensemble qui apporte déjà des résultats appréciables.

Au début de la semaine, S. H. le maire Paul-Emile Harvey a proclamé la semaine du nettoyage et a invité la population à apporter sa collaboration. Voici le texte de la proclamation du maire d'Alma :

Proclamation

Tous les citoyens de la ville d'Alma doivent prendre avis que la campagne du grand nettoyage se tiendra chez-vous du 14 au 20 mai. Ce m'est un agréable devoir d'inviter toute la population à faire, comme par le passé, le nécessaire pour rendre notre cité plus admirable en y mettant un air de propreté, démontrant ainsi la fierté de la population du Lac-St-Jean.

Une pelouse et un parterre ne jettent-ils pas un air rafraîchissant près de votre demeure ? La plantation d'arbres ou d'arbustes ne donne-t-elle pas un air plus gai à votre entourage ? Le peinturage et le nettoyage de certains bâtiments, édifices et même clôtures, ne signifie-t-il pas "grand éclirage" ? Il ne faut pas oublier que c'est exactement l'attention à ces quelques données qui contribuent à agrémenter et à embellir la propriété.

Nettoyons, peinturons et cultivons des fleurs.

Paul-Emile Harvey,
Maire de la cité d'Alma.



NOUVEAU DETECTIVE — La ville d'Alma vient de procéder à l'engagement d'un nouveau détective, M. Marcel Boudreault qui était au service de la Sûreté provinciale depuis 15 ans. Dans l'ordre habituel, le chef Antoine Lavoie; le président de la cour municipale Me Edgar Tremblay, et le détective Marcel Boudreault prêtant le serment d'office.



POUR COMBATTRE LA POLIO — La marche des dix sous pour combattre la polio battait son plein à la base de Bagotville récemment. Sur la photo, on remarque de gauche à droite, les gardes Lise Bergeron, de Jonquière; Monique Gagnon, de Kénogami; l'aviatrice Lorna Coldwell; garde Marthe Lavoie, de Jonquière; l'aviatrice Denise Desrochers, de Chicoutimi, et garde Marguerite Gérard, de St-Félicien.

Dans l'état actuel des choses:

En cas d'attaque atomique, Jonquière serait dévastée

par LUCIEN BOUCHARD

JONQUIERE — De nos jours la perspective d'une attaque nucléaire effraie tout le monde. Elle devrait effrayer d'autant plus les gens de Jonquière qu'en cas de bombardement atomique, le comité local de défense civile ne pourrait se référer à aucun plan officiel pour leur sauvetage. Aux dires mêmes de M. Paul-Emile Tremblay, directeur du comité, les officiers de la Défense civile jonquiéroise, advenant l'hypothèse qu'on les avertisse d'un désastre imminent, ne pourraient exercer aucune action concertée pour en prévenir les conséquences chez la population.

A qui la faute ?

Faudrait-il donc imputer cette absence de prévoyance à l'incurie du comité de Défense civile, ou encore, à celle des autorités municipales ?

Il semble bien qu'à la vérité, le noeud du problème se situe à un palier plus élevé. Les litiges engendrés par la complexité des relations fédérales-provinciales ne se limitent pas, comme on pourrait croire, à ceux des champs de taxation, de la route trans-Canada et des subventions fédérales aux universités. Les débats qui découlent de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ont des résonances dans une foule de domaines, dont notamment, celui de la Défense civile. Là comme ailleurs, Québec et Ottawa ne se sont pas encore entendus sur l'étendue de leur participation respective aux déboursés impliqués.

Jusqu'à l'an dernier, l'organisation de la Défense civile n'en a toutefois pas trop souffert, puisque le gouvernement fédéral assumait quand même une large partie des frais. Dès la naissance du département de la Défense passive, en 1951, le gouvernement d'Ottawa avait fixé à 50 pour cent sa contribution aux dépenses faites par tous les comités locaux de Défense civile au Canada. En 1959, il portait à 75 pour cent sa part de la facture, en laissant aux provinces et aux municipalités le soin de se partager les 25 pour cent qui restaient. Dans le Québec toutefois, les choses se passaient différemment: le gouvernement provincial refusa toute subvention à la Défense civile et laissa aux municipalités tout le fardeau des 25 pour cent. Dès lors, on devine facilement qu'une ville comme Jonquière, par exemple, avec le budget déjà chargé qu'on lui connait, ne put profiter que très peu des contributions fédérales.

La situation au Québec

Les Canadiens des 9 autres provinces bénéficiaient d'une situation beaucoup plus avantageuse que celle des habitants du Québec. Ainsi, une municipalité ontarienne, qui n'était tenue qu'à 10 pour cent des dépenses de son comité de Défense civile, se voyait doter d'une organisation de secours beaucoup plus élaborée qu'une ville du Québec déboursant le même montant, mais tenue, elle, à 25 pour cent des frais.

Le gouvernement fédéral brusqua les choses en 1960 en coupant tout crédit aux comités de défense civile du Québec; cet état de choses dure depuis, et selon des porte-parole d'Ottawa, il ne prendra fin qu'au moment ou la province de Québec acceptera d'assumer sa part dans la Défense civile. "Cette part ne serait-elle que de 1 pour cent, que le fédéral continuerait de défrayer sa quote-part de 75 pour cent des coûts de Défense civile," nous a-t-on dit en milieu bien renseigné.

Il s'en suit évidemment que l'organisation de la Défense civile traverse actuellement une phase difficile dans la province de Québec.

La situation à Jonquière

Pour ne considérer que le cas de Jonquière, notons qu'en deux ans d'activités du comité, on n'y a dépensé que $15,000 pour fins de Défense civile. Les budgets présentés au conseil municipal par M. Paul-Emile Tremblay ont été régulièrement refusés. Les plans et initiatives que le comité d'élaboration a soumis au comité exécutif ont pour la plupart terminé leur brève existence dans de confortables filières.

Le directeur de la Défense civile nous a lui-même affirmé qu'il a déjà dressé les plans de sauvetage détaillés qu'il faudra mettre en vigueur dans l'éventualité d'une attaque nucléaire. Mais, pour l'instant, ces plans n'ont reçu aucune espèce de sanction officielle et comme tels, ne peuvent faire l'objet d'études et de préparations intensives en vue de leur éventuelle mise en vigueur.

La situation actuelle à Jonquière ne laisse pas d'apparaître critique. M. Tremblay, à la suite de la décision d'Ottawa de suspendre ses crédits, a dû accepter un autre emploi; de telle sorte qu'il en est réduit à ne plus assumer la direction du comité de Défense civile qu'à temps partiel. Une invasion aérienne atomique trouverait notre ville complètement démunie du plan coordinateur pour agencer les moyens de survie que l'on possède déjà.

Nos réalisations

Car on en possède déjà; il ne faudrait tout de même pas qu'un pessimisme de mauvais aloi nous le fasse oublier. On met présentement la dernière main à un plan prévoyant les dispositions à prendre d'urgence pour l'admission des blessés en cas de désastre. Depuis deux ans, des instructeurs diplômés dispensent trois séries de cours; 9 personnes ont ainsi obtenu leurs licences en radio-amateur, 18 ont reçu un diplôme de policiers et 80 autres ont réussi les examens de secourisme et soins à domicile.

Tous ces gens sont des techniciens qui pourraient être d'une grande utilité dans les premiers temps après une explosion nucléaire, pour peu qu'une organisation rationelle agence leurs activités de façon efficace. De plus, le comité local de Défense civile, comme l'ont annoncé les journaux, a distribué récemment des fascicules expliquant de quelle façon survivre aux retombées radio-actives. Ce pamphlet, que beaucoup de personnes se sont procurées, démontre l'opportunité de la construction d'un abri dans le sous-sol. On y souligne l'avantage incontestable que présente cet abri, dû le fait qu'il peut servir à des fins utilitaires en temps de paix.

Ce qu'il faudrait faire

La solution du problème auquel se heurte la Défense civile à Jonquière réside d'abord dans la conclusion d'une entente fédérale-provinciale sur le mode de financement des déboursés. Mais on ne saurait en rester là. Autant que les autorités du pays et de la province, les municipalités et la population en général doivent assumer leur part des responsabilités, nos dirigeants municipaux devront réaliser pleinement l'importance de la défense passive et se rendre compte que c'est faire preuve de prévoyance que de s'en occuper. De même la population ne devra pas se contenter d'avoir peur du péril nucléaire; il lui faut amorcer une réaction positive qui lui fasse prendre au sérieux les efforts déployés par nos autorités, pour la Défense civile.

M. Ronald Tremblay sera fêté, le 27

CHICOUTIMI, (A. F.) — Le jeune commerce de Chicoutimi fêtera son président sortant de charge, le 27 mai, à l'hôtel Champlain.

A cette occasion on invitera plusieurs personnalités de la ville. Le successeur éventuel de M. Ronald Tremblay, sera M. Léon Gamache. Celui-ci brigue les suffrages à ce poste et jusqu'à présent il ne semble pas avoir d'opposition.

M. Gamache fait partie du Jeune commerce depuis huit ans. Il s'est toujours dévoué à la cause du mouvement.

Abnégation de Nehru

NOUVELLE-DELHI. (PA) — M. B. N. Datar, ministre de l'Intérieur de l'Inde, vient d'annoncer que le premier ministre, M. Jawaharlal Nehru, avait volontairement réduit son traitement mensuel du tiers, l'abaissant à 2,025 roupies ($425).

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole : (Du 13 au 19 mai incl.) Ça n'arrive qu'aux vivants, avec Raymond Pellegrin et Gisèle Pascale; Soupe au lait, avec Geneviève Kervine et Jean Bretonnière.
Cartier : (les 17,18,19,20 mai incl.): Amour frénétique, avec Elvis Presley et Lizabeth Scott; Du sang dans le désert, avec Henry Fonda.
Impérial : (du 13 au 19 mai incl): La danseuse et le bon Dieu, avec Vittorio de Sica et Roberto Risso; Les fiancés de la mort, avec Hans Albert.

BAGOTVILLE

Saguenay: (les 16,17,18,19 mai incl.): Dunja la passionnée, avec Ivan Desny et Eva Bartok; Paris c'est l'amour, avec Pierre Dudan et Jacqueline Pierreux.

JONQUIERE

Bellevue : (du 19 mai incl.): La danseuse et le bon Dieu, avec Vittorio de Sicca, le petit Mariette; Les fiancés de la mort, avec Hans Albert, Sylvia Koscina.
Centre : (au 19 mai incl.): Le petit arpent du bon Dieu, avec Louise; La maja nue, avec Ava Louise; La maja nue, avec Eva Gardner, Anthony Franciosa.

KENOGAMI

Princess : (au 20 mai incl): Young Uhiladelphian, avec Paul Newman, Barbara Rush; Violent road, avec Brian Keith, Dick Foran, Efrem Zimbalist.

ARVIDA

Palace : (au 19 mai incl.): Wake me when it's over, avec Ernie Kovacs, Margo Moore; The lone Texan, avec Willard Parker, Grant William.

ALMA

Canadien : (au 24 mai incl.): Dunja la passionnée, avec Eva Bartok, Ivan Desny; Paris, c'est l'amour, avec Pierre Dudan, Armand Mestral, Jacqueline Pierreux.
Alma : (au 20 mai incl.): La valse dans l'ombre, avec Robert Taylor, Vivian Leigh; Fort massacre, avec Joel McCrea, Forrest Tucker, Susan Cabot.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Country Hoedown
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Aigle noir
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Liberace
7:30—Liberace
7:30—Film
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—En roulant ma boule
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:33—Silence, on tourne !
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions

DEMAIN

8:30—Mire et 1000 cycles
9:00—Le professeur Calculus
9:30—Domino
10:30—Fonfon
11:30—Coucou
12:00—Magazine international
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Music Makers
2:00—L'univers des sports
4:30—Vacances d'une caméra
5:00—Walt Disney présente
6:00—Film
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Le ralliement des crédististes
7:45—Les affaires de l'Etat
8:00—Le club des autographes
8:30—Billet de faveur
10:00—Où chante l'alouette
10:15—Mes chansons
10:30—Le théâtre du mystère
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Ciné-vedette
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions

IL Y A ENCORE DES
PLACES POUR MAI ET JUIN
à bord des jets DC-8 ou à prix moindre sur DC-7C (classe économique)
Vols quotidiens KLM sans escale vers l'Europe par Montréal ou New-York
Consultez votre agence de voyages ou téléphonez à KLM
Bureaux KLM dans les 14 principales villes du Canada
RÉSEAU MONDIAL KLM ROYAL DUTCH AIRLINES
KLM à Montréal: Edifice de l'Aviation Internationale UN 1-3411

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Un mémoire du Jeune commerce (1)

Grâce à un NOUVEAU régime de taxation, TOUTES les rues du Cap seraient pavées

NDLR — Voici le premier d'une série d'articles analysant le mémoire que le Jeune commerce du Cap-de-la-Madeleine a présenté récemment à l'administration. "LA PIESSE" veut prendre avantage de ce document pour constituer les jalons d'une analyse qu'elle désire livrer à ses lecteurs sur l'administration de cette ville. Le marasme financier dans lequel le Cap-de-la-Madeleine a croupi depuis de nombreuses années a fait l'objet de toutes les attentions du conseil et ce dernier a adopté les mesures qui lui ont semblé les meilleures pour faire surgir un état de choses plus brillant dans l'avenir. Par tranches, on pourra tirer les conclusions qui s'imposent, en laissant principalement parler les faits.

par Guy BOURDON

CAP-DE-LA-MADELEINE. — La Jeune chambre de commerce du Cap-de-la-Madeleine préconise la réalisation immédiate des travaux de pavage qui s'imposent dans tous les quartiers. C'est là l'une des principales conclusions à laquelle cet organisme en est venu, à la suite d'une étude approfondie du secteur administratif de sa ville. Le Jeune commerce en a, du même coup, fait l'une des plus "urgentes suggestions", au terme de son mémoire, remis récemment à l'autorité.

L'initiative de la Jeune chambre de provoquer une introspection, ou mieux, un examen de conscience municipal, doit être louée au plus haut point, surtout dans une ville où, depuis longtemps, rien ne bouge. Il faut reconnaitre que, théoriquement, cet organisme de "formation de ses membrbes" ne s'élève pas à la stature suffisante pour s'adresser d'égal à égal à l'administration, mais, devant l'inertie de ceux qui devraient prêcher d'exemple, il apparait comme prometteur de compter, parmi les jeunes, des esprits qui paraissent en voie de remplacer avantageusement dans quelques années, leurs ainés, appartenant à un groupe qu'on aurait vu, avec plus de bonheur, présenter le fruit d'un travail sérieux au maire et aux échevins.

A défaut d'une voix plus autorisée pour traiter des problèmes d'administration, le timide document de 14 pages de la Jeune chambre nous apparait comme l'expression d'un désir désintéressé d'attacher le grelot. Autrement dit, il constitue le canevas d'une étude qu'il serait souhaitable de poursuivre en profondeur à compter de certaines données précises qu'on peut retrouver dans ce mémoire.

La voirie

Le premier chapitre du document, réalisé par le comité des affaires municipales du jeune organisme, situe rapidement le sujet pour en arriver logiquement à la conclusion qui s'impose: réaliser tous les travaux de pavage.

Le Jeune commerce s'inscrit comme favorable à la nouvelle politique financière de la ville du Cap et il voit dans un nouveau régime de taxation annoncé par le conseil, en ce qui concerne la voirie municipale, la première étape d'un remaniement complet des structures de perception. On se souvient, en effet, que le maire Desrosiers a fait part de son intention de décentraliser l'administration financière de sa ville. Il voudrait que chaque service administre ses propres fonds, pour éviter les erreurs du passé, alors que des services étaient perpétuellement négligés au profit des autres, considérés comme de meilleurs atouts électoraux.

La réalisation graduelle de cette volonté du maire entrainera inévitablement un remaniement correspondant au chapitre de la taxation et de la perception. Il faut comprendre que la tendance est à l'augmentation du nombre des contributions et que, s'ils doivent verser définitivement les mêmes sommes au trésor municipal, les contribuables les partageront entre un plus grand nombre de caisses.

Par voie de conséquence, il est à prévoir que les redevances au chapitre de la taxe foncière seront moins onéreuses, puisque le secteur de l'administration générale sera dégrevé de plusieurs charges qui lui étaient autrefois applicables.

Un départ a déjà été donné dans ce sens lors de l'adoption du budget pour l'année en cours. On a abaissé le taux de la taxe foncière de $1.70 qu'il était, à $1.30 par $100 d'évaluation. C'est qu'on a soulagé la "section générale" de certaines charges maintenant reportées à d'autres services. Mais, cette diminution a été comblée, et même davantage, par l'imposition d'une nouvelle taxe "pour l'amélioration et l'entretien du réseau de voirie".

La nouvelle taxe

Bien qu'elle n'ait pas rencontré les désirs de tous les contribuables, la nouvelle taxe de $0.70 pour chaque pied linéaire de terrain en front des rues est maintenant devenue un "fait" de l'administration. Et les $160,000 qu'elle apportera au trésor de la ville devront servir aux fins de voirie.

Le Jeune commerce a donc trouvé la suggestion exacte à transmettre quand il réclame l'exécution des travaux de pavage. Il aurait même pu se déclarer plus catégorique. Il aurait pu "exiger" . . . puisqu'une somme d'au moins $160,000 a été prévue à cette fin d'"amélioration et d'entretien" du réseau de voirie, sans compter les autres charges qu'on vient d'imposer, pour les mêmes fins, aux propriétaires considérés comme non-imposables au chapitre de la taxe foncière.

En faisant ma ronde

Piste d'atterrissage à Ste-Thècle

Grâce à l'initiative de deux jeunes fervents de l'aviation, Maurice Tessier et Jean Payen, et avec la coopération des frères Patrick, Jacques et Alcide Groleau, qui ont fourni la machinerie lourde pour ce travail, Ste-Thècle est maintenant doté d'une magnifique piste d'atterrissage pour avions légers. D'une longueur de 2,500 pieds et d'une largeur de 125 pieds, cette piste sera utilisée par tous les amateurs de la région, qui sont de plus en plus nombreux à se livrer à ce sport captivant. Une invitation sera faite prochainement à tous les propriétaires d'avions privés à venir visiter cette piste, qui sera recouverte de gazon.

Par cette réalisation, ce groupe de jeunes de Ste-Thècle ont voulu se mettre au niveau de l'évolution de l'aviation, et ils veulent en suivre les progrès. MM. Payen et Tessier sont membres de l'Aéro-Club St-Maurice, du Cap-de-la-Madeleine.

Agronomes à St-Tite

L'assemblée régulière annuelle de la Corporation des agronomes de la section Trois-Rivières-Nicolet aura lieu à St-Tite le 23. Cette assemblée, qui a pour thème "L'Association forestière et les agronomes" se tiendra au lac Perchaude. Les agronomes seront reçus à St-Tite par la Société d'agriculture du comté Laviolette.

Les quilles

La dernière rencontre de la saison à l'heure des quilles au Bowling Laviolette, de St-Tite, opposait Roger Paquette à Justin Marchand pour l'obtention du trophée CKTR.

Ce tournoi de champions réunissait plus de 75 spectateurs à la salle Laviolette, parmi lesquels l'on remarquait la présence de Son Honneur le maire Joseph Goulet et Mme Goulet. Roger Paquette a remporté les honneurs avec un triple de 463, tandis que Justin obtenait 452.

M. Bernard Champoux, du service des nouvelles à CKTR, qui était l'invité spécial à cette occasion, a remis le trophée au vainqueur.

Election à St-Tite

La soirée d'élection du Jeune commerce de St-Tite aura lieu samedi soir à la salle Laviolette. Il s'agit d'une soirée mixte, qui débutera à 8 h. par une courte assemblée générale, suivie de l'élection du nouvel exécutif. Une partie récréative, avec orchestre, clôturera cette fête. Tous les membres Jeune commerce de St-Tite sont convoqués à cette soirée d'une grande importance pour tous et chacun faisant partie de ce mouvement.

Le conseil actuel du Jeune merce. L'aviseur technique est suit : M. Robert Boulet, président, les vice-président Grégoire Brouillette, Jean-Guy Délisle, président ex-officio, Claude Lachance, secrétaire, Gabriel Farley, trésorier, ainsi que les directeurs Marius Trépanier, Claude Carpentier, Marcel Jacob, Fernand Lahaie, Reynald Boulet et Bernard Gagnon.

Le président honoraire cette année était M. Hervey Lehoux et le gouverneur, M. Maurice Buissière. M. Roger Boulet est sénateur à vie du Jeune commerce. L'aviseu rtechnique est M. Jacques Perron, l'aviseur légal, M. Ernest Goulet et l'aviseur moral, l'abbé Paul Létourneau.



ETONNANTES RESSOURCES DE LA CERAMIQUE — Une très intéressante exposition de travaux de céramique peut être vue aujourd'hui encore à l'école de métiers de la rue St-François-Xavier où Mlle Pauline Labrecque dirige un atelier de grande réputation. La photo ci-dessus a été prise au moment où le maire suppléant, M. André-O. Dumas, présidait l'ouverture de l'exposition. On voit donc, de gauche à droite, M. Dumas, Mlle Labrecque et M. Jean Frigon, directeur de l'école, devant un ensemble de pièces ouvrées au four.

Les ingénieurs écartent toutes difficultés sur l'établissement d'une affinerie de zinc à T.-R.

TROIS-RIVIERES. — Les ingénieurs-conseils, qui ont donné une opinion favorable sur l'établissement d'une affinerie de zinc à Trois-Rivières, ont écarté toutes difficultés provenant de la main d'oeuvre. Ils considèrent également que l'approvisionnement en minerai serait très facile.

On le verra dans cette deuxième tranche du rapport qui a été envoyé récemment aux gouvernements supérieurs, à la demande expresse du maire J.-A. Mongrain.

Main-d'oeuvre abondante

La ville de Trois-Rivières abrite présentement 12,191 travailleurs industriels et un total de 18,880 ouvriers sont employés dans la ville. Cependant, la région est en mesure de fournir une masse imposante de travailleurs; la population environnante étant effectivement de 300,000 approximativement. Il y a présentement un surplus de travailleurs dans la région.

Qualité des ouvriers

La main d'oeuvre disponible se distingue par sa stabilité. De plus, les travailleurs étant résidants de la région sont très dépendants des industries locales.

La ville possède quelques écoles où des ouvriers spécialisés peuvent être formés aux sciences et métiers requis par l'entreprise projetée. Enfin, les taux des salaires sont relativement plus bas que dans la région, ce qui tend à diminuer le coût de production des usines, facteur important dans une industrie comme la production du zinc où la compétition se fait à l'échelle mondiale.

Ce dernier point est d'importance et, si on y ajoute le bas coût de l'énergie électrique, on se rend compte que la conjonction de ces deux facteurs est suffisante à elle seule pour installer l'entreprise sur une base pleinement compétitive.

Approvisionnement en minerai

Nous avons déjà esquissé la position favorisée du Coeur du Québec en regard des grandes régions productrices du zinc dans l'est du Canada. Les noms des mines et les chiffres de production seront donnés plus bas.

Qu'il nous suffise d'indiquer ici la distance de Trois-Rivières aux différents champs producteurs pour faire ressortir la position centrale du site.

Trois-Rivières	
—Sherbrooke	87 milles
—Gaspé	400 milles
—Bathurst	450 milles
	625 milles VE
—Val d'Or	475 milles
—Mattagami	600 milles
—Chiboug.	375 milles RL

VE: Par voie d'eau.
RL: Par la nouvelle route projetée Roberval-La Tuque.

Il est inutile d'indiquer, évidemment, que tout site plus haut sur le St-Laurent allonge le transport du minerai vers l'usine et également le transport du métal vers l'Europe et autres pays.

Localisation stratégique

Nous avons déjà vu que Trois-Rivières est au centre des champs producteurs de zinc et facile d'accès. Nous venons de mentionner que l'expédition vers les pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie ainsi que d'Amérique du Sud peuvent se faire commodément à l'année longue.

Il serait bon de souligner que le site est loin à l'intérieur des terres et directement sur le système de voie fluviale du St-Laurent. En cas de guerre, il est facile à défendre et peut ravitailler sans danger les industries du haut St-Laurent, des Lacs ou des Etats-Unis. Enfin, l'énergie électrique requise peut, en cas de besoin, être obtenue du St-Maurice ou de la Bersimis, assurant ainsi une plus grande flexibilité et sécurité de production.

Grand'Mère réitère sa demande pour un commissariat industriel

GRAND'MERE. — M. P. R. Hyndman, directeur du Bureau d'expansion industrielle, répondait lundi à une résolution du conseil de Grand'Mère qui demandait que si un commissariat industriel était installé en Mauricie, qu'il le soit à Grand'Mère, et ce, à cause de la situation géographique qui place cette ville à peu près au centre de la région. L'échevin Léo-Paul Lavergne avait proposé que l'on fasse cette demande après que le gouvernement eut manifesté l'intention d'installer de tels commissariats dans chacune des régions de la province.

M. Hyndman révélait qu'il était en effet dans les intentions du Bureau d'expansion industrielle d'assigner un délégué industriel dans chaque région de la province et non spécifiquement dans les principaux centres. Il soulignait également que la Mauricie bénéficiera bientôt de la présence d'un délégué industriel.

"Notre choix de la municipalité où les locaux du commissariat seront établis n'est pas encore fixé, écrivait M. Hyndman, mais que ce soit dans votre municipalité ou dans une autre, la chose ne nous paraît pas conséquente, et ce, pour les raisons suivantes : pour être en mesure de travailler d'une façon rationnelle au développement d'une localité, il faut le faire au niveau de la région en vertu d'un plan d'ensemble, permettant de mieux exécuter un programme de développement particulier à chaque localité; de plus, notre délégué industriel aura pour responsabilité d'exécuter ce programme conjointement avec les groupements locaux se donnant comme mission la promotion économique et industrielle en laissant à ces derniers l'initiative première".

Il soulignait ensuite que dans ces conditions, le lieu de résidence du délégué industriel ne peut constituer un avantage en soi pour la municipalité concernée, pas plus que la présence à Québec de l'hôtel du gouvernement implique un avantage pour cette municipalité.

Sur ces mots, l'échevin Lavergne, qui avait proposé la demande du commissariat pour Grand'Mère, se leva et mentionna que contrairement à ce que disait M. Hyndman, la présence de l'hôtel du gouvernement dans la ville de Québec implique un très gros avantage, puisqu'on y emploie au-delà de 2,000 personnes et il devient par le fait même la plus grosse entreprise de la ville.

Il déclara que la ville de Grand'Mère ne comptait pas avoir autant de personnes à l'emploi dans le commissariat industriel mais il mentionna que si ce bureau fonctionnait bien, d'ici quelques années, il y aurait probablement quelques employés à cet endroit, ce qui contribuerait un peu à alléger le chômage dans la ville de Grand'Mère.

Le ministre du Travail et des Affaires municipales, Me René Hamel, qui avait reçu la même demande de la part du conseil, a pour sa part répondu qu'il prenait note de ces représentations et qu'il se proposait d'en discuter avec l'hon. André Rousseau, aussitôt qu'il aura l'occasion de le faire.

L'échevin Lavergne proposa que l'on réitère la demande lorsque l'on ira à Québec.

Possession ou vente de boisson

Le juge Léon Girard rejette deux des trois accusations

LOUISEVILLE. — En Cour des sessions de la paix, hier matin, le juge Léon Girard de Trois-Rivières rendait jugement contre deux individus, accusés de vente ou de possession illégale de liqueurs alcooliques.

M. Marcel Grenier, un restaurateur de Hunterstown, accusé d'avoir vendu des liqueurs alcooliques sans permis, le 26 novembre 1960, a vu sa cause rejetée par le tribunal, le juge Girard déclarant que la poursuite représentée par Me Gilles Béland avait failli dans sa preuve en n'identifiant pas suffisamment la dame au manteau vert et l'homme aux cheveux roux. "La preuve n'est ni suffisante ni satisfaisante pour la cour poursuivit le juge Girard et c'est pourquoi je dois rejeter la plainte sans frais."

Dans une autre cause contre Florent Lessard, tenancier de salle de danse à Ste-Angèle de Prémont, accusé de possession illégale de liqueurs alcooliques le 22 janvier, le juge Girard expliqua qu'il s'agissait pour le défenseur de prouver que les liqueurs alcooliques trouvées dans sa résidence ne servaient pas à la vente mais à son usage personnel. Je crois dit-il, que l'endroit où les liqueurs avaient été cachées, en dessous du frigidaire n'était pas une cachette. La défense a déclaré que la boisson venait de la Commission des liqueurs du Québec et que c'était pour son usage personnel. La cour est donc satisfaite.

La plainte est rejetée et la saisie annulée. De plus, les liqueurs confisquées devront être remises à l'accusé.

Dans une autre cause, contre le même individu, M. Florent Lessard et sous le même chef d'accusation, cette fois l'infraction ayant été commise le 28 janvier, soit 6 jours plus tard, le juge Girard déterminera à nouveau qu'il s'agissait pour le défenseur de prouver que la boisson trouvée dans sa résidence n'était pas pour la vente mais pour son usage personnel. L'explication de M. Lessard est croyable dit-il puisqu'il fait partie d'une famille de 15 en-

Voir LE JUGE en page 36

Architectes engagés pour l'agrandissement de l'école St-Joseph

SHAWINIGAN. — Les architectes Jos-Louis Beaumier, de Shawinigan et Claude Bolduc, de Grand'Mère, ont été engagés mardi soir par la Commission scolaire locale pour préparer les plans d'agrandissement de l'école St-Joseph.

Cette décision a été prise au cours d'une assemblée spéciale présidée par Me Léon Lamothe.

Le surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Désaulniers, a autorisé les commissaires à ajouter 12 classes à l'école St-Joseph. Un gymnase complétera les plans. On prétend que ces travaux coûteront environ $300,000.

Les Filles d'Isabelle en pèlerinage au Cap

TROIS-RIVIERES. (J. B.) — pour la onzième année consécutive, les Filles d'Isabelle de la province, se réuniront dimanche au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, pour le grand pèlerinage annuel.

Cette journée coïncide avec la journée du grand congrès général des Chevaliers de Colomb, qui aura lieu à Trois-Rivières. Ces derniers se rendront également au sanctuaire pour rendre un hommage de gratitude à la Madone protectrice du mouvement.

On croit que la plupart des 180 cercles régionaux des Filles d'Isabelle compteront d'importantes délégations à cette rencontre annuelle qui se déroulera dans les jardins de la Vierge du Cap.

S. E. Mgr Gabriel Champagne, P.B., évêque de Tamale, Ghana, en Afrique, célébrera la messe au pavillon extérieur, à 11 heures de l'avant-midi, tandis que le R. P. Adrien Malo, O.F.M., prononcera le sermon de circonstance.

A deux heures de l'après-midi, Mgr Champagne présidera la procession du rosaire et il adressera la parole aux pèlerins.



M. LESAGE ET SES MINISTRES A LA TUQUE — Un groupe d'ouvriers de l'usine Canadian International Paper, à La Tuque, entoure le premier ministre Jean Lesage et MM. René Levesque et René Hamel qui visitaient l'usine pour inaugurer une nouvelle machine à papier. Cette cérémonie mettait un terme officiel à un programme d'expansion de la C.I.P. dans cette usine qui a nécessité des dépenses de presque $35 millions. La Tuque, ville reine de la Haute Mauricie, inaugurait en même temps une série de célébrations marquant son cinquantième anniversaire.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



On signale de partout:

ON VOIT DES LARK PARTOUT!

C'est un fait, ces pimpantes voitures sont de plus en plus nombreuses sur toutes les routes—325,000 Lark sedans, hardtops, station-wagons et taxis roulent en Amérique du Nord.

Ceux ou *celles* ayant choisi une Lark vous citeront de nombreuses qualités présentées par nulle autre voiture—grande, petite, canadienne ou importée. Voici ce que vous entendrez le plus souvent: "Elle est plus spacieuse et confortable que toute autre voiture essayée." "La Lark 6 est incroyablement fougueuse, il est rassurant d'avoir tant de puissance en réserve." "A mon avis la finition est plus soignée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur." "La Lark m'a inspiré confiance dès le premier essai. Elle s'accroche à la route et se conduit facilement et a d'excellents freins." "J'aime ses lignes—la Lark ne se démodera pas de sitôt." "Aucune autre voiture n'était aussi avantageuse à l'achat—et je suis ravi de son rendement économique. Le V-8 est absolument formidable." Tout propriétaire d'une Lark dira; Offrez-vous le plaisir d'une randonnée d'essai—et c'est un conseil que vous ne regretterez pas d'avoir suivi.

La LARK STUDEBAKER vous Enchantera

BOISCLAIR-ALIX AUTOMOBILE INC. 6807, av. de Lorimier
BOUCHARD GARAGE LTD. 340, 10e Avenue, Lachine
GARAGE LAPIERRE 5400, rue Papineau
MIDLAND MOTOR SALES INC. 1934 ouest, rue Ste-Catherine
PLAMONDON MOTOR SALES REG'D. 2643, boul. Rosemont
PROVOST AUTO ELECTRIC LTEE 8305, boul. St-Laurent
WOODLAND GARAGE LIMITED 980, avenue Woodland, Verdun
BOULADIER MOTOR SALES LTEE 670, rue Notre-Dame, Gatineau
POULIOT AUTO LTEE 1450, boul. des Laurentides Ville de Renaud
LAVIGNE GARAGE ENR'G. 4, Montée Ste.Marie Ste-Anne-de-Bellevue
DUBUC AUTOMOBILE LTD. 555, boul. Labelle, L'Abord-à-Plouffe

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

M. Lucien Levesque est élu président de la Chambre du Cap-de-la-Madeleine

CAP-DE-LA-MADELEINE. (G.B.) — M. Lucien Lévesque a été élu hier soir à la présidence de la Chambre de commerce du Cap-de-la-Madeleine. Il succède à M. Marcel Trottier dont le mandat s'est terminé à la même occasion.

Le nouveau dirigeant des destinées de cet organisme a été choisi au cours d'une assemblée générale des membres, au club de curling de l'endroit. Les autres directeurs élus sont : MM. Laurent Bellemare, Prudent Boisclair, — Maurice Gervais, Emile Guay, Antoine Masse, Arthur Pronovost, Charles-Emile Mongrain et Edgar Lesieur.

On sait que le mode électoral à la Chambre n'est pas très expéditif. Il faut compter sur au moins une longue soirée avant de connaître le résultat du scrutin. Encore que certaines charges doivent être attribuées plus tard. Les membres choisissent d'abord un certain nombre de directeurs et ces derniers se réunissent ensuite pour choisir parmi eux les principaux officiers du mouvement. Pour ce qui est des fonctions de secrétaire et de trésorier, il appartient à l'exécutif de faire connaître son choix au cours d'une réunion subséquente.

Le nouveau président est avantageusement connu dans plusieurs milieux de la Mauricie. Publicitaire et journaliste, M. Levesque dirige également une société d'assurance ainsi qu'une maison de commerce au Cap-de-la-Madeleine. Ayant suivi de près tout ce qui concerne la chose publique de sa ville, ayant pris part à plusieurs mouvements, membre de plusieurs associations, il s'est constitué une réserve importante d'idées neuves et on s'attend qu'il trouvera le support nécessaire au sein de la Chambre pour donner suite aux nombreux projets qu'il caresse.

Il faut noter que M. Levesque assume une succession pas trop reluisante. On a en effet remarqué que son prédécesseur immédiat, M. Marcel Trottier, n'a pas joui comme il l'aurait mérité du support de ses administrés. Il faut en effet remonter assez loin dans l'histoire de la Chambre de commerce pour retrouver l'enthousiasme qui a illustré les deux règnes successifs de M. Paul Dupuis. Depuis ce temps, les efforts de plusieurs présidents se sont butés à une déplorable inertie de la part des membres. Quelques projets isolés se sont perdus dans une atmosphère d'apathie et de désintéressement.

La population et l'administration du Cap-de-la-Madeleine espèrent que M. Levesque trouvera l'énergie nécessaire pour secouer cette torpeur qui dure depuis déjà six ans alors que le défaut de collaborer à l'expansion de cette ville en plein progrès a été ressenti dans plusieurs domaines.

$50 ou trente jours pour avoir FRAUDE l'assurance-chômage

René Thiffault, reconnu coupable de fausses déclarations au service de l'Assurance-chômage a été condamné à $50 d'amende et les frais ou 30 jours de détention. L'inculpé, qui avait touché $135, a remboursé la somme perçue.

* * *

René Bégin, accusé de voies de fait contre l'agent Léandre Sirois, de la Sûreté provinciale, alors qu'il résistait à sa propre arrestation, a nié sa culpabilité et a choisi un procès devant un juge seul. Comparaissant devant le juge Maurice Langlois, Bégin était représenté par Me Marcel Chartier, qui assurera sa défense. Son défenseur a invoqué le fait qu'il a femme et enfants, mais Me Jules Biron est intervenu.

Il a signalé au tribunal que Bégin avait contracté la déplorable habitude de battre sa femme et de mettre ses enfants à la porte lorsqu'il est en état d'ébriété. Alors que l'agent Sirois, de la Sûreté provinciale allait le mettre en état d'arrestation, il aurait résisté, mais aurait été finalement vaincu par le policier qui en a vu bien d'autres. Comme l'inculpé était présentement sous cautionnement, le juge Langlois a exigé un nouveau cautionnement de $100 en argent ou $200 par personne solvable. Son procès s'instruira le 24.

L'achat d'une chaloupe soulève une discussion

GRAND'MERE. — Un item a retenu l'attention particulière de l'échevin Alfred St-Onge, lors de la lecture des comptes à la dernière assemblée du conseil de Grand'Mère. Il s'agissait d'une dépense de $65 chez Cadorette Canot.

"Est-ce que vous avez acheté un canot pour aller à la pêche?", de demander l'échevin St-Onge au gérant municipal, M. Jean-C. Béique.

Le public ne s'attendait pas du tout à la réponse qui fut faite par le gérant: "Ce n'est pas un canot, répondit-il, c'est une chaloupe que l'on a achetée".

Il explique cependant que ce n'était pas pour aller à la pêche, mais bien pour fins de travaux qui se poursuivent actuellement sur la petite rivière Welsh. Il mentionna que l'on en avait loué une l'an dernier mais cette année, on n'avait pas voulu en louer une de nouveau parce que celle de l'an dernier avait été endommagée par les ouvriers.

"Qu'allons-nous en faire quand les travaux seront terminés?" demanda encore M. St-Onge.

"Si on ne s'en sert pas pour aller à la pêche, répondit M. Béique, on pourra toujours la revendre".

Et l'incident de la chaloupe fut clos.

L'histoire aux prises ...avec les étoiles

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Les directeurs de la société d'histoire régionale de Trois-Rivières ont sursauté en apprenant que les propriétaires du secteur domiciliaire St-Jean-Baptiste-de-la-Salle se proposaient de donner des noms d'étoiles et de constellations aux rues de ce nouveau quartier.

Ils se réuniront ce soir au mess des officiers de l'unité de radar pour adopter les mesures qui s'imposent et défendre l'aspect historique des noms de rues.

On rappelle à ce sujet qu'un règlement municipal attribue au conseil de ville seul le droit de donner les noms de rues. L'administration a toujours consulté à ce sujet un comité formé de plusieurs membres de la société d'histoire et, en définitive, le conseil a toujours respecté les opinions du comité. C'est un fait que la ville de Trois-Rivières a la réputation d'avoir conservé à ses rues et à ses places un caractère historique fort louable.

La réunion de ce soir a pour but de défendre énergiquement l'histoire devant un certain mouvement qui peut être jugé de fort mauvais goût.



EXPOSITION DE PEINTURES DE FRANÇOIS DEZIEL — Le peintre "mauricien" François Déziel tient présentement une exposition de ses oeuvres à l'hôtel Shawinigan. On le voit ici en compagnie de M. Yves Jasmin, qui était le patron d'honneur au vernissage, mercredi soir. A gauche, c'est Mme Gaston Tessier et, à droite, MM. Déziel, Yves Jasmin et Gaston Tessier, qui agissait comme animateur.

Shawinigan fait-il ce qu'il faut pour empêcher l'émigration des citoyens?

SHAWINIGAN. (J.L.) — Plusieurs citoyens de Shawinigan accusent le conseil de ne pas faire tout ce qui est possible pour empêcher l'émigration de futurs propriétaires vers les municipalités environnantes, notamment St-Gérard-des-Laurentides. Quelques-uns vont même jusqu'à lui reprocher de se montrer trop complaisant pour accommoder les municipalités environnantes, alors qu'il ne pose aucun geste, dit-on, pour favoriser la construction domiciliaire à Shawinigan, et même entrave des développements domiciliaires par des "règlements injustes".

C'est ce qui vient de motiver, de la part du conseiller Antoni St-Onge, son désir de proposer un règlement de taxation sur les égouts à tous les usagers de la ville. Ce règlement aurait pour but d'enlever un fardeau financier qui pèse sur le dos des futurs propriétaires qui doivent payer $3 du pied linéaire pour la construction des conduites d'égout. Il y a, en plus, un règlement qui oblige chaque nouveau propriétaire à payer $60 pour une entrée d'eau.

Il n'est pas prouvé que ces deux taxes soient la cause de l'émigration. Quand un nouveau propriétaire n'a pas les moyens de payer pour ces deux services un prix qui n'est pas tellement élevé, malgré des prétentions contraires, c'est lui rendre un mauvais service que de l'aider à obtenir "sa" maison... Plus tard, ce propriétaire sans fortune négligera peut-être d'entretenir son parterre, la peinture de sa maison se défraîchira, il n'aura pas les moyens de faire des améliorations, et dans peu d'années sa maison deviendra un taudis. Les propriétaires avoisinants risqueront de voir la valeur de leurs habitations baisser en flèche.

Les conseils exécutifs de quatre ligues de citoyens — celles de Ste-Croix, St-Charles-Garnier, L'Assomption et de la mission Ste-Hélène — ont soutenu que "l'obligation pour les nouveaux propriétaires de payer les égouts et l'aqueduc démontre clairement l'indifférence de l'autorité municipale de les recevoir dans ses murs et les incite à se construire en dehors de la ville".

Les ligues soutiennent que le peu d'argent qui entre dans les coffres de la ville avec les taxes susmentionnées fait perdre à celle-ci "des milliers de dollars chaque année, en taxes foncières".

C'est un point de vue qui n'est pas partagé par tous les membres du conseil. Il restera à voir ce qu'il adviendra avec le règlement que proposera le conseiller Antoni St-Onge.

M. St-Onge désire que ce soit tous les usagers du service d'égout qui paient une taxe spéciale dont les bénéfices serviraient à doter les nouveaux quartiers de la ville de ce service essentiel. Il s'appuie sur le fait que tous les propriétaires de la ville, avant l'imposition du règlement de $3 le pied linéaire, n'ont jamais payé plus de 20 pour cent des services d'égout et d'aqueduc — puisque l'autre partie était payée par les compagnies qui versent plus de 80 pour cent dans les coffres de la ville en taxe foncières. Il semble injuste que maintenant on traite différemment les nouveaux propriétaires.

Un programme

Dans ces discussions, les propriétaires des "vieux" quartiers restent cois... pourtant ce sont peut-être ceux-là qui dans quelques années iront se construire des maisons unifamiliales dans les nouveaux quartiers. A moins qu'ils choisissent d'aller s'installer dans les banlieues de Shawinigan.

Voir SHAWINIGAN en page 36

Au conseil de Grand'Mère

GRAND'MERE. — L'échevin Philippe Boucher était absent lors de la séance du conseil de Grand'Mère, lundi. M. Boucher était dans l'Abitibi où l'un de ses frères est décédé il y a quelques jours. C'est le deuxième de ses frères que l'échevin Boucher perd dans l'espace de quelques semaines seulement. Le conseil a offert ses condoléances à l'occasion de ce décès.

Trottoirs

L'échevin Léo-Paul Laverge a donné un avis de motion qu'à la prochaine assemblée il présenterait une résolution pour la construction de trottoirs sur la 9e rue. Cet avis de motion faisait suite à une requête de quelques propriétaires de cette rue qui demandaient que des trottoirs fussent construits devant leur demeure.

Emprunt

Sur une proposition du conseiller Alfred Flageole, appuyé du conseiller Armand Pellerin, le conseil a accepté de faire un emprunt temporaire au montant de $100,000 pour payer un autre emprunt dont les obligations sont échues. Cet argent sera remboursé en août alors que l'on percevra la taxe des compagnies.

Poursuite

Le conseil a autorisé, par voie de résolution, les avocats Désilets et Crête à agir au nom de la ville dans l'affaire Johnny Grenier. Il s'agit d'une poursuite d'environ $1,000, actuellement rendue devant la Cour supérieure, pour une affaire de remplacement d'égouts. La ville nie devoir remplacer ces égouts. Avant d'autoriser les avocats à défendre les intérêts de la ville, le maire s'est enquis des chances de remporter ce procès. On lui révéla que les chances étaient très bonnes. L'échevin Martial Milette a proposé cette résolution et elle a été appuyée à l'unanimité des membres du conseil.

Amendements

Les échevins Alfred Flageole et Martial Milette se sont faits les proposeur et secondeur d'une résolution amendant trois règlements d'emprunt, soit les Nos 152A, 156A, 162A et la résolution d'emprunt du 4 avril 1960. Les amendements consistent en des changements de dates d'échéances.

Requête

Deux contribuables ont présenté des requêtes pour avoir les services d'égout et d'aqueduc. Leurs demandes ont été prises en considération par le conseil. Une autre requête de résidents de la 11e Avenue pour le pavage de cette rue a également été prise en considération par le conseil.

Bruit

Le conseil a pris connaissance d'une requête d'un groupe de résidents de la 3e rue, voulant que l'on voie à faire cesser le bruit causé par l'échappement de vapeur des tuyaux de la John Lewis Industries. Les signataires soulignaient qu'une demande en ce sens avait été faite déjà au conseil. Le bruit avait alors cessé pour reprendre un mois plus tard. L'échevin St-Onge expliqua que ce bruit n'était que passager et qu'il était dû à un surcroit de travail qui durera environ une quinzaine de jours. Un silencieux avait été installé pour atténuer le bruit, mais devant un surplus de vapeur, il ne donne plus le même rendement.

Félicitations

L'échevin Martial Milette a proposé un vote de félicitations à l'endroit de l'exécutif de l'Association des employés de la Commission d'assurance-chômage, promoteur d'une campagne pour l'amélioration de la langue parlée. Une copie de cette lettre sera également adressée à M. Marcel Décarie, gérant du bureau de Shawinigan, qui ont appuyé cette campagne et qui ont accordé à l'association les facilités voulues pour mettre leur programme en oeuvre.



M. MARCEL BORNAIS, T.P., vient d'être élu président de la Ligue électrique, section de la vallé du St-Maurice, en remplacement de M. Jean-Paul Cailloux, récemment déménagé à Québec. A cette même occasion, M. Jean-Pierre Gauthier, a été élu président de la semaine électrique de 1962.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

IMPERIAL : Dernier jour : "Le chou-chou du professeur", avec Doris Day et Clark Gable ; "Cinq fusils à l'Ouest", en couleurs, avec Dorothy Malone. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 30.

CINEMA DE PARIS : Dernier jour: "Serments d'amour", avec Marta Toren et Massimo Serato, 1 h. 50 et 8 h. ; "Certains l'aiment froide", avec Pierre Dudan, 3 h. 10, 6 h. 30 et 9 h. 45 ; Actualités, 1 h. 30 et 8 h.

CAPITOL : "Madame du Barry", en couleurs, avec Martine Carol ; "Stella, femme libre" avec Mélina Mercouri. Représentations à 2 h., 6 h. 45 et 8 h. 15.

CAP-DE-LA-MADELEINE

CHAMPLAIN : "Des femmes disparaissent", avec Robert Hossein, 6 h. 30 et 9 h. 45 ; "Naiana", en couleurs, avec Barbara Laage et Raymond Souplex, 8 h. 10 ; aussi sujet court et dessins animés.

MADELON : Dernier jour : "Les Conspiratrices" ; "Les Kidnappers". Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.

SHAWINIGAN

AUDITORIUM : Dernier jour : "Pretty Boy Floyd", avec John Ericson ; "Teenage Wolf Pack", avec Henry Bookholt. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CARTIER : Dernier jour : "Détournement de mineures", avec Frank Villard ; "Le ciel n'est pas à vendre", en couleurs, avec Annie Rosar. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

ROXY : "Les Conspiratrices", avec Lili Palmer ; "Adorable Stéphanie", avec Sabine Singen. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CAPITOL : Dernier jour : "Voyage au centre de la terre", en couleurs, avec Pat Boone ; "Quand le rire est roi" avec Charlie Chaplin et Laurel et Hardy. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

GRAND'MERE

PALACE : "Say One for Me", avec Bing Crosby et Debbie Reynold ; "Intent to kill", avec Richard Todd. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

NATIONAL : "Les paras ont sauté", avec Tom Tryon ; "A pied, à cheval et en spoutnik", avec Dary Cowl. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LOUISEVILLE

ROYAL : "Fils du forçat", avec Van Johnson et Vera Miles ; "La fille de Capri", en couleurs, avec Mario Lanza et Zsa Zsa Gabor.

SAINT-TITE

RHEO : "Aventurier du Rio Grande" en couleurs, avec Robert Mitchum ; "La fin d'un voyou", avec Linda Cristal. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LA TUQUE

EMPIRE : "Heller in Pink Tights", encouleurs, avec Sophia Loren et Anthony Quinn ; "Celui qui doit mourir", avec Jean Servais.

Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine maintenant dotées du service de Télex

TROIS-RIVIERES. — Les services de télécommunications de nos deux réseaux de chemin de fer ont annoncé hier après-midi que Trois-Rivières fait maintenant officiellement partie du vaste réseau de Télex.

Plusieurs personnalités et hommes d'affaires, représentant l'industrie et le commerce, ont assisté à la cérémonie d'inauguration. Trois-Rivières était représenté par le maire suppléant AndréO. Dumas; et le Cap-de-la-Madeleine, par le maire J.-Réal Desrosiers. A cette occasion, des souhaits de bienvenue à l'adresse de Trois-Rivières ont été formulés par plusieurs abonnés de Télex, du Canada, des Etats-Unis et même d'Europe.

Télex, exploité par le Canadien Pacifique et le Canadien National, est un système de téléscripteur qui comporte un dispositif de signalisation permettant l'envoi instantané d'un message écrit à n'importe quel point du globe où le service est installé.

Le système Télex permet à ses abonnés d'appeler leurs correspondants et de converser par écrit par communication télégraphiques, à n'importe quelle heure du jour à taux spéciaux selon l'heure et la distance.

L'installation de Télex comporte un télétype à cadran muni d'un dispositif récepteur. En appuyant sur une clé d'identification, l'envoyeur peut obtenir une réponse immédiate des autres postes, ce qui évite l'envoi des messages à des numéros inexacts.

Les télécommunications transocéaniques sont transmises à Montréal par Canadian Overseas Telecommunication et Commercial Cable, Aux Etats-Unis, Western Union transmet les communications internationales.

Inauguré au Canada, il y a un peu plus de 4 ans, le service est employé par de grandes entreprises complexes ainsi que par nombre d'industries qui comptent en moyenne de 10 à 13 installations à travers le Canada. Parmi les abonnés, on trouve des agences gouvernementales, comme la Gendarmerie royale canadienne et des entreprises telles que banques, fleuristes, courtiers et autres.

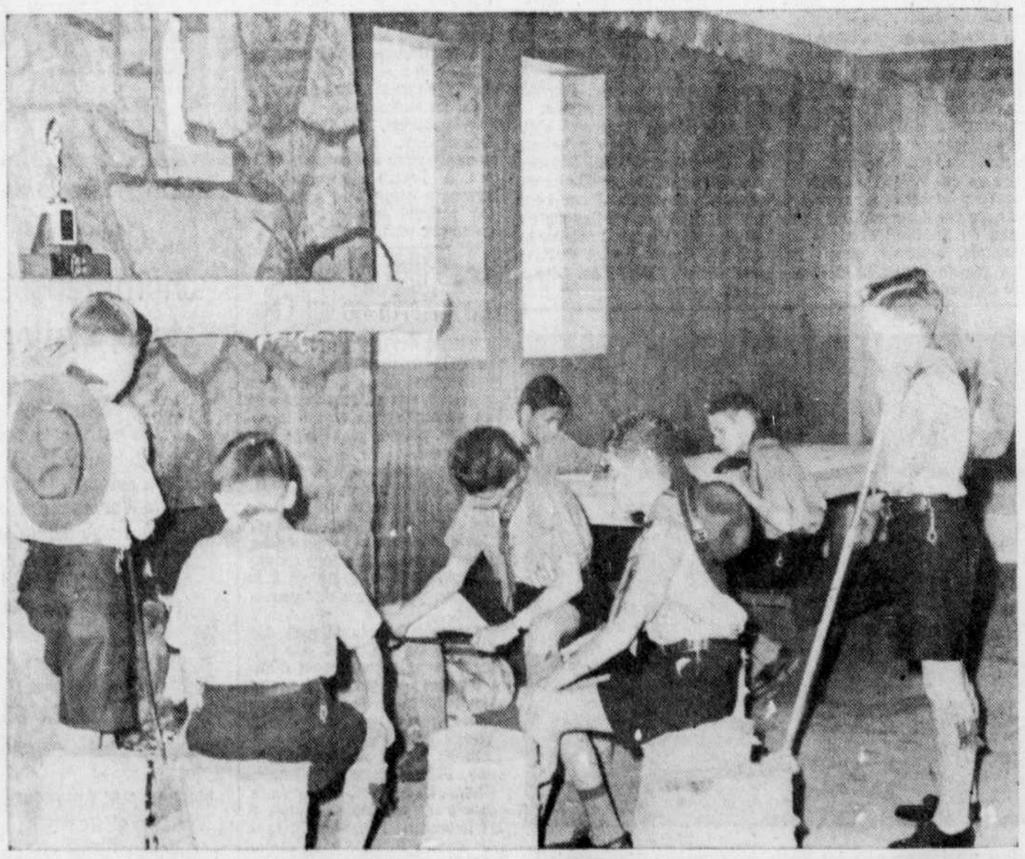
Les représentants des télécommunications du Canadien Pacifique et du Canadien National, MM. N. J. Taylor et Georges-J. Foliot, surintendant du CN Telegraph, étaient présents.



TELEX A TROIS-RIVIERES — L'inauguration d'un service de télécommunications de Trois-Rivières au monde entier pour le Canadien Pacifique et le Canadien National a donné lieu jeudi après-midi à une démonstration de ce merveilleux appareil. Grâce à un téléscripteur à cadran, l'envoyeur peut communiquer immédiatement dans toutes les parties du monde où le service est installé. On voit, de gauche à droite, M. N. J. Taylor, surintendant des ventes de télécommunications; le maire J.-Réal Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine; M. Georges-J. Foliot, surintendant du service du télégraphe du Canadien National, et aux commandes de l'appareil, Mlle M. Fitzpatrick, opératrice. La cérémonie a eu lieu à la salle Le Flambeau, à l'hôtel St-Maurice.



INSPECTION CHEZ LES CADETS DE MARINE — L'officier le plus haut en grade du secteur du Québec de la Marine royale canadienne faisait récemment l'inspection de la brigade Radisson des cadets de marine de Trois-Rivières. On voit ici le commodore L. Quinn, D.S.C., en compagnie du lieutenant Març Boucher, commandant la brigade trifluvienne; le lieutenant R. Mann, de Montréal, et l'officier de liaison J.-D. Levasseur. La brigade Radisson a particulièrement brillé cette année et les officiers sont assez fiers de leurs effectifs. Rappelons qu'un contingent se rendra cet été à Sydney, en Nouvelle-Ecosse pour un camp de 15 jours.



UN NOUVEAU LOCAL POUR LES SCOUTS DE ST-PAUL — Les scouts de la paroisse St-Paul de Grand'Mère possèdent maintenant un beau local tout neuf, qui a été aménagé à leur intention dans l'un des nombreux locaux de l'arèna de Grand'Mère. On aperçoit ici quelques scouts de la paroisse devant le magnifique foyer qui rehausse l'apparence des lieux. La bénédiction de ce local a été faite par le curé de la paroisse, le chanoine Hervé Matteau, à 6 heures, hier soir.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame
3:30—Bonjour, Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Caméra 13
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—En roulant ma boule
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Météo
11:30—Le 13 vous informe
11:35—CBC TV News
11:45—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions

DEMAIN

9:00—Le professeur Calculus
9:30—Domino
10:30—Maman Fonfon
11:30—Coucou
12:00—Images du far-west
1:00—La boîte à images
1:30—Images en tête
2:00—L'univers des sports
4:30—Vacances d'une caméra
5:00—Walt Disney présente
6:00—Caméra 13
7:45—Les affaires de l'Etat
8:00—Le club des autographes
8:30—Billet de faveur
10:00—Où chante l'Alouette
10:15—Mes chansons
10:30—Les joyaux de l'écran
11:30—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—CBC TV News
11:35—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions.

salle bonaventure



LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA PRÉSENTE

ARTHUR LEE SIMPKINS

Tous les soirs excepté le dimanche
Premier spectacle à 9 h. 15 p.m.

A partir du 5 juin
LOS CHAVALES DE ESPAÑA

DENNY VAUGHAN
et son orchestre de danse, le plus réputé de l'Amérique du Nord, ainsi que le trio Louis Bannet. Musique de danse sans interruption.



Réservations: UN. 1-3511 — Stationnement à l'intérieur

LE REINE ELIZABETH

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Depuis hier, la ville de La Tuque est dans la joie... Tout le monde est en liesse par suite de l'ouverture officielle des manifestations du cinquantenaire de cette Reine de la Haute Mauricie... Des dignitaires civils et religieux ont assisté aux principales cérémonies d'inauguration et, s'il faut en croire le programme exceptionnel préparé de longue date par les instigateurs de ces célébrations, les citoyens en verront de toutes les couleurs d'ici la fin de 1961... En fin de semaine, des journalistes de tous les media de publicité à travers le Québec et même des Etats-Unis se donneront rendez-vous à La Tuque, les invités des autorités municipales... Des événements sociaux et sportifs sont alors prévus pour samedi et dimanche...

La Tuque n'a pas à craindre de sa publicité à l'occasion de son 50ème anniversaire de fondation... Le maire J.-Onésime Dallaire, les membres de son conseil, le gérant de la ville, M. Archambault, le chef de police, les présidents des clubs sociaux et sportifs, les surintendants des compagnies qui donnent du travail à des milliers de personnes, tous enfin se sont donnés la main pour collaborer afin que la cité qu'ils représentent soit à la page et ne manque de rien... D'ailleurs, chaque fois que nous nous dirigeons vers la Haute Mauricie, La Tuque est toujours là pour nous accueillir avec une chaleur telle que nous nous y sentons comme chez nous... Que ce soit au curling, à la pêche, à la chasse, au baseball, au hockey ou à n'importe quel autre sport, l'athlète-visiteur est toujours reçu à bras ouvert...

Il va sans dire que les attractions sportives ne manqueront pas d'attirer les gens de tous les coins de la Mauricie à La Tuque au cours des prochains mois... Il y aura des tournois de golf, de curling, des excursions de pêche et de chasse, des compétitions sur le St-Maurice, soit des courses de yachts, de canots et pour compléter le tout, les fêtes précédant la fameuse classique internationale de canots en septembre prochain... La balle-molle, le baseball et quelques autres sports ne seront pas oubliés non plus... Les organisateurs du 50e anniversaire de La Tuque ont longuement étudié tous les points de vue afin de satisfaire la populace en général...

Il est bon de souligner également l'apport de CFLM, le poste de radio de l'endroit, des journalistes locaux qui se dévouent afin de renseigner tous les visiteurs, par des chroniques appropriées dans les journaux... LA PRESSE, pour sa part compte en Oscar Roy, un précieux collaborateur qui prend bien soin des activités à La Tuque... Bref, la Reine de la Haute Mauricie est en fête et nous sommes tous heureux de souhaiter à la population des réjouissances sans nombre et une longue vie à tous ceux qui ont à coeur le succès de ces manifestations...

A la piste de Trois-Rivières

H. Filion a la meilleure moyenne des conducteurs

TROIS-RIVIERES. — Les courses sous harnais à Trois-Rivières ont débuté en fin de semaine dernière. M. Armand Martel, le statisticien du club de courses Laviolette, présente aujourd'hui les premières compilations sur le travail des conducteurs.

Nous remarquons que H. Filion a deux victoires en autant de départs pour une moyenne de 1,000. Rogation Savignac, suspendu au cours du programme de samedi, est deuxième avec une moyenne de .800.

Voici la liste des meilleurs conducteurs à date :

Noms	Départs	1	2	3	4	5	Pts	Moy.
Filion, H.	2	2	0	0	0	0	10	1.000
Savignac, R.	3	2	0	0	1	0	12	.800
Boisvert, Cl.	2	0	1	1	0	0	7	.700
Kirkness, M.	4	1	1	1	0	1	13	.650
Plourde, W.	3	1	0	1	0	1	9	.600
Pratte, Fern.	4	0	1	2	1	0	12	.600
Blouin, Jos	2	0	0	1	1	0	5	.500
Filion, D.	2	1	0	0	0	0	5	.500
Ouellet, H.	4	0	2	0	1	0	10	.500
Hoover, H.	2	0	0	1	1	0	5	.500
Savignac, C.	6	2	1	0	0	1	15	.500
Hébert, Paul	5	1	0	2	0	0	11	.440
Kopas, Jack	5	1	1	0	1	0	11	.440

Jean-Ls Gélinas champion du tournoi de golf de Grand'Mère

GRAND'MERE. — Jean-Louis Gélinas de Grand'Mère a remporté les honneurs du tournoi de golf régional qui s'est déroulé en fin de semaine au club de golf de Grand'Mère. Jean-Louis Gélinas a été le meilleur parmi 146 participants, réussissant une ronde de 74.

A l'issue du tournoi, un souper a eu lieu au club de golf de Grand'Mère, au cours duquel on a procédé à la distribution des prix et des trophées.

Il y eut un autre genre de compétition, soit le "putting green", Chez les dames, Mlle Huguette Létourneau, de Grand'Mère, l'a emporté avec un 17 en neuf trous, tandis que chez les hommes, l'honneur est revenu à Charles Shériff, de Shawinigan avec un 15 en neuf trous également.



LE VIEUX BUREAU DE POSTE DE GRAND'MERE a fait une balade hier, dans les rues de cette ville. Cette bâtisse construite en 1912 fut le premier bureau de poste de Grand'Mère. Elle est maintenant la propriété de M. Jacques Bourque. Le déménagement du 1340, 6e avenue jusque sur la 1re Avenue a été rendu nécessaire par suite de la vente du terrain, sur la 6e Avenue, à la Caisse populaire de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Dimanche prochain

Ouverture de la saison des Phillies de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — La saison du baseball locale s'ouvrira officiellement, dimanche soir, quand les Phillies, d'André Pleau, évolueront au stade Duplessis contre les Indiens de Québec, de Hugues Beaudoin.

Cette année, les Trifluviens auront plus d'enthousiasme à voir jouer leurs Phillies étant donné que leur équipe fait maintenant partie de la ligue Provinciale, du président Fred Palin, et que la rivalité avec Québec, Plessisville et Thetford Mines est beaucoup plus grande que dans le circuit Fred Spada.

Pleau ne fait pas grand bruit avec ses joueurs mais des athlètes de qualité tels que Ben Houde, Gilles Boisvert, Jack St-Pierre, Yvon Després, Jack Béliveau, Ben Bégin, Walter Bégin, qui ont fait briller l'équipe locale depuis quelques années, seront encore sur l'alignement. On peut s'attendre à voir évoluer aussi quelques recrues qui sauront tenir le coup dans ce puissant circuit.

Québec

Hugues Beaudoin, probablement l'un des sportifs les plus populaires dans la Vieille Capitale, occupant respectivement le poète de propriétaire-président-gérant et instructeur de l'équipe des Indiens de Québec, en plus de jouer comme substitut, quand le besoin s'en fait sentir, compte sur un club puissant et redoutable.

Parmi les artilleurs, qui ont tous fait déjà leur preuve, soit dans la Provinciale ou dans un autre circuit, soulignons Jean Lemelin, Réal Quintin, Conrad Gagné, André Fontaine et Brian Duchesne.

Yvan Lacasse sera le receveur régulier ; Jean-Marc Samson occupera le premier coussin ; Pierre Thivierge évoluera au deuxième but ; Jacques Drouin sera à l'arrêt-court et René Ouzilleau jouera au troisième but. Dans le champ extérieur, Beaudoin possède des gars rapides et pouvant lancer avec précision la balle. Il s'agit de Richard Guimont, André Dompierre et Jacques Pouliot.

Les Phillies devront se diriger vers Québec, pour y jouer dimanche après-midi, à 2 h., avant de nous revenir pour rencontrer les Indiens à 8 h. 30.

Les Indiens feront-ils subir deux défaites aux Trifluviens ? Voilà une question difficile du fait que notre équipe a toujours donné du fil à retordre aux Québecois, leur infligeant plus qu'à leur tour de nombreuses défaites.

A Plessisville

L'équipe de Plessisville, du gérant général Gérard Bergeront, autrefois une étoile du hockey avec les Reds de Trois-Rivières du temps de Jack Toupin, sera aussi dangereuse. Nous avons obtenu l'alignement de ce club qui jouera deux fois contre Thetford Mines, en fin de semaine.

J. Désautels sera le receveur régulier avec C. Bouffard au premier but ; E. Gosselin au deuxième ; M. Guay au troisième et M. Sawyer à l'arrêt-court. P. Salvail, Y. Provencher et L. Gagnon, le champion frappeur de la ligue en 1960, avec une moyenne au bâton de .424, formeront le champ extérieur.

Pit Laliberté, le meilleur artilleur du circuit Fred Palin, l'an dernier, officiera dans l'une des deux joutes de la fin de semaine.

Congrès à Québec des assureurs-vie

TROIS-RIVIERES. (G.-M. B.) — Le 30 septembre, plus de 500 assureurs-vie se réuniront en congrès à la faculté de Commerce de l'université Laval, à Québec. A cette occasion, les régions de Québec, Bas-St-Laurent, Saguenay, Lac-St-Jean, Trois-Rivières, Shawinigan, Jolette et Beauce-Dorchester seront représentées.

Le congrès a pour but de permettre aux assureurs-vie de se rencontrer, de se mieux connaître, de discuter leurs problèmes communs, et ceux des assurés, soit le public en général.

Les associations d'assureurs-vie demandent à leurs membres de ne pas tarder d'ici la fin de mai de faire parvenir leur adhésion à cet important congrès. A Trois-Rivières, on peut communiquer avec M. Jean-Paul Montreuil, FR. 3-3874.

Champion sauteur provincial

Delamarre meurt subitement

TROIS-RIVIERES (D.M.) — Le jeune athlète de Trois-Rivières, Albert Delamarre, est mort subitement hier à l'âge de 19 ans. Delamarre, champion junior de sauts de la province de Québec, gagnait divers tournois l'hiver dernier, dont celui de la vallée de la Mauricie, du lac de Beauport, et du mont Carmel. Il avait commencé sa brillante carrière dès l'âge de six ans, et à 14 ans il était un des plus jeunes sauteurs à se risquer sur le tremplin de 80 mètres de Berlin, New Hampshire.

Les policiers qui ont trouvé le jeune Delamarre ont vainement tenté de le ranimer et le médecin n'a pu que constater sa mort, à l'hôpital St-Joseph. Le père du jeune homme, M. Albert Delamarre, domicilié au 2360 rue Marie-Leneuf, a identifié le cadavre de son fils à la morgue Rousseau et Frères.

Il n'y aura pas d'autopsie de pratiquée sur le corps, et l'enquête du coroner, qui a débuté hier au moment de l'identification, se poursuivra ce soir avec l'audition des témoins.



ALBERT DELAMARRE

ENTRE LES DEUX ARCHES

par MARIUS DUPUIS

Dissidence

Depuis quelque temps, il y a scission à la commission scolaire de Louiseville. Bien plus, on a pu s'en rendre compte tout particulièrement lors de la séance d'ouverture des soumissions, lundi soir dernier, alors que deux des cinq membres de cette commission ne semblaient pas d'accord sur le choix de l'entrepreneur de l'école primaire de 16 classes. Dans certains milieux, il serait même question d'une démission possible d'ici peu de temps. Ces messieurs devraient plutôt resserrer leurs liens et travailler ensemble dans le plus grand intérêt de notre commission scolaire, même si parfois on se sent délaisser de ceux qui nous entourent.

Voyage à Québec

En rapport avec cette construction de l'école primaire, notre commission scolaire se rendra à Québec aujourd'hui dans le but de faire connaître au département de l'Instruction publique les soumissions reçues, le choix fait et afin de savoir quel sera l'octroi versé pour cette construction. On sait que le contrat a été accordé en principe à Charles-Edouard Rouette, de Pointe-du-Lac pour le prix de $180,000. Il est entendu que la main-d'oeuvre et les matériaux viendront de Louiseville. Jusqu'ici, rien n'a encore été fait officiellement en ce qui regarde la signature du contrat, mais il le sera lors d'une prochaine séance spéciale. La différence entre la soumission de M. Rouette et celle du plus bas soumissionnaire de Louiseville, M. Denis Dupuis, était de $16,363.

Soumissions présentées

Voici les soumissions qui ont été présentées à la commission scolaire lundi, pour la construction de l'école primaire : Lionel Masse, Louiseville, $235,300 ; L.-A. Brouillette, St-Narcisse, $224,980 ; Maurice Cloutier, Shawinigan, $208,000 ; Capitanal Construction, Cap-de-la-Madeleine, $199,990 ; Maurice Lessard et Frère, Louiseville, $199,890 ; Les Entreprises Louiseville Inc., $197,025 ; Maison Neuve Construction Enrg., Louiseville, $196,363 ; R.-Marcel Grenier, Shawinigan, $193,000 ; Ducharme et Dupont Construction Inc., Shawinigan, $192,299 ; Constructeurs St-Maurice Ltée, Shawinigan, $189,150 ; Charles-Edouard Rouette, Pointe-du-Lac, $180,000.

Ex-maire décédé

M. Raoul St-Jean, ex-maire et bijoutier de Louiseville, est décédé le 13 à Montréal, à l'âge de 64 ans. M. St-Jean présida aux destinées de la ville de Louiseville du 13 août 1949 à février 1953. Les funérailles ont eu lieu hier en l'église St-Marc à Montréal et un libera fut chanté à Louiseville, lieu de la sépulture.

Première en tout

Jeudi dernier, notre Garde paroissiale était soumise à l'inspection diocésaine et se classait en tête du diocèse pour les corps du genre. Félicitations aux membres pour leur belle tenue et aussi pour le magnifique travail qu'ils exécutent chaque dimanche dans leur service d'église. Nos concitoyens peuvent être fiers de ce mouvement, un actif précieux pour notre ville. Au cours de cette inspection, trois membres ont été décorés. Ce sont le lieutenant-colonel Lucidas Trépanier, le major Yvon Vallières, commandant, et le lieutenant d'ordonnance Léopold Comtois.

Prix 1961

L'attribution de prix pour la présente année scolaire aux élèves faisant partie de notre commission scolaire coûtera $1,628.29 — L'achat a été fait à Louiseville, au magasin J.-A. Giguere. Ces récompenses seront remises aux élèves selon leur mérite et leur classement.

Cédule des soirées

Le club nautique de Louiseville tient à faire part à ses membres et amis de la date des 13 soirées qui seront présentées au cours de la saison 1961, au chalet du lac St-Pierre. Ce sont les samedis, 3 et 17 juin, 1er, 15 et 29 juillet, 12 et 26 août, 9 et 12 septembre, 7 et 21 octobre et enfin 4 et 18 novembre.

Première victoire de Quebec Wires

TROIS-RIVIERES. — L'équipe Quebec Wires du fougueux Lefty Boisvert a décroché sa première victoire de la saison en triomphant du P.-A.-Gouin par 11-6, hier soir, dans une joute de la ligue Industrielle de balle-molle.

Biron, le lanceur gagnant, a remplacé Lacerte à la 3e manche pour retirer neuf frappeurs au bâton. Rondeau a obtenu trois coups sûrs. Vadeboncoeur a réussi un triple ; G. Boulard et Levasseur chacun un double. Ebacher a subi la défaite.

Sommaire

Québec Wires 303 111 2—11-10 6
P.-A. Gouin 321 000 0— 6 4 6
Lacerte, Biron et Pelletier ; Ebacher, Levasseur et Bettez.

Windsor

Ligue de quilles des collets blancs : banquet de clôture

WINDSOR. — La Ligue de quilles des collets blancs de Windsor a tenu son banquet de clôture à l'hôtel Frontenac.

L'équipe de Robert Kendall a terminé la saison en première position et s'est mérité le trophée de la Banque Provinciale. Chaque membre de l'équipe, y compris le capitaine, Robert Kendall, ont reçu un trophée individuel. Il s'agit de Mlles Dolly Corriveau, Mariel-le Bibeau, Françoise St-Louis, Madeleine Therrien, Nicole Beaudoin, MM. Clément Robitaille, Roger Côté et Henri-Louis Proulx.

Mlle Dolly Corriveau chez les dames et Théovale Rousseau chez les hommes se sont mérité le trophée Henri St-Pierre pour la meilleure moyenne individuelle au cours de la saison régulière. Thérèse Caron et Claude Couture se sont mérités les trophées du plus haut simple de la saison tandis que Marielle Bibeau et Théovale Rousseau ont gagné celui du plus haut triple.

Pour la série éliminatoire, l'équipe de la Banque Provinciale s'est mérité le trophée Union Life présenté par Jean-Noël Bégin. Les trophées des meilleures moyennes ont été remportés par Mickey Wight et Jean Vallières. Les honneurs du plus haut simple sont allés à Rita Messier et Jean Vallières. D'autre part, Mickey Wight et Robert Caron ont conservé le record du plus haut triple.

Ce banquet était sous la présidence de Kenneth Muir, président de la Ligue des collets blancs. M. Roger Charpentier agissait comme maitre de cérémonies.



FORMATION D'UNE LIGUE JUNIOR DE TENNIS — Dernièrement eut lieu une assemblée des dirigeants de clubs de tennis du Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières dans le but de former les cadres d'une ligue de calibre junior. Nous voyons sur cette photo, les promoteurs de cette initiative qui sont, de gauche à droite, premier rang : MM. Gilles Maillé, du club St-Sacrement; Raymond Corbin, vice-président de la ligue; le Dr Jean-Guy Richard, président; Guy Germain, secrétaire, et Claude Pépin du club Du Moulin. Dans le second rang, même ordre, nous apercevons : MM. Roland Lacroix, du club Alouette; Pierre Buchard, du Pierre-Boucher, et Paul Monfette, de l'Aiglon.

Pour un troisième terme

M. C. Lafrenière réélu directeur de la Fédération folklorique du Québec

GRAND'MERE. — M. Cyrille Lafrenière, président des Lutins du Rocher, vient d'être réélu, pour un 3e terme, directeur de la Fédération folklorique du Québec. Il demeurera également responsable du service de recherches en danses canadiennes.

A l'occasion de l'assemblée générale du mouvement qui se tenait à l'Atelier folklorique de Montréal, en fin de semaine dernière, M. Lafrenière a présenté un rapport sur les activités des équipes de la Mauricie pour la dernière année, de même que sur le travail effectué au comité canadien.

Le coeur du Québec compte actuellement sept équipes au sein de la Fédération. Si l'on considère que seuls les Lutins du Rocher y adhéraient en 1959, il n'est pas téméraire d'affirmer que le recrutement fut un véritable succès.

De plus, la Mauricie vient d'être reconnue région intégrale. La formation des régions est établie selon la répartition géographique et numérique des équipes. Même si le nombre d'équipes affiliées devraient être de huit pour obtenir ce privilège, l'exécutif l'a quand même accordé à la région du St-Maurice à cause de la belle besogne accomplie depuis deux ans, et surtout parce que l'on prévoit l'adhésion éventuelle de trois nouvelles équipes, ce qui portera le nombre à 14.

Comptant sur la constante collaboration de l'exécutif du mouvement, M. Lafrenière a déclaré envisager pour la Mauricie, la nouvelle saison avec autant d'enthousiasme que celle qui vient de s'écouler.

Quant au service en recherches canadiennes dont il assume la direction, il en a exposé brièvement les buts et en a esquissé le plan d'action.

"Etablir une riche sélection du patrimoine national sur le plan "danse" d'abord, pour ensuite élargir nos horizons sur les autres aspects de notre style de vie canadienne, voilà notre but, de dire M. Lafrenière. Cette année, nous canaliserons nos efforts dans la recherche et la cueillette des danses. Car le domaine est vaste, moins exploité que les autres aspects du folklore, tout en étant plus intéressant pour nous. D'autre part, si nous nous gardons à ce phénomène, c'est que nous avons constaté l'impérieux devoir que nous avons de recueillir nos danses alors qu'il en est encore temps, car seule la génération de 45 à 70 ans en détient le répertoire. Nous devons faire en sorte d'en assurer la tradition.

"L'équipe est la cellule de base de notre organisation, d'ajouter M. Lafrenière. De sa collaboration active dépend tout le reste du mécanisme. C'est pourquoi je demande aux responsables de chacune des équipes d'emboiter le pas, de remplir le rôle qui lui est assigné.

Dans deux ans d'ici, l'idée aura fait boule de neige. De nombreuses cueillettes auront été réalisées, la sélection s'avérera riche et intéressante et la diffusion du travail, de même que l'enseignement, assureront la tradition. Et par là, nous prouverons que la fédération est folklorique.

"Actuellement, révélait-il, le service jouit de la collaboration d'un groupe d'experts, désignés sous le nom "d'équipe volante". Ces spécialistes ont pour tâche de recueillir le matériel sur place et d'en faire les chorégraphies. Ils travaillent sous la direction technique de M. Guy Thomas, chorégraphe des Feux-follets, pour la section canadienne. Nous avons tous les atouts en main, de conclure M. Lafrenière, il s'agit de les déposer. Que chacun donne son coup de pouce, si la fédération est un mouvement, mouvons-nous."

Dans la ligue de quilles mixte

TROIS-RIVIERES. — La ligue de quilles mixte des loisirs de Ste-Catherine-de-Sienne, à la banlieue de Trois-Rivières, clôturera officiellement ses activités, samedi soir, par un vin d'honneur, servi à 6 h. 30, suivi d'un banquet.

Le tout se déroulera à l'Académie St-Dominique. A cette occasion, des trophées seront remis aux équipes les plus méritantes, ainsi qu'un cadeau-souvenir à chacun des quilleurs et quilleuses qui ont participé à au moins un tiers des parties.



Il vous est facile maintenant de donner à votre foyer le reflet de votre personnalité. Avec ses centaines de merveilleuses couleurs, Interlux vous permet de créer votre propre décor. Il est si facile à utiliser que vous pouvez renouveler souvent votre décoration en vous inspirant des tendances de la mode. Pour chaque usage, il y a une peinture Interlux, durable et lavable... satin latex, finis intérieurs mat, semi-brillant et brillant, et fini extérieur.

International Paints (Canada) Limited
A. RAMSAY & SON COMPANY
QUÉBEC • MONTRÉAL • OTTAWA

M. A. VOGEL, 5214, rue St-Laurent, MONTREAL.
FERRONNERIE LIDO, 3601, 41ième Avenue, VILLE ST-MICHEL.
ROLAND SPENARD, 3792, Boulevard Lévesque, L'ABORD-A-PLOUFFE.
FERRONNERIE DESJARDINS, 1430, rue Notre-Dame, LACHINE.
FERRONNERIE ST-PIERRE LTEE, 1810, rue Charlevoix, MONTREAL-NORD.
ROGER LOCAS, 1840, rue Amherst, MONTREAL.
DUPUIS & FRERES LIMITEE, 365 est, rue Ste-Catherine, Dépt 782, MONTREAL.
M. REAL DESCHAMPS, 6454, rue Delaroche, MONTREAL.
M. H. BOUCHER ENRG., 1841 est, rue Ontario, MONTREAL.
M. HENRI DUBREUIL, 7150, rue Papineau, MONTREAL.
DUPUIS & FRERES LTEE, 780, rue Brewster, Dépt. 154, MONTREAL.
M. ALBERT TRUDEAU, 1701 est, rue Ontario, MONTREAL.
PAQUETTE & GUAY, 367, Boulevard Taschereau, PONT-VIAU.
M. WILFRID VEZINA, 2474 est, rue Bélanger, MONTREAL.
M. JACQUES DESAUTELS, 4933, Boulevard Lévesque, MONTREAL.
FERRONNERIE BELANGER, 195, rue St-Louis, VILLE LEMOYNE.
QUINCAILLERIE RANGER, 476, rue Victoria, ST-LAMBERT.
RAPID HARDWARE LIMITED, 359, Boulevard Des Prairies, LAVAL-DES-RAPIDES.
QUINCAILLERIE ALVO LTEE, 15, rue Des Laurentides, PONT-VIAU.
HOMER OIL & PAINT REG'D., 1460, rue de LaSalle, MONTREAL.
FERRONNERIE LAPOINTE, 2127 est, rue Bélanger, MONTREAL.
BRONX PARK HARDWARE, 7633, rue Central, VILLE LASALLE
MAGASIN DE PEINTURE GUIZOT, 210 est, rue Guizot, MONTREAL.
JEAN DUPRAS, 1644 ouest, Boulevard Gouin, BORDEAUX, MONTREAL.
J. R. POIRIER, 1818, avenue de l'Eglise, COTE ST-PAUL, MONTREAL.
M. HUBERT ROSE, 5051, Boulevard Perras, MONTREAL-NORD.
QUINCAILLERIE BERGERON, 387, Boulevard Labelle, L'ABORD-A-PLOUFFE.
QUINCAILLERIE RANGER, 53, Chemin Devonshire, ST-LAMBERT.

M. EUGENE CHARBONNEAU, 0850, rue Charlevoix, MONTREAL.
H. DAGENAIS & FILS, 914 ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL.
FERRONNERIE DELORIMIER, 2129 est, rue Mont-Royal, MONTREAL.
M. GERARD DELORME, 3807, rue St-André, MONTREAL.
M. HENRI GAGNER, 3299, rue Monselet, MONTREAL-NORD.
M. OCTAVE HUDON, 227 est, rue St-Zotique, MONTREAL.
I. L. LAFLEUR LIMITEE, 1912, Boulevard Décarie, MONTREAL.
M. JOS. LATULIPPE, 2558, rue Rouen, MONTREAL.
BERNARD LEMIRE & FRERE, 458 est, rue Mont-Royal, MONTREAL.
FERRONNERIE LIEGE, 1106 est, rue St-Zotique, MONTREAL.
ERNEST MONGEAU ENRG., 4744 ouest, rue St-Jacques, MONTREAL.
QUINCAILLERIE PILON, 9481, rue Lajeunesse, MONTREAL.
FERRONNERIE ST-ZOTIQUE, 4733 ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL.
M. P. VALOIS & FILS, 1330 est, rue Beaubien, MONTREAL.
VICTOR HARDWARE, 5939, Boulevard Monk, MONTREAL.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

L'Ingersoll centraliserait sa production à Shebrrooke

SHERBROOKE — On en est encore à se demander, dans certains milieux, si la visite de quatre membres de l'exécutif de l'Ingersoll Rand à l'hôtel de ville de Sherbrooke hier avant-midi était simplement une rencontre sociale.

En fait, la réception qui a eu lieu dans le bureau du maire n'a pas dépassé le cadre des conventions sociales. Les quatre visiteurs ont signé le livre d'or de la ville, et le maire leur a offert un cadeau-souvenir.

Il est à remarquer, cependant, que M. Ed. Parish, vice-président général de l'exécutif de l'Ingersoll Rand, de la maison-mère américaine, en était à sa première visite à Sherbrooke. De l'avis de plusieurs personnes présentes à la réception, M. Parish serait venu à Sherbrooke pour brasser des affaires très importantes à la division locale de l'Ingersoll Rand.

Selon des renseignements obtenus de source officieuse, mais habituellement fiable, la compagnie Ingersoll Rand songerait à discontinuer certaines lignes de fabrication aux Etats-Unis pour centraliser davantage sa production à Sherbrooke.

Il semble, de toute façon que la visite des quatre hauts officiers de cette importante compagnie ne serait pas sans avantage pour le progrès et l'avancement industriel de la cité de Sherbrooke.



INDUSTRIELS AMERICAINS A SHERBROOKE — Quatre membres de l'exécutif de l'Ingersoll Rand ont rendu visite au maire de Sherbrooke, hier avant-midi. On voit, sur la photo, signant le livre d'or de la cité, M. Ed. Parish, vice-président général de l'exécutif de l'Ingersoll Rand. Entourant M. Parish, de gauche à droite: M. F. G. Ferrabee, président de Canadian Ingersoll Rand, M. Gil M. Young, vice-président, et M. H. P. Cresswell, contrôleur. L'avenir nous dira si cette réception était une rencontre purement sociale.

A moins d'une somme de $12,300

L'OTJ abandonnera sa colonie de vacances

SHERBROOKE. — M. Yvan Beaulieu a annoncé hier soir que l'oeuvre des terrains de jeux de Sherbrooke ne pourra maintenir sa colonie de vacances cette année à moins de trouver la somme de $12,300.

L'OTJ avait besoin de $18,000 pour continuer son activité en 1961, mais son dernier radio-téléthon ne lui a rapporté que $7,000.

M. Beaulieu, le promoteur de l'OTJ, a dit que l'oeuvre faisait des études pour trouver $12,300, mais qu'elle n'a pas encore choisi les moyens de financement qu'elle emploierait.

Ces moyens de financement seront révélés en fin de semaine après une autre réunion de la direction de l'OTJ.

Le montant de $12,300 servira au transports des enfants, le salaire des moniteurs et monitrices et le matériel de jeu.

Accusation de parjure à la cour des Sessions

SHERBROOKE. — Philippe Beaudoin, âgé d'une quarantaine d'années et demeurant à Magog, a été traduit hier en cour des Sessions de la paix, à Sherbrooke, sur une accusation de parjure.

Beaudoin a nié sa culpabilité devant le juge Joseph Marier et a choisi une enquête préliminaire et un procès devant un juge et des jurés.

L'inculpé est accusé d'avoir illégalement rendu un faux témoignage, le 6 avril dernier, dans une cause concernant la loi des véhicules-moteur.

Sentence ajournée

Le juge Marier a ajourné à deux mois la date de la sentence des frères Raymond et Lionel Patenaude, de Montréal, trouvés coupables d'avoir perpétré un vol à main armée de $1,500 à la caisse populaire de Ham-Nord.

La cour a ajourné la sentence de Patenaude pour leur permettre d'en appeler à la Cour Suprême, le tribunal de deuxième instance ayant maintenu à l'unanimité la décision du juge Marier.

La cause des Patenaude en Cour Suprême sera entendue le 9 courant, à Montréal.

Alambic

Charles Drouin, de Cookshire, a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir eu illégalement en sa possession des parties d'alambic.

L'inculpé a déclaré à la cour qu'il ne voulait pas subir de procès, parce que les parties d'alambic n'étaient que des rebuts.

Drouin subira quand même son procès le 26 courant.

Ivresse au volant

Thomas Grimard, d'Asbestos, a nié sa culpabilité à l'accusation de facultés affaiblies au volant, le 17 mai dernier.

La date du procès de Grimard a été fixée au 25 courant.

Vol de $13

Claude Grégoire, d'Asbestos, a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé des outils pour une valeur de $13. Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, C.R., a expliqué à la Cour que quelques jours de prison feraient du bien à Grégoire et sa sentence a été fixée au 25 courant.

ESTRIETTES

UNION THEATRALE — L'union théâtrale de Sherbrooke a remporté un prix de $400 du Conseil des arts pour la meilleure représentation de pièces canadiennes, durant les concours régionaux de l'est du Québec. L'union est dirigée par M. Lionel Racine.

AEROPORT MILITAIRE DE ST-HUBERT — Il est fort probable que d'ici quelques années l'aéroport militaire de St-Hubert devienne un organisme civil et desserve les aéroport locaux ou régionaux comme Sherbrooke, Drummondville, St-Jean, Granby, Trois-Rivières, et Lac Mégantic.

JEUNE COMMERCE — Les curés des différentes paroisses de la ville seront appelés à donner leur appui au Jeune Commerce dans les recommandations citées dans le mémoire préparé sur le problème de la centralisation des loisirs.

COLLATION DES DIPLOMES — Treize finissants de l'école d'agriculture ont reçu leur diplôme des mains de Mgr E. Marcoux, ce sont MM. Roger Ashby, André Blais, Lorenzo Bouchard, Auguste Boulet, Clément Choquette, Robert Clément, Mario Custeau, Henri-Julien Faucher, Gaspard Filion, Alfred Isabel, Jean-Paul Labbé, Réjean Paré et Pierre Noury.

A LA MEGANTIC — La population de Lac Mégantic recevra au cours de l'été la visite du ministre des Travaux publics, l'hon. René St-Pierre.

DENIS TREMBLAY — M. Denis Tremblay, architecte de Sherbrooke sera reçu membre de l'Institut royal d'architecture du Canada samedi, 20 courant, à Québec.

CAMIONNEURS — Un banquet annuel organisé par la section des Cantons de l'Est de l'Association du camionnage du Québec aura lieu demain, samedi à 5 h. 30 de l'après-midi au manoir de l'Estrie. Une assemblée a été tenue à La Patrie dans le but de regrouper les camionneurs de Compton, ayant une plaque-matricule "F".

CONCERTS A LAC MEGANTIC — La fanfare de Lac Mégantic commencera sa série de concerts estivals au cours de la semaine prochaine.

REELECTION DE PRESIDENT — M. C.-E. Joslin, de Sherbrooke, a été réélu président de la Rubber Association of Canada. M. Joslin est vice-président et gérant général de l'American Biltrite Rubber Company of Canada Ltd.

A RICHMOND — La reine de l'OTJ de Richmond Mlle Louise Archambault a été couronnée lors d'une soirée spéciale qui a eu lieu à l'école Notre-Dame par le maire Alfred Geoffroy. La nouvelle reine, infirmière licenciée, est la fille du Dr et de Mme Paul Archambault.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Un 25e anniversaire est célébré

L'histoire du Syndicat du textile de Magog: véritable épopée ouvrière

par Normand Le Clerc

MAGOG. — Le Syndicat catholique des ouvriers du textile de Magog a 25 ans. Depuis 1936, les ouvriers du textile de Magog ont réuni leurs forces pour revendiquer leurs droits en regard du syndicalisme chrétien.

Aujourd'hui, après un quart de siècle, les cadres du syndicat ont presque atteint leur maximum, et les résultats sont concrets, si l'on tient compte des conditions de travail actuelles, de l'échelle de salaire et du nouvel édifice.

L'organisation syndicale à Magog remonte au début du siècle. De 1900 à 1908, la filature de Magog connut une série de grèves plus ou moins mouvementées avec des résultats relatifs. Après cette expérience avec les syndicats internationaux, les ouvriers de Magog semblent avoir voulu se refuser à toutes actions d'ensemble, quitte à subir des conditions de travail très difficiles et souvent arbitraires

C'est ainsi qu'en 1936, la formation d'un syndicat ne fut pas chose facile. C'est avec crainte que les 150 premiers syndiqués ont suivi l'abbé Odilon Laurendeau, le premier aumônier. Les quelque 2,000 autres employés de l'usine refusaient de croire à la nécessité d'un syndicat. Beaucoup se rappelaient les expériences des années 1900, qui étaient allées jusqu'à l'établissement de la loi d'émeute.

Mais, un an plus tard, quand on prépara la signature de la première convention, et que l'on dut recourir à la grève, le syndicat se retrouvait avec 800 membres.

Grèves fréquentes

Il est difficile de dissocier syndicalisme et grève à Magog. Est-ce dû à un abus de la part des ouvriers, à des conditions de travail et des salaires impossibles ou à l'intransigeance de la compagnie ? C'est là une question équivoque qui ne donne que des réponses trop floues pour en obtenir quelque chose de concret.

Toutefois, un fait demeure, les ouvriers se sont battus durement et avec ténacité. Certaines enquêtes de l'époque démontrent que les ouvriers se devaient de se grouper pour obtenir de meilleures conditions dans tous les domaines.

Magog a connu quatre grèves en un quart de siècle. La première, comme les autres, avait été faite en dernier ressort. L'abbé Laurendeau, le père du syndicalisme à Magog, avait travaillé pendant un an, supporté par quelque 150 syndiqués, à la préparation d'un contrat. A ce moment, le gérant de l'usine avait donné son accord sur la formation d'un groupement. Le mouvement tenait ses réunions dans une ancienne salle de danse, au coin des rues Main ouest et Deragon.

L'ignorance des ouvriers, à l'époque, et la crainte compliquaient le travail de formation. Le mot "syndicat" avait une signification tabou. On était atteint, dans le milieu des ouvriers, d'une crainte maladive et toute action syndicale prenait l'allure d'une petite révolution.

Le premier conflit

Enfin, quand des difficultés se présentèrent dans la négociation du contrat, les 150 de la première heure réussirent à convaincre les 2,000 autres ouvriers à sortir de l'usine.

Pendant quatre semaines, les directeurs s'organisèrent pour donner à leurs membres des secours vitaux. On alla même jusqu'à leur donner des "petites vues" deux fois par semaine. Les marchands de Magog financèrent pour ainsi dire cette grève en donnant qui de l'argent, qui des effets.

A cette époque, les principaux points de litige étaient les conditions de travail, dont l'autorité absolue des contremaitres était l'item principal. A cela s'ajoute le nombre d'heures de travail et les salaires.

Les résultats furent relatifs. Les ouvriers retournèrent au travail avec seulement cinq pour cent d'augmentation, une légère réduction des heures de travail et, en plus, les contremaitres perdirent jusqu'à un certain point leur autorité absolue dans les départements. C'est ainsi que les congédiements et certains autres item d'emploi furent soumis à l'approbation du surintendant. Les ouvriers retournèrent à l'usine satisfaits de l'arrêt de travail après une nuit de festivités dans les rues de la ville. Le syndicalisme était né à Magog après 30 ans de silence.

Le syndicat avait atteint 800 membres.

Courtes escarmouches

Dix ans près, ses 1,200 membres se donnèrent la main pour revendiquer une seconde fois une amélioration tangible de leur statut d'ouvriers. L'arrêt de travail ne devait durer que quelques jours.

On travaillait encore plus de 50 heures par semaine, sans fêtes payées ni vacances. Le chambardement économique après les années de guerre se prêtait à des négociations efficaces. Ce qui avait semblé révolutionnaire en 1937 était devenu une nécessité dix ans plus tard.

Pendant ces dix années, l'action syndicale s'était amollie quoique le nombre de syndiqués avait augmenté sensiblement. Tous les syndicats subissaient le relâchement des fédérations. Mais la fin de cette quatrième décennie allait marquer un réveil des principes du syndicalisme dans le domaine du textile. Toutefois, l'action fut diminuée par les lois gouvernementales, qui n'étaient pas faites pour aider les relations patronales-ouvrières. L'évolution industrielle avait dépassé la capacité des lois ouvrières.

C'est au cours de cette grève que les ouvriers de Magog obtinrent la journée de 8 heures, les fêtes payées, la semaine de vacances payée, une sécurité d'emploi améliorée et une plus grande importance dans la considération de leurs griefs.

Après cette victoire, les chefs syndicaux lancèrent une offensive d'éducation syndicale qui eut pour résultat de causer chez les ouvriers une prise de conscience de leurs problème et de leur donner le goût d'améliorer leur sort. La crainte du début disparaissait.

En 1956, une autre grève vint interrompre le travail à l'usine. Cette grève fut également de courte durée et les résultats tout à fait secondaires. Les conditions de travail étaient restées les mêmes et, outre l'augmentation de $0.06 l'heure, les grévistes ne purent obtenir d'amélioration.

Grève historique

Devant leur échec, les ouvriers réagirent différemment. Certains y voyaient la fatalité, d'autres, un manque d'organisation et de finance. Alors on put assister à une préparation unique.

Les membres de la direction lancèrent une offensive d'éducation et une étude poussée des problèmes particuliers à l'usine de Magog. Les finances passèrent au second plan. Ce n'est qu'avec $46,000 en caisse que le 29 septembre 1959, les quelque 1,600 syndiqués de l'usine se lancèrent dans une aventure dont il n'envisageaient pas les résultats et la fin. Une chose primait sur toutes les autres : il fallait gagner. Et ils gagnèrent un contrat qui répondait aux nécessités immédiates d'une vie tout au moins normale.

Magog a connu au cours de cinq mois qui suivirent, une étape dans son histoire. Non seulement les ouvriers tournèrent une page de leur histoire après le conflit, mais la compagnie également, sans oublier les marchands et la population entière. La dernière grève de Magog est devenue un point de repère dans la vie des citoyens, tellement elle les a marqués.

La plus grande victoire de la grève de '59 fut un changement radical des conditions de

Voir SYNDICAT en page 35

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos: Ramuntcho, avec Mijanou Bardot; La ronde de l'aube, avec Rock Hudson et Robert Stack.

COATICOOK

Théâtre Opéra: Chartroose Caboose, avec Molly Bee et Ben Cooper; Circle of Deception, avec Bill travers et Vin Wynter.

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou: Circus of Horrors, avec Anton Diffring; Les yeux noirs avec Ewald Balser.

MAGOG

Théâtre Centre: Le monde, la chair et le diable, avec Harry Belafonte; Le tournant dangereux, avec Philippe Lemaire.

Théâtre Magog: Dog for Flanders, avec Theodore Bikel; Return of the fly, avec Vincent Price.

RICHMOND

Théâtre Myra: Raynie, avec David Lass; Hot car girl.

WINDSOR

Théâtre Loma: L'enfer des tropiques, avec Rita Hayworth et Robert Mitchum; La colline des potences, avec Gary Cooper et Maria Schell.

DISRAELI

Cinéma Couture: 125 rue Montmartre, avec Lina Ventura; Le grand rodéo, avec Joan Leslie et James Craig.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: Nous, les coupables, avec Yvonne Samson; Les jeunes filles de San Fredeano, avec Rossana Podesta.

Théâtre Premier: Elle et lui, avec Cary Grant et Deborah Kerr; L'Esclave de l'amour, avec Barbara Rutting.

Théâtre Rex: Goliath et les barbares, avec Steeve Reeves; Les petits chats, avec Pierre Dudan; L'homme de Lisbonne, avec Maureen O'Hara et William Holden.

Théâtre Capitol: Les cavaliers, avec John Wayne; La nuit des espions, avec Marina Vlady et Robert Hessein.

Théâtre Granada: The Millionnaires, avec Sophia Loren et Peter Sellers; The sins of Rachel Cade, avec Angie Dickinson.

Norton Drive-in: G. I. Blues, avec Elvis Presly et Juliet Swiggs.

Le message du président

Au cours de la fin de semaine, nous célébrerons les 25 ans de notre syndicat et l'inauguration de notre nouvel édifice. Les chefs de la première heure n'anticipaient pas un local semblable et la célébration de fêtes anniversaires.

Aujourd'hui, ce que les ouvriers ont obtenu, en se groupant, est dû à l'effort de tous et en particulier à ceux qui avaient confiance en de meilleures relations entre patrons et ouvriers.

Sans croire que le travail est terminé, il est permis de s'arrêter après 25 ans et de rendre hommage à ces chefs de file en leur montrant les résultats et en les félicitant sincèrement pour leur travail.

Certains nous ont quittés, d'autres travaillent encore dans l'usine. Un hommage particulier revient à l'abbé Odilon Laurendeau, le premier aumônier, et à M. Georges Bergeron, le premier président. Actuellement les ouvriers et leurs dirigeants récoltent ce que ces pionniers ont semé.

Cet anniversaire sera une étape importante dans l'histoire de notre syndicat. Il marquera un nouveau départ avec des bases solides de son expérience passée. La construction de ce nouvel édifice donnera aux ouvriers un plus grand sentiment de sécurité et leur permettra de vouloir atteindre de nouveaux buts, ayant réalisé là un rêve qui leur tenait à coeur. Cet édifice deviendra un symbole de la vitalité et de la force du syndicalisme.

Après un quart de siècle de travail pour améliorer ses conditions de vie et de travail, l'ouvrier peut maintenant s'arrêter à étudier plus à fond ses problèmes et se fixer un but précis à atteindre, vers une vie sociale où l'on tiendra compte de l'importance du bien-être matériel et de la spiritualité des hommes.

Raoul CAOUETTE, président.

Plutôt que de réaménager l'usine Légaré:

On songe plutôt à construire une nouvelle école, rue Short

SHERBROOKE. — "L'usine Légaré pourrait être rénovée de manière à servir d'école, mais ce ne serait pas économique pour la commission". Telle est l'opinion émise, hier après-midi, par l'architecte Louis Faucher, devant les membres de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke.

La fonderie Légaré, sise sur la rue Short, a été récemment acquise par la commission, au coût de $62,000. Il y a quelque temps, les commissaires ont hésité, se demandant s'il valait mieux transformer l'usine, ou la démolir pour faire place à une école entièrement neuve.

M. Faucher a fait voir hier aux membres de la commission la maquette, d'une école de six classes, qui serait construite sur l'emplacement actuel de l'usine. Le coût de construction de cette nouvelle école serait d'environ $75,000. Les commissaires prévoient, par ailleurs, que la démolition de l'usine ne coûterait rien à la commission, qui donnerait les matériaux aux entrepreneurs en démolition.

Quelle que soit la décision de la commission, toutefois, il est certain que la nouvelle école de la rue Short ne sera pas prête pour la rentrée de septembre prochain. La compagnie Légaré, en effet, ne quittera son usine que le 1er août, et, advenant la démolition de l'édifice, les travaux de construction ne commenceraient vraisemblablement que vers le mois d'octobre.

Si l'on tient compte du fait qu'il faut environ cinq mois pour construire l'école dont l'esquisse a été proposée, l'inauguration ne pourrait même pas se faire pour le deuxième semestre.

Même si la commission décidait de rénover l'usine pour en faire une école, les réparations ne pourraient pas, non plus, être faites à temps pour la rentrée de l'automne.

Lors de la réunion d'hier, les commissaires ont décidé de changer le système de chauffage de l'école supérieure Sainte-Marie, de la rue Conseil. Des fournaises à l'huile remplaceront les actuelles fournaises à charbon. On procédera également au remplacement des fenêtres de cette école.

La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke siège depuis le début de la semaine dans les locaux de son nouvel édifice, rue Bowen Sud.

Sentence arbitrale, à Coaticook

COATICOOK. — La compagnie Penman's Ltd et ses ouvriers de Coaticook et de St-Hyacinthe attendent avec impatience les résultats des négociations post-arbitrales qui doivent se dérouler aujourd'hui et demain, à Montréal.

Un vote de grève ayant été pris dimanche dernier, un échec de ces ultimes pourparlers signifierait un arrêt de travail. En effet, le vote de grève a été pris par 98 pour cent des ouvriers de Coaticook et par 81 pour cent de ceux de St-Hyacinthe, quinze jours après l'émission de la sentence du tribunal d'arbitrage.

La convention liant les ouvriers et la compagnie est échue depuis plus d'un an et depuis ce temps, on cherche un terrain d'entente. Les ouvriers, de leur côté, ont fait savoir que leur vote de grève n'est pas une simple manoeuvre mais une décision sérieuse.

L'essentiel de leurs revendications porte sur une réduction de 45 à 40 heures de travail par semaine, une augmentation de 10 cents l'heure, rétroactive à l'échéance de la dernière convention et un contrat de trois ans. On demande également des conditions semblables et une seule et même convention pour les ouvriers de St-Hyacinthe et ceux de Coaticook.

Nécrologie

Mme HORMISDAS MORIN

SHERBROOKE. — Mme Hormisdas Morin, née (Exélia) Therriault, est décédée à l'âge de 76 ans.

Elle laisse ses enfants: Mme Rodolphe Brière (Laurette), Valmore, Henri et Gérard, tous de Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu samedi, à l'église St-Esprit.

Le message de l'aumônier

Il y a à peine 70 ans que l'Eglise a émis sa première encyclique sociale, insistant surtout sur l'importance de restaurer l'ordre social par la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux de la personne humaine.

Il est clair que les ouvriers ont pris leurs responsabilités professionnelles et chrétiennes si l'on en juge par les principes humanitaires qui inspirent leurs activités. En cela, Magog a suivi l'exemple des autres centres ouvriers.

Le syndicalisme chrétien a joué un rôle important dans l'évolution et la formation d'une mentalité sociale indispensable pour la bonne marche des relations patronales et ouvrières.

Le mérite en revient aux pionniers du syndicalisme et aux ouvriers, qui ont pris conscience de leurs responsabilités envers leurs employeurs tout en réclamant leurs droits et qui ont accepté ces responsabilités.

Les 25 ans du Syndicat de Magog et l'érection de son nouvel édifice sont l'expression concrète de la vitalité du syndicalisme et démontrent la volonté des ouvriers devant leurs problèmes.

Devant ces faits on se doit de féliciter le syndicalisme chrétien.

Origène Vel, ptre
aumônier.

Les patients et le personnel inoculés, au Butters Hospital

par Gisèle RICHARD-CHAUVEUR

SHERBROOKE. — Une grande activité règne présentement au Cecil Butters Memorial Hospital, où on procède à la toilette du rez-de-chaussée et à l'immunisation des malades et du personnel.

Il y a quelque temps, 20 enfants arriérés de la garderie d'Austin, situé près de Magog, sont décédés, au cours d'une période de sept semaines, d'encéphalite. Les autorités de l'hôpital ont déclaré que c'était là les suites d'une épidémie de rougeole qui s'était déclarée dans une pouponnière.

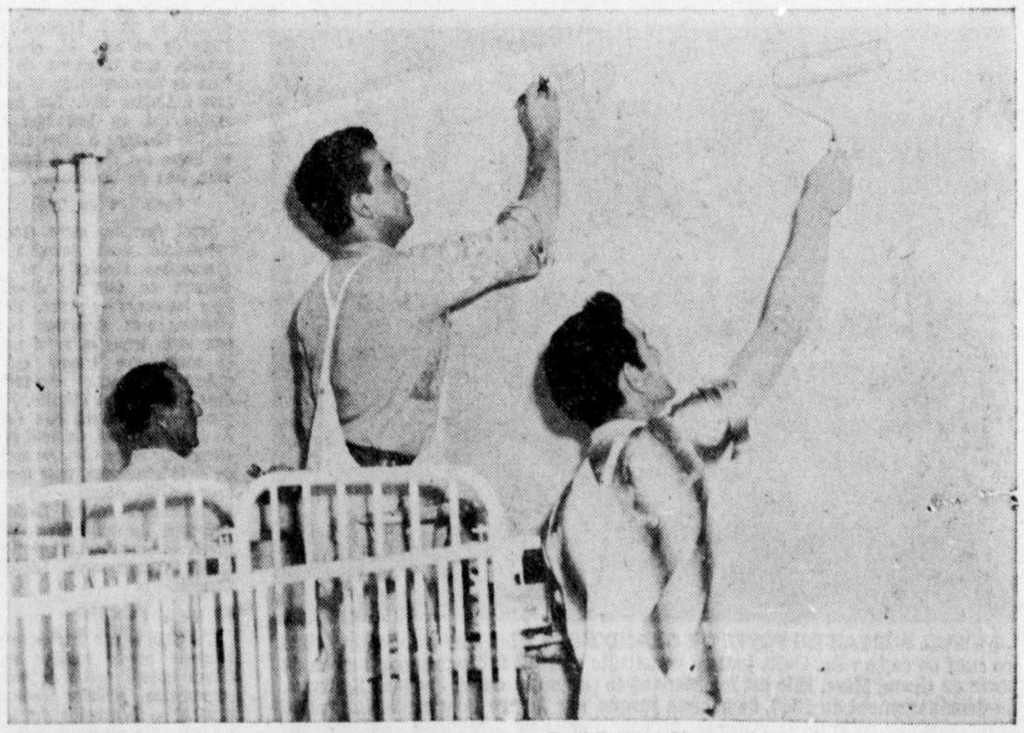
La directrice, Mme Lily Butters, a décidé de faire repeindre les quatre pouponnières du rez-de-chaussée, où ont été circonscrits les petits malades, afin de détruire tous les germes de l'épidémie.

Outre ce travail de rafraichissement, Mme Butters a également demandé l'aide du directeur de l'Unité sanitaire du comté de Brome, le Dr Elphège Jacques qui a procédé, hier après-midi, à une série d'injection de l'ummuno-sera-globuline pour la prévention de la rougeole sur les 220 enfants de la garderie. Pour une plus grande mesure de précaution, tout le personnel de l'hôpital, au nombre de 40, a également été immunisé contre la rougeole.

Le Cecil Butters Memorial Hospital a été fondé par Mme Lily Butters en 1945 en mémoire de son fils mort à la guerre. Présentement, l'hôpital est dirigé par Mme Butters. Son fils Jim, l'aîné de la famille, est le responsable de l'entretien, sa soeur, Mme L. Gordon, i.l., occupe les fonctions de secrétaire et deux de ses filles, Mmes Esther Hardy et Mary Camber, aident également leur mère dans son oeuvre.



AU CECIL BUTTERS MEMORIAL HOSPITAL — Le Dr Elphège Jacques, directeur de l'Unité sanitaire du comté de Brome, procède à l'injection d'un sérum de prévention de la rougeole au Cecil Butters Memorial Hospital sur les 220 petits malades et tout le personnel, en présence de Mme Lily Butters, directrice de l'hôpital et d'un groupe d'infirmières de l'Unité sanitaire.



PEINTURAGE — Cinq peintres procèdent au repeinturage des pouponnières du rez-de-chaussée du Cecil Butters Memorail Hospital, où 20 enfants sont morts d'une épidémie.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Dès demain

L'ouverture au club de golf d'East-Angus

SHERBROOKE. — Un tournoi mixte appelé "président vs vice-président" marquera, demain après-midi, l'ouverture officielle du club de golf d'East-Angus. Tous les membres sont cordialement invités à prendre part à ce tournoi, qui sera suivi d'une soirée récréative à partir de 9 h.

Le chalet du club a été complètement rénové, l'an dernier, et il est devenu l'un des plus beaux et des plus accueillants de la région. Nombre d'autres améliorations ont également été apportées à ce parcours de neuf trous et les membres seront à même de les constater, demain après-midi.

Marcel Trépanier, le trésorier du club, s'occupe en même temps de sa publicité et il a déclaré hier que tout était prêt pour cette ouverture et que rien n'avait été négligé pour faire de ce début de saison une complète réussite et que les membres, tant masculins que féminins ne regretteront pas d'y avoir participé.

La belle température de ces derniers jours a permis à nombre de membres de pratiquer en vue de ce tournoi d'ouverture et tout indique que la lutte sera serrée dans ce tournoi mixte avec handicap. Il y aura des prix pour les meilleurs pointages bruts et nets.

Charlie Laverdière le "pro" du club, est très affairé depuis quelque temps et il est bien placé pour déclarer que ce sport connait un véritabie essor en ce sens que ceux qui désirent des cours sont de plus en plus nombreux.

La ville d'East-Angus n'échappe pas à l'élan que connait ce sport et tout indique que le club de cet endroit sera très achalandé d'ici la fin de la saison. On sera à même de le constater demain après-midi lors de la tenue du tournoi d'ouverture.

L'échevin E. Nicol, surpris de la réaction des corps publics

SHERBROOKE. — L'échevin Everett Nicol, qui avait fait, mardi soir dernier, une violente sortie contre les "critiqueurs" et les gens "qui prennent les membres du conseil pour des escrocs", a précisé hier que ses remarques ne s'adressaient pas aux cinq corps publics qui avaient présenté des suggestions au conseil sur la question des soumissions.

Mardi dernier, le conseil municipal de Sherbrooke tenait une assemblée spéciale sur le fameux problème des soumissions, à la suite de la présentation de mémoires par cinq organismes publics de la ville, soit la Chambre de commerce, la Ligue des propriétaires, la Ligue des citoyens, le Jeune commerce, et l'Association des constructeurs des Cantons de l'Est.

C'est au cours de cette réunion que M. Nicol a vertement tancé les citoyens qui doutaient ouvertement de l'honnêteté du maire et des échevins, et faisaient des reproches au conseil à propos de tout et de rien".

D'après l'échevin Nicol, ses remarques ont été mal interprétées, car les représentants des corps publics ont cru qu'il prenait leurs suggestions pour des critiques, alors que ce n'est pas le cas.

M. Nicol a souligné qu'il s'en était pris d'une façon générale aux mécontents qui ne font que de la critique destructive, et qui croient que les membres du conseil cherchent l'occasion de s'enrichir de par leur fonction. "Si je découvrais, de dire M. Nicol, que le maire ou l'un des échevins se sert de son poste pour faire de l'argent indûment, je serais le premier à le dénoncer".

Tout en ne doutant pas de la bonne foi des organismes qui ont proposé des solutions sur la question des soumissions, l'échevin Nicol a cependant paru plus sceptique que ses collègues du conseil sur l'utilité de telles suggestions. "Si nous n'avions pas assez de jugement, a-t-il déclaré mardi soir, pour juger nous-mêmes des problèmes qui se posent, nous ne serions pas autour de cette table".

Par ailleurs, M. Joseph A. Fortier, président de la Ligue des propriétaires, a affirmé que les citoyens avaient le droit et le devoir de faire des suggestions au conseil, mais qu'ils n'avaient pas de reproches à adresser à ce dernier s'il ne suivait pas toutes leurs recommandations.

A Asbestos

Une plus grande latitude sera donnée aux comités municipaux

ASBESTOS — Lors d'une réunion spéciale, le maire J.-M. Beauchesnes, d'Asbestos, a déclaré que la procédure suivie par le conseil au cours des dernières années sera éventuellement changée et qu'une plus grande latitude sera laissée aux différents comités municipaux.

Ainsi, une question soulevée au conseil et se rapportant à un comité particulier sera auparavant soumise à ce comité pour étude et ce n'est que plus tard que la question sera apportée devant les membres du conseil pour prendre une décision finale.

Les membres du conseil espèrent ainsi économiser un temps précieux qui se passe actuellement en discussions.

Les échevins ont voté en faveur d'une somme d'argent qui sera consacrée au souper de clôture de la semaine de la formation technique qui sera célébrée à travers le Commonwealth du 26 courant au 4 juin.

Ce souper, qui groupera quelque 75 convives et aura lieu le 4 juin, constituera la contribution de la ville à l'organisation de cette semaine que l'on se propose de célébrer à Asbestos avec beaucoup d'éclat.

Un règlement a officiellement fixé à 30 milles à l'heure la limite de la vitesse dans les limites dans la ville. Cette limite était auparavant de 25 milles à l'heure.

Le conseil a décidé en faveur de l'aménagement d'un terrain de stationnement en arrière de l'hôtel de ville. La compagnie Canadian Johns Manville accepte de prêter ce terrain moyennant une exemption de taxes.

Cette décision du conseil répond à une demande du chef de police d'Asbestos, qui avait demandé un tel terrain afin de décongestionner l'avant de l'hôtel de ville.

Le conseil a renvoyé aux calendes grecques l'installation d'un système d'alarme pour les polices et pompiers de la municipalité.

La question avait été soulevée il y a quelques semaines à la suite d'une proposition de la compagnie de Téléphone Bell qui offrait un système d'alarme permettant d'avertir simultanément tous les polices et pompiers de l'endroit d'un incendie à Asbestos.

Deux échevins, MM. Lambert et Marcoux, se sont rendus la semaine dernière, à Coaticook où un système identique est en opération. Les échevins ont été les seuls à se prononcer en faveur d'un tel système d'alarme alors que les trois autres échevins présents ont prétendu que la sûreté municipale d'Asbestos était trop bien organisée pour avoir besoin d'un tel système.

On a donc décidé de remettre la question à une date indéfinie.

Inscription des enfants de 6 ans les 23 et 24 mai

SHERBROOKE — Dans la ville de Sherbrooke, l'inscription des enfants qui iront à l'école pour la première fois en septembre prochain se fera les 23 et 24 mai.

L'inscription doit être faite pour tous les enfants qui auront six ans révolus le ou avant le 30 juin 1961. Les parents doivent avoir en main, pour l'inscription, le certificat de baptême de leur enfant.

On pourra également inscrire les enfants dont le 6e anniversaire arrive entre le 1er juillet et le 31 décembre 1961. Mais ceux-ci ne seront définitivement admis qu'en septembre, et seulement dans la mesure ou l'espace le permettra dans chaque école.

A l'externat classique de Magog, l'examen d'entrée aura lieu lundi matin, le 22 mai, à 9 h. Les candidats sont éligibles après leur 6e année.

Avertissement du chef de police, à Asbestos

ASBESTOS. — Le chef de police Adrien Larrivée, de la sûreté municipale d'Asbestos, a lancé un sévère avertissement à ceux qui font un usage immodéré de leur avertisseur d'automobile et troublent la paix.

Parmi les occasions prochaines de péché, le chef a mentionne les enterrements de vie de garçons et les mariages. M. Larrivée a ajouté que de nombreuses plaintes avaient été enregistrées au cours des dernières semaines à ce sujet et que ceux qui se rendent coupables de telles infractions sont passibles des peines prévues pour avoir troublé la paix.

M. Larrivée a également fait une sortie contre les parents qui laissent leurs enfants faire de la rue leur cour de récréation. Cette pratique est dangereuse d'abord pour l'enfant, de dire le chef de police, et dangereuse pour l'automobiliste.

Il a terminé en disant qu'une surveillance étroite sera exercée et que les coupables recevront des punitions exemplaires.

CANTONS DE L'EST SPORTS

D'un sport à l'autre

par Jean-Louis de LESELEUC

Samed. prochain, le Champ de Mars de Sherbrooke, sera le théâtre de la 19e compétition de piste et pelouse, organisée par le Sherbrooke Y's Men's Club, pour toutes les écoles des Cantons de l'Est. Les écoles anglaises ont inscrit le plus grand nombre de concurrents, soit 300. Il a été décidé que les épreuves auront lieu qu'il fasse beau ou non.

Les concurrents seront divisés en cinq classes, soit junior, juvénile, midget, bantam et pee wee et doivent fréquenter une école des Cantons de l'Est. Une douzaine de trophées seront distribués aux plus méritants.

La ligue de balle-molle senior de la cité est définitivement formée. Les cadres des quatre équipes sont maintenant remplis et l'ouverture se fera le 25 mai alors que l'hôtel Albert visitera le Manoir de l'Estrie et que le Roland-Lamontagne Shell Oil visitera le Pour-Vous-Messieurs.

Guy Pelletier et Jean-Paul Pépin piloteront les équipes Lamontagne et Hôtel Albert, tandis que Roger Bouchard et Jack Dubois dirigeront le Pour-Vous-Messieurs et le Manoir de l'Estrie. Si des changements doivent être faits d'ici l'ouverture, les joueurs en seront avertis.

La ligue de baseball junior de l'OTJ forme ses cadres tranquillement. Ce circuit sera formé de quatre équipes bien balancées et tout indique qu'il connaîtra de beaux succès dès sa première année d'opération. Des joueurs, relâchés par les Alouettes de la ligue Provinciale de baseball des Cantons de l'Est, n'ont pas tardé à signer pour un des quatre clubs juniors. Ce qui prouve leur sérieux et leur détermination de pratiquer leur sport favori. Nos félicitations.

Le club de golf d'East-Angus reprendra son activité, demain après-midi, alors qu'aura lieu le traditionnel tournoi du président contre le vice-président. Ce club, tout-à-fait rénové, est appelé à connaître de grands succès cette année.

Nous remercions sincèrement la direction de ce club qui nous a fait parvenir une carte de membre honoraire qui nous permettra de prendre part à toutes les activités, cette saison. Nous commencerons dès demain en prenant part au tournoi d'ouverture.

Quant au club du Mont Orford, l'ouverture se fera le 27 courant alors qu'aura lieu un tournoi "mixte deux balles". Le parcours est actuellement en excellente position et on sait que c'est sur ce même parcours qu'a eu lieu le premier trou d'un coup, réussi par Gérard Goulet, de Magog. Jacques Audette n'a pas tardé de lui remettre un beau trophée pour cet exploit.

M. Normand Dussault passe aux Alouettes

SHERBROOKE. — Les Alouettes de Sherbrooke ont mis sous contrat hier soir le célèbre joueur de baseball Normand Dussault, pour la saison dans la ligue Provinciale de baseball des Cantons de l'Est.

Dussault effectue un retour au baseball après quatre ans, alors qu'il s'était adonné principalement au hockey et au golf.

Normand Dussault a toujours été reconnu pour sa rapidité et il avait, avec raison, la réputation d'un voleur de buts. En 1946, dans la ligue Border, il avait dominé dans ce domaine avec 53 buts volés à son actif.

Normand a toujours été un habile frappeur et lors de sa dernière saison dans la ligue Provinciale, avec les Indiens de Sherbrooke, il terminait la saison avec la meilleure moyenne chez les frappeurs du club Sherbrooke et il figurait au nombre des meilleurs frappeurs du circuit.

Normand Dussault a fait ses débuts en 1943 avec le club Mont-Plaisant de Sherbrooke, alors de la ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est. Il a évolué pendant trois saisons avec cette équipe. Sherbrooke joignait ensuite la ligue Border avec les équipes Kingston, Granby, Ogdensburg, Watertown et Auburn.

2 juillet

Inauguration de l'OTJ de Coaticook

COATICOOK. — L'inauguration de l'OTJ de Coaticook a été fixée au dimanche 2 juillet. Entre temps, a déclaré le président, M. Wellie Reynold, il reste beaucoup de travail à faire.

On a annoncé à une réunion que la vente des boîtes de chocolat au profit de l'oeuvre a rapporté le montant net de $508. Par contre, on a décidé de ne plus vendre de cartes de membres comme par les années passées, mais de s'adresser de foyer en foyer, en présentant une enveloppe pour demander une souscription à la discrétion du donateur.

Le club de golf de Coaticook s'est incorporé

COATICOOK. — Le procureur général de la province, M. Georges-Emile Lapalme, a accordé sa reconnaissance légale au club de golf de Coaticook et les membres doivent se réunir incessament pour lui donner une direction permanente et compléter la transaction avec M. Elzéar Riendeau pour l'achat du terrain.

Le club veut également se donner une constitution et doit s'atteler à ce travail dès que possible.

A date, on est satisfait de la vente des actions ordinaires. Le montant souscrit atteint $15,000.

Un plan d'aménagement du terrain a déjà été dressé et la reconnaissance du club par Québec permettra d'entreprendre les travaux immédiatement. M. Herman Sénéchal prendra la direction de cette tâche.

Le terrain de golf projeté sera situé sur le chemin de Lades Mill's, à un mille du centre de Coaticook.

Bon présage pour la construction de l'autoroute

SHERBROOKE. — La Chambre de commerce de Sherbrooke s'est dite heureuse de constater que le ministre de la Voirie a déposé devant l'Assemblée législative un projet de loi relatif à la création d'un office des autoroutes du Québec.

Ce projet de loi semble se rapprocher dans ses grandes lignes des recommandations formulées dans les deux mémoires du comité de l'autoroute des Cantons de l'Est, qui ont été présentés au premier ministre et au ministre de la Voirie.

Selon les rapports de la presse, le ministre de la Voirie M. Bernard Pinard, a déclaré que cet office s'occuperait de différents projets et particulièrement du projet de l'autoroute Sherbrooke - Montréal, en passant par Granby.

Cette déclaration, suivie de l'adoption du bill no 67 par l'Assemblée législative, serait-elle le présage de l'annonce prochaine de la mise en chantier de ce projet, dont la nécessité a déjà été amplement démontrée.

Nouvelle industrie à Danville

ASBESTOS. — Des Travaux sont déjà en cours pour l'aménagement du terrain où s'élèvera la future industrie de Danville, dont il est question depuis quelques semaines.

Le futur immeuble, qui doit comporter deux étages et couvrir une superficie de 40 sur 100 pieds, occupera un terrain sur la route no 5 à l'endroit où s'élevait anciennement le moulin de Bélisle et Thibeault.

L'industrie en question, qui s'occupe de la fabrication de menus objets de bois et notamment de règles, de verges, de palettes pour brasser la peinture, etc., emploie actuellement un personnel de 13 employés à Disraéli, mais on prévoit que ce chiffre sera incessamment porté à 18 avec les agrandissements prévus.

La manufacture, qui était auparavant établie à Disraéli, portera la raison sociale de Ideal Rulers Mfg. Ltd. Elle est dirigée par M. Martial Martel, président, M. Marc Geoffroy, vice-président, et Me Gilles Geoffroy, directeur-secrétaire.

L'établissement de cette manufacture à Danville constitue le premier résultat des travaux effectués par le conseil municipal et le comité de promotion industrielle depuis quelques mois.

La cause de J.-M. Bergeron en délibéré jusqu'au 1er juin

par Jacques LEMOYNE

SHERBROOKE — Le juge Joseph Marier de la Cour des Sessions de la Paix, à Sherbrooke, a pris en délibéré, hier l'enquête préliminaire de Jean-Marc Bergeron, âgé de 29 ans et demeurant à Victoriaville, et il rendre sa décision le 1er juin prochain.

Bergeron est accusé d'être criminellement responsable de la mort de M. Elodien Camiré et Mme Alfred Beaudoin, de St-Georges - de - Windsor, tués dans un accident d'automobile.

L'avocat de la défense, Me Joseph Cohen, a expliqué à la Cour que le seul fait pour un automobiliste d'être à la gauche du chemin au moment d'un accident ne constituaient pas un crime.

Me Cohen, de Montréal, a ajouté qu'il aurait fallu d'autres éléments, à savoir une insouciance déréglée et téméraire à la vie d'autrui.

De son côté, le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, a dit que l'accusé avait consommé de la boisson et conduisait en roi et maître de la route sans se soucier de quel côté du chemin il conduisait.

Me Turmel est allé plus loin en soulignant que les témoins n'avaient pas tout dit sous serment le fond de leur pensée au sujet de cet accident, qui a coûté deux vies.

Délégation

Une véritable délégation de témoins devaient déposer hier dans cette cause, une vingtaine environ, mais la défense a admis dans plusieurs cas qu'ils ne feraient que corroborer.

Un fait assez remarquable au cour de cette enquête préliminaire, c'est que les six ou sept témoins féminins avaient tous des chapeaux semblables. Ce fait assez inusité devait permettre à la Cour de découvrir qu'il s'agissait du même chapeau pour le groupe.

Selon la prépondérance de la preuve de la Couronne, l'accident mortel est survenu vers 2 h. du matin le 16 juillet dernier, dans les limites de la ville de Windsor.

Les véhicules conduits par Bergeron et M. Camiré se sont heurtés de front dans une courbe, complètement du côté de la voie réservée à la victime.

A cet endroit, près du pont de Greenlay, la route a 22 pieds de largeur et l'accident est survenu d'un seul côté de la ligne blanche. La collision a aussi fait plusieurs blessés.

Festivités

Il a aussi été mis en preuve que Bergeron avait passé une partie de la journée précédente à des noces et avait aussi pris quelques consommations pendant la soirée.

D'un autre côté, les 7 passagers de la voiture de M. Camiré avaient participé à une fête à Omerville.

Anniversaire du syndicat de Magog

MAGOG. — Le syndicat des ouvriers du textile de Magog célébrera son 25e anniversaire au cours de la fin de semaine, et, pour ce faire, il a organisé pour ses membres et les principaux chefs syndicaux de la province des manifestations qui marqueront cette étape.

Samedi, les invités devront s'inscrire au bureau du syndicat, situé au 15 St-David. A 4 h., tous se rendront à la salle Ste-Marguerite pour prendre part à une réception civique offerte par les autorités municipales. A 5 h., le syndicat donnera un souper au même endroit.

Le soir, à 8 h. 30, à la salle St-Jean-Bosco, la direction présentera une pièce dramatique de Marcel Dubé, "Un simple soldats". Partout où est passée cette troupe, elle a reçu des félicitations pour son interprétation.

Dimanche, à 12 h. 15 on célébrera une messe solennelle à l'église Ste-Marguerite. Le chanoine Pichette, aumônier général du CSN, donnera le sermon.

Dans l'après-midi, aura lieu la bénédiction du nouvel édifice par Mgr Louis J. Cabana. Les autorités municipales, provinciales et fédérales seront représentées à ces manifestations.

Subside pour une école de Coaticook

COATICOOK. — La commission scolaire de Coaticook recevra une subvention de 85 pour cent applicable au coût de la construction de l'école secondaire Albert L'Heureux. Cette nouvelle, confirmée par le département de l'Instruction publique, hier matin, a été annoncée par le président de la commission, M. Jules Thibault.

La subvention accordée est d'un montant de $619,800 et sera payable en six ans.

Le montant de l'emprunt pour financer la construction, l'aménagement du terrain, l'achat du mobilier, le financement de la dette, les émoluments de l'architecte et du surveillant s'élève à $900,000.

La construction est commencée depuis le début de la semaine et selon M. Thibault, elle devrait durer un peu plus d'un an.

Exposition de livres tenue à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC — Dans les salles du sous-sol de l'église Notre-Dame de Fatima se tient une exposition d'environ 5,000 livres, sous les auspices de la bibliothèque de cette paroisse.

L'organisateur, M. Lucius Laliberté, de Granby président de la Société des libraires canadiens, à l'ouverture de cette exposition, a donné une conférence aux élèves du couvent. celles-ci dans une rédaction intitulée "importance du livre et de la bibliothèque dans la vie de chacun", ont vivement impressionné le conférencier. Mlle Cécile Bédard s'est mérité le premier prix de ce concours.

Dans sa conférence, M. Laliberté a incité les "Jeunes filles qui ont du talent pour écrire, de continuer à développer ce talent et de devenir des écrivains, afin de démontrer que la race canadienne-française a une mission à remplir par la belle littérature".

A la CEC de Sherbrooke

M. Pierre Bachand nommé commissaire

SHERBROOKE. — Les membres de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke ont choisi un nouveau commissaire en la personne de M. Pierre Bachand, C.A., ancien trésorier de la ville de Sherbrooke, maintenant contrôleur et secrétaire de la Walter and Lowney's Co. Ltd., division de Sherbrooke.

A la suite de la récente démission de Me Albert Leblanc, C.R., qui était président de la commission depuis 1958, le poste de commissaire pour le quartier nord était devenu vacant.

M. François Thibault, un professeur, a été nommé président de la commission pour finir le terme de Me Leblanc, qui devait se terminer en octobre 1961. Le terme de Me Leblanc comme commissaire ne devait cependant prendre fin qu'en 1963 et M. Bachand sera donc commissaire jusqu'à ce temps.

M. Bachand, qui a été trésorier de la ville d'août 1952 à janvier 1960, a fait ses études classiques au séminaire Saint-Charles-Borromée, et ses hautes études commerciales à Montréal. En 1936, il devenait comptable agréé.

Son père a été commissaire d'écoles à Sherbrooke pendant 25 ans, alors que son grand-père, le Dr L. C. Bachand, a déjà été maire de la ville.

A la suite de la vacance qui s'est produite après le départ de Me Leblanc, un groupe de citoyens favorisait l'accession de M. Paul-E. Beaulieu, du quartier nord, au poste de nouveau commissaire. Les membres de la commission en ont toutefois jugé autrement, en élisant M. Bachand.

L'homme-d'affaires canadien-français des Cantons de l'Est, selon M. Scott Symons:

"Plus avancé" que ses confrères des autres régions de la province

par Maurice Giroux

SHERBROOKE — M. Scott Symons, a déclaré hier soir devant les membres du club des Francs de Sherbrooke que l'homme d'affaires canadien-français des Cantons de l'Est était plus avancé que son confrère des autres régions de la province.

Par contre, répondant à une question, le journaliste a admis que l'intégration rapide mais tranquille des Canadiens français dans le monde des affaires, à Sherbrooke et dans la région, a probablement causé une atténuation de leur personnalité.

Quant aux Canadiens anglais, M. Symons a déclaré que ceux qui étaient dans les affaires en faisaient pour la plupart une vie, un culte même, et que pour cette raison ils pouvaient tirer profit de la présence française, en apprenant "à vivre" et à être plus humains.

En avance

Les hommes d'affaires canadiens-français des Cantons de l'Est n'ont pas, comme ceux de Montréal par exemple, cette continuelle lutte à soutenir, ce qui élimine le ton amer des relations.

D'un autre côté, par rapport aux Saguenéens, de continuer M. Symons, vous avez maitrisé à un plus haut point la réalité française, vous l'avez en quelque sorte mieux "digérée" puisqu'elle a été soumise à l'expérience anglaise.

Le conférencier en a conclu que l'homme d'affaires canadien-français avait rattrapé le temps perdu dans la région des Cantons de l'Est mais que cela ne le rapprochait pas pour autant de l'idéal que l'on pouvait se faire du Canadien français idéal.

Savoir-vivre

Au tout début de sa brève allocution, qui a été suivie d'une période de questions relativement plus longue, M. Symons a fait un retour en arrière pour conclure que le monde anglo-saxon avait conquis le monde des affaires dès le dix-huitième siècle et que cette hégémonie durait encore.

C'est pour cette raison que la langue anglaise est et sera encore la langue des affaires parce que la philosophie, la mentalité et le vocabulaire en a été façonné par les Anglo-saxons.

Le conférencier a dit qu'une compagnie québécoise qui ferait sa publicité uniquement en français finirait tôt ou tard par se nuire à elle-même. Il a décrit l'homme d'affaires canadien-anglais comme un individu qui a divinisé l'industrie et le commerce, qui en a fait l'objet de sa vie et que pour ces raisons mène une existence où l'humanisme est absent.

M. Symons a dit que les Canadiens anglais s'occupaient trop exclusivement des affaires et il a souhaité que ces derniers "apprennent à vivre".

Deux langues

Les arts et les lettres y ont gagné chez les Canadiens français, et à l'origine chez les Français, depuis que l'hégémonie anglaise s'est manifestée dans le monde des affaires.

A remarquer aussi que cette hégémonie a été accompagnée ou suivie du protestantisme au cours des deux derniers siècles. Aujourd'hui, il semble que la langue française soit devenue la langue de la culture et de l'humanisme, tandis que la langue anglaise continue d'être l'outil des financiers et des commerçants.

Le journaliste Scott Symons a souhaité que les Anglo-saxons s'orientent plus vers une conception humaniste de la vie et que de leur côté les Canadiens français continuent de s'intégrer dans le monde des affaires sans pour autant perdre leur personnalité.

Windsor

Deuxième journée du référendum

WINDSOR. — Les propriétaires de Windsor ont encore jusqu'à 6 h. ce soir, vendredi, pour aller donner leur opinion concernant un projet d'emprunt de la ville, au montant de $48,000.

Il ne semble pas que les voteurs se soient présentés bien nombreux au bureau de votation de l'hôtel de ville, au cours de la journée d'hier. Le projet du conseil d'acheter un deuxième camion d'incendie, une camionnette et un panier aérien, avait soulevé certaines controverses lors de sa présentation en assemblée publique.

Les payeurs de taxes se prévaudront peut-être davantage de leur droit de vote, aujourd'hui. Le bureau est ouvert de 9 h. de l'avant-midi jusqu'à 6 h. de l'après-midi, encore aujourd'hui. Le bureau de votation est situé dans le bureau du maire, à l'hôtel de ville.

Une paroisse dédiée à Marie-Médiatrice

SHERBROOKE. — Selon le décret d'érection canonique émis par Mgr Georges Cabana, la nouvelle paroisse de Sherbrooke portera le nom de "Marie - Mediatrice - de - toutes-Grâces".

Une demande avait été faite au Vatican pour que cette nouvelle paroisse soit dédiée à la bienheureuse Marguerite Bourgeois, vu qu'il faut une permission spéciale de Rome pour donner le nom d'un bienheureux à une paroisse. Mais la Congrégation des rites a jugé préférable de n'autoriser que la dédicace d'un seul autel de la nouvelle église à Mère Bourgeois.

La nouvelle paroisse, dont le desservant est l'abbé Hervé Girard, emprunte aux territoires des paroisses St-Esprit de Sherbrooke, et Staroch de Rock Forest.

L'abbé Girard a annoncé pour dimanche, le 21 mai, la première élection de maguilliers.

En remplacement du juge J.-C. Samson

Nomination de Me R. Bouchard à la cour du Bien-être social

COATICOOK. — Me Roger Bouchard, C.R., de Coaticook a été nommé juge de la cour du Bien-être social, siégeant à Sherbrooke pour le district St-François.

Cette nouvelle a été confirmée, hier soir, par le procureur-général de la province, M. Georges-E. Lapalme.

Me Bouchard remplace le juge J.-C. Samson, décédé la semaine dernière.

Le nouveau juge est né à Québec, le 4 décembre 1909, et est allé demeurer à Montréal deux ans plus tard.

Me Bouchard a commencé ses études à l'école supérieure St-Louis, à Montréal. En 1923, il a commencé son cours classique au collège Ste-Marie, cours qu'il devait terminer à Sherbrooke en 1929.

Il a entrepris ses études de droit à l'étude juridique du Dr W. L. Shurtless, K. L., L. L. D., et a été reçu au membre du barreau en 1934.

Le nouveau juge débuta dans la pratique du droit à Coaticook.

Me Bouchard a été membre du conseil du barreau de la province à plusieurs reprises. En 1953, il est devenu bâtonnier et en 1955 conseiller en loi de la Reine.

En dehors de son activité professionnelle, Me Bouchard a fondé le Jeune Commerce à Coaticook en 1938 et a été membre du conseil général de la Fédération provinciale pour le même organisme.

Il était l'avocat du conseil des Chevaliers de Colomb à Coaticook depuis plusieurs années.

Marié à Yvette Dupuis, Me Bouchard est père de quatre filles : Camille, (Mme André Donalson), de Montréal, et Mlles Thérèse, Hélène et Marthe.

Il devient le deuxième juge de la cour du Bien-être social depuis sa création à Sherbrooke en 1951.

Trois clubs de balle-molle, à Cookshire

COOKSHIRE. — La saison de balle-molle, à Cookshire, débutera le mercredi 24 courant. Les joutes de la saison régulière seront de sept manches et se disputeront les lundi et mercredi, à 7 h. 30 de la soirée. et le lendemain en cas de pluie.

La ligue locale se composera de trois clubs, soit la Lanterne Verte, l'Hôtel Osgood et le Garage Turcotte.

Le club Cookshire, jouissant de lumières pour jouer le soir, serait prêt à disputer des joutes hors concours contre les villes environnantes. Les clubs intéressés pourront aviser l'instructeur, M. Guy Rodrigue, dont le numéro de téléphone est TR. 5-3070.



DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Grand succès d'une soirée éducative sur le CANCER

Une nombreuse assistance a répondu de façon des plus encourageantes à la pressante invitation lancée par la Société canadienne du cancer de Victoriaville, qui avait organisé une seance éducative. Cette manifestation, la première du genre dans les Bois-Francs. eut lieu au théâtre Victoria, sous les auspices du comité régional de l'éducation.

A l'ouverture de la réunion, deux films, intitulés : "Auto-examen de la poitrine" et "Une question de temps", deux sujets se rapportant spécialement à la femme, furent projetés sur un écran. Ces pellicules servirent à illustrer des techniques préventives à la portée de toutes, à détruire des craintes, des appréhensions fausses.

Au cours d'une allocution, Mme Roland Kirouac, présidente du comité, énonça brièvement le travail et le but de la société, remercia les dames de son équipe, et présenta le conférencier invité, le Dr L.-Philippe Langelier, radiologiste attaché à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Le Dr Langelier

Commentant en premier lieu les deux films, le conférencier déclara : "Il est rare de rencontrer des films aussi bien faits, aussi explicites et aussi bien agencés à la fois". Il exposa ensuite les principaux préjugés et idées fausses qui circulent sur le cancer et les rectifia. Après avoir défini les principaux et nombreux moyens de diagnostic du cancer, qui existent présentement, et incité toutes les femmes à voir leur médecin, dès le moindre doute, il énuméra les différents traitements pour combattre cette maladie, apportant des exemples concrets de guérison à chaque catégorie de traitement.

En terminant, il félicita les dames qui s'occupent bénévolement de l'éducation sur le cancer. "Soyez tenaces, toute oeuvre éducative est un travail de longue haleine. Vous faites un travail magnifique que, souvent, nous médecins, ne pouvons réaliser, car vous pouvez détruire les idées fausses sur cette maladie, et orienter les personnes qui en sont atteintes vers un bon médecin". Il fut remercié par Mme Raymond Beaudet.

La société locale forme le voeu d'organiser encore d'autres séances éducatives, et compte sur une réponse aussi encourageante.

La Saint-Jean célébrée le 25, à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC — La Société St-Jean-Baptiste de Lac-Mégantic, sections masculine et féminine, ont décidé hier soir, au cours d'une assemblée conjointe, de célébrer la fête des Canadiens français le 25 juin prochain.

La fête du 24 a été reportée une journée plus tard parce que la SSJB croit que le commerce du samedi pourrait nuire aux différentes manifestations.

S'il pleuvait le 25 juin, les cérémonies de la SSJB auront lieu le lendemain soir.

Lors de l'assemblée d'hier soir, différents comités ont été formés pour s'occuper de l'organisation des différents épisodes de la fête.

Les cérémonies commenceront par une grande messe à 11 h. de l'avant-midi, en l'église de la paroisse Ste-Agnès.

A 2 h. de l'après-midi, la SSJB fera une parade dans la ville. Une quinzaine de chars allégoriques doivent y prendre part.

La journée se terminera par un grand banquet à 6 h. de la soirée et un concert de fanfare sur le boulevard des Vétérans.

L'avion: Mode de transport de demain disponible aujourd'hui

DRUMMONDVILLE, (A. B.) M. Jean Moreau, gérant de Eagle Pencil et président de l'Aero-club de Drummondville, a prononcé une intéressante causerie sur l'aviation privée hier soir, devant les membres du Club Richelieu-Drummondville. "L'avion, la méthode de transport de demain, disponible à Drummondville aujourd'hui" était le titre de la conférence.

Utilité et commodité

M. J. Moreau a d'abord déclaré que la civilisation moderne connait plus de l'aviation, son côté sensationnel que son aspect utilitaire et commode. "Se déplacer dans les trois axes a été le rêve de plusieurs siècles et sa réalisation il y a plus de cinquante ans était un exploit extraordinaire" a-t-il dit. Il a démontré que les deux grandes guerres ont prouvé l'utilité et la commodité de se déplacer dans les trois axes mais l'aviation de guerre, la seule aviation très connue à ces dates, était synonyme de dangers très élevés et de nombreuses fatalités.

L'orateur a mentionné que l'avion avait été entre les deux guerres un moyen de divertissements pour les foules avides de distraction. "Ces casse-cous, il fallait s'y attendre, réussissaient très souvent à se casser le cou, jusqu'au moment où les autorités gouvernementales décrétèrent des lois régissant l'utilisattion d'un avion".

L'avion privé est utile et commode en autant qu'il est sûr. "Le taux de fatalité de l'aviation civile est de cinq fois moindre que le taux de fatalité attaché à l'utilisation de l'automobile" a précisé l'orateur.

Le président de l'Aéro-club a ensuite donné quelques exemples sur la commodité de l'avion personnelle pour un individu ou pour un homme d'affaires ou un industriel. Il a cité le problème de l'ingénieur d'une usine locale qui doit mettre cinq heures en auto pour se rendre à son hôtel à Toronto tandis que dans le même temps, son avion léger le conduit aller-retour.

A Drummondville

Des chiffres indiquent que nos voisins du sud possèdent 6,000 aéroports licenciés et seulement 10% sont desservis par une ligne aérienne quelconque. Aux Etats-Unis, votre avion privé peut se poser dans 5,400 aéroports reconnus.

"Nous avons vu que l'avion léger dans la plupart des cas est la méthode de transport de l'avenir, méthode que nous pourrons utiliser dès cet été à Drummondville. De bons appareils sont disponibles, des écoles de pilotage existent, et sous peu notre aéroport de Drummondville sera licencié".

Dans un regard vers l'avenir, M. Jean Moreau a prédit qu'en "1964, il y aura au moins 14 avions privés pour la commodité de leurs propriétaires : des citoyens comme vous et moi, auront remarqué chez l'avion privé un moyen de transport rapide, confortable et sûr."

"Tôt ou tard pour suivre les moeurs et le progrès du Québec, il vous faudra voyager par avion léger. Pourquoi ne pas y voir immédiatement et profiter ainsi des progrès techniques à mesure qu'ils se présentent" a conclu le conférencier.

Me Gérard Fradet, premier notaire de la province à obtenir ses ailes de pilote, a présenté le président de l'Aéro-club.

Accusation contre des employeurs

JONQUIERE. (L.B.) — Les directeurs de la fédération nationale des employés de commerce, réunis dimanche soir à Chicoutimi, ont accusé certains employeurs d'organiser des syndicats-fantômes qu'ils obligent à négocier des contrats de travail préjudiciables aux véritables syndicats.

Le communiqué, signé par M. Charlemagne Girard, mentionne notamment "certains magasins à chaîne de la région" qui auraient mis sur pied des comités de nature à empêcher la formation de syndicats libres. Selon M. Girard, ces comités groupent les employés supérieurs qui, dévoués aux intérêts de leurs employeurs, font obstacle à la création de corps syndicaux libres et puissants.

Dans le but de mettre fin à l'état de chose qu'elle aurait constaté, la fédération rencontrera prochainement l'hon. René Hamel, ministre du Travail, pour porter à sa connaissance, les menées anti-syndicales des magasins en question. Les directeurs de la fédération, forts de l'appui des syndicats de la région du Saguenay et du Lac St-Jean, ont émis une protestation officielle contre ces magasins et ont décidé de préparer une publicité continue qui exposera au public le comportement de ces employeurs.

Ecole de vacances à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A. F.) — Des cours spéciaux en français et en mathématiques seront organisés cet été pour certains groupes d'élèves fréquentant les écoles de la Commission scolaire de Chicoutimi. Ces leçons spéciales composeront "l'école de vacances".

Les dirigeants scolaires en sont venus à cette décision afin de "récupérer" les élèves qui doubleraient, étant donné une faiblesse en français ou en mathématiques. L'organisation des cours comportera une classe mixte 4e et 5e en français ; une classe mixte 6e et 7e français ; une classe 4e, 5e arithmétique et une classe 6e, 7e, arithmétique.

Chaque classe groupera 31 élèves au maximum, choisis parmis ceux qui doubleraient, soit pour cause du français ou des mathématiques. Les élèves choisis devront avoir le minimum requis sur toutes les autres matières.

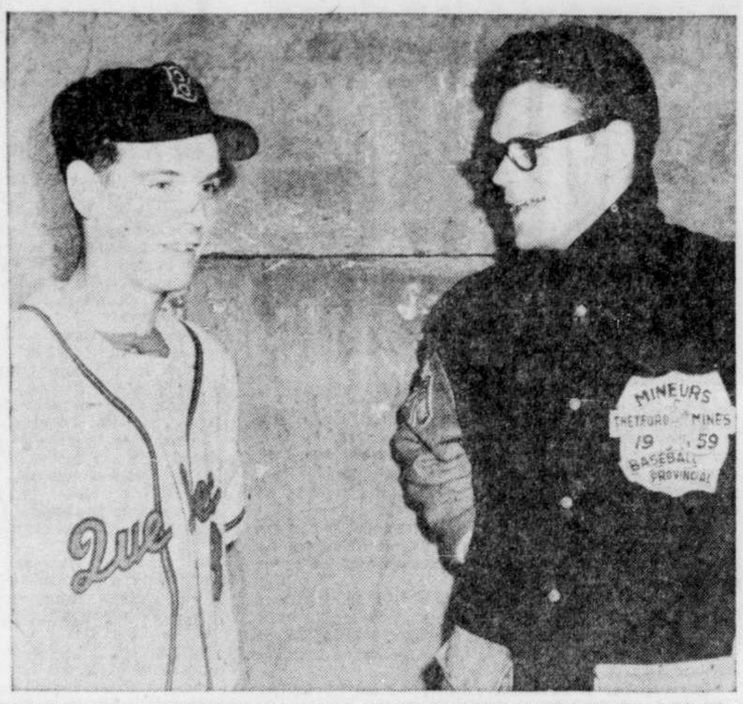
Les cours auront une durée de cinq à six semaines. Ils se donneront à l'école Saint-Pie X. Ces leçons spéciales devraient débuter vers la mi-juillet. D'ici cette date, il est possible que des modifications soient apportées aux plans présents.

Gain des professeurs laïcs de Jonquière au BALLON-VOLANT

ARVIDA. (P. B.) — Les professeurs laïcs de Jonquière ont triomphé 2 à 0, des instituteurs d'Arvida, hier soir, au gymnase de l'école secondaire Guillaume Tremblay, dans une série 2 de 3, au ballon-volant. Le club de Jonquière, composé de 6 joueurs qui ont évolué ensemble durant toute la saison, a réussi des gains de 21 à 15 et de 21 à 17. Affichant une grande précision dans leurs placés et un parfait contrôle dans leurs services, les professeurs de Jonquière ont réussi des jeux qui ont fait la différence entre le gain et la défaite.

La puissance du service de Georges Fortin a certes été un atout fort précieux pour le camp des vainqueurs. Notons aussi l'excellent jeu de passes réalisé par Onésime Bouchard, Antoine Boulianne, Roger Coulombe, Florent Tremblay et Lucien Bouchard.

Cependant, on ne peut dire que les professeurs d'Arvida ont encaissé deux cuisants revers. Les joueurs n'ont pas affiché leur tenue habituelle et ont manqué de fini dans leur retour du ballon. Aucun joueur n'a connu de faiblesse plus qu'un autre, mais disons que les Michaud, Zauhar et Morin n'ont pas été aussi efficaces qu'on l'espérait dans certains jeux. Le Le capitaine, André Ouellet, a excellé lorsqu'il s'agissait de ramasser le ballon, mais le club d'Arvida n'avait pas au filet de joueur qui aurait pu déjouer les calculs de l'adversaire. Malgré le revers, les professeurs d'Arvida sont très confiants et attendent la prochaine série pour venger leurs deux échecs.



ANCIENS DE DRUMMONDVILLE ET DE THETFORD-MINES AVEC LES INDIENS — Ces deux joueurs qui ont déjà porté les couleurs des Mineurs et des Royaux dans la ligue de baseball Provinciale évolueront pour les Indiens de Québec cette saison. Le lanceur droitier Jean-Réal Quintin, à droite, en sera d'ailleurs à sa deuxième saison avec l'équipe locale, alors que le jeune Jacques Drouin tentera de se mériter une place dans le champ intérieur des champions de la Provinciale.

300 athlètes aux jeux de Victoriaville

Plus de 300 athlètes fréquentant diverses maisons d'enseignement de la région des Cantons de l'Est et des Bois-Francs se réuniront, demain après-midi, sur le terrain du collège Sacré-Coeur, pour participer à des concours olympiques. Ces compétitions, qui se dérouleront à Victoriaville, la ville-centenaire, seront précédées dans la matinée par un déploiement en face de l'hôtel de ville, un défilé sur la rue Notre-Dame est et une réception d'usage au collège.

Directives

Les organisateurs de cette classique annuelle, qui emprunte cette année un cachet plus accentué à cause des célébrations de la ville, font remarquer que, dans ces concours, les trophées et les pointages sont interdits, car il n'y a pas de classification des collèges, attendu qu'on proclame le champion de chaque épreuve pour ne pas écarter des concours les collèges moins nombreux et pour rester dans l'esprit du sport amateur. De plus, on tient à conserver l'esprit des Jeux olympiques.

SHAWINIGAN

SUITE DE LA PAGE 32

La ville par son manque de dynamisme, dit-on, à aider le développement domicili a i r e dans ses murs voit partir chaque année un nombre imposant de citoyens qui vont se construire à Shawinigan-Sud, à St-Gérard, à Ste-Flore, à St-Boniface et même à Grand'Mère. Le fait que les taxes foncières soient très élevées à Shawinigan-Sud n'a pas encore empêché beaucoup de personnes de construire leurs maisons à cet endroit. il serait peut-être intéressant de mener une enquête pour savoir jusqu'à quel point on a raison — ou tort — de prétendre que les taxes d'égouts et d'equeduc de Shawinigan sont un obstacle à la construction.

La ville de Shawinigan peut se subdiviser en 14 nouvelles paroisses selon un projet préparé par l'urbaniste, M. Gilles Dufresne. C'est dire qu'il y a de l'espace en quantité pour la construction domiciliaire. D'ailleurs, il y a un projet en cours présentement qui permettrait l'érection de 700 maisons dans la paroisse St-Charles-Garnier; de quoi découper une première "nouvelle" paroisse.

Le manque de planification, et un certain laisser-aller dans la mise en marche d'un programme énergique pour la construction domiciliaire incitent plusieurs citoyens de Shawinigan à acneter des lots juste en dehors des limites de la ville. C'est le cas pour St-Gérard-des-Laurentides. Ce qui est paradoxal dans cette affaire, c'est que la ville s'est engagée à fournir à ces "étrangers" — puisqu'ils ne sont pas des citoyens de Shawinigan — le service d'eau. Elle étudie présentement une entente à intervenir avec le conseil de St-Gérard pour desservir ces citoyens avec un égout collecteur. Cet égout existe déjà dans les limites de la ville, mais il recevrait les eaux usées d'une partie de St-Gérard.

Tôt ou tard, la nouvelle agglomération qui se créera dans St-Gérard devra être annexée à Shawinigan... alors que cette ville n'aura même pas encore pensé à résoudre ses problèmes internes. C'est une complaisance qu'on reproche avec plus ou moins de vigueur à la ville, même si, en fait, qu'elle le veuille ou non, elle pourrait être forcée de desservir en services communautaires une certaine partie de St-Gérard, par le ministère de la Santé. Cela n'empêche pas que le développement domiciliaire de Shawinigan se fasse en dehors des limites de la ville. Mais pour quelles raisons ?

Drummondville en bref

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — On prévoit un temps nuageux avec nébulosité variable pour ce soir à Drummondville alors que la population sera appelée à souscrire au Radio-thon du club Richelieu. Le spectacle débutera à 6 h. p.m. après une parade de par les rues de la ville avec les Majorettes en tête du défilé.

Des artistes de Drummondville et de Montréal seront en vedette au cours d'un spectacle qui se poursuivra jusqu'à 1 h. a.m. demain matin. Jean Rafa, André Lejeune, Olivier Guimont, Gaby Laplante, Dominique Michel, Paul DesMarteaux et une vedette surprise participeront au spectacle alors que les argents seront versés à l'enfance malheureuse.

Les citoyens seront appelés à signaler GRanit 2-3391 pour avertir les téléphonistes qu'ils sont favorables à donner un montant quelconque à l'oeuvre des enfants infirmes.

A l'occasion de la clôture des activités d'hier, la direction du club Aramis invite tous ses membres à un gala sportif qui aura lieu au local de la rue Lindsay et à la salle de réception de l'Hôtel Normandie, dimanche le 21 mai prochain.

Les éliminatoires de ping-pong et les tournois de fléchettes débuteront à 2 h. p.m. Le programme prévoit le souper pour 6 h. p.m. tandis que la soirée récréative devra débuter à 8 h. p.m. C'est le président du club, Me Léo Bourgeois qui a lancé l'invitation à ses collègues.

* * *

Le comité des Loisirs de Drummondville-sud qu'on connait surtout sous le nom de Comité de la piscine s'est réuni à huis clos hier soir pour préparer le programme de l'année 1961. Le président, M. Lucien E. Guay communiquera les éléments des activités dans un avenir rapproché.

Importante assemblée du circuit Continental de l'Est, ce soir

PORT-ALFRED. (W.G.) — La ligue Centinentale de l'Est tiendra une importante assemblée, ce soir.

Plusieurs amendements à quelques règlements, déjà adoptés, feront l'objet d'une discussion, amorcée lors d'une réunion précédente. Il s'agit de l'instructeur - adjoint qui doit, d'après la règle actuelle, demeurer dans les estrades, ce qui est loin des principes de bas même du baseball.

Nommé quelques minutes avant la dernière rencontre, le pilote des Yankees, Walter Gagnon, a réclamé des suspensions de deux jours pour les Chicoutimiens qui ont attaqué l'officiel Marcel Vaillancourt, lors de la joute décisive de la semi-finale Pirates, Jacques Gagnon, en août dernier. Apparemment, la nouvelle direction n'a trouvé aucun papier concernant la décision rendue à ce moment-là, si toutefois il y eut jugement et le président et Adrien Dufour ont demandé qu'on réfère le cas à la prochaine assemblée, soit ce soir.

La cédule de 24 parties doit être présentée aux dirigeants, afin d'en recevoir l'approbation. Il sera également question de l'alignement définitif du club-étoile qui rencontrera les Pirates, à Port-Alfred, dimanche prochain à 2 heures.

L'abitre en chef, Gilles Marquis, qui a tenu récemment une assemblée de ses arbitres, vétérans comme nouveaux, présentera probablement sa liste, afin d'obtenir l'approbation des magnats par vote majoritaire. D'autres points seront certes amenés sur le tapis, et on saura, ce soir, ce qui se passera à cette réunion de la ligue Continentale.

Chambres aux couples mariés, seulement...

CHICOUTIMI. (J M F) — Les motels et hôtels de la région doivent redoubler de prudence en louant des chambres aux clients qui arrivent et se prétendent mariés.

C'est ce qu'a réalisé dame Achille Girard, accusée d'avoir tenu une maison de débauche du 28 février au 8 mars. Son procureur expliqua au juge que c'était la première offense de la prévenue et que, de plus, elle ne savait pas que le couple en question n'était pas marié.

Le juge lui accorda une amende de $100 ou, à défaut, un mois de prison. Elle bénéficie cependant d'un délai de 15 jours pour payer l'amende.

Gerry Cotnoir rencontre les Canadiens jr

ARVIDA. (P. B.) — Les protégés de l'instructeur Gaston Sénéchal, d'Arvida, auront une excellente opportunité, ce soir à 6 h. 30, au stade du parc Central, de profiter des précieux conseils de Gerry Cotnoir, figure avantageusement connue des sportifs en tant que gardien de buts et receveur au baseball. Sa présence dans notre région ne pouvait passer inaperçue, et l'instructeur des Canadiens juniors d'Arvida a entrepris certaines démarches pour que tous ses joueurs puissent bénéficier des quelques notions de baseball que M. Cotnoir leur donnera.

Tout dernièrement, le club junior d'Arvida s'est affilié à la ligue de Jonquière-Kénogami. L'instructeur Gaston Sénéchal nourrit de grands espoirs sur quelques-uns de ses protégés, qu'il a vus à l'oeuvre ces derniers jours. Toutefois, avant de présenter des contrats aux joueurs, l'instructeur Gaston Sénéchal préfère attendre quelques séances d'entraînement, afin d'avoir une meilleure idée de ces joueurs, aux diverses positions sur le terrain.

Avec l'acquisition d'un commanditaire, le club d'Arvida possédera un nouveau costume et un équipement complet. Les périodes d'entraînement se poursuivront régulièrement, au cours des prochaines semaines, afin que les joueurs soient en parfaite condition physique lors de la joute d'ouverture qui aura lieu à Arvida le 4 juin prochain.

LE JUGE

SUITE DE LA PAGE 31

fants vivants et qu'il devait recevoir ceux-ci le mardi suivant, chez lui, à la salle de danse, ce qui pourrait bien expliquer un surplus de boisson. Mais, de poursuivre le juge Girard, les agissements de son épouse et de lui-même à l'arrivée de la police des liqueurs ne sont pas de bonne foi, indiquant plutôt qu'ils avaient quelque chose à cacher. Le prévenu a admis volontairement ses fautes passées mais leur comportement louche contredit sa déclaration.

C'est pour toutes ces raisons que je déclare le prévenu coupable de l'infraction reprochée et le condamne à $200 d'amende plus les frais ou à défaut, à trois mois de prison. De plus, j'ordonne que les liqueurs saisies soient confisquées au profit de la Couronne. Sur demande de l'accusé, un délai de huit jours a été accordé pour le paiement.

Dans ces trois causes, la poursuite était représentée par Me Gilles Béland et la défense, occupée par Me Rémi Paul.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui et demain : Pourquoi viens-tu si tard ? ; La foire aux femmes.
Victoria : Aujourd'hui et demain : Vera Cruz ; L'orchidée noire.

PRINCEVILLE

Princess : Demain : Son seul amour ; actualités françaises.
Piessisville : Aujourd'hui et demain : Le diable dans la peau ; Un homme et son péché.
Colonial : Aujourd'hui et demain : Je mourrai pour toi ; Chevalier du roi.

Victoriaville s'abandonne à l'ivresse du centenaire

VICTORIAVILLE. — Les descendants des colons qui, le 18 mai 1861, fondèrent ce qui n'était alors qu'un village, ont fêté hier dans l'allégresse la plus complète le centenaire de la ville de Victoriaville, forte maintenant de ses 18,000 âmes.

Sur une estrade d'honneur, érigée pour la circonstance, Mgr Origène Grenier, P.D., V.F., curé de la paroisse-mère, posa le premier geste officiel en accomplissant le rite de la bénédiction de la voix qui avait été érigée avec le concours de la municipalité de Ste-Victoire en collaboration avec le comité du centenaire. Puis S. H. le maire Wilfrid Labbé, maire de Ste-Victoire, donna lecture du décret incorporatif et Mlle Centenaire (Mlle Marie Roux) rendit public son message, et au nom de la population elle rendit hommage aux pionniers et aux defricheurs. A la suite du chant du centenaire exécuté par la chorale des fêtes, S. H. le maire Roland Provencher, de la municipalité de Victoriaville, formula les mots d'usage, déclarant notamment: "Au pied de cette croix, j'ai l'honneur de proclamer l'ouverture officielle des célébrations commémoratives".

Au retour de la cérémonie de la croix, la foule a épanché son exubérance en s'abandonnant à la danse, rue Notre-Dame est, de la place Olivier-Perreault jusqu'à la rue Perreault. Et la froide température n'a pas réussi à refroidir les coeurs de ceux qui fêtèrent tard, ce soir-là, le centenaire de leur ville.

Grand gala pour la jeunesse, dimanche, à Victoriaville

Un grand gala de variétés sera présenté à la jeunesse de Victoriaville et de la région des Bois-Francs, dimanche soir, à 8 heures, au Centre des loisirs St-Aiphonse, sis dans le sous-sol de l'église Sts-Martyrs-Canadiens. Au cours de la soirée, près de 100 participants et participantes figureront sur la scène.

Invités spéciaux

Le programme prévoit également un concours d'amateurs et la collaboration de plusieurs invités spéciaux, comme les Sarenkis, le choeur de chant du Foyer musical, composé de 50 voix et sous la direction de Mme Thérèse Boisvert, un groupe des Joyeuses hirondelles, un ensemble vocal de la troupe "l'Echo artistique de la ville-centenaire", les cadets de Sts-Martyrs, les As Volants, des acrobates, et la reine des loisirs St-Alphonse, Mlle Pierrette Boucher, diseuse.

Trois magnifiques trophées seront remis aux gagnants des sections du chant, de la musique et des variétés, au concours d'amateurs. D'autres seront également décernés aux vainqueurs des différents tournois qui ont été disputés, à la fin de la saison du centenaire du centre. Il est à noter que les enfants seuls, de moins de 12 ans, ne seront pas admis.

Organisation de brigades scolaires

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Des brigades scolaires seront organisées à Drummondville-Sud. Voilà ce qui a été annoncée hier après-midi par le chef Raoul Yargeau, en charge du département de police dans la localité voisine. Une réunion à cet effet a été tenue hier soir à 8 h. p.m. en la salle de l'école Duvernay.

S. H. le maire Lucien Morissette, les conseilleurs, le président de la commission scolaire, M. Lionel Toupin et ses commissaires, de même que les directeurs d'écoles et les policiers ont été invités à cette première réunion pour jeter les bases d'une sérieuse organisation de brigade scolaire.

Selon le secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Drummondville-Sud, M. L. Morissette, un total de 2000 enfants fréquentent les sept écoles de la municipalité et ont besoin d'une protection plus adéquate.

A Drummondville, on compte déjà près de 1000 brigadiers scolaires et leur travail rend des services signalés à leurs confrères.

Les deux Harmonies de Sherbrooke à l'honneur

SHERBROOKE. — L'Harmonie cadette de Sherbrooke et l'Harmonie de Sherbrooke ont fait honneur à leur ville en remportant deux premiers prix et un deuxième, lors d'un concours annuel organisé par l'Association des fanfares amateurs de la province, à Drummondville.

M. René Pelletier, cor français de l'Harmonie cadette s'est classé premier dans la classe "B".

Un premier prix a également été accordé à un octette de cuivre composé de MM. Jean-P. Bélisle, Jacques Langevin et P. Malenfant, trompettistes, de M. René Pelletier, cor, MM. Harry Tinker, Gilles Dion et John Pillé, trombonistes et de M. Georges Duchesne, à la basse. Cet octette était dirigé par M. Marcel Marcotte.

Un trio formé de Marcel Marcotte, clarinettiste, de Jacques Duford, hautbois, et de René Pelletier, cor français, s'est également mérité un second prix. MM. Michael Tinker, Robert Swann, Rosaire Bolduc et René Béchard se sont également présentés dans la classe C.

Les jeunes musiciens de l'Harmonie cadette de Sherbrooke sont dirigés par M. Marcel Marcotte et ils ont à leur disposition des professeurs de la trempe de Harry Tinker, président de l'Harmonie de Sherbrooke, Jacques Langevin, J.-P. Bélisle et de Jimmy Coley.

Journée des abstinents à Warwick

WARWICK. — Un ralliement des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc aura lieu à Warwick, dimanche prochain. En effet, M. Blondin Plourde, le président, fait remarquer que la journée commencera le matin par une messe, à 8 heures dans l'église paroissiale, suivie d'une communion générale. Toutefois, les assistants devront se rendre à la salle paroissiale avant la cérémonie religieuse. Dans la soirée, il y aura réunion régulière à la salle paroissiale, à 8 heures, qui comprendra l'initiation de nouveaux membres, changement de décorations et causerie prononcée par M. Joseph Charland, secrétaire général des cercles du Canada. Le programme prendra fin par une partie récréative, qui sera alimentée avec le concours des jeunes.

Du terrassement à l'école secondaire de Princeville

PRINCEVILLE. — Les membres de la commission scolaire de Princeville ont approuvé un projet de terrassement et d'achat de mobilier pour l'école secondaire Ste-Marie. A cette fin, un comité a été formé pour faire des relevés et prendre des mesures pour l'aménagement du terrain en face des constructions. De plus, des soumissions seront demandées pour ces travaux, qui seront exécutés au cours de l'été. Pour le mobilier, une liste sera dressée et des estimés seront demandés à la firme Conrad Girouard, d'Arthabaska. Les meubles serviront à garnir les classes non encore complétées, qui seront requises pour la prochaine année scolaire. Durant la séance, une autorisation a été donnée à une firme d'assurance pour offrir aux parents un plan de protection pour les enfants. Les commissaires, sous la direction de M. Gérard Raymond, président, ont aussi approuvé l'achat de matériel et de fournitures pour la classe des travaux manuels de l'école Sacré-Coeur.

SYNDICAT

SUITE DE LA PAGE 34

travail, soit la répartition des tâches et la reconnaissance de l'ancienneté des ouvriers. La façon dont se font les relations patronales et ouvrières a changé du tout au tout. Autant l'ancien contrat de travail rendait difficile le règlement des griefs, autant il est facile de trouver une solution aux nombreux problèmes que peut occasionner la marche d'une usine de près de 2,500 employés avec toutes les nouvelles techniques modernes.

Pendant la grève, qui dura plus longtemps à elle seule que toutes les grèves qu'avait connues Magog dans son histoire, les ouvriers firent montre d'un esprit civique remarquable et digne de mention. Pour eux, le mot grève avait perdu sa signification de tabou, de tatataille, etc. Il prenait l'allure de négociations qui doivent se faire entre hommes, d'homme à homme, basées sur des arguments vitaux. Si, à certains moments les ouvriers ont semblé se buter pour employer des ultimatums d'actes violents, c'était tout simplement qu'ils voyaient un manque de flexibilité dans les négociations.

Rien de malheureux n'a été à déplorer de ces 140 jours de grève. Les chefs syndicaux, appuyés par les ouvriers, suivaient une ligne tracée d'avance, basée sur des nécessités primordiales et le contrat actuel en fait foi.

En plus de conditions de travail, de sécurité et de salaires acceptables, les ouvriers connaissent présentement un travail permanent, en ce sens que, contrairement aux années passées, ils travaillent leurs semaines complètes. Ceci n'est pas dû au contrat, mais à une amélioration des conditions de commerce de leurs employeurs et les ouvriers ont la prétention de ne pas y être étrangers. Car, à la suite de cet arrêt de travail unique dans l'histoire du textile, il semble y avoir en une prise de conscience générale et les résultats sont concrets.

Présentement, le Syndicat de Magog compte quelque 1,800 membres donnant chaque semaine une cotisation individuelle de $0.75. Les ouvriers se penchent de plus en plus sur la possibilité de meilleures conditions de sécurité à tous les échelons. Tous semblent avoir compris que la force d'un syndicat ne réside pas dans la facilité de faire une grève, mais dans la connaissance des problèmes ouvriers et des solutions à y apporter.

Wotton

Contrat accordé pour une école

ASBESTOS. — La commission scolaire de Wotton a procédé à une assemblée spéciale à l'ouverture des soumissions pour la construction d'une école de 12 classes dans les limites de la municipalité.

Le contrat a été octroyé à la firme Fortin Construction de Drummondville, qui a présenté la plus basse des dix soumissions soumises à la commission scolaire.

La soumission pour l'école demandée, qui doit comprendre également un cafétéria, est de $154,980. alors que la plus haute se chiffrait à $188,800, soit celle de Laurier Vachon, d'Asbestos.

Les autres entrepreneurs soumissionnaires sont Masson, de Stoke, $177,369; Morin, de Sherbrooke, $179,500; E. Fréchette et Fils d'Asbestos, à $187,000; Michaud, de St-Sébastien, $173,820; Ls-Philippe Paré, de Plessisville, $185,850; Marcoux, de Sherbrooke, $186,900; Grondin, de Sherbrooke, $178,000; et Vincent et Frères, de Sherbrooke, $183,500.

L'exécution des plans et devis a été confiée à M. Roger Couture, architecte.

Ce choix est soumis à l'approbation du département de l'Instruction publique.

Greffier ou échevins peuvent répondre à la place du maire...

JONQUIERE. (G.O.) — Le greffier ou un autre échevin peut répondre à la place du maire, même si c'est à ce dernier qu'un propriétaire s'adresse, au cours d'une séance publique du conseil. Le code "Morin" l'autorise, selon M. Louis Reid.

Ce dernier a tenu à le faire remarquer à un propriétaire, qui s'étonnait, à la dernière séance, du fait que le maire laisse trop souvent le greffier répondre à sa place, alors qu'un contribuable s'adresse au premier magistrat de la ville.

"Pourquoi le greffier répond-il toujours à votre place ? " de demander M. Roger Tremblay, qui avait déjà interrompu le conseil à quelques reprises, à propos de tout et de rien. "Si le greffier est au courant de la question, nous ne voyons pas pourquoi il ne vous répondrait pas", d'ajouter un échevin.

Le maire est alors intervenu, pour rappeler que les propriétaires étaient tenus de respecter le décorum, et qu'ils n'étaient aucunement autorisés à dire n'importe quoi aux séances publiques du conseil. "Nous ne sommes pas vos souffre-douleur, de dire M. Bouchard, nous sommes des êtres humains comme vous, et nous travaillons pour vous. Je ne permettrai jamais qu'on dise des sottises ici. Le conseil a toujours été poli à l'endroit du public, et les propriétaires doivent l'être à l'endroit du conseil".

Convocations

AUJOURD'HUI

Princeville — Dames de Ste-Anne : réunion générale à l'église paroissiale, à 8 h.

SAMEDI

Victoriaville — Comité athlétique : concours interscolaire, au collège Sacré-Coeur, à 1 h.
Légion canadienne : dévoilement du nouveau cénotaphe, en face de l'hôtel de ville, à 3 h.
Commission scolaire : réunion bimensuelle à l'école secondaire, à 2 h.
Arthabaska — Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc : soirée récréative à l'hôtel de ville, à 8 h.
Princeville — Club des Jeunes : soirée hebdomadaire à l'hôtel de ville, à 8 h.

Nécrologie

MME WILFRID PEPIN

Mme Wilfrid Pepin, née (Lucienne) Beaudet, de Victoriaville, est décédée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, après une courte maladie, à l'âge de 71 ans. Les funérailles auront lieu demain matin à l'église Notre-Dame de l'Assomption.

M. MARCEL ALLAIRE

M. Marcel Allaire, de Victoriaville, qui était à l'emploi du bureau local du service national de placement, est décédé à l'hôpital Maisonneuve de Montréal, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de 29 ans. Outre son épouse, née (Françoise) Fecteau, il laisse deux enfants: Yves et Christine; son père et sa mère, M. et Mme Léopold Allaire; deux frères: Pierre-Paul, de Victoriaville, et Yvan, de Valleyfield; trois soeurs: Mme Roland Croteau (Madeleine), de Princeville, Francise et Ginette. Les funérailles auront lieu demain matin à l'église Sts-Martyrs-Canadiens.

M. HAMEL

SUITE DE LA PAGE 25

tions de la Chambre se situeront sur le plan municipal. "Nos efforts, presque exclusivement, s'exerceront dans l'étude des problèmes qui concernent directement Québec, la ville et sa banlieue".

Il a ajouté que la Chambre travaillerait aussi en collaboration avec le Bureau de l'industrie et du commerce métropolitain. Pour autant, la Chambre ne discontinuera pas le travail entrepris de concert avec les autres Chambres, provinciale, régionale et nationale.

Projets municipaux

Sur le plan municipal, les projets du nouvel exécutif s'attaqueront principalement aux problèmes suivants :

Rivière-St-Charles : travailler au réaménagement de la rivière St-Charles et de ses abords, pour en faire un site agréable dans un quartier qui manque de parcs publics ;

L'habitation : la Chambre a l'intention de collaborer avec la ville, pour les problèmes de logement que causeront les constructions des grands boulevards, notamment St-Cyrille;

Circulation et stationnement: la nouvelle administration entend continuer les travaux entrepris par l'administration précédente, à l'effet de mettre sur pied un comité du stationnement, conjointement avec la ville et deux autres organismes;

Tourisme : travailler à la refrancisation de la publicité, des expressions courantes, etc., pour bien démontrer que Québec demeure le berceau de la culture française.

M. Jean Champoux

L'ex-président de la Chambre, M. Jean Champoux, avant de remettre la direction à son successeur M. Omer Poulio, a déclaré que le travail qu'il a effectué, pour la Chambre, ne lui a été en rien désagréable et qu'il garde un souvenir vivant de son séjour à ce poste.

Il a rendu hommage à tous ses collaborateurs, tant de l'extérieur qu'au sein même de la Chambre.

Le maire de la ville lui a ensuite remis les armoiries de la cité, en reconnaissance des services rendus. La Chambre de commerce a également posé ce geste, avec les armoiries de la Chambre, à l'endroit de M. Champoux.

Des camions trop bruyants

ROBERVAL. (A.B.) — Un citoyen de la rue Marcoux s'est présenté lundi soir devant le conseil municipal pour demander si les paisibles citoyens de cette rue devraient endurer encore longtemps le bruit fait par les camions-remorques d'un entrepreneur, lesquels font un bruit infernal à toute heure du jour et de la nuit. Il a demandé au conseil si le propriétaire de ces camions, M. Raoul Ménard avait l'intention de se construire ailleurs et s'il avait déjà fait une demande d'un permis de bâtir.

L'échevin Léonce Desgagné informa le plaignant que des plans étaient actuellement en préparation et la construction d'un garage est prévue pour bientôt.

Il ne fait pas de doute que le départ de ces camions sera un soulagement pour les résidents de la rue Marcoux qui souvent, se font éveiller à 3 ou 4 heures du matin, quand ce n'est pas plus tôt. De plus, faute d'espace dans le garage, on laisse parfois des remorques dans la rue, ce qui gêne la circulation et devient un danger d'accident. Tout le monde s'est mis d'accord pour donner encore un mois à l'entrepreneur; mais après cela "nous demanderons que l'ordre et la paix soient maintenus".

CONCERT

SUITE DE LA PAGE 26

extraordinaire, mais il la manie très habilement et sait lui faire donner le maximum de rendement. On peut lui reprocher de verser dans le pathos à certains moments: cela est acceptable dans l'opéra, mais beaucoup moins dans le "Phydilé" de Duparc. C'est la seule licence que nous pouvons lui reprocher d'avoir prise dans le groupe de Duparc et les "Poèmes d'un jour" de Fauré qu'il a chantés avec une grande intensité d'expression. En rappel, il a donné deux airs d'opéra extraits de Faust et Hérodiade.

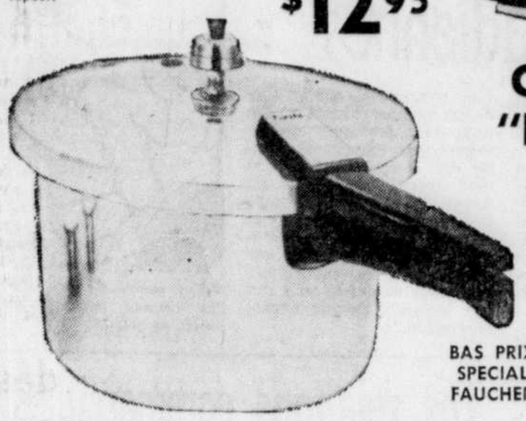
FER à VAPEUR "PRESTO"

Modèle no LHO1

Repasse à vapeur et à sec. Avec réglage pour "lavez et portez". Récipient pour 9 onces d'eau donnant 35 à 40 minutes de repassage à vapeur.

SPECIAL FAUCHER **$12.95**





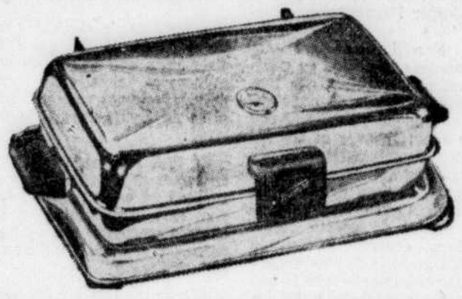
CUISEUR "PRESTO"

L'article que toute ménagère désire posséder ! Profond cuiseur si utile pour les "gros repas" de famille ! Profitez de cette offre avantageuse et procurez-vous le cuiseur par excellence !

BAS PRIX SPECIAL FAUCHER **$12.95**

GRILLETTES TOASTESS

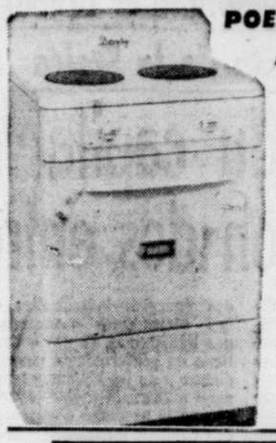
No T51W, avec gaufrier	$8.50
No T51-1, avec indicateur	$7.50
No T51, ordinaire, sans indicateur	$6.25



D'une élégance toute moderne à cause de leur dessin sobre et net. Fini chrome au poli étincelant.

POELE ELECTRIQUE "DANBY"

Modèle no R6CP



Largeur : 22½" ; éléments de surface de chauffe rapide ; lumière spéciale pour le four de grand format ; isolation de Fiberglass ; chaque élément de surface est muni d'un commutateur à 7 degrés ; fini émail résistant.

BAS PRIX FAUCHER **$109**

POELE ELECTRIQUE "DANBY"

Modèle de luxe No 820



Largeur : 22½" ; élément de surface à chaleur rapide ; éléments avec commutateur à 7 intensités ; four avec élément "Calrod", porte avec fenêtre vitrée et lumière intérieur ; de plus le four est de grande dimension : 30" x 27" x 36".

BAS PRIX FAUCHER **$139**

ASPIRATEURS ELECTRIQUES

HOOVER, No 866	$ 99.00	$52.00
HOOVER, No 881	109.00	66.95
HOOVER, No 311	129.00	61.95
HOOVER, No 671	149.00	79.95
GEN. ELECTRIC, No VC4	99.00	57.50
GEN. ELECTRIC, No VC3	109.00	63.50
SUNBEAM, No 630A	119.00	69.95
LEWYT, Stardust	99.50	47.50
LEWYT, No 120	119.00	59.95
LEWYT, No 200	99.95	59.95
CONNOR, King size	109.00	39.50
EUREKA, No 910	109.00	62.50
EUREKA, No 1020	139.00	78.50
RCA WHIRLPOOL, No F9010	129.00	67.50
RCA WHIRLPOOL, No E90	149.00	95.00
RCA WHIRLPOOL No E50	109.00	59.00
FAIRBANKS MORSE, No D115	109.00	69.95

POELES A FRIRE

SUNBEAM no 10FPM	$17.95	$13.50
SUNBEAM no FMC convert.	2.95	2.50
SUNBEAM no FPS11"	18.75	14.95
SUNBEAM no FMCL convert.	3.95	2.75
SUNBEAM no FPS super automatique	29.95	21.00
SUNBEAM no FMCS convert.	5.95	4.15
SUNBEAM no RM avec contrôle	14.95	10.50
SUNBEAM no RL avec contrôle	16.95	12.10
SUNBEAM no RG automatique	21.95	15.50
GEN. ELECTRIC no S-5	24.50	15.40
WESTINGHOUSE no FP 12	22.50	17.50

POLISSEUSES ELECTRIQUES

GEN. ELECTRIC, No CS17	$ 59.00	$33.95
GEN. ELECTRIC, No CS16	59.00	37.44
BELTHOWER, No 1210	59.00	29.95
ARROW 3 brosses	79.00	47.50
WESTINGHOUSE, No HP12	69.00	34.50
HOOVER, No 5022	69.00	43.00
REGINA, No C400	69.00	37.00
WESTINGHOUSE, No HP12	59.00	34.00
REGINA, 3 brosses	79.00	52.00
SUNBEAM, No DM620	59.00	28.95
RCA WHIRLPOOL, No F50	59.00	33.99
CONNOR, No B5950	59.00	34.50
HOOVER, No 5332Z	59.00	31.95
SUNBEAM, No 610	69.00	35.00

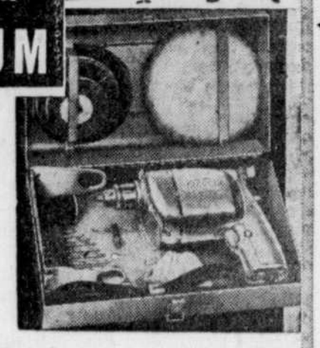
SECHOIRS A CHEVEUX

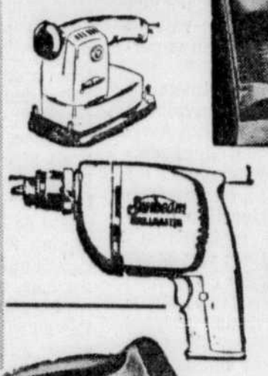
SUNBEAM Modèle HD	$32.45	$22.95
SUNBEAM Modèle DHD	39.75	27.95
GEN. ELECTRIC Modèle HD7	39.95	23.95
LADY VANITY,	32.50	18.95
LADY VANITY, HD	34.50	16.95
OSTER,	34.50	20.50
RONSON,	34.50	22.50
TILSO,	12.00	4.95
SUPER 821,	14.50	6.50
BEAUTY AIR,	16.75	9.50

Visitez le COIN du BRICOLEUR et économisez le MAXIMUM

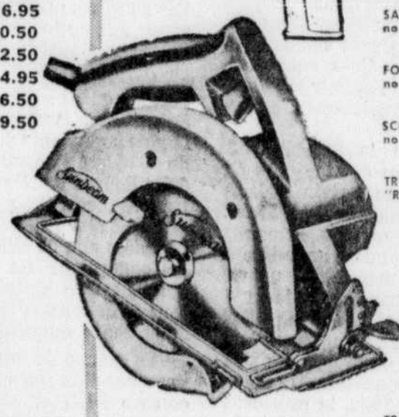


CHEZ **FAUCHER**





OUTILS D'ATELIER



SABLEUSE "SUNBEAM", no 74. Prix d'aubaine **$27.95**

FOREUSE "SUNBEAM", no 71C. Prix d'aubaine **$17.50**

SCIE RONDE "SUNBEAM" no 72. Prix d'aubaine **$42.95**

TROUSSE DE FORAGE (⅜) "RAM", no 300. Prix d'aubaine **$24.95**

FUSIL A SOUDER "WILLER" Prix d'aubaine **$6.95**

TROUSSE DE FORAGE "Dermeyer, no SDK4. Prix d'aubaine **$29.95**

SCIE A CHAINE (5 c.v.) ROTOTILER. Prix d'aubaine **$139**

TROUSSE DE FORAGE no 71, 22 mcx Prix d'aubaine **$27.95**

SCIE RONDE RAM, no 7. Prix d'aubaine **$34.95**

Des outils de qualité ! Des marques connues ! Des bas prix inégalables ! Des économies inespérées ! Venez le constater !

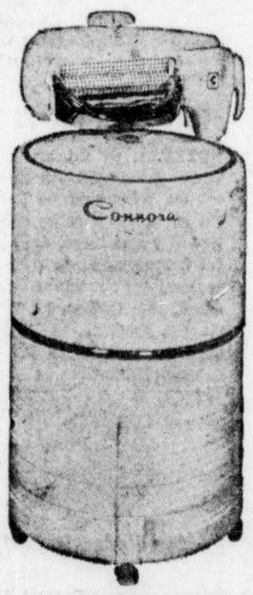
LESSIVEUSE-ESSOREUSE CONNOR

Modèle "MARK VIII"



AYANT FAIT SES PREUVES... LA MEILLEURE AU MONDE. Modèle ultra-moderne. Robuste transmission de marque réputée Connor. Moteur ¼ h.p., monté sur caoutchouc. Cuve intérieure exclusive en Fiberglas moulé, capacité 9 livres de linge sec. Trappe à déchets en retrait. Double essoreuse automatique, exclusive à Connor, s'ajustant d'elle-même. Agitateur exclusif "Spiral-Flo", à grand pouvoir de nettoyage. Panneau de commande minuteur-pompe combiné exclusif.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!



LESSIVEUSE-ESSOREUSE **CONNOR** La "Connora"

Cuve intérieure de "Fiberglas" moulé, incassable, ne pouvant rouiller, se fendre, s'écailler ou se corroder. Cuve extérieure d'acier. Fini émail blanc CONNOR. Réglage automatique de la pression.

BAS PRIX FAUCHER **$87.50**



LESSIVEUSE-ESSOREUSE **CONNOR** modèle "98 de luxe"

Moteur robuste, monté sur caoutchouc. Puissante pompe. Trappe à saleté en retrait au fond de la cuve. Cuve en "Fiberglas" de 10 lb. — Couvercle de "Fiberglas". Essoreuse de luxe Connor s'ajustant d'elle-même. — Garantie d'un an.

Au plus bas prix en ville !

VOULOIR ÉCONOMISER c'est savoir ACHETER CHEZ FAUCHER

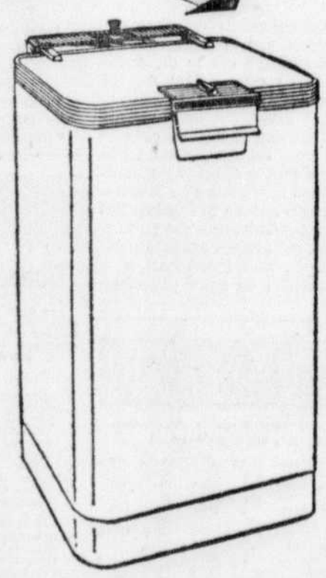
LE ROI DES BAS PRIX



TERMES FACILES, SI DESIRE

LAVEUSES DE VAISSELLE

	Rég.	Spécial Faucher
FRIGIDAIRE, mobile	$319.00	$189.00
YOUNGSTOWN, mobile	289.00	172.00
YOUNGSTOWN, sous comptoir	425.00	249.00
WASTE KING, sous comptoir	479.00	330.00
ADMIRAL, mobile	279.00	189.00
GEN. ELECTRIC, mobile	249.00	209.00
FRIGIDAIRE, sous comptoir	459.95	325.00
WESTINGHOUSE, mobile	259.95	189.00
KITCHEN AID, No KD2, mobile	379.00	279.00
KITCHEN AID, No KD12, mobile, sous comptoir	439.95	314.00
RCA WHIRLPOOL, No FP20, mobile	289.00	225.00
RCA WHIRLPOOL, No FP50, mobile	389.00	279.00
RCA WHIRLPOOL, No FU60, sous comptoir	349.00	259.00
RCA WHIRLPOOL, No FU70, sous comptoir	499.00	325.00
INGLIS, No JFV70, sous comptoir	439.95	319.00
INGLIS, No JFP50, mobile	369.95	269.00
WESTINGHOUSE, No SPA22DW3, sous comptoir	289.95	235.00
WESTINGHOUSE, No SOA245, sous comptoir	349.95	275.00



ENSEMBLE de BARBECUE

pour la cuisine en plein air...

Modèle 7W

Fini bronze, 18" de diamètre. Grille finie chrome, entièrement ajustable. Poignée de côté. Roues de caoutchouc de 4", pattes de ⅝" finies cuivre.

REGULIER $9.95

BAS PRIX SPECIAL FAUCHER **$6.95**



Famous !

Idéal pour goûters sur le gril !



ENSEMBLE DE BARBECUE

MODELE "IMPERIAL"

Modèle avec cabaret. Grille ajustable à la hauteur désiré pour la cuisson appropriée. Pattes chromées solides avec roulettes. Facile à nettoyer. Démontable pour le transport.

SPECIAL FAUCHER **$8.95**

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?

OFFRE SPECIALE "2 dans 1"

ASPIRATEUR ELECTRIQUE

Le "Star Dust" par LEWYT



Buses pour tapis et planchers — Accessoires pour interstices — Brosses à dépoussiérer — Brosses pour murs — Buse pour tentures et rembourrages.

Il est léger, élégant, à 2 tons, il roule ou plutôt il glisse, il pivote, il nettoie partout sous les meubles, le haut des escaliers, partout.

BAS PRIX SPECIAL **$49.50**

Gratis

Avec cet aspirateur...

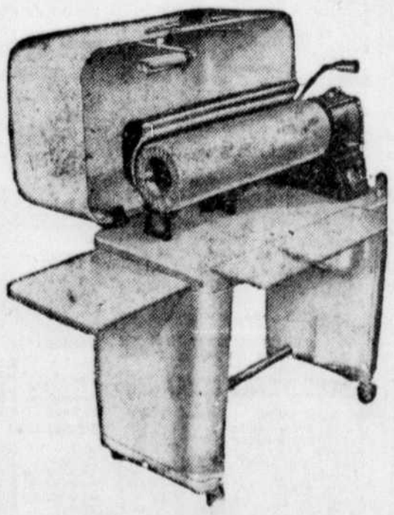
SECHOIR A CHEVEUX LEWYT



Valeur rég. de $3.50. Sèche les cheveux en quelques minutes au moyen d'air pur filtré. Pensez-y ! Il sera vôtre...

GRATUITEMENT!

REPASSEUSE AUTOMATIQUE THOR

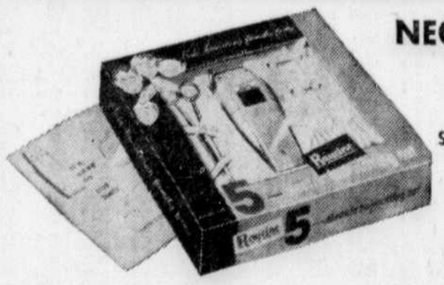


Vous n'avez qu'à guider le linge pendant que le rouleau applique chaleur et pression, entraînant la pièce et lui donnant un doux fini vraiment professionnel.

BAS PRIX FAUCHER **$199**

ENTREPOSAGE GRATUIT jusqu'à LIVRAISON REQUISE

NECESSAIRE DE BARBIER



5 MORCEAUX Rég. $15.85 SPECIAL FAUCHER **$10.95**

Modèle 124-01 — Comprend tondeuse électrique "Raycine", ciseaux de barbier en acier forgé, peigne effilé de barbier, accessoires "Butch" et un manuel illustré.

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

Comment on accueille à Wall Street l'enquête que vient d'ouvrir la SEC

par EUGENE LAFOND
Rédacteur financier

L'enquête que la Securities & Exchange Commission vient d'ouvrir dans le but de déterminer si les règlements de la Bourse Américaine sont suffisants et si leur application est suffisamment surveillée par les autorités de cette institution, la deuxième en importance aux Etats-Unis, semble tempérer l'enthousiasme à Wall Street, si l'on en juge par la façon dont les dernières séances se sont déroulées. Le nouvel avertissement donné par le président de la Bourse de New York en dénonçant les agissements inconsidérés de certains spéculateurs a servi également d'agent modérateur. En Bourse Américaine, les cours ont subi deux chutes consécutives, mardi et mercredi, tandis qu'en Bourse de New York certaines valeurs spéculatives ont pris une tendance particulièrement faible.

Bien que certains observateurs du district financier se disent convaincus que cette enquête, dont la Bourse Américaine parait être l'unique cible, n'influencera guère le comportement du marché à longue échéance, on peut difficilement écarter la perspective d'une législation plus sévère réglementant toutes les bourses des valeurs aux Etats-Unis. On sait que l'enquête de la SEC fait suite à l'expulsion de deux spécialistes de la Bourse Américaine accusés de manipulation frauduleuse, alors que leur tâche sur le parquet consistait à régulariser les transactions en s'occupant constamment de localiser les titres disponibles pour approvisionner le marché au besoin.

Les enquêtes de la Securities & Exchange Commission ont toujours eu pour effet de créer un certain malaise dans le district financier de Wall Street à cause des doutes qu'elles semaient dans l'esprit de la clientèle boursière à un moment où elle manifestait un vif intérêt à l'égard du marché, mais aussi à cause des sanctions sévères auxquelles elles ont parfois abouti. L'agence France-Presse rappelle à ce propos, qu'à la suite de la dernière enquête sur la Bourse de New York en 1938, le président de l'époque, Richard Whitney, fut envoyé à Sing Sing.

Il n'est évidemment pas question, en l'occurrence, d'un dénouement de ce genre et l'on ne cherche en aucune façon à mettre en doute l'intégrité de M. Edward T. McCormick, le président actuel de la Bourse Américaine. Dans les milieux bien informés, on affirme sans hésiter que personne n'est mis en cause cette fois et qu'il s'agit simplement de vérifier si les actes délictueux commis par deux spécialistes, père et fils, sont de pratique courante sur le parquet de cette institution, si les irrégularités sont fréquentes ou même simplement possibles à cause d'une trop grande latitude des règlements actuels. En pareil cas, il y aurait tout lieu de s'attendre à un raidissement de la législation concernant les règlements intérieurs, dont l'application pourrait s'étendre à toutes les institutions boursières du pays.

Depuis quelque temps, l'activité atteint une intensité exceptionnelle à Wall Street, surtout en Bourse Américaine dont le virement depuis le début de l'année atteint déjà 244 millions d'actions. C'est une augmentation de 144 pour cent par rapport à l'an dernier, alors que l'accroissement d'activité n'a pas dépassé 60 pour cent à la Bourse de New York. On signale même qu'à la séance de vendredi dernier l'activité de la Bourse Américaine a dépassé celle de la grande Bourse de New York.

Les treize bourses organisées aux Etats-Unis sont évidemment très attentives aux événements qui se déroulent présentement à New York, vu que les résultats de l'enquête peuvent rejaillir sur leur propre régime d'activité. A Wall Street cependant, on signale que le président de la Bourse Américaine a laissé entendre qu'il accueillait l'enquête de la SEC avec une certaine satisfaction à cause des implications injustifiées qui ont circulé dans la rue et qui sont de nature à porter atteinte à la réputation de l'institution qu'il dirige. Ces allusions malveillantes ont pris naissance à la suite de l'expulsion de deux de ses spécialistes par la SEC.

Certaines agences de nouvelles rapportent que la présente enquête de la Securities & Exchange Commission sera la plus importante du genre depuis celle de 1938 qui a abouti à la réorganisation de la Bourse de New York. Selon d'autres agences, la plupart des experts estiment que cette enquête sera la plus complète depuis celle qui eut lieu après l'effondrement du marché en 1929, ajoutant que certains titres échapperont difficilement aux répercussions de la présente enquête.

La séance de vendredi dernier a été l'une des plus actives depuis celle du 29 octobre 1929 et, comme nous l'avons mentionné précédemment, le volume des ventes de la Bourse Américaine a dépassé celui de la Bourse de New York par une marge de 586,670 actions, ce qui ne s'est pas produit souvent dans l'histoire de la Bourse. Fait à noter, c'est à la suite d'une enquête comme celle-ci que fut créée la SEC. Bien que cet organisme ait pour mission de veiller à ce que le public soit suffisamment protégé, il a habituellement affiché une attitude conciliante et laissé à l'initiative des institutions boursières le soin de rédiger leurs propres règlements. C'est pourquoi la clientèle enthousiaste devient un peu figée quand la SEC intervient directement, avec toute la force de son autorité, dans les affaires courantes de la Bourse.

En Bourse locale

Métal argent

Marché à terme :

	Ach.	Ven.
Mai	.9100	.9375
Juillet	.9175	.9300
Septembre	.9125	.9450
Novembre	.9100	.9450
Janvier	.9200	.9550
Mars	.9300	.9700
Vente :	aucune	

La production de fromage refait

OTTAWA.—La production de fromage refait à partir du fromage cheddar ou d'autres fromages durs et de crèmes s'est élevée à 3,451,258 livres, en avril, forte diminution (34.7 p. 100) sur les 5,288,452 de mars et diminution de 4.7 sur les 3,622,457 d'avril 1960. Par suite, la production de janvier-avril a baissé de 2.8 p. 100 (17,947,128 contre 18,469,769).

De la production de fromage refait, en avril, 3,265,351 livres viennent du fromage cheddar et le reste, des autres fromages durs ou de crèmes. Quelque 17,194,140 livres de la production de janvier-avril ont été faites de fromage cheddar et le reste, d'autres fromages durs et de crèmes.

Les stocks des manufacturiers, à la fin d'avril, se chiffraient par 2,315,115 livres, contre 2,377,273 à la fin de mars et 2,290,291 à la fin d'avril 1960. Des stocks du 30 avril, 2,233,160 livres ont été faites de fromage cheddar et le reste, d'autres fromages durs et de crèmes.

Un problème compliqué et urgent, selon l'économiste de la Stelco

Trouver du capital nouveau pour financer l'expansion des entreprises canadiennes

NEW-YORK. — "Selon une opinion assez répandue au Canada, il n'existe aucune tendance sérieuse et précise en vue pour engendrer un redressement ferme et durable qui fournirait la reprise rapide d'un taux satisfaisant de la croissance économique et éliminerait le grave problème actuel du chômage," a déclaré M. W. Farrell, directeur du service des recherches économiques de la Steel Company of Canada, Limited.

S'adressant au quatrième congrès économique du National Industrial Conference Board, l'économiste de la Stelco a dit : "Toute reprise importante de la croissance économique du Canada nécessitera de lourdes dépenses en immobilisation. Dans le présent climat de nationalisme financier au Canada, il se pose une question importante à savoir si le plein montant de ces capitaux pourrait être amassé au pays".

M. Farrell a déclaré que selon l'opinion de certains experts, une partie importante des fonds pourrait être obtenue au pays par la vente d'obligations ou d'actions. Le résultat serait probablement le détournement de l'approvisionnement restreint des épargnes individuelles et des corporations domestiques des hypothèques et des obligations du gouvernement pour le diriger vers les actions, créant ainsi ailleurs, le problème causé par la nécessité d'emprunts des capitaux étrangers.

"Un des problèmes les plus urgents et les plus compliqués de l'économie canadienne est de se procurer des capitaux nouveaux pour le développement et l'amélioration des entreprises de grandeur moyenne qui appartiennent aux Canadiens" a dit M. Farrell. "Nombre de ces compagnies ont vendu ces dernières années leurs intérêts à des Américains ou à des sociétés de contrôle canadiennes.

"Supposons que la moitié ou plus des fonds nécessaires à l'expansion doive être amassée à l'étranger" a-t-il dit. "Dans ce cas, le Canada pourrait s'apercevoir qu'il existe une nouvelle situation sur le marché financier américain vu que maintenant l'Europe Occidentale, le Japon et d'autres pays recherchent aussi des capitaux. Le Canada aurait peut-être à payer des prix plus élevés dans la concurrence pour les capitaux disponibles. Il est possible qu'il soit nécessaire de se procurer une plus grande part des capitaux par la vente d'obligations plutôt que par la vente d'actions. Dans ces circonstances, les placements en titres spéculatifs seraient beaucoup plus difficiles à obtenir. Il est probable aussi que la vente des obligations à l'étranger donne moins d'impulsion à l'économie canadienne que la vente des actions ou les placements directs. Il y a en plus le besoin supplémentaire de faire face à intervalle régulier aux paiements des intérêts plutôt que le retardement possible des dividendes.

Le représentant de la Stelco a aussi remarqué qu'un autre problème à plus longue échéance est de savoir si oui ou non le Canada devrait favoriser de nouveau une politique vigoureuse en faveur de l'immigration afin d'augmenter son marché domestique.

"Je crois", dit-il, "que la réponse à notre problème sera de favoriser pour le moment l'immigration des gens possédant des compétences techniques qui manquent au Canada. L'immigration générale ne peut être permise avant que le chômage soit réduit à un niveau plus bas. C'est alors que l'on pourra encourager l'immigration générale."

M. Farrell a déclaré que l'économie canadienne en général est solide. "Mais elle traverse une période de croissance économique ralentie. Avec notre main-d'oeuvre et nos industries manufacturières et de construction agencées à un haut niveau des mises de fonds, le chômage semble être un problème vital de courte durée. En ce qui concerne l'avenir, le Canada possède de nombreuses ressources commerciales et une atmosphère politique stable favorisant l'initiative commerciale. D'après la situation en 1961, il est peu probable que les conditions internes existant au Canada vont provoquer d'elles-mêmes un recouvrement durable des affaires. C'est dans le recouvrement de l'économie Américaine et celle de l'Europe Occidentale que le Canada doit chercher sa croissance économique. Nous croyons donc que les perspectives immédiates sont assez solides et qu'à longue échéance, l'avenir semble plus solide."

L'ACTIONNAIRE



—J'ai essayé de lui vendre des actions pendant qu'il jouait au golf !

Les relations commerciales entre le Canada et Israël

Depuis 1948, le Canada a exporté en Israël des marchandises pour une valeur de $110 millions et durant cette même période a achete en Israël pour seize millions et demi de dollars.

En 1959, le Canada a expédié en Israël des produits pour $5 millions et en a reçu d'Israël pour environ $2½ millions. Les chiffres pour 1960 ont été respectivement de $6½ millions et $2½ millions.

Afin de familiariser les fabricants et producteurs israéliens avec les goûts et coutumes commerciales au Canada, des experts canadiens en emballages, en présentation des produits et en promotion des ventes seront invités à se rendre en Israël pour des consultations directes.

Par l'entremise des Chambres de commerce dans toutes les villes du Canada, les personnalités du monde économique au Canada seront encouragées à se joindre à une "Mission d'Affaires Canadienne" qui visitera Israël au début de l'année prochaine.

Des mesures d'envergure seront entreprises pour "combiner" la fabrication et le commerce israélo-canadien. Par exemple des matières semi-brutes, telles que des fils de laine, seront exportées du Canada vers Israël pour être transformées en tricotages de qualité à des prix compétitifs, afin d'être ensuite réexportées vers le marché canadien. Autre exemple : le marché du bois canadien fait actuellement l'objet d'une étude approfondie en Israël en vue d'achats massifs destinés aux emballages des agrumes de Jaffa qui sont exportés dans le monde entier. De telles opérations combinées permettent de renforcer la production et d'augmenter les emplois dans les deux pays.

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
Anglo Tel A	48	50
Banque d'Economie	45	—
Banque d'Epargne	76	78
Brinco	2	2¼
Clairtone	9½	10
Crown Life	150	—
Dupuis priv	16	—
Eastern Trust	57	—
Great West Life	500	570
Imp. Chemicals	10⅞	11¼
La Prévoyance	150	—
La Sauvegarde	85	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	—
London Life	275	—
Pac Gas Trans	19¼	19¾
Pow Bas St-L. Priv	16	18
Soc. d'Administraiton	140	145
Sovereign	210	225
Trust Général	35	36½
Velox Oil	115	130
Verchères Oil	20	30
Volcano "A"	19½	21

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

Aconic	.15	.20
Aconic vtc	.10	.15
Alsab	—	.20
Amal Mining	.10	.20
American Chib	—	.12
Arnora	—	.02
Assoc. Develop.	.05	.07
Atlas Chib	.01	.02
Bald Mountain	.16	.18
Black Hawks	.12	.17
Bracenac	.07	.09
Brosnan	.04	.07
Can Javelin	13.50	14.00
Copper Stream	.27	.29
Dauphin	.10	.15
Franksin	—	.30
Glencona	.00¼	.00½
Gibson	.03	.05
Glencona	.00⅜	.00⅝
Hull Iron	.55	.65
Imperial Minerals	.06	.10
Independant Asb.	.07	.10
Kenmac	.02	.04
Lake Chib.	—	.10
Lake Sup. Iron	.18	.23
Ladubore	1.25	1.35
Lyn Echo	.22	.25
Main Oka	.50	.60
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Matagami Expl.	.10	.15
Miller Copper	.05	.07
National Mal	.20	.25
Nipiron	.06	.09
North Matagami	.10	.15
Okland	.03	.05
Olympia	—	.45
Pascalis	.15	.18
Pine Point	14.50	15.00
Quedon	—	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartic	.03	.05
Roxford	.31	.37
Seaway	.16	.18
Sheraton	—	.30
St-Jude	—	.10
St. Helen	.06	.10
Scott Club.	.01	.02
Starlight	.01	.03
Sullico	—	1.95
Tarpoint	.00½	.01½
Valmont	.06	.10
Wm Leys	.02	.04
Young Dave	.17	.20

Magasins à rayons

OTTAWA. — En avril, les ventes des magasins à rayons ont été inférieures de 5.4 p. 100 en valeur à celles d'avril 1960. Il y a eu baisse dans toutes les provinces; en voici les pourcentages : provinces atlantiques, 10.6; Québec, 5.2; Ontario, 6.6; Manitoba, 1.6; Saskatchewan, 8.9; Alberta, 2.1; et Colombie-Britannique, 4.7.

La Cie Ltée Dominion Corset

Avis est par les présentes donné que le dividende trimestriel régulier de vingt-cinq cents (25¢) par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 juin 1961 sur les actions ordinaires, en circulation, de la compagnie. Ce dividende sera payable le 1er juillet 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 26 juin 1961.
Par ordre du Conseil d'administration
Maurice Godbout, C.A.,
Secrétaire-trésorier.

DIVIDENDES

Asbestos Corp. Ltd., 30 cents l'action ordinaire, 30 juin, inscription 9 juin.

Albert Reed & Co. Ltd., 7% par action ordinaire, 28 juillet, inscription 23 juin.

B. C. Telephone

Bénéfice net de 58c par action au 1er trimestre

British Columbia Telephone Company rapporte qu'à la fin du premier trimestre, son bénéfice net était de $1,666,182 contre $1,600,643 un an plus tôt. Par contre, par suite de l'accroissement du nombre d'actions privilégiées et ordinaires, son bénéfice par action ordinaire est passé de 70c en 1960 à 58c en 1961.

Les droits de souscription à 274,000 nouvelles actions ordinaires à raison de $38 chacune ont tous été souscrits et le produit de leur vente a servi à réduire le montant des emprunts à la banque.

Les chiffres pour 1961 comprennent les résultats obtenus par North-West Telephone Company, dont l'actif a été acheté par B.C. Telephone le 1er janvier 1961.

A $15,900,602, son bénéfice d'exploitation accusait une hausse de $1,776,895 ou de 12.6% sur celui du premier trimestre de 1960 et ses frais d'exploitation, y compris l'amortissement et les taxes, ont augmenté de $1,375,606 ou de 12.3% pour s'élever à $12,590,111.

Au 31 mars 1961, il y avait 551,558 appareils de téléphone en service dont 24,867 venaient de North-West Telephone Company, soit 41,260 de plus qu'un an plus tôt.

Au cours du trimestre, les immobilisations de la compagnie se sont chiffrées à presque $8 millions — dans le cadre de son programme d'expansion de $32 millions pour l'exercice 1961.

ÉCONOMIE — FINANCE

La filiale d'ALCAN en Guyane anglaise

Une nouvelle usine de bauxite vient d'être inaugurée

(PC) — Plus de 2,000 personnes sont venues assister à l'inauguration de la nouvelle usine de la compagnie Demerara Bauxite, filiale de l'ALCAN.

Cette nouvelle installation marque une autre phase du développement de ce centre minier situé à 65 milles de Georgetown, capitale du pays.

La compagnie se lança à la conquête de la jungle en 1916, décidée à exploiter les immenses dépôts de bauxite, minerai dont on tire l'aluminium. Tout le lourd équipement mécanique nécessaire fut apporté ici pour déblayer la jungle et, peu après, on commença à expédier le matériau à la raffinerie d'Arvida, Qué.

La compagnie a investi en tout quelque $265,000,000 dans cet immense développement.

Discours politiques

Au cours de l'inauguration, le gouverneur général a félicité ceux qui avaient rendu l'existence de ce grand complexe industriel possible alors que, de son côté, le leader de la majorité au parlement, M. Cheddi Jagan, a dit qu'il espérait que dans un avenir rapproché les indigènes seraient en mesure d'occuper des postes importants tant dans l'administration que dans les services techniques de la compagnie, où l'on trouve présentement plusieurs Canadiens.

POUR VOTRE INFORMATION...

Une nouvelle maison de change qui porte le nom de **Craig, Forget & Co. Ltd.** vient d'être fondée à Montréal. Les associés sont MM. R.H. Craig, Jacques Forget, J. Arthur Dupont et R.F. Seymour. La firme est membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

* * *

M. Robert H. Reid, président de la London Life Insurance Company, de London, Ont., a été élu président de la Canadian Health Insurance Association, qui représente 120 compagnies canadiennes. M. Charles Curtis a été élu vice-président et M. Howard Austin, secrétaire honoraire. MM. Hugh McLeod et A. Ross Poyntz ont été appelés à faire partie de l'exécutif.

* * *

Lors d'une assemblée générale spéciale qui aura lieu le 31 mai prochain, les détenteurs d'actions privilégiées et d'actions classe "A" de Enamel & Heating Products Ltd. seront appelés à délibérer au sujet d'une proposition concernant la création de 118,000 actions privilégiées 4% non-cumulatif de $2.50 nominal.

Le capital autorisé actuel comprend 118,000 actions privilégiées (toutes émises), 250,000 actions classe "A" (118,000 émises) et 250,000 actions classe "B" (118,000 émises). La compagnie se propose de distribuer un dividende en actions à raison d'une nouvelle action privilégiée par deux actions "B" détenues par les actionnaires inscrits aux livres le 30 juin. Cette distribution sera exempte d'impôt.

Lo province d'Alberta offrira en vente, le 20 juin, 22 concessions réparties dans toute la province. Il s'agit d'un total de 175,200 acres.

* * *

Standard Gold Mines Ltd. projette d'entreprendre de nouveaux sondages cette année sur les claims qu'elle possède dans le district de Val d'Or, ainsi que des travaux d'exploration sur les propriétés du canton Ditton qu'elle possède conjointement avec Louvicourt.

* * *

L'actif net total de Savings and Investment Corp. Mutual Fund of Canada Ltd. s'est accru de $5,544,376 à $6,439,244 au cours des trois mois terminés le 1er mai 1961 et la valeur nette par action a augmenté de 6%, soit de $5.37 à $5.69. Durant les six derniers mois, la valeur nette par action s'est appréciée de 15.6%.

* * *

Pour la sixième semaine consécutive, la production d'acier est en hausse sur celle d'il y a un an au Canada. Pour la semaine terminée le 13 mai, elle s'élève à 126,326 tonnes, soit 3.9% de plus que la production de 121,566 tonnes la semaine précédente et 11,020 tonnes ou 9.5% de plus que les 115,306 tonnes produites pendant la semaine correspondante l'an dernier.

* * *

Les opérations bancaires, suspendues par la junte militaire sud-coréenne dès le déclenchement du coup d'Etat sont de nouveau autorisées. Le communiqué annonçant cette mesure précise que la Banque centrale coréenne est maintenant à même d'effectuer toutes les transactions internationales habituelles sans aucune restriction. Les comptes en banque des particuliers, qui avaient également été bloqués, sont maintenant à la disposition de leurs propriétaires.

Les indices des valeurs mobilières

Valeurs de portefeuille (1935 - 1939=100)	11 mai	1961 4 mai	13 avril
Total des actions ordinaires	315.8	317.1	305.3
Industrielles	331.4	333.7	320.1
De services d'utilité publique	219.4	216.7	209.0
Bancaires	382.0	382.7	380.0
Titres miniers (1935 - 1939=100)			
Total	122.5	122.1	115.8
D'or	74.4	73.2	71.7
De métaux communs	232.6	234.1	216.7
Autres indices * (1956 = 100)			
D'oléoducs	142.1	145.8	139.4
D'investissement et de prêt	176.8	173.7	165.6
D'uranium	71.5	71.0	70.0
De pétrole et de gaz primaires	60.4	59.8	59.3

* Introduits en mai 1960

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est inchangé à une prime de 1 7/32 pour cent et la livre sterling est en baisse de 1/16 à $2.79 5/16.

A Montréal, le dollar américain est invariable à un escompte de 1 3/16 pour cent et la livre sterling est également inchangée à $2.76 1/16.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2018
Belgique, franc	0.0198
Italie, lire	0.00159
Espagne, peseta	0.0166
Suisse, franc	0.2284
Pays-Bas, florin	0.2749
Norvège, couronne	0.1381
Danemark, couronne	0.1427
Suède, couronne	0.1916
Allemagne, deutche mark	0.2469
Tchécoslovaquie, couronne	0.1373
Mexico, peso	0.0791
Venezuela, bolivar	0.2174

Marchés commerciaux

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	Prod. (a)	Gros (b)	Détail (c)
A extra gros	39½	43-46	50-55
A-1 gros	—	—	50-55
A gros	38	42-45	49-53
A-1 moyens	—	—	48-52
A moyens	36	41-43	47-50
A-1 petits	—	—	44-47
A petits	33-34	37-40	44-48
Catégorie B	35	40-42	—
Catégorie C	24	29-31	—

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne, caisses de 30 doz.
b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.
c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER
Vivant 15-17 cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :
Québec No 1, frais livré à Montréal
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides) 62¼-63¼
Prix du demi-gros solide 63 -63¼
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre) 64 -65½

FROMAGE :
Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage paraffiné livré à Montréal).
Québec blanc 31
Québec coloré 31
(f.a.b.) centre de classification
Prix de vente des grossistes
Québec blanc 32
Québec coloré 32¼

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :	
Filet d'aiglefin	.42
Filet de sole	.45
Filet de morue	.32
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85
Poisson gelé, fumé ou salé :	
Saumon Cohoe rouge entier	.79
Saumon Silver Bright entier	.55
Truite de Pacifique entière	.57
Omble arctique	1.05
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.42
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.38
Turbot salé	.25
Crustacés :	
Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant (1¼ liv.)	1.00
Homard vivant (1 liv.)	.95
Homard vivant (1⅛-2¼ liv.)	1.90

Fruits et légumes

Prix payés aux marchands en gros de fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES: McIntosh, belles, 3.50-4.00, "C" 2.25-250. Cortland 3.50-3.75 le minot. (approvisionnements environ 500 minots).

ASPERGES : 25¢ la lb.

LAITUE : de couches, en feuilles 2.00/2.50/2 doz. Boston 3.50 le cageot.

NAVETS : no 1, 2.00-2.25, no 2, 1.25-1.50/50 lb.

OIGNONS : Spring 40-45¢ la doz de pqts.

ECHALOTES : 3.50 les 100 paquets.

l'ANAIS : 1.50 le minot.

PATATES : no 1, 1.40-1.50, no 2, 1.15-1.25/75 lb, 95-1.00/50 lb.

PERSIL : 75¢ la doz de paquets.

POIREAUX : premiers arrivages 1.00 la doz, et petits 50¢ la doz.

RADIS : 45-50¢ la doz de pqts.

RHUBARBE : 40-50¢ la doz de pqts.

TOMATES : de serres 5.50 les 13 lb.

PLANTS DE FLEURS : de 75¢ à 1.25 le plant suivant la qualité.

La cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :			
Mai	—	—	76⅞
Juillet	—	—	78⅝
Octobre	—	—	78¾
Décembre	—	—	77¾
ORGE :			
Mai	95¼	95¼	95
Juillet	97¼	97	97
Octobre	—	—	99⅞
Décembre	—	—	98½
LIN :			
Mai	3.01½	2.99¼	3.01½
Juillet	3.05	3.02	3.04⅞
Octobre	3.07	3.03	3.07
Décembre	3.00	2.96	3.00
SEIGLE :			
Mai	—	—	1.02¼
Juillet	1.04¼	1.03⅛	1.04¼
Octobre	1.07¼	1.07¼	1.07¼
Décembre	—	—	1.08½

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 76⅞, ex 3 cw 73⅛, 3 cw 73¼, ex 1 fourragère 73¼, 1 fourragère 72¼, 2 fourragère 69⅝, 3 fourragère 66⅛, fourragère mélangée 44.

ORGE : 1 et 2 cw 6 rangs 1.01, 1 et 2 cw 2 rangs 95, 3 cw 6 rangs 95, 3 cw 2 rangs 91, 1 fourragère 91, 2 fourragère 88¾, 3 fourragère 85¾.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.02¼, 3 cw 99¼, 4 cw 90¼, ergoté 88¼, sur voie 1.02¼.

LIN : 1 cw 3.01½, 2 cw 2.96½, 3 cw 2.81½, sur voie 3.01½.

Marché du LIN :

Prix au comptoir, 15 cents de moins que l'option de juillet (Jas. Richardson & Sons).

CHICAGO

	Haut	Bas	Clôt.
BLE :			
Mai	1.87⅛	1.86½	1.86⅝-½
Juillet	1.88¼	1.87¾	1.87¾
Septembre	1.91⅝	1.91¼	1.91¼
Décembre	1.97¾	1.97¼	1.97¼
Mars	2.02½	2.02	2.02⅛-02
MAIS :			
Mai	1.14	1.13	1.13½-¾
Juillet	1.17	1.16½	1.16⅝
Septembre	1.19⅞	1.19⅜	1.19½
Décembre	1.23	1.22⅛	1.22⅜-¼
Mars	1.27	1.26¼	1.26¼
AVOINE :			
Mai	69	67¾	68¾
Juillet	67½	66½	67⅜-½
Septembre	69¼	68¾	69¼
Décembre	73¼	72⅝	73¼
Mars	75⅝	75⅛	75⅝
SEIGLE :			
Mai	1.17¼	1.15¾	1.15¾
Juillet	1.20½	1.19½	1.19⅝
Septembre	1.24¼	1.23⅛	1.23⅛
Décembre	1.29¾	1.28½	1.28½
Mars	1.31	1.30¾	1.31
FEVES SOYA :			
Mai	3.17	3.08	3.13-12½
Juillet	3.11¾	3.07¾	3.11½-¾
Septembre	2.65½	2.63½	2.65¼-½
Novembre	2.54½	2.53	2.54¼-½
Janvier	2.58½	2.57¼	2.58¼
Mars	2.62¼	2.61¼	2.62¼-62

FONDS D'ETAT ETRANGERS

Australie 3½%	1966	92¼	93
Brésil 3¾% Série 1-5	99		99
Brésil 3¾% Série 6-30	99		99
Bolivie 7%	16		16
Chili 2½%	1993	45	45½
Colombie 3%	1970	74¼	74¾
Grèce 6%	1968	25	27¼
Italie 3%	1977	76½	78
Pérou 3%	1997	46	46½

FONDS MUTUELS

(Cours fournis par A. M. KIDDER & Co. Inc.)

	Achat	Vente
xAffilited Fund I C	8.50	9.22
xAmerican Bus Shar	4.68	4.99
All Canadian Com	8.55	9.29
All Canadian Div	6.44	7.00
American Growth F	9.32	10.16
Beaubrun Corp	31.81	34.54
xBoston Fund Ltd	19.63	21.45
xBullock Fund Ltd	14.61	16.01
Canadian Investm Fd	9.92	10.89
Canafund Co Ltd	42.06	44.16
Champion Mut F of C	5.98	6.57
Commonw Intl Cp L	8.83	9.68
Commonw Int L F L	7.99	8.76
Corporate Investors	9.90	10.81
European Growth Fd	7.43	8.14
Diversified I S S B	4.40	4.80
Dividend Shares	3.43	3.76
Dominion Equity I L	16.75	17.08
Dreyfus Fd Inc	18.01	19.58
Federated Growth F	5.23	5.71
First Oil & Gas	4.53	4.95
Fonds Collectif "A"	5.99	6.51
Fonds Collectif "B"	5.34	5.68
Fonds Collectif "C"	6.70	7.29
xGroup Sec.—Auto S	—	—
xGroup Sec.—Rail S	—	—
xGroup Sec.—Steel S	—	—
Group Inc.	3.84	4.20
Groupe Sélectif A	—	—
Grouped Income A	6.00	6.56
Growth Oil Gas	8.11	8.52
xIncor Investors	8.98	9.81
Inv Growth Fund	6.92	7.52
Inv Mut of Can	12.60	13.70
Keystone of Can	17.06	18.45
xKeystone Cut. B-3	15.70	17.14
x Id B-4	9.37	10.73
x Id K-1	9.39	10.25
x Id K-2	18.78	20.49
xMass Inv Trust	13.23	16.64
xMass Inv Gr Stocks	18.07	19.75
Mut Acc Fund	8.85	9.67
Mutual Inc Fund	5.56	6.08
North Am F. of Can	10.20	11.15
Prêt et Revenue Mut	5.80	6.35
Radisson R 1	4.71	5.18
Sav Invest M of Can	5.80	6.35
Sup Amer Fund	7.98	8.06
Super Ex 1955 Ltd	43.73	—
Id 1956 Ltd	35.89	—
Id 1957 Ltd	6.15	—
Id 1958 Ltd	6.49	6.56
Supery Gr Fund	1.93	1.95
Sup Inc Fund	4.32	4.36
Telev Electronics	9.03	9.85
Timed Inv Fund	6.10	6.59
United Acc Fund	17.74	19.39
xWellington Fund	15.58	16.98
Securities Fund Inc.	15.06	16.47

x—En monnaie américaine.

LA PAIX COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES DU CANADA

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de La Paix Compagnie d'Assurance Générales du Canada se tiendra le mardi 6 juin 1961 à 10 h. 30 a.m. au siège social de la compagnie, 463 rue St-Jean, à Montréal.

CHARLES ALBINET,
le Secrétaire.

Daté ce 17 mai 1961 à Montréal.

L'activité boursière

Marché soutenu mais peu actif

A Montréal, les cours sont généralement soutenus dans un marché peu actif. Les papiers, les services publics, les métaux non-ferreux, les constructions et les titres divers sont de tendance mixte. Les aciéries, les raffineries de pétrole affichent des baisses de fractions. Les banques sont plus fermes — la Banque Canadienne de Commerce accuse une hausse de ⅝. Les distilleries sont soutenues. Aluminium a fléchi de ⅜, Canadian Celanese de ⅜, Steel Co. of Canada de ⅜ et Molson's A de ¼. Par contre, Falconbridge a pris ¾, Calgary Power ¾ et B.C. Power ¼.

Les électroniques et les situations "spéciales" étaient nettement à la baisse à **NEW YORK**, mais les valeurs ordinaires de bonne qualité étaient soutenues. Polaroid, Revlon, Litton, Perkin-Elmer ont fléchi de quelque 5 points chacune. Du-Pont a pris plus

BOURSE DE TORONTO

(Séance de jeudi)

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1270	$ 39½	39	39
Abit pr	z25	$ 24	24	24
Acad-Atl	2315	$ 9	8¾	8¾
Ac-Atl p	z50	$ 21¼	21¼	21¼
Aznew-S	175	$ 27	27	27
Al Dist	450	215	210	210
Al Dis vt	1000	175	175	175
Al Dis w	200	105	105	105
Alta Gas	5812	$ 33¾	33¼	33¾
Al Gas pr	193	108¾	108	108¼
Al Gas B p	15	$104½	104½	104½
Al Gas w	2697	$ 15	14¾	14¾
Alta Nat	975	$ 20	19¾	20
Alg Cen	5145	$ 19¼	18⅞	19⅛
Alg C pr	720	$ 57	57	57
Alg Cen w	660	700	625	700
Algoma	3465	$ 40	39⅝	40
Algonq w	z25	275	275	275
Alumini	2593	$ 38⅛	37½	37½
Alum 1 pr	100	21¼	21¼	21¼
Alum 2 pr	180	$ 46⅜	46½	46⅜
Analog	100	360	360	360
Ang Plp p	z20	$ 52½	52½	52½
Anthes A	75	$ 31½	31½	31½
Anthes B	50	$ 32	32	32
Argus	600	$ 40½	40	40
Arg 2.50 p	105	$ 50	49¾	49¾
Atlan Acc	580	$ 23	23	23
At Steel	1805	$ 31½	31	31⅛
Auto El n	100	$ 7	7	7
Ban Mont	2735	$ 65⅛	65¼	65¼
Bank NS	1300	$ 73⅜	73⅜	73⅜
Bath P A	150	$ 44	43½	44
Bath P B	35	$ 28	28	28
Beatty	190	$ 15⅜	15¼	15¼
Beaw Lum	150	$ 25¼	25¼	25¼
Bell Pho	9566	$ 54	53⅜	53⅞
Bowater pr	115	$ 48½	48½	48½
Bow 5½pr	55	$ 51⅜	51⅜	51⅜
Bow-M pr	50	$ 51	51	51
Brazil	6481	470	450	460
Bright	z26	$ 45	45	45
Bright pr	z16	$ 21⅛	21¼	21⅛
BA Oil	2128	$ 33¾	33⅜	33¾
BCE 4 pr	z17	$ 79½	79½	79½
BCE 4¼pr	775	$ 40¼	40	40¼
BCE 4½pr	40	$ 90¼	90¼	90¼
BCE 5 pr	145	$ 47¼	47¼	47¼
BCE 5½ pr	50	$ 51¾	51¾	51¾
BC Forest	2900	$ 13½	13½	13⅜
BC Pow	2210	$ 35	34½	34⅝
BC Phone	427	$ 51¼	51	51
Brown	z25	$ 14¼	14¼	14¼
Bruck A	z50	$ 7¾	7¾	7¾
Build Prd	150	$ 35⅜	35¼	35¾
Burns	1175	$ 11¼	11	11
Cal Pow	1550	$ 28½	27¾	28½
Can Cem	540	$ 28¼	28	28¼
C Cem p	200	$ 28	28	28
CCC Stone	z15	$ 16	16	16
Can Foils	z50	$ 24½	24½	24½
C Foils A	250	$ 26	25½	26
C Fndry A	150	$ 18½	18½	18½
CI Fndry	230	$ 19½	19½	19½
CI F 4¼	z20	$ 78	78	78
Can Malt	60	$ 65½	65½	65½
C Pack B	100	$ 56¾	58¾	58¾
Can Perm	74	$ 71	71	71
CSL	115	$ 57½	57½	57½
CSL pr	z36	$ 12½	12½	12½
C Bank C	1264	$ 67	66¼	66½
Cdn Brew	1815	$ 49½	49	49½
C Br Alm	275	$ 11	11½	11½
CBAL Aw	1385	495	465	495
Cdn Can A	100	$ 13⅛	13⅛	13⅛
Cdn Celan	265	$ 27⅜	27⅝	27⅜
C Cel 1.75p	325	$ 34	33¾	34
C Chem	2800	$ 7¼	7	7
C Chem w	1400	355	345	350
C Collier	300	$ 8	7⅝	7⅝
C Curt W	1100	130	125	125
C Drawn	300	410	405	405
C Dredge	825	$ 12⅜	12	12
C Frbks A	575	$ 11½	11⅜	11⅜
C Frbks B	200	$ 9	9	9
C Gas Inp	1410	$ 5⅝	5½	5½
CGas 1 w	2325	270	250	270
CG Sec A	z15	$ 19	18¾	18¾
CG Sec B	200	$ 23	23	23
C Husky	4601	$ 7¼	6⅞	7
C Husky w	340	350	330	330
C Hydro	351	$ 11	11	11
C Ind Gas	1400	$ 9½	9⅛	9⅛
CIL	650	$ 14⅞	14¾	14¾
CIL pr	z10	$ 76	76	76
C Marc	100	$ 7	7	7
Cdn Oil	640	$ 30	29¾	29⅞
Cdn Oil 4	z15	$ 82	78	82
CPR	8287	$ 25¾	25½	25⅝
Cdn Pet pr	1187	$ 11¼	11¼	11¼
Cdn Salt	50	$ 56	56	56
Cdn Tire	60	$ 49	49	49
C Tire A	100	$ 44	43¾	43¾
C Vickers	515	$ 23⅞	23¾	23¾
CWN Gas	180	$ 17	17	17
CWN G pr	250	$ 15⅜	15⅜	15⅜
Chat-Ga	100	24	24	24
Col Cell	650	$ 5⅛	5	5⅛
Comb Ent	1800	$ 11⅜	11	11⅜
Conduits	140	$ 11¼	11¼	11¼
Con Baks	125	$ 9	9	9
Con Gas	6548	$ 19¾	19¼	19½
Copp Clark	800	$ 7¾	7¾	7¾
Corby vt	375	$ 17¼	17¼	17¼
Corby B	z30	$ 16½	16½	16½
Crain RL	z10	$ 19¼	19¼	19¼
Crestbrk w	100	12	12	12
Crown Tr	350	$ 42⅛	42	42⅛
Crush Int	785	$ 8½	8¼	8¼
Crush pr	30	$104	104	104
Dist Seag	4090	$ 40⅛	39¾	40
D Bridge	2930	$ 18¾	18¼	18¼
Dom Elect	175	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Dom El w	675	445	440	440
D Fndry	1131	$ 57⅜	56½	56½
D Magnes	150	$ 9⅛	9⅛	9⅛
Dosco	262	$ 12¾	12⅜	12⅜
Dom Stores	390	$ 74½	74	74¼
Dom Tar	11812	$ 17⅜	17⅜	17⅜
Dom Text	1787	$ 13	13	13
Econ I xd	50	$ 45	45	45
Exquiste	1018	$ 14	13	13¼
Exqte p	4455	$ 14	13	13¼
Fam Ply	1625	$ 20	19¾	20
Fd Grain	75	$ 66	65½	65½
Fd Gr pr	200	$ 29	29	29
Fleet Mfg	700	$ 57	57	57
Fleetwd	150	$ 13¼	13¼	13¼
Frd US	z 50	$ 86	86	86
Frd Cm	125	$153	152½	153
Frndtn	1050	$ 13¼	13	13
Fraser	245	$ 22⅝	22⅜	22⅜
Frosst A	200	$ 21	21	21
Fruehauf	300	375	375	375
Gatineau	195	$ 37¾	37⅜	37¾
Gat 5 pr	z 5	$103¼	103¼	103¼
Gen Bake	100	$ 8⅜	8⅜	8⅜
G Dev	815	$ 16½	16	16⅛
G Dynm	z 10	$ 37	37	37
GMC	562	$ 47½	47¼	47¼
GP Dri A	150	55	55	55
GS Wares	825	$ 11¼	11¼	11¼
Globe A	350	$ 13¾	13½	13½
Godyear	60	$139	139	139
Gdyear p	75	$ 44½	44⅛	44⅛
G Mck A	200	$ 6½	6½	6½
GL Papr	3230	$ 18¼	17⅞	17⅞
G L Pw	200	$ 37⅛	37	37
GL Pw w	515	$ 13	12½	12⅝
GN Gas xd	150	$ 7¼	7¼	7¼
G Gas w	25	210	210	210
GNG B w	100	230	230	230
G Coal A	200	500	500	500
Gr West	200	140	140	140
G Wpg G	6615	$ 18⅛	17¾	18
G Wpg v	4041	$ 17⅛	16¼	17
G Wpg 56	1370	675	600	650
Grening	400	275	275	275
Greyhnd	3675	$ 15¼	15¼	15¼
Guar Tr	844	$ 40½	40	40¼
Hardee	2145	$ 18½	18¼	18⅜
Hrd Crp	845	$ 12¾	12⅜	12¾
H Dauch	130	$ 49⅜	48⅞	49⅞
Hlt Ben	1000	$ 20	20	20
Hrn Pf	18130	330	320	323
Hn Pf w	26282	68	60	62
Hur Erie	100	$ 42	42	42
H Smith	200	$ 44	44	44
Imp Bank	838	$ 77	76½	77
Imp Flo	50	$ 29¾	29¾	29¾
Imp Inv A	2460	$ 19¼	18¼	18¼
I Inv140p	125	$ 25½	25	25¼
I Inv125p	250	$ 21½	21½	21½
Imp Life	80	$115	114¾	115
Imp Oil	3715	$ 45	45¼	45½
Imp Tob	1715	$ 13	14⅜	13
Imp Tob p	z25	$ 6	6	6
Ind Accp	4130	$ 60	59½	60
I Ac275pr	90	$ 54⅛	54⅜	54⅛
I Ac wts	180	$ 35	34	35
Ind Min	390	460	460	460
Inglis	10375	$ 6½	5¾	5⅞
Inland Cpr	250	$ 16⅜	16½	16½
Inlnd Gas	1455	$ 6¾	6½	6½
Inland G p	120	$ 16¾	16¾	16¾
Inlnd Gw	100	230	230	230
Int Bronze	z50	$ 13½	13½	13½
Int Util	240	$ 45½	45⅛	45½
Int Util p	1145	$ 47¾	47	47
Intprov	500	$ 7⅛	6¾	6¾
Intp B59w	540	100	95	100
Inter PL	800	$ 72	71¾	72
Int Stl P	1200	200	200	200
Inv Syn	z6	$ 45	44	45
In Syn A	1000	$ 43¼	42¾	42¾
Jamaica PS	533	$ 35	35	35
Jefferson	750	$ 8⅜	8⅛	8½
Jockey C	21908	410	395	410
Jock C pr	275	$ 11⅜	11¼	11¾
Jock CB p	320	$ 11¼	11	11¼
Jock wts	9700	1400	1300	1300
Kelly DA	845	$ 7¾	7½	7½
Kelly wts	805	480	475	475
Kelvinatr	1235	$ 9½	9¼	9½
Labatt	340	$ 38⅜	38½	38½
Lafarge	500	$ 6⅜	6⅜	6⅜
Lakeld	2600	260	245	245
LO Port	2100	300	290	295
LO Port pr	100	$ 9	9	9
Laura Sec	455	$ 16¾	16½	16¾
Laurent A	100	$ 14	14	14
Levy	490	$ 11	10¾	10¾
Loblaw Co A	2696	$ 41½	39¾	41¼
LbCo A	10582	$ 19¾	17⅞	19¼
LobCo B	1875	$ 44¾	44	44¾
LobCo pr	250	$ 48¾	48½	48½
LobG 1 pr	50	$ 30	29¾	30
Lob G B p	306	$ 31¾	31½	31¾
Loeb M	590	$ 17	16¾	16¾
MacLeods A	z70	$ 23½	23¼	23½
MB PR	7646	$ 16⅜	16¼	16¼
Maher	75	$ 32	32	32
M Leaf M	2890	$ 14⅜	14½	14⅜
M Lf M pr	10	$100½	100½	100½
Mass-F	5140	$ 13⅜	13¾	13⅜
Mass-F 5½	70	$108½	108	108
Mex LP pr	100	$ 11	11	11
Mid-West	5450	235	230	235
Mitl Bric k	200	285	285	285
M Cont A	370	$ 10½	9½	9½
Molson A	150	$ 27½	27½	27½
Molson pr	z5	$ 42½	42½	42½
Mont Loco	500	$ 14½	13¾	14½
Moore	1993	$ 59¾	59⅛	59⅝
Nat Drug	6800	$ 15½	15	15¼
Nat Dr pr	z75	$ 15	15	15
N Hos B	7803	$ 5⅞	5⅝	5⅞
N St Car	550	$ 11¾	11½	11¾
Nia Wire B	z25	$ 13	13	13
N Star pr	40	$ 49½	49½	49½
NO NGas	1388	$ 19½	19¼	19¼
NQ Pow	200	$ 31¾	31¾	31¾
Nor Phon	3944	$ 9⅞	9½	9⅝
N Phone w	1700	650	625	625
Ocean Cem	300	$ 10	9¾	10
Office Spec	100	$ 14¼	14¼	14¼
Ont Loan	295	$ 39	37½	37½
Oshawa A	1965	$ 21½	20¾	21¼
Overland	z20	450	450	450
Page-Hers	3600	$ 25¼	24¾	24¾
Parker	700	435	435	435
Pbina	1045	$ 11⅛	10⅞	11
Pembina pr	z20	$ 48	48	48
Pow Corp	z75	$ 54¾	54¾	54¾
Premium	300	275	275	275
QN Gas	2450	$ 8½	8¼	8½
Reitman	z50	$ 17	17	17
Robertson	z50	$ 9¼	9¼	9¼
Rob 2 pr	300	$ 13	12¾	13
Roe AV C	5660	$ 6	5½	5¾
Roe AV pr	z40	$ 80	80	80
Rolland A	100	$ 9½	9½	9½
Rothmans	1965	$ 14	13½	13⅝
Royal Bank	771	$ 75¾	75	75½
Russell	300	$ 11½	11¼	11⅜
StL Cem A	100	$ 12⅜	12⅜	12⅜
StL Corp	1416	$ 24	23⅝	24
Salada-S	18243	$ 21¼	19½	19½
Salda wts	1575	$ 15	13¾	14
Scarfe A	100	9¾	9¾	9¾
Selkirk A	100	465	465	465
Sev Arts	1862	$ 12⅞	12½	12½
Shawin	600	$ 27¾	27½	27¾
Silverwd A	290	$ 11	11	11
Silverwd B	z8	$ 11¼	11¼	11¼
Simpsons	1636	$ 32¼	31⅜	31⅜
Slat Ind pr	280	$ 18¾	18¾	18¾
Somville pr	100	$ 51¼	51¼	51¼
Southam	260	$ 29¾	29¾	29¾
Stafford	2775	$ 6¼	5⅞	6
St Pav	155	$ 16½	16½	16½
St Wire C	6100	27	25	27
Stedman	z10	$ 39½	39½	39½
Steel Can	1671	$ 76⅞	75½	75½
Stl C rts	24430	425	400	400
Steinbg A	180	$ 29	29	29
S Propane	600	$ 16	15¾	16
S Prop pr	25	$ 25	25	25
S Pro wts	600	380	325	380
Supt ord	1350	$ 13¾	13⅝	13⅝
Tamblyn	300	$ 21½	21½	21½
Texaco	110	$ 66	66	66
Texstar	5300	200	190	200
Thornclf	4070	$ 9⅛	8⅞	9⅛
T T Tailors	z50	$ 16¼	16¼	16¼
Tor-Dom	1976	$ 64½	63¾	63¾
Tor Star pr	30	$ 62	62	62
T Fin A	1088	$ 50½	49¼	49¾
T Fin B	250	$ 49¼	49¼	49¼
T Fin 4½	150	$ 90¾	90¾	90¾
T Fin 56 w	700	455	450	455
T Fi 57 w	1500	$ 15	14	14
Tr Can PL	3382	$ 24⅛	23¾	23¾
Trans Mt	10388	14¾	14¼	14⅜
Tw C Gas	200	$ 7½	7¼	7½
Union Ace	510	$ 10¼	10¼	10¼
Un Ac 1 pr	z25	$ 50½	50	50
Un Gas	1155	$ 19	18⅞	18⅞
U Gas B pr	z25	$ 58	58	58
Un Steel	645	$ 7¼	7¼	7¼
Vicerov A	300	$ 6	6	6
Wainwr	z100	160	160	160
Walk GW	1075	$ 49⅛	49	49
Wat Equip	100	385	385	385
Westeel	225	$ 10½	10½	10½
Westfair	45	$ 37½	37½	37½
Wstn A n	4410	$ 20¼	19¾	19¾
Wstn B n	1760	$ 22¼	21	21½
Wst A w	9336	$ 12	11⅛	11⅜
Wood Alex	500	480	480	480
Wood J A	95	$ 28	27½	28
Wdwd A	6370	$ 29½	29⅛	29½
Wwd A w	1425	$ 10¾	10¼	10½

CURB

Andian	200	$ 7⅛	7½	7½
Ang-Nfld	1900	$ 8	7⅞	7⅞
Asbestos	509	$ 29½	29¼	29½
CD Sug	770	$ 20¼	20	20
Can Ving	z20	$ 42½	42½	42½
C Bronze	z25	$ 19½	19½	19½
CG Inv	86	$ 36½	36½	36½
C Paper	655	$ 43¼	42¾	43
D Glass	50	$ 68	68	68
D Glass pr	100	$ 15½	15½	15½
Dupont	460	$ 21¾	21	21¾
Dupont pr	310	$ 79	79	79
Int Pap	281	$ 35¼	35	35
Lob Inc	425	$ 16¾	16¾	16¾
MacLar A	200	$ 22	22	22
Ogilvie	45	$ 53	52½	52½
Ogilvie pr	z138	$138	138	138
Price Br	2116	$ 44	43½	43½
Thd CG In	2000	$ 7¼	7¼	7¼

PETROLES

Acme Gas	4000	12	12	12
AP Cons	500	48	48	48
All Rox	3875	37	35	35
Alminex	4740	187	185	185
Anchor	500	8	8	8
Asamera	3500	51	50	50
Bailey S A	1000	800	785	790
Bail 5¾ pr	400	$ 21½	21½	21½
Banff	7200	114	105	114
Calalta	2700	42	41	42
Cal Ed	530	$ 17⅜	17⅜	17⅜
Calvert	2000	35	35	35
Cdn Ld Imp	1600	11	11	11
CS Pete	1200	310	310	310
C Chieftn	500	73	73	73
Cdn Dev	1125	445	440	440
C Ex Gas	7810	187	181	181
C Homestd	100	105	105	105
Cent Del	4825	690	685	690
Chat Oil	1200	114	113	114
C Mic Ma	3910	260	250	260
C West P	2100	250	250	250
Dev-Pal	1793	77	77	77
Dome Pete	200	810	810	810
Duvex	6300	5	4	4½
Dynamic	3100	70	67	67
Fargo	1200	365	360	360
Fr Pete pr	200	350	340	340
Gr Plains	1125	$ 13¼	13	13
Home A	7400	$ 11	10¾	10¾
Home B	1965	$ 10¼	10	10
H B Oil G	3583	$ 14⅜	14⅜	14½
Jump Pnd	1000	22	22	22
Jupiter	1200	315	310	310
LI Pete	2700	6½	6½	6½
Lon Point	5000	49	47	49
Mayfair	1700	155	155	155
Medal	5116	225	216	220
Midcon	2400	33	32	32
Mill City	500	19	19	19
Nat Pete	6350	345	310	310
N Conc pr	2000	6	6	6
N Cont	3500	23½	23	23
N Davies	1000	10	10	10
Northcal	9000	9	8	9
NC Oils	1700	225	210	210
NCO dis	700	85	85	85
Norfield	49000	2½	2½	2½
Okalta	2500	46	45	46
Pac Pete	3916	$ 12¼	12	12¼
Pamoil	10500	52	48	50
Permo pr	1400	63	65	65
Petrol	1000	73	73	73
Philips	3000	47	46	47
Pamoil rt	42705	5½	5	5
Place	6300	41½	41	41
Provo Gas	3633	225	221	221
Quonto	1000	6	6	6
Ranger	400	105	105	105
Reef Exp	44500	9	8½	8½
Royalite	5410	$ 10⅜	10	10⅜
Sapphire	41300	72	68	71
Sapph debs	30	135	135	135
Secur Free	2660	445	445	445
South U	6500	12½	12	12
Spooner	2000	11	11	11
Texstar	5300	200	190	200
Trans Can	1100	53	53	53
Triad Oil	1720	210	205	205
U Cans vt	1500	155	154	154
Un Oils	2300	143	142	143
Wayne	1000	9	9	9
Wespac	1800	13	12	12
W Cdn OG	750	105	103	103
W COG w	300	68	66	68
Westburne	600	53	53	53
Wstates	1638	160	155	155
W Decalta	800	89	89	89
Windfall	2200	12½	12	12
Yan Can	4000	3	3	3

MINES

Abacus	8600	13	12	12
Acad Ura	9125	6	5½	6
Advocate	1125	400	400	400
Agnico	22385	82	79	81
Akaitcho	1500	43	43	43
Am Larde	3000	18	17	17
Anacon	24030	71	58	64
Anglo H	165	800	800	800
Ansil	18000	8	7½	7½
Arcad wts	5200	11	11	11
A Arcad	22525	47	45½	46
Area wt	2200	16	15	15
Atl C Cop	3700	145	140	140
Atlas Yk	3000	6	6	6
Atlin-Ruf	4500	10½	9½	9½
Aumacho	6500	15½	14	14
Aumaq	2000	7	7	7
Bankeno	1000	45½	45½	45½
Barnat	2250	155	150	155
Base Mets	500	10	10	10
Baska	4000	10	9½	10
B-Duq	7700	20	17	17
Belcher	2700	65	62	62
Bethlm	3950	145	135	138
Bevcon	2000	11	10½	10½
Bibis	5500	6	5½	6
Bicroft	3106	75	74	74
Bidcop	8000	10½	10	10
Bi Bay	5000	7	7	7
Bordulac	8700	8½	7	7
Bouzan	21300	66	63	63
Braiorne	245	600	595	600
Br Reef	3000	28	28	28
Brunswk	1300	330	325	330
Buffad	1000	6½	6½	6½
Calder	1000	11	11	11
Cadamet	1025	10	10	10
Ca Chib	18880	$ 10¼	960	965
Ca RL	100	$ 12⅜	12⅜	12⅜
C Tung	5400	185	180	180
C Astoria	3500	6	6	6
C Dyno	12955	104	100	100
C Malarc	1500	32	31	31
C N Inca	1000	10	10	10
Cdn NW	3166	22	22	22
Cassiar	575	$ 14¾	14¾	14¾
Cent Pat	1200	106	106	106
Cent Pore	5000	10½	10	10¼
Chester	16000	39½	35½	36½
Chib-Kay	4000	15	14	14
Chib M	2000	85	81	85
Chimo	4000	52	51	51
Chrom	305	615	610	615
Coch Will	200	345	345	345
Coin Lake	1500	14½	14½	14½
Cmb Met	3667	27	27	27
Conagas	1300	81	81	81
C Bellek	1100	5	5	5
C Calinn	3500	8	8	8
C Discov	6395	260	251	260
C Fen	1000	20	20	20
CG Arrow	1300	24	24	24
C Halil	18400	50	48	48
C Marben	4400	48	44	44
C Marcus	1000	90	89	89
Cn M S	2574	$ 26⅜	26	26⅛
C Mogl	15360	160	154	157
C Morrsn	1500	28	27	28
C Mosher	500	163	161	161
Cn Negs	15158	15½	15	15
C Nrtld	2000	33	32	32
C Persh	1000	9½	9½	9½
Cn Que	17600	55	52	54
C Regcrt	1040	8½	8½	8½
C Sanorm	8500	6½	6	6½
Cnwest	400	385	380	380
Cp Corp	2000	21	21	21
Cp-Man	500	9	9	9
Coprand	8089	160	155	156
Coulee	2500	36	35	35
Courvan	2500	15	14	15
Cowich	500	40	40	40
Daering	3000	11½	11	11
D'Aragn	8000	27	27	27
Dr Horn	16500	26½	26	26
D'Eldon	1125	7	7	7
Deinite	8726	33½	33½	33½
Denison	6638	$ 10⅜	10¼	10
Dcknson	400	265	260	260
Donna	125	$ 21¾	21¾	21¾
Duvan	5500	12½	12	12½
Est Mal	4300	165	160	165
Est Sull	1500	199	194	197
Elder	7700	171	164	164
Eldrich	2500	16½	15½	16½
El Sol	2000	5½	5½	5½
Eureka	9800	29	28	29
Falcon	5955	$ 58⅜	57¾	57¾
Faraday	2400	183	185	185
Fatima	3000	40	38	38
Frobisher	2000	11½	10½	11½
Geco Min	5273	$ 22½	22¼	22¼
Giant YK	130	$ 10½	10½	10½
Glacier	4000	13	17	17
Ginn Uran	500	5	5	5
Goldale	1000	27½	27½	27½
GF Minng	500	19	19	19
Goldray	4000	16	16	16
Grandroy	2500	20	19½	19½
Granduc	9400	395	385	385
Gulf Lead	500	5½	5½	5½
Gunnar	2953	869	840	850
Hrd Rock	4000	12½	12	12
Har-Min	5100	10½	9½	9½
Hasaga	4000	14½	14	14
H of Laks	5500	9½	9	9½
Headway	2200	30	30	30
Heath	11500	5	4½	5

ON NE CHANGE GUERE



BOURSE DE NEW YORK

(Séance de jeudi)

	Haut	Bas	Clôt.
Abb Labor.	70¾

- Yves Montand: l'athlète de la chanson
- Félix Leclerc, chez lui, au Canada
- Attitude des femmes devant la maternité

- Le mobilier, comme l'hôte, se doit de vous faire bon visage
- Dans 15 secondes: 100,000 morts
- Vos cheveux reflètent votre jeunesse

Pourquoi voulait-on limoger HARVEY?

lire en page 38

La Patrie DU DIMANCHE

MONTREAL, 21 MAI 1961 — 27 année — No 21 — 15¢

FINALE

$250,000 de la PÈGRE à un DÉTECTIVE PROMU

lire en page 15

La FILLE de TABLE

Qui est-elle?
Quel pourboire reçoit-elle?



Quel est son revenu moyen?
Quels sont ses griefs?

Photos: Jacques Senécal

lire en page 3

Pour payer ses études YVES LAMONTAGNE compose des chansons



lire en page 23

Les PÊCHEURS DEMANDENT des EXPLICATIONS

lire en page 5

- Nos petits-enfants éviteront-ils le fléau de la grêle?
- L'écrivain français Albert Camus, 13e victime du château de Lourmarin Superstition ou malédiction?

RESERVEZ VOTRE EXEMPLAIRE DES MAINTENANT!

NAISSANCES

BOUCHER-GOULET — A l'hôpital Rosemont, le 6 mai 1961, à M. et Mme Jean-Paul Boucher, née Rita Goulet, une fille baptisée Marie, Aline, Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Auger, oncle et tante. Porteuse, grand-maman Goulet.

JENNINGS — A Baden-Baden, Allemagne, au lieutenant aviateur et Madame Gordon A. Jennings (née Suzanne Charland) le 17 mai 1961 un fils Patrick Mark. La mère et l'enfant se portent bien. 182-2 R

DECES

BEAUVAIS — A Montréal, le 17 mai 1961 à l'âge de 83 ans est décédé Joseph Beauvais, époux de feu Rachel Dupras, demeurant 229 Bellechasse. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, no 7766, rue St-Hubert à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 182-2

BERNIER — A Montréal, le 17 mai 1961 à l'âge de 79 ans est décédé Narcisse Bernier, époux de feu Maria Brault. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, No 6440, 25e avenue, Rosemont, angle Beaubien, pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181—2

CHARLEVOIS — A Montréal, le 18 mai 1961 à l'âge de 77 ans est décédé Olivier Patrice Charlevois, époux de Rose-Alma Taillon, autrefois des Cedres, comté Soulanges. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, no 555 rue Gouin ouest, pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Merci où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS — A Montréal, le 17 mai 1961, à l'âge de 66 ans, est décédé Ernest Comtois, époux de Marie-Louise Perreault, demeurant 1864 St-Timothée. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 302, rue Ste-Catherine Est, à 8.45 hres pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181—2

DROUIN — A St-Benoit, le 17 mai 1961 à l'âge de 65 ans est décédée Mme Joseph Drouin, née Marie-Marthe Rastoul, mère de Mlle Jeanne D'Arc et de maitre Vincent Drouin de St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, Rang St-Jean à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction A. Vendette. 181—2

DUBOIS — A Pointe-St-Charles, le 17 mai 1961, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme William Dubois, née Fiore Lefebvre, demeurant 1918 Richardson. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, No 1270, rue Laprairie, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181—3

GODUE — A Sutton, le 17 mai 1961, à l'âge de 85 ans, est décédé Georges Godue, époux bien-aimé d'Eva Dubé. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du salon Gustave Larivée, pour se rendre à l'église St-André, de Sutton, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181-2

GAGNON — A Québec, le 17 mai 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Henri Gagnon, organiste à la basilique Notre-Dame de Québec, époux en 1ères noces de feu Mariette Dorion et en 2èmes noces de feu Eugénie-D. Dorion, demeurant au no 101 rue Ste-Anne, père de M. Denys Gagnon, réalisateur à Radio-Canada. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et fils, Limitée, au no 46 ouest, boul. St-Cyrille à 8 h. 40 pour la basilique Notre-Dame de Québec. Inhumation au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

GUERIN — A Montréal, le 18 mai 1961 à l'âge de 38 ans est décédé Bernard Guérin, époux d'Annette Perras, fils de Mme veuve Rosalia Racette (Guérin) et frère de Jacques, Robert, Jean-Paul Guérin, demeurant au 31, 37ème Ave, Bois-des-Filion. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, no 7149 rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 182—2

HACHEY — A Verdun, le 18 mai 1961 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Richard Hachey, née Rose Wilson, demeurant à 3690 rue Gertrude. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gustave Drouin, no 3565 boul. Lasalle à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 182-2

HOULE — A Ste-Thérèse, le 16 mai 1961, à l'âge de 65 ans 11 mois et 23 jours est décédée Mme Joseph Houle, née Alphonsine Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Ste-Thérèse, No 39, rue Blainville Est à 9 hres 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181—2 R

LABRIE — A Cap-Chat, Co. Gaspé, le 17 mai 1961 à l'âge de 71 ans 6 mois est décédé Joseph Labrie. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. 181—2

LACHAPELLE — A St-François-de-Sales, le 16 mai 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé F. X. Olivier Lachapelle, époux de feu Anna Bourgeault, demeurant à 6230 Boul. des Mille-Iles. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Monty & Monty, No 1926 rue Plessis, à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-François-de-Sales où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 179—4

LACOMBE — A Montréal, le 17 mai 1961, à l'âge de 51 ans, est décédé Olivier Lacombe, époux de Gilberte Maheu. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet, 1922, blvd Rosemont, à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181-2

LEBLANC-BONETTO — A Montréal, le 17 mai 1961 à l'âge de 15 mois est décédée Anne-Marie Leblanc, enfant bien-aimé de M. et Mme Victor Leblanc. La cérémonie des anges a eu lieu le 17 mai à 1 hre 30 au Mont Providence de Rivière-des-Prairies. L'inhumation au cimetière de l'Est.

LECLERC — A Montréal, le 17 mai 1961, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis Leclerc, époux de feu Elida Jean, demeurant 68, blvd La Concorde, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. Dubreuil, 6776, rue St-Hubert, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Louis-Grignon-de-Montfort où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181-2

LEMAY — A Grenville, le 18 mai 1961 à l'âge de 89 ans, 9 mois, est décédée Malvina Roy, épouse en 1ères noces de Alfred Poulin et en 2es noces de Timothé Lemay. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jean Desforges, No 5 rue Principale, à Grenville, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181—2

McKEOWN, James, Gerald — Subitement, le 17 mai 1961, à Montréal, époux bien-aimé de Maria Denis, père de Gerald et Kathleen. Exposé au salon funéraire Thos. Kane, 5220 ave du Parc. Service funèbre samedi, le 20 mai à 9 a.m. à l'église St. Michael. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 181—2

MICHAUD — A Montréal, le 18 mai 1961, à l'âge de 58 ans, est décédé Emilien Michaud, époux de Georgette Castonguay, demeurant à 6374 Briand. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 6259 Boul. Monk à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 181—2

MOREL — A Montréal, le 16 mai 1961, à l'âge de 72 ans, est décédée Irène Gariépy, épouse en 1ères noces de Arthur Branchaud et en 2èmes noces d'Arsène Morel, demeurant 4369-A Delaroche. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, 518 Rachel Est, à 7.15 hres, pour se rendre à l'église des Pères du St-Sacrement où le service sera célébré à 7.30 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 180—3

NANTEL — A Montréal, le 17 mai 1961, à l'âge de 77 ans 11 mois est décédé Oscar Nantel, époux de Rose Brosseau, anciennement de la paroisse St-Arsène et demeurant à 8735 Girardin, St-Léonard-de-Port-Maurice. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant à l'église St-Léonard-de-Port-Maurice où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. 182—2

PARADIS — A Montréal, le 18 mai 1961 à l'âge de 83 ans est décédé Joseph-Adélard Paradis, époux de feu Alice Nadeau, demeurant chez sa fille Mme Juliette Emond, 6614, 16e Ave, Rosemont, autrefois de la paroisse Ste-Hélène. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., no 3254 rue Bellechasse à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 182-2

PARENT — A Québec, le 17 mai 1961 est décédé le Révérend Père Jean-Baptiste Parent, de la congrégation du Très St-Sacrement dans sa 73ème année d'âge et 49ème de sacerdoce. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du no 4450 rue St-Hubert pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très St-Sacrement, angle Mt-Royal et St-Hubert où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444



"aucun autre monument ne peut se comparer à celui qui porte le sceau Rock of Ages"



ROCK OF AGES

La différence réside dans la qualité du travail. L'excellence coûte toujours un peu plus cher. Si vous désirez ce qu'il y a de mieux, rappelez-vous qu'aucun autre monument ne peut se comparer à celui qui porte le sceau Rock of Ages.

A titre de dépositaire local autorisé, nous avons un choix complet des fameux monuments Rock of Ages.

Todoro & Bigras LIMITEE
MAURICE BOUCHER, président
6752 est, Sherbrooke, CL. 5-4076 — Rés. DU. 7-9404
Situé en face du cimetière de l'Est

Les cachets de Radio-Canada: de $34,000 à moins de $2,000

par **Amédée Gaudreault**

OTTAWA. — M. J.-A. Ouimet, président de la Société Radio-Canada, a révélé que celle-ci a payé, en 1959, des salaires ou cachets s'élevant entre $28,000 et $34,000 à 7 personnes. Des salaires de $22,000 à $28,000 ont été versés à 20 autres. Aucune n'a été identifiée, selon la politique souvent critiquée, mais maintenue jusqu'ici, de garder secrets les noms de ces personnes.

M. Ouimet témoignait devant le comité parlementaire qui enquête sur la radiodiffusion et la télévision. Il a révélé que ces salaires ont été versés à des musiciens, comédiens, animateurs, commentateurs, écrivains, maitres de cérémonies, spécialistes en interviews, etc.

Voici quels ont été les autres salaires versés, dans les mêmes catégories, toujours pour 1959 :

De $20,000 à $22,000, à 17 personnes; de $18,000 à $20,000, à 13 personnes; de $16,000 à $18,000, à 13 personnes; de $14,000 à $16,000, à 22 personnes; de $12,000 à $14,000, à 50 personnes; de $10,000 à $12,000, à 59 personnes; de $8,000 à $10,000, à 97 personnes; de $6,000 à $8,000, à 186 personnes; de $4,000 à $6,000, à 325 personnes; de $2,000 à $4,000, à 691 personnes; moins de $2,000, à 15,912 personnes.

Ce dernier montant représente 91.4 pour 100 des montants versés.

Congrès de 3 jours de l'Alliance canadienne

L'Alliance Canadienne (Ac-Ca), mouvement qui travaille à promouvoir une meilleure compréhension entre les deux principaux groupes ethniques au Canada et qui, en novembre 1956, obtenait une Charte du gouvernement fédéral, tiendra son 4e congrès annuel à Montréal, demain, dimanche et lundi, à l'hôtel Reine Elisabeth, sous la présidence de M. Gérard Godin, président général, de Toronto.

Le programme du congrès comprend d'abord une journée d'étude sur la "langue parlée en français et en anglais"; les travaux présentés seront les suivants : samedi matin, 10 h. 30, "Le Canadien français vu par le Canadien anglais", par le professeur Michael Oliver, de l'université McGill : "The English Canadian as seen by the French Canadian", par M. Pierre de Bellefeuille, journaliste; "Une alliance canadienne est-elle possible ?" par Mme Madeleine Fohy St-Hilaire, qui aida à former cette société, en 1953. Une discussion suivra chaque séance du colloque.

Samedi après-midi, 2 heures: "Le français tel qu'on le parle au Canada", par M. Robert Hollier, de l'Université de Montréal; "English as it is spoken in Canada" par le professeur Walter Avis, R.M.C., de Kingston. M. le juge Roger Ouimet et M. Roy Field présideront le colloque.

Au banquet du dimanche soir, qui débutera à sept heures, les orateurs seront le très hon. Louis St-Laurent, ancien premier ministre du Canada et patron d'honneur de l'Alliance Canadienne, et le professeur Maxwell Cohen, doyen intérimaire de la faculté de Droit de l'Université McGill.

Lundi, 22 mai, à l'Institut neurologique, rue Université, aura lieu, à 10 heures, l'assemblée générale des membres de l'Alliance Canadienne (Ac-Ca), et les élections des nouveaux officiers sur le plan national, après quoi le nouveau conseil général tiendra une courte séance.

Les organisateurs de ce 4e congrès de l'Alliance Canadienne, section de Montréal, dont le Dr. S. C. M. Hawkins, de MacDonald College, est le président, sont déjà assurés des représentants des gouvernements fédéral et provincial, des universités de Québec, Montréal et McGill, des villes de Québec et de Montréal, ainsi que des membres des différentes sections.

Routes encore interdites aux véhicules lourds

QUEBEC. (J.M.) — Le ministère de la Voirie annonce que les routes 24, 25, 25-A, 26, ainsi que les chemins municipaux, dans les comtés de Bellechasse, Montmagny et L'Isles, ne sont pas rendues à la circulation des véhicules lourds à cause des conditions précaires d'une saison lente de dégel.

Dès que la situation se sera améliorée, le ministère fera connaître la date précise de la réouverture de ces routes pour les poids-lourds.

Cependant, la route No 2, de Lévis à Rivière-du-Loup, sera de nouveau accessible dès le dimanche 21 mai, tel qu'annoncé précédemment.

Urgent: un comité Ottawa-Montréal

OTTAWA (DNC) — Le député de Saint-Henri, M. Pitt Lessard, a proposé, hier, la formation d'un comité fédéral-municipal auquel serait confié l'étude des plus urgents besoins de la métropole.

Parlant, a-t-il dit, aussi bien à titre de député qu'à celui de conseiller municipal, il a fait siennes les demandes antérieurement formulées par le député de Maisonneuve-Rosemont, M. Deschatelets.

Tout comme ce dernier, M. Lessard a parlé de la construction d'un nouveau pont à l'est de Montréal ; de l'utilisation des terrains du Canadien National, le long du port, et de l'aménagement d'un parc, au port même.

"Voilà, dit-il en résumé, les projets urgents et nécessaires qui intéressent à la fois le gouvernement fédéral et la ville de Montréal".

Municipalités d'Hochelaga et village minier de Pascalis

QUEBEC. (par **J.-L. L.**) — Le bill concernant les municipalités du comté d'Hochelaga et le village minier de Pascalis a été adopté rapidement en 2e lecture, hier, à l'Assemble législative.

Ce mince projet de loi de deux articles donne au registrateur du district de Montréal les pouvoirs du secrétaire-trésorier de la municipalité du comté d'Hochelaga et prolonge l'existence du village de Pascalis, en Abitibi.

INFIRMIERES

SUITE DE LA PAGE 14

ancien hôital de l'Amérique du Nord. Toutefois, l'augmentation récente du salaire de base à $57 par semaine assure à cette institution les services d'un plus grand nombre de graduées et les autorités espèrent de cette façon garder plusieurs de leurs finissantes.

A l'Hôpital St-Michel-Archange, consacré aux maladies psychiatriques, on n'a pas assez d'infirmières diplômées pour le service de 4 heures à minuit et ce sont les religieuses qui, après avoir travaillé toute la journée, doivent poursuivre leur tâche toute la soirée. Pour les services de minuit à 8 a.m. et de 8 a.m. à 4 p.m., le personnel est suffisant.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, la situation est à peu près la même qu'à St-François- d'Assise et certains services devront être fermés pendant la période des vacances.

Au secrétariat de l'Association provinciale des Infirmières catholiques, on admet qu'il y a pénurie d'infirmières, dans les hôpitaux et en service privé. "Nous recevons des demandes de partout, non seulement de la ville mais de toute la région, et il est impossible de répondre à toutes. Cependant, aucune section d'hôpital n'est fermée actuellement pour cette raison", précise-t-on en terminant.

(à suivre)

DECES

PETIT — A Montréal, le 17 mai 1961, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Petit, née Justine Lauzon, demeurant 3220 Boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359 11e Ave, Rosemont, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181—2

PERREAULT — A Montréal, le 17 mai 1961, à l'âge de 50 ans, est décédé Emile Perreault, époux de Berthe Gingras, demeurant 3236 Roxen. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, No 3198 rue Ontario est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où le service sera célébré à 7 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181—2

POULIN, Rosanne — En cette ville, le 16 mai 1961, Rosanne Mallette, épouse bien-aimée de Joseph Poulin. Exposée aux salons Jos. C. Wray & Bros., 1234 rue de la Montagne. Service funèbre à la basilique Marie-Reine-du-Monde à 9 a.m., vendredi. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 181—2

RAQUEPAS — A Montréal, le 17 mai 1961, à l'âge de 60 ans est décédé Raymond Raquepas, restaurateur, épicier, époux de Thérèse Lamarche, demeurant 6238 Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette, No 1350 rue Beaubien Est à 8 hres pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181—2

REID — A Montréal, mardi le 16 mai 1961, est décédé Bruce Lawrence Reid, époux bien-aimé d'Yvonne Roy et père de Jocelyne (Mme J. Gauthier) et Joan (Mme A. Carigliano). Funérailles de la Chapelle William Wray, 2075 rue University, samedi 20 mai à 10 h. du matin. Inhumation au Montreal Memorial Park.

REUMONT — A Montréal, le 18 mai 1961, à l'âge de 66 ans, est décédée Lydia Langlois, épouse en 1ères noces de Henri Loiseau, et en 2es noces de feu Kleber Reumont, demeurant à 3407 Adam. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, No 3198 rue Ontario est, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181—3

SHORE — Subitement, à Montréal, le 17 mai 1961, à l'âge de 61 ans, est décédé Anne Brunette, épouse de feu Maurice Shore, demeurant à 130 Fleury ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415, rue Fleury est, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181-2

SMALLWOOD — A Montréal, le 17 mai 1961, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Arthur Smallwood, née Marie Petipas, demeurant 4025 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 518 rue Rachel est, à 11 hres 15, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 11 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181—2

TURENNE — A Montréal, le 17 mai 1961 à l'âge de 66 ans est décédée Mme veuve Henri Turenne, née Dorina Chartrand, demeurant 10106 Des Ormes. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 745 rue Crémazie est à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 181—3

MESSES ANNIVERSAIRES

BEAUDOIN — Lundi le 22 mai courant, à 7 hrs 30 a.m., à l'église St-Denis, sera chantée par le Rév. Père Omer Beaudoin, P.B., une messe (1er anniversaire) pour le repos de l'âme de M. Ubald Beaudoin. Parents et amis sont priés d'y assister. 182—2 R

DESMARAIS — Le 20 mai, à la paroisse Notre-Dame-de-la-Guadeloupe de Huil, sera chantée une grand-messe 5e anniversaire pour M. Edmond Desmarais, par son épouse, anciennement de Montréal.

REMERCIEMENTS

JUTRAS — M. et Mme Paul-Emile Jutras et leurs enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de A.B.E.M. Marcel Jutras, décédé accidentellement le 6 courant, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'enregistrer doivent considérer ces remerciements comme personnels. 181—2 R

Nécrologie

R. P. J.-B. PARENT, S.S.S.

Mercredi soir, à Québec mourait le Père Jean-Baptiste Parent, de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, après une maladie qui le tenait immobilisé depuis sept ans. Il aurait eu 73 ans le mois prochain, et célébré bientôt son 50e anniversaire de sacerdoce.

Il avait fait du ministère aux Etats-Unis, plus précisément à Suttern, N.Y., et à Chicago, et était revenu définitivement au pays en 1928. Frappé de paralysie partielle en 1922, il n'en continua pas moins à exercer son ministère jusqu'en 1954.

La dépouille mortelle est exposée à la communauté, 4450 rue Saint-Hubert, et les funérailles auront lieu samedi matin à 9 h., en l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, angle Mont-Royal et Saint-Hubert.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 16 mai 1961 par lequel Munderloh & Co. Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 17 mai 1961 sous le No 1533234. Banque de Montréal, 17 mai 1961.

CORSETIERE
parfaitement bilingue, avec expérience, demandée
Téléphoner à
Mme FORTIN — CR. 3-2621

CITE DE MONTREAL
Service des Achats et Magasins
SOUMISSIONS
79 voitures de radio-patrouille

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour **la fourniture de 79 voitures de radio-patrouille** pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 5 juin 1961 pour être ouvertes le 7 juin 1961, à 2 h. 30 p.m.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis, à compter du 23 mai 1961, par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 rue de Fleurimont, Montréal.

Hôtel de ville,
Montréal, le 19 mai 1961
Le Greffier de la Cité,
GABRIEL MORIN

ON DEMANDE
CONTREMAITRE
pour chantier de construction de projet résidentiel. Doit avoir au moins 3 ans d'expérience comme contremaitre d'un projet sous les normes de la SCHL. Bilingue. Emploi permanent. Salaire généreux. Ecrivez ou présentez-vous entre 3 h. et 7 h.
PARKVIEW HOMES, 3510 est, boul. St-Joseph

ANALYSTES DES PROCEDES
Les candidats doivent connaître et posséder l'expérience des machines à cartes perforées et autres machines auxiliaires, plus particulièrement la machine comptable IBM 407 et la calculatrice 604.
Ce poste, au service des procédés et systèmes de comptabilité et de bureau en général, exige une expérience dans ces domaines.
Les candidats choisis travailleront au siège social d'une importante compagnie minière à Port-Cartier, une ville moderne située à 500 milles de Montréal sur la rive nord du St-Laurent.
Veuillez nous adresser le détail de votre instruction et expérience
au : Surveillant de l'emploi,
Quebec Cartier Mining Company,
1255, boul. Laird, Montréal 16, Qué.

MAISON A VENDRE
LACHINE



Duplex semi-détaché dans le Parc LaSalle 4 pièces, plancher cuisine tuile, chambre de bain tuile couleur, plancher bois franc, à l'épreuve du son, hauts loués $75.00, chauffage pour bas, salle de jeu au sous-sol. Ouvert pour inspection samedi 1 h. à 5 h, Dimanche 1 h. à 5 h, P.M.
$22,000, léger comptant
ME. 7-7001

LOI SUR LA FAILLITE — AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC.
DISTRICT DE MONTREAL, NO. 1218/1961

Dans l'affaire de la faillite de :
PAUL-ROLLAND GAMACHE, marchand, faisant affaires sous les nom et raison sociale de "CASANOVA ENRG.", 177a, rue Champlain, domicilié au no 52, rue St-Georges, Saint-Jean, P.Q.

Des soumissions cachetées, renfermant un chèque visé représentant 15% de l'offre, seront reçues au bureau du syndic-soussigné, jusqu'à mardi, le 23ème jour de mai, 1961, à 4 heures de l'après-midi, pour l'achat en bloc ou en lots séparés de l'actif suivant :

Lot No 1—fonds de commerce (mercerie pour hommes) inventorié à $3,424.00
Lot No 2—fixtures et agencement du magasin inventorié à ..... $ 789.00

Le solde payable sur acceptation d'autre part, soit au comptant ou à tels termes acceptables au Syndic qui se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Toute offre comporte l'obligation pour l'acquéreur de payer, en plus du prix d'achat, toutes taxes attachées à la vente desdits biens.

Pour inspection, s'adresser chez le syndic à l'adresse indiquée plus bas.

Daté de Saint-Jean, P.Q., ce 17ème jour de mai, 1961.

MAURICE BOULAIS, A.P.A., syndic

Bureau au no 39 St Jacques,
St-Jean, P.Q. — Tél.: FI. 7-7503 4.

FUNERAILLES DU DR ARMAND GERVAIS, D.D.S.

A Montréal, le 9 mai est décédé à l'âge de 68 ans le Dr Armand Gervais. Originaire de St-Jean-sur-le-Richelieu, il obtint son doctorat en Art Dentaire de l'Université de Montréal en 1920. Il exerça sa profession à St-Jean de nombreuses années, dont plusieurs à titre d'officier dans le corps médical de l'armée canadienne.

Il laisse son épouse Rose Godin, et 4 enfants, Michèle (Mme H.-P. Mandeville), Adèle (Mme R. Wickham), Guy, étudiant en droit et Louise.

Outre son épouse et ses enfants, le défunt laisse dans le deuil sa soeur Pauline (Mme B. Lemoine), ses gendres, le Dr H.-P. Mandeville m.d. et M. R. J. Wickham, ses petits-enfants, Marie, Hélène, Paul et Christine, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Bernard Lemoine, Mlle Louise Godin, M. et Mme Charles Godin, M. Jean Godin, M. et Mme Albert Godin, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu le 12 mai à l'église Ste-Madeleine d'Outremont et de là le convoi funèbre se dirigea vers St-Jean où un libera fut chanté à la Cathédrale. Le défunt fut inhumé au cimetière de St-Jean.

AVIS LEGAL
LA LOI DE FAILLITE
SOUMISSIONS DEMANDEES DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
MLLE JOSETTE J. OLIVIER
SECRETAIRE

AVIS est par les présentes donné que des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'à mardi, le 30 mai 1961 à midi, pour l'achat de l'actif suivant :

UN JOLI COTTAGE SIS AUX NOS 2026 et 2028 DE L'AVENUE DES CEDRES A ST-BRUNO.
COUT $36,000.00

Les soumissions doivent être faites par écrit et adressées au syndic soussigné. La plus haute, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée et le syndic se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

Pour plus amples informations, s'adresser au syndic soussigné ou à l'inspecteur, Gaston Lapalme, C.P. 7, Foster, Qué., lequel sera sur les lieux à St-Bruno, jeudi soir, le 25 mai de sept à neuf heures du soir pour faire visiter la propriété et fournir les renseignements requis.

PHILIPPE A. JOLIN, C.A.
SYNDIC

Bureau :
317 rue Racine, Granby, Qué.
Tél : FR. 8-3964

HYDRO-QUEBEC
SOUMISSION No B-66

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 315, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'est, le jeudi 1er juin 1961, relativement à la fourniture de

la main d'oeuvre et des matériaux pour la construction des fondations pour disjoncteurs et colonnes de structures y compris la canalisation souterraine en fibre requise, — Sous-station Fleury.

On devra examiner les devis et autres formules de soumission à la sous-station Fleury, à 10 h. a.m., heure avancée de l'est, le jeudi 25 mai 1961. Seuls les entrepreneurs ou leurs représentants qui seront sur les lieux pour recevoir les instructions, seront appelés à soumissionner. La sous-station Fleury est située à 590 ouest, rue Sauvé, à Montréal.

On peut obtenir les formules de soumission lors de l'assemblée mentionnée ci-dessus contre un dépôt de $5, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée : **"Soumission No. B-66".**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
P. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 16 mai 1961.

AVIS
est par les présentes donné qu'un contrat signé le 30 juin 1958 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Hennesey and Lemieux Company Limited furent vendues à la Banque Canadienne de Commerce fut enregistré le 17 mai 1961 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal sous le No 15333339.
Montréal, P.Q., le 17 mai, 1961.
LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE
par W. Williams, gérant

A SOUS-LOUER
VAN HORNE et ST-URBAIN
Espace pour manufacture légère dans immeuble à gicleurs. Environ 2,000 pieds carrés, gros ascenseur pour marchandises. Occupation immédiate. $175 par mois.
M. Grill, CR. 4-4704

LINCOLN CAPRI 1958
A VENDRE
Tout équipé, auto de particulier, prix $2,500. Pas d'agent.
Téléphoner le jour à MO. 9-3501
Le soir à CR. 1-7413

VENDEURS DE SPORT
demandés
Pour maison d'aff

OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 h.

(fermé lundi 22 mai fête de DOLLARD)



Chez **dupuis**

défilé de modes estivales pour fillettes

Samedi 20 mai à 10 h.
au 3e étage

4 PRIX DE PRESENCE

Déposez vos cartes d'invitation dans la boîte placée à cette fin au troisième étage Dupuis. L'attribution aura lieu immédiatement après le défilé.

commentaires :
Suzanne MANSEAU
coordonnatrice de la mode chez Dupuis.







A. ENSEMBLES 3-PCES

6.99

ADOLESCENTES 8-14 ANS

Fameux coton "LAVEZ ET PORTEZ", ton lilas ou jaune or sur fond blanc. Blouson "POPOVER" genre PULLOVER. Culotte "JAMAICA" taille mi-boxer. Jupe "CIRCULAIRE" enveloppante. Le tout de même qualité de coton formant l'ensemble de vacances parfait.

DUPUIS – TROISIEME, RAYON 550

B. ROBES HABILLEES

FILLETTES 10-14x ANS

10.99

Populaire modèle tailleur avec col jaune, une ceinture pour convenir, reliant la jupe très circulaire. Choix de LILAS ou VERT sur tissu satiné.

DUPUIS – TROISIEME, RAYON 550

ENSEMBLES 2 PIECES

3.99 ord. 5.00

Fillettes 8 à 14 ans

Blouse fantaisie sans manches attachant sur le devant. Cotonnade imprimée . . .
La jupe très ample gonflée sur crinoline, fermeture glissière.
• VERT MOUSSE • HOT PINK
DUPUIS – TROISIEME, RAYON 550

DEUX PIECES "SPORT"

4.99 8 à 14 ans

Broadcloth deux tons : blanc/marine – blanc/rouge. Blouson tailleur sans manches avec une jupe plissée. CULOTTE BOUFFANTE AVEC ELASTIQUE A LA TAILLE ET AUX GENOUX.

TROIS PIECES "BAMBINES"

4 à 6x ans **4.99**

Broadcloth serré lavable sans rétrécir. **Blouse** "CHIN CHIN" à col chinois, garniture opposée. **Pantalon** cycliste, ceinture avec élastique au dos. LA COIFFURE EN PAILLE RETENUE D'UN RUBAN NOUE. • LILAS • OR • AQUA
DUPUIS – TROISIEME, RAYON 550

SACS "PETITE DEMOISELLE"

2.99

"Bandoulière tout cuir vache souple et léger, de forme menue et de nuance tan Havane.
même modèle avec courroie ordinaire 2.50
DUPUIS – REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 460



"GEORGETTE"

7.95 la paire

A. Souliers d'été cuir blanc de premier choix. Deux oeillets. Sans doublure. Semelles en composition. Talons 9/8 pour le confort des jeunes. Pointures : 5½ à 10 (aa – 4½ à 9½ (b

"SAVAGE"

4.95 la paire

B. Souliers cuir souple en brun ou rouge, bout semi pointu. Intérieur traité "Sanitized"*. Semelles cousues caoutchouc mousse. Talons caoutchouc. Pointures : 8½ à 3. Fillettes, garçonnets.
*Désodorisant, antiseptique non irritant, non toxique.

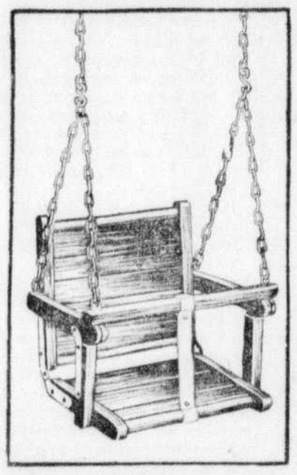
"NITE-AIRES"

C. Pour fillettes, adolescentes, forme étroite : 5 à 10 forme medium : 4 à 9½ • lilas • vert • melon • brun. Cuir très souple. Empeigne mocassin. Talons bas en cuir

4.95 la paire

DUPUIS – DEUXIEME, RAYON 472

VI.2-6171



ESCARPOLETTES

• pour un plafond véranda
• ou entre deux pièces

se fixe à un portique de gymnase . . . **4.69**

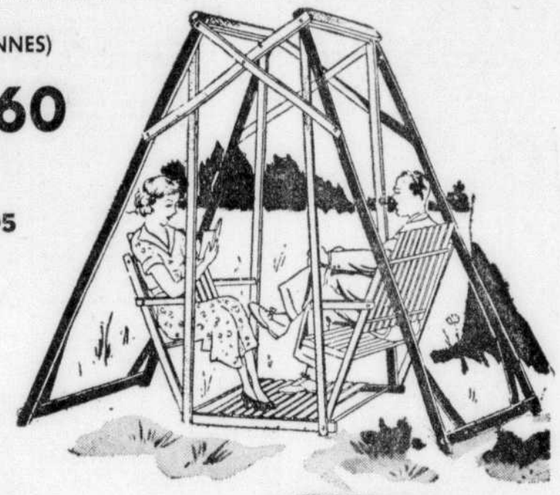
Fabrication extra solide. Bois franc lisse bien verni. Courroie-entre-jambes. Chaines de métal retenues par deux crochets en acier.

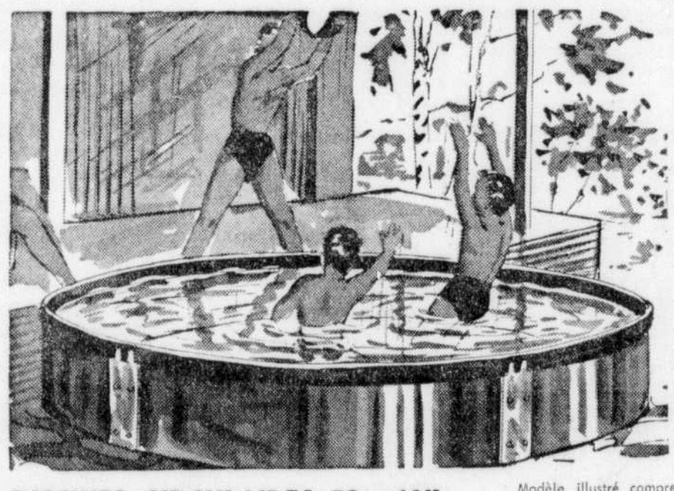
DUPUIS – QUATRIEME, RAYON 910

BALANÇOIRES DE JARDIN (4 PERSONNES)

Montage à vis d'une grande solidité. Montants en bois peints rouge, siège/dossiers vernis ton naturel (démontables), balançoire complète. **28.60**

TOIT OU PARE-SOLEIL POUR CETTE BALANÇOIRE **15.95**





PISCINES CIRCULAIRES 72 x 12"

Large rebord sur côté solide. Contour en Masonite robuste. Joints renforcés de vis et d'écrous. Fond en Vinyle lisse et résistant. Installation simple et facile.

ord. 15.95

13.88

DUPUIS – QUATRIEME, RAYON 910

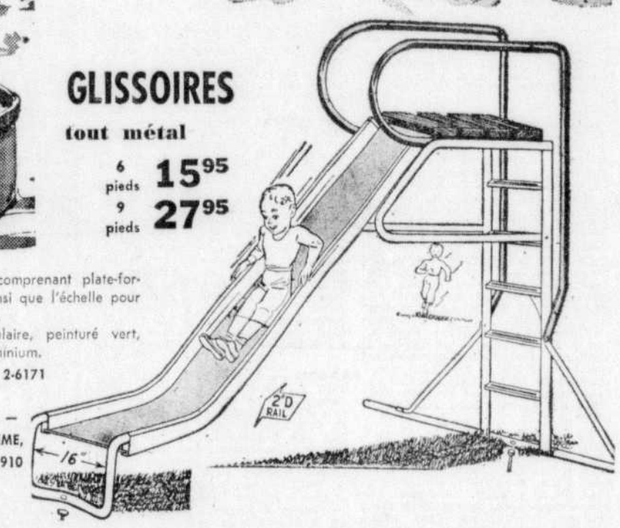
GLISSOIRES

tout métal

6 pieds **15.95**
9 pieds **27.95**

Modèle illustré comprenant plate-forme de départ ainsi que l'échelle pour atteindre le haut.
Tout métal tubulaire, peinturé vert, glissoire en aluminium.
VI. 2-6171

DUPUIS – QUATRIEME, RAYON 910





NOUVELLES ROBES ESTIVALES

AU CHOIX

16.99

TOILE "SERRANO"
surface lustrée

A) 2-pièces comprenant le blouson, encolure ronde, boutons retenus par un noeud, le bas fini péplum. Jupe droite, plis de marche. 10 à 20 – noir, blanc, beige.

B) Robe princesse, glissière au dos. Devant avec empiècement blanc, appliques de pétales de ton opposé. Noir, vert, bleu, marine. 10 à 20.

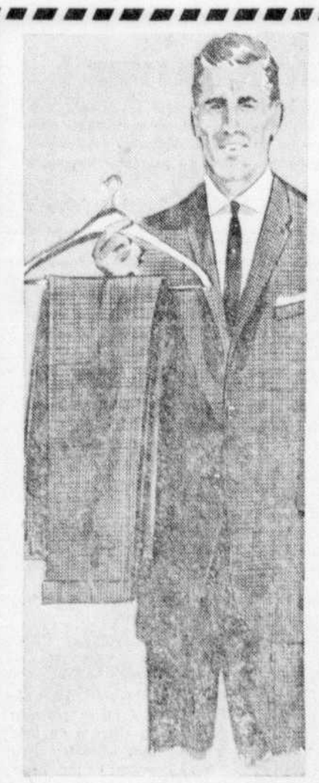
DUPUIS – DEUXIEME, RAYON 530

DEMAIN SAMEDI
DERNIER JOUR

pour venir demander conseils à
Mlle Claudette BERNIER
représentante de DOMINION CORSET. Elle vous donnera gratuitement de précieux renseignements sur le choix de vos vêtements de base.

CORSETS – DEUXIEME, RAYON 360

au **SOUS-SOL** Chez **dupuis** Frères



COMPLETS 2 PANTALONS

worsted rayonne/acétate ou laine/viscose, carreaux variés – • gris • brun • bleu • charcoal Tailles : 34 à 46. Toutes statures.

ORD. 39.98 les 3 pièces **$34**

Veston droit 3 boutons, fente au bas du dos. Aussi veston CONTINENTAL avec une fente de chaque côté. Demi-doublure satin. Les 2 pantalons à plis et glissière.

DUPUIS – SOUS-SOL, RAYON 1605



Vestons sport

100% laine en . . . • tweed • worsted
ORD. 24.98
Pour hommes, jeunes gens : 34 à 44 (ordinaire, courte, élancée). Carreaux et autres motifs en bleu, brun, gris, charcoal. Devant droit, 3 boutons, 3 poches appliquées ou ordinaires.
$21

DUPUIS – SOUS-SOL, RAYON 1615

PANTALONS D'ETE

(Slacks) gabardine acétate – 100% flanelle de laine et tissu tropical "Lavez et Portez" – Dans le groupe: brun, charcoal, gris, bleu, noir. Tailles : 30 à 44. Plis et glissière. Tons unis.
ORD. 9.98
8.49

DUPUIS – SOUS-SOL, RAYON 1615



CHEMISES HABILLEES

BLANC IMPECCABLE POUR HOMMES

100% TERYLENE* "Sanforized". AUSSI COTON FIN "LAVEZ/PORTEZ"

2.98

Encolures : 14 à 16½ . . . Manches courtes, col tenant. Poche poitrine. Lavables peu ou pas de repassage. Tenue correcte aux jours chauds.

DUPUIS – SOUS-SOL, RAYON 1625



SOULIERS-SPORT

POUR HOMMES : 6 A 11
Cuir noir seulement, genre lacé. Aussi "Roger Bontemps" (loafers). Epaisses semelles de caoutchouc-mousse. 6 à 11 et demi-pointures.

ORD. 7.98
6.77

DUPUIS – SOUS-SOL, RAYON 1675



VESTONS SPORT

POUR GARÇONS 6-16 ANS

"Continental" un veston aimé en fin tweed ou lainage fantaisie – • vert Loden, brun ou charcoal. 3 boutons et 3 poches. Doublure joyeuse.
ORD. 12.98
10.97

PANTALONS SPORT

GARÇONS 6-16 ANS

FLANELLE VISCOSE OU WORSTED VISCOSE et laine lavable. Peu de pressage. Nouvelle coupe à jambes mi-fuselées. Choix de • gris • charcoal • bleu • brun • vert loden
ORD. 5.98
4.97

DUPUIS – SOUS-SOL, RAYON 1655